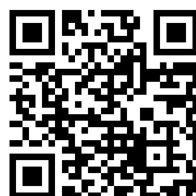
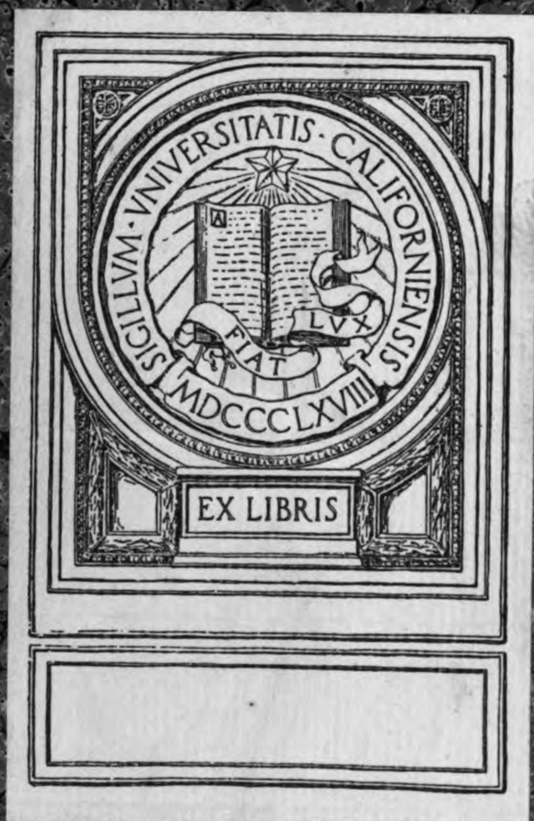








ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

XIIe année. — 1892.

PARIS
ERNEST THORIN LIBRAIRE ÉDITEUR, 7, Rue de Médicis

ROME
SPITHÖVER, Place d'Espagne.

Rome. — Imprimerie de la Paix, Philippe Cuggiani. — 1892.

LE SANCTUAIRE

DE SATURNUS BALCARANENSIS

AU DJEBEL BOU-KOURNEÏN (TUNISIE).

Au mois de juin 1890, j'appris, par une amicale communication de M. Joseph Letaille, dont le nom est connu de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie romaine de l'Afrique du Nord, que plusieurs débris de stèles en marbre avaient été trouvés au sommet du Djebel Bou-Kourneïn. La Compagnie Royale Asturienne, société minière, avait été autorisée par le gouvernement tunisien à rechercher dans ce massif montagneux des filons de plomb argentifère. M. Sogno, l'ingénieur chargé de cette mission, au cours de ses opérations de sondage, remarqua la présence, sur l'une des pointes de la montagne, de nombreux débris en marbre. Parmi ces fragments, les uns portaient quelques lettres, les autres des morceaux de bas-reliefs sur lesquels on put distinguer le buste de Saturne sous les traits d'un vieillard barbu et voilé. M. Letaille, averti par M. Sogno de cette découverte, et sachant que je m'occupais spécialement du culte de Saturne dans l'Afrique romaine, voulut bien m'en informer.

Lorsque, en 1891, j'arrivai à Tunis, je voulus d'abord voir par moi-même l'endroit précis où les indices avaient été relevés, et le jeudi 4 juin, je fis l'ascension du Bou-Kourneïn. Aidé d'un seul ouvrier, je découvris, en moins de deux heures et presque à fleur de terre, une vingtaine de fragments qui, tout brisés qu'ils fussent, n'en étaient pas moins fort intéressants. Les débris d'inscriptions, comme *Sat*...... et [*Sat*]*urno* ......*esi*, m'indiquèrent que j'étais en présence des vestiges d'un sanctuaire de Saturne, et que, dans les dédicaces, le nom de la divinité était accompagné d'un qualificatif, analogue au *Sobarensis* du Khan-

guat-el-Hadjadj (1). Je me décidai alors à entreprendre une fouille complète. Les travaux commencèrent le samedi 6 juin, et durèrent un peu plus de trois semaines, jusqu'au lundi 29 juin. Pendant la première semaine, j'employai un contre-maître européen et deux manoeuvres indigènes; puis je leur adjoignis un autre arabe, ce qui porta à quatre le nombre de mes ouvriers. Tout ce que la fouille a donné a été transporté par mes soins au Musée du Bardo; quelques stèles et fragments de stèles, ainsi qu'une dizaine de lampes, ont été envoyés au Musée du Louvre par M. Georges Doublet, inspecteur chef du Service des Antiquités et des Arts de la Régence de Tunis (2).

I.

Le massif appelé aujourd'hui Djebel Bou-Kourneïn, et dont on ignorait le nom antique, s'élève au fond du golfe de Carthage. Il est très nettement délimité, au nord par la mer, à l'ouest par la basse vallée de l'oued Miliane, à l'est par la grande plaine de Soliman. Vers le sud, le Bou-Kourneïn est séparé du massif voisin de la Montagne de Plomb (Djebel Rças) par le défilé du Khanguat-el-Hadjadj, que traverse aujourd'hui l'une des routes de Tunis à Hammamet, et au centre duquel s'élevait autrefois Neferis. Le principal sommet se dresse au-dessus du rivage, dominant tout un groupe de contreforts escarpés et

(1) *C. I. L.* VIII, 12390, 12392, 12394.

(2) Qu'il me soit permis ici, au nom de l'Ecole française de Rome et en mon nom personnel, d'adresser mes plus vifs remerciements à M. Bastien, directeur des forêts à Tunis, qui a mis à ma disposition la maison forestière d'Hammam-Lif, ainsi qu'à MM. Sogno et Desportes, ingénieurs de la Compagnie Royale Asturienne, qui m'ont autorisé à installer mes ouvriers dans deux baraques construites par eux près du sommet de la montagne.

ravinés. Ce sommet est double : il se compose de deux masses séparées par une gorge profonde, et se terminant toutes deux par une arête rocheuse assez étroite : de là le nom arabe de Djebel Bou-Kourneïn (montagne des deux cornes). La pointe orientale est plus élevée de quelques mètres que la pointe occidentale ; elle est aussi d'un accès plus difficile. C'est sur la pointe occidentale qu'ont été découverts les restes du sanctuaire consacré à Saturne. Vers le nord, c'est-à-dire dans la direction de la mer, la pente est très abrupte ; le sommet domine de ce côté un ravin profond d'au moins 150 mètres. Vers le sud, la pente est un peu plus douce, et tous les débris, qui se sont écroulés, ont pu rester dans le voisinage du sanctuaire. Ce n'est pas à dire qu'on puisse en atteindre l'emplacement sans difficulté ; déjà, pour parvenir dans la gorge qui sépare les deux pointes, le sentier grimpe à travers des rochers ; les mulets et les ânes eux-mêmes n'y ont pas le pied très sûr. Au-delà, tout vestige de chemin disparaît, et j'ai été obligé, pour assurer le transport des stèles, de faire tracer au milieu des rochers et des broussailles qui couvrent toutes les pentes du piton de l'ouest un sentier étroit, roide et souvent glissant.

Mais, du moins, si l'accès du sommet consacré à Saturne était difficile, le sanctuaire du dieu dominait une vaste région populeuse et fertile. La vue découvre en effet, de la double corne qui termine le massif, une étendue considérable. Par les temps clairs, on distingue vers le nord l'île de Zembra, située tout près du Cap Bon, et la pointe de Porto-Farina ; dans la direction de l'ouest, le regard n'est arrêté que par les montagnes qui suivent la rive gauche de la Medjerda, entre Medjez-el-Bab et Tebourba ; au sud-ouest, l'œil embrasse dans tout son développement la grande plaine que traverse l'oued Miliane avant de se jeter dans le golfe de Carthage ; à l'extrémité de cette large et riche vallée, se dresse un autre Bou-Kourneïn, dont la double

pointe s'aperçoit très nettement du sommet qui domine Hammam-Lif; enfin, vers le sud, les masses imposantes du Zaghouan et du Djebel Rças ferment l'horizon. Du côté de l'est, la vue s'étend sur les contreforts et les collines qui séparent la plaine du Mornak de la région de Goroumbalia. On peut donc affirmer sans exagération que, du sanctuaire de *Saturnus Balcaranensis*, l'œil embrassait un cercle considérable, d'un rayon d'environ 50 kilomètres. Cette contrée, que traversent les deux plus importants cours d'eau de la Tunisie, était dans l'antiquité couverte de cités florissantes: Carthage, Utique, Tunis, Maxula, Carpi et Missua, sur le bord ou à proximité de la mer; dans l'intérieur, Thuburbo Minus, Giufi, Uthina et beaucoup d'autres agglomérations plus modestes dont l'épigraphie et les itinéraires nous ont appris les noms. Lorsque le prêtre de Saturne immolait sur l'autel les victimes préférées du dieu, un taureau et un bélier, il pouvait, du haut de la montagne, distinguer toutes ces villes couchées dans la plaine ou suspendues au flanc des collines; il pouvait croire qu'il était, auprès de sa divinité, l'interprète d'une multitude de fidèles.

Les premiers coups de pioche ont été donnés à 50 mètres environ du sommet sur la pente méridionale. En cet endroit, la végétation broussailleuse n'était pas très dense, et les rochers n'affleuraient pas; mais il a suffi, pour atteindre le roc naturel, ce que mes ouvriers appelaient « la pierre de la montagne », de creuser à la profondeur de $0^m, 40$. Dans cette première période de la fouille, n'ont été trouvés que des débris d'inscriptions très mutilés pour la plupart et dont un petit nombre seul présente de l'intérêt. Mais, à mesure que l'on s'approchait de l'arête extrême, les fragments devenaient plus considérables; quelques stèles sortaient de terre à peu près intactes, et déjà dans les déblais apparaissaient des poteries brisées. Enfin, sur le plateau large à peine de dix mètres par lequel se termine la

corne occidentale du Bou-Kourneïn, j'ai découvert les vestiges évidents, sinon d'une construction proprement dite, au moins d'une enceinte. C'est autour de ces murs qu'ont été rencontrées les stèles les mieux conservées, les lampes en terre cuite et les poteries qui seront énumérées et décrites plus loin. Je n'ai pas tenté d'explorer la pente septentrionale, beaucoup plus roide que l'autre. Si quelques stèles sont tombées de ce côté, il est peu vraisemblable qu'elles soient restées en route : elles n'ont dû arriver au fond du ravin que brisées en mille morceaux. En outre, le travail serait devenu dangereux pour les ouvriers, que le moindre faux mouvement aurait pu précipiter d'une hauteur de cent mètres au moins. D'ailleurs aucun débris de plaques de marbre n'a été trouvé à la surface du sol dans cette partie de la montagne.

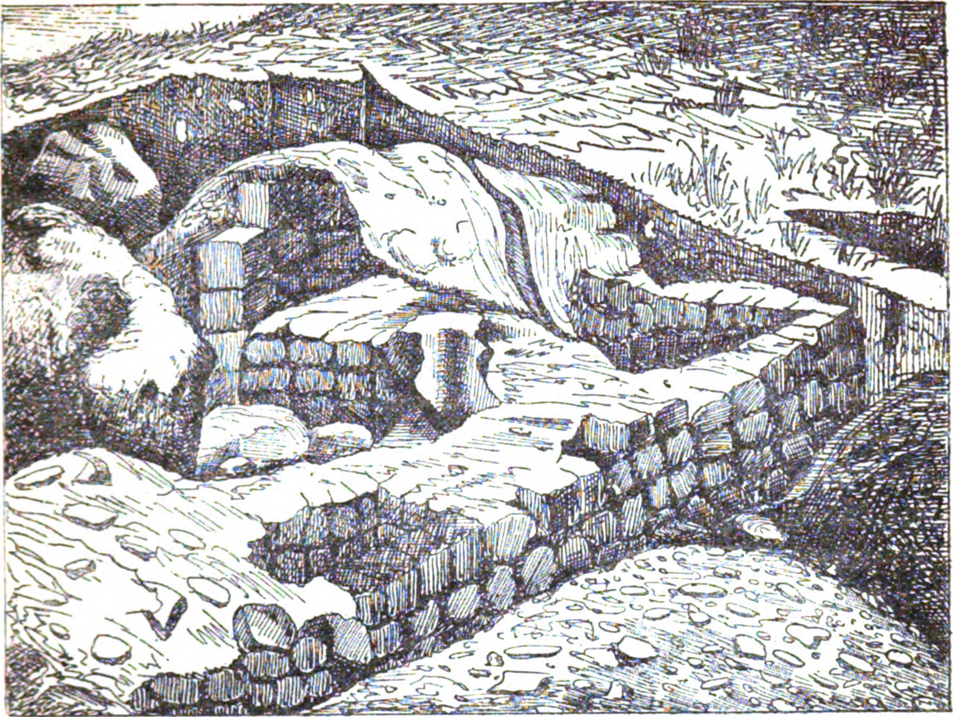
II.

La crête de la pointe occidentale du Dj. Bou-Kourneïn s'étend sur une longueur d'environ 100 mètres dans la direction de l'est à l'ouest. Elle n'a pas partout la même hauteur ; elle est plus élevée aux deux extrémités ; le point culminant, qui dépasse 550 mètres, se trouve à l'est. Des deux côtés de la dépression très sensible qui occupe à peu près le milieu de la crête, la montagne est formée de masses rocheuses souvent abruptes et partout inégales, cachées çà et là par quelques broussailles dont les racines se sont en quelque sorte incrustées dans les interstices de la pierre. Jamais il n'a été possible d'élever en ces deux points la moindre construction, et de fait je n'en ai pas trouvé trace. C'est dans la partie la moins abrupte du sommet que j'ai rencontré les murs et les fondations qui me permettent d'affirmer l'existence d'un autel pour les sacrifices et probablement d'une enceinte consacrée.

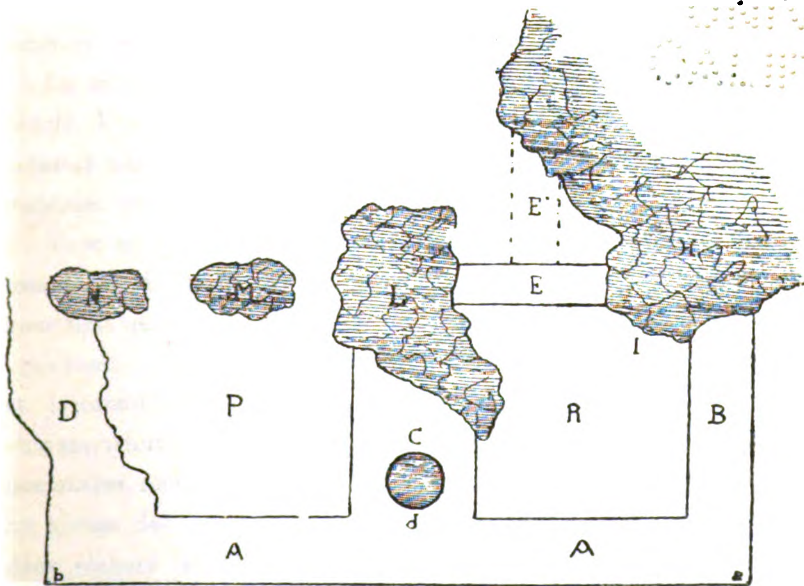
Suivant toute apparence, il n'y avait pas sur le Bou-Kourneïn de temple proprement dit. Les recherches et les fouilles n'ont amené la découverte d'aucun fragment d'architecture : ni colonnes, ni chapiteaux, ni débris d'architrave n'ont été trouvés à la surface du sol ou enfouis dans la terre : l'on n'a même pas rencontré une pierre de taille. D'autre part, les débris de murs encore en place ne peuvent pas être considérés comme les restes d'une véritable construction : ils sont trop épars et trop entremêlés de rochers.

La partie la plus importante et la mieux conservée est assurément le petit groupe de murs, situé sur le bord méridional de la crête. Il y a là un ensemble assez nettement délimité, et présentant des caractères particuliers (fig. 1 et 2). Un premier mur, parallèle à la direction générale de la crête, mesure sept mètres de long ; deux autres murs, perpendiculaires au premier, le rejoignent à son extrémité est, et en son milieu. Je n'ai pas retrouvé en place de mur transversal aboutissant à l'extrémité ouest du grand mur ; mais, en cet endroit, une ligne de pierres éboulées semble indiquer qu'autrefois ce mur existait, comme le réclame la symétrie. Pour plus de clarté dans la description, j'appellerai le grand mur le mur A, et les trois autres B, C, D, le mur B étant le plus oriental. L'angle *a*, formé par la rencontre des deux murs A et B, est très visible ; il est absolument certain que le mur A ne se prolongeait pas au-delà de ce point. De même, à l'autre extrémité, en K, il n'y a pas trace de mur. Il paraît donc hors de doute que le mur A se trouvait limité entre les deux angles *a* et *b*.

Le mur B, long de 2^m, 30, vient se buter en H contre un gros rocher. En I, dans l'angle intérieur formé par la rencontre du mur B avec cette masse rocheuse, j'ai reconnu des traces de crépissage en plâtre ou en chaux.



(**Fig. 1**). ***Etat actuel des murs découverts au sommet du Djebel Bou-Kourneïn.***



(**Fig. 2**). ***Plan des fondations de l'autel.***

Le mur C ne se prolonge pas aussi loin que le mur B, qui lui est parallèle; il se heurte à des rochers indiqués sur le plan par la lettre L; mais, au point où il se rencontre avec le grand mur A, se trouve une particularité qui a beaucoup contribué à me renseigner sur la nature de cette petite construction. Au milieu même des matériaux assez grossiers, pierres de petit appareil et fragments de rochers, avec lesquels ce mur a été bâti, a été ménagé un conduit en forme d'entonnoir, dont les parois ont conservé presque intact leur revêtement en plâtre, et qui se termine par un goulot circulaire en poterie. L'orifice extérieur de l'entonnoir mesure environ $0^{m},30$ de diamètre; le goulot situé à l'autre extrémité $0^{m},10$; la profondeur atteint un demi-mètre. Il m'a été impossible de reconnaître où aboutissait ce conduit: je ne me suis arrêté, dans le déblaiement de la face antérieure du mur A, qu'à la roche naturelle, et d'autre part je n'ai pas voulu démolir le peu qui restait de cette construction pour voir ce qu'il y avait au-dessous. Néanmoins il me paraît fort légitime de conclure que cet entonnoir n'était pas autre chose qu'un conduit d'écoulement.

Le mur D est, dans l'état actuel de la ruine, complètement éboulé. Il était probablement parallèle aux murs B et C et limitait à l'ouest, comme le mur B à l'est, ce petit ensemble construit en maçonnerie.

Vers le nord, j'ai déjà indiqué que le mur B était interrompu en H par un rocher, sur lequel on peut encore distinguer des vestiges de plâtre ou de chaux, et que le mur C allait également se heurter à des rochers. Entre les deux points H et L existe encore un débris de mur E, parallèle au mur A et s'appuyant lui aussi, par une sorte de soutènement E', sur une masse rocheuse assez considérable. La base de ce mur est au niveau des assises supérieures actuelles du mur A. Enfin les deux rochers M et N, qui se trouvent à peu près sur la même

ligne que les rochers H et L et que le débris de mur E, ont conservé des traces certaines de crépissage en plâtre. D'après tous ces indices, je crois qu'il existait autrefois parallèlement au mur A une paroi dont une partie seulement était artificielle, tandis que le reste n'était qu'une série de rochers plus ou moins bien déguisés par une couche de plâtre ou de chaux.

Dans les deux espaces P et R compris entre ces différents murs, l'on n'a rien trouvé, et le sol naturel a été très rapidement atteint. Les murs ont une épaisseur moyenne de $0^{m}, 80$; ils sont construits en pierres de petites dimensions inégales et mal taillées; les assises en sont à peine régulières.

S'il n'est pas téméraire d'essayer avec ces quelques éléments une restauration de ce petit ensemble, en voici, à mon avis, le plan. C'était un rectangle mesurant 7 mètres de long et environ 3 mètres de large, dont trois côtés étaient formés par des murs en maçonnerie, et dont le quatrième n'était rien moins que le roc même de la montagne. Au centre existait un mur de refend parallèle au petit côté du rectangle, et à travers lequel passait un conduit d'écoulement. La présence de ce mur et de cet entonnoir me paraît prouver que le rectangle tout entier était recouvert d'une plate-forme, sur laquelle on versait des liquides qui trouvaient leur écoulement dans l'intérieur même du soubassement. A l'extrémité nord de la plate-forme se dressait une paroi verticale plus élevée.

Comme tous les documents épigraphiques trouvés au sommet du Bou-Kourneïn sont des stèles votives, l'on peut considérer avec certitude l'ensemble des murs qui viennent d'être décrits comme le soubassement de l'autel, sur lequel on sacrifiait à la divinité adorée en ce lieu les animaux qui lui étaient consacrés.

D'autres débris de murs existent en deux points différents de la crête: 1°. A dix mètres environ au nord de l'autel, tout

près du bord de la pente très escarpée qui descend du côté de la mer, j'ai reconnu, sur une longueur de 3^{m}, 50, les assises inférieures d'un mur construit de la même façon que les parois de l'autel, mais un peu moins épais: 0^{m}, 60 seulement. Au pied de ce mur, vers le nord, se voit encore un reste d'*area* en chaux mélangée de débris de poterie. 2°. Presque dans le prolongement de la face antérieure de l'autel, à vingt mètres environ dans la direction de l'est, a été retrouvée une partie de muraille, adossée à la masse rocheuse qui constitue la crête: ce morceau était interrompu à ses deux extrémités par des rochers.

Tels sont les vestiges de construction que les fouilles m'ont permis de reconnaître au sommet de la pointe occidentale du Dj. Bou-Kourneïn. Aucun temple n'y avait été élevé; aucun monument de quelque importance n'y existait; il n'a pas été retrouvé le moindre débris de statue. Ce sanctuaire était tout simplement un espace consacré, un *temenos*, entouré d'un mur d'enceinte et au milieu duquel se trouvait l'autel des sacrifices. Y avait-il une *area* proprement dite? On n'a rencontré ni dalles de marbre, ni même pierres de taille bien équarries ou régulièrement taillées. Il est cependant très probable que tout l'espace entouré par le mur d'enceinte a été au moins aplani, de manière à former au sommet de la montagne une sorte de plate-forme à moitié naturelle, à moitié artificielle. L'on n'a saisi aucune trace d'ornementation sur les fondations ou dans les déblais d'alentour; d'autre part il est peu vraisemblable que l'autel ait été purement et simplement un rectangle de maçonnerie. Faut-il supposer que ce sanctuaire a été volontairement détruit dès l'antiquité? C'est une question qui sera examinée plus loin.

Ce qui est certain, c'est qu'un autel de dimensions assez considérables (environ 20 mètres carrés de superficie) avait été construit au sommet d'une des montagnes qui dominent le golfe de Carthage. Ce n'est point là un fait exceptionnel dans l'anti-

quité. A ma connaissance, aucun autel de ce genre n'avait encore été retrouvé en place; mais l'on savait par divers passages des auteurs anciens que les sommets de plusieurs montagnes étaient des lieux consacrés, et qu'on y célébrait des sacrifices. Hesychius d'Alexandrie, dans son *Lexicon*, au mot ἐπάκριος, nous apprend que Jupiter était honoré sur les sommets des montagnes: ἐπὶ γὰρ τῶν ὀρῶν τοὺς βωμοὺς αὐτῷ ἵδρυον ὡς ἐπιπολύ. Parmi ces hauts lieux, l'un des plus connus est la pointe du mont Lycée, en Arcadie. Pline l'Ancien (*H. N.* IV, 6, 10) et Strabon (VIII, 8, 2) parlent d'un temple. Mais Pausanias est plus précis: Ἔστι δὲ ἐπὶ τῇ ἄκρᾳ τῇ ἀνωτάτω τοῦ ὄρους γῆς χῶμα, Διὸς τοῦ Λυκαίου βωμός, καὶ ἡ Πελοπόννησος τά πολλά ἐστιν ἀπ' αὐτοῦ σύνοπτος (VIII, 38, 7). Le *delubrum* de Pline et le ἱερόν de Strabon se réduisent à un simple autel, à un amas de terre. En Phénicie plusieurs sommets élevés étaient consacrés à Baal, entre autres le Liban et l'Hermon. Tacite, dans les *Histoires*, II, 78, nous donne sur un de ces hauts lieux orientaux un renseignement fort curieux: *Est Judaeam inter Syriamque Carmelus: ita vocant montem deumque; nec simulacrum deo aut templum — sic tradidere majores — ara tantum et reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, cum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos..... dixit.....* La montagne et le dieu sont en quelque sorte identifiés; il n'est pas besoin de représenter la divinité sous une image humaine; il n'y a ni statue, ni temple destiné à être la demeure de l'idole. Remarquons en outre que ces lieux consacrés ne furent pas négligés par les Romains. Vespasien, vainqueur de la Judée, y offrait des sacrifices. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver, à quelques kilomètres de l'ancienne Carthage, les traces d'une coutume orientale conservée à l'époque romaine.

La découverte de l'autel et du temenos qui existaient au sommet du Dj. Bou-Kourneïn permet d'éclaircir un point resté jus-

qu'à présent assez obscur dans l'histoire du culte de Saturne en Afrique. Dans leur savant article sur les stèles d'Aïn-Tounga, MM. Berger et Cagnat supposent, malgré l'absence de toute indication fournie par les fouilles, qu'il devait exister un temple dans le voisinage immédiat de l'endroit où les stèles ont été découvertes: " Le temple de Saturne reste à trouver.... Le lieu où étaient réunies ces stèles devait former une véritable enceinte sacrée, un temenos, qui se comprendait même en l'absence d'un temple dans le voisinage immédiat; mais la mention de prêtres de Saturne et de sacrifices, qui revient à de nombreuses reprises sur les inscriptions, prouve que le temple ne devait pas être loin " (1). Or les stèles découvertes au Bou-Kourneïn signalent un grand nombre de prêtres, et portent de nombreuses représentations du sacrifice. Néanmoins il n'y avait pas de temple sur la montagne; pour reprendre l'expression de Tacite: *nec simulacrum deo aut templum....., ara tantum et reverentia* (2).

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas eu dans l'Afrique romaine de temple élevé à Saturne? Nullement. Plusieurs inscriptions prouvent le contraire; je cite seulement les deux plus explicites: en Algérie, chez les Ouled-Agla, *Sextus Victor, monitus sacra religione, templum simul cum area et aras restituit* (*C. I. L.* VIII, 8826 — Mission Audollent et Letaille, Mélanges de l'Ecole fran-

(1) *Comité des travaux historiques, Bull. archéol.* An. 1889, p. 255.

(2) Il en était probablement de même au Khanguat-el-Hadjadj. Toutes les stèles retrouvées en ce lieu étaient enfouies au même endroit; ce coin de terre, aujourd'hui planté de vignes, a été fouillé assez profondément au début de l'exploitation agricole. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir au Khanguat même, de la bouche de ceux qui ont découvert les stèles, il n'y avait aucune trace de vaste construction, mais seulement les restes d'une plate-forme, autour de laquelle les stèles étaient disséminées. Le sanctuaire de Saturnus Sobarensis se composait donc probablement d'un simple temenos, au centre duquel se dressait l'autel des sacrifices.

çaise de Rome, 1890, p. 433 et suiv.). Dans ce cas, le temple était entouré d'une area consacrée; le texte est rédigé de telle façon que les autels en question se trouvaient probablement hors du temple dans l'area. En Tunisie, à Sidi Mohammed-el-Azreg, P. Octavius Fortunatus dédie au dieu Saturne *aedem a solo exstructam et maceria cinctam*, un temple qui s'élève au-dessus du sol et qui est entouré d'une muraille en maçonnerie (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1890, p. 467).

Il ne faudrait pas croire que le culte de Saturne fût célébré différemment suivant les régions. Au pied même du Bou-Kourneïn, en un lieu appelé Bordj ben Chaban, entre Rhadès et Hammam-Lif, a été découverte une inscription dédiée à Saturne, qui mentionne un *Epistylium* (*C. I. L.* VIII, 998), et le moine espagnol Ximenes raconte qu'il y a vu les ruines d'un magnifique temple à Saturne (*C. I. L.* id. ibid.). Un peu plus loin, à la Mohammedia, sur la route de Tunis à Oudna (Uthina), existait aussi un temple de Saturne, si l'on en croit le médecin pisan Jean Pagni, qui visita cette région de la Tunisie en 1667 (*Relatio ad Fabricium Cecini*, publiée à Florence en 1829 avec les autres lettres adressées de Tunis par Pagni) et qui rapporta de la Mohammedia trois stèles votives à Saturne, aujourd'hui aux Uffizii de Florence. Enfin, tout récemment. M. le Dr Carton, médecin militaire en Tunisie, a fouillé à Dougga, non loin d'Aïn-Tounga, un temple consacré à Saturne; il a reconnu les grandes lignes de l'édifice, et trouvé dans les déblais un nombre assez considérable de stèles et de fragments de stèles.

Les sanctuaires de Saturne connus jusqu'à présent sont donc de deux espèces: les temples proprement dits et les lieux consacrés, moins différents peut-être les uns des autres qu'on ne serait tenté de le croire. Car les temples sont entourés soit d'une véritable area (aux Ouled Agla), soit d'un assez vaste espace clos par une enceinte le plus souvent en maçonnerie (à Sidi

Mohammed-el-Az reg) ; les stèles votives étaient sans doute disposées en dehors et autour du temple. — Les lieux consacrés sont des τεμένη clos eux aussi par une muraille (Aïn-Tounga, Bou-Kourneïn), et au milieu desquels se trouve l'autel du sacrifice : c'est également autour de l'autel et dans l'intérieur du temenos que les stèles votives étaient placées.

III.

Parmi les objets divers qui ont été retrouvés au sommet du Dj. Bou-Kourneïn, les plus nombreux sont les stèles en pierre ou en marbre, avec inscriptions, bas-reliefs ou dessins à peine gravés ; mais en même temps j'ai recueilli une soixantaine de lampes en terre cuite, et quelques poteries ou fragments de poteries, dont la présence autour de l'autel donne des indications intéressantes sur la nature des offrandes apportées à la divinité. Enfin plusieurs médailles en bronze de petit module ont été découvertes éparses dans les déblais, tout près du sommet de la montagne.

D'une manière générale, les documents épigraphiques étaient en assez mauvais état. Quoique les fragments transportés au Musée du Bardo atteignent presque le nombre de 600, je n'en publie ici qu'environ la moitié, me bornant à reproduire les textes ou fragments de textes qui présentent de l'intérêt par eux-mêmes, ou dont l'interprétation m'a paru certaine. Quant aux débris de stèles anépigraphes mais ornés de bas-reliefs, je n'en ai point dressé un inventaire détaillé : ce sont toujours les mêmes sujets, traités à peu près de la même façon : il m'a semblé préférable de les étudier dans leur ensemble. (Voir plus loin, l'*Etude archéologique des Stèles*).

La série suivante de textes épigraphiques a été divisée en plusieurs parties:

1.° Les textes intacts ou à peu près intacts, avec, en appendice, les listes de noms;

2.° Les fragments assez considérables et d'une lecture assez certaine pour que l'on puisse reconstituer tout ou partie de l'inscription;

3.° Les fragments divers, sans intérêt particulier;

4.° Les dates et débris de dates autres que celles qui ont été relevées sur les textes précédents;

5.° Tous les fragments relatifs au nom de la divinité ou à la formule de dédicace;

6.° Les fragments où l'on peut reconnaître soit le mot *sacerdos*, soit quelque autre formule moins fréquente sur les stèles;

7.° Les fragments qui se rapportent à la formule finale;

8.° Trois débris fort curieux qui portent sur les deux faces des restes d'inscription;

9.° Enfin les fragments paraissant importants, mais dont la lecture que je propose reste douteuse, ou que je n'ai pu lire.

Lorsqu'un texte a été formé par la réunion de deux morceaux trouvés séparément, je l'indique. Il est regrettable que le nombre de ces raccords ne soit pas plus élevé; mais c'est en vain que j'ai cherché, marbres et pierres en main, à rapprocher tous ces débris. Néanmoins, pour rendre possible une étude de ce genre, je cite l'épaisseur du fragment de pierre ou de marbre, et la hauteur des lettres: ce sont ici les deux éléments les plus importants.

1.° Stèles intactes ou presque intactes; listes de noms.

1. — Plaque de marbre blanc. — Haut. 0,29; larg. 0,23; ép. 0,018; haut. des lettres 0,03.

S · B · A · S ·
C · ANNIVS
SEXTIANV.
V · L · A · S ·

S(aturno) B(alcaranensi) A(ugusto) S(acrum). C. Annius Sextianus v(otum) l(ibens) a(nimo) s(olvit).

2. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,042; haut. des lettres 0,021. — Inscription encadrée; à gauche, une palme.

SATV
BALCARA
SAC
L. AVRELI
MO · LIBEN
ET ·

Satu[rno domino] Balcara[nensi Aug.] sac[rum] . L. Aureli[us.... ani]mo liben[s votum solvit] et [dedicavit ?].

Au-dessous de l'inscription, fragment de bas-relief représentant un autel embrasé.

3. — Partie supérieure d'une stèle en pierre calcaire, terminée par un fronton accosté de deux acrotères. Au-dessus de l'inscription, un croissant entre deux petits caducées. — Larg. 0,40; ép. 0,095; haut. des lettres 0,037.

S A S
L · CAECILIVS BAR
BARVS · SACER
DOS · DEI · MAG
NI · BALCARA

S(aturno) A(ugusto) s(acrum). L. Caecilius Barbarus sacerdos dei magni Balcara[nensis].

4. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,025.

SAC
M · CAECIV
TVS SAC
MINI · S
· A · V

[Saturno Augusto] sac[rum] . M. Caeciu[s Quadra]tus sac[erdos do]mini S[aturni l(ibens)] a(nimo) v(otum) [s(olvit)].

5. — Stèle en marbre, terminée en fronton. — Haut. 0,43; largeur 0,22; ép. 0,05. — Au-dessus de l'inscription, gravés dans le marbre, un croissant et dans le croissant une étoile représentée par deux lignes qui se coupent. — Lettres irrégulières. (Pl. II, nº 2).

SATVRNO
BALCARA
NESI · AVG
SAC · M
CEIONIVS
VALERIANVS
V · S · L · A

Saturno Balcaranesi Aug(usto) sac(rum). M. Ceionius Valerianus v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

6. — Fragment d'une plaque de marbre blanc, en deux morceaux. Ep. 0,03; haut. des lettres 0,028.

SATVRNO
BALCARANENSI
AVG · SAC
TI · CLAVDIVS
CVRIO

Saturno Balcaranensi Aug(usto) sac(rum). Ti(berius) Claudius..... de]curio ?

7. — Stèle en pierre presque intacte. — Haut. 0,51; larg. 0,32; ép. 0,07; haut. des lettres: de 0,025 à 0,03. — Dans le fronton triangulaire, grossièrement gravées au trait, de gauche à droite, une harpè, une palme, une étoile.

SATVRNO · AVG · SAC
Q · GARGILIVS · ASI I I VS
SACERDOS
V · S · L · A

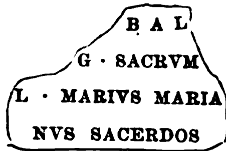
Saturno Aug(usto) sac(rum). Q. Gargilius Asellus sacerdos v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

8. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,08; haut. des lettres, de 0,025 à 0,035. — Partie gauche d'une inscription encadrée.

SAT
AV
C · IVLI
CLEM
V · S

Sat[urno] Au[g. sac(rum)]. C. Juli[us...] Clem[ens...] v(otum) s(olvit) [l(ibens) a(nimo)].

9. — Fragment d'une plaque de marbre blanc en deux morceaux. — Ep. 0,025; haut des lettres: de 0,027 à 0,03.



[*Saturno*] *Bal*(*caranensi*) [*Au*]*g*. *sacrum*. *L. Marius Marianus sacerdos*...

10. — Fragment d'une plaque de marbre blanc en deux morceaux. — Ep. 0,035. — Inscription très effacée.

S A T ///// S A C
M A R I V S ///////
SACERDOS VO ////
S O L V

Sat(*urno*) [*Aug*(*usto*)] *sac*(*rum*). *Marius*.... *sacerdos vo*[*tum*] *solv*[*it libens animo*].

11. — Stèle en pierre, dont la partie supérieure terminée en fronton est brisée. — Haut. 0,55; larg. 0,30; ép. 0,08; haut. des lettres: 0,03.

S A T · A V G · S A C
M · MVNATIVS SECVN
DIANVS SACERDOS
V · S · L · A

Sat(*urno*) *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*). *M. Munatius Secundianus v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

12. — Stèle en pierre calcaire. — Haut. 0,37; larg. 0,32; ép. 0,09; haut. des lettres: de 0,027 à 0,03.

////RN// A V G S A C
C MVRIVS SATVR
NINVS VOTO SACER
DOTIVM LIBES AN
IMO SOLVIT
B B

[*Satu*]*rn*[*o*] *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*). *C. Murius Saturninus voto sacerdotium libes animo solvit. B*(*onis*) *b*(*ene*).

13. — Plaque de marbre blanc brisée à droite. — Haut. 0,39; ép. 0,017. — Au-dessus de l'inscription bas-relief:

Figure du soleil radié et sortant de l'Océan. Auprès de lui, le fouet.	Buste de Saturne barbu et voilé, à gauche une patère.

Le texte est très bien gravé, entre des lignes tracées à l'avance.

S · A · I
OCTAVIVS MA
SACERDOS · V
MAMERTINO
XII · K · MA

Au-dessous de la dernière ligne, on distingue les deux cornes

d'un taureau, ce qui prouve que la scène du sacrifice était représentée à la partie inférieure de la stèle :

S(aturno) A(ugusto) B(alcaranensi) [s(acrum).] Octavius Ma...... sacerdos v(otum) [s(olvit) l(ibens) a(nimo)]. Mamertino [et Rufo cos] XII. K(alendas) Ma[rtias].

Sous l'empire, un seul consul connu a porté le nom de Mamertinus, c'est celui qui exerça sa charge en 182 avec Rufus. La restitution est donc certaine. D'ailleurs elle est justifiée par un autre texte de notre série. — Je restitue Martias, et non Maias; car j'ai cru distinguer l'amorce de la boucle supérieure de l'R. La date est le 18 février 182.

14. Fragment inférieur d'une stèle en pierre. — Larg. 0,35; ép. 0,075; haut des lettres 0,04.

PONTIENVS SAMAR
DACVS SACERDOS ·
V S L A

? Pontienus Samardacus sacerdos v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

15. — Partie inférieure d'une stèle en pierre. — Larg. 0,30; ép. 0,06; haut. des lettres 0,031.

SACR
L · PONTIVS · FAVS
TINV · SACERDOS
V · S · L · A

[Saturno Augusto] sacr(um). L. Pontius Faustinu(s) sacerdos v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

16. — Plaque de marbre blanc. — Ep. 0,032; haut. des lettres 0,027. — L'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde. Au-dessus patère et vase à anse. (Voir notre planche I, n° 1).

S · A · S
C · POPILIV
VITALIS
V · S · L · A

S(aturno) A(ugusto) s(acrum). C. Popilius Vitalis v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

17. — Stèle en pierre en deux fragments. — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,015. — L'inscription est gravée entre deux colonnes. Au-dessus bas-relief: au centre buste de Saturne voilé, avec la faucille; à droite, figure de la lune nimbée. (Pl. II, n° 1).

SATVRNO DOMINO
BALCARANENSI AVG · SACR
M · SEMPRONIVS QVIN
CAPITE ORDINA
VOTVM SO
Q · SERVILIO PV
L · FVFIDIO POLL
IDIBVS DECEM

Saturno domino Balcaranensi Aug(usto) sacr(um). M. Sempronius Quin(tus) capite ordina[to?......] votum so[lvit libens animo?]. Q. Servilio Pu[dente et] L. Fufidio Poll[ione cos] Idibus Decem[bribus].

Le consulat de Q. Servilius Pudens et de L. Fufidius Pollio est de l'année 166. La formule *Capite ordinato* ne se rencontre que sur ce texte. M. Sempronius Quintus a sans doute voulu indiquer qu'il avait scrupuleusement observé tous les rites du sacrifice, et en particulier qu'il s'était recouvert la tête d'un pan de sa toge (cf. Marquardt et Mommsen, *Handbuch* VI, *das Sacralwesen* p. 176).

18. — Grande stèle en marbre brisée à la partie supérieure. Hauteur 0,72; larg. 0,32; ép. 0,035; haut. des lettres 0,01. — Au-dessus de l'inscription, quatre colonnes, cannelées à leur partie inférieure, puis torses. (Pl. I, n° 4).

SATVRNO · AVG · BALCARANESI
L · SEXTILIVS · COMMVNIS · EGRE
GIVS · VISO · ADMONITUS · LIBENS
ANIMO · VOTVM · SOLVIT

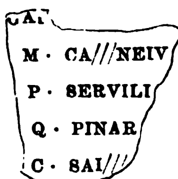
Au-dessous du texte, bas-relief intact. Un homme, vêtu d'un long manteau, tenant de la main gauche une boîte à parfums et peut-être un gutturnium, fait de la main droite une libation sur un petit autel carré embrasé. A gauche de l'autel, un taureau; à droite du personnage, un bélier.

Saturno Aug(usto) Balcaranesi. L. Sextilius Communis Egregius, viso admonitus, libens animo votum solvit.

La formule *viso admonitus* se retrouvera deux fois encore dans cette série épigraphique.

19-25. — Tous les fragments qui suivent, quoique en réalité ne pouvant pas s'adapter les uns aux autres, doivent néammoins être considérés comme les débris d'une seule grande inscription, qui contenait des listes de noms disposées en colonnes. Ce texte était gravé sur une plaque de marbre blanc, épaisse seulement de 0,014;

les lettres avaient une hauteur moyenne de 0,01 à 0,015.

nº 19. 

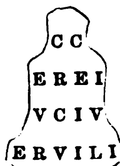
M. Ca(n)neiu[s..] P. Servili[us...] Q. Pinar[ius...] C. Sa[lvius...] ou *C. Sa[enius...]*.

nº 20. 

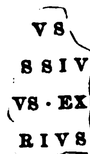
Cassius...... Sempron[ius....] Flavius......? onius. L.....

nº 21. 

.......ntius... [Va]lerius.... Naev[ius ou *An]naeu[s...*

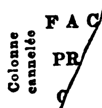
nº 22. 

? Co]cc[eius... Crep]erei[us... M]uciu[s... S]ervili[us...

nº 23. 

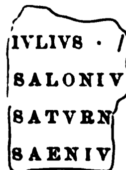
?

nº 24. 

nº 25. 

Ce dernier débris ne trouve place ici qu'à cause de l'épaisseur de la plaque de marbre et de la hauteur des lettres.

26-28. — Même observation que pour les numéros 19-25. La plaque de marbre avait une épaisseur moyenne de 0,02 à 0,023; les lettres une hauteur moyenne de 0,012 à 0,015.

nº 26. 

Julius........ Saloniu[s.....] Saturn[ius....] Saeniu[s....

n° 27.



Va]*leriu*[*s*..... *N*]*oviu*[*s*.....

n° 28.



....*s*. *Fel*[*ix*] ....*s*. *Prim*[*us*].

2.° Fragments de stèles que l'on peut restituer en partie.

29. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,055; haut. des lettres 0,025.



..... *s*]*acr*[*um*.... *A*]*nnaeus*..... *otus sac*[*erdos*...] *i*]*ntra ?*

30. — Fragment d'une pierre toute recouverte de plâtre ou de chaux. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,025.

BALCARANEN
SI · SACRVM
C · ANNIVS · OP

[*Saturno Aug.*] *Balcaranensi sacrum. C. Annius Op*[*tatus*] ou *Or*[*fitus*].

31. — Fragment d'une stèle en pierre. — Haut. 0,20; ép. 0,05; haut des lettres 0,02 à 0,028.

SELEVCO
PAVADIVS
LVS · VS
S B
ANTEMN

Dans ce texte les diverses parties de l'inscription ne se trouvent pas à leur place accoutumée. Je lis:

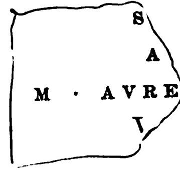
Seleuco [*et*] *Antemn*[*o cos*]. *P. Avadius..... lus v*(*otum*) *s*(*olvit*) [*l*(*ibens*) *a*(*nimo*)] *S*(*aturno*) *B*(*alcaranensi*) [*A*(*ugusto*.....].

La date consulaire *Seleuco et Antemno* est jusqu'à présent inconnue. Le nom de Seleucus se trouve une seule fois dans les Fastes: M. Fabius Vitellius Se-

leucus fut consul en 221 ap. J. C. avec C. Vettius Gratus Sabinianus. Sur les monuments et dans les textes, leur consulat est désigné par leurs surnoms: *Grato et Seleuco* (Klein, *Fasti consulares* p. 96, note 2). Le nom d'Antemnus ou Antemnius n'a pas encore été rencontré dans l'épigraphie romaine, on connaît une gens Antennia, mais par une seule inscription (De Vit, Onomasticon).

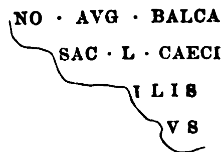
D'autre part, si l'on restitue à la première ligne *Seleuco et Grato cos*, le nom Antemn... de la dernière ligne n'a plus aucune raison d'être. J'hésite d'autant moins à proposer la lecture ci-dessus, que les formules sont sur cette stèle un peu bouleversées. On peut supposer qu'Antemnus ou Antemnius fut un des consuls suffects de l'année 221. Les autres dates consulaires, fournies par les inscriptions du Bou-Kourneïn, se rapportant à la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne, la date de 221 n'est pas invraisemblable.

32. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut des lettres 0,017.



S[aturno Balcaranensi] A[ug. sac.] M. Aure[lius ....] v(otum.....

33. — Fragment d'une stèle en marbre blanc. — Ep. 0,22; haut. des lettres 0,038. — Au-dessus de l'inscription, fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne voilé; auprès, la faucille.



[Satur]no Aug(usto) Balca[ranensi] sac(rum). L. Caeci[lius....] ilis ......

34. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,038.



S[at(urno) Aug(usto) sac(rum)]. L. Cae[cilius ....?] Quad[ratus....] v(otum) [l(ibens) a(nimo) s(olvit)].

35. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,03.

L · CAE

L. Cae[*cilius*] *ou L. Cae*[*lius*......

36. — Fragment de stèle en pierre calcaire. — Ep. 0,042; haut. des lettres 0,027.

SATVR
SAC
L · CASSI
SACERD

Satur[*no Aug*] *sac*[*rum*]. *L. Cassi*[*us*.....] *sacerd*[*os*....

37. Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. (moyenne) 0,03; haut. des lettres 0,03.

S ·
C L A V D
O M N
...

S(*aturno*) [*A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)] .... *Claud*[*ius*... *C*]*omm*[*unis*] ou *Comm*[*odianus*] ..

38. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut des lettres 0,023.

C · ICEL

C. Icel[*us*....

39. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,065; haut. des lettres 0,025. — Inscription encadrée par des colonnes.

M · LOLLI
SAC · VS

M. Lolli[*us* ....] *sac*(*erdos*) *v*(*otum*) *s*(*olvit*) [*l*(*ibens*) *a*(*nimo*)].

40. — Fragment supérieur d'une stèle en pierre. — Larg. 0,24; ép. 0,05; lettres irrégulières hautes de 0,03 à 0,04. — Au-dessus de l'inscription, dans un fronton accosté de deux acrotères, une palme sous un croissant renversé.

M LVCCE
VITALIS S

M. Lucce[*ius*] *Vitalis s*[*ac*(*erdos*)].

41. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,05; haut des lettres 0,022.

C · LVC
ASE

C. Luc[*ceius*] *Ase*[*llus*] ?

42. — Fragment de stèle en pierre. — Ep. 0,047; haut. des lettres 0,02. — Au-dessus de l'inscription, qui était gravée entre deux colonnes, bas-relief dont il ne reste que la partie gauche, représentant une figure de soleil radié.

SATV
L·MAN
ANIM
PIO I

Satu[*rno Aug. sac*]. *L. Man*[*ti-lius.....*] *anim*[*o lib. vot. sol.*]. *Pio iterum ?....*

Il est probable que la dernière ligne nous donne un fragment de date consulaire, que je lis: *Pio iterum*, ou *tertium*, ou *quartum consule*, puisque nous connaissons quatre consulats d'Antonin le Pieux. Cet empereur fut consul, pour la seconde fois en 139 avec C. Bruttius Præsens, pour la troisième fois en 140 et pour la quatrième fois en 145 avec Marc-Aurèle qu'il avait adopté et qui portait le titre de César.

Cette inscription doit donc être rapportée à l'une des trois années 139, 140 ou 145 ap. J. C.

43. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,037; haut. des lettres 0,022.

ALKHA
ARIVS DAT

[*Saturno B*]*alkha*[*ranensi...? M*]*arius Dat*[*us...*

44. — Fragment d'une plaque de marbre blanc, en trois morceaux. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,015 à 0,02. — Au-dessus de la première ligne, traces d'un bas-relief.

IMP
S·A
C · MODIVS CA

Imp[*eratore........*] *S*(*aturno*) *A*(*ugusto*) [*Balcaranensi sacrum*] *C. Modius Ca......*

Il y avait sans doute à la première ligne une date consulaire, commençant par le nom d'un empereur.

45. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,032.

RNO · AVG · SAC
ODIVS · SATVR
/S · FI

[*Satu*]*rno Aug*(*usto*) *sac*(*rum*).... *M*]*odius Satur*[*nin*]*us. fil*.... ?

46. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,033. — Au-dessus de l'inscription, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne.

· B · A · S
ODIVS · RESTVTVS
.NVARIAS

[*S*(*aturno*)] *B*(*alcaranensi*) *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)....? *M*]*odius Restutus*......... [*J*]*anuarias.*

47. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,052; haut. des lettres 0,031. — Au-dessus de l'inscription, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne; auprès, une faucille.

SATVRNO
M · NONIVS F
///TIANVS
CEL

Saturno [*Augusto sacrum.*] *M. Nonius F*...... ...... *tianus* ......

48. — Fragment d'une plaque de pierre calcaire. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,036.

AT
M · NON
SAC

? *S*]*at*(*urno*).... *M. Non*[*ius*...] *sac*[*erdos*].

49. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,033; haut. des lettres 0,023.

OCCI
V · S · L · A ·

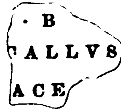
? *Occius v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens a*(*nimo*).

50. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,017.

VRNO · BA
AVG
OCTAV
VM

Sat]*urno Ba*[*lcaranensi*] *Aug*(*usto*) [*sac*(*rum*)].... *Octav*[*ius*....

51. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,025.



[*S*(*aturno*)] *B*(*alcaranensi*) [*A*(*u-gusto*) *s*(*acrum*)] ... *Sallus*[*tius*.... *s*]*ace*[*rdos*....

52. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,09; haut des lettres 0,022. — Inscription très fruste.



Sal]*lustiu*[*s*... *Sat*]*urninus*... [? *sa-cerd*]*os*....

53. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,022.



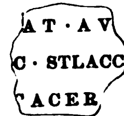
Saturno Balcara]*nensi* [*sacrum*]. *L. Selici*[*us*...] *sac*(*erdos*) *v*(*otum*) [*solvit libens animo*].

54. — Fragment inférieur d'une stèle en pierre. — Larg. 0,38 ; ép. 0,075; haut. des lettres 0,025 à 0,035.



.... *s*]*plendor sacerdos v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

55. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,033; haut. des lettres 0,025.



S]*at*(*urno*) *Au*[*g*(*usto*) *sac*(*rum*)]. *C. Stlacc*[*ius*....] *sacer*[*dos*....

56. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,055; haut, des lettres 0,038. — Au-dessus de l'inscription, gravés au trait: à gauche, une étoile, au milieu, de haut en bas, une faucille, une étoile, un croissant.



D(*eo*) ou *D*(*omino*) *Sat*(*urno*)...... *Stlac*[*cius*....] ?....

57. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,08; haut des lettres 0,032. — Au-dessus de l'inscription gravées au trait, à gauche une palme, au milieu une étoile dans un croissant.

S · M
M · TER
.VS · C

S(aturno) M(agno) [D(eo)...] M. Ter[entius.... .....] ius....

L'expression *Deus Magnus* s'est déjà rencontrée sur un texte de cette série (V. n° 3).

58. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,02.

SATVRNO
ALERIVS · PARD

Saturno [Aug(usto) sac(rum).] Valerius Pard[alus....

59. — Fragment d'une stèle en marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,05. — Inscription gravée entre deux colonnes.

S
NE
L · VETI
FELI

S[aturno... Balcara]ne[si sacrum.] P. Vet[tius.....] ? Feli[x].....

3.° Fragments divers.

60. — Fragments rapportés d'une plaque de marbre blanc. Epaisseur impossible à déterminer à cause des brisures. — Hauteur des lettres 0,033.

AT
DIVSI
CERDOS
.AS

S]at[urno Augusto sacrum... Mo]dius ou *Clau]dius... sa[cerdos [v(otum)] l(ibens) a(nimo) s(olvit).*

61. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,036; haut. des lettres 0,03.

A S
IVS · FORTVNATVS
OS ·

[S(aturno) B(alcaranensi)] A(u-

gusto) *s*(*acrum*). ......*ius Fortunatus* [*sacerd*]*os*.

62. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,042; haut. des lettres 0,024.

ICR
S · FELIX
SOLVIT

Au-dessous de l'inscription, débris indistinct d'une figure gravée au trait.

[*Saturno Augusto s*]*acr*(*um*). .....*s Felix* [*votum*] *solvit*.

63. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,012.

O · AVG · BA
NSI LIBEN
VOTVM SOL

[*Saturn*]*o Aug*(*usto*) *Ba*[*lcarane*]*nsi liben*[*s animo*] *votum sol*[*vit*....

64. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,02.

RNO
AV
ERI
RDO

Satu]*rno* [*Balcar.*] *Au*[*g*(*usto*) *sac*(*rum*)] *Val*]*eri*[*us*... *sace*]*rdo*[*s*...

65. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,012 à 0,014.

S · FELIX
OLVIT
IBE

...*s Felix* [*votum s*]*olvit* [*animo l*]*ibe*[*ns*.

66. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,021.

AVG · SAC
FELIX · SAC ·
LIBENS

Saturno] *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*)....... *Felix sac*(*erdos*) [*votum*] *libens* [*animo solvit*].

67. — Fragment d'une plaque de marbre blanc, en deux morceaux. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,027.

O AV
ENSI · SAC
GALLICVS

Saturn]*o Au*[*g*(*usto*) *Balcaran*]*ensi sac*(*rum*)........ *Gallicus*...

68. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03.

S
STIAN
OL · V

[*S*(*aturno*) *A*(*ugusto*)] *s*(*acrum*)... ....? *Fau*]*stian*[*us libes animo s*]*ol*(*vit*) *v*[*ot*(*um*)].

69. — Fragment d'une stèle en pierre. — Larg. 0,36 ; ep. 0,037 ; haut. des lettres 0,06.

AC
N I V S ƒ I
D V S
V S L A

?....*nius Fidus v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

70. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,038 ; haut. des lettres 0,02 ; dernière ligne 0,012.

R T V N A
· S · L · A

Au-dessous de l'inscription qui était gravée entre deux colonnes, traces d'un bas-relief : on distingue encore une tête.

..... *Fo*]*rtuna*[*tus..... v*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

71. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,046 ; haut. des lettres 0,03 à 0,04. — Lettres très frustes.

N I V S S A
I B E S A N I
V O T

.....*nius sa*[*cerdos*] *ou Sa*[*turninus*] [*l*]*ibes ani*[*mo solvit*] *vot*[*um*].

72. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,029 ; haut. des lettres 0,025.

N E N S I
V M · S O L V

? *Balcara*]*nensi*.... [*vot*]*um solv*[*it*...

73. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,05 ; haut. des lettres 0,036.

M N O
V O T

....*do*]*mno* [*Saturno*] *vot*[*um solvit libens animo*].

74. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028 ; haut. des lettres 0,02.

S A C R V
S · P V D E

[*Saturno Augusto*] *sacru*[*m*]......... *s Pude*[*ns*....

75. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035 ; haut. des lettres 0,027.



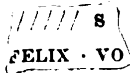
? *Saturno*] *Au*[*g*(*usto*) *sac*(*rum*)].
.... *Sallu*]*stius* ou *Aufu*]*stius*....

76. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025 ; haut. des lettres 0,02.



C. Anto[*nius*.....

77. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04 ; haut. des lettres 0,025. — Lettres très frustes.



..... *Felix vo*[*tum solvit*....]

78. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04 ; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée : partie gauche.



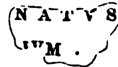
? *B*[*alcaranensi aug. sac*(*rum*)].
L. A........ *so*....

79. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,015 ; haut. des lettres 0,046.



.... *sa*]*c*(*rum*)........ *s Quie*[*tus*......

80. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,044 ; haut. des lettres 0,025.



..... *fortu*]*natus* [..... *ob sacerdo-t*]*ium* ?

81. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,031 ; haut. des lettres 0,025.



.... *cre*]*scen*[*s*... *v*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) [*a*(*nimo*)].

82. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,032 ; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée : partie droite.

SAC
ELIX

[*Saturno*...] *sac*(*rum*). [....... *F*]*elix*.

83. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,015 ; haut. des lettres 0,021.

S FE
VOT

.....*s* *Fe*[*lix*.....] *vot*[*um solvit*...

84. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02 ; haut. des lettres 0,025.

S
CTOR

...*s* ..... [*Vi*]*ctor*.....

85. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03 ; haut. des lettres 0,032.

ACRV
VNIA
OS

[*Saturno*.... *s*]*acru*[*m*...... ? *J*]*unia*-[*nus*..... *sacerd*]*os*...

86. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,052 ; haut. des lettres 0,038.

NLIVS
LLIAN

Ma]*nlius*..... [? *Tu*]*llian*[*us*.....

87. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,025 ; haut. des lettres 0,02.

IS
VRINVS

Au-dessous de l'inscription, encadrement, puis traces de bas-relief.

? *Aug*]*urinus*.

88. — Fragment de pierre calcaire. — Ep. 0,033 ; haut. des lettres 0,035.

VCN
RICAT

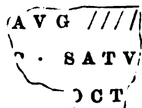
.... *Ext*]*ricatu*[*s*....

89. — Fragment de pierre calcaire. — Ep. 0,05 ;

NIN
V

? *Satur*]*nin*[*us*....] *v*[*otum*....

90. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,034; haut. des lettres 0,02.



[*Saturno*] *Aug*(*usto*) ? [*sac*(*rum*)] ..... *s. Satu*[*rninus*...]... ? *oct*...

Il est possible que les quelques lettres, à peine visibles à la dernière ligne, soient les débris d'une date consulaire, et doivent se lire: *oct*(*obres*).

91-92. — Deux fragments qui paraissent concorder, par l'épaisseur de la pierre, la hauteur des lettres, et la séparation des mots en groupes de deux lettres — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,05.

n° 91.

ER · VI ·

n° 92.

VS
· OR ·
S

Peut-être peut-on disposer ces deux morceaux de la manière suivante et lire:

SER · VI · LI · VS
VI · CT · OR ·
SA · CE · RD · OS

93. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,025.

SA
SABIN

? [*Saturno Augusto*] *sa*(*crum*)...... *Sabin*[*us* ou *ianus*].

94. — Fragments menus d'une plaque de marbre blanc.

P AFRI

P. Afri[*canus*......

95. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,019; haut. des lettres 0,02.

INGE

... *Inge*[*nuus*....

96. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028;

haut. des lettres 0,024. — Inscription encadrée : partie droite.

SAL ·

Probablement, terminaison d'un surnom d'origine numide, comme Hiempsal.

97. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03 ; haut. des lettres 0,02.

CIS · F

Peut-être faut-il lire [*Bari*]*cis f*(*ilius*), ou quelque chose d'analogue.

4° Dates et fragments de dates consulaires (1).

98. — Fragments rapportés d'une stèle en marbre. — Ep. 0,045 ; haut. des lettres 0,04. — Inscription gravée entre deux colonnes partie droite.

VS
IVM
S
G · III ET
ATO COS
IAS

a. 167.

......*us* [*ob sacerdot*]*ium* [*v*(*otum*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*)] *s*(*olvit*). [*Imp. Cæs. L. Aurelio Vero Au*]*g. tertium et* [*M. Ummidio Quadr*]*ato co*(*n*)*s*(*ulibus*)..... *ias.*

Beaucoup d'empereurs ont été trois fois consuls, et les noms de leurs collègues sont connus. La seule date possible est l'année 167, où L. Verus fut consul avec M. Ummidius Quadratus.

99. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03 ; haut. des lettres 0,017. — Inscription gravée entre deux colonnes, partie gauche.

(1) Toutes les dates certaines se rapportent à la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne (166-195) ; lorsqu'il a fallu choisir entre plusieurs dates possibles assez éloignées les unes des autres, je me suis prononcé de préférence pour les dates les plus voisines de cette époque.

SATVI
REDDIDI
ANIMO
L · SERGI a. 168.

Satur[no domino?] reddidi[t votum] animo [libens]. L. Sergio [et Aproniano cos].

Le formule *votum reddere*, quoique beaucoup moins usitée que *votum solvere*, existait dans la langue latine (De Vit, Lexicon, au mot Votum). Les Fastes Consulaires ne font connaître qu'un seul L. Sergius, dont ils signalent seulement le second consulat, en 168. La date du premier consulat est restée jusqu'à présent inconnue.

100. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03. — Dernières lignes d'une inscription gravée entre deux colonnes.

POL
AP a. 176.

Pol[lione et] Ap[ro iterum consulibus].

T. Pomponius Proculus Vitrasius Pollio et M. Flavius Aper furent consuls en 175; ils l'étaient tous les deux alors pour la seconde fois.

101. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,025.

AVG
O · BVRRO · C
ENIVS · CRE
O · LIBENS · A
III · NON a. 181.

[Imp. Caes. Commodo] Aug(usto) [tertium et L. Antisti]o. Burro C[onsulibus......] enius Cre[scens... vot]o libens a[nimo solvit]. III Non[as.....

Il ne peut y avoir de doute pour la restitution de ce texte. Le seul consul connu qui ait porté le cognomen de Burrus est L. Antistius Burrus Adventus, qui fut le collègue de l'empereur Commode pendant son troisième consulat, en 181.

102. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,011; haut. des lettres 0,014.

CEI
RR a. 181?

....sa]cer[dos...... .... et B]urr[o consulibus.

Ce débris est peut-être un fragment de date consulaire. Dans ce

cas la seule date possible est l'année 181.

103. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,022 à 0,027.

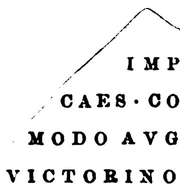


a. 182.

.... *Mamer*[*tino et*] *Rufo* [*consulibus*].

Petronius Mamertinus et Q. Tineius Rufus furent consuls en 182 (Cf. n° 13).

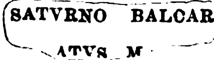
104. — Fragment supérieur d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,012. — Dans le fronton triangulaire, brisé à droite.



a. 183.

Imp. Cæs. Co[*m*]*modo. Aug.* [*IV et*] *Victorino* [*II cos*].

Au-dessous, l'inscription votive.



Saturno Balcar[*anensi*....

Haut. des lettres 0,032.

C. Aufidius Victorinus, consul pour la deuxième fois, fut le collègue de l'empereur Commode pendant son quatrième consulat en 183.

105. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Larg. 0,32; ép. 0,02; haut. des lettres 0,031.



COS · V · L · S a. 184.

Marullo [*et A*]*eliano co*(*n*)*s*(*ulibus*) *v*(*otum*) *l*(*ibenter*) *s*(*olvit*).

L. Cassonius Eggius Marullus et Cn. Papirius Aelianus furent consuls en l'année 184.

106. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,021 à 0,025.





ET GLABRION a. 186.

15. K(*a*)*l*(*endas*) *No*[*vembres*]. *Im*(*p*). *Commodo* [*Aug. V*] *et Glabrion* [*e II cos*].

M. Acilius Glabrio, consul pour la seconde fois, fut le collègue de l'empereur Commode pendant son cinquième consulat, en 186. — Le quinzième jour avant les calendes de novembre correspond au 18 octobre. Deux autres textes (r. Klein, *Fasti Consulares*), portant les noms des mêmes consuls, sont datés du mois de novembre.

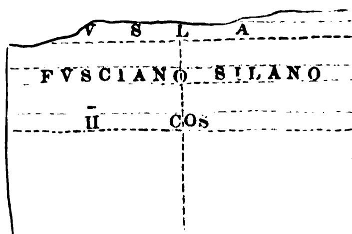
107. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,028. — Inscription encadrée, partie gauche.

V · S
L · BRVT
L · ROS a. 187.

.... *v(otum) s(olvit)* [*libens animo*]. *L. Brut*[*tio et*] *L. Ros*[*cio cos*].

La restitution est certaine; L. Bruttius Crispinus et L. Roscius Aelianus furent consuls ensemble en 187.

108. — Fragment inférieur d'une très belle plaque de marbre blanc. — Larg. 0,30; ép. 0,027; haut. des lettres 0,027. — Traits visibles pour la régularité des lignes et pour la symétrie de l'inscription.

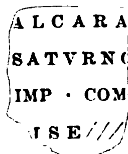


a. 188.

... *v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo). Fusciano (et) Silano iterum co(n)s(ulibus).*

Le sigle II (iterum) s'applique aux deux consuls; on le sait par d'autres documents: C. I. L. VI, 1980; VII, 340. Seïus Fuscianus et M. Servilius Silanus furent tous deux consuls pour la seconde fois, en 188.

109. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut des lettres 0,035.



a. 190.

B]*alcara*[*nensi*] *Saturno* [*Augusto sacrum*]. *Imp(eratore) Com*[*modo Aug(usto) VI*] *et Se*[*ptimiano co(n)s(ulibus)*].

Parmi tous les collègues de consulat de l'empereur Commode, le

seul dont le nom puisse concorder avec les traces de lettres de la dernière ligne, est M. Petronius Sura Septimianus, qui fut consul avec l'empereur en l'an 190.

110. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,045 ; haut. des lettres 0,013 à 0,02.

AVG . SA
ET MAVRICO CO
NIALIS
MVTV///

a. 191.

Saturno] *Aug*(*usto*) *sa*[*c*(*rum*). *A-proniano*] *et Maurico Co*[(*n*)*s*(*ulibus*)...... *? ge*]*nialis*..... *Mutu*.....

La restitution est certaine ; car le cognomen Mauricus n'a été relevé qu'une seule fois dans toute la série des fastes consulaires de l'epoque impériale..... Pedo Apronianus et M. Valerius Bradua Mauricus furent consuls en l'année 191. — A la dernière ligne on peut supposer l'existence d'un nom dérivé de la racine punique *Mutun* comme *Mutunbal* ou quelque cognomen analogue.

111. — Fragment inférieur d'une plaque de marbre blanc. — Larg. 0,38; ép. 0,023; haut. des lettres de 0,02 à 0,025.

LIBENS · ANIMO · IIII · K · MAI
TERTVLLO · ET · CLEMENTE · COS ·

a. 195.

Au-dessous de l'inscription, scène intacte en très bas relief: à gauche, l'un au-dessus de l'autre, un taureau procumbens et un bélièr ; à droite près d'un autel carré embrasé, un homme vêtu d'un long manteau tenant de la main gauche une boîte à parfums, et la main droite étendue sur l'autel.

[*votum solvit*] *libens animo. IIII K*(*alendas*) *Mai*(*as*), *Tertullo et Clemente Co*(*n*)*s*(*ulibus*).

Les Fastes consulaires nous donnent : pour l'année 158, Ser. Sulpicius Tertullus, et Q. Tineius Sacerdos Clemens; pour l'année 195, Scapula Tertullus, et Tineius Clemens. Mais d'autre part, lorsqu'il s'agit des consuls de l'année 158, presque tous les documents donnent la formule, *Tertullo et Sacerdote*, tandis que les consuls de l'année 195 sont appelés *Tertullus et Clemens*. Cette stèle doit donc être datée sans hésitation de l'année 195. Le qua-

trième jour avant les calendes de Mai, correspond au 28 avril.

112. — Fragment inférieur d'une stèle en pierre. — Largeur 0,25; ép. 0,05; haut. des lettres de 0,017 à 0,03.

...RD S · V · S ·
A VI IDVS DEC
M · SERGIO ET ?
SILANO CoS

... *sace]rdos v(otum) s(olvit)* [*l(ibens)*] *a(nimo). VI Idus Dec(embres) M. Sergio et Silano Co(n)s(ulibus).*

Les Fastes consulaires ne signalent aucun consulat ainsi désigné. Sous l'empire on ne connaît qu'un seul consul portant le gentilice de Sergius; c'est L. Sergius Paullus, qui fut consul pour la seconde fois en 168, sans que l'on sache d'ailleurs en quelle année il le fut pour la première fois. Le collègue de L. Sergius pendant son second consulat fut. L. Venuleius Apronianus. — Parmi les consuls assez nombreux qui portent le surnom de Silanus, aucun n'a eu pour collègue un Sergius. D'autre part en 188, M. Servilius Silanus fut consul pour la seconde fois, sans que l'on connaisse la date de son premier consulat.

L'inscription est datée du mois de décembre; les deux consuls qu'elle mentionne sont peut-être suffects, et l'on peut admettre que le Silanus nommé sur ce texte est le même qui fut consul pour la seconde fois en 188: si c'était en effet quelqu'un des autres, la formule *iterum* devrait se trouver soit sur ce texte, soit dans les Fastes. Il n'est pas possible de fixer avec plus de précision la date fournie par ce document. Le 6me jour avant les Ides de décembre correspond au 8 décembre (1).

(1) Dans les *Fasti Saliorum Palatinorum* (C. I. L. VI, 1979) figure en l'année 189 un P. Martius Sergius Saturninus; d'autre part, dans le même document, sont cités L. Antistius Burrus pour l'année 177, et M. Petronius Sura Septimianus pour l'année 179. — Or L. Antistius Burrus fut consul en 181 et M. Petronius Sura Septimianus en 190. Ne peut-on pas, par analogie, supposer que P. Martius Sergius obtint lui aussi le consulat? Dans ce cas la date de l'inscription se place entre 180 et 188, et l' M. de l'avant-dernière ligne est expliqué.

113. — Fragment inférieur d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,027.

T RISCO · C·S a. 169 ou a. 196.

.... *et*] *Prisco co*(*n*)*s*(*ulibus*).

Plusieurs dates sont possibles: En 169, Q. Pompeius Q. f. Senecio Sosius Priscus fut consul avec P. Caelius Apollinaris; en 196 L. Valerius Messalla Thrasea Priscus eut pour collègue. C. Domitius Dexter, consul pour la seconde fois; enfin l'on sait qu'un certain T. Caunius Priscus, d'ailleurs inconnu, fut consul désigné en 186. Cette dernière date est la moins probable. L'inscription doit donc être rapportée à l'année 169 ou à l'année 196.

114. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,027; hauteur des lettres 0,022.

SEPTI
BINO C a. 194?

Je propose de lire:
Imp. Caes. L] *Septi*[*mio... et D. Clodio Al*]*bino C*[*o*(*n*)*s*(*ulibus*)].

Cette interprétation reste douteuse pour deux raisons: à la dernière ligne, on peut lire sur la pierre ....RIANO tout aussi bien que ....BINO; en outre il faudrait Al]bino II, ce qui n'existe certainement pas dans le texte. Néanmoins la lecture ci-dessus est la seule qui concorde à peu près avec les renseignements que nous connaissons sur les consulats des Septimii.

115. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,032.

G VI
O C·S
IDVS a. 190.

[*Imp. Commodo Au*]*g VI* [*et Septimian*]*o Co*(*n*)*s*(*ulibus*)........ *ibus*.

L'empereur Commode fut consul pour la sixième fois en 190 avec M. Petronius Sura Septimianus. (Voir plus haut n° 109 — il est peu probable que ces deux fragments soient les morceaux d'une même stèle; l'epaisseur de la plaque de marbre et la hauteur des lettres ne concordent pas suffisamment). D'autres empereurs, Auguste, Vespasien, Titus, Domitien, Trajan, Gallien exercèrent le consulat six fois ou davantage;

mais toutes les dates certaines, données par les stèles du Bou-Kourneïn se rapportant à la même époque, il est fort raisonnable de ne pas s'en écarter trop dans la restitution des textes incomplets ou douteux.

116. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,029.

MI
DRATO C a. 156?

Dernières lignes d'une inscription.

Ae]*mi*[*liano et Qua*]*drato C*[*o*(*n*)-*s*(*ulibus*)].

Parmi les consuls qui portèrent le cognomen de Quadratus, celui qui me paraît le mieux convenir à ce fragment est A. Avillius Quadratus, qui fut consul en l'an 156 avec Strabo Aemilianus. (Act. Arval, a. 156): dans cette hypothèse les deux lettres MI de la première ligne trouvent leur explication. Il n'en serait pas de même pour l'année 142, où L. Statius Quadratus fut consul avec L. Cuspius Rufinus, ni pour l'année 167 ou M. Ummidius Quadratus fut le collègue de L. Aurelius Verus.

117. — 2 Fragments formant la partie inférieure d'une grande plaque de marbre blanc. — Larg. 0,32; ép. 0,037; haut. des lettres 0,019. — Les traits destinés à assurer la régularité des lignes sont encore visibles sur le texte.

K I V
C O N D I
O II C O S

.... *K*(*alendas*)· *Ju*[*lias ou nias*]..... *et*] *Condi*[*an*]*o iterum Co*(*n*)*s*(*ulibus*).

L'on connaît deux consuls du nom de Condianus: Sex. Quintilius Condianus qui eut pour collègue en 151 Sex. Quintilius Maximus et Sex. Quintilius Condianus qui fut consul en 180 avec Bruttius Præsens. Quoique les deux personnages mentionnés portent le même prénom, le même gentilice et le même surnom, aucun document ne nous permet de croire que ces deux personnages soient un seul et même individu; nulle part, sauf sur l'inscription ci-dessus, le nom de Condianus n'est suivi de la mention $\overline{II}$. En 180, Bruttius Præsens était

consul pour la seconde fois; faut-il croire que le lapicide s'est trompé, et qu'il a transporté après le nom du second consul une mention qui ne s'appliquait qu'au premier? L'hypothèse est possible. Ce qui est certain, c'est que d'une part l'inscription est antérieure à l'année 151, date à laquelle le nom de Condianus apparaît pour la première fois dans les Fastes consulaires et que d'autre part elle ne peut pas être postérieure à l'année 183, l'empereur Commode ayant alors fait périr toute la famille des Quintilii (Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 232).

118. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,014. — Lettres très peu distinctes.

a. 180?

MACRIN
ID
L AEMILIO a. 182?

Macrin[*us*....] *id*[*ibus*..... ?] *L. Aemilio* [*et Severo ? consulibus*].

Le texte étant par lui-même douteux, je ne propose la lecture ci-dessus qu'avec beaucoup de réserve. Plusieurs Aemilii furent consuls au second siècle de l'ère chrétienne. L. Aemilius Macer Saturninus, consul désigné en 174. — .... Aemilius Juncus, suffect en 182 ou 183. — C'est peut-être de ce dernier qu'il s'agit sur l'inscription.

119. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,036; haut. des lettres 0,035. — Inscription encadrée, partie gauche.

PR · N a. 166
POL ou a. 176?

Pr(*idie*) *N*[*onas*.....] *Pol*[*lione et* (*Apro ou Pudente*) *co*(*n*)*s*(*ulibus*)].

Parmi les dates possibles, les deux plus probables sont l'année 166, où L. Fufidius Pollio fut consul avec Q. Servilius Pudens (voir n° 17), et l'année 176, où T. Pomponius Vitrasius Pollio eut pour collègue M. Flavius Aper (voir n° 100).

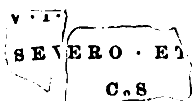
120. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres de 0,02 à 0,025.

M ANNIO
DVS · IVL ·
OSVS VO a. 201?

.... *et*] *M. Annio* .... *i*]*dus Jul*(*ias*)........ *osus vo*[*tum ?*].

Il s'agit peut-être de M. Annius Flavius Libo, consul en 284 avec L. Fabius Cilo.

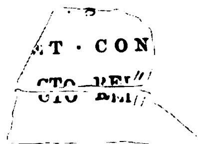
121-122. — Deux fragments paraissant se raccorder. — Ep. moyenne 0,04; haut. moyenne des lettres 0,033.



..... *Severo et* [?] *co*(*n*)*s*(*ulibus*).

Il ne peut être ici question de l'empereur Septime Sévère, tout au moins pendant son règne. Néanmoins plusieurs dates sont possibles. En 155, C. Julius Severus fut consul avec M. Junius Rufinus Sabinianus; en 171, sont consuls T. Statilius Severus et L. Alfidius Herenniañus; puis en 182, en 189, en 190, furent consuls suffects Atilius Severus — Severus — L. Septimius Severus; mais ces derniers renseignements nous sont donnés par les auteurs, et les noms de ces trois consuls ne se sont encore trouvés sur aucun document épigraphique. J'incline donc à dater l'inscription ci-dessus plutôt de 155 ou de 171.

123-124. — Deux fragments paraissant concorder. — Ep. 0,017; haut. des lettres 0,03.



(Dernières lignes). [*libens animo votum*] *s*(*olvit*)........ *et Con*[*diano co*(*n*)*s*(*ulibus*]...... ? *o*]*cto*(*bres*).... ?

Cette inscription est datée soit de l'année 151, soit de l'année 180. (Voir plus haut, n° 117).

125. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,045. — Lettres très allongées.



.... *A*]*urelio*... ? ...... *Kal*(*endas*)...

Les consulats des Aurelii, M. Aurelius Verus (l'empereur Marc-Aurèle) et L. Aurelius Verus sont des années 140, 145, 154, 161 et 167. C'est sans doute à l'une de ces années qu'il faut attribuer le fragment ci-dessus.

126. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,03.

...S ANIMO
...ETO · II a. 215?

liben]s animo [votum solvit. La]
eto iterum..........

La restitution la plus vraisemblable est celle de *Laeto iterum*. L'on connaît en effet un Maecius Laetus, qui fut consul pour la seconde fois en l'an 215 apr. J.-C., sans que l'on connaisse d'ailleurs son premier consulat. Son collègue en l'an 215 fut Sulla Cerealis.

127. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025;

. NC
VLLO E

..... *no..... ullo e[t...*

Il semble bien qu'à la dernière ligne se trouve un fragment de date consulaire. Les noms terminés en *ullus* ne sont pas très nombreux dans la liste des consuls. L'on trouve au premier siècle de l'ère chrétienne un Q. Junius Marullus, consul suffect en 62, et un L. Valerius Catullus consul en 73; puis, dans la seconde moitié du deuxième siècle: M. Valerius Homullus, consul en 152 avec M. Acilius Glabrio, Ser. Sulpicius Tertullus consul en 158 avec Q. Tineius Sacerdos, L. Cossonius Marullus consul en 184 avec Cn. Papirius Aelianus, et en 195 Scapula Tertullus avec Tineius Clemens. C'est l'une de ces quatre dernières dates qui est la plus probable.

128. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,02.

ET · ODVL

... *et Odul[o....*

Le cognomen Odulo n'existe à ma connaissance, sur aucun monument publié; en 1890, je l'ai relevé sur une tombe chrétienne en mosaïque du cimetière chrétien de Thabraca (Tabarka). Comme cette épitaphe est encore inédite, je la reproduis ici:

VICTOR O
DVLO VIC
IN PAC LI

Victor Odulo vic(sit) in pac(e) 51 (annos).

Dans ces conditions, il me paraît difficile de considérer le fragment... *et Odul(o)* comme un débris de date consulaire. Il est peut-

être préférable d'y voir la formule habituelle des sobriquets: [*qui*] *et Odul*[*o*...]

129. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035. — Dernière ligne d'une inscription:

SATVR

Au-dessous des lettres, encadrement, puis traces de bas-relief.

Satur[*nino et Gallo co*(*n*)*s*(*ulibus?*)]

Peut-être fragment de date consulaire: parmi les diverses dates possibles, la plus vraisemblable paraît être l'année 198, où Saturninus et Gallus furent consuls; aucun document ne mentionne leurs prénoms ni leurs gentilices.

130. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,018. — Dernière ligne d'une inscription.

NO

Au-dessous des lettres, encadrement.

A cause de la place occupée dans le texte par ces quelques lettres, il est raisonnable d'y voir la fin au nom d'un consul; mais les éléments font défaut pour dater ce fragment avec quelque précision.

131. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03. — Dernière ligne d'une inscription.

RNO

C'est peut-être encore la fin d'un nom de consul: [*Pate*]*rno*, ou [*Mate*]*rno*. Il y eut en 185 un consul, M. Cornelius Maternus. Cette date est vraisemblable. L'on ne connaît de consuls du nom de Paternus, que dans la seconde moitié du troisième siècle.

D'autre part, comme la place des différentes formules, dont se compose tout ex-voto, n'est pas constante dans la série du Dj. Bou-Kourneïn, il se peut que la lecture la plus simple soit: [*Satu*]*rno*.

132. — Fragment inférieur d'une plaque de marbre blanc en 2 morceaux. — Ep. 0,031; larg. 0,29; haut. des lettres de 0,027 à 0,03.

O II ET ERD
ACEM II COS

... *o iterum et E..rd....acem iterum co*(*n*)*s*(*ulibus*). ??

Evidemment date consulaire, mais le nom qui subsiste ne s'applique à aucun personnage connu.

133. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,03; haut. des lettres de 0,027 à 0,03.



.... *mart(ias)*..... *o iterum et* ...... *co*[(*n*)*s*(*ulibus*]. ?

Débris de date consulaire, trop mutilé pour pouvoir être restitué. Les deux seuls détails certains, c'est que l'un des deux consuls l'était pour la seconde fois, et que ce n'était pas un empereur. Néanmoins beaucoup de dates sont encore possibles (entre 140 et 200, les années 146, 162, 168, 173, 176, 188, 196, 199).

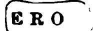
134. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut des lettres de 0,017 à 0,02. — Lettres peu visibles.



.... *sa*]*crum.* ? *Q. f*(*ilio*) *iterum et* .... *K*]*al*(*endas*). *De*[*cembres*].

Débris de date consulaire. L'état matériel du texte rend téméraire tout essai de restitution.

135. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,015.



....*ero*....

Peut-être débris du nom d'un consul ?

136. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,014; haut. des lettres 0,01.



? *Im*(*peratore*)....

137. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée, partie gauche.



ani]*mo*[*libens votum solvit*]. *Im*-[*p*(*eratore*.....

138. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,034;

haut. des lettres 0,025. — Dernière ligne d'une inscription:

IAN

.... *Jan[uarias....*

139. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,029. — Dernière ligne d'une inscription.

L · IAN

Au-dessous des lettres, fragment de bas-relief où l'on distingue la tête d'un taureau près d'un autel embrasé.

.... *Ka]l(endas). Jan[uarias....*

140. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,025 et 0,033.

ND · IVNI

.... *Kale]nd(as). Juni(as).......*

141. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,037; haut des lettres 0,03.

S · SACER
K · IVN

.....s. sacer[dos.....] K(alendas) Jun[ias....

142. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,013; haut. des lettres 0,017. — Dernière ligne d'une inscription.

· IVL C S .....

Au-dessous des lettres, tête de bœuf gravée au trait.

.... *Jul(ias) Co(n)s(ulibus)* .....

143. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,029; haut. des lettres 0,022. — Dernière ligne d'une inscription.

K · IV

Au-dessous des lettres, bas-relief représentant un bélier.

.... *K(alendas) Ju[lias....* ou *Ju[nias.*

144. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,015 à 0,017.

S · VOTVM
BENS ANI
KAL · AVG ·

...s. votum [solvit li]bens ani[mo....] Kal(endas). Aug(ustas) .....

145. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0.03. — Dernière ligne d'une inscription.

AVG

Au-dessous des lettres, fragment de bas-relief représentant un mouton à droite d'un petit autel carré embrasé.

...... *Aug(ustas)*......

146. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,019. — Au-dessus de l'inscription, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne.

OCTOBRES
S · ASCLEPI
V S
II ET V

..... *octobres* ...... *s. Asclepi*[*ades*....] [*l*(*ibens*) *a*(*nimo*)] *v*(*otum*) *s*(*olvit*)... [*Imp. Commodo*] *Iterum et V*[*ero cos.*) ?

Bien que les éléments fournis par le texte soient peu de chose, il n'est pas impossible de restituer la dernière ligne. Des deux consuls, celui qui est nommé le premier exerce la charge pour la seconde fois, et le nom du deuxième commence selon toute apparence par un V. Or en 179 l'empereur Commode était consul pour la seconde fois, et avait pour collègue P. Martius Verus; on peut donc supposer qu'il y avait à la dernière ligne :

IMP. COMMODO II ET VERO II COS.

(Klein, *Fasti Consulares*, p. 81).

147. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,028.

S ·
OCTBR

[*libens animo votum*] *s*(*olvit*) .... *oct*(*o*)*br*[*es*....

148. — Fragment inférieur d'une plaque de marbre blanc. — Larg. 0,34; ep. 0,04; haut. des lettres 0,021.

K · OCTOBR ·

Au-dessous des lettres, bas-relief intact représentant un autel carré embrasé entre un taureau à gauche et un bélier à droite.

..... *K*(*alendas*) *otcobr*(*es*).

149. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,032.

K · OC

... *K(alendas) Oc[tobres...*

150. — Fragment d'une plaque de marbre blac. — Ep. 0,025. — Dernière ligne d'une inscription.

OCTO

Au-dessous des lettres, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant un taureau.

... *Octo[bres....*

151. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,019.

BES
XV · K

li]bes [animo votum solvit].X V K[alendas....]

152. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; hauteur des lettres 0,021 et 0,025.

VIIII · I
TIVS · SA

VIII. I(dus) [...] .... tius Sa[turninus ?]

153. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,026.

· III ·

Débris de date.

154. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,03. — Inscription gravée entre deux colonnes. partie gauche.

III ·

Débris de date.

155. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,026.

COS

.... *Co(n)s(ulibus).*

Fin d'une date consulaire.

156. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,033. — Dernière ligne d'une inscription:

II . E

... *iterum e*[*t*.....

Débris de date consulaire.

5° Fragments relatifs aux noms de la divinité ou à la formule de dédicace.

157. — Fragment supérieur d'une stèle en pierre. — Larg. 0,29; ép. 0,07; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée.

SATVRNO
BALCARAN
ESI · AVG · SAC
SACER

Saturno Balcaranesi Aug(*usto*) *sac*(*rum*). *Sacer*[*dos*....

158. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03.

NO · AVG
CTO

Satur]*no Aug*(*usto*) [*San*]*cto*........

159. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,037. — Au-dessus de l'inscription, représentations gravées au trait: de gauche à droite, un disque, une étoile, un buste de Saturne voilé surmonté d'un croissant et d'une étoile.

S · B · A

S(*aturno*) *B*(*alcaranensi*). *A*(*ugusto*) [*s*(*acrum*)).

160. — Fragment supérieur d'une plaque de marbre blanc. — Larg. 0,26; ép. 0,023; haut. des lettres 0,02. — L'inscription est gravée entre deux colonnes d'une facture assez grossière. Au-dessus bas-relief intact: à gauche, le soleil radié, sortant de l'Océan; auprès de lui, le fouet; au centre Saturne voilé entre la patère et la faucille; à droite la lune, la tête surmontée d'un croissant;

auprès d'elle, une torche. Relief peu accusé.

SATVRNO · B
RANESI ·
DVO

Saturno Bal[*cara*]*nesi. A*[*ug*)*usto*). *sac*(*rum*)]. *D Vo ?......*

161. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,025.

DEO SAT
BALCARANE

Deo Sat[*urno*] *Balcaran*[*esi Aug*(*usto*)].

162. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,085; haut. des lettres 0,025.

O BALC
RANESI

Au-dessous de l' inscription deux palmes.

[*Saturn*]*o Balcaranesi.*

163. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,08; haut. des lettres 0,028.

SATVRNO AVG S

Saturno Aug(*usto*) *s*[*ac*(*rum*)].

164. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,027.

O · BAL
SACR
S · PRI

[*Saturn*]*o Bal*[*car*(*anesi*). *Aug*(*usto*)] *sacr*(*um*) .....*us Pri.....*

165. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,031. — Au-dessus de l'inscription, bas-relief très peu prononcé: une tête de bœuf entre une faucille et une patère.

S A S

S(*aturno*) *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*).

166. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,035.

SATVRNO
AVG · SACR
M · ANNIVS FABI

Saturno Aug(*usto*) *sacr*(*um*). *M. Annius Fabi*[*anus*] *?*

167. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,032; haut. des lettres 0,028. — Au-

dessus de l'inscription, encadrement puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne.

SATVRNO
ANESI SAC

[*Domino*] *Saturno* [*Balcar*]*anesi sac*(*rum*).

168. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,055; haut. des lettres 0,04. — Inscription encadrée: partie supérieure droite.

B · A · S

[*S*(*aturno*)] *B*(*alcaranensi*) *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*).

169. — Fragment supérieur d'une stèle en marbre blanc. — Ep. 0,07. — Au-dessus de l'inscription, fronton triangulaire.

SATVRNO
AVG · SACR

Saturno Aug(*usto*) *sacr*(*um*).

170. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,043. — Dans un fronton triangulaire:

S B A S

S(*aturno*) *B*(*alcaranensi*) *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*).

171. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,02. — Au-dessus de l'inscription, se voit la partie gauche d'un buste de Saturne voilé.

S A T V
C A R A
A V G

Satu[*rno. Bal*]*cara*[*nensi*]. *Aug*(*usto*) [*sac*(*rum*)].....

172. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,027. — Inscription encadrée; au-dessus, un fronton. Partie supérieure droite.

VG · SAC
NENSI

[*Sat*(*urno*). *A*]*ug*(*usto*) *sac*(*rum*) [*Balcar*]*anensi*.....

173. — Fragment d'une plaque de marbre blanc en deux morceaux. — Ep. moyenne 0,035; haut. des lettres 0,04.

D · S · B ·
A P V

D(*eo*) ou *D*(*omino*) *S*(*aturno*) *B*(*alcaranesi*) [*A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)]. *A Pu*....

174. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,026; haut. moyenne des lettres 0,02. — Inscription encadrée par trois moulures : partie supérieure droite.

O
E S I
C

[*Saturn*]*o* [*Balcaran*]*esi* [*Aug*(*usto*) *sa*]*c*(*rum*).

175. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,031.

O
E N
R

[*Saturn*]*o* [*Balcaran*]*en*[*si Aug*(*usto*) *sac*]*r*(*um*).

176. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,047.

DEO

Deo [*Saturno* etc......

177. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,041; haut. des lettres 0,035.

NO DEO SACI

[*Satur*]*no deo sacr*[*um*....

178. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,07. — Lettres à peine visibles.

S A T
B A L

Sat[*urno*]... *Bal*[*caranensi*....

179. — Fragment d'nne plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,031. Au-dessus de l'inscription gravée entre deux colonnes, bas-relief : à gauche, image du soleil radié avec le fouet; au centre buste de Saturne avec la patère à gauche; partie droite brisée.

S A T V R
B A

Satur[*no Aug*(*usto*)] *Ba*[*lcaranesi sac*(*rum*)].

180. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,065; haut. des letrres 0,031. — Au-dessus de l'inscription, gravés au trait, au centre un croissant, à droite une étoile rayonnante. — La partie gauche est brisée.

BAL · SAC
O

[*Sat*(*urno*) *Aug*(*usto*)] *Bal*(*caranensi*) *sac*(*rum*).....

181. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,026.

SAT
BALCARA

Sat[*urno Aug*(*usto*)] *Balcara*[*nensi sac*(*rum*)].

182. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,032.

NO · AVG ·
CR

[*Satur*]*no*. *Aug*(*usto*) [*sa*]*cr*(*um*).

183. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,024. — Au-dessus de la première ligne, encadrement.

CARAN
ACR
VNATV.

[*Saturno Bal*]*caran*[*ensi Aug*(*usto*) *s*]*acr*(*um*)....... *Fort*]*unatus*....

184. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,033.

S · A ·

S(*aturno*). *A*(*ugusto*).....

185. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,035.

SAT
NO
CAR

Sat[*ur*]*no* [*Bal*]*car*[*anensi*.....

186. — Fragment supérieur d'une stèle en marbre blanc. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,04. — Au-dessus de l'inscription, fronton triangulaire.

ATVRNO A

[*S*]*aturno A*[*ug*(*usto*) *sac*(*rum*)]...

187. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,03. — Lettres grossières. Partie gauche de l'inscription :

SAT
AVG
ANT
IAS

Sat[*urno*] *Aug*(*usto*) [*sac*(*rum*)]. *Ant*[*onius?*...] *? Ias....*

188. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,02.

VRNO AV
CRVM

[*Sat*]*urno Au*[*gusto*] *sa*]*crum.*

189. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée: Partie supérieure gauche:

SA
BAL

Sa[*turno Aug*(*usto*)] *Bal*[*caranensi sac*(*rum*)].

190. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,026. — Inscription encadrée: débris supérieur droit.

NO
NENSI

[*Satur*]*no* [*Balcara*]*nensi.*

191. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. moyenne des lettres 0,02. — Inscription encadrée: partie supérieure droite.

VRNO
ESI
S · FELIX

[*Domino Sat*]*urno* [*Balcaran*]*esi* ....*s Felix.*

192. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,02.

BALC
R
CO R
TVS
S

[*Sat*(*urno*) *Aug*(*usto*)] *Balc*(*aranensi*) [*sac*]*r*(*um*) ..... *??*

193. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03. — Au dessus de l'inscription, fronton triangulaire brisé à gauche.

BALCH
VG

[*Saturno*] *Balch*[*aranensi A*]*ug*(*usto*)...

194. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,023. — Lettres très frustes. — Inscription encadrée : partie gauche.

CARAN
AVG
CM

[*Saturno Bal*]*caran*[*ensi*] *Aug*(*usto*) [*sac*(*rum*)]. *C. M* [....?

195. — Fragment de stèle en pierre. — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,03. — Au-dessus de l'inscription, dans un fronton en forme de trapèze, croissant grossièrement gravé.

T · AVG

[*Sa*]*t*(*urno*) *Aug*(*usto*).....

196. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,03; haut. des lettres ? ?

NO . BAL

[*Satur*]*no Bal*[*caranensi.*

197. — Fragment de stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,055.

O SA
O

[*De*]*o* ou [*Domin*]*o Sa*[*turn*]*o*.....

198. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,025.

RNO
ARA

[*Satu*]*rno* [*Augusto Balc*]*ara*[*nensi sac*(*rum*)].

199. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,037.

IVR
VG

[*Sa*]*tur*[*no... A*]*ug*(*usto*)....

200. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,015 ; haut. des lettres 0,033. — Au-dessus de l'inscription, débris de bas relief: une faucille.

A · S ·
IVS ·

[*S*(*aturno*) *B*(*alcaranensi*)] *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*) .... *ius*...

201. — Fragment de stèle en calcaire gris. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03. — Les lignes sont un peu en creux.

VG · · BAL

[*Sat*(*urno*) *A*]*ug*(*usto*) *Bal*[*cara-nensi*.....

202. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,028.

SATV
NE

Satu[*rno Balcara*]*nes*[*i Aug*(*usto*) *sac*(*rum*)].

203. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03.

SA
BAI

Sa[*turno*] *Bal*[*caranesi*....

204. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. de 0,03 à 0,05; haut. des lettres 0,035. — Au-dessus de l'inscription, fragment de bas-relief représentant un buste.

SAT
CAR

Satu[*rno Bal*]*car*[*anensi*....

205. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,03.

SATV
BAL

Satur[*no Aug*(*usto*)] *Bal*[*cara-nesi*.....

206. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,026; haut. des lettres 0,03. — Inscription gravée entre deux colonnes: partie supérieure gauche.

SAT
A

Sat[*urno*] *Au*[*g*(*usto*) *sac*(*rum*)].

207. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,021.

RN
CRV

Sat]*urn*[*o Aug*(*usto*) *sa*]*cru*[*m*.

208. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,038.



[*S*(*aturno*)....] *A*(*ugusto*) *s*(*acrum*) ....*iliu*[*s ?*

209. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,035.



.... *B*]*alca*[*ranensi*.... *s*]*acr*[*um*.

210. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,03.



.... *B*]*al*[*caranensi A*]*ug*(*usto*) *sa*-[*crum*.....

211. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,022. — Au-dessus de l'inscription, fragment de bas-relief où l'on distingue encore une patère.



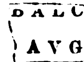
[*Saturno*] *Aug*(*usto*) [*Balcaranensi*] *sac*(*rum*).

212. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022 ; haut. des lettres 0,035.



[*Sat*]*urno*.... [*Bal*]*car*[*anensi*.....

213. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,015; haut. des lettres 0,028.



.... *Balc*[*aranensi*] *Aug*(*usto*) [*sa*-*c*(*rum*)].

214. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,07; haut. des lettres 0,45.



Sat(*urno*) *Aug*(*usto*)....

215. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,037; haut. des lettres ?



Sat[*urno*.....

216. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,018; haut. des lettres 0,025.

O · SA
A C R
CIVS

? *Domin*]*o Sa*[*turno*....... *s*]*acr*(*um*) ....*cius*.

217. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,026; haut. des lettres 0,028. — Inscription encadrée: partie gauche.

T V
B A

Deo Sa]*tu*[*rno*] *Ba*[*lcaranensi*......

218. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,01; haut. des lettres 0,045.

S A T

Sat(*urno*).

219. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,04.

B A L C

Balc[*aranensi*......

220. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,015; haut. des lettres 0,037. — Au-dessus de l'inscription, un demi-croissant.

S A T

Sat[*urno*.....

221. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres: irrégulière de 0,015 à 0,02. — Première ligue d'une inscription encadrée.

S A T

Sat(*urno*).....

222. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,019; haut. des lettres 0,016. — Première ligne d'une inscription: au-dessus des lettres encadrement, puis débris d'un bas-relief représentant un buste de Saturne.

· B A L

[*Saturno*] *Bal*[*caranensi*.....

223. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,033; haut. des lettres 0,02.

RN
RAN

[*Satu*]*rn*[*o Balca*]*ran*[*ensi*.....

224. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,019; haut. des lettres 0,029. — Première ligne d'une inscription:

SAT

Sat[urno...

225. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée: partie gauche. — Lettres peu visibles.

SA
B

Sa[turno ....] B[alcaranensi....

226. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,028. — Au-dessus de l'inscription, traces d'un bas-relief.

SAT

Sat[urno....

227. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,021; haut. des lettres 0,055.

SAT

Sat[urno...

228. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,03.

BALC

[*Saturno*] *Balc[aranensi...*

229. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,021; haut. des lettres 0,028.

SATV

Satu[rno....

230. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,026. — Partie gauche d'une inscription:

SAT ·
Q · BAR

Sat(urno) [*Aug(usto) sac(rum)*] *Q. Bar[barus...?*

231. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,03. — Au-dessus de l'inscription, dans un fronton triangulaire, une palme et une étoile gravées au trait.

VRNO

[*Sat*]*urno...*

232. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,021.



Sat(*urno*) *A*[*ug*(*usto*) *sac*(*rum*)]....
.. *ce*....?

233. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03 ; haut. des lettres 0,035.



..... *Balc*[*aranensi*...

234. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,042; haut. des lettres 0,025. — Au-dessus de l'inscription, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne:



[*Sat*]*urno*...

235. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,027. — Au-dessus de l'inscription, encadrement puis traces de bas-relief.



... *Ba*]*lcar*(*anensi*) .....

236. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03. — Au-dessus de l'inscription, fronton triangulaire:



Sa[*turno*.....

237. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,016; haut. des lettres 0,032.



[*Saturno*] *Balc*[*aranensi*] *Au*[*g*(*usto*) *sac*(*rum*)].

238. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,018.



S(*aturno*) [*A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)]...
?..... *O*]*cta*[*vius*.....

239. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,025.



[*Sat*]*urno*......

240. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,024.

SATVRN

Saturn[*o*.....

241. — Fragment d'une plaque de marbre blanc en deux morceaux. — Ep. 0,035; haut. des lettres ? ? — Au-dessus de l'inscription, croissant en très bas-relief.

SATVRNO

Saturno.....

242. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,065; haut. des lettres 0,04. — Partie gauche d'une inscription.

S
B

S[*aturno*] *B*[*alcaranensi*] ? *A*[*ugu*(*sto*)....

243. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,03.

RN
AC

S[*atu*]*rn*[*o Aug*(*usto*) *s*]*ac*(*rum*).

244. — Débris d'une stèle en marbre. — Ep. 0,027; haut. des lettres ? ? — Inscription encadrée, première ligne.

NO B

[....*Satur*]*no B*[*alcaranensi*.....]

245. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,022. — Au-dessus des lettres, encadrement, puis traces de bas-relief.

G SA

[*Sat*(*urno*) *A*]*ug*(*usto*) *sa*[*c*(*rum*)].

246. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,055; haut. des lettres 0,031.

VG · SA
NIVSS

[*Sat*(*urno*) *A*]*ug*(*usto*) *sa*[*c*(*rum*)....
.....] ....*nius S*.....

247. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,034; haut. des lettres 0,02.

ENSI

[*Balcaran*]*ensi*.....

248. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,03. — Inscription encadrée: première ligne.

VRNO

[*Sat*]*urno.....*

249. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,027.

NENSI

[*Balcara*]*nensi.....*

250. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,055; haut des lettres 0,035.

SACR ·

[*Saturno Augusto*] *sacr*(*um*).

251. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,028.

O AVG

[*Saturn*]*o Aug*[*usto.....*

252. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,055.

BALCHA

Balcha[*ranensi....*

253. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,025.

AVG · B
VS · S

[*Saturno*] *Aug*(*usto*) *B*[*alcaranensi sacrum*].... *is* [*S....*

254. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03. — Au-dessus des lettres, encadrement; puis bas-relief représentant le buste de Saturne.

VRNO

[*Sat*]*urno.....*

255. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettros 0,034. — Inscription encadrée: première ligne.

A V G

[*Saturno*] *Aug*(*usto*) [*sac*(*rum*)].

256. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,012; haut. des lettres 0,025. — Première ligne.

AVG

[*Saturno*] *Aug*[*usto.....*

257. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03. — Inscription gravée entre deux colonnes: extrémité droite d'une ligne.

ENSI

[*Balcaran*]*ensi*.....

258. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,024. — Au-dessus des lettres, encadrement, puis fragment de bas-relief représentant le buste de Saturne.

RNO

[*Satu*]*rno*.....

259. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,04.

SAT

Sat[*urno*.....

260. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,03.

O BA

[*Saturn*]*o Ba*[*lcaranensi*.....

261. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,043; haut. des lettres 0,035. — Inscription encadrée: partie droite.

SAC
TICVS

[*Saturno Augusto*] *sac*(*rum*) ......
ticus?

262. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres ??

AT
CAR

S]*at*[*urno Bal*]*car*[*anensi*....

263. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,021.

CAR

.. *Bal*]*car*[*anensi*...

264. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,054; haut. des lettres 0,015. — Au-dessus des lettres, fragment de bas-relief: la Lune, sous la figure d'une femme jeune, la tête surmontée d'un croissant.

L C A R

[*Saturno Ba*]*lcar*[*anensi*....

265. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres?



[*Saturno Au*]*g*(*usto*) *sa*[*c*(*rum*)].....

266. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,022.

A V G

..... *Aug*(*usto*) .....

267. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,008; haut. des lettres 0,04.

AVG

..... *Aug*[*usto* .....

268. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,04.

A V G
C · IV

[*Saturno*] *Aug*[*usto sacrum*]. *C. Ju*[*lius*....?

269. — Fragment d'une plaque de marbre blanc (en débris). — haut. des lettres 0,04.

VG · S

[*Saturno A*]*ug*(*usto*) *s*[*ac*(*rum*)]...

270. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,016; haut. de la lettre 0,025. — Au-dessus, encadrement.

D

Lettre appartenant peut-être à la formule:
S(*aturno*) *D*(*omino*), *etc*.....

271. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,027. — Au-dessus de l'inscription, double encadrement, puis fragment de couronne gravée au trait.

B ·

[*S*(*aturno*)] *B*(*alcaranensi*) [*A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)])

272. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,017. — Au-dessus des lettres, débris d'un

bas-relief représentant le buste de Saturne.

ANEN

Balcar]*anen*[*si*.....

273. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03. — Inscription encadrée: partie gauche.

B
Q·

Ba[*lcaranensi sacrum*). *Q. M.* [.....

274. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,03. — Au-dessus de l'inscription, fronton triangulaire, partie droite brisée.

S
M ·
V

S(*aturno*) [*A*(*ugusto*) *s*(*acrum*)]. *M.* ?...... *vo*[*tum solvit*.....

275. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,021; haut. des lettres 0,027.

· SAC
CO
M

[*Saturno August*]*o sacr*[*um*....]..... *Com*[*munis* ?..... *libens animo vo*-*t*]*um* [*solvit* ? ?

276. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,018; haut. des lettres 0,027. — Au-dessus de l'inscription, traces de bas-relief.

G ·
SAC ·

[*Saturno. Au*]*g*(*usto*) [*Balcaranensi*] *sac*(*rum*).

277. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,037; haut. des lettres: 1re l. 0,027 — 2e, 0,023. — Au-dessus de l'inscription, fragment de bas-relief représentant un buste de Saturne et une faucille.

SACR
CENVS

[*Saturno Augusto*] *sacr*(*um*)........ *cenus*..... ?

278. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,036; haut. des lettres 0,035.

VG · SA

[.... *A*]*ug*(*usto*) *sa*[*c*(*rum*).....]

279. — Débris de pierre de calcaire. — Haut. des lettres ?

VG · S

[....*A*]*ug*(*usto*) *s*[*ac*(*rum*)].

280. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,02.

SATVR

Satur[*no*......]

281. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,065; haut. des lettres ?

SA

? *Sa*[*turno*.....

282. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,017; haut des lettres 0,03 ?

RNC
ID

Satu]*rno*......

283. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,014; haut. des lettres 0,02. — Première ligne de l'inscription.

NO

[*Satur*]*no*...

284. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,032.

· BA
R

[*Saturno*] *Ba*[*lcaranensi Augusto sac*]*r*[*um*... ?

285. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,018; haut. des lettres 0,029.

A R A

? [*Balc*]*ara*[*nensi*....].

286. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,03.

NEN
FEL

? .... *Balcara*]*nen*[*si*......] *Fel*[*ix*...

287. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,02.

IENSI

[... *Balcara*]*nensi*....

288. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée, partie gauche.

AVG

..... *Aug*(*usto*)....

289. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,053; haut. des lettres 0,045.

A V G

? .... *Aug*(*usto*)....

290. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,03.

/ G

? [...*A*]*ug*(*usto*)....

291. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,03.

. S A

[*Aug*(*usto*)] *sa*[*c*(*rum*)...].

292. — Fragment d'une stèle en pierre. — Partie droite, au-dessus, un fronton. — Haut. des lettres ??

. C

..... *s*]*ac*(*rum*)....

6.° Fragments portant les mots et formules sacerdos, ob sacerdotium, viso admonitus.

293. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,031.

N E
S A C E D

[*Saturno Balcara*]*nes*[*i sacrum*].
sacer[*dos ou sacer*[*dote*.....

294. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,055; haut. des lettres 0,02.

IO
SACERDO
S L

.... *sacerdo*[*s. V*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*)].

295. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,035.

VS
ACERD
I

? ....ust.... s]acerd[os.....

296. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,03; haut des lettres 0,025.

DOS . DOM
SATVRNI

[Sacer]dos Dom[ini....] Saturni.

297. — Fragment inférieur d'une stèle en pierre. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,035.

CERDOS
LA

[.... Sa]cerdos [v(otum) s(olvit] l(ibens) a(nimo).

298. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,018.

CERDOS

...sa]cerdos.·...

299. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lrttres 0,037.

VSILLI
ERDOS
A

[? ...... sac]erdos [v(otum) s(olvit) l(ibens)] a(nimo).

300. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,061; haut. des lettres 0,035.

LI
Q · POM
SACER

.... Q. Pom[ponius ?...] sacer[dos...

301. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,07; haut. des lettres ?

C COSSINIV
SACER

C. Cossiniu [s........] sacer[dos....]

302. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,032.

S · A
M · M
SACE

S(aturno) A(ugusto) [B(alcara-

nensi) *s*(*acrum*)] *M. M*[.......] *sa-ce*[*rdos*....

303. — Fragment d'une plàque de marbre blanc. — Ep. 0,042; haut. des lettres 0,021.

ʟ R A
ONIV.
ERDO

...... ? *Balc*]*ara*[*nensi sacrum*]...... *oniu*]*s*..... *sac*]*erdo*[*s*....

304. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,045; haut. des lettres 0,032. — Inscription encadrée partie droite.

T · SAC·
I · A S

[...*Sa*]*t*(*urni*) *sac*(*erdos*) [*v*(*otum*)] *l*(*ibens*) *a*(*nimo*) *s*(*olvit*)....

305. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,035.

S
LIX SAC
ISOI

.... *Fe*]*lix sac*[*erdos*... *vo*]*t*(*um*) *sol-vit*) [*libens*) *an*(*imo*)].

306. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,019; haut. des lettres 0,025.

SAC
RNI

? *Sac*(*erdos*) [*Sat*]*urni*...

307. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,025.

C E R
S · L·
M

....*sa*]*cer*[*dos v*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*i-bens*) [*a*(*nimo*)]....

A la dernière ligne, peut-être débris d'une date.

308. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres de 0,024 à 0,027.

LIV
AETV
ER

? ..... *liu*[*s*.... ? *l*]*aetu*[*s*..... *sa*]*cer-*[*dos*....

309. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,02.



......*us* [*sac*]*erd*[*os*....

310. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,018.



..... *sa*]*cer*[*dos*.... ? ?

311. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,042; haut. des lettres ?



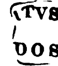
..... *sacer*]*dos*.....

312. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,013; haut. des lettres 0,025.



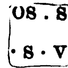
..... *s*. [*sacer*]*dos*.....

313. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,032; haut. des lettres de 0,03 à 0,037. — Inscription encadré e partie droite.



? *Fortun*]*atus*.... [*sacer*]*dos*....

314. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,02 et 0,03.



..... *sacerd*]*os*. *S*[*aturni* ? l(*ibens*) *a*(*nimo*)] *s*(*olvit*) *v*(*otum*).

315. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,057; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée, partie droite.



..... *Sacer*]*dos*.....

316. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,018.



? *ob s*[*acerdotium*..... *ino* ?

317. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,023; haut. des lettres 0,03.

S
OTIVM

.....*s* [*ob sacerd*]*otium*.....

318. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,025.

AL
IVM
V.. A.

[.... *ob sacerdot*]*ium* [*v*(*otum*) *s*(*olvit*)] *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

319. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,027; haut. des lettres 0,02.

AVG · S
VS · VIS(

[*Saturno*] *Aug*(*usto*) *s*[*ac*(*rum*).... .....*us viso* [*admonitus*....

320. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,016.

ACRVM
VISO · A
L

...... *s*]*acrum*.......... *viso a*[*dmonitus*.... [*v*(*otum*)] *libens*) [*a*(*nimo*) *s*(*olvit*)].

7.° Fragments de la formule finale (votum solvit libens animo).

321. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,036; haut. des lettres 0,028.

VOTVM SOL
LIBENSANIMO

.... *votum sol*[*vit*] *libens animo*.

322. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,02.

VOTVM · SC
ANI

.... *votum so*[*lvit libens*] *ani*[*mo*].

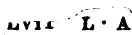
323. — Fragment d'une plaque

de marbre blanc. — Ep. 0,041; haut. des lettres 0,04.



?.... *v(otum) s(olvit) l(ibens) a-(nimo).*

324. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,031.



[....*votum so*]*lvit l(ibens) a(nimo).*

325. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,037; haut. des lettres, 0,029.



.... *v(otum) s(olvit)* [*libens animo*].

326. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres de 0,025 à 0,028.



.... *Hos*[*pes?* ou *Hos*[*tilius?*.... *v(otum) s(olvit)* [*libens animo*].

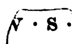
327. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04. — Dernière ligne de l'inscription.



V(otum) s(olvit) [*libens animo*].

Au-dessous des lettres, on aperçoit, représentée en bas-relief, la partie postérieure du taureau offert en sacrifice.

328. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,029. — Dernière ligne, au-dessous des lettres, encadrement.



V(otum) s(olvit)....

329. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,022. — Partie inférieure de l'inscription.



...? *sa*[*cerdos*] *v(otum) s(olvit)* [*libens animo*].

330. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03.

PRC
V·L·

pro.....? *v*(*otum*) *l*(*ibens*) [*animo solvit*].

331. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,015.

AIVRNI
IT·LIBEN

.... *S*]*aturni*[*nus votum sol*[*vit liben*[*s animo*].

332. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,037.

O · SOL

?... *anim*]*o sol*[*vit*....

333. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,01; haut. des lettres 0,02.

B · AN

.... *li*]*b*(*ens*) *an*[*imo*....

334. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,02; haut. des lettres 0,032.

VL
L · A

L(*ibens*) *a*(*nimo*) [*v*(*otum*) *s*(*olvit*)].

335. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,03.

RD
L · A

....? *sace*]*rd*[*os v*(*otum*)] *l*(*ibens*) *a*(*nimo*) [*s*(*olvit*)]

336. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,021; haut. des lettres 0,034.

C.
L A

....? *sa*]*c*(*erdos*) [*v*(*otum*) *s*(*olvit*)] *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

337. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,017; haut. des lettres 0,018.

VL
ANIM

?...... *anim*[*o libens*.....

338. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,03.

OR
VOT·

? *or*..... [*lib*(*ens*) *anim*(*o*)] *vot*(*um*) [*sol*(*vit*)].

339. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,037.

NIMO

.... *a*]*nimo* [*libens*.....

340. — Fragment d'une plaque de marbre. — Ep. 0,032; haut. des lettres 0,026. — Dernière ligne de l'inscription.

SOL

[*Votum*] *sol*(*vit*).....

Au-dessous des lettres, encadrement, puis traces de bas-relief.

341. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,026; haut. des lettres 0,03.

IBL

Dernière ligne de l'inscriplion.

..... *l*]*ibe*[*ns animo*.....

342. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,023.

V ·

? *v*(*otum*) [*solvit*.....

343. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,021; haut. des lettres 0,02. — Inscription encadrée, partie inférieure droite.

SA
TRAVIT

?........ *travit*.

8.° Fragments avec inscription ou traces d'inscriptions sur les deux faces.

344. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,036; haut. des lettres 0,047. — *A*) Première ligne, au-dessus, encadrement.

S A

Sa[*turno Augusto*] *s*[*acrum*....

B) Au revers; dernière ligne; au-dessous, encadrement.

ANIM

? *anim*[*o libens*.....

345. — Fragment d'une plaque

de marbre blanc. — Ep. 0,03. — *A*) Lettres peu visibles.

SA\

?

B) Fragment mieux gravé. — Haut. des lettres 0,03.

V C
AI

? *A*]*ug*(*usto*) [*Balcar*]*an*[*ensi*....

346. — Fragment inférieur d'une stèle en pierre. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,035.

A)

SOLVIT

[*Votum*] *solvit*.....

B) Au revers, traces de lettres illisibles.

9.° Fragments assez considérables d'une lecture douteuse.

347. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,033.

G · S A C
V · AVDI
SCLVS E
VOT · SOL

[*Sat*(*urno*) *Au*]*g*(*usto*) *sac*(*rum*).....
?... *Audi* (*filius*)..... *sclus e*.... [*lib*(*ens*) *ani*(*mo*)] *vot*(*um*) *sol*(*vit*).

Le nom *Audus* a été déjà rencontré sur une inscription d'Afrique (Renier, Inscr. d'Algérie, 3580 — *C. I. L.* VIII 9045), sous la forme *Audi f*(*ilius*). — A la fin de la troisième ligne, la lettre E paraît avoir été martelée.

348. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03; haut. des lettres 0,03. — Inscription encadrée, partie droite.

C O N
M M O
ATVR
VOTW
I · IN
V

Peut-être faut-il lire:

A]*mmo*[*nius S*]*atur*[*ninus*] *votum* [*solvit*.....

Les deux lettres IN semblent appartenir à une formule qu'aucune des stèles du Bou-Kournéin n'a pu fournir intacte, mais dont

on peut relever deux autres vestiges: n° 29, à la dernière ligne [*i*]*ntra*..., n° 359, à la dernière ligne *ine*... ou *int*... (Cf. une inscription trouvée au Khanguat-el-Hadjudj. *C. I. L.* VIII n° 12399).

A la première ligne de l'inscription, faut-il interpréter *con* comme l'abréviation de *Con*(*sulibus*)? Cette forme est beaucoup plus rare que *Cos.*

349. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,06; haut. des lettres 0,03. — Inscription encadrée, partie gauche.

COLON
SACERD

.... *colon*[*iae ?*....] *sacerd*[*os*....

A la seconde ligne était certainement gravé le mot *Colonia*. Le dédicant avait probablement indiqué le nom de la ville où il habitait et où il était venu porter son ex-voto au sanctuaire de Saturnus Balcaranensis. Le sanctuaire voisin de Saturnus Sobarensis, au Kangual-el-Hadjadj présente un fait analogue (Cf. Comité des travaux historiques, Bulletin archéologique, 1889, P. 274, n° 6: *De col*(*onia*) *Uthinensi*, à la dernière ligne). Les cités voisines du Bou-Kourneïn qui possédaient le titre de colonies étaient Carthage, Curubis et Carpis, sur la côte occidentale de la péninsule du Cap Bon, et Uthina, dans la grande plaine que traversait l'aqueduc de Carthage.

350. — Fragment d'une stèle en pierre. — Larg. 0,34; ép. 0,08; haut. des lettres 0,042.

L CA
RTVNATV
DA VFLA

Peut-être: *L. Ca*[*ecilius Fo*]*rtunatu*[*s*.... *da ? v*(*otum*) *f*(*ecit*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*).

Il n'est pas inutile, pour expliquer les deux lettres DA, de rappeler que, sur certaines stèles votives dédiées à Saturne, on trouve des expressions comme: de pecoribus (*C. I. L.* VIII, 2232, 2234, 2235, 2236), de vitulo (Série d'Aïn-Tounga, n° 163). Par analogie, on pourrait lire ici soit *d*(*e*) *a*(*gno*), soit *d*(*e*) *a*(*rmentis*).

Comme les animaux sacrifiés à Saturne étaient soit des taureaux,

soit des béliers ou des moutons, les deux hypothèses sont également possibles.

351. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,04; haut. des lettres 0,02.

OSSI
VS · SA
ETARAA
INF

...... *ossi* ....*us sa*[*cerdos*.........
et aram........ *int*... *ou ine*...

Ici, le gentilice et le surnom du dédicant nous échappent; mais il est infiniment probable qu'il était prêtre du dieu, et, ce qui est plus important, il a soit dédié un autel particulier, soit restauré l'autel principal. Il faut rapprocher ce texte d'une inscription d'Algérie déjà citée plus haut (*C. I. L.* VIII, 8826 — Cf. Rapport Audollent, Mélanges de l'Ecole de Rome, 1890, p. 434), dans laquelle Sextus Victor *templum simul cum area et aras.... restituit.* Au sommet du Bou-Kourneïn, il n'y avait pas de temple, mais une enceinte, et l'on peut supposer que l'inscription était ainsi rédigée: [*maceriam*] *et aram* [*restituit*]....

352. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,05; haut. des lettres 0,013. — Inscription encadrée: partie droite.

CA
SACRV
ORTVNA
TITVS
BENS
M SOLVIT
B

[*Saturno Bal*]*ca*[*ranensi*] *sacru*(*m*)
[......... *F*]*ortuna*[*tus*.......? *pe*]*titus*
[........ *li*]*bens* [*animo votu*]*m solvit* [? *B*(*onis*)] *b*(*ene*).

353. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,03.

AVG S
RACIVS
S · PETITV

[*Sat*(*urno*)] *Aug*(*usto*) *s*[*ac*(*rum*)]
..... *Racius*......*s petitu*[*s*....

354. — Fragment d'une stèle en marbre. — Ep. 0,032; haut. des lettres 0,026.

TITVS

...... *pe*]*titus*......

355. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,019; haut. des lettres ?

ETITV

? *p*]*etitu*[*s*.....

Les quatre fragments qui précèdent ont été réunis ici à cause du mot *petitus* qu'ils paraissent contenir. D'après les nos 350 et 351, ce mot est placé dans le texte entre les noms du dédicant et la formule *votum solvit libens animo*. On peut donc supposer ou bien qu'il fait partie d'une formule analogue aux formules: *viso admonitus* — *sacra religione monitus* — *ex praecepto*, etc...., ou bien q'il se rattache à la formule finale *votum solvit*. Cette dernière hypothèse me paraît plus probable avec le sens du mot *petitus*. Je croirais volontiers que le dédicant fait savoir qu'il a accompli son vœu lorsqu'il a obtenu de la divinité la faveur qu'il lui avait demandée; l'expression *petitus compos*, serait dans ce cas assez vraisemblable. D'autre part, cette conception des rapports entre le fidèle et le dieu est conforme à tout ce que l'on sait de la religion ancienne.

356-357. — Deux fragments, qui me paraissent se raccorder à la fois par les dimensions matérielles (épaisseur de la plaque de marbre, de 0,02 à 0,023; haut. des lettres en moyenne 0,025) et par le texte lui-même.

356. 357.

VRN
PRO · SALVTI
CIS · AVG ET
TOTIV SQVE

Sat]*urn*[*o Augusto sacrum*]. *Pro Salute* [*Imp*(*eratoris*) *Cæs*(*aris*) *L. Septimii Severi pii Pertina*]*cis Aug*(*usti*) *et* [*M. Aurelii Antonini fili ejus*] *totiusque* [*domus divinæ*..........].

En réalité, cette restitution s'appuie uniquement sur la syllabe CIS et sur l'adjectif TOTIVS; mais le début de la formule *Pro Salute* et les diverses particularités de ce fragment me paraissent être autant d'indices favorables à mon hypothèse. L'empereur Septime Sévère porte très-souvent dans les inscriptions le surnom de Pertinax; d'autre part, sur les documents épigraphiques relatifs à l'empereur Pertinax, on ne rencontre point la formule: *totiusque*

divinae domus. La réunion des noms de Septime Sévère et de son fils Caracalla est très fréquente.

La dédicace Saturno Augusto sacrum paraît avoir été gravée en caractères de grandes dimensions, et l'inscription devait être fort large, puisque la seconde ligne contenait au moins *Pro Salute Imp. Cæs. L. Septimii Severi Pii Pertina*. — Ce débris appartenait donc à une stèle importante: peut-être pourrait-on le rapprocher des fragments 26-28, qui donnent des listes de noms; l'épaisseur de la plaque de marbre est la même.

Quoi qu'il en soit, les deux fragments 354-355 donnent une nouvelle date approximative: l'inscription n'a pu être rédigée qu'entre les années 163 et 211.

358. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,035; haut. des lettres 0,012.

FIL
L
VII
SACE

158?

fil[ius ?....] l(ibens) [a(nimo) v(otum) s(olvit)] VII [? idus ou Kalendas...]..... sace[rdote et Tertullo Cos ?].

Le consulat de Ser. Sulpicius Tertullus et de Q. Tineius Sacerdos Clemens est de l'année 158, et l'on sait par un assez grand nombre de documents que la forme habituelle sous laquelle cette date se présente est: Tertullo et Sacerdote, ou Sacerdote et Tertullo.

359. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,024; haut. des lettres 0,006. — Lettres petites et un peu effacées.

ADV
X GENTE QVO

.... *e]x gente quo ?* [..........

Par analogie avec une stèle de Thignica (Ph. Berger et Cagnat, art. cité, n° 102), on peut lire: *Ex gente Q. No[losii ?]*. L'ex-voto aurait dans ce cas un caractère en quelque sorte collectif.

360. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,037; haut. des lettres 0,022.

NTONIN
F · EIVS
DAI

.... *a]ntonin* [..........] *f(ilius ?) ejus*...

Deux hypothèses sont possibles pour expliquer ce fragment: ou bien Antoninus est le cognomen du dédicant, qui a consacré son ex-voto en même temps que son fils ou au nom de son fils: (voir Ph. Berger et Cagnat, art. cité, n° 129); ou bien nous sommes en présence des restes d'une formule semblable à celle des nos 356-357: *pro salute imp. Cæs. M. Aurelii Antonini...... et L.... Aurelii Commodi filii ejus* ou telle autre analogue. Il est vrai qu'une rédaction de ce genre ne se rencontre pas fréquemment en épigraphie.

361. — Fragment d'une stèle en pierre. — Ep. 0,075; haut. des lettres 0,026.

ATVS
M · SOL · NIPTIAM
VIT LIBENS ANIMO

Dernières lignes d'une inscription.

? *Fortun*]*atus* [......] *m. sol. niptiam ?* [*votum sol*]*vit libens animo.*

L'avant-dernière ligne me paraît inintelligible, à moins que ce ne soit une expression analogue au terme Nasitilim relevé sur les stèles de Thignica.

362. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,022; haut. des lettres 0,018.

MI
OARC
OTV

?

363. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,025; haut. des lettres 0,02. — Partie droite d'une inscription.

TVS ·
A E
S ·

?

Au-dessous de l' inscription, fragment de bas-relief.

Peut-être à la dernière ligne:

[*V*(*otum*) *l*(*ibens*) *a*(*nimo*)] *s*(*olvit*).

364. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,03. — Lettres irrégulières et très frustes.

LO · N
V R I O S
CON · SL
S E

?

365. — Fragment d'une plaque de marbre blanc. — Ep. 0,028; haut. des lettres 0,015.



Peut-être à la première ligne

Satu]*rn*[*o Aug. sac*(*rum*)...]

et à la dernière

Dom[*ini sacerdos....* ?

Etude archéologique des stèles.

Ces ex-voto n'ont pas tous la même forme. Parmi les stèles quelques-unes sont en pierre ; leur épaisseur atteint huit et neuf centimètres; la partie inférieure, au-dessous de l'inscription, est fruste ; elles rappellent de loin les monuments les plus grossiers de la série d'AïnTounga. Les stèles en marbre sont en général des plaques assez minces, dont l'épaisseur varie entre un et quatre ou cinq centimètres ; parfois au-dessous de la dernière ligne du texte (numéros 108, 117, 132), ou bien au-dessous de la scène du sacrifice (n° 18), existe un espace vide assez considérable (1); souvent le revers de la plaque de marbre est fruste. Il est très vraisemblable que les stèles en pierre étaient plantées debout dans l'intérieur de la *maceria*, autour de l'autel, et que les ex-voto en marbre, plus fragiles, étaient adossés à une paroi, soit au mur d'enceinte, soit aux côtés de l'autel ; peut-être aussi leur partie inférieure était enterrée.

(1) Plusieurs débris assez considérables de plaques de marbre ont été retrouvés sans inscriptions ni bas-reliefs; mais à la partie supérieure du fragment on distinguait les pieds des animaux et la base du petit autel carré, qui sont ordinairement représentés au-dessous du texte.

Dans leur ensemble, les stèles en pierre ont un caractère bien différent des ex-voto en marbre; elles sont beaucoup moins ornées, et les représentations qu'elles portent sont presque toujours gravées au trait; lorsque, par exception, elles sont indiquées en relief, le relief en est à peine accentué. Ce sont des figures symboliques, analogues aux figures des stèles puniques dédiées à Tanit et à Baal-Hammon: disques, croissants, étoiles, palmes, caducées, beaucoup plus rarement la faucille et la harpè (1): dans la mythologie figurée ces deux derniers symboles se rencontrent plus fréquemment sur les monuments gréco-romains que sur les monuments puniques ou néo-puniques. C'est presque toujours dans le fronton triangulaire qui termine la stèle à sa partie supérieure que sont représentés ces divers symboles, quelquefois isolés, mais plus souvent disposés par groupes: l'étoile dans le croissant (n°s 56, 57), le croissant entre deux palmes (n° 57) ou entre deux caducées (n° 3), une palme dans le croissant renversé (n° 40), le croissant entre deux étoiles (n° 178). Parmi les ex-voto de cette catégorie, je signalerai tout particulièrement: (n° 56), au-dessus de l'inscription, le groupe intéressant formé par la faucille, l'étoile et le croissant se succédant dans cet ordre de haut en bas, la faucille étant le symbole du dieu Saturne, l'étoile et le croissant représentant les divinités du soleil et de la lune. C'est sous une forme purement symbolique le groupe des trois dieux que l'on retrouvera plus loin sur les stèles en marbre. Enfin il faut rattacher à cette première série une stèle anépigraphe qui est de caractère évidemment punique: sur une plaque de pierre très friable sont représentés au trait, de gauche à droite: le symbole que l'on est

(1) Pour éviter toute confusion, le mot faucille désignera l'instrument recourbé en forme de serpe — le terme harpè, le couteau allongé et droit avec une sorte de crochet près de la pointe.

convenu d'appeler la figure de Tanit, une palme, et un vase à deux anses, analogue aux vases dessinés sur plusieurs stèles trouvées à Carthage (*C. I. Sem.* Pl. XLIII n° 187; Pl. XLVIII n° 211; Pl. LIII n° 323; Pl. LIV n° 367).

Le symbolisme a toujours été l'un des traits dominants de la religion phénicienne. En Phénicie, à Carthage et dans tous les pays où les marins de Tyr et de Sidon ont apporté leur culte, leurs superstitions, leurs habitudes, les monuments religieux ont un caractère symbolique. En Afrique, pendant la période impériale, ce symbolisme a peu à peu cédé la place à l'anthropomorphisme gréco-romain; mais il s'en est conservé partout des traces. La série des stèles du Bou-Kourneïn date de la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne; dans son ensemble elle est romaine d'apparence; mais les anciennes coutumes carthaginoises, importées de l'orient phénicien, peuvent encore y être reconnues. Il faut remarquer que les stèles en pierre, d'un travail plus grossier et beaucoup moins ornées, devaient coûter moins cher que les plaques de marbre décorées de bas-reliefs; ce sont donc les offrandes de la population rustique et pauvre, toujours plus fidèle au passé et plus attachée à ses vieilles traditions que les habitants des villes.

Les plaques de marbre sont plus nombreuses que les stèles en pierre. Aucune n'est sortie de terre absolument intacte; mais parmi les fragments épigraphiques et anépigraphes que la fouille a exhumés, beaucoup sont importants pour l'étude archéologique de l'ensemble, parce qu'ils permettent de reconstituer avec certitude une stèle intacte, et parce que l'on y trouve, sous des formes diverses, les parties principales dont se composait la décoration de ces ex-voto. En général, chaque stèle, plus ou moins ornée, était divisée en trois tableaux se succédant de haut en bas dans l'ordre suivant:

1.° La représentation de la divinité (1);

2.° L'inscription;

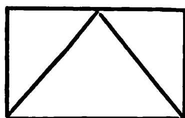
3.° La représentation du sacrifice, ou tout au moins des animaux sacrifiés à Saturne, un taureau et un bélier. Lorsque la scène de la libation n'est pas figurée sur la stèle, la présence d'un petit autel embrasé en est comme le symbole.

Mais souvent aux reliefs plus ou moins accentués qui constituent le principal ornement de la stèle, s'ajoute une décoration que l'on peut appeler architecturale. Dans ce cas l'ex-voto reproduit en lignes très simples l'entrée d'un temple, un fronton soutenu par deux colonnes. En général c'est dans l'intérieur et de chaque côté du fronton que se trouvent figurées les images dont l'ensemble représente la divinité; l'inscription est gravée entre les deux colonnes. Quelques stèles présentent une disposition particulière: n° 18: au-dessus du texte on voit la partie inférieure de quatre colonnes, cannelées près de leur base et torses plus haut. L'artiste, ayant voulu figurer une façade de temple à quatre colonnes, a été obligé de reporter plus bas le cartouche destiné à recevoir l'inscription (Pl. I, n°4); n° 16 (Pl. I, n° 1): l'inscription est bien gravée entre deux colonnes, mais en outre dans un cartouche à queues d'aronde. Les colonnes qui ornent les stèles sont à fûts circulaires, cannelés ou torses. Dans plusieurs fragments d'une exécution plus soignée, l'on reconnaît même certains détails d'architecture: par exemple une base io-

(1) Ce n'est pas sans raison que dans les monuments votifs l'image du dieu est placée à la partie supérieure. L'attitude naturelle de l'homme qui prie ou qui fait un vœu est d'élever les bras; que sa conception de la divinité soit obscure et vague, ou qu'elle soit très nette, il est toujours porté à croire que le dieu dont il implore l'assistance ou qu'il remercie de sa protection habite le ciel. C'est là, je crois, une indication dont il faut toujours tenir compte lorsque l'on explique les symboles souvent peu clairs épars sur beaucoup de stèles anépigraphes de l'Afrique romaine.

nique (Pl. II, n° 8), un chapiteau dit numismatique (Pl. II, n° 1) réduit à ses lignes les plus simples, un chapiteau de type composite assez peu net (Pl. I, n° 1), enfin un très curieux chapiteau (Pl. II, n° 4), rappelant les chapiteaux du fronton du quatrième temple du Capitole, que nous connaissons par un bas-relief antique (Daremberg et Saglio, *D.re des Antiquités*, Capitolium, p. 904, fig. 1150. Cf. Audollent. *Mélanges de l'Ecole fr. de Rome*, 1889).

Parfois de tout l'ensemble architectural il n'est resté que le fronton : les colonnes ont disparu de chaque côté de l'inscription, et le haut de la stèle ressemble à un rectangle, divisé en trois parties par un triangle isocèle (fig. 3). Chacun des trois espaces ainsi déterminés est occupé par une figure : au centre Saturne, à gauche le Soleil ou Hélios, à droite la Lune ou Sélènè.



(Fig. 3)

Ce n'est pas la première fois que ces divinités se trouvent ainsi groupées dans l'archéologie africaine. Plusieurs monuments inédits présentent à peu près la même disposition : l'un d'entre eux, qui est actuellement à Sétif, au Jardin d'Orléans, est un bas-relief très probablement votif, mais anépigraphe, divisé en quatre tableaux (Pl. III, n° 1). Au sommet, dans un fronton, deux oiseaux de chaque côté d'une guirlande de forme circulaire ; au centre de la guirlande est un fruit (?), peut-être une tête de pavot. Ce fronton est supporté par quatre colonnes groupées deux à deux ; entre les deux groupes de colonnes, trois bustes vus de face : celui de gauche porte une couronne de rayons, celui de droite est surmonté d'un croissant dont les deux cornes se rejoignent presque. Au milieu, le troisième buste paraît couronné de fruits (grenades ou têtes de pavots). L'exécution est des plus mauvaises : les cheveux, comme les vêtements, sont représentés au moyen d'une série de traits parallèles. Au-dessous des trois bustes, le tableau principal représente, sous une ar-

cade, dont le cintre est tout décoré de feuillage, un personnage vêtu debout, faisant une libation sur un autel carré ; enfin à la partie inférieure du monument, deux taureaux se font face de chaque côté d'un socle qui paraît supporter le personnage vêtu du tableau précédent. Les trois bustes sont, suivant toute probabilité, les images grossières des trois divinités qui sont figurées sur les stèles du Bou-Kourneïn.

A Lambèse, une série de stèles et de fragments de stèles anépigraphes se rapproche aussi beaucoup de la série du Bou-Kourneïn par la disposition des trois bustes qui occupent le haut de chaque monument. Voici la description d'un des ex-voto les mieux conservés (Pl. III, n° 2) : la stèle représente l'entrée d'un temple : dans le fronton se trouve le buste de Saturne voilé ; à gauche, un buste surmonté d'un croissant ; à droite, un autre buste couronné de rayons. Au-dessous du fronton, entre deux colonnes, un personnage vêtu debout fait une libation sur un petit autel circulaire à cannelures torses ; à la partie inférieure de la stèle se trouve un bélier tourné vers la droite.

Enfin les deux stèles découvertes à Gonnifida (près de Tébessa), et signalées par M. le Capitaine Farges (*Comptes-rendus des réunions de l'Académie d'Hippone*, 1888, p. IX), quoique très différentes des monuments précédents par l'ensemble de leur décoration et par les sujets représentés, peuvent cependant leur être comparées au point de vue spécial qui est ici traité. Sur l'une comme sur l'autre se retrouvent les deux bustes qui se font pendant, l'un surmonté d'un croissant, l'autre couronné de rayons.

Le groupement des trois divinités Saturne, Hélios et Sélènè, n'est donc pas un fait exceptionnel sur les monuments votifs d'Afrique, et spécialement sur les stèles consacrées à Saturne. Mais jusqu'à présent les représentations connues de cette triade étaient fort grossières et sans intérêt vraiment archéologique.

Il serait puéril de vouloir attribuer une valeur artistique aux fragments du Bou-Kourneïn; néanmoins il est possible d'y étudier les trois types de Saturne, d'Helios et de Sélènè; les fabricants de stèles étaient sinon des artistes, du moins des ouvriers habiles et sachant manier le ciseau; l'on sent qu'on est tout près de Carthage.

Aucun des grands sculpteurs de l'époque classique n'a créé un type de Cronos; aucune image de ce dieu n'apparaît sur les vases peints de la même époque (Baumeister, *Denkmäler des Klassischen Alterthums*, II, p. 798). C'est seulement à Alexandrie, pendant la période hellénistique, que Cronos ou Saturne fut représenté pour la première fois dans une œuvre d'art. Un buste (1), un fragment de statue (2), et un groupe (3), conservés tous les trois au Musée du Vatican, sont les seuls monuments en ronde bosse qui nous aient transmis les traits de cette divinité. Quelques bas-reliefs, des peintures de Pompei et plusieurs monnaies reproduisent l'image de Saturne avec ses attributs. Les stèles du Bou-Kourneïn sont un document de plus pour l'étude du type artistique de ce dieu. Comme Poseidon-Neptune et comme Hadès-Pluton, Cronos-Saturne en archéologie procède de Zeus-Jupiter. La tête est conçue de la même façon: large et pleine plutôt qu'allongée et maigre, la figure est encadrée par les cheveux très abondants qui tombent en boucles ou en mèches ondulées de chaque côté du front, et par la barbe, fournie et souvent bouclée elle aussi. Le front est large et le nez droit; le dessin des lèvres, qui sont un peu fortes sans paraître trop charnues, est élégant et ferme. Tel est, dans ses principales lignes, le type conventionnel dont se dégagent les

(1) Helbig, *Führer*, etc. n° 237.
(2) Id., ibid. n° 374.
(3) Clarac III, pl. 395 n° 660.

figures différentes de Jupiter, de Pluton, de Neptune et de Saturne. Les plus beaux bustes de Jupiter le représentent sous les traits d'un homme déjà mûr, dont le visage exprime la majesté sereine et puissante du maître des dieux, que ne trouble aucune passion. La physionomie de Saturne est tout autre : son visage est celui d'un vieillard ; le front est plissé de plusieurs rides ; les sourcils sont légèrement froncés ; deux sillons profonds partant du coin de l'œil et de la narine traversent les joues ; la base du nez est très large ; la lèvre inférieure est un peu saillante. (Pl. I, n°s 2 et 3 ; Pl. II, n°s 3 et 5). L'ensemble des traits est moins régulier ; les formes sont plus tourmentées. Aussi l'expression du visage n'est-elle plus la sérénité majestueuse de Zeus, mais plutôt la mélancolie sans douceur d'un vieillard morose, désagréable à tous ceux qui l'approchent. Ce n'est pourtant pas la divinité cruelle, à qui, d'après certaines traditions, l'on immolait des enfants : le Saturne du Bou-Kourneïn n'a point l'aspect dur et implacable d'Hadès. Il a une physionomie personnelle, différente de celle de Jupiter, de Neptune et de Pluton. En outre, ce qui le distingue, c'est le voile qui recouvre sa tête, voile dont on a bien des fois cherché la signification, sans arriver à une conclusion satisfaisante. Sur plusieurs bas-reliefs reproduits par Overbeck (*Kunstmythologie*, Atlas, pl. III, n°s 20, 21, 22), Jupiter ressemble à Saturne soit par sa physionomie de vieillard triste, soit par le voile qu'il porte. L'aigle (n°s 20 et 22), le sceptre et le foudre (n° 21), qui lui sont donnés comme attributs, ne permettent pas toutefois de voir dans le personnage ainsi représenté un autre dieu que Zeus. Quoiqu'il en soit, à l'époque romaine, le type de Saturne était très nettement déterminé par quelques traits particuliers ; en Afrique, où le culte de cette divinité était si répandu, ce type était sans doute devenu rapidement populaire.

Sur les stèles du Bou-Kourneïn, le buste de Saturne est toujours accompagné de deux objets qui se font pendant: d'un côté une faucille ou une harpè, de l'autre une patère. Il est très vrai que la faucille et la harpè doivent être souvent considérées comme les attributs de Saturne, par exemple lorsque le dieu est représenté, comme sur les stèles trouvées dans les environs de Sétif, à Djemilah (Cuicul), à Mons, chez les Beni-Fuda (Novar), tenant la faucille ou la harpè dans l'une de ses mains. Mais ici le cas est différent: la faucille ou la harpè et la patère forment un groupe, et ce groupe se retrouve sur beaucoup d'autres monuments avec une signification certaine. Ce sont les deux principaux instruments du sacrifice, la patère symbolisant la libation, et la faucille ou la harpè l'immolation de la victime ou des victimes offertes au dieu.

Le dieu du soleil, Hélios, a été souvent représenté par les artistes soit sur des bas-reliefs, soit sur des vases peints (1). C'est un jeune homme d'une beauté idéale, aux traits réguliers, aux formes rondes, dont la tête est couronnée de rayons. Un manteau, qui flotte librement autour de son buste nu, est rattaché par un nœud sur son épaule droite. Tel est aussi le type que se sont efforcés de reproduire les ouvriers africains qui ont fabriqué les stèles retrouvées au Bou-Kourneïn. En général Hélios est vu de profil, les cheveux tombant en deux longues ondulations bouclées de chaque côté de la figure (Pl. III, n° 5); une fois au moins cependant, l'imageidu dieu est presque de face (Pl. III, n° 3), rappelant un peu par l'ensemble de la physionomie certaines têtes d'Apollon. Il me paraît encore utile de signaler un type d'Hélios, tout à fait curieux parce qu'il me semble avoir un caractère local (Pl. III, n° 4). Les cheveux sont courts; la tête est très large, les joues sont bien pleines; au lieu du man-

(1) Cf. Roscher, *Lexicon der Mythologie*, au mot *Helios.*

teau rattaché sur l'épaule, le dieu porte un vêtement enroulé autour du corps et couvrant le buste jusqu'au cou. Ce n'est plus alors le type idéal, créé par l'imagination poétique des artistes grecs; c'est une figure individuelle, copiée sur la nature, et ornée des attributs qui permettent d'y reconnaître le dieu du soleil.

Ces attributs sont: la couronne de rayons et le fouet. La couronne de rayons est le symbole de l'éclat du soleil; elle a, dès le début de l'anthropomorphisme, caractérisé le dieu du jour, et sur maintes stèles néo-puniques d'Afrique (1) le soleil est représenté simplement par un disque radié. Le fouet rappelle une conception postérieure de cette divinité. Par les monuments comme par la littérature nous savons que les anciens aimaient à se figurer Hélios conduisant un char traîné par quatre coursiers étincelants; c'est comme conducteur de ce quadrige que le dieu tient un fouet de la main droite sur une peinture murale (2), et c'est pour la même raison que dans la série des ex-voto du Bou-Kourneïn, le fouet accompagne presque toujours l'image d'Hélios.

Le type artistique de Sélènè, la personnification de la lune, paraît s'être développé parallèlement à celui de Hélios (3). Il a passé par les mêmes phases pour aboutir au même épanouissement. Sélènè est représentée sous les traits d'une femme jeune et belle, vêtue d'une ample tunique. Comme la beauté masculine d'Hélios, la beauté féminine de Sélènè est idéale et un peu vague: la déesse n'a ni le caractère voluptueux de Vénus, ni la physionomie sereine et majestueuse de Minerve, fille de Jupiter; ce n'est pas non plus comme Artémis une vierge chasseresse,

(1) Collection des stèles à Baal-Hammon, de Maktar. — Collection des stèles dites de la Manouba. (Musée Alaoui, au Bardo, près de Tunis).

(2) Roscher, *Lexicon für Mythologie*, au mot *Hélios*, pag. 2003.

(3) Roscher, *Ueber Selene und Verwandtes*, p. 20 et suiv.

vigoureuse et infatigable. On la reconnaît surtout aux attributs qui l'entourent. Le croissant, placé sur son front ou derrière sa tête, rappelle la forme la plus caractéristique de l'astre des nuits ; la torche symbolise la lumière qu'il répand ; le nimbe, qui semble voltiger autour de Sélènè, et qui a la forme d'un large voile flottant au-dessus de ses épaules, représente sans doute les nuages au milieu desquels la lune se glisse par les nuits un peu brumeuses. Sur les stèles du Bou-Kourneïn Sélènè apparaît surtout avec le croissant et la torche, plus rarement entourée du nimbe. Elle est coiffée très simplement, à peu près comme Diane chasseresse, les cheveux ramenés en arrière et formant un chignon sur la nuque.

Hélios et Sélènè se font toujours pendant à droite et à gauche du buste de Saturne, mais ils ne se font pas face. Hélios a le visage tourné vers la droite et Sélènè regarde du même côté. Comme, au moins sur une stèle, le soleil émerge des flots de l'océan, figurés par une série d'ondulations parallèles (Pl. I, n° 3), on peut croire que ce groupe représente le soleil se levant et la lune se couchant aux deux extrémités du bas-relief. Cette disposition se retrouvait sur d'autres monuments, par exemple sur les degrés du trône où Phidias avait placé son Jupiter Olympien (Pausanias, V, 11, 8) et sur le fronton ouest du Parthénon : ces deux figures encadraient pour ainsi dire tout le reste du tableau, comme ici elles encadrent l'image de Saturne.

Les trois types de Saturne, d'Hélios et de Sélènè qui viennent d'être étudiés sont également reproduits sur une mosaïque très intéressante, encore inédite, découverte en 1890 à Moghrane près Zaghouan (Tunisie), dans la propriété de M. Gustave Humbert (1). « Le tableau que représente cette mosaïque se compose

(1) Cette mosaïque, d'un très beau travail, a été transportée au Musée Alaoui (Tunis) par les soins de M. Pradère, conservateur de

d'un hexagone divisé géométriquement en un assez grand nombre de compartiments formant zône autour d'une tête de Saturne. La première zône renferme les divinités des six autres planètes, qui font avec le compartiment central une représentation de la semaine..... Une dernière zône contient les signes du zodiaque „ (1). Saturne, au centre de la mosaïque, est figuré sous les traits d'un vieillard barbu, la tête couverte du voile, une faucille à la main. Le Soleil, divinité qui préside au dimanche, est un jeune homme couronné de rayons ayant le fouet pour attribut; la Lune, déesse du lundi, est une jeune femme nimbée. Il y a donc correspondance complète et presque identité entre les bas-reliefs des stèles votives du Bou-Kourneïn eti tles dessins de la mosaïque de Moghrane. Les trois types ains représentés étaient très répandus dans l'Afrique romaine et tout le monde en comprenait le sens mythologique.

En résumé, si l'on compare les symboles d'origine punique avec les personnifications gréco-romaines de la divinité adorée au sommet du Bou-Kourneïn, on constate que Saturne, dans un cas comme dans l'autre, est associé au Soleil et à la Lune. Ce groupement des trois divinités n'est donc ni un caprice d'artiste, ni un simple motif de décoration; il exprime une véritable conception religieuse apportée de l'Orient par les Phéniciens. Le Saturne africain n'est en effet ni le Kronos grec, dont le mythe

ce Musée. Puisque le nom de M. Pradère est ici prononcé, je saisis cette occasion pour lui adresser, au nom de l'Ecole de Rome et en mon nom personnel, de très vifs remerciements. M. Pradère a bien voulu, aux mois de juin et de juillet 1891, prendre sur les originaux déposés au Musée plusieurs moulages de stèles et de lampes, qui m'ont beaucoup facilité l'étude archéologique de cette collection, et qui m'ont permis de faire exécuter à Rome même toutes les reproductions qui accompagnent cet article.

(1) Compte-rendu des fouilles exécutées en Tunisie pendant l'année 1890 (*Acad. des Inscr. et Belles Lettres,* 1890, p. 331).

avait quelque chose de sauvage et de mystérieux, ni le Saturnus de l'antique Latium, personnification de la vie agricole ; c'est le dieu de Tyr et de Sidon, dans ce qu'il a de plus compréhensif et en même temps de moins déterminé. Saturne ne correspond pas à tel ou tel des nombreux Baalim, Baal Melkarth, Baal Moloch, Baal Hammon, dont le culte s'est répandu à travers l'Occident ; c'est le Baal primitif, dont les autres dieux ou héros phéniciens se sont tous peu à peu dégagés, divinité souveraine que la Bible fait connaître comme un rival trop souvent préféré de Jéhovah. Mais en Orient le concept divin s'est de très bonne heure divisé : l'élément masculin et l'élément féminin se sont distingués l'un de l'autre. Baal et Tanit face de Baal, quoique presque toujours groupés ensemble, ont été conçus sous deux formes différentes : le disque du soleil est devenu le symbole de Baal, et le croissant de la lune celui de Tanit. Sur les stèles puniques et néo-puniques le disque et le croissant sont associés.

Cette double représentation de la puissance divine, de la force suprême qui domine et régit le monde, a passé très aisément dans l'anthropomorphisme gréco-romain. Les types d'Hélios et de Sélènè correspondaient exactement aux deux symboles du disque et du croissant. En même temps les mythographes qui vivaient surtout en Orient et en Egypte vers l'époque de l'ère chrétienne identifièrent le Baal phénicien avec le Saturne du panthéon gréco-romain (1). Le type artistique de Saturne existait déjà. Lors donc que dans l'Afrique du nord la civilisation romaine s'est substituée au moins en apparence à la civilisation orientale importée par Carthage, il s'est produit un dou-

(1) Pour l'identification de Saturne avec Baal, cf. les textes suivants des auteurs chrétiens : Théophile, évêque d'Antioche, *ad Autolycum*, III, 29. — Saint-Chrysostome, *in Psalmum CV*, § 3 (in fine).

ble phénomène: d'une part Baal, prenant dans la langue latine le nom de Saturne, a été figuré sous les traits d'un personnage voilé ayant souvent comme attribut la faucille ou la harpè; d'autre part les deux symboles du soleil et de la lune, le disque et le croissant se sont transformés en représentations anthropomorphiques: c'est alors qu'Hélios et Sélènè ont apparu sur les ex-voto populaires de l'Afrique romaine (1).

A la partie inférieure de la stèle, au-dessous de l'inscription, est représentée avec plus ou moins de détails l'offrande faite à la divinité par le dédicant. Les cérémonies habituelles du culte de Saturne en Afrique, à l'époque romaine, comprenaient deux actes différents: la libation proprement dite et le sacrifice des victimes. Sur deux ex-voto, dans lesquels les bas-reliefs de la partie inférieure sont assez bien conservés (Pl. I, nos 4 et 6) l'on voit un personnage vêtu, debout auprès d'un petit autel carré embrasé, et versant sur le foyer les liqueurs ou les parfums dont la fumée odorante est destinée au dieu. Dans le champ sont figurés les deux animaux préférés de Saturne, le taureau et le bélier. Mais la scène n'est pas toujours aussi complète: plus souvent même le taureau et le bélier sont seuls représentés de chaque côté d'un petit autel embrasé. Il n'y a d'ailleurs uniformité ni dans la disposition de ces différentes parties, ni dans la manière dont chacune d'elles est figurée. Le taureau et le bélier sont groupés de diverses façons. Quelquefois le taureau est *vittatus* (Pl. II, n° 6); en général il est debout

(1) Saturne n'est pas le seul dieu de l'antiquité qui soit figuré sur les monuments votifs entre les images du soleil et de la lune. Une autre grande divinité, d'origine orientale, Mithra jouit du même privilège. A la partie supérieure du tableau qui représente le taurobole, Hélios et Sélènè apparaissent l'un à gauche, l'autre à droite. Il n'est pas utile d'insister ici sur cette analogie; je ferai seulement remarquer que le Saturne d'Afrique est venu de l'Orient comme Mithra, et qu'il a lui aussi tous les caractères d'un dieu suprême.

et s'avance près de l'autel: une fois au moins (Pl. II, n° 6) et peut-être deux (Pl. I, n° 6) il est *procumbens*.

L'influence du rite gréco-romain se reconnaît dans cette partie de la stèle comme dans les représentations de la divinité. Sur les monuments puniques et néo-puniques, ce n'est jamais l'action même de l'offrande qui est figurée: ce sont les objets offerts à la divinité, et peut-être un symbole représentant l'action d'offrir (1). Ici au contraire, au moins sur quelques ex-voto, le drame lui-même apparaît. Le personnage qui fait la libation et le sacrifice n'est pas toujours représenté; mais l'autel, c'est à dire le lieu précis où s'accomplira la cérémonie, est figuré. En bas comme en haut de la stèle, le symbolisme oriental a été remplacé par une conception artistique de la religion plus humaine, plus vivante, moins mystérieuse. Le plus grand nombre des stèles trouvées au sommet du Dj. Bou-Kourneïn a donc, en apparence, un caractère romain; l'ancienne religion populaire des pays soumis à Carthage a modifié son aspect extérieur et s'est habillée à la romaine.

La collection d'ex-voto découverte il y a bientôt quatre ans à Aïn-Tounga se distingue par la grossièreté des figures et des symboles représentés. Les stèles de la région de Sétif (Sétif, Beni-Fuda, Mons, Djemilah) sont peut-être moins barbares; mais l'exécution en est encore bien maladroite. La série du Bou-Kourneïn est la première où l'on puisse reconnaître la main d'ouvriers habiles et expérimentés. L'on a vu plus haut que les divers bas-reliefs qui ornaient chaque stèle n'étaient pas la reproduction d'un modèle uniforme; au point de vue technique, l'exécution est aussi très variée, et l'on peut passer par une série de tran-

(1) Je me réserve d'exposer ailleurs les raisons pour lesquelles je crois que l'image connue sous le nom de Tanit est peut-être simplement le symbole de la prière et de l'offrande.

sitions presque insensibles, des représentations au trait gravées sur les stèles en pierre jusqu'aux reliefs très accentués de certains fragments.

Deux fragments importants, l'un qui donne la partie supérieure d'une stèle à peu près intacte (Pl. I, n° 2), et l'autre, où est représentée une scène de sacrifice (Pl. I, n° 6) tiennent le milieu entre le simple dessin et le relief proprement dit. L'artisan n'a guère indiqué que les lignes extérieures et les arêtes vives; il n'y a pas de modelé sauf peut-être dans la figure de Saturne et dans le vêtement du personnage qui fait la libation. Encore ce modelé très primitif est-il uniquement produit par quelques coups de ciseau plus profonds. Il faut rattacher à cette première catégorie le fragment reproduit sur la Pl. II, n° 6, où l'on voit un taureau orné de la vitta et déjà frappé par le sacrificateur; il est tombé sur les genoux de devant et le sang lui coule par les naseaux.

D'autres fragments (Pl. II, n°s 3 et 5, Pl. III, n°s 5, 6, 7) marquent un progrès. Les figures se détachent un peu du fond; ce sont véritablement des bas-reliefs. Dans les types de Saturne, d'Hélios, de Sélènè, les formes sont déjà plus arrondies; l'ouvrier a fait tous ses efforts pour reproduire la vie et il y a parfois réussi. La tête de Saturne (Pl. II, n° 5), et la tête de Sélènè (Pl. III, n° 7) sont modelées avec une certaine souplesse; il n'y a point d'arêtes trop vives; les jeux d'ombre et de lumière sont habilement ménagés. L'un des fragments les plus intéressants est celui qui représente un taureau et un bélier se faisant face de chaque côté d'un autel carré embrasé (Pl. I, n° 5). Les deux animaux sont vraiment vivants; leur pose est tout à fait naturelle; il n'y a aucune raideur dans leurs corps. Or, si l'on examine de près ce bas-relief, on constate que ce modelé si juste a été obtenu par une série de coups de ciseau encore très visibles: par exemple, pour représenter la toison du bélier, l'ouvrier a criblé le corps

de l'animal de traits larges et peu profonds. L'impression donnée est très nette, quoique le procédé employé ne soit nullement déguisé.

Enfin sur quelques débris et sur la stèle à peu près intacte de L. Sextilius Communis (Pl. I, n° 4) les sujets représentés et les figures sont traités avec plus de liberté; l'exécution en est plus finie. Il n'y a plus aucune raideur dans les formes; tout y est arrondi; on s'en convaincra si l'on veut comparer le taureau de la Pl. I, n° 5 avec le même animal dans le bas-relief sculpté au bas de la stèle de L. Sextilius Communis (Pl. I, n° 4). La tête d'Hélios vu de face, et la tête assez caractéristique d'un personnage dont le corps a disparu (Pl. II, n° 7) sont traitées avec simplicité et vérité. Le travail de la draperie (Pl. I, n° 4) est beaucoup moins conventionnel; l'on sent même sous le vêtement les mouvements du corps.

Evidemment, si les bas-reliefs des stèles du Bou-Kourneïn sont d'une exécution plus soignée que les représentations des ex-voto d'Aïn-Tounga, cela tient au voisinage de la grande cité africaine, de Carthage. Là, beaucoup plutôt que dans les villes de l'intérieur, pouvaient se trouver des ouvriers expérimentés, des artisans habiles, capables de travailler le marbre avec une certaine dextérité, et de copier fidèlement les types artistiques importés de Rome ou de la Grèce.

Etude épigraphique des stèles.

Les textes épigraphiques gravés sur les ex-voto se ressemblent en général par les formules, et ne diffèrent que par les noms des dédicants ou les dates de consécration. Formules, noms et dates seront étudiés ici dans l'ordre où ils se succèdent ordinairement: dédicace à la divinité — noms du dédicant — indications particulières — formule votive — date.

Le texte de la dédicace n'est pas toujours le même. Sous sa forme la plus simple, c'est *Saturno Augusto sacrum*. Parfois l'épithète *Augustus* est remplacée par un terme plus caractéristique, *dominus: Saturno domino*. L'on trouve aussi *Saturno sancto*, et peut-être *Saturno Magno Deo;* cette expression existe du moins sous la forme *Sacerdos dei magni*.... MM. Berger et Cagnat ont montré très justement que le terme *dominus* était non pas la traduction du nom punique Baal, mais l'équivalent du mot *adôn*, seigneur, qui précède toujours le nom de Baal dans les stèles de Carthage et de Maktar. Cette opinion est confirmée ici par la présence de l'épithète *Balcaranensis*. Si le mot latin *dominus* n'était qu'une transcription de Baal, ce nom se trouverait redoublé sur un très grand nombre de stèles du Bou-Kourneïn. L'expression *Saturno Sancto* doit être rapprochée de la dédicace *Deo Sancto Frugifero*, de Serteï (*C. I. L.* VIII, 8826). *Deus Magnus* n'est qu'un synonyme de *dominus*.

Mais le Saturne adoré au sommet du Bou-Kourneïn a un nom particulier qui revient très fréquemment sur les ex-voto: il s'appelle *Saturnus Balcaranensis*. Cette épithète se combine de diverses manières avec les autres parties de la dédicace: *Saturnus Augustus Balcaranensis* (n° 18) ou *Saturnus Balcaranensis Augustus* (n°s 5, 6); *Saturnus Dominus Balcaranensis Augustus* (n° 17); *Deus Magnus Balcaranensis* (n° 3). L'orthographe du mot varie: *Balcaranensis* ou *Balcaranesis* est la forme la plus usitée; mais on rencontre *Balcharanensis* (n°s 193 et 252) et *Balkharanensis* (n° 43). Ce qui prouve combien ce surnom était connu des fidèles, c'est qu'il est plusieurs fois abrégé en une seule lettre B, dans la formule S B A S: *Saturno Balcaranensi Augusto Sacrum*.

Le mot *Balcaranensis* est un mot punique latinisé. Ce phénomène de transformation a été déjà observé en Afrique. M. Philippe Berger, le distingué sémitisant, a bien voulu m'aider de

ses conseils pour expliquer ce mot nouveau. *Balcaranensis*, dont le radical est évidemment *Balcaran*, ne serait autre chose que la transcription latine du composé phénicien *Baal Qarnaïm:* la terminaison *im* étant dans les langues sémitiques la marque du pluriel, il reste comme radical *Baal Qarn(a)*, et sous sa forme complète le mot signifie le Baal aux deux cornes, ou le Baal des deux cornes. Les deux sens sont très différents. Si l'on adopte la signification de Baal aux deux cornes, si l'on veut reconnaître dans l'épithète *Balcaranensis* un caractère personnel, le Saturne du Dj. Bou-Kourneïn rappellerait alors le Jupiter Ammon, *corniger Ammon;* dans ce cas il devrait comme lui être représenté avec deux cornes (Voir Overbeck, *Kunstmythologie*, Atlas Pl. III). Il n'en est rien, et il me paraît difficile de croire que le type archéologique de Saturne n'eût pas été modifié par cette conception toute particulière de la divinité.

L'on sait que le Baal phénicien prenait souvent le nom des sanctuaires où il était adoré (1), et spécialement des sommets sur lesquels on célébrait son culte: Baal-Liban, Baal-Hermon sont les exemples les plus frappants de ce phénomène. D'autre part, la montagne sur laquelle se trouvait le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis porte actuellement le nom de Dj. Bou-Kourneïn, qui signifie en arabe moderne: la montagne des deux cornes. Cette dénomination est justifiée par la forme même du massif (2). Il y a évidemment relation entre le nom du dieu dans l'antiquité et le nom actuel de la montagne. Il me paraît donc tout à fait légitime de supposer: 1° qu'à l'époque punique, la montagne dont la double pointe se dresse au fond du golfe

(1) Movers, *Religion des Phéniciens*, pp. 175 et 668. — *Corp. Inscr. Semit.*, I, p. 26.
(2) Voir plus haut, p. 5.

de Carthage portait déjà le nom de Montagne des deux cornes ; 2° que le dieu adoré sur le sommet occidental de la double pointe avait pris comme épithète le nom même de la montagne. En phénicien Baal-Qarnaïm, en latin Balcaranensis signifient donc le Baal de la montagne des deux cornes, comme Baal-Liban signifie le Baal adoré sur le M[t] Liban. L'épithète de Saturne est une épithète géographique, locale.

En même temps ce nom de Balcaranensis confirme une hypothèse très vraisemblable d'ailleurs et généralement adoptée par les savants, de MM. Ph. Berger et Cagnat, qui ont identifié le Saturne latin au Baal carthaginois. Cette opinion est maintenant un fait, démontré par toute une série de documents épigraphiques.

La collection des stèles du Bou-Kourneïn, beaucoup moins bien conservée que l'ensemble des ex-voto trouvés à Aïn-Tounga, ne fournit pas une liste aussi complète de noms ; elle est moins intéressante pour l'étude de l'onomastique africaine sous l'empire romain. Voici les gentilices dont la lecture est certaine :

Annaeus (n° 29)
Annius (nos 1, 30, 166)
Antonius (n° 76)
Aurelius (nos 2, 32)
Avadius (n° 31)
Caecilius (nos 3, 33)
Caecius (n° 4)
Canneius (n° 19)
Cassius (nos 20, 23, 36)
Ceionius (n° 5)
Claudius (nos 6, 37)
Cossinius (n° 301)
Flavius (n° 20)
Gargilius (n° 7)
Julius (nos 8, 26)
Lollius (n° 39)
Lucceius (nos 40, 41)
Man(i)lius (nos 42, 86)
Marius (nos 9, 10, 43)
Modius (nos 44, 45, 46)
Mucius (n° 22)
Munatius (n° 11)
Murius (n° 12)
Naevius (n° 21)
Nonius (nos 47, 48)
Novius (n° 27)
Occius (n° 49)
Octavius (nos 13, 50)
Pinarius (n° 19)
Pontienus (n° 14)
Pontius (n° 15)
Popilius (n° 16)
Saenius (n° 26)
Sallustius (nos 51, 52)
Salonius (n° 26)
Saturnius (n° 26)
Selicius (n° 53)
Sempronius (nos 17, 20)
Servilius (nos 19, 22, 24, 92?)
Sextilius (n° 18)
Stlaccius (nos 55, 56)
Valerius (nos 21, 27, 58)

D'autres gentilices ont pu être restitués, mais paraissent moins certains ; ce sont :

Crep]*erei*[*us* (n° 22) *Pu*[*llaenius*] (n° 173) *Vet*[*tius*] (n° 59)
Pom[*ponius*] (n° 300) *Ter*[*entius*] (n° 57)

Enfin je signale trois noms qui occupent sur des fragments d'inscriptions la place du gentilice : *Q. Bar*[*barus*] (n° 230), *C. Icel*[*us*] (n° 38), *P. Afri*[*canus*] (n° 94).

La plupart de ces noms ne donnent lieu à aucune remarque particulière. Il en est à peine quelques-uns qui méritent une mention spéciale.

Avadius n'a encore été rencontré sur aucun texte. La lecture n'en est pas douteuse. Peut-être y a-t-il un rapprochement à faire entre ce gentilice africain et un nom relevé sur quelques inscriptions libyques et transcrit par M. Halévy *Aoudiba* (1). La première partie du mot *Aoud*(*iba*) peut avoir donné en latin *Avad*(*ius*). — Le gentilice *Caecius* n'est connu que par très peu de documents épigraphiques. — *Occius* n'a été jusqu'à présent, à ma connaissance, relevé en Afrique que sur de rares inscriptions : entre autres sur une épitaphe du Hammam-Guergour, près de Sétif (*Mélanges* de l'Ecole française de Rome, 1891, p. 419, n° 4), et sur un texte encore inédit, provenant d'Okseïba, à l'ouest de Souk-Ahras, que M. Gsell, qui l'a découvert, a bien voulu me communiquer. — *Pontienus* n'est peut-être qu'une faute du lapicide pour *Pontenius* (*C. I. L.* VIII, 4366) ou *Pontennius* (Id., 2618, 6, 24). — *Saturnius* est excessivement rare comme gentilice, mais le cognomen Saturninus est un des plus répandus dans l'Afrique romaine. — *Selicius* est inconnu ; c'est sans doute le même nom que *Seltius* (*C. I. L.* VIII, 4970) ou que *Sellesius* (Id., ibid., 7721). — Le gentilice *Stlaccius* n'a été rencontré en

(1) Halévy, *Etudes berbères*, 1ère partie, nos 71, 112, 115.

Afrique que sur une inscription de Tabarka (*C. I. L.* VIII, *Suppl.* n° 17373).

Le nombre des surnoms intacts ou d'une restitution à peu près certaine est encore moindre que celui des gentilices. En voici la liste :

Asellus n°ˢ 7, 41)
Barbarus (n° 3)
Clemens (n° 8)
Communis (n° 18)
Egregius (n° 18)
Extricatus (n° 88)
Faustinus (n° 15)
Felix (n°ˢ 28, 62, 65, 66, 77, 82, 83, 191, 286, 305)
Fidus (n° 69)
Fortunatus (n°ˢ 61, 70, 80, 183, 350, 352)
Gallicus (n° 67)
Macrinus (n° 118)
Marianus (n° 9)
Odulo (n° 123)
Pardalus (n° 58)
Primus (n° 28)
Pudens (n° 74)
Quadratus (n° 34)
Quintus (n° 17)
Restutus (n° 46)
Samardacus (n° 14)
Saturninus (n°ˢ 12, 45, 52, 331)
Secundianus (n° 11)
Sextianus (n° 1)
Splendor (n° 54)
Valerianus (n° 5)
Vitalis (n°ˢ 16, 40)

D'autres cognomina ont pu être restitués avec beaucoup de probabilité :

Asclepius ou *Asclepiades* (n° 146)
Augurinus (n° 87)
Crescens (n°ˢ 81, 101)
Datus (n° 43)
Hammonius ou *Ammonius* (n° 318?)
Ingenuus (n° 95)
Sabinus (n° 93)
Tullianus (n° 86)
Victor (n°ˢ 84, 92?)

Les surnoms les plus fréquents sont donc *Felix*, *Fortunatus* et *Saturninus ;* ce sont en effet les plus répandus dans les provinces romaines de l'Afrique. Parmi les autres j'attirerai l'attention sur *Asellus*, *Odulo*, *Pardalus*, *Samardacus* et *Splendor*,

très rares jusqu'à présent et qui paraissent être des surnoms populaires ou des sobriquets. *Asellus*, petit âne, s'est rencontré sur quelques épitaphes chrétiennes des premiers temps (voir de Vit, Onomasticon) — pour *Odulo*, voir le commentaire du n° 128 — *Pardalus*, qui est la traduction littérale du grec Πάρδαλος (Pape, Dictionnaire des noms propres grecs) n'a été relevé que sur un seul texte d'Afrique (1). — *Samardacus* est un sobriquet analogue à Asellus; il n'était guère connu jusqu'à présent que comme adjectif ou nom commun. D'après l'opinion la plus vraisemblable, ce serait un mot d'origine orientale, peut-être hébraïque, signifiant: fourbe, imposteur; transcrit d'abord en grec sous la forme σαμάρδακος, il serait devenu en latin *Samardacus* (2). — Quant à *Splendor* il doit être rangé dans la même catégorie que les noms de qualités fréquents dans les épitaphes chrétiennes. Parmi les noms de ce genre relevés sur les tombes de Tabarka, et encore inédits, je citerai: *Abundantia*, *Ilaritas*, *Felicitas*, *Bonitas*. Le cognomen *Splendor* n'a pas encore été trouvé en Afrique; mais une inscription de Tébessa (*C. I. L.* VIII, 2035) fait connaître le diminutif *Splendonilla*.

Enfin je rappellerai les traces peu nombreuses, il est vrai, d'onomastique indigène, que j'ai déjà signalées à propos des numéros 96, 97, 110, et 347.

La série du Bou-Kourneïn ne comprenant qu'un nombre assez restreint de stèles intactes, on y trouve fort peu de noms com-

(1) *C. I. L.* VIII, 1266. Ce texte est fort curieux. C'est une épitaphe qui débute ainsi: *D(is) m(anibus) s(acrum). Gyddem Saturi Pardali.* Elle a été relevée non loin de Tunis par Jean Pagni, médecin pisan qu'envoyaient en Tunisie vers 1666 et 1667 les Médicis de Florence. *Gyddem* est un nom indigène; *Saturus* est d'une origine latine très ancienne; *Pardalus* est la traduction d'un nom grec et a dû être importé en Occident par un esclave ou un affranchi venu d'Orient.

(2) De Vit, *Lexicon* au mot *Samardacus*.

plets. Néanmoins l'étude de ces noms prouve que presque tous les dédicants avaient un prénom, un gentilice et un surnom: par exemple *M. Ceionius Valerianus* (n° 5), *Q. Gargilius Asellus* (n° 7), *L. Pontius Faustinus* (n° 15), *C. Popilius Vitalis* (n° 16). Un seul dédicant a deux surnoms: *L. Sextilius Communis Egregius* (n° 18). Trois paraissent n'avoir point de prénom: *Octavius Ma...* (n° 13), *Stlaccius* (n° 56), et *Pontienus Samardacus* (n° 14). Mais ce qu'il est plus important de remarquer, c'est que sur aucun texte complet la filiation ni la tribu ne sont indiquées, et que ces deux éléments de l'onomastique romaine font également défaut dans les inscriptions moins bien conservées. Or, d'après les dates données par plusieurs stèles, toute la série de ces ex-voto remonte à la fin du second siècle ou aux premières années du troisième siècle, c'est-à-dire est antérieure au règne de Caracalla.

Ainsi d'une part il y a très peu de noms indigènes soit parmi les gentilices soit parmi les surnoms, et presque tous les dédicants ont à la fois un prénom, un gentilice, un surnom; j'en conclus que les fidèles du dieu Saturne étaient romanisés au moins à la surface, et qu'ils avaient abandonné l'onomastique ancienne de leur race, caractérisée par un seul nom suivi du nom du père au génitif, comme, sous la forme encore indigène, *Masul Masucis f.* (Eph. Epig. VII, 37-43), ou, sous une forme déjà latinisée *Gadaeus*, *Felicis f.* (*C. I. L.* VIII, 793). Mais d'autre part, ce qui prouve qu'ils n'étaient ni des citoyens romains immigrés, ni des indigènes ayant obtenu la civitas romana, c'est qu'ils n'étaient inscrits dans aucune tribu. Ce sont tous, autant que l'on peut en juger dans l'état de conservation des documents, des indigènes romanisés. L'étude de la série d'Aïn-Tounga conduit à la même conclusion: mais là il est resté beaucoup plus de traces de l'onomastique indigène. La cité de Thignica étant plus éloignée de la côte et surtout de Carthage que le

sanctuaire de Saturnus Balcaranensis, avait beaucoup moins subi l'influence romaine.

Au Bou-Kourneïn comme à Aïn-Tounga, il y a beaucoup de prêtres parmi les dédicants. Il est inutile de traiter ici de nouveau la question des Sacerdotes Saturni; MM. Berger et Cagnat ont montré qu'elle n'était pas encore résolue, et les documents nouveaux réunis dans cet article n'ajoutent rien de certain à ce que l'on savait déjà. Je signalerai seulement deux textes, malheureusement trop mutilés pour qu'on puisse en tirer une véritable conclusion, n° 157: *Saturno Balcaranesi Aug. sac. Sacer.....*, et n° 293: [*Saturno Balcara*]*nes*[*i sacrum*] *Sacer.....* On peut être tenté de croire que ces deux inscriptions étaient gravées sur des ex-voto collectifs, offerts par plusieurs prêtres, ou même par un collège sacerdotal. Un texte connu depuis très longtemps, et qui a été trouvé au pied même du Bou-Kourneïn, mentionne un fait analogue (*C. I. L.* VIII, 998: *L. Ceionius Victor epistylium s(ua) p(ecunia) exornavit, idemque dedicavit, et cum sacerdotibus in sumptum contulit*) (1). Mais d'autre part le cognomen Sacerdos existait; il a été relevé sur quelques inscriptions d'Afrique, et les deux stèles en question ont peut-être été dédiées tout simplement par deux fidèles qui portaient ce surnom. Toutefois la place même du mot Sacerdos ou Sacerdotes dans les deux documents autorise à ne pas admettre sans réserve cette dernière hypothèse. — La formule *ob sacerdotium* est très rare. — Trois fois le dédicant a mentionné qu'il avait été averti par un songe (n°s 18, 319, 320); il faut rapprocher cette expression *viso admonitus*, d'autres expressions analogues déjà rencontrées sur les inscriptions votives: *numine ipso dictante* (*C. I. L.* VIII, 9796); *monitus sacra religione* (Id. 8826); *ex praecepto numinis* (Id. 8433, 9650); *somno admonitus* (Id. 8201).

(1) Voir aussi *C. I. L.* VIII, 8711.

En général la formule votive est: *votum solvit libens animo.* Lorsqu'une formule un peu différente ou plus développée se trouve sur les textes publiés ci-dessus, je me suis efforcé d'en donner une explication (Voir nos 2, 12, 17, 29, 99, 343, 348, 350, 351, 352, 353-355, 361).

Comme on l'a vu plus haut, les dates inscrites sur les stèles se rapportent presque toutes à la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne: les deux extrêmes sont: 139 (n° 42) et 221 (n° 31). Les stèles du Bou-Kourneïn ne sont pas les seuls monuments votifs dédiés à Saturne qui soient ainsi datés. Sur plusieurs ex-voto trouvés à Sétif ou dans les environs, l'année de l'ère provinciale est indiquée : à Sétif, *C. I. L.* VIII, 8449 : 170 + 39 = 209 ; Id. 8460 : 207 + 39 = 246 ; — à Novar (Beni-Fuda), Eph. Epigr., V, 934 : Ides de novembre 198 + 39 = 237 ; Id. VII, 470: 4e jour avant les Kalendes de janvier 183 + 39 = 222; deux stèles inédites (1) relevées par moi au mois de mai 1891, ides de juin 233 + 39 = 272 ; 11e jour avant les Kalendes de mars 225 + 39 = 264. Deux autres stèles, de Sétif (*C. I. L.* VIII, 8458) et de Zaraï (Id. 4512), ont été dédiées sous le consulat d'Orfitus et de Priscus, en l'an 149. En Tunisie, une dédicace à Saturne est datée approximativement par le nom de l'empereur Septime Sévère (Eph. Epigr. VII, 226) ; un monument analogue de la même époque a été trouvé près de Khenchela (Mascula) (Eph. Epigr. VII, 739). Mais dans aucun de ces endroits n'a été exhumée une série de stèles comparable pour le nombre aux deux ensembles d'Aïn-Tounga et du Bou-Kourneïn. Tous ces monuments ont été découverts un peu au hasard sans qu'une

(1) Ces deux textes viennent d'être publiés par M. Poulle, *Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1890-91, p. 380-381, nos 69 et 79; M. Poulle lit au n° 70 AP CCXXIII; j'ai relevé sur la pierre AP CCXXXIII. En tout cas, la variante n'a pas grande importance.

fouille méthodique ait été entreprise. Il serait donc téméraire de vouloir tirer de ces quelques dates éparses une conclusion générale. On peut toutefois constater que le culte de Saturne a été en honneur pendant la plus grande partie du troisième siècle.

Les stèles d'Aïn-Tounga ne sont pas datées. D'après l'onomastique, d'après la paléographie des inscriptions, et d'après ce que l'on sait du développement municipal de Thignica, MM. Berger et Cagnat ont jugé que cette série devait remonter à la première moitié du troisième siècle. La collection du Bou-Kourneïn est dans son ensemble antérieure d'environ cinquante ans.

Il est tout à fait digne de remarque qu'elle soit ainsi limitée au point de vue chronologique. Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis existait certainement avant l'année 139 de l'ère chrétienne, puisque le nom même du dieu est un nom punique. On peut expliquer assez aisément pourquoi les stèles plus anciennes ont disparu. Le nombre des dédicants paraît avoir été considérable. D'année en année les ex-voto s'accumulaient autour de l'autel et dans l'intérieur de l'enceinte consacrée. Il fallait faire de la place aux nouveaux venus. Les stèles les plus anciennes étaient sans doute enlevées au fur et à mesure des nécessités. Etaient-elles détruites? On l'ignore. Il est arrivé certainement qu'on a gravé un texte nouveau sur le revers d'une plaque de marbre ou d'une stèle en pierre qui avait déjà servi. Les n[os] 344, 345, 346 en sont la preuve. Ces trois débris sont à deux faces: pour deux d'entre eux au moins le doute n'est pas possible; les monuments dont ils faisaient partie ont été employés deux fois. Cet exemple tout particulier nous prouve que les ex-voto n'étaient pas éternellement conservés dans le sanctuaire, et que les plus anciens disparaissaient d'une manière ou d'une autre, lorsqu'on avait besoin de place pour en installer de nouveaux. Mais alors, puisque l'ensemble des stèles découvertes au som-

met du Bou-Kourneïn date de la seconde moitié du deuxième siècle et des premières années du troisième, il faut admettre qu'après cette époque ce sanctuaire de la grande divinité africaine a été abandonné et que le culte de Saturne est tombé en discrédit dans les environs de la montagne. Cette décadence de l'antique religion ne peut être attribuée qu'au développement du christianisme. Le troisième siècle semble avoir été pour la foi nouvelle la période de grande extension à Carthage et dans toute la région voisine. C'est alors que Tertullien écrit ses nombreux traités et multiplie ses attaques contre le paganisme : il meurt en 245. Trois ans plus tard, Cyprien devient évêque de Carthage, et en 255 il réunit autour de lui un certain nombre d'évêques africains, pour prendre leur avis sur la question du baptême. Parmi ces évêques sont nommés Felix *ab Uthina;* Faustus *a Timida Regia;* Secundinus *a Carpis;* et Junius *a Neapoli.* Or Uthina (Oudna) et Timida Regia étaient situées dans la grande plaine que traverse le cours inférieur de l'O. Miliane, et que le Bou-Kourneïn domine à son extrémité nord-est ; Carpi se retrouve à El-Mraïssa, sur la côte occidentale de la péninsule du Cap Bon, et Neapolis (auj. Nebeul) est un peu plus loin, sur le bord du golfe d'Hammamet. Il y avait donc, dans tout le pays voisin du Bou-Kourneïn, des communautés chrétiennes constituées au milieu du troisième siècle ; les adeptes du christianisme y étaient nombreux ; comme ils se recrutaient principalement dans la classe pauvre et parmi les indigènes, il faut admettre que tout chrétien de plus était un fidèle de moins pour l'ancien Baal romanisé sous le nom de Saturne. C'est par conséquent vers les années 220 ou 230 que la religion païenne commença à déchoir ; les habitants des villes et des agglomérations rurales ne firent plus l'ascension de la Montagne des deux Cornes, et le sanctuaire de la divinité fut abandonné.

Il semble que le règne de Septime Sévère ait été la dernière période de prospérité du culte de Saturne en ce lieu. De cette époque l'on a peu de dates consulaires; mais le seul texte où se trouve la formule *Pro salute Imperatoris*, se rapporte précisément à cet empereur (1). Une cérémonie probablement officielle fut alors célébrée en l'honneur de Septime Sévère; un sacrifice fut offert au grand dieu païen de l'Afrique; peut-être l'autel fut-il reconstruit.

Parmi les textes datés, il en est plusieurs sur lesquels le mois et même le jour exact sont indiqués. Il ne semble pas que le culte de Saturne fût célébré à une époque de l'année plutôt qu'à une autre; des ex-voto ont été consacrés aux mois d'avril (n° 111), de mai (n° 140), de juin (n° 142), de juillet (n° 144), de septembre (n°s 148, 149), d'octobre (n° 106), de novembre (n° 134), de décembre (n°s 17, 139), et peut-être au mois de février (n° 13). Il n'y avait pas non plus dans le mois de jour spécial pour l'accomplissement des rites; les trois parties du mois romain se trouvent mentionnées: avant les nones (n°s 101, 119) — avant les ides (n°s 17, 112, 120) — avant les kalendes (n°s 13, 106, 111, 134, 140, 141, 144, 148, 149).

Outre les ex-voto en quelque sorte individuels, la fouille du Bou-Kourneïn a mis au jour plusieurs débris malheureusement trop fragmentaires d'un ou de deux monuments collectifs. Les listes de noms n°s 19-25 et n°s 26-28 ne paraissent pas avoir fait partie de la même stèle. Ces textes épigraphiques, si incomplets qu'ils soient, prouvent qu'un collège, public ou privé, avait fait placer dans le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis une plaque de marbre rappelant sans doute l'accomplissement d'un vœu, et sur laquelle étaient gravés les noms de tous les

(1) Comparer avec les inscriptions suivantes: *Académie d'Hippone, Comptes Rendus* 1883, p. XCVI. *Eph. Epigr.* VII, 226, 789.

membres du collège. C'est le seul document de ce genre que l'Afrique ait jusqu'à présent fourni.

IV.

" La stèle ne constituait pas à elle seule l'offrande, elle ne devait être, le plus souvent du moins, que le monument durable d'un sacrifice fait en accomplissement d'un vœu " (1). Cette opinion, très vraisemblable pour la collection d'Aïn-Tounga est en quelque sorte matériellement démontrée pour la série du Bou-Kourneïn par la présence de l'autel dont les fondations ont été décrites plus haut. Il est certain que des sacrifices étaient offerts sur cet autel; la scène du sacrifice ou les animaux sacrifiés sont figurés sur la plupart des ex-voto et il n'est guère probable que l'image du sacrifice ait suppléé à l'acte lui-même. Or l'on sait, et les représentations étudiées ici le confirment, que l'on sacrifiait à Saturne, soit un taureau, soit un bélier, soit à la fois un taureau et un bélier. Une telle offrande était fort coûteuse, et il me paraît difficile d'admettre que tous les habitants du pays fussent assez riches pour sacrifier habituellement à Saturne un taureau ou un bélier, à plus forte raison les deux animaux ensemble. Je croirais plus volontiers qu'un pareil sacrifice n'était offert que dans des circonstances un peu exceptionnelles, par exemple en accomplissement d'un vœu important, ou lorsqu'un prêtre voulait remercier la divinité du sacerdoce qu'il avait obtenu, ou lorsque la cérémonie était célébrée en l'honneur d'un empereur, ou encore lorsque la dépense était supportée par une collectivité assez nombreuse.

Les stèles d'Aïn-Tounga ont fait connaître plusieurs autres offrandes, que l'on peut désigner par le nom général de fruits

(1) Berger et Cagnat, *ouvr. cité*, p. 257.

de la terre: des grappes de raisin, des grenades, des gâteaux de formes diverses qu'il est juste de considérer comme représentant le blé. Sur les ex-voto du Bou-Kourneïn aucun objet analogue n'est figuré; mais autour de l'autel ont été trouvés quelques vases en terre cuite à peu près intacts et un nombre considérable de débris de poterie. Il semble donc certain que les fidèles de Saturnus Balcaranensis lui apportaient dans des patères des offrandes modestes, fruits, gâteaux, liquides comme le vin et l'huile, et qu'ils les déposaient dans le sanctuaire du dieu. Ce qui prouve d'ailleurs que ces poteries avec leur contenu étaient donnés par la partie pauvre de la population, c'est qu'elles sont fort grossières. C'est à peine si j'ai retrouvé quelques fragments avec des dessins en creux, représentant des palmes, des cercles concentriques ou des rangées de points; un seul débris est décoré d'un feuillage en relief. Parmi les objets en terre cuite recueillis à peu près intacts, il me paraît utile de mentionner:

1.° Une collection assez nombreuse de petits unguentaria cylindriques ou pointus, mesurant tout au plus 0^m, 15 de long. La partie inférieure est pleine; en haut seulement une cavité peu profonde est creusée dans la terre cuite; elle était destinée sans doute à recevoir quelques gouttes de parfum.

2.° Une grande patera assez endommagée, mais dont on peut reconnaître encore les dimensions: le diamètre atteint environ 0^m, 30, et la profondeur 0^m, 10 (Pl. IV, n° 4). En outre deux petits vases en forme d'olla sans aucun intérêt.

3.° Un pot de forme cylindrique fermé par un couvercle plat s'adaptant exactement à la partie supérieure (Pl. IV, n° 6). Ce vase a été trouvé absolument intact et fermé. La pioche de l'ouvrier a fait sauter quelques éclats insignifiants du couvercle. A l'intérieur se trouvaient de petits ossements blanchis, qui suivant toute apparence sont les restes du corps d'un oiseau. Ce

vase est actuellement au Musée du Bardo, où il est scrupuleusement conservé dans l'état même où il était lorsqu'il est sorti de terre. J'ignore de quel rite religieux ce vase contenant des ossements peut être le témoignage.

Enfin plus de soixante lampes en terre cuite ont été trouvées éparses dans le voisinage de l'autel; 23 d'entre elles étaient sans décoration, et aucun nom de potier n'était inscrit au revers. Voici l'inventaire des lampes à sujet ou signées:

1. Lampe à anse (brisée); bec arrondi; terre rougeâtre. Rv/. Marque COPPRES (C. Oppius Restutus).

2. Lampe à anse; bec arrondi, terre cuite sans couverte. Brisée sur le côté. Rv/. Marque: Dernières lettres d'un nom illisible.

3. Lampe à anse; bec arrondi; couverte brune. Deux guirlandes réunies par un mascaron.

4. Lampe à anse; bec arrondi; couverte brun violet. Au centre, guirlande en feuilles de chêne. Rv/. Marque: nom illisible.

5. Lampe à anse; bec arrondi; terre rouge. Au centre: tête de femme casquée (Minerve?) tournée vers la droite.

6-7. Lampe à anse; bec arrondi; couverte brun jaune. Rv/. Marque: SEXLUCE (Sex[tus] Luc(c)eius). — Un autre exemplaire en terre jaunâtre.

8. Lampe à anse (brisée); bec arrondi; terre rouge. Le centre est très endommagé: on y distingue encore la partie supérieure d'un masque de théâtre. Rv/. Marque: LMVNPHILE (L. Munatius Philemon).

9. Lampe à anse (brisée); bec arrondi; terre rouge. Deux palmes réunies, ou un torques (?). Rv/. Marque: LSEMHA.... (L. Sempronius...?).

10. Lampe à anse; bec brisé; terre jaunâtre sans couverte. Deux feuilles de chêne parallèles.

11. Lampe à anse; bec arrondi; terre rouge brun. Au centre, bouton côtelé; autour, rangée de stries parallèles convergentes; puis encadrement de feuillage.

12. Lampe à anse; bec arrondi; terre rougeâtre. Un torques.

13. Lampe à anse; bec arrondi; terre rouge. Au centre, sujet peu distinct: deux palmes ou deux feuilles.

14. Lampe à anse; bec arrondi; couverte rouge-brun. Au centre, aigle les ailes éployées.

15. Lampe à anse; bec arrondi (brisé); terre rouge foncé. Au centre, lion (?) galopant à gauche.

16. Lampe à anse; bec arrondi; terre rouge. Au centre, l'étoile et le croissant.

17. Lampe à anse; bec arrondi (brisé); terre rouge. Couronne en feuilles de chêne. Rv/. Marque: COPPIRES (C. Oppius Restutus).

18. Lampe à anse (brisée); bec arrondi; terre grise. Un torques.

19. Lampe à anse; bec arrondi; terre rouge: Au centre, sujet indistinct.

20. Lampe à anse; bec arrondi; terre jaunâtre. Au centre, Isis tournée vers la droite, avec une fleur de lotus sur la tête (Pl. IV, n° 7).

21. Lampe à anse (brisée); bec arrondi. Terre rouge. Au centre, un gladiateur debout, tenant son bouclier du bras gauche. Rv/. Marque: nom illisible.

22. Lampe à anse; bec arrondi; terre brune. Encadrement de pampres: au centre, lion bondissant sur la croupe d'un âne qui passe à droite.

23. Lampe à anse (brisée); bec orné; terre rouge. Encadrement de pampres: au centre, dans un torques, deux amours jouant ensemble (Pl. IV, n° 8).

24. Lampe à anse; bec arrondi (brisé); terre noirâtre. Au centre, danseur nu, paraissant agiter un crotale (Pl. IV, n° 9). Rv/. Entre deux petits cercles gravés en creux l'un au-dessus, l'autre au-dessous: L PEDISEC (L. Pedisequus ou L. Pedius Secundus).

25. Lampe à manche de forme triangulaire; deux becs arrondis et ornés. — Couverte brun rouge. Sur le manche triangulaire, une palmette: au centre, une couronne de chêne (Pl. IV, n° 3).

26-30. Cinq lampes ou fragments de lampes comme la précédente. Au centre, sujet identique: Deux serpents, enroulés chacun autour d'un tronc d'arbre, et avançant l'un en face de l'autre leur tête au-dessus d'un autel embrasé. (Pl. IV, n°s 1 et 2). Les manches sont tous ornés d'une palmette: parfois à la partie inférieure on distingue deux dauphins affrontés. Au revers de l'une des lampes, la marque CCLOSVC (C. Clodius Successus).

31-33. Trois manches de forme triangulaire, provenant de lampes analogues aux précédentes. Leur décoration générale représente une palmette: au revers de l'un d'entre eux, une marque: LVSEMPRONI (Lucius Sempronius) (Pl. IV, n° 5).

34. Manche de lampe en forme de croissant.

35. Lampe brisée en plusieurs morceaux. Au centre, guirlande de feuilles de chêne.

36-37. Deux fragments de lampes à anse; terre grise sans couverte. Même sujet: au centre, l'étoile et le croissant.

38. Fragment de lampe, à couverte rouge-vif: tête de taureau vue de face.

39. Fragment d'une lampe à couverte brune. Au centre deux bustes vus de profil, d'un modelé peu net. Sans doute Baal et Tanit — ou Sérapis et Isis — en tout cas le groupe mythologique bien connu du dieu barbu et chevelu, coiffé du modius, et de la déesse qui l'accompagne.

40. Fragment de lampe; terre rouge sans couverte. Au centre, l'Amour tirant de l'arc contre un serpent enroulé autour d'un arbre.

41. Fragment de lampe; terre grise sans couverte. Rv/. Marque, gravée à la pointe dans la terre non cuite: AVGE (Augendus).
NDVS

42. Fragment d'une lampe à anse; terre brun rouge. Au centre, personnage nu assis appuyé de la main gauche sur un bâton, et de la main droite tendue portant un objet indistinct.

43. Fragment de lampe; terre grise noirâtre. Au centre Léda nue et debout, caressée par le cygne.

Comme il n'y a encore ni un Corpus proprement dit, ni même un simple inventaire des lampes connues, de leurs sujets et des noms de potiers qui y sont gravés, il est assez difficile de dire si tel ou tel des objets décrits dans la liste ci-dessus est inédit. Il est très probable toutefois qu'aucun d'entre eux n'est absolument nouveau. Bien souvent déjà, en Afrique du moins, l'on a relevé sur des lampes l'image d'Isis avec la fleur de lotus, le couple mythologique de Sérapis et d'Isis, le groupe de l'étoile et du croissant, l'union du cygne et de Léda, les scènes où les Amours jouent le principal rôle, le gladiateur debout, le lion et l'âne, etc., etc. Parmi les noms de potiers, C. Oppius Restutus et C. Clodius Successus paraissent être les plus fréquents dans l'Afrique romaine.

Les lampes à deux becs et à manche triangulaire, quoique beaucoup plus rares que les autres, sont néanmoins connues. En Tunisie, le R. P. Delattre avait déjà trouvé deux ou trois manches triangulaires; mais je n'ai vu aucune lampe de ce genre intacte au Musée de Saint-Louis de Carthage. Le musée du Bardo ne possédait également que deux manches en forme de feuilles d'acanthe. La fouille du Dj. Bou-Kourneïn a donc augmenté de

quelques lampes tout-à-fait nouvelles la collection déjà considérable et fort intéressante réunie au Bardo.

Ces lampes étaient elles aussi des offrandes peu coûteuses. De même qu'on en plaçait une ou deux dans les tombeaux avec des vases en terre cuite contenant quelques aliments pour le défunt, de même sans doute on apportait au dieu du Bou-Kourneïn une lampe remplie d'huile, que l'on allumait sur l'autel. Peut-être faut-il voir dans ce rite quelque chose d'analogue à la coutume chrétienne de faire brûler des cierges dans les églises en l'honneur d'un saint ou d'une sainte.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les stèles en pierre et en marbre n'étaient pas les seuls objets consacrés à la divinité. C'étaient des monuments destinés à rappeler soit une cérémonie plus importante, soit l'accomplissement d'un vœu. L'Africain, prêtre ou simple fidèle, qui sacrifiait à Saturne un ou deux animaux voulait que son offrande fût distinguée des dons beaucoup plus modestes apportés par la foule, et que le souvenir en fût conservé par un monument durable.

Enfin, outre les stèles et les objets en terre cuite, les monnaies suivantes ont été recueillies dans les déblais. Elles sont toutes en cuivre et de petit module :

1. Buste diadémé à droite. Lég. D N VALEN..... Rv/. Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite une couronne devant elle ; de la main gauche une palme. Leg. SECVRITAS.......... Exergue : RPRIM////. (Cf. Cohen, *Monnaies impériales*. Valens, n° 72, p. 420).

2. Buste diadémé à droite avec le paludamentum. Leg. DN CONSTANTIVS PFAVG. Rv/. Le sujet et la légende sont assez indistincts ; mais on peut les reconstituer, par comparaison avec d'autres médailles du même empereur : Constance est debout, tenant le labarum, et appuyant son genou gauche sur le dos d'un ennemi renversé devant lui avec son cheval. Leg. FEL TEMP RE

PARATIO. Ex: CONSH? (Cf. Cohen, *ouv. cité*, Constance II, n°ˢ 213 et suiv., p. 312-315).

3. Buste radié à droite. Leg: /// IIIOV///. Rv/. Personnage drapé debout tourné vers la gauche. Leg: ///// IA AVG. N.

4. Buste très indistinct à droite. Rv/. Guerrier debout ayant dans la main gauche une lance ou le labarum, et de la main droite tendue en avant présentant un objet indistinct. Lég: //// PVBLICA.

5. Buste diadémé à droite avec le paludamentum. Lég: ///// DIVS PF AVG. Rv/. Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite une couronne, de la main gauche une palme. Dans le champ, à gauche ☧; à droite en bas, une corne d'abondance. Lég: ////// PVBLICA.

6. Buste diadémé à droite avec le paludamentum. Lég: DN THEOD/////. Rv/. Sujet très indistinct: deux personnages debout l'un en face de l'autre.

Parmi les noms d'empereurs gravés sur ces monnaies trois au moins sont certains: Constance II, Valens et Théodose. Le monogramme du Christ, qui se distingue très nettement sur le revers d'une quatrième médaille impériale, indique qu'elle ne peut pas être antérieure aux premières années du quatrième siècle. Voilà donc un nouvel élément chronologique, ne concordant pas avec la série de dates, qui nous est donnée par les inscriptions.

Pour expliquer la présence de ces médailles sur l'emplacement même du sanctuaire de Saturnus Balcaranensis, deux hypothèses sont possibles. L'on peut croire que le culte de ce dieu a été célébré jusqu'à la fin du quatrième siècle. Mais, dans ce cas, pourquoi n'est-il resté de cette époque aucun monument épigraphique, tandis que la plupart des stèles et des fragments datés qui ont été découverts remontent à la fin du second siècle ou au commencement du troisième? Il y aurait une solution de

continuité à peu près inexplicable. Pourquoi d'autre part ne s'est-il trouvé aucune médaille des derniers Antonins ou des premiers Sévères?

L'autre hypothèse, sans être le moins du monde certaine, me paraît néanmoins plus vraisemblable. Si au troisième siècle la religion chrétienne, tout en faisant de grands progrès dans les provinces romaines d'Afrique, y a subi de terribles persécutions, au quatrième elle a à son tour persécuté le paganisme. A plusieurs reprises les empereurs ordonnèrent d'abolir les pratiques du culte païen et de détruire les autels des anciennes divinités (voir, par exemple, Morcelli, *Africa Christiana*, années 341 et 399). En 399 une rixe entre chrétiens et païens éclata à Sufes (aug. Sbiba) dans la Byzacène, parce qu'une statue d'Hercule avait été brisée par les chrétiens. Il est très probable que ni ces lois ni ce fait ne furent isolés. Le christianisme, installé en maître sur le trône impérial, voulut faire disparaître par la violence les traces des cultes rivaux. Or, comme je l'ai indiqué plus haut, il n'a été retrouvé autour des fondations de l'autel aucun débris d'ornementation architecturale. Parmi les ex-voto, très peu sont intacts, et ce sont les stèles en pierre, plus grossières, plus épaisses, et par conséquent moins fragiles. Toutes les stèles en marbre étaient brisées; sans doute quelques fragments assez considérables ont été conservés; mais, comme on a pu s'en rendre compte en lisant les inscriptions, le plus grand nombre consiste en débris souvent menus.

Je croirais volontiers que le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis a été visité par les chrétiens, qui ont détruit l'autel, et brisé le plus d'ex-voto qu'ils ont pu. Ils ont sans doute fait à plusieurs reprises l'ascension de la montagne, afin d'effacer les moindres vestiges de l'ancien culte. Les médailles, retrouvées presque à fleur de terre, témoignent peut-être de ces incidents. C'est là, je le reconnais, une simple hypothèse; mais

elle me paraît expliquer, avec assez de vraisemblance, à la fois l'état dans lequel ont été retrouvées les ruines et les stèles, et la présence sur l'emplacement même de ce sanctuaire païen de monnaies impériales chrétiennes.

V.

Plusieurs fois déjà, dans les pages qui précèdent, des rapprochements ont été faits entre la collection des stèles d'Aïn-Tounga et la série des ex-voto du Bou-Kourneïn. En terminant je voudrais comparer d'une manière générale les deux découvertes et montrer qu'elles se complètent l'une par l'autre. Les textes épigraphiques et les représentations figurées provenant de l'antique Thignica forment un ensemble plus intact que les fragments retrouvés au sommet du Bou-Kourneïn ; en outre les monuments étaient presque tous en place lorsqu'on les a découverts. Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis avait été beaucoup plus éprouvé ; si nombreux que soient les débris d'inscriptions et de bas-reliefs qu'on a tirés de la fouille, on ne peut en comparer l'ensemble avec la collection d'Aïn-Tounga. Mais ce qui donne un véritable intérêt à ces fragments, c'est l'épithète Balcaranensis, la série des dates consulaires fournies par plusieurs inscriptions, certaines formules exceptionnelles, et les traces d'un collège soit privé soit public : toutes choses qui n'ont pas été observées à Aïn-Tounga. Les deux séries ont chacune leur caractère particulier ; elles sont analogues, sans être identiques ; elles nous montrent comment le culte du grand dieu populaire de l'Afrique romaine se modifiait suivant les régions tout au moins dans son aspect extérieur.

Enfin non-seulement l'on a retrouvé sur la pointe occidentale du Bou-Kourneïn un grand nombre de monuments votifs,

mais encore on a pu y mettre à jour les restes de l'autel où l'on célébrait les sacrifices, et de l'enceinte consacrée ou temenos. L'on y a aussi recueilli toute une série d'objets ou de fragments d'objets en terre cuite, qui donnent quelques renseignements intéressants sur la nature des offrandes que l'on apportait à Saturne. D'autre part, quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête pour expliquer la présence en ce lieu de plusieurs monnaies impériales du quatrième siècle, il n'en reste pas moins certain que ces médailles datent de l'époque chrétienne, tandis que plusieurs stèles avec inscriptions ou anépigraphes rappellent la période antérieure au développement de la civilisation romaine. Sans doute bien des points restent encore obscurs dans l'histoire du culte de Saturne en Afrique; mais désormais on peut saisir les principaux caractères de cette religion, qui fut si répandue dans l'Afrique au deuxième et au troisième siècle ap. J. C.; on peut observer, dans ce cas particulier, la transformation plus superficielle que profonde du pays tout entier, et jusqu'à quel point il y eut assimilation des anciens habitants.

J. Toutain.

BOCCACE ET TACITE

Poggio n'a point découvert Tacite. Les discussions qui s'élèvent encore à ce sujet, et qui font user tant de papier en pure perte, ne peuvent se produire qu'entre philologues exclusivement instruits des choses de l'antiquité classique et peu au courant des débuts de l'humanisme. Tous les érudits qui ont étudié d'un peu près la littérature italienne du XIV[e] siècle savent qu'une bonne partie des livres de Tacite que nous possédons était entre les mains de Boccace, et que le grand Toscan s'en est servi dans ses ouvrages, bien avant que Poggio fût né.

Le fait est si généralement connu qu'il n'est même pas l'objet d'une discussion dans les travaux nombreux qui sont les plus récents et les meilleurs témoignages de l'activité de la critique moderne sur Boccace (1). L'unanimité des écrivains n'a de valeur ici que parce que nous avons affaire à des travailleurs sérieux, habitués à vérifier par eux-mêmes l'opinion de leurs prédécesseurs. Au reste, comme ceux d'entre eux qui ont le plus directement touché à notre sujet n'ont pu y consacrer que

(1) Schück, *Boccaccio's lateinische Schriften historischen Stoffes, besonders in Bezug auf die alte Geschichte* (*Neue Iahrb. für Philol. und Paed.*, t. CX, 1874, pp. 467-488); Landau, *Giov. Boccaccio, sein Leben und seine Werke*, Stuttgart, 1877 (trad. et add. de C. Antona-Traversi, Naples, 1881); Hortis, *Studj sulle opere latine del Boccaccio*, Trieste, 1879; G. Körting, *Boccaccio 's Leben und Werke*, Leipzig, 1880; Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums*, t. I, Berlin, 1880 (livre II); Crescini, *Contributo agli studi sul Boccaccio*, Turin, 1887; Gaspary, *Storia della letteratura italiana*, t. II, trad. V. Rossi (avec additions de l'auteur, postérieures à 1888), Turin, Loescher, 1891; H. Cochin, *Boccace*, Paris, Plon, 1890.

quelques lignes, il convient peut-être de s'y arrêter plus longtemps et d'y porter une complète lumière. Le travail que j'ai cru opportun de faire sur les œuvres de Boccace servira, en tout cas, à montrer le parti qu'un des plus anciens humanistes a tiré d'un grand historien romain (1).

Un petit problème se pose d'abord, qui aurait donné beau jeu, s'il y avait pensé, à qui a voulu récemment soutenir que Boccace n'avait pas connu Tacite (2). Le prince incontesté de l'humanisme de l'époque, celui que Boccace lui-même appelait son maître, le bibliophile dont la vie entière s'est passée à la recherche des œuvres des anciens, l'érudit qui les a mieux connues et plus complètement qu'aucun de ses contemporains et qui s'en est servi dans tous ses ouvrages, Pétrarque, est resté étranger à Tacite. Je puis même affirmer qu'il ne l'a jamais nommé. Or, chacun le sait, entre Pétrarque et Boccace une correspondance régulière s'est poursuivie; ces deux grands hommes ont donné, au cours de toute leur vie, l'exemple d'une confraternité littéraire pleine de franchise; ils n'ont cessé d'échanger des ma-

(1) Les témoignages de la lecture de Tacite dans l'antiquité et au moyen âge sont habilement groupés dans un travail qui va jusqu'à Boccace, mais où notre sujet n'occupe qu'une seule page: Emmerich Cornelius; *Quomodo Tacitus in hominum memoria uersatus sit usque ad renascentes literas saeculi XIV et XV*, programme du gymnase de Wetzlar, 1888 (Progr. 435).

(2) V. l'article de M. P. Hochart, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1890, pp. 237 sqq. En sortant de son domaine ordinaire, je crains que l'auteur n'ait été mal inspiré. On peut être un latiniste très instruit et ignorer jusqu'aux premières notions de la bibliographie d'un sujet italien. M. Hochart s'en tient, sur Boccace, à Manni et à Ginguené et ne connaît pas un seul des travaux dont on vient de lire la liste; il y trouvera, sans chercher beaucoup, la solution des difficultés de détail qu'il accumule et qu'il n'entre pas dans mon plan d'aborder ici. Il y verra peut-être aussi qu'il est moins aisé de nier l'authenticité des œuvres de Boccace que celle des œuvres de Tacite.

nuscrits précieux et de mettre en commun leurs découvertes (1). Il n'y a d'exception que pour Tacite : Boccace semble l'avoir possédé sans que Pétrarque en ait rien su.

Il ne peut être question ici de dissimulation. Cette hypothèse est écartée par le noble caractère de l'amitié des deux humanistes, et le désir si franc qui les animait d'aider aux travaux l'un de l'autre. D'ailleurs, Boccace, n'a cherché à cacher à personne son heureuse trouvaille : il l'a communiquée, comme on va le voir, à un moine de sa connaissance ; il a cité Tacite expressément dans ses *Genealogiae deorum*, dans son *Comento* sur Dante, et, s'il ne mentionne pas son nom dans le *De claris mulieribus*, où sont ses principaux emprunts, c'est qu'il n'entrait pas dans le plan de sa composition d'étaler les sources de ce livre, et qu'il n'en a, pour ainsi dire, indiqué aucune (2). Aurait-il négligé de prévenir Pétrarque, parce qu'il aurait supposé que son ami possédait déjà Tacite dans sa bibliothèque si riche en historiens ? La chose est assez probable, surtout si on admet, comme je le suggère plus loin, que Boccace n'a fait sa découverte que peu d'années avant sa mort, et sans qu'il ait eu, depuis, l'occasion de revoir Pétrarque. Au reste, il est possible aussi qu'il ait été question du sujet dans ses lettres perdues ; une seule des lettres qu'il a adressées à Pétrarque nous est parvenue (3),

(1) Ces relations vont être étudiées à nouveau avec quelque détail dans l'ouvrage intitulé *Pétrarque et l'Humanisme*, Paris, Bouillon, 1892.

(2) Pétrarque n'a pu connaître le *Comento* dantesque, travail commencé à Florence en 1373, quelques mois avant sa mort en 1374, ni probablement les *Genealogiae deorum* que Boccace n'a pas publiées avant 1373 (Hortis, p. 158). Quant au *De claris mulieribus*, qui est bien antérieur, et sur lequel, d'ailleurs, j'élève quelques réserves, il reste à prouver que Pétrarque l'ait lu.

(3) La lettre de Boccace à Pétrarque est conservée au ms. *Paris. lat. 8631*, collection formée par ce dernier (cf. *Pétr. et l'humanisme*, p. 97) ; elle y porte le titre significatif : *Una ex mille*.

et les vingt-huit réponses restées de celui-ci ne représentent qu'une part très faible de la correspondance échangée entre eux (1). Une fois instruit, comme nous le supposons ici, de l'existence en Italie d'un historien qu'il n'avait pas lu (2), Pétrarque a dû s'empresser d'écrire à Florence pour en demander communication; si son vœu n'a pas été exaucé, et si Boccace n'a pas multiplié les copies de Tacite, cela tient sans doute à ce qu'il l'a eu lui-même trop tardivement et trop peu de temps entre les mains.

Quand et où Boccace a-t-il pu le connaître? En 1357, il ne l'avait pas encore, car son *De casibus uirorum illustrium*, qui ne peut être antérieur à cette date (3), n'en porte aucune trace, et on peut raisonnablement supposer qu'il n'aurait pas manqué d'utiliser pour cet ouvrage les récits de l'historien latin. On serait porté à croire, en revanche, qu'il l'avait sous les yeux à Naples, en 1362, quand il terminait son *De claris mulieribus* dédié, cette année-là, à la sœur du grand-sénéchal de la reine Jeanne, Acciajuoli (4). Cependant les chapitres du livre où il est fait usage de Tacite, et qui sont groupés à la fin, ont pu

(1) Les 23 lettres de Pétrarque ont été récemment l'objet d'une publication importante; c'est une traduction française annotée, plus soignée et plus sûre que celle qu'on trouve dans les traductions italiennes de Fracassetti: *Lettres de Fr. Pétrarque à Jean Boccace*, trad. par Victor Develay, Paris, Flammarion, 1891.

(2) Il le connaissait au moins de nom par Servius et par l'*Histoire Auguste* qu'il avait entre les mains (cf. *Pétr. et l'humanisme*, chap. VI), et sans doute aussi par Orose, qui le cite si souvent. Rien n'indique que les mentions de Tacite dans Tertullien, S. Jérôme, Sidoine Apollinaire, etc. (Emm. Cornelius, pp. 17 sqq.) aient passé sous les yeux de notre humaniste.

(3) On l'a prouvé en observant que le dernier fait historique mentionné dans l'ouvrage est la bataille de Poitiers (Hortis, p. 133). Landau pense que l'ouvrage a été écrit entre 1356 et 1364.

(4) Date fixée par Landau, pp. 210, 211.

être ajoutés après coup par l'auteur (1), et il n'est pas absolument sûr de se fier à cette date.

Il n'est pas possible de prouver non plus que Boccace, dans les années qui suivent 1362, ait eu Tacite à Florence, et tout fait penser le contraire, notamment le silence de son ami Pétrarque. Il semble ou l'avoir laissé à Naples après s'en être servi, ou ne l'avoir connu que beaucoup plus tard. On peut se rappeler ici qu'il a visité la bibliothèque du Mont-Cassin, au moins dans un de ses voyages à Naples, et supposer qu'il y a découvert la partie de Tacite qu'il a connue. L'état d'abandon et de désordre dans lequel se trouvait, lors de sa visite, la célèbre bibliothèque, est attesté par un passage souvent cité de Benvenuto da Imola, et laisserait presque croire que Boccace a pu se faire donner ou emporter de ses mains le manuscrit; un vol même, dans de pareilles conditions, fait aux rats et à la pourriture, n'eût point été autre chose qu'œuvre pie et la conscience de Boccace se fût trouvée, j'imagine, en repos. Tout au moins, a-t-il pu prendre ou faire prendre copie, pour son usage, d'un texte conservé au Mont-Cassin (2).

Abandonnons le domaine des hypothèses, où il était pourtant nécessaire de s'aventurer un peu, et voyons de quels documents certains se composent nos renseignements. Il y a d'abord une lettre à l'abbé de la chartreuse de San Stefano, dans l'Apennin de Calabre, un certain Niccolò di Montefalcone. Elle est

(1) Le texte du *De claris mul.* a été en effet repris et remanié par l'auteur, comme l'a prouvé M. Hortis, p. 111, et la question laisse encore place à des recherches nouvelles.

(2) Cette dernière supposition a déjà été faite (Voigt, *Wiederbelebung*, 2e éd., t. I, p. 252). Il ne faut pas oublier ici que le *Mediceus II*, auquel on doit rattacher plus ou moins directement les études de Boccace, est en écriture lombarde du XIe siècle et vient certainement du Mont-Cassin.

écrite de Naples, en janvier 1371 (1); Boccace, étant sur le point de partir et de retourner en Toscane, réclame à ce moine un fragment de manuscrit de Tacite qu'il lui a prêté: *Quaternum quem asportasti Cornelii Taciti quaeso saltem mittas, ne laborem meum frustraueris et libro deformitatem ampliorem addideris* (2). Les mots *laborem meum* font penser à une copie faite par Boccace, à moins qu'il ne soit question de la peine qu'il s'est donnée pour obtenir le texte; mais le reste de la phrase, si je l'entends bien, paraît signifier que la perte de la partie prêtée ferait une lacune nouvelle dans un ouvrage déjà bien mutilé. La partie dont Boccace s'est dessaisi n'est point d'ailleurs un véritable *codex;* ce n'est qu'un *quaternus*, contenant probablement un morceau particulièrement intéressant pour Niccolò et nullement la partie de Tacite assez étendue, comme on va le voir, que Boccace a connue.

Quoi qu'il en soit, et que l'humaniste soit ou non rentré en possession de son *quaternus*, nous le trouvons faisant usage de Tacite en deux ouvrages de l'extrême fin de sa vie. Il y a une citation expresse de l'historien dans les *Genealogiae deorum*, qui ne sont sorties des mains de Boccace qu'en 1373 au plus tôt (3). Deux autres se trouvent dans le *Comento sopra la Commedia*, commencé pour ses leçons publiques au mois d'octo-

(1) Sur la date des lettres de cette époque, cf. Hortis, p. 281, et Koerting, p. 47.

(2) Boccaccio, *Le lettere edite e ined.*, éd. Corazzini, Florence, Sansoni, 1877, p. 259.

(3) V. dans *Gen. deor.*, l. III, 23, le passage qui est relatif à l'origine du culte de Vénus à Paphos et où on lit: « Verum hoc potius ad historiam quam ad alium sensum pertinere ex Cornelio Tacito sumi potest; qui uelle uidetur Venerem auspicio doctam armata manu conscendisse insulam bellumque Cynarae regi mouisse, etc. Cf. Tacite, *Hist.* II, 3. — M. Koerting, p. 393, voit une mention de

bre 1373 (1). L'une rappelle brièvement, à propos de la mort de Lucain, l'héroïsme d'Epicharis lors de la conspiration de Pison, *secondochè Cornelio Tacito scrive* (2); l'autre raconte, avec les détails pris aux *Annales*, la mort de Sénèque, et en indique exactement la source: *Secondochè scrive Cornelio Tacito nel XV° libro delle sue storie* (3). Il reste donc acquis qu'en 1370, c'est-à-dire cinq ans avant sa mort, et peut-être plus tôt encore (4), Boccace lisait du Tacite, et qu'il s'en est servi dans les compositions de la fin de sa vie.

Si on veut étudier à présent dans le détail le travail de Boccace sur Tacite, c'est aux passages du *De claris mulieribus*, dont nous laissons la date incertaine, qu'il est nécessaire de se reporter. Il a semblé intéressant de mettre sous les yeux du lecteur les morceaux de ces biographies de femmes où les emprunts sont flagrants. Cette comparaison est moins pour établir contre qui voudrait en douter encore l'importance de ces emprunts, que pour faire connaître, par une série d'exemples, la façon dont Boccace rédigeait ses compilations historiques. Ses habitudes, pour le dire en passant, ont ici beaucoup d'analogie avec celles de Pétrarque en des travaux analogues. Comme à Boccace, et avec

Tacite dans les vers suivants d'une œuvre de jeunesse de Boccace, l'*Amorosa visione* (IV, 43, non V, 65), *Op. volg.* éd. Moutier, XIV, 18.

Nel verde prato a man destra vid'io
Di questa donna, in più notabil sito
Aristotile star con atto pio:
Tacito riguardando in sè unito
Pensoso mi pareva; e poi appresso
Isocrate sedea quasi smarrito.

Il est évident que le mot *tacito* est un adjectif.

(1) Cf. l'éd. G. Milanesi, Florence, Le Monnier, 1863, t. I, p. III.

(2) Ed. Milanesi, t. I, p. 333 (lez. XIII).

(3) *Ibid.*, p. 400 (lez. XVI).

(4) Si l'on n'admet pas les additions dans le *De claris mulieribus*.

plus d'aisance encore, il plaît parfois à Pétrarque de procéder avec liberté, de faire un choix dans les particularités qui lui sont données par l'auteur ancien, de s'assimiler le récit en évitant d'en rien reproduire directement (1); parfois, au contraire, il accepte dans son style, sans toutefois les copier servilement, les mots et les formules du texte qu'il consulte. L'initiateur de l'humanisme et celui qui aimait à se dire son disciple ont ici une méthode semblable, qu'il n'est pas inutile de mettre en lumière:

DE AGRIPPINA NERONIS CESARIS MATRE CAPITULUM 90m (2).

(*Ann.* XII, 1) (3) Sed maxime ambigebatur inter Lolliam Paulinam M. Lollii consularis et Iuliam Agrippinam Germanico ge-

[Agrippina] aduersus Lolliam Paulinam, opitulante Calixto liberto, et Eliam Petinam, Narcisso fauente, opere Pallantis,

(1) Quelquefois même, Pétrarque se sent assez sûr de son sujet pour ajouter des détails à ceux que lui fournit son auteur et pour deviner les sentiments et les mobiles moraux que tait celui-ci. Le plus curieux exemple qui me soit connu est le récit de la première entrevue de Scipion et de Massinissa, donné dans mes fragments inédits de Pétrarque (*Le De Viris illustribus de P.*, Paris, Klincksieck, 1890, pp. 137-139); il faut comparer le texte sensiblement plus court de Tite-Live (XXVIII, 35). Je ne crois pas que Boccace ait montré cette imagination ni cette hardiesse; il moralise à son gré, mais hors du récit.

(2) Le texte cité est le quatrième texte de Halm (1889).

(3) J'ai établi le texte des morceaux du *De claris mulieribus* sur les mss. *Paris. 6069 N* et *6069 O.* Les variantes relevées en note sont prises à l'édition de Berne, *Excudebat Mathias Apiarius*, 1539, la dernière en date. On n'a pas tenu compte des variantes orthographiques, ni des différences de ponctuation, qui détruisent souvent le sens dans l'imprimé; c'en est assez cependant pour faire juger de l'état défectueux dans lequel se lit l'ouvrage de Boccace. La plupart des textes de l'humanisme sont malheureusement dans le même cas.

nitam. Huic Pallas, illi Callistus fautores aderant; at Aelia Poetina e familia Tuberonum Narcisso fouebatur.	Claudium in pregrande nuptiarum suarum desiderium traxit.
(XII, 42) *Carpento* Capitolium ingredi, qui honos *sacerdotibus* et sacris antiquitus *concessus*, uenerationem augebat feminae...	*Carpento* in Capitolium ferebatur, solis *sacerdotibus* ante *concessum*.
(Suétone, *Claud.* 44) Quidam tradunt, epulanti in arce cum sacerdotibus, per Halotum spadonem praegustatorem alii, domestico conuiuio, per ipsam Agrippinam, quae boletum medicatum auidissimo ciborum talium obtulerat.	Delectabatur quidem Claudius boletis plurimum.... Quod cum aduertisset Agrippina, studiose coctos infecit ueneno eosque, secundum quosdam, ipsa apposuit temulento. Alii uero dicunt epulanti in arce cum sacerdotibus per Alotum spadonem pregustatorem suum ab Agrippina corruptum appositos. Verum cum uomitu et *alui solutione* uiredetur salus Claudii secutura, opere *Xenophontis medici*, *illitis ueneno pennis* ad uomitum continuandum porrectis, eo itum est quo cupiebat uxor.
(*Ann.* XII, 67) Simul *soluta aluus* subuenisse uidebatur. Igitur exterrita Agrippina, et quando ultima timebantur, spreta praesentium inuidia, prouisam iam sibi *Xenophontis medici* conscientiam adhibet. Ille, tanquam nisus euomentis adiuuaret, *pinnam* rapido *ueneno inlitam* faucibus eius demisisse creditur.	
(*Ann.* XIV, 3) Obtulit ingenium *Anicetus* libertus, *classi apud Misenum praefectus* et *pueritiae* Neronis educator.... *Nauem posse* componi docet, cuius pars ipso in mari per artem soluta, ef-	...ab *Aniceto prefecto classis apud Misenum*, olim a *pueritia* nutritore suo, ostensum (1) est *nauim posse* fragilem, in qua suscepta Agrippina doli *ignara* periclitari posset; quod cum Neroni

(1) Ed. *responsum*.

funderet *ignaram*... (XIV, 4) *Placuit* soilertia... *Venientem* dehinc obuius in littora (nam *Antio* aduentabat) excepit manu et complexu... Inuitata ad epulas erat... (XIV, 5) Nec multum erat progressa nauis, duobus e numero familiarium Agrippinam *comitantibus*, ex quis *Crepereius Gallus* haud procul gubernaculis adstabat, *Acerronia*..., cum *dato signo* ruere *tectum* loci, multo *plumbo graue*, *pressusque* Crepereius et statim exanimatus est... Ignari... *conscios* impediebant. Visum dehinc remigibus unum *in latus* inclinare... Acerronia,... dum se Agrippinam esse... clamitat, contis et remis... conficitur; Agrippina... uulnus *umero* excepit nando, deinde occursu lenunculorum *Lucrinum in lacum uecta* uillae suae infertur.

(XIV, 6) Misitque *libertum Agerinum*, qui *nuntiaret* filio... *euasisse* grauem casum... (XIV, 7) [Agerino] uincla inici *iubet*, ut exitium principis molitam matrem... confingeret.... (XIV, 8) *Anicetus* uillam... *circumdat*.... Abeunte dehinc *ancilla*.... [Agrippina] respicit Anicetum, trierar-

placuisset, eam ab *Antio uenientem*, quasi preteritorum odiorum penitens, ficta filiali affectione suscepi in ulnis et usque domum prosecutus est. Inde apparata naui in suam perniciem ad cenam itura illam conscendit, *comitantibus Crepereio Gallo* et *Aceronia* libertis, eisque per noctem nauigantibus, *dato signo* a *consciis*, cecidit *tectum* nauis, plurimo *plumbo graue*, et *oppressit Crepereium;* deinde nautis agentibus ut tranquillo mari nauis uerteretur *in latus*, auxilia Aceronia innocante, contis remisque occisa est, et Agrippina *humero* saucia et in mare tandem deiecta a litoralibus suffragantibus *in Lucrinum lacum uillamque suam* deducta est. Inde, ea iubente, ab *Agerino liberto* Neroni quoniam *euasisset nuntiatum* est, qui detineri illum *iussit*, quasi saluti sue insidiaturus uenisset; missique sunt Anicetus et *Herculius* tetrarcus, item et *Obaritus* (1) *centurio classiarius*, ut illam perimerent. Et cum esset ab *Aniceto circumdata* domus et *ancillula*, qua sola sociata erat Agrippina, fugisset,

(1) Ed. om.

cho *Herculeio et Obarito centurione classiario* comitatum.... Et prior trierarchus *fusti caput eius* adflixit. Iam in mortem *centurioni ferrum* destringenti *protendens uterum: Ventrem feri, exclamauit*.... (XIV, 9) *Cremata est nocte eadem* conuiuali lecto et *exsequiis uilibus*... Mox domesticorum cura *leuem tumulum* accepit, *uiam Miseni* propter et *uillam Caesaris* dictatoris.

(Suétone, *Ner.* 34) Adduntur his atrociora... ad uisendum interfectae cadauer accurrisse, contrectasse membra, alia uituperasse, alia laudasse... et demum sepulta.

introgressi ministri ad eam; primus Herculius *caput eius fuste* percussit, deinde (1) cum ipsa cerneret *centurionem ferrum* in mortem eius expedientem, *protenso utero clamauit ut uentrem feriret;* et sic occisa *nocte eadem cremata est*, et *uilibus exequiis* terra contecta, *leuem* demum *tumulum* suis in *uia* prope *Misenum* et *Cesaris* Iulii *uillam* eidem apponentibus. Alii uolunt a Nerone conspectam post cedem et ex membris aliqua ab eodem damnata, aliqua laudata, et demum sepulta.

DE EPICARI LIBERTINA CAPITULUM 91m.

(*Ann.* XV, 51) neque illi ante ulla rerum honestarum cura fuerat... Incertum quonam modo sciscitata (neque illi cura fuerat)...

Ac postremum lentitudinis eorum *pertaesa* et in *Campania* agens.... Erat nauarchus in ea *classe* Volusius Proculus, occi-

Epicaris... nullis delectata bonis artibus,... quo pacto nescio, sed in notitiam Epicaris predicte deuenere omnia et coniuratorum nomina. Verum cum iudicio suo nimium protraheretur opus, quasi *tedio* affecta, in Campaniam secessit (2) et, dum apud Puteolos forte resideret...,

(1) Ed. *deinde.*
(2) Ed. *successit.*

dendae matris Neronis inter ministros...

Is... dum merita erga Neronem sua, et quam in inritum cecidissent *aperit*, adicitque questus et destinationem uindictae, si facultas oreretur.... Ergo Epicharis plura, et omnia scelera principis orditur...

Nomina tamen coniuratorum reticuit; unde Proculi indicium inritum fuit, quamuis ea quae audierat ad Neronem detulisset. *Accita* quippe Epicharis, et cum indice composita, nullis testibus innisum facile confutauit. Sed ipsa in *custodia* retenta est...

(XV, 57) At illam non uerbera, non ignes, non ira eo acrius

Volusium Proculum chynolartem (1) *classisque* Romane prefectum et olim Agrippine interfectorem conuenit, rata multum emolumenti addere coniurationi, si eum trahere posset in partes, et ostensis longo ordine Neronís flagitiis, fastidiis, ineptisque moribus et insolentiis et inde eius in eum ingratitudine, quod ob tam grande facinus, Agrippine scilicet cedis, in re nulla tanquam bene de se meritum promouisset, coniurationem *aperuit* totisque uiribus conata est eum coniuratis addere socium. Sed longe aliter quam arbitraretur Epicaris secutum est (2); nam Volusius experturus numquid obsequiis in se principis gratiam flectere posset, quam cito illi Cesaris copia concessa est, Epicaris dicta reserauit omnia.... Astuta mulier nullum conspirantium *nomen* (3) ediderat. Ea autem *accita*, fieri non potuit ut ex rogatis quicquid aperiret rogantibus. Tandem cum seruaretur sub *custode*, coniuratione per coniuratos ipsos casu pate-

(1) Leçon de l'éd. et des mss. (Boccace semble avoir lu ainsi la leçon du *Mediceus: erant uarchus*).

(2) Ed. *secutura est.*

(3) Ed. *nullam conspirantium notam.*

torquentium *ne a femina* sperne- rentur, peruicere, quin obiecta denegaret. Sic primus quaestionis dies contemptus. *Postero* cum ad eosdem *cruciatus* retraheretur gestamine sellae (nam dissolutis membris insistere nequibat), uinclo *fasciae* quam *pectori* detraxerat in modum *laquei ad arcum sellae* restricto, indidit ceruicem et *corporis* pondere conisa tenuem iam spiritum expressit, clariore exemplo libertina mulier in tanta necessitate alienos ac prope ignotos protegendo, cum ingenui et uiri et equites Romani senatoresque, intacti *tormentis*, carissima suorum quisque pignorum proderent.

facta, iterum in examen reuocata, quasi suppliciorum hominibus (1) impatientior, facilius ab ea quod optabatur extorqueri posset, post longos *cruciatus*, carnificibus etiam inserentibus ultro, *ne* superari uiderentur *a femina*, nullum constantissimi pectoris reserauit archanum. Tandem in diem reseruata *posterum*, cum pedibus ire non posset timens, si tertio uocaretur, non posse subsistere (2), solutam pectori *fasciam arcui selle* qua uehebatur implicuit et, facto *laqueo*, gutturi iniecit suo, et cum omnem illi *corporis* dimisisset molem, ne conspiratis obesset, uiolentam sibi mortem consciuit.... Quod quidem etsi maximum uideatur in femina, longe tamen spectabilius est, si spectetur eiusdem coniurationis egregiorum hominum inconstantia, quorum, aliunde quam ab Epicari cognitorum, nemo tam (3) robuste iuuentutis fuit, qui nedum pati pro salute propria quod pro aliena femina passa est, sed nec (4) audire *tormentorum* nomina pateretur, quin imo percontanti confestim que nouerat de conspiratione narraret, et (5) sic nemo sibi amicisque pepercit, cum cunctis nisi sibi (6) femina pepercisset inclita...

(1) Ed. *oneribus.*
(2) Ed. *sustinere.*
(3) Ed. *tamen.*
(4) Ed. *ne.*
(5) Ed. om.
(6) 6069 O om. *amicisque... sibi.*

DE POMPEIA PAULINA SENECE CONIUGE CAPITULUM 92m.

(*Ann.* XV, 61)... Poppaea et Tigellino coram, quod erat saeuienti principi intimum *consiliorum*...

... impulsu Poppee atque Tigillini, unicum imperatori crudelitatis *consilium*...

(XV, 63) [Seneca] complectitur uxorem... oratque temperaret dolori neu aeternum susciperet, sed... desiderium mariti solaciis honestis toleraret. Illa contra...

Paulina, sepositis consolatoriis uiri ad uitam blanditiis, quibus hortabatur... (1).

(XV, 64) At Nero, *nullo* in Paulinam proprio *odio* ac ne glisceret inuidia *crudelitatis*, iubet inhiberi mortem. Hortantibus militibus, *serui* libertique obligant brachia, premunt *sanguinem*... Cui addidit *paucos* postea *annos*, *laudabili* in maritum *memoria*, et ore ac membris in eum *pallorem* albentibus, ut ostentui esset multum *uitalis spiritus* egestum.

Iussu principis cuius in eam *nullum* erat particulare *odium*, ad opprimendam paululum infamiam innate *crudelitatis* renitens, a *seruis* morti subtracta est. Uerum non adeo cito sanguis consistere coactus est, quin *pallore* perpetuo testaretur mulier optima plurimum *uitalis spiritus* emisisse cum uiro. Tandem, cum *paucis annis* uiri *memoriam laudabili* uirtute seruasset... (2)

(1) Sur l'usage fait par Boccace du récit de la mort de Sénèque dans Tacite, v. le *Comento sopra la Commedia*, t. I, pp. 400-402.

(2) Boccace ajoute ici diverses réflexions morales fort curieuses sur les veuves de son temps.

DE SABINA POPPEA NERONIS CONIUGE CAPITULUM 93m.

(*Ann.* XIII, 45) Erat in ciuitate Sabina Poppaea, T. Ollio patre genita, sed *nomen aui materni sumpserat*, inlustri memoria Poppaei Sabini, consulari et *triumphali decore* praefulgentis...

Huic mulieri cuncta alia fuere, praeter *honestum animum*. Quippe *mater* eius, aetatis suae feminas *pulchritudine* supergressa, gloriam pariter et formam dederat.... *Sermo* comis nec absurdum *ingenium*.

Modestiam praeferre, et *lasciuia uti: rarus in publicum egressus*, idque *uelata parte oris*, ne *satiaret* adspectum, uel quia sic decebat.

Sabina Poppea Romana et illustris fuit femina, T. Ollii (1) non equidem extreme nobilitatis uiri filia, quamquam non ex eo *nomen sumpserit*, sed a *materno auo* Poppeo Sabino, uiro inclyto atque *triumphalis decoris* et consulatu insigni. Nec illi cetere muliebres defuissent dotes, si *honestus* affuisset *animus*. Fuit enim formositatis inuise et *matri* suis annis ceteras Romanas *pulchritudine* excedenti persimilis. Preterea erat illi *sermo* blandus et laudabili sonorus dulcedine, *ingenium* egregium atque uersatile, si eo (2) honestis artibus fuisset usa. Mosque fuit illi assiduus palam *modestiam preferre*, clam autem *uti lasciuia* (commune mulierum crimen), et, cum illi *rarus* esset *in publicum egressus*, arte tamen non caruit: nam, cum intellexisset callida mulier intuitu *oris* sui multitudinem et primores potissime delectari, semper eius *parte*

(1) Ed. *Sabini Poppaei. 6069 O: Tollii.*
(2) Ed. *ea.*

uelata egressa est, non quidem ut absconderet quod concupisci desiderabat, uerum ne intuentium oculos liberali nimium demonstratione *satiaret*, sed potius quod occultauerat uelo uidenti desiderium linqueret. Et, ne per mores omnes suos discurram, cum

Famae numquam pepercit, maritos et adulteros non distinguens : neque adfectui suo aut alieno obnoxia, unde *utilitas ostenderetur*, illuc *libidinem* transferebat.

nunquam fame parceret, eo *libidinem* flectebat suam quo paratior *ostendebatur utilitas*, nullum faciens inter *maritos* mechosque discrimen.

His insignita notis femina obsequentem satis fortunam habuit. Nam cum sibi abunde facultates

Opes claritudini *generis* sufficiebant… (1). Agentem eam in matrimonio Rufri Crispini, *equitis Romani*, ex quo *filium* genuerat, Otho pellexit *iuuenta et luxu* et quia flagrantissimus in amicitia Neronis habebatur; nec mora quin *adulterio* matrimonium iungeretur.

ad gloriam *generis* sustinendam suppeterent, primo Rufo Crispo *Romano equiti* nupsit. Et cum iam ex eo peperisset *filium*, suggestu Othonis *iuuentute luxuque* ualentis potentisque Neronis contubernio, eidem Othoni adhesit *adultera*, nec diu et coniunx effecta (2) est.

(XIII, 46) Otho siue *amore incautus*, laudare formam elegantiamque uxoris apud principem, siue ut accenderet ac, si eadem

Sane is seu *amoris* feruore *minus cautus*, seu iam nequiens petulce (3) mulieris tolerare mores, et ob id eam in Neronis

(1) Ces mots appartiennent à un passage précédent du même chapitre.

(2) Ed. *facta*.

(3) Ed. *petulantis*.

femina poterentur, id quoque uinculum potentiam ei adiceret. Saepe *auditus* est *consurgens e conuiuio Caesaris, se* quidem *ire ad illam*, sibi *concessam dictitans nobilitatem*, pulchritudinem, *uota omnium* et *gaudia felicium*.

His atque talibus *inritamentis, non longa cunctatio* interponitur; sed, accepto aditu, Poppaea primum per blandimenta et artes ualescere, imparem cupidini se et forma Neronis capta simulans; mox acri iam principis amore ad superbiam uertens, si ultra unam alteramque noctem attineretur, nuptam esse se dictitans, nec posse matrimonium amittere, deuinctam Othoni per genus uitae quod nemo adaequaret: illum animo et cultu magnificum; ibi se summa fortuna digna uisere: at Neronem, *pellice ancilla* et adsuetudine *Actes* deuinctum, nihil e contubernio seruili nisi abiectum et sordidum traxisse. Deicitur familiaritate sueta, post

concupiscentiam trahere conaretur, seu sic exigente fortuna Poppee, *e conuiuio Cesaris surgens auditus dictitare* consueuerat *se ad illam rediturum*, cui a superis omnis penitus fuisset *concessa nobilitas*, elegantia morum et diuina formositas, in qua consisterent *omnium uota* mortalium atque *gaudia* uoluptatesque *felicium*. Quibus facile *irritata* Neronis libido, adiuncta (1) *non longa cunctatione*, per intermedios adeundi uia in amplexus principis uolens cupiensque deuenit. Nec multum distulit, et artificiosis femine delinimentis, adeo irretitus est Nero, ut arbitraretur ea esse uerissima que dictitare consueuerat Otho; quod cum nosceret sagacissima mulier, dissimulans quod (2) optabat, captato tempore fictis perfusa lacrimis aiebat aliquando se amorem suum omnino quo cupiebat inferre non posse, cum et ipsa Othoni coniugali iure obnoxia esset, et principem teneri gratia *Actis ancillule pellicis* aduertebat. Ex quibus secutum (3) est ut Otho, sub

(1) Ed. *adinuenta*.
(2) Ed. *dissimulansque*.
(3) Ed. *secutus*.

congressu et comitatu Otho, et ad postremum, ne in urbe aemulatus ageret, *prouinciae Lusitaniae* praeficitur.

specie honoris amotus, prefectus *Lusitanie prouincie* mitteretur et Actis excluderetur omnino.

(XIV, 1) [Poppaea] crebris criminationibus, *aliquando* per facetias incusaret *principem* et *pupillum* uocaret qui, iussis alienis obnoxius, non modo *imperii*, *sed libertatis* etiam indigeret.... Haec atque talia... *nemo* prohibebat, cupientibus cunctis infringi potentiam matris...

Inde in Agrippinam principis matrem inuehi cepit Poppea, dicens *aliquando principem* nedum *imperio*, *sed* nec *libertate* gaudere et eum esse *pupillum* (1) et tutricis (2) arbitrio trahi. Quibus obstante nemine, ob odium fere omnium in superbiam Agrippine, actum est ut Neronis iussu misera mater uiolenta morte subtraheretur et paulatim subtraherentur (3) emuli plures, Tigillino opitulante castrorum prefecto; tandem cum principem in sui dilectionem ardentissimum cerneret et obstacula desiderii sui cuncta, fore sublata in coniugium Neronis explicare retia cepit, et cum illi iam peperisset filiam unicam, *Memmio Regulo et Virginio Rufo consulibus*, quam summo cum *gaudio* Nero susceperat eamque *Augustam Poppaeam* nuncuparat, (4) iam audaci oratione instare cepit, dicens

(XV, 23) *Memmio Regulo et Verginio Rufo consulibus*, natam sibi ex Poppaea filiam Nero ultra mortale *gaudium* accepit appellauitque *Augustam*, dato et *Poppeae* eodem cognomento.

(1) Ed. *pusillum*.
(2) Ed. *e nutricis*.
(3) Ed. om. ces trois mots.
(4) Ed. *nuncuparet*.

(XIV, 1) Cur enim differri nuptias suas? formam scilicet displicere et triumphales auos? an *fecunditatem* et uerum animum?

(XIV, 63) *Insulaque Pandataria* Octauiam claudit.

(XIV, 64) Ac puella *uicensimo aetatis anno*... mori iubetur.

(XIV, 60) Poppaeae coniungitur.

(XVI, 6) Poppaea mortem *obiit*, fortuita mariti iracundia, a quo grauida ictu *calcis* afflicta est.... *Corpus* non *igni abolitum*, ut *Romanus mos*, sed *regum externorum* consuetudine differtum *odoribus conditur tumuloque Iuliorum* insertur. Ductae tamen *publicae exsequiae, laudauitque ipse* apud *rostra* formam eius, et quod diuinae infantis parens fuisset aliaque *fortunae* munera pro *uirtutibus*.

nemini geminam concessisse noctem quin e uestigio sequeretur connubium, neque se fore degenerem et *fecunditate* uteri atque formositate corporis imperatoris mereri nuptias; et, cum flagrantem principem in desiderium traxisset connubii, primo Octauia coniunx, olim Claudii Caesaris filia, in *Pandeteriam insulam* innocua relegata est, et demum, *uigesimo etatis* sue *anno*, impulsu Poppee Nerone mandante occisa, et Poppea Cesari iuncta coniugio. Sed non diu longis artibus quesito atque potito culmine (1) eo gauisa est, nam pregnans iterum facta fortuna Neronis ira *calce* percussa diem *obiit*. Cuius *aboleri corpus igne Romano more* Nero prohibuit, sed *exterorum regum* ritu magnifica *exequiarum* pompa deferri *publice* iussit, illudque refertum *odoribus Iuliorum tumulo condi*. *Ipse* autem pro *rostris* illam et potissime formositatis precipue longa et accurata oratione *laudauit*, nonnulla *fortune* seu naturae dona, quibus insignita erat, loco clarissimarum *uirtutum* illi attribuens. Erat mihi inter has Poppee fortunas quid dicerem in mol-

(1) Ed. *columine*.

litiem nimiam, in blanditias, petulantiam lacrimasque mulierum, certissimum ac perniciosissimum uirus credentium animorum; sed ne uiderer satiram potius quam historiam recitasse, omittendum censui.

DE TRIARIA LUCII VITELLII CONIUGE CAPITULUM 94[m].

(*Hist.* II, 63) Triaria, L. Vitellii uxor, ultra feminam *ferox*...

(III, 76) Praeerat... Iulianus *gladiatoribus*, Apollinaris *remigibus*, lasciuia *socordiaque* gladiatorum magis quam ducum similes...

Triaria mulier nullo alio sui generis splendore cognita, nisi quia Lucii Vitellii fratris Aulii Vitellii Romanorum principis coniunx fuit, cuius seu ob ferendum in uirum amorem, seu ob insitam animo natura atrocitatem, tanta fuit *ferocitas* quod ob aduersum mulieribus morem memoratu digna uisa sit. Discordantibus igitur (1) ob principatum Vitellio Cesare atque Vespasiano, actum est ut, cum intrassent Tarracinam Volscorum oppidum nonnulli *gladiatores* sub Iuliano quosdam duce et *remiges* etiam plures Romane classis, haud longe a Circeo (2) monte sub Apollinario prefecto morantis (3), et ab his cum Vespasiano sentientibus per negligentiam et *socor*

(1) Ed. *ergo.*
(2) Ed. *ab Actio.*
(3) Ed. *morantis.*

(III, 77) Interim ad L. Vitellium *seruus*.... Inde miles ad caedem magis quam ad pugnam decurrit; sternunt inermos aut *arma* capientes et quosdam somno excitos, cum *tenebris*, pauore, sonitu tubarum, *clamore* hostili turbarentur..., permixtis paganis, quos nullo discrimine Vitelliani trucidabant.... Fuere qui uxorem Lucii Vitellii Triariam incessere rent, tamquam *gladio* militari *cincta* inter luctum cladesque expugnatae Tarracinae *superbe* saeueque *egisset*.

diam teneretur, *serui* cuiusdam inditio factum est, ut nocte illa Lucius intraret; qui dum in semisopitos *arma* arripientes hostes atque oppidanos infestos ferro seuiret, Triaria, que per noctem secuta uirum ciuitatem intrauerat, in coniugis uictoriam auida, *accincta gladio* et Vitellianis immixta militibus, nunc huc, nunc illuc per medias noctis *tenebras*, inter *clamores* dissonos et discurrentia tela, sanguinem morientiumque singultus extremos, nil militaris seueritatis omittendo, irruebat in miseros, adeo ut crudeliter nimium atque *superbe* in hostes *egisse* relatum sit....

Si on réunit en un tableau d'ensemble les chapitres de Tacite dont s'est servi Boccace, on constatera qu'il n'a rien eu à sa disposition en dehors de la partie des œuvres de l'historien conservée dans le *Mediceus II* (1). De là à conclure que c'est le *Mediceus II* qu'il a connu, il n'y a qu'un pas que l'hypothèse franchit aisément. L'histoire du manuscrit, qui offre tant d'obscurités au XV[e] siècle, au moment où il apparaît entre les mains de Niccoli et de Poggio, ne saurait être bien claire pour la période antérieure. Pour ma part, je n'oserais affirmer, ni que le *Mediceus* même ait appartenu à Boccace, ni que son Tacite fût celui dont on retrouve la description dans l'inventaire de la

(1) Le *Mediceus II* comprend *Ann.* XI-XVI, *Hist.* I-V. Or Boccace montre s'être servi de *Ann.* XII-XVI, et de *Hist.* II et III.

libreria parva de S. Spirito de Florence, où furent longtemps conservés ses livres (1). En tous cas, Poggio se trompait sans doute, quand, interrogeant ses souvenirs, il croyait avoir entendu parler d'un manuscrit de Tacite possédé par Coluccio Salutati. L'éditeur de la correspondance de Salutati, qui est en même temps l'érudit le mieux informé sur la fin du *trecento* italien, M. Novati, veut bien me désigner l'unique mention de Tacite existant dans les lettres du chancelier de Florence; elle montre que, vers 1392 tout au moins, celui-ci rangeait notre historien parmi les auteurs perdus (2).

En ces dernières années du XIV[e] siècle, les écrivains gardent en général, comme messer Coluccio, le silence sur Tacite. Deux seulement font exception: Domenico d'Arezzo, l'auteur du recueil intitulé *Fons mirabilium*, semble avoir mis la main sur le manuscrit de Boccace, car il parle de Tacite et de ses *historiae*, en ajoutant *quas cum multo lepore legimus* (3); moins explicite est un ami de Boccace, Benvenuto da Imola, qui fait du nom

(1) Publié par M. Goldmann dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 4[e] ann. (1887), analysé par M. Novati dans *Giornale storico*, t. X, pp. 413 sqq. L'incipit du Tacite de S. Spirito concorde avec le début du *Mediceus II* (*Ann.* XI, 1). L'inventaire ajoute: «*finis uero in penultima carta* machina acessura [sic] erat», mots qui ne sont point dans Tacite. On suppose qu'ils appartiennent à un autre texte, ajouté à Tacite par le copiste. Le texte, également absent de Tacite, que cite Benvenuto da Imola, n'ouvrirait-il pas la voie à une autre explication?

(2) Dans une lettre écrite à Juan Fernandez de Heredia, qu'on croyait jusqu'à présent de 1377 et que l'éditeur, au t. II de l'*Epistolario* (en ce moment sous presse), place aux environs de 1392, Salutati écrit: *Ubi Cornelius, ubi Tacitus, ubi Tranquillus?* ce qui, effectivement, ne semble pas indiquer des idées bien précises sur le sujet.

(3) Ce passage, qui a échappé à M. Sabbadini lui-même, dans son travail du *Museo*, m'est signalé par M. Novati, qui le publiera dans l'annotation de la lettre à Heredia citée à la note précédente.

de Tacite un usage tout-à-fait étrange en parlant ainsi de Cléopâtre: *Adulterata est cum omnibus regibus orientalibus, ut dicit Cornelius Tacitus* (1). Ces textes et une autre citation de Leonardo Bruni, qui remonterait à l'an 1400, suffisent à établir que Tacite, une fois arraché à l'oubli par l'auteur du *Decameron*, n'y a jamais été replongé complètement. Avec le XV[e] siècle, les mentions se font moins rares: avant 1418, Jean de Montreuil, à Paris (2), et avant 1420 Secco Polentone à Padoue, font usage l'un et l'autre d'un passage de Tacite; en 1427, le *Mediceus II* se montre dans les lettres de Poggio à Niccoli (3). A partir de ce moment, l'historien romain entre peu à peu dans l'usage courant des humanistes et on en signale des copies en diverses mains. En ce point, mon travail rejoint celui qui a été fait, avec beaucoup de précision et de nouveauté, par M. Sabbadini, sur les mentions du contenu du *Mediceus II* éparses en

(1) *Commentum super Dantem Allegherii.* éd. Lacaita, Florence, Barbera, 1887, t.I, et dans Rossi-Casè, *Di maestro Benv. da Imola*, Pergola, 1889, p. 187. Il s'agit de la place assignée à Cléopâtre par Dante au chant V[e] de *l'Inferno.* On peut s'étonner que ce texte n'ait pas été remarqué pour notre sujet. Il est d'autant plus curieux que le passage cité n'est pas dans Tacite; peut-être en trouverait-on la place au livre V des *Histoires*, dont l'interruption laisse Titus devant Jérusalem, en plein Orient. Il semble hardi, toutefois, de penser que maître Benvenuto ait pu lire des feuillets du *Mediceus II* que nous n'avons plus.

(2) Ant. Thomas, *De Ioannis de Monsterolio uita et operibus*, Paris, Thorin, 1883, p. 75. La citation vise *Hist.* V, 3.

(3) Et non 1425. Les lettres de Poggio de cette première date parlent d'un manuscrit de Tacite qui est en Allemagne (*Mediceus I?*) et n'a rien à voir avec celui de Niccoli. On arrive à ne rien comprendre à cet épisode de la correspondance de Poggio, si on confond les renseignements relatifs à deux manuscrits bien distincts. C'est ce qu'a fait M. Hochart entre autres, en rééditant ces lettres dans l'appendice du livre singulier: *De l'authenticité... de Tacite*, Bordeaux, 1889.

Italie dans la première moitié du XVe siècle (1). Il faut y renvoyer le lecteur curieux de suivre l'histoire du texte de Tacite pendant la Renaissance; je n'ai voulu donner ici qu'une introduction à ces recherches.

PIERRE DE NOLHAC.

(1) *Storia e critica di alcuni testi latini*, dans *Museo d'antichità classica*, t. III, col. 339-345. Cf. S. Dosson, dans *Revue de philologie*, t. XV, 1891, p. 56 *(A propos de la question de Tacite)*, et F. Gabotto, dans *Rivista di filologia*, t. XIX, pp. 302-310, qui relève fort à propos la grande incertitude du texte des lettres de Poggio, dont l'édition critique se fait bien attendre.

LE MANUSCRIT DE LYON N° C (1)

XCIX. [f. 203]. — **Antonius Canobius p. s. d. Iohanni Francisco Mirandulensi.**

Inc.: « Dicam tibi rem facetam et medius fidius ioco dignam ».
Expl.: « ne pretermittemus quidem. Vale ».

Cette lettre se rencontre aussi au 8582, Fonds Lat. **B. N.** de Paris, f. 60 *v*.

C. [f. 204-f. 205 *v*.]. — **Leonardus Arretinus p. s. d. Poggio suo apostolico secretario v. c.**

Inc.: « Res protinus risu digna ».
Expl.: « hec tua sepulcri vanitas et ambitio exhiberet. Vale ».

Cf. L. Bruni Arretini *Epistolarum Libri VIII*, recens. L. Mehus, P. II, p. 45, l. VI, ep. V.

CI. [f. 205 *v*.-f. 207]. — **Leonardus Arretinus p. s. d. Chiriaco Anconitano.**

Inc.: « Melius erat, o Chiriace ».
Expl.: « aut quemadmodum loquantur. vale ».

Cf. *ibid.*, P. II, p. 57, l. VI, ep. IX.

CII. [f. 207 *v*. - f. 208]. — **Leonardus Arretinus p. s. d. Coliutio de Salutatis v. c.**

Inc.: « Romam veni ad viii kl. aprilis ».
Expl.: « a me ipse superetur. Vale. Rome.

Cf. *ibid.*, P. I, p. 1, l. I, ep. I.

CIII. [f. 208]. — **Leonardus Arretinus p. s. d. eidem suprascripto v. c.**

Inc.: « Scripsi antea tibi de contentionibus ».
Expl.: « tota re cognita omnino deponas. Vale ».

Cf. *ibid.*, P. I, p. 3, l. I, ep. II.

(1) Suite. V. *Mélanges*, XI[e] année, fasc. IV-V, Décembre 1891.

CIV. [f. 208 *v*.-f. 209]. — **Innocentio pape septimo Linus Collutius Salutatus post humilem commendationem ad pedum oscula beatorum.**

Inc.: « Nescio cui magis gratuler ».
Expl.: « nec humilitatis nec benignitatis Celsitudinem offendenti. Florentie, v° ydus sextilis ».

C'est la fameuse épître écrite en 1405 par Coluccio Salutati à Innocent VII pour lui recommander Léonard Bruni, qui allait à Rome. Elle se trouve dans un grand nombre de mss., et elle a été publiée, dès la fin du xv° siècle, dans les recueils des lettres de Bruni: cfr. F. Novati, *Tavola per ordine alfab. delle Epistole ed. ed ined. di C. Salutati*, n. 153 in *Bullettino dell'Ist. Stor. Ital.*, n. 4.

CV. [f. 209-f. 209 *v*.]. — **Franciscus Petrarcha p. s. d. generoso et preclaro viro domino Roberto comiti de Battifolle.**

Inc.: « Hinc tui nominis claritas et animi magnitudo ».
Expl.: « Vale et disce etiam non visa diligere ».

C'est la lettre que Pétrarque, poussé par les éloges qu'on lui faisait des vertus et du savoir de Robert Guidi, écrivit à ce personnage sans le connaître, et à laquelle il donna une place parmi les *Seniles*, l. II, ep. VI. On la trouve quelquefois à part dans les mss. des xiv° et xv° siècles; par exemple dans le n.° 13 du Pl. XC inf. de la Laurentienne, f. 10 *r*.; dans le ms. intitulé *Formularium Litterarum* de la Bibl. du Séminaire de Foligno, f. 9 *v*.; dans le ms. Canon. Misc. 101, f. 225 de la Bibl. Bodléjenne d'Oxford.

CVI. [f. 209 *v*.-f. 210]. — **Robertus comes de Battifolle p. s. d. celeberrimo vati domino Francisco Petrarche.**

Inc.: « O felix, quem summa virtutum suis illecebris ».
Expl.: « donec mortales deseram visus. Pupii, viii septembris ».

C'est la réponse de Robert à la lettre précédente. Elle a été publiée, d'après le ms. de la Laurentienne déjà cité, par

l'abbé L. Mehus, *Vita Ambr. Traversarii*, Florentiae MDCCLXII, p. CCXXVI. Fracassetti l'a réimprimée dans les *Lettere Senili di F. P. volgarizzate*, v. I, p. 126. Il y en a une copie dans le ms. de Foligno, f. 9 *v.*, dans le Bodléjen, et dans le n° 8582 du Fonds Lat. de la Bibl. Nat. de Paris, f. 54 *r.*

CVII. [f. 210 - f. 210 *v.*]. — **Franciscus Petrarcha eidem comiti p. s. d.**

Inc.: « Spem de te conceptam, inclite vir ».
Expl.: « mestam sarcinam fidenter in amica aure deponi. Padue, viii idus octobris ».

C'est la réplique de Pétrarque, *Senil.* l. II, ep. VII.

CVIII. [f. 210 *v.* - f. 211]. — **Robertus comes de Battifolle p. s. d. eidem vati.**

Inc.: « Indignationem tuam pertimui ».
Expl.: « Vale et, quo nichil pretiosius existimo, cor meum memorie fixum tene. Pupii, sexto kl. novembris ».

Réponse du Comte Robert, imprimée d'après le ms. de la Laur. par Mehus, o. c., p. CCXXXXIV et Fracassetti, o. c., t. I, p. 126. Elle se trouve aussi dans le ms. de Foligno, f. 10 *v.*, dans celui d'Oxford et dans le n° 8582, Fonds Lat. de la Nat. de Paris, f. 54 *r.* Nous donnerons prochainement une nouvelle édition de cette correspondance, en y joignant des pièces jusqu'ici inédites et inconnues.

CIX. [f. 211 *v.* - f. 215]. — [**Anonymi cuiusdam epistolae sex**].

I.

Inc.: « Rare, ymmo rare (*sic*), mi Fabrigena Ludovice ».
Expl.: « tu etiam diu vale feliciter mei recors et, ut es solitus, vive letus. Tuus quanti velis etc. ».

L'auteur se plaint vivement à son ami du silence obstiné qu'il garde avec lui et le supplie de lui donner de ses nouvelles. Le texte de cette épître, remplie d'allusions qui sont pour nous inexplicables, est extrêmement corrompu.

II.

Inclite vir, antequam huic multis occupationibus fesso calamo dies odiernus, mihi brevissimus, finem faciat, cum plerisque scripserim, ecce aliquid ad te scribo. Fuissem fortasse et tibi et stilo et hac ingenioli mei penuria magis prodigus, si meror meus aliqua mentis recreatione leniri posset. Non ivi Paduam et, ut infelici augurio deprendo, interfluet forte hiems, antequam tam expectato tamque felici fortune beneficio frui detur. Sum adhuc in hac infernali et execrabili terra Pisarum. Narrassem tibi casum residentie mee; sed timeo hac rudi et tristi epistola longum fieri inter has tenebras vite mee, ubi flendo, dolendo, suspirando, faciei pallore squalidus, vix respiro. Te nomino, te amo, complector et capio; te semper ante oculos habeo presentissimum. Hortari me ipsum sepe molitus sum; sed quod difficile mihi est, mea difficillima atque inexorabili reluctante fortuna, hortari et monere te cupio. Facio enim, ut plerique solent medici, qui, salute propria indigentes, languentia corpora salute reficiunt; te jam hortor ut eloquentie studeas. Illi te totum crede; illi omne tempus, quantum tua poterit facultas, impende. Crede mihi, egregie vir, illa te summis honoribus et fame immortalitate sideribus parem faciet.

Nonne vides multos, immo innumerabiles, qui orationibus aut epistolis aut quovis alio dicendi genere clari sunt, usque ad hanc etatem nulla edacitate vetustatis abolitos futurosque cuncta per secula sempiternos? Si utilitate movearis et in ea queras lucri commoda, quanquam ignarum vulgus obstrepat in contrarium, preterita et presenti temporum memoria, dicendi copia nihil utilius potuit reperiri. Atque, ut ab illa inclyta urbium regina ordiar, Cicero meus, non suorum, sed propria virtute preclarus, nonne illa celesti facundia sua ex Arpinate rustico celeberrimus urbis Romane civis evasit? Nondum legibus et judiciis violatis, senatu suo nondum propria maiestate privato, ante oculos amisse victorie furores [habente], in curia et in foro adeo maxima in celebritate et in oculis civium quondam vixit; ut, si voluisset, eloquentia sua potuisset non modo humana jura, verum etiam divina pervertere.

Sed quid priscorum exempla refero? Ecce, dum infans essem, Nicholaus Rentii, tribunus Urbis, ut pater mihi etiam puero juvenis sepe narravit, fuit vir tam excellentis et concitate facundie, ut in oratoria urbis Rome dominium occupaverit; neque ille erat generis claritate aut bellicis urbis viribus aut opum copiis aut amicorum propinquorumve sequela potens. Sola enim eloquentia illum, quan-

[3] stillo [5] in *le ms. au lieu d'*ivi [6] hyens [9] longus [10] palore [27] becillis.

quam sordide fortune civem, et ante id ipsum aliene mercedis semper egenum, tam nobilissime urbis unicum fecit dominum. Externa attingens, quid Pisistratum Periclemque commemoro? Alter eorum, quia Atheniensium animos clarissima et suavissima sua oratione sepe mulcebat, civium certante favore, imperium urbis obtinuit; alter, sub Anaxagora preceptore profusa nature et ingenii bonitate eruditus, illam ipsam Atheniensium urbem dicendi viribus imperio suo subjecit, ut voluit. Hec quippe premia parantur studentibus eloquentie. Magnis illi urbibus aut majorum jure aut propria potentia dominantur aut corda regnantium, parvo veluti pugillo eorum potentia et facundia clausa, gubernantur. Ea enim corda, nunc mire fluctuantia nunc fervore ferventia ardenti desiderio et concitatione orationis faciunt; nunc ad pacem concitant, nunc ad bellum. Quid ergo divinius utiliusve videri possit, quam dicendi beneficio audientium corda tenere et allicere aut quo volueris impulsisse? Summo ergo studio et attenta cura oratorie, precor, studeas. Philosophia excepta, oratoria nihil preclarius, nihil dulcius. Si delectationem in ea queras, inter doctissimorum hominum disciplinas nulla potest delectabilior inveniri. Nullus enim cantus, ut ait Cicero, gravi et suavi oratione invenitur iocundior. Neque velim a te poetas excludi; poetarum siquidem lectionibus, ubi summa nitet elegantia dicendi.... atque orationes cetereque facultatis oratorie [partes] quodam quasi divino sale, mea quoque sententia, condiuntur. Oratorem poetarum auxilio indigere doctissimorum sentit opinio; verum etiam illud reor, poetam parum sine oratoria vi valere. Stude igitur familiaritati atque notitie utriusque felicissimi gregis, ut utriusque facultatis laudibus celebreris. Fecit te natura ingenii nobilitate prestantem; dedit illa tibi facunde lingue modestiam, accommodam equabili et declamatorio generi orationis; accedit his splendor generosi tui sanguinis et morum tuorum approbata gravitas; accedit his vernus flos juventutis tue, magnos virtutum fructus certo cum eventu spei mee senilis facturus autumno. Nunc, quoniam epistole magnitudo preter voluntatem meam longiusculum me fecit, ne verborum multitudine fatigeris, hic finem facio. Tu vero, si quid in me boni est, quod tue foret voluntati conforme, utere jure tuo. Vale, tuorum decus.

III.

Litterâm tuam, frater mi, quam diutius expectavi, his diebus accepi; diu experientie testimonio constantiam animi tui vidi; nunc vero sollicitudo tua effecit, ut dilectio mea, que erga te semper ex-

11 $\overset{1}{m}$ (?) flutuentia 12 concitationem 17 Si delectat artem *le ms.* 21 *Le copiste a sans doute omis un mot ici.* 31 fluctus... mei.

cubuit, aliqua maioris amoris magnitudine vinci non possit. Tibi igitur pro tot obsequiis debeo quidquid possum et fidelitati tue quas parvitas mea potest, gratias agit. Utinam fortuna mea, antequam moriar, tanti me faciat, ut ea ipsa que a me verbis expressa est, actu et opere monstretur affectio! Cupis litteris meis scire conditionem vite preterite et fortune mee; quandoquidem faciat hec te tam vilis cura sollicitum, de me breviter sic habe. Sospes sum et ex omni parte vite satis integer, sed, ut soleo, pauper. Accedit etiam ad incommoda mea, quod adhuc nullum in hac urbe invenire potui musis amicum, seu adolescentia seu juventute florentem, quem mihi domestica conversatio carum fecerit. Sunt enim omnes aut mercatores aut naute; plebejorum hic infinitus est numerus. Solus autem unus genere preclarus [et] ingenio, et is Anglicus est, cuius amore, suis et aliquorum [victus] precibus, non inconcinne rythmico stilo [quedam dictavi]. Tot inter tedia sollicitudinis, hoc unicum languenti consternato[que] animo habeo levamen. Oritur tui videlicet et aliorum amicorum crebro renovata memoria; illa enim sic domesticorum representat imagines, ut inter vos mihi ipsi medius ire videam. Tandem vale et, si quid sum, me tuum habe.

IV.

Inc.: « Jam pridem dubius fui an aliquid tibi scriberem ».
Expl.: « Vale diu feliciter et longeve ».

Simple échange de compliments entre l'auteur et un personnage qu'il appelle « sacrum ingenium Pieridumque cultorem optimum »; la lettre se termine par d'assez banales doléances sur la triste condition des savants.

V.

Vir egregie. Multoties scripsissem ego tibi aliquid de conditione status mei, si quandoque aut aptitudinem aut aliquem mihi fidum nuntium habuissem. Fecerunt me distantia itinerum intervalla a te corporum absentatione longinquum, sed sincera ardentis animi caritate tibi proximum semper sum. Certe, sodes mi, non aliter te habeo ante oculos in absentia quam in presentia; diebus ac noctibus millies te commemoro et te nominans quodam incredibili menti ardore complector; fervida mihi erga te affectio nunquam deest; virtutis tue crebra et jocunda memoria tenaciter menti mee tuam innovat amicitiam eoque ferventius, quod usu cotidiano olim una te-

cum consors etas in studiis puerilibus acta est. Deum testor, nihil habeo hac in vita te carius. Sed quid nunc tibi cordis latebras aperire molitus sum? Quod loquor verum nosti, qui mee maxima vite pars es. Nosti quoque [quod] fecit me nature avaritia non verbosum; [quare] maximum et quasi celitus datum munus reor, quod tu me tuum in amicum de tanta generosa animi tui clementia contulisti. Effecit hoc in me virtus tua, ut quotiens te nominari audio, intentis auribus caput ad tui nomem erigam. Profecto nulla vox humana auditui meo gratior esse potest, quam illa que te nominat. Illa enim, aurium mearum sensu percepta, te mihi tenacissime in medio cordis assistit. Nihil iam mihi gratius celitus dari posset, quam ante vite mee exitum, qui, ut auguror, vicinus erit, visu mutuo te posse cernere teque alloqui atque iterum illam domesticam et mitissimam manum tuam posse contingere, qua mihi, licet indigno, perpetue fedus amicitie conjunxisti. Utinam huic desiderio meo celestis annuat altitudo consilii et velit hoc illa mea invida et inimica fortuna! Utque ita sit Christum oro. Tu vero, si quis unquam tam parve rei usus es, me tuum habe. Et vale, dulce decus meum.

VI.

Admiratus tam diu oris tui ac pectoris ornamenta, vir clarissime, aliquid ad te scribere sepe voluntatis mee ardor incanduit; sed quia longe facundia antestas, fuit mihi formido rescribere. Ausus tamen magnificentiam tuam stili mei importunitate lacessere, pro temeritate mea veniam a te peto; quam non despero, quia censoris, ut auguror, benigni judicio subiturus sum. Scribere hucusque libuit; sed plenum laboris negotium gerens, cepta deserere sepe coactus sum; obstrepentibus enim querelis imbecillitatis mee, innumerabilium occupationum multitudo, veluti facto veniens agmine (1), quo circunvallatus atque oppressus fui, ab otio scribendi me sepe distraxit. Velim [ergo] putes, vir magnanime, infortunii, non voluntatis fuisse, quod diu officio scriptionis abstinui. Non ignoras quantum in me sevierit illa mea invida et inimica fortuna, que me illo magnanimo atque invicto p. meo F., amantissimo et unico benefactore, privavit. Accedit etiam ad cumulum infelicitatum mearum illa, meo notissima domicilio, gravissima et turpis egestas, que me pro saturanda esurie quandoque servum et a prioribus alienum studiis sepe facit. Dulce mihi est tecum sortiri querelas meas, cui, quan-

[3] una [4] novi [6] compellisti [15] adunat [33] *Lises* patre? [35] notissimo [36] exurie.

(1) Cfr. VERG. *Georg.* IV, 167.

tum eniti potest animus, ignite caritatis affectione conjungor. Certus sum quod humanitatem tuam mea profunde tangit adversitas. Non enim aliquorum gratia meritorum meorum, sed pro multa diligentia parvitatis mee et tue magnitudinis honore, facis ut in sinistris casibus meis mihi compatiaris et tecum affectuose condoleas. Litteras quidem meas, etsi seras, saltem voluntate festinas, videbis non patienter modo, sed lete, non dubito: novi enim mansuetudinem tuam. Tandem inconditi stili mei ruditatem mea, precor, excuset multiplex occupatio, que numquam a laborum oneribus respirare me sinit. Ego vero, si tanti me facis, versa vice preclari stili tui vicissitudinem non exigo, sed expecto ad votum. Vale et sepius rescribe, ut semper mecum tua contempletur imago laudabilis.

Quel est cet écrivain, dont les lettres débordent d'un enthousiasme si pur et si profond pour la poésie et l'éloquence, que les chagrins, les ennuis d'une vie agitée et vagabonde sont impuissants à refouler? Le copiste n'en savait rien sans doute, et, malheureusement, nous n'en savons pas plus que lui, car les allusions à ses amis, à ses affaires, à ses aventures, qui échappent parfois à la plume de ce savant inconnu, sont toutes si vagues qu'il n'est guère possible d'en rien tirer (1). Une seule parmi ces allusions, celle à son père, qui, dans sa jeunesse, avait subi le charme de la parole mâle et colorée sortant des lèvres

[a] incogniti.

(1) La première de ces lettres est adressée à un Ludovic, qui appartenait sans doute à une famille Fabbri; mais ce détail est pour nous dénué de toute valeur, car des Fabbri il y en a eu de tout temps et partout en Italie; un Fabbri, qui s'appelait Jacques, figure aussi parmi les amis de Guarino; cf. SABBADINI, *Guarino Ver. e il suo Epistol.*, p. 29, n. 276. Le dédain que notre Anonyme affecte dans la seconde de ses lettres pour Pise (il l'appelle « exécrable » et « infernale »; un joli compliment en vérité) et l'enthousiasme qu'il montre à l'égard de Padoue, témoignent qu'il n'était pas né en Toscane. C'était probablement un lombard ou un vénitien. Enfin sa dernière lettre renferme les éloges les plus chaleureux à l'adresse d'un personnage très-puissant, un prince peut-être, qui l'avait comblé de témoignages de bienveillance. Malheureusement le copiste n'a donné que les initiales du nom de ce grand personnage; nous voilà donc forcés à rester dans la plus complète ignorance sur le milieu où vécut notre auteur.

du tribun de Rome, de Cola di Rienzo (1), nous révèle d'une façon certaine l'époque où vivait notre anonyme; c'est le siècle de Pétrarque et de Boccace. Mais même si cet indice nous eût fait défaut, ses lettres auraient suffi à démontrer que c'est bien à un auteur du xive siècle que nous avons à faire; il y a en effet une différence énorme entre ses épîtres et celles des humanistes, que nous avons jusqu'ici analysées. Les pièces signées par Pogge, Guarino, Barzizza témoignent d'un perpétuel effort vers l'imitation de Cicéron; celles-ci, au contraire, avec leur style contourné, ampoulé, leurs constructions embarrassées, leurs mots barbares, sont encore frappées au coin de la rhétorique du moyen-âge; l'auteur n'a sûrement pas fatigué ses yeux à lire les œuvres de Cicéron et de Quintilien (2); mais il a fait son apprentissage dans l'art d'écrire, en feuilletant dans une école d'*ars notaria* ces traités, où l'on donnait à la fois des préceptes pour composer des lettres et pour rédiger des contrats. C'est donc un notaire, si nous ne nous trompons pas, qui a écrit ces pages, un de ces notaires lettrés comme il y en avait tant au xive siècle, qui gagnaient leur vie en suivant d'une ville à l'autre les podestà et les juges; qui, étrangers presque toujours aux lieux où ils demeuraient, indifférents ou même hostiles aux personnes au milieu desquelles ils étaient obligés de vivre, dégoûtés de leur triste métier et des paperasses judiciaires ou administratives qu'ils copiaient sans relâche, cherchaient dans l'étude des anciens auteurs, dans un commerce de lettres et de vers avec des amis ou des collègues, une compensation à la tristesse désolée de leur existence (3). Voilà pourquoi, à notre avis, ces humbles épîtres peuvent paraître dignes de quelque attention; elles jettent un mince filet de lumière sur la vie obscure

(1) Ep. II. Il n'y a aucune apparence que le père de l'auteur ait été Romain de naissance. Il se trouvait peut-être par hasard dans la ville éternelle, lorsque Rienzi venait d'être élu tribun du peuple (1347).

(2) Il n'en admire pas moins Cicéron; mais s'il l'admire, il ne sait pas l'imiter, et en cela il va de pair avec tous ses contemporains.

(3) Cfr. Novati, *La giovinezza di Coluccio Salutati*, Turin, 1888, p. 116.

et ignorée de cette classe, qui, dans la période qui précède et prépare le grand renouveau de l'antiquité classique, a joué un rôle très-remarquable, quoique encore à peu près inconnu aujourd'hui.

CX. [f. 216-217]. — [**Salutationes Beatae Virginis**].

Inc.: « Ave, virgo gratiosa, stella sole clarior,
Mater Dei gloriosa, flavo melle dulcior.
Expl.: « Me presenta filio cuius dulcis visio, vita et gloria
Per infinita seclorum secula. Amen ».

M. Chevalier, dans son *Repertorium Hymnologicum*, excellent travail, dont la publication répond à un désir bien des fois exprimé par les chercheurs (1), indique six hymnes qui commencent tous de la même façon, c'est à dire les nos 2211, 2212, 2214, 2215, 2218, 2243 de sa Table. Nous n'avons donc que l'embarras du choix. Probablement toutes ces rédactions ne sont que de simples variantes d'une même pièce, qui aura joui d'une renommée exceptionnelle.

CXI. [f. 217 *v.*-218]. *Inc.:* « Natus in excelsis tectis carthaginis alte ».
Expl.: « Que quisquis tentat sic cito cautus erit ».

— Epitaphe de Térence. —
Cf. Lafaye, *Une anthol. lat.*, p. 96, n° I.

CXII. [f. 218-f. 220 *v.*]. — [.....]**lli quondam Andree, nunc autem Abdallano, caro solum propter Christum, pro peccatoribus crucifixum, qui vere mortuus fuit pro nobis et revixit et vivit in secula seculorum, frater Petrus Marsilius inter fratres ordinis predicatorum minimus et de Conventu Majoricensi.**

Inc.: « Illuminari intellectu et affectu ».
Expl.: « ad gratiam martiri faciat pervenire. Datum etc. ».

Petrus Marsilius, Catalan de naissance, fut très-cher au roi Jacques II d'Aragon, qui lui donna un témoignage de son estime

(1) Le *Repertorium* est joint aux *Analecta Bollandiana:* cfr. le t. VIII, fasc. 4, 1889, p. 130, suiv. de ce recueil.

en l'envoyant comme ambassadeur en 1309 auprès de Clément V. En 1313, il dédia au roi l'histoire des hauts faits de son oncle Jacques I, qu'il avait traduite en latin. Il écrivit aussi une Vie de S[t]. Raymond de Pennafort; mais ni le P. Antonio (1), ni les PP. Quétif et Echard (2), qui nous donnent ces renseignements sur sa vie et ses écrits, ne mentionnent l'épître conservée par notre ms.

CXIII. [f. 220 *v.*-f. 221 *v.*]. — [**Petrarcha Lombardo**].

Inc.: « Quid mihi de hac vita qua degimus ».
Expl.: « nisi dexter trames deseratur, et via est. Vale. Inter colles Euganeos, 3 Kl. decembris ».

Cette courte épître, d'un goût fort bizarre, qui heureusement n'est pas commun chez Pétrarque, est la VIII du l. VIII des *Familiares* (F. Petrarcae *Ep. de Reb. Fam. et Variae*, Florentiae, MDCCLIX, v. I, p. 454). On la rencontre fréquemment dans les manuscrits, car les contemporains de Pétrarque aimaient beaucoup les " contrasti ", dont elle est remplie.

CXIV. [f. 221 *v.*-f. 229 *v.*]. — Point de titre.

Inc.: « Nihil est quod libentius faciam quam de maximis ».
Expl.: « ita religionem in pace colere. Vale ».

Vingt-huit modèles de lettres de Gaspard Barzizza, toutes imprimées, quoique dans un ordre différent, dans le recueil de Furietti, *Gasp. Barzizii Berg.* etc. *Opera*, I, p. 220-336.

CXV. [f. 229 *v.*-f. 238 *v.*]. — En marge: **Exordia incipiunt.**

Inc.: « Nisi persuasum haberem, iudices, vos virtute ».
Expl.: « Malos vero a scelere et iniuria deterrebitis ».

Expliciunt exempla Exordiorum acta per Gasparinum Pergamensem oratorem optimum.
Soixante-deux modèles d'exordes de Gaspard Barzizza.

(1) Antonio, *Biblioth. Vetus Hispanica*, Madrid, 1788, Lib. IX, cap. 2, n. 66.
(2) Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Praedicator.*, t. I, p. 520-21.

CXVI. — [f. 239 *v.*]. — **Iulii cesaris.**

Inc.: « Trax puer astricto glacie cum luderet Hebro ».
Expl.: « Hoc peperi flammis cetera dixit aquis ».

Cf. LAFAYE, *Une anthol. lat.* n° II.

CXVII. — **Octaviani cesaris.**

Inc.: « Que mihi sancta dabit grandes depromere laudes ».
Expl.: « Clausisti reserata diu sua limina Jano ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° III.

CXVIII. — **Eiusdem.**

Inc.: « In Macedum campos ultus jam cesaris umbras ».
Expl.: « Vix celum superis et sidera summa relinqui ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° IV.

CXIX. — **Eiusdem.**

Inc.: « Alme puer, decus ethereum, stirps certa tonantis ».
Expl.: « Atque duces validasque urbes regesque potentes ».

Sept vers de Pétrarque, tirés de son *Epistola ad Clem. VI.* Cf. PETRARCHAE *Carmina Minora quae ext. omnia* etc., éd. Rossetti, Mediolani, MDCCCXXXIV, t. III, p. 18.

CXX. [f. 240]. — **Eiusdem.**

Inc.: « Cesar tantus eras quantus et orbis ».
Expl.: « Et quod nulla mori gloria tollit ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° XXXIX.

CXXI. — **Eiusdem.**

« Vase sub hoc modico nunc heres clauditur orbis ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° XL.

CXXII. — **Pro Archita et Palemone.**

Inc.: « Quos amor Emilie juvenes accenderat ardens ».
Expl.: « Induere et proprie penitus non parcere vite ».

Nous lisons ces six vers dans un autre ms., avec le nom de l'auteur, François de Fiano (Marcienne de Venise Lat. Cl., XII, 139, f. 79 *v.*). Architas et Palémon sont deux personnages de la *Théséide* de Boccace.

CXXIII. — Breve.

« Hic tegitur pulchri si quid in orbe fuit ».

Cf. Lafaye, l. c. n° XLIII.

CXXIV. — Pro Cinea milite.

Inc.: « O patrie rector, Catho pectore, viribus Hector ».
Expl.: « Ortus Roma tui locus est, Papia sepulchri ».

Cf. Lafaye, l. c. n° XLI.

Nous ajouterons que cette épigramme est conservée aussi dans le Clm. 78, manuscrit du XV[e] siècle, avec cette rubrique: « *Ejusdem* [*I. Caesaris*] *Epitaphium pro Cinca milite* (1). La mention *Ejusdem* se rapporte à la pièce de vers très-répandue au moyen-âge, *De lamentatione Oedipi*, qui dans ce ms. et dans quelques autres, est attribuée à César (2). Nous serions bien aises de connaître les motifs qui ont poussé les copistes à infliger à sa mémoire un pareil outrage.

CXXV. — Marcelli.

Inc.: « Tu primus libicum nolle sub menibus hostem ».
Expl.: « Luctibus heu patrie caruerunt ossa sepulcro ».

Cf. Lafaye, l. c. n° V.

(1) C. Halm et G. Laubmann, *Cat. codd. Lat. Bibl. R. Mon.*, t. I, p. 14.

(2) Cfr. par exemple le n° 1152 du Fonds Latin Nouv. Acq. Bibl. Nat. de Paris (écrit en Italie au XV[e] s.) f. 60 *v.*: *Rithmi infrascripti compositi fuerunt per serenissimum Iullium Cesarem de lamentatione Edipi regis Thebarum super filiis mutuis vulneribus occisis.* Inc.: *Diri partus infausta pignora,* 17 strophes; expl. f. 61 *v.* La même attribution se rencontre dans un ms. du Collège Romain, aujourd'hui disparu, décrit par Lazzeri au t. I des *Miscellaneorum ex mss. libris Bibl. Collegii Rom. S. J.*, Romae MDCCLIV, p. 94. Cette pièce, d'après Du Méril, *Poés. inéd. du M. A.*, 1854, p. 310, a été réimprimée par M. L. Constans, *La légende d'Oedipe étudiée dans l'antiquité, au M. A. et dans les temps modernes,* 1881, p. 141 et suiv. Cfr. aussi A. Riese, *Anthologia Latina*, Pars Prior, fasc. II, *Praefatio*, p. XL.

CXXVI. — Scipionis et Lelii.

« His intusque foris studium fuit atque voluntas
Par per cuncta viris; hic Scipio, Lelius alter ».

Nous ne l'avons pas rencontré ailleurs.

CXXVII. [f. 240 *v.*]. — **Furii Camilli victoris Gallorum Senonum.**

Inc.: « Qui fuit en patrie quondam spes alta ruentis ».
Expl.: « Inclita veientes accessit pompa triumpho ».

Cf. Lafaye l. c. n° VI.

CXXVIII. — Quinti Fabii maximi.

Inc.: « Vir fuit ille ferox qui cervus fronte verenda ».
Expl.: « Nulla foret latiis romana potentia terris ».

Cf. Lafaye, l. c. n° VII.

CXXIX. — Publii Decii.

Inc.: « Hic est qui vitam patrie devovit amate ».
Expl.: « Ante aciem moriens hostilibus occidit armis ».

Cf. Lafaye, l. c. n° VIII.

CXXX. — M. Curii Dentati.

Inc.: « Quid iuvat imperio populos rexisse potenti ».
Expl.: « Pauperiem oblato Samnitum pretulit auro ».

Cf. Lafaye, l. c. n° IX.

CXXXI. — Senece quod vi[vens] fecit.

Inc.: « Cura labor meritum sumpti pro munere honores ».
[f. 241]. *Expl.:* « Namque animam celo tradimus ossa tibi ».

Cf. Lafaye, l. c. n° X.

CXXXII. — Ovidii.

Inc.: « Hic ego qui iaceo tenerorum lusor amorum ».
Expl.: « Dicere Nasonis molliter ossa cubent ».

Cf. Lafaye, l. c. n° XI.

CXXXIII. — Eiusdem.

Inc.: « Si modo me veniens studiis iuvenilibus actam ».
Expl.: « Commoveat labor stimulos frenare iuvente ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° XLIV.

CXXXIV. — Uxoris Boetii.

Inc.: « Helpes dicta fui sicule regionis alumna ».
Expl.: « Et vite comites nectat uterque cinis ».

Cf. LAFAYE l. c. n° XXXVIII.

CXXXV. — Singularis.

Inc.: « Auro quid melius? jaspis. quid jaspide? sensus ».
Expl.: « Quid flamma? mulier. quid muliere? nichil ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° XLII.

De deux épigrammes, qui depuis longtemps figuraient dans les mss., tantôt ensemble, tantôt séparément, le copiste en a fait ici une seule. Un ms. de Vienne les attribue à Sénèque: cf. ANTONIO, *Bibl. vet. Hisp.*, Madrid, 1788, l. I, c. IX; mais personne aujourd'hui ne partage cette opinion. Elles se trouvent aussi dans Clm. 3525, ms. des siècles XIIe-XIVe, au f. 22. La première a été publiée par WHRIGT-HALLIWELL, *Reliquiae antiquae*, Londres, 1841, v. I, p. 91, d'après un ms. Harléjen du British Museum, et tout récemment par M. Padrin, qui l'a tirée d'un ms. du XVe siècle de la Marcienne de Venise (*Lupati de Lupatis*, *Bovetini de Bovetinis* etc., *Carmina quaedam*, Padoue, 1887, p. 70). On peut voir aussi la *Rivista storica Mantovana*, I, p. 60 et *Giorn. Stor. della Letter. Ital.*, XI, p. 204.

CXXXVI. [f. 241]. — **Scipionis Magni Affricani.**

Inc.: « O culmen firmum patrie, spes alta ruentis ».
Expl.: « Contigit ossa viri, quem fama mundus adorat ».

Dans une salle du palais des Trinci, seigneurs de Foligno, qu'on décora vers le commencement du XVe siècle d'une façon

tout à fait princière, un peintre, dont le nom nous est inconnu, représenta à fresque les portraits de vingt-neuf Preux, qui, par leurs proportions colossales, donnèrent à la salle le nom, qu'elle conserve encore, de *Sala de' Giganti*. Parmi ces portraits, on voyait celui de Scipion, au dessous duquel se lisaient les vingt vers que donne notre ms., et qui ont été, il n'y a pas longtemps, imprimés par M. Michele Faloci-Pulignani dans son savant travail sur les beaux-arts et les lettres à la cour des Trinci, d'après une copie, fort mauvaise, il faut bien le dire, que Jacobilli en a laissée dans ses papiers (1). Ils se rencontrent encore sous une forme plus correcte dans le ms. 42 des Philol. Lat. de la Biblioth. Impériale de Vienne, f. 127 (2), dans le ms. Lat. Cl. XII, 139, f. 38 *r.* de la Marcienne de Venise et dans le Misc. 308 f. 145 *r.* de la Bodléjenne d'Oxford (3). Le ms. de Venise nous fait connaître de plus le nom de l'auteur; c'est François de Fiano, grammairien romain de la fin du XIVe siècle, qui jouit de son temps d'une réputation méritée.

CXXXVII. — Eiusdem.

Inc.: « Ille ego sum patriam pene qui ex Marthe cadendem ».
Expl.: « Punica et excelsas dire Carthaginis arces ».

Cf. LAFAYE, l. c. n° XII.

CXXXVIII. [f. 241 *v.* - f. 242 *r.*]. — **De morte Magonis fratris Hanibalis.**

Inc.: « Hic postquam medio juvenis stetit equore Penus ».
Expl.: « Despiceret Romam simul et Carthaginis urbem ».

C'est le fragment célèbre, détaché du VIe livre de l'*Africa*, qui donna tant d'ennuis à Pétrarque, lorsque des amis trop zélés le divulguèrent (4). Même après la publication intégrale

(1) *Archivio Storico per le Marche e l'Umbria*, v. IV, p. 144.
(2) ENDLICHER, *Catal. Codd. Mss. Bibl. Palat. Vindobon.*, P. I, *Codices Philolog. Latini*, Vindobonae, 1836, cod. LIV, 25, f. 127.
(3) COXE, *Cat. Codd. Mss. Bibl. Bodleianae*, P. III, Oxford, 1854, c. 667.
(4) Cfr. *Africa Francisci Petrarcae*, éd. CORRADINI, VI, 885 et suiv. Dans notre ms. manque un vers, le 14: *Natus homo in terris...*

du poème, qui eut lieu, comme on sait, dans les dernières années du XIVe s., on continua à transcrire dans les mss. la tirade de Magon: il serait difficile d'en donner une bibliographie. Nous nous bornerons à mentionner ici le ms. déjà cité de la Bibliothèque de la ville de Palerme en raison du titre bizarre dont le fragment a été affublé: *Versus quos dominus Franciscus Petrarchus* (*sic*) *fecit amore cuiusdam* s u i f r a t r i s *existentis in fine mortis* (1).

CXXXIX. [f. 212-f. 213 *v*.]. — **M(arcii) T(ullii) C(iceronis)**.

Inc.: « Hic iacet Arpinas manibus tumulatus amici ».
Expl.: « Servitio pressam destituit patriam ».

Douze épigrammes sur la mort de Cicéron (*Hexasticha de titulo Ciceronis*). V. Lafaye, l. c. n°s XIII à XXIV.

CXL. — **Virgilii**.

Inc.: « Tytiron ac segetes cecini Maro et arma virosque ».
Expl.: « Per silvas per rus venit ad arma virum ».

Onze épigrammes sur la mort de Virgile (*Epitaphia Vergilii*). V. Lafaye, l. c. n°s XXV à XXXV.

CXLI. — En marge: **Octavianus**.

« Cedite, Romani scriptores; cedite, Grai ».
« Nescio quod maius nascitur Iliade ».

Distique de Properce sur l'*Enéide*. V. Lafaye l. c. n° XXXVI.

CXLII. f. 214. — En marge: **Augustus**.

« Hoc de se moriens cecinit carmen Maro vates ».
« Hicque sui tumuli iussit loca nobilitari ».

— Suivent les vers connus avec l'annotation *Virgilius* dans la marge:

« Mantua me genuit, Calabri capuere, tenet nunc
« Parthonope (*sic*) cecini pascua, rura, duces ».

Cf. Lafaye, l. c. n° XXXVII.

(1) Ms. 2 QQ. D. 71, f. 171 *r*.

CXLIII. — Dantis.

Inc.: « Iura monarchie superos Flegetonta lacusque ».
Expl.: « Quem genuit parvi Florentia mater amoris ».

C'est l'épitaphe célèbre qu'on grava sur le tombeau de Dante à la place de celle de Jean de Virgile; elle a été composée par Bernard de Canacci. Sur cette pièce et sur son auteur on peut voir le recueil récent de M. C. Del Balzo, *Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri*, Rome, 1890, v. II, n. LXVII, p. 72, et le livre de M. C. Ricci, *L'ultimo rifugio di D. Alighieri*, Milan, 1891, p. 237 et suiv.; p. 261 et suiv.

CXLIV. — F. Petrarche.

Inc.: « Frigida Francisci lapis hic tegit ossa Petrarce ».
Expl.: « Fessaque iam tellis celi requiescat in arce ».

Tout le monde connaît ces trois modestes léonins, que dans son horreur pour les épitaphes pompeuses Pétrarque composa lui-même pour sa tombe, où Lombardo, son élève dévoué, les fit graver. Cf. Zardo, *Il Petrarca e i Carraresi*, Milan, 1887, p. 227.

CXLV. — Patriarche grecorum in Florentia defuncti.

Inc.: « Ecclesie antistes fueram qui magnus Eoe ».
Expl.: « Qui morerer voti compos est ipse mei ».

Joseph II, métropolitain d'Ephèse, élu Patriarche de Constantinople le 21 mai 1416, mourut à Florence, où il s'était rendu pour prendre part au Concile, le 9 juin 1439. On l'ensevelit dans l'église de S. Maria Novella avec cette épitaphe, qui a été composée par Matteo Vegio. Cfr. Bandini, *Cat. Bibl. Med. Laur.*, II, 179 et *Carmina illustr. poetar. Ital.*, X, 310.

CXLVI. — [f. 244]. — Io. Crisostomi de luxuria.

« Ardet in affectu venus anxia; sordet in actu,
« Efficit atque pudet: presto patratur opus ».
« Post factum fecisse tedet, cito preterit illud
« Qucd juvat, eternum quod cruciabit erit ».

Ces deux distiques figurent avec la même étrange attribution à S. Jean Chrysostome (1), dans le ms. 50 des Canoniciani Italici d'Oxford, écrit en 1464 par Antonio di Cecco Rosso Petrucci de Sienne, célèbre aventurier du temps, qui employait les loisirs forcés de sa prison à copier des vers (2), et dans le Clm. 78 (3). Mais ils couraient depuis longtemps le monde sous une forme plus ou moins différente, car on les rencontre aussi dans le *Florilegium* conservé dans le ms. lat. Nouv. Acq. 1544 de la Bibl. Nationale de Paris, f. 109 *v.* (4) et dans le *Florilegium Gottingense* publié par M. E. Voigt (5).

CXLVII. [f. 241 *v.*]. — **Iohannis archiepiscopi Mediolanensis.**

Inc.: « Quam fastus, quam pompa levis, quam gloria mundi ».
Expl.: « Cum mihi sufficiat parvo quod marmore clandor ».

Ces vers se lisent encore sur le monument sépulcral de Jean Visconti, le puissant seigneur de Milan, mort en 1354 et enseveli dans la cathédrale de cette ville. Mais sur la pierre on a gravé aussi le nom du poète: *Dominus Gabrius de Zamoreis de* Gabrio, *Parma legum doctor composuit hec carmina.* Ce fut en effet à ce savant légiste parmesan, ami de Pétrarque, qui avait été longtemps vicaire du défunt, qu'on décerna l'honneur de célébrer

(1) Deux épigrammes, imprimées dans les *Delitiae carminum Italorum*, t. I, p. 762, et une seconde fois dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum*, t. III, p. 398, sont aussi attribuées à *Johannes Chrysostomus;* mais aucun Italien du XVe siècle n'a jamais, à notre connaissance, emprunté le surnom flatteur du grand saint grec.

(2) Cf. A. Mortara, *Catalogo dei Mss. Italiani che sotto la denominazione di Codd. Canonic. Ital. si conserv. nella Bibl. Bodleiana d'Oxford,* Oxonii, mdccclxiv, c. 66, n° LII: *Iohannes Crisostomus de Venere.*

(3) Cf. C. Halm et G. Laubmann, *Cat. Codd. Lat. Bibl. R. Mon.*, I, 15. Cfr. aussi Clm. 6911, saec. XIII-XIV, f. 102 (*Cat.* I, 3, p. 128).

(4) Voici les variantes: 1 *Urit in aspectu* 2 *Inficit et fetet quando* 3 *pudet.* Ajoutons que l'ordre des deux distiques est renversé dans ce ms.

(5) *Romanische Forschungen*, Erlangen, 1887, III, p. 290, n. 90. Ici il manque le second vers du premier distique. 1 *Urit in affectu* 3 *piget.*

ses louanges (1). Cette pièce médiocre eut un grand succès; on s'empressa de tous côtés de la transcrire, et il y eut même des copistes assez téméraires pour dépouiller le pauvre Gabrio de ses droits au profit de Pétrarque; il est bien vrai qu'on ne prête qu'aux riches. Nous connaissons un ms., dans lequel l'épitaphe figure sous le nom de Pétrarque: c'est le n.° 2 QQ D 71 (xve s.) de la Bibl. Communale de Palerme (2); mais l'abbé Mehus en avait indiqué à Bandini un autre, que l'on conservait dans l'église de S. Fridiano à Lucques (3). Le nom du véritable auteur est donné par les mss. suivants: DCII, L IV 2, de la Bibl. de l'Université de Turin (cf. PASINI, *Codd. Mss.* etc. II, 161); Laur. Strozz. 92, f. 22 *v.* (cf. BANDINI, *Cat.*, Suppl. II, 431); 1152 du Fonds Lat. Nouv. Acq. de la Nationale de Paris, f. 63 *v.*, Cl. X, 147 de la Marcienne de Venise et enfin par un ms. Riccardi, dont Mehus s'est servi (4). Les autres mss. donnent en général la pièce comme anonyme: de ce nombre sont les mss. A 118 inf. (c. 153 *v.*), C 141 inf. (c. 178 *r.*) de l'Ambroisienne de Milan; H IV 3, c. 102 *r.* de la Chigienne de Rome; Laur. Ashburn. 273, (f. 7); Gadd. 388 et S. Croce Pl. XVII, dext., 11 (f. 52); VI D 2 de la Nationale de Naples; H VI 23 de la Municipale de Sienne (f. 129 *v.*); les Vatic. Reine Christ. 1394, 1838, le Riccardien 784 (f. 270 *r.*), etc.

Les éditions sont presque aussi nombreuses que les mss. Bernard Corio a été probablement le premier éditeur des vers de Gabrio, qu'il inséra tout au long dans son *Historia di Milano*, imprimée à Milan en 1503, (f. 176 *v.*). Après lui ils ont été reproduits par les auteurs suivants: ANT. CAMPO, *Cremona fede-*

(1) Cf. AFFÒ, *Memorie degli Scritt. e Letter. Parmigiani,* Parma, 1789, t. III, p. 58 et suiv., n. LVI. Gabrio avait composé des traités moraux et des poémes sérieux et badins, qui malheureusement ont disparu. Mehus (*Vita A. Traversarii,* p. CC) a publié de lui une épître écrite le 30 Avril 1344 à Pétrarque, qui l'aimait beaucoup.

(2) F. 235 *v.*: *Epitaphium rev.*^{mi} *dñi Iohannis archiēpi mediolanensis quod fuit editum ab eximio et famoso poetarum Francisco Petrarca, natione tusco, patria florentino.* Une autre copie de la même pièce se lit dans le ms. au f. 179, mais elle est anonyme.

(3) *Cat. Codd. Mss. Bibl. Med. Laur.,* III, 706.

(4) AMBR. TRAVERS. *Epistolae,* p. CCXXVIII.

lissima Città e nobiliss. Colonia de' Romani, Crémone, 1585, l. III, p. 73; UGHELLI, *Italia Sacra*, éd. Coleti, t. IV, c. 249; LATUADA, *Descrizione di Milano* etc., Milan, 1737, t. I, p. 115; ARGELATI, *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*, t. II, P. I, c. 1611; GIULINI, *Memorie spettanti alla storia... della città e della campagna di Milano ne' secoli bassi*, Milan, Colombo, 1856, t. V, p. 387; FORCELLA, *Iscrizioni delle Chiese e degli altri edifici di Milano dal sec. VIII ai giorni nostri*, Milan, 1889, v. I, p. 5, n. 3.

CXLVIII. [f. 245]. — **A. Panormitte (sic) pro Kambio Zambecchario.**

Inc.: « Kambius hoc tegitur, stirps Zambeccharia, busto ».
Expl.: « Invidia scribi marmora plura negant ».

Fantuzzi, dans son savant ouvrage: *Notizie degli scrittori Bolognesi*, passe entièrement sous silence le nom de Cambio Zambeccari. Né d'une famille bien connue de Bologne (1), il occupa des charges très-honorables à la cour de Philippe Marie Visconti, où il se lia d'amitié avec les savants les plus célèbres du temps, et où il partagea leur ardeur pour la recherche des écrits de l'antiquité (2). Il a été en correspondance avec Guarino, Aurispa, M. Vegio; celui-ci a même déploré sa mort dans deux de ses épigrammes (3).

CXLIX. [f. 245]. — **Pro Brachio Perusino.**

Inc.: « Cuius marmoreo conduntur membra sepulcro ».
Expl.: « Hosti terribilis, victo spes, tutor amicis ».

(1) Il était peut-être fils de ce Charles Zambeccari (FANTUZZI, o. c., VIII, 220), qui jouit d'une grande considération dans sa ville natale vers la fin du XIV[e] siècle. Il y a dans le ms. V, F, 37, f. 16 *r.* de la Bibl. Nationale de Naples une lettre de la Seigneurie de Bologne au Pape pour obtenir de lui un canonicat en faveur de Cambio, fils de Charles.
(2) V. SABBADINI, *Della bibliot. di Giov. Corvini* ecc. in *Museo Ital. di Antich. Class.*, v. II, Punt. 1, p. 89.
(3) Cod. Laur. Pl. XXXIV, 53: cfr. BANDINI, *Cat.* II, 179 et suiv.

CL. — Pro eodem [Sfortie] a L. Arretino editum.

Inc.: « Transivi intrepidus per mille pericula victor ».
Expl.: « Fessaque jam terris celi requiescat in arce ».

La première de ces épitaphes a-t-elle été réellement écrite par Beccatelli à la louange du glorieux condottiere, qui perdit d'une façon si déplorable les fruits d'une brillante carrière sous les murailles d'Aquila? (1). Nous n'avons aucun motif pour en douter. Il en est tout autrement de la seconde. Notre copiste n'était pas lui-même bien sûr de ce qu'il écrivait; car, après avoir écrit le nom de Sforza, le père de François, dans le titre de l'épigramme, il jugea à propos de le biffer et attribua la pièce à Braccio. Or il aurait eu tort, si nous en jugions par les témoignages de deux autres mss. du temps, le Canon. Lat. 66 de la Bibliothèque Bodléjenne d'Oxford (2) et le Lat. 78 de la Bibl. Royale de Munich (3); car ces deux mss. attribuent l'épitaphe à Muzio Attendolo de Cotignola, dit Sforza; au contraire il aurait eu raison, si nous en croyons deux autres mss., le Canon. Misc. 169 où notre pièce est intitulée *Eiusdem* (c'est-à-dire *Porcellii*) *pro Brachio epitaphium* (4), et un recueil des écrits de Bruni décrit par Gori (5). Au milieu de ces témoignages contradictoires le choix devient embarrassant (6).

CLI. — A. Panormitte.

Inc.: « Elysia auricomas inter celeberrima nymphas ».
Expl.: « Sepius et tumulo jungat utrumque Venus ».

(1) Braccio de Montone fut tué le 2 juin 1424 pendant le siège de cette ville. Pour l'impression que sa fin imprévue et tragique produisit sur ses contemporains, v. Poggius, *de varietate fortunae,* l. II, p. 73 et *Epistolae,* éd. Tonelli, l. II, ep. III, I, 115.

(2) F. 48 *r. Epitaphium Sforziae per Leonardum Aretinum.*

(3) F. 59 *v.: Epitaphium Sforziae patris Comitis Francisci;* cfr. Halm et Laubmann, o. c., v. I, p. 14.

(4) F. 63 *v.*; cfr. Coxe, o. c., P. III, c. 549.

(5) *Florilegium vol. VI Noctium Corythanarum nunc prim. in lucem editum,* Florentiae, 1751, p. 68 (vol. VIII des *Simbolae Litterariae* publiées par Gori).

(6) Il y a enfin un autre ms., le Laur.-Red. 184 (f. 202 *v.*), où ces deux vers sont intitulés: *Epigrama Nicholai Fortebracii.*

Cette élégie, que nous avons dans plus d'un ms. (on l'a signalée depuis longtemps dans le Laur. Pl. XXXIV, 53, f. 136; cf. BANDINI, *Cat.* II, 192; et tout récemment dans le Laur. Ashburnh. 103) (1), a été imprimée en 1791 à Paris dans les *Quinque illustrium Poetarum Lusus in Venerem*, p. 45.

CLII. — [f. 245 *v.* - f. 246]. — **Descriptio Italie per D. Fr. Petrarcham.**

Inc.: « Salve, chara Deo tellus sanctissima, salve ».
Expl.: « Salve, pulchra parens, terrarum gloria, salve ».

C'est la XXIVe épître du livre IIIe, celle qu'inspira à Pétrarque la vue de sa patrie, *ab alto... frondentis colle Gebennae.* Le sentiment patriotique qui vibre dans ces dix-huit vers leur donna une grande renommée, et le nombre des copies qui en restent est presque incalculable. Cf. F. PETRARCHAE *Carmina minora quae extant omnia* etc., ed. Rossetti, Mediolani, MDCCCXXXIV, v. II, Sect. XI, p. 266.

CLIII. [f. 247 *v.* - f. 248]. — **Domini Francisci Petrarche ad beatissimam Magdalenam epigrama.**

Inc.: « Dulcis amica Dei, lachrymis inflectere nostris ».
Expl.: « Carmina corporeo de carcere digna fuisti ».

Cf. F. PETRARCHAE *Carmina minora* etc., v. III, app. II, p. 22-24, où ces vers sont publiés à la suite de l'épître au Cardinal Philippe de Cabassoles (*Sen.* XIV, 17). Cette petite pièce a eu elle aussi un grand succès; on la trouve dans un nombre très-considérable de mss. et au XVe siècle on la lisait sur une tablette dans la célèbre grotte de la S.te Baume, qui l'avait inspirée au poète (2).

(1) Cfr. F. RAMORINO, *Not. di alc. epist. e carmi ined. di Antonio il Panormita*, in *Arch. Stor. Ital.*, Ve Sér., t. III, p. 419.

(2) Nous le savons par un Florentin du XVe siècle, peut-être Carlo del Nero, qui l'avait lue et transcrite sur place: « ✠ YHS. » I seguenti versi trovai io Charlo scritti in una tavoletta pendente » dinanzi a l'altare della chapella o vero spiloncha della Balma in » Provenza, nella quale spiloncha la gloriosa madre di penitentia

CLIV. [f. 246-247 *v.*]. — **De sacratissima resurrectione Domini.**

Inc.: « Salve, festa dies, toto venerabilis evo ».
Expl.: « Ecclesie pastus ubere lacte sine ».

Nous ne nous souvenons pas d'avoir vue ailleurs cette pièce, qui doit être très-ancienne.

CLV. [248-249]. — **Singularis.**

I. O humana fragilitas (initur brevis lectio),
Quid tibi prosperitas, quid mundi dilectio?
Estne ibi perfectio, ubi fallit integritas?
Est virtutum proceritas, tota prostrata vitiis;
Dum vivis in delitiis, solvit te mortis veritas.

II. Quid tibi potentia, quid amicorum gratia,
Quid tibi sapientia, quid musarum scientia?
Nonne quicquid est hodie, cras fit ut invisibile?
Est totum corruptibile quicquid hoc mundo nascitur;
Cunctarum rerum perditur momento profluentia.

III. Nonne vides divitias et omne delectabile,
Quascumque delitias et quicquid est mirabile,
Non manere durabile, quod non per infortunium
Vel per mortis supplitium solvatur absentia?
Non te mundi prudentia defendit ne defitias.

IV. Tibi quid pulchra facies, quid color admirabilis,
Indumentorum species, ornatus ineffabilis?
Scito quod non sis stabilis: invida mors hoc depromit.
Non se iam prece deprimit, virtute vel ingenio.
Libera stat in solio; cunctas confringit acies.

I. [1] init.. alectio [3] tibi [4] et. II. [1] gratie [2] scientie [4] in hoc [5] coniectarum. III. [2] quasque. IV. [1] quod... quod [4] depromit [5] libra.. confrigit.

» sancta Maria Maddalena fecie la sua penitentia. Et eravi la Rubricha seguente che dichiara esser stati fatti da messer Francesco Petrarcha laureato poeta fiorentino: *Versus Petrarche quos scripsit existens in hac speluncha beate Marie Magdalene* ». Suit » la pièce: Cod. Laur. Red. 184, f. 161 *v.*-162.

V. Eorum quippe scientiam qui sunt et erunt, conterit;
Oculos collativa terra conclusos operit,
Carni se pallor ingerit albe, que iam fuit lucida,
Postquam abiecta, putrida, cibus fit, esca vermium.
Huius mortis dominium vincit terrena regia.

VI. . . . .
Quid gaze iam divitibus prosunt innumerabiles?
Actus et ineffabiles quid prosunt iam pugnantibus?
Et quid philosophantibus prodest dixisse grandia?
Sunt hec veluti somnia nuper exaudientibus.

VII. Hos non multe divitie, potestatum immensitas,
Non virium astutie, non arrogans proceritas,
Nec sapientum probitas corroborare potuit:
Sed horum quisquis corruit, mortis cadens sub infula:
Marcescunt in hac insula mundi vane delitie.

VIII. Alexandri potentia, gloria summa Iulii,
Salomonis potentia, vernans loquela Tullii,
Vires Sansonis inscii, regis Arturi curia,
Absalonis luxuria, pulcritudo mirabilis;
In solo verbo labilis est eorum memoria.

IX. Quid iam vates Virgilius, quid poete laudabiles?
Quid Plato, quid Ovidius, quid summus Aristotiles,
Quid Seneca, probabiles mores monentes omnibus?
Sententiis vel versibus nullus mortem detinuit,
Contra quam nullus valuit depressus vel egregius.

X. Est ergo labor inclitus insudare virtutibus,
Corda levare celitus, mentem purgare sordibus,
Carnis obstare luxibus, frenum firmare vitiis,
Cotidianis studiis Christo servire principi,
Ut non possimus decipi, almus nos juvet spiritus.

V. [1] Eos.. scientia qui fuerunt [2] collastiva [3] livida [4] priusquam et [5] cuina. VI. [1] *Il manque un vers dans le ms.* VII. [1] iam [2] procacitas [4] sed horum corruit quisquis mortis (*sic*). *Nous avons essayé de restituer le sens et le rhythme.* IX. [2] supremus [3] monetas. X. [3] laxibus [5] almus in nos spiritus.

Cette lamentation sur la vanité de toutes choses est banale peut-être, mais nous ne l'avons jamais rencontrée dans aucun ms.

C'est la plus forte raison qui nous a poussés à la reproduire ici. A en juger par le style, elle remonte au XIII[e] siècle.

CLVI. [f. 249-250]. — **Octo miranda mundi.**

Inc.: « Capitolium urbis Rome tutius quam civitas ».
Expl.: « alia que pene videntur credibilia ».

Cf. LAFAYE, l. c. p. 102.

CLVII. [f. 250]. — **De quatuor complexionibus.**

Inc.: « Largus, amans, hilaris, ridens, rubeique coloris ».
Expl.: « Non expers fraudis, timidus, luteique coloris ».

Cf. LAFAYE, o. c., n° XLV, p. 102.

Ces quatre épigrammes ont joui au moyen-âge d'une estime dont témoigne le nombre considérable de copies qui en reste. On les trouve en effet dans le n° 1544 du Fonds Lat. Nouv. Acq. de la Biblioth. Nationale de Paris, f. 107 *v.*, dans le ms. 864, f. 80 *v.*, de la Biblioth. de l'Arsenal de la même ville, dans le Canon. Ital. 50, f. 229 *v.*, et dans le Misc. 335, f. 92 *r.* de la Biblioth. Bodléjenne d'Oxford, dans le célèbre ms. Hamilton qui renferme les poèmes de Pateg et d'Uguçon de Laodho, f. 83 *v.*, où ils sont même accompagnés de miniatures (1); dans le ms. Palat. 730 de la Nationale de Florence, f. 1 *r.*; dans les Clm. 4784, 5964, 8483, 16039; le premier de ces mss. nous révèle le nom de l'auteur: il s'appelait, si l'attribution est fondée, *Magister Alexander Hispanus* (2). Ils ont été tra-

(1) Cfr. TOBLER, *Das Buch des Uguçon da Laodho*, Berlin, 1884, p. 95. Pour ce qui est des miniatures qui dans ce ms. sont ajoutées au texte, il ne sera pas inutile de rappeler ici que les quatre complexions forment le sujet d'un des plus célèbres tableaux de Dürer (Ancienne Pinacothèque de Munich, Salle III[e], n. 247-48).

(2) Cfr. HALM et LAUBMANN, o. c., v. II, p. 204. Dans une vieille édition de la *Schola Salernitana* (Paris, 1555) on a publié les quatre épigrammes à la suite de plusieurs vers sur le même sujet: cf. chap. 89 et 90, p. 160 et suiv.

duits plus d'une fois en vers français; une version en quatre sixains se lit dans le ms. 249 de la Bibl. de la Ville à Clermont-Ferrand (1), une autre a été publiée par M. Sachs dans son travail sur le *Breviari d'Amor* (2). Et dans ce poème les vers qui traitent *de la natura del cors d'ome e de las 4 humors: colera, sanx, flegma, malencolia*, paraissent être une paraphrase de notre texte (3), dont dérivent aussi les six strophes sur les *Complessioni*, qu'on lit dans la *Sfera* de L. Dati (4).

CLVIII. [f. 250]. — Vers de la Mort.

Mors loquitur dicens: « Cur me respicitis, o gens?
« Turpis, horrenda, sum putrida, valde timenda.
« Hanc teneo legem: tollo cum paupere regem,
« Et nulli parco qui meo subiicitur arcu.
« Fac vivas pure, benefacere sit tibi cure;
« Fine meo claudi cave, tu qui legis et audi:
« *Sum quod eris, quod es ipse fui; metamorphosis ista*
« *Humanis rebus subdere colla vetat* ».

2 turpior horrida.. nimis et.. 4 sub meo... 5 vivas parce

Ces vers, fort corrompus, ont été sans aucun doute composés pour être gravés ou peints sous l'image d'un squelette. Ces funèbres avertissements étaient fort à la mode au moyen-âge dans les cimetières, dans les couvents et même ailleurs; des nos jours même on ne les a pas encore tout à fait délaissés.

(1) *Bulletin de la Société des Anciens Textes*, XVe année, 1889 n° 2, p. 103.

(2) *Jahrbuch für roman. u. engl. liter.* II, 354. Cette traduction, tirée du ms. Fonds St. Germain 658 de la Nationale de Paris, est l'ouvrage de Pierre de Maubeuge. M. Sachs mentionne aussi (l. c.) une traduction anglaise de ces distiques due à la plume de John Lydgate.

(3) *Brev. d'Amor*, v. 8192 et suiv.

(4) Ces strophes, dont la première commence: *Quattro complession nel corpo umano* paraissent quelquefois séparément dans les mss. du temps (cfr. par exemple le Magl. II, IV, 50, f. 71 *v*). Dans le ms. Magl. XIII, II, 20, où le poème se lit tout entier, à côté de ces strophes il y a aussi (f. 201 *v.*-202 *r.*) des enluminures.

CLIX. [f. 250 *v.* - f. 252]. — **[Quolibetum de statibus mundi]** (1).

Inc.: « Miri fratres (*sic*), servi Dei (2),
Ne vos turbent verba mei... »
Expl.: « Et non ducat in examen
Sed in celis locet. Amen ».

Voilà une autre lamentation, d'une prolixité excessive, sur la décadence de la foi et le pervertissement des mœurs dans toutes les classes de la société; comme toutes les pièces du même genre, elle a été fort goûtée de nos ancêtres, qui pendant des siècles (elle doit avoir fait son apparition vers le treizième) l'ont transcrite avec un intérêt toujours égal. M. Wattenbach, qui après bien d'autres (3) l'a réimprimée, à l'aide de deux copies trouvées par lui à la Bibl. Impériale de Vienne, dans l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, XVII, 191, en avait déjà signalé la présence dans cinq mss. (4); mais ce nombre peut être aisément doublé, car cette complainte se lit aussi dans les Clm. 3661, 11425, 11448, 14634, tous du xve siècle, dans le ms. lat. Cl. VI, 232 de la Marcienne de Venise, le n°. F. 6. 15 de l'Angélique de Rome, le Vatic. Pal. 794, f. 113, le n°. AD XI 25 de la bibl. Nationale de Milan.

CLX. — Sans titre.

« Septem sunt que pre occulis semper habere debemus: Primum est multiplicitas peccatorum que fecimus. 2^{m} brevitas vite nostre.

(1) Nous préférons ce titre, donné par un ms., à celui que M. Du Méril (*Poés. pop. lat. du M. A.*, 1847, p. 136) a choisi: *Lamentation sur la décadence de la foi;* car en réalité il ne répond pas au sujet de la pièce, qui est une véritable complainte sur les *États du Monde.*

(2) Ce vers offre un nombre incalculable de variantes. Les mss. lisent: *Viri, cari, eia, dixi*, etc.

(3) La première édition est celle de 1554 dans les *Pasquillorum Tomi duo.* Thomas Naogeorgus l'a réimprimée en 1553. Après lui des rééditions intégrales ou partielles ont été données par Wolff, Du Méril, Wright, Otto, Hoefler.

(4) Dans son Répertoire des chants latins profanes du M. A. publié dans la *Zeitschr. für deutsche Alterthum*, N. F., Band III, Heft 3.

3^m incertitudo mortis. 4^m instabilitas hominum. 5^m iudicium altissimi. 6^m amaritudo tormentorum. 7^m perditio eterne glorie ».

Les f. 252 *v.* et 253 ont été laissés en blanc par le copiste.

CLXI. [f. 254 *r.*-f. 267]. — **Ad insignem omnique laude prestantissimum virum Girardum Cardinalem Cumanum Poggii florentini de nobilitate liber incipit.**

Inc.: « Non dubito, prestantissime pater, nonnullos esse futuros ».
Expl.: « quem iste nobis sepius ob fertilitatem piscium laudavit ».

Liber Poggii de nobilitate explicit feliciter.

Ce traité, envoyé par l'auteur à Gérard Landriani (1), a été publié dans Poggii *Opera*, éd. Basil., p. 64 et suiv.; éd. Strasb., p. 25.

CLXII. [f. 267 *r.*-f. 268 *v.*]. — **Poggius p. s. d. viro insigni Gregorio Corario sedis apostolice prothonotario.**

Inc.: « Optarem, mi Gregori amantissime ».
Expl.: « Vale et me ut facis ama. Florentie nonis aprilis 1440.»

Imprimée dans Poggii *Opera*, éd. Strasb., p. 123.

CLXIII. [f. 268 *v.*-f. 273]. — **Poggius contra Ipocritas.**

Inc.: « Ex omni genere hominum, quos variis dampnabilibus vitiis ».
Expl.: « in vitia autem aliena non curiosus sis, sed in tua ».

Cette violente et banale invective contre les acolytes de Faux-Semblant n'est pas du Pogge, qui a du reste écrit, lui aussi, un spirituel dialogue, où il se moque avec la vivacité railleuse qui lui est habituelle, des " *ipocriti tristi* ". Elle est due à la plume de Léonard Bruni et fut imprimée plusieurs fois au xvie et au xviie siècle. Nous croyons que la plus récente de ces éditions est celle qui en a été donnée en 1699, en Hollande,

(1) Il fut créé Cardinal par Eugène IV le 18 décembre 1439.

par les soins de *Hieronymus Sincerus Lotharingus Cabilo-Narbonensis*, avec une dédicace au savant italien A. Magliabechi (1).

F. Novati. — G. Lafaye.

(1) *Ad Illustrissimum et Clarissimum D. D. Antonium Magliabechum Serenissimo Magno Etruriae Duci a studiis proximum Poggii Florentini Dialogus et Leonardi Arretini Oratio adversus Hypocrisim ad fidem mss. ipsius Bibliothecae nunc primum editus et emendata...* Silvae-Ducis, ap. Henricum van der Hoeven, 1699. Pour les éditions antérieures voy. Mehus, *L. Bruni Epist.*, t. I, p. LXIV.

INDEX SOMMAIRE

PIERRE DE MONTDORÉ

MAITRE DE LA LIBRAIRIE DE FONTAINEBLEAU

(1552-1567)

Le seizième siècle a vu fleurir en France et en Italie, tant de savants distingués que le souvenir de beaucoup d'entre eux s'est presque entièrement effacé. Mais, bien que leur nom ne figure pas au premier rang, il serait d'autant plus injuste de les dédaigner que, souvent, si leur œuvre et leur mémoire sont obscures, la faute en est plus aux circonstances qu'à leur mérite personnel. Pierre de Montdoré est un de ces déshérités.

I.

Né à Orléans dans les premières années du XVI[e] siècle, instruit sans doute dans cette savante Université où Aleandro venait d'introduire l'étude du grec, Pierre de Montdoré fut d'abord conseiller au grand Conseil (1), puis succéda, comme maître de la librairie de Fontainebleau, à Pierre Duchastel, Orléanais lui aussi, qui mourut le 3 février 1552 (2).

C'est probablement dans l'exercice de sa charge judiciaire qu'il connut Michel de l'Hospital; d'ailleurs celui-ci avait été l'ami de Duchastel, et les vers délicieux qu'il a adressés aux

(1) Je ne sais pourquoi Moréri, dans sa seconde édition, lui enlève ce titre et le remplace par celui de « maître des requêtes ».

(2) Sur Duchastel, v. LE PRINCE, *Essai sur la bibliothèque du roi....*, éd. Louis Paris, Paris, in-12°, 1856, p. 24 et suiv., et LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 181 et suiv.

deux bibliothécaires ont plus fait pour leur célébrité que tous leurs doctes travaux (1).

A l'exemple de beaucoup de magistrats de son temps, il aimait les sciences et la poésie, et, dans les vers qu'il dédie à un de ses compatriotes, " ad Guetaldum, medicum cl. ", on retrouve cette grâce sérieuse et toute philosophique qui fait le charme des épitres de l'illustre chancelier. Il semble qu'il rompit tout à coup un commerce assez suivi avec les Muses, comme on eût dit alors, pour se consacrer entièrement à des études sans doute déjà goûtées lorsque, tout jeune encore, il fréquentait l'Université de sa ville natale. " Ah! s'écrie L'Hospital, voilà donc pourquoi ton dernier poème était si long et si joli! C'est que c'était le dernier. Maintenant, le démon des Mathématiques t'a saisi, et tu ne rêves plus que circonférences et degrés... Devenu l'émule d'Archimède, tu es triste et muet... Qui donc m'a ainsi changé mon ami en si peu de jours? Quelle est cette rage subite?... " (2) Cependant Montdoré n'avait pas entièrement abandonné la poésie. A la fin de son édition du dixième livre d'Euclide, dédiée au cardinal Jean du Bellay, et qui, suivant toute apparence, lui attira les spirituels anathèmes du chancelier (3), se trouve une longue pièce de vers où il

(1) *Michaelis Hospitalii Galliarum cancellarii epistolarum seu sermonum libri sex,* Paris, Mamert Patisson, in-fol., 1585, pp. 63 et 68.

(2) Ed. citée, p. 63 et suiv.

(3) *Euclidis Elementorum liber decimus, Petro Montaureo interprete, ad Joannem Bellaium Cardinalem.* Lutetiae, apud Vascosanum, ... M.D.LI, in-4°, 18 fol. sans chiffres, plus 140 fol. numérotés. Dans le privilège, Montdoré est qualifié de *vir senatorius.* La préface contient d'abord un éloge du collège des Cardinaux (Gaspar Contarini, Sadolet, Bembo, Niccolò Ridolfi), puis une violente attaque aristotélique contre Ramus, et enfin quelques observations sur l'économie de l'ouvrage lui-même. Il expose que, jusqu'au dixième livre, les Eléments d'Euclide sont faciles, mais que ce livre est fort obscur; il l'explique à l'aide des livres précédents et d'après les anciens auteurs, surtout Proclus. Cette préface est datée du 1er juillet 1551.

exalte Pythagore et le désintéressement du vrai savant. Le commencement de ce poème est d'une belle allure:

Hic formas iam victor ovans normamque repono.
Hic ego secessus, voti damnatus, adibo,
Phoebe, tuos, duce te saltus emensus opacos
Saxaque pervia nunc multis, prius hospita paucis,
Exaequata meo quae concessere labori....,

et la fin nous révèle en son auteur l'amour de Cicéron et l'amour de la campagne, où il dut chercher plus d'une fois, comme son grand ami, l'oubli des malheurs du jour:

Haec mihi dictabat, vacua dum fessus in umbra
Rure suburbano, instantes levat arte ruinas

Labentis patriae et curarum Tullius aestum,
Purus et ipse fluens Graiorum fontibus haustis
Tullius, in Latium peregrinas doctus Athenas
Ferre suosque novis opibus ditare Quirites.

II.

Ce fut cette édition d'Euclide qui, d'après Le Prince, détermina Henri II à confier à Montdoré la charge laissée vacante par la mort de Duchastel. Le passage de Montdoré à Fontainebleau a laissé des traces; le catalogue alphabétique des mss. grecs, qui forme aujourd'hui le ms. n° 10 du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale, lui servit à faire le récolement des mss. de la collection royale, et contient un grand nombre de notes autographes, grecques, latines et françaises, du

conscieneieux bibliothécaire (1). Mais il ne s'en tint pas là. Comme tous les grands érudits de son temps, il connaissait à merveille les ressources littéraires de l'Italie: il voulut en faire profiter son dépôt, et une longue lettre, adressée de Paris au cardinal Sirleto le 22 septembre 1555, nous renseigne sur les relations qu'il tenta d'établir entre la bibliothèque royale et la bibliothèque Vaticane. Ce curieux document n'est pas signé; mais il est possible d'en découvrir l'auteur. En voici d'abord le texte intégral (2):

Signor Guglielmo,

V. S. si ricordi che al mese di marzo passato, partendomi di Roma, mi prego che trovandomi di qua, pregassi da soa parte quello a il carrico de la libraria de Soa M.ta de mandarli una copia del Catalogo deli libri che sono in essa; la qual cosa, per la bona memoria ho sempre aūto et ho di lei, quando avessi volsuto, non l'arei saputo dismenticare, cossi essendo in me fisso la dottrina et humanita sua et il favore a usato verso di me mentre ero costa, come he solita di fare a ogni litterato et virtuoso, congiuntovi li benefitii da lei in esso loco ricieuti e altrove, particolarmente nel farmi copiar' l'*Erotiano* et mandarmelo in Francia (3); de li quali mi ricordero sempre. Qual libro vedera fra

(1) Cf. HENRI OMONT, *Catalogues des mss. grecs de Fontainebleau sous François Ir et Henri II*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, in-fol. p. X (et note 1, 2), et *passim*.

(2) *Vat.* 6189 (p. 1), fol. 20.

(3) Ainsi tombe la légende mise en circulation par Lambecius (éd. Kollar, t. VI, 350) et reproduite par Fabricius (éd. Harles, IV, 233, note *m*). Lambecius prétend que Henri Estienne donna l'édition princeps d'Erotianus d'après un ancien manuscrit « quem Helvetius quidam ex bibliotheca Vaticana sibi commodatum surripuerat ». Il y a dans l'ancien fonds Vatican deux mss. d'Erotianus, le 277 (in-4°, armes de Pie IX, pap., 56 ff. XVIe s.) et le 1132 (in-fol., rel. cuir rouge aux armes de Paul V, pap. dit de coton, fol. 1-10, XIVe s.).

breve tempo stampato con l'Hipocrate de li caratteri del Re nostro (1). Et desiderando per l'obligo ne ho di satisfare ala promessa li feci al mio partire, parlai con mons.r de Montaureo la prima volta he venuto qui di poi il mio arrivo, da parte sua pregato strettamente del catalogo di essa libraria di soa M.ta, de quale libraria Soa detta M.ta a dato il carrico e fatto gran maestro di essa il detto mons.r Montaureo, per la sua vertu e dottrina persona rara, vi prometto, e aconpagnata di raro e felice ingegno nela lingua greca, latina e nele legge e scientie et arte le piu belle e degne del intelletto humano, come in tutte le parte de la filosophia, e massimamente nele mathematiche, le quale fra tutte le altre meritano esser chiamate scientie, de la cognitione dele quale la mente humana ornata si cava fora dela prigione, obscurita et servitu molestissima del corpo et si riducie al suo principio et autore, fatta simile a se stesso, nel'admiratione del quale et contemplatione dele opere sue usa dela liberta sua, non volendo ritornare con el corpo ale cose esteriori. In queste sientie quanta fatica abbia pigliato, qual frutto cavato ho costrutto, di quanto li altri avanza, lo conoscierete dal Comentario che a scritto, 4 ho 5 anni fà, sopra il decimo de l'Euclide, libro, come sa la S.a V.a, piu dificile che tutti li altri; non dimeno, l'a cossi ben schiarito che ogni uno lo potra facilmente intendere. Il quale a da me inteso le belle virtu dale quale he acompagnata V. S. e il bono animo e benevolentia ha verso li vertuosi et litterati. Non solamente m'a concesso et promesso di farvi copiare et mandarvi il catalogo deli libri del Re come ancora tutti altri piacieri li potra fare; m'a pregato di scrivervi et offerirvi sue affettionate raccomandationi et che he desideroso di farli piaciere et servitio, et vi prega strettamente li facci copiare li libri deli quali li mando li nomi et farli scontrare diligentemente, cosa, come sa bene, necessaria, in tutti li autori, maxime in quelli dele mathe-

(1) En réalité, le glossaire d'Erotianus ne parut que bien des années après, comme nous le verrons plus bas.

matiche, per la dificulta e variationi dele cose in essi contenute. Quali libri sono per fornirne la libreria di Soa M.ta, il catalogo dela quale in questo mezzo fara copiare, et copiato ve lo mandera sicuramente, et si voi farete il medeximo di quello di Soa Santita, come spero, fera, secondo mi a promesso, non solamente lui, ma tutta la patria ve ne ara obligò grandissimo. Soa S.ria manda una poliza a uno banchiere in Roma, suo amico, per farvi dar il bixogno per pagar la fatica di quello li copiara. Se li facesti copiar a messer Daniel (1), al quale mi raccomando di core, ho chi altro li parra, lo prego farli copiare il piu correttamente sera possibile. Il sopradetto Mons.r Montaureo ne scrive al S.or Imbassatore (2) de se impiegar, accadesse, il suo favore in esso fatto, tamen stimo in questo negotio non esser nessuno che li possa piu aiutare che Voi. Et si per sorte la non avesse il carrico dela libreria (dapoi la morte di Soa S.ta patrona sua mentre viveva (3), qual decessione et bona memoria di essa S.ta he stata di gran danno ala republica divina e tutte persone literate (4) come he stato grandemente nela Francia molesta al incontro del gran gaudio aveva ricieuto dela creatione di essa (5), che siando stato

(1) Je regrette de ne pouvoir identifier ce personnage qui doit être connu.

(2) C'était alors d'Avanson; il paraît être arrivé à Rome au commencement de 1555 (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat,* t. II, p. 605 et suiv.) et il y était encore le 9 août 1556 (cf. *Archivio Stor. Ital.*, ser. I, t. XII, p. 393).

(3) Marcel II, mort le 1er mai 1555, après un pontificat de 21 jours environ. Il fut le premier bibliothécaire de l'Eglise Romaine qui ait appartenu au Sacré Collège, et c'est pendant son administration qu'il nomma Sirleto, dès longtemps son familier, custode de la bibliothèque Vaticane.

(4) Sur ce point, v. Tiraboschi, *Stor. d. lett. ital.*, éd. de Milan, 1826, in-8°, t. VII, p. 345, 395, etc. et mon prochain travail sur la *Correspondance de Cervini et de P. Vettori* (1550-1554).

(5) Que l'avénement de Marcel II ait provoqué une grande joie en France, on en peut douter, si l'on s'en rapporte aux documents publiés par Ribier; quant à sa mort, elle paraît avoir été vivement

cossi il voler del S.or Dio, bixogna aver patientia et pregarlo li piaccia collocar quella anima in santo riposo), piacera a V. S. di pregar il suo successore in esso carico di far l'uffitio, di quanto vi supplicamo e richiedemo, pregando lei dal canto suo ancora aiutar del suo potere et favore. Io scrivo à messer Guillielmo, medico del S.or Imbassatore di costa, amico mio grandissimo (1), al quale V. S. dette l'Erotiano, de pregarvene e solicitarvene et, quando averanno copiato 5 ho 6 quaterni, di retirarli, li quali li piaciera dare (2), accioche piu comodamente et sicuramente siano inviati per qui per via del S.or Imbassator ho del banchiere al quale il S.or Montaureo scrive et vi dara quanto bixognara. Il nostro amicissimo, il S.or Henrico Scringer he in Sguizzeri in compagnia de (*sic*) Imbassatore del Re in quelle parte, al quale fra pochi di mandaro doi exemplarii de Anacreonte et uno del Areteo simile a quello vi donai. Vi supplico farlo scontrare con li exemplarii che si trovano in Roma; ce n'e uno in la libraria di S.ri Strozzi (3), et ancora, parmi, un altro in quella del R.mo Farnese (4), et mediximamente parmi aver udito da voi esservene uno in quella del R.mo de Carpi (5) et un altro in quello del

regrettée, au moins par notre ambassadeur à Rome, d'Avanson. Cf. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, Paris, 1666, in-fol., t. II, p. 605 et suiv.

(1) J'avais pensé qu'il s'agissait ici de Guillaume Rondelet; mais la *Nouv. Biogr. Gén.* affirme qu'il rentra en France dès 1551.

(2) En marge, une addition: *al banchiere qual vi dara la presente.*

(3) Cf. Blume, *Iter. Ital.*, t. III, p. 221.

(4) Henri Estienne, dans un de ses deux voyages en Italie, collationna un Athénée dans cette bibliothèque qui était riche en mss. grecs. Cf. A. A. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 2me éd., Paris, 1843, in-4° et in-8°, p. 374.

(5) Philippe Labbe (*Nova bibliotheca mss. librorum, sive specimen antiquarum lectionum latinarum et graecarum*, etc. Paris, 1653, in-4°, p. 335), cite, d'après un catalogue de Scipione Tetti: « Herotiani seu potius Erotiani Lexicon vocum Hippocratis per alphabetum in Vaticana et Carpensi ». Franz, dans son édition, Leipzig, 1780, in-8°, parle aussi d'un *codex Carpensis* d'Erotianus; mais je ne le trouve indiqué dans aucun des index de la bibliothèque des Carpi que j'ai pu consulter.

Portugallo (1), accio sia ristampato (2); di che faresti piaciere e servitio grande a tutti li professori dela medicina et obligaresti mons.r Gupillo, professore di medicina qui in Parigi et stipendiato dal Re (3), et el S.or Morello stampatore del Re nele lettere greche in loco del S.or Tornebo; m'anno pregato de scriververne et pregarvene da loro parte. Io sono tanto obligatissimo a V. S. per li beneficii et piacieri da lei ricieuti che desidero grandemente si appresenti occaxione di poterli render' il contracambio. Il che appresentandosi, conosciera di quanto sera piu il bono animo che la relatione li ne do. Dove fo fine, baxandoli le mani, e di core affectionatamente raccomandomigli, pregandola di scrivendomi avisarmi dele nove di Roma e dela sanita sua, che Dio di (*sic*) bon mandi et li piaccia conservarla in sanita è in stato e vita aumentare come desidera. Li piaciera dar le lettere mi scrivera à messer Gullielmo, medico del S.or Imbassatore che mi seranno sicurissime.

Parigi, il 22 di septembre 1555.

Darete li quinterni come si scriveranno al banchiere vi dara la presente, inpezzì qual li dara li denari (4).

Essayons maintenant de reconnaître l'auteur de cette lettre. Il a vu, au moins de mars 1555, Guglielmo Sirleto qui lui a

(1) Sur la bibliothèque du cardinal de Portugal, Michele Silvio, v. DE NOLHAC, *Biblioth. Orsini*, pp. 213, 259 et 445.

(2) Henri donna seulement en 1567 une traduction latine d'Aretaeus, in-fol. dans ses *Medicae artis Principes, post Hippocratem et Galenum*. Cf. RENOUARD, *ouvr. cité*, p. 129 et suiv.; mais il s'était servi du texte grec en 1564, dans son *Dictionarium medicum*.

(3) Jacques Goupyl fut en effet nommé professeur de médecine au Collège Royal en 1555. En 1563, tous ses mss. et ses livres rares furent dispersés dans une émeute; il en conçut un tel chagrin qu'il mourut l'année suivante.

(4) Cette lettre est adressée « Al S.or Guglielmo; era de la casa dela S.ta memoria di Papa Marcello, e custode dela libraria di essa S.ta In Roma ». On lit en outre, au v°, la note suivante: *Lettera di Parisi multis de causis.*

demandé de lui procurer l'inventaire des mss. de Fontainebleau. Sirleto lui a rendu de grands services, a fait copier pour lui le glossaire d'Erotianus, alors inédit, et le lui a envoyé en France. Notre savant est en relations étroites avec Pierre de Montdoré, dont il fait le plus vif éloge, et au nom duquel il demande à l'illustre custode le catalogue des mss. de la Vaticane et différentes copies. Il semble avoir connu personnellement le pape Marcel II. Il envoie à Sirleto deux exemplaires d'Anacréon et un exemplaire d'Aretaeus pour qu'il soit collationné sur les mss. de diverses bibliothèques de Rome. Enfin, il est l'ami du médecin Jacques Goupyl et de l'imprimeur Guillaume Morel qui vient de remplacer Turnèbe (1). De tous ces renseignements, il résulte que l'auteur de cette lettre (on peut l'affirmer sans trop de témérité) est l'imprimeur Henri Estienne II.

En voici les preuves. Tout d'abord, on sait qu'Henri Estienne, pendant le siége de Sienne (prise le 21 avril 1555), quitta Rome pour Naples, afin d'y continuer ses recherches. Il était muni de lettres de recommandation de Cervini, alors cardinal de Santa Croce in Gerusalemme, celui-là même qui fut élu pape, quelques jours après, sous le nom de Marcel II. Or Cervini avait dès longtemps choisi Sirleto pour familier et le comptait parmi ses amis les plus chers (2). De plus, vers l'année 1547,

(1) En 1555, Turnèbe fut nommé au Collège de France et laissa à Guillaume Morel toute la charge des impressions grecques.

(2) RENOUARD, *ouvr. cité*, p. 377-378. Les voyages d'Henri Estienne en Italie n'ont pas encore d'histoire définitive. Ainsi Renouard semble croire, p. 374, que Henri vit Pier Vettori dès son premier voyage (1547-1549); mais voici le début d'une lettre de Bernardo Maffei, présentant le jeune érudit au savant Florentin et datée du 6 mai 1553: « Molto magnifico S.re, Venendo costà Messer Enrico figliuolo di Roberto Stefano, Tipografo già del Re Chr.mo, giovane dotto et ben costumato et degno della conoscenza et amicitia di V. S., ho voluto accompagnarlo con questa mia, et raccomandarlo à V. S. accioche ella voglia vederlo volentieri, etc. » Musée Britannique, *Addit. Ms.* 10.275, fol. 178.

Sirleto avait déjà communiqué à Henri un texte ms. de l'œuvre inédite d'Athénagoras: ἀπολογία περὶ Χριστιανῶν (1); Henri le raconte lui-même à Pieter Nanninck (*Petrus Nannius*) dans la préface de son édition: " Alterius autem [orationis] exemplar Romæ Guilielmus Sirletus vir doctissimus mihi ostendit, et eius copiam perliberaliter fecit " (2). Henri était donc à Rome en 1555 et avait déjà, bien auparavant, lié connaissance avec Sirleto.

Quant au glossaire d'Erotianus, il n'y a nul doute qu'il n'ait été copié pour Henri Estienne. Plus d'un érudit le savait; car, le 16 juillet 1558, c'est à dire environ trois ans après le retour en France de notre imprimeur, Arnold Arlenius, trouvant qu'il ne se hâtait guère de publier cet auteur jusqu'alors obscur, écrit à Pier Vettori la lettre suivante:

Signor mio honorando,

Hebbi una de V. S. in quell'hora che da Venetia mi parto per Padova. Intendo che quel medico Modenese sia in Venetia; ve-

(1) Renouard, p. 374. Je ne saurais dire si ce ms. est le n° 94 ou le n° 274 du fonds grec Ottobonien.

(2) Cette édition parut en 1557, chez Henri Estienne pet. in-8°. Elle contient: p. 3-44 le texte de l'ἀπολογία περὶ Χριστιανῶν; p. 45-77 le περὶ ἀναστάσεως νεκρῶν; p. 79-129, la traduction latine de l'Apologie, dédiée par l'auteur, Conrad Gesner, au pasteur Bullinger (*Tiguri, nonis Februarii, anno salutis* M.D.LVII); p. 130-154, les notes de Conrad Gesner sur le même ouvrage, précédées d'un avertissement au lecteur; puis la traduction du *de Resurrectione*, dédiée par Pieter Nanninck au cardinal de Granvelle (Lovanii, 13 Calendas Maias, anno 1541); enfin, p. 190, une jolie lettre d'Henri à Nanninck (datée *Ex typographeio nostro*. x. *Cal. Iun.*), suivie (p. 191-208) des notes de Henri sur les deux opuscules contenus dans ce volume. Sur cette éd., voir encore Renouard, p. 115-116. Nanninck avait pour la première fois publié le texte et la traduction du *de Resurrectione* en 1541, à Paris, chez Wechel, in-4°; c'est ce qui explique la date de la dédicace à Granvelle. On trouvera un exemplaire de cette première édition relié à la fin de l'Ottobonien grec 274.

dero che V. S. sara servito. Casu che habbia ancora quel Erotiano che per altro tempo hebbe, non manchera de gratificarmi in maggior cosa, essendo lui mio singolarissimo amico. De Henrico Stefano non ho certezza quando o veramente se mai publicara quello hebbe de me (1) per esser persona pocho stabile e desiderosa d'abbracchiare assai. Del successo daro aviso a V. S. alla quale modo mi raccomando.

Di Venetia, adì 16 de Luglio 1558.

De V. S. Ser.[tor]
ARNOLDO ARLENIO (2).

Arlenius s'adressait mal en parlant ainsi de Henri à Pier Vettori qui venait de faire paraître chez lui ses *Lucubrationes in Æschylum* (3); et, en dépit de cette lettre, l'Erotianus ne parut qu'en 1564 (4).

Poursuivons. Qui a été plus lié avec Pierre de Montdoré que la famille des Estienne? Robert, en société avec Guillaume

(1) Arlenio avait donc fourni à Henri une copie ou une collation du ms. d'Erotianus de D. Diego Hurtado de Mendoza, ambassadeur d'Espagne à Venise, dont il était bibliothécaire.

(2) Musée Britannique. *Addit. Ms.* 10. 263, fol. 115. Sur Arnold Arlenius, cf. CH. GRAUX, *Essai sur le fonds grec de l'Escurial, passim.*

(3) RENOUARD, p. 116-117. Les notes de Vettori parurent dans l'éd. d'Eschyle publiée par Henri en 1557, in-4°, et pour laquelle un ms. des Farnèse lui fournit les 1275 derniers vers de l'*Agamemnon.*

(4) Il était sous presse dès 1556; car, ainsi que l'a remarqué Renouard (p. 121-2), il est cité p. 384 de l'Eschyle publié au commencement de 1557. Il parut dans le *Dictionarium Medicum*, in-8°. (608 pages, plus 28 pages d'errata et de table). Dans la préface, adressée au médecin Philibert Sarrazin, Henri raconte avec beaucoup de verve l'histoire de ce volume qui, avant d'être paru, fut inséré comme tel par les libraires dans le catalogue des livres publiés en 1557. Le glossaire d'Erotianus se trouve en tête avec celui de Galien. Le volume contient en outre des notes de Conrad Gesner et de cet étonnant Pierre Gilles qui en 1555, mourut à Rome où il était venu avec le Cardinal Georges d'Armagnac.

Morel, publie en 1556 une nouvelle édition d'Anacréon, suivie d'une traduction latine de " Helias Andreas " qui est dédiée à Montdoré (1). Henri lui-même fait paraître, en 1567, le triomphant poème de Montdoré sur Poltrot de Méré, qui eut de si tragiques conséquences (2).

Quel est enfin cet Anacréon dont Henri envoie deux exemplaires à Scringer? C'est l'édition princeps publiée par Henri lui-même en 1554, in-4° avec traduction latine (3). Et quel est l'Aretæus? C'est aussi la première édition grecque de cet auteur, donnée la même année par Jacques Goupyl (4) chez Adrien Turnèbe, in-8° (5). Quant à H. Scrimger ou Scringer, il publia chez Henri, 1558, in-fol., un volume qui fait époque dans l'histoire du texte des Nouvelles de Justinien (Renouard, p. 116-117). Sur le titre, il est qualifié de " Scotus ".

(1) Renouard, p. 161, n° 1.
(2) *Ibid.*, p. 130, n° 6.
(3) *Ibid.*, p. 115.
(4) Fabricius-Harles, t. IV, p. 709. Cette édition est dédiée au Cardinal Odet de Coligny. Guillaume Morel publia aussi de cet ouvrage, en 1554, une traduction latine, pet. in-8°. Ajoutons ici qu'Henri ne connut pas tous les mss. d'Aretæus qui se trouvaient de son temps en Italie. Conrad Gesner, dans sa *Bibliotheca Universalis*, Zurich, 1545, in-fol., fol. 69 v°, avait signalé celui de la collection de Diego de Mendoza; mais un ancien catalogue des mss. de Bessarion (*Vat.* 6937, fol. 6 v°, l. 27) nous en indique un autre. Enfin, Sirleto avait acheté un ms. du même auteur le 16 Juillet 1552 (cf. *Vat. Lat.* 6177, fol. 390); c'est peut-être le *Vat. Graec.* 286. Quant à Goupyl, il n'avait utilisé que trois mss.: un ms. de Fontainebleau (un des deux mss. grecs de l'ancien fonds, 2186 ou 2288), un ms. qui lui appartenait en propre, et un troisième, du musée Capelli (sur ce musée, cf. Blume, *Iter. Ital.* t. I, p. 235, et Montfaucon, *Diar. ital.* p. 63).
(5) Adrien Turnèbe était, lui aussi, fort en relations avec Montdoré. Cf. *Adriani Turnebi opera*, Strasbourg, in-fol. 1600. Dans le tome III de ce volume se trouve, p. 61, la traduction du *De primo frigido* de Plutarque, dédiée à « Petro Montaureo Consiliario et Bibliothecario Regio ».

Ces raisons me semblent suffisantes pour m'autoriser à mettre le nom d'Henri Estienne II au bas de cette lettre, dont tous les détails s'appliquent évidemment à lui *et où il n'est pas nommé.* Il faut cependant, pour justifier entièrement notre hypothèse, admettre une erreur de date. La lettre est datée du 22 *septembre* 1555, et les registres de prêts de mss. de la bibliothèque de Saint Marc, publiés par M. Omont (*Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, t. 48, 1887, p. 675), prouvent que Henri était encore à Venise le 18 *octobre* 1555. D'autre part, il est certain qu'il quitta l'Italie avant l'année 1556. Il n'y a donc probablement là qu'un lapsus, et l'on doit lire *dicembre* au lieu de *septembre.* Quoi qu'il en soit d'ailleurs, ce document nous fournit quelques détails inédits sur l'histoire des grandes collections du XVI[e] siècle et nous montre sous un jour nouveau le maître de la librairie royale.

III.

Montdoré dut ainsi remplir ses fonctions dans le travail et dans une tranquillité relative pendant une douzaine d'années (1);

(1) Voici deux pièces comptables qui portent la signature de P. de Montdoré. La première est une quittance de « six vingt cinq livres tournois pour le prest par moy faict au Roy de la quarte partie de mes gaiges en l'année commençant le premier octobre MV^cXLIII ». (Bibliothèque Nationale. *Pièces originales*, 46.153, n° 7; v° Montdoré). — La seconde est ainsi conçue : « A M[e] Pierre de Montdoré, sieur de Rondeaulx, conseiller dudit seigneur en son grand Conseil et maistre de sa Librairie de Fontainebleau, la somme de 800 livres tournoiz pour ses gaiges à cause dudit estat de maistre de la librairie durant l'année finie le dernier jour de décembre 1533 (*sic*, pour 1553)... » (Compte de l'Epargne de 1554, 1[er] vol., fol. 520 v°; extrait du XVII[e] siècle dans le vol. 5887 de la collection Leber, à la bibliothèque de Rouen). — Je dois ces documents, ainsi que tous ceux qui vont suivre, à l'obligeante érudition de mon maître et ami, M. Henri Omont.

mais il ne put se désintéresser des troubles politiques et religieux qui agitaient alors la France. En bon patriote, il avait senti, à la nouvelle du massacre de Vassy, la colère et le dégoût lui monter au cœur; et lorsque le 18 février 1563, il apprit l'assassinat du duc de Guise, il ne sut pas retenir son admiration pour ce " grimaud " de Poltrot de Méré, comme dit Brantôme. Il invoqua cette Muse terrible qui, un peu plus tard, parla français dans les vers de d'Aubigné, et composa un poème enthousiaste en l'honneur du meurtrier:

Vincimur, et vinci demum suavissima res est,
Si quando meritis cumulus concedit honorum.
Carminibus nedum virtutis gloria crescat,
Ampla suis satis externa ornamenta recusans.
Nec spectata tibi laus est, cum fortiter illud
Conscisti æterna facinus memorabile fama,
Lilia dum cultis inierunt, flos aureus, hortis.
Nulla tamen potior veterum medicina malorum,
Nomine quam clari quæ vindicis hæret in uno.
Fors etiam, irarum cum deflagraverit æstus,
Res ubi non odiis, sed se spectabitur ipsa,
Conspicuus fulvo stabit Meræus in auro,
Atque idem ornabit, salvam qui præstitit urbem,
Sublatoque, moram pacis qui sustulit, hoste.
Interea, quo nos pietas invitat, eamus,
Si qua magna levi cantetur arundine virtus....

Tout le poème est sur ce ton; suivant l'expression du bon Moréri, Montdoré " donnait dans les opinions des Calvinistes ". Il est à croire que cette ode triomphale courut sous le manteau pendant quelques années; Michel de l'Hospital et Henri Estienne ne furent sans doute pas les derniers à l'admirer. En-

fin, en 1567, Estienne n'y tint plus et la publia (1). Le scandale dut être grand, et c'est probablement alors que Montdoré fut condamné à mort (par contumace) par arrêt du Parlement de Paris. A la première nouvelle du coup qui le menaçait, il s'enfuit de Paris et fut aussitôt remplacé par Jacques Amiot. Il se retira à Orléans qu'il fut aussi obligé de quitter pour se réfugier à Sancerre. Là, il attendait, en compagnie de rares amis, la fin de ces terribles événements lorsqu'il mourut, le 19 août 1570 (2), sans avoir pu embrasser une dernière fois sa femme (3) et ses fils (4). Michel de l'Hospital lui consacra une épitaphe où il retrace rapidement la vie de son ami. En voici les derniers vers qui sont touchants :

Conditus hoc terræ tumulo Montaureus, urbe
Aurelia clarisque parentibus ortus, honores

(1) Renouard, p. 130, dit qu'il n'en a pas vu d'exemplaire et la cite d'après le catalogue de de Thou. Elle a été réimprimée, ainsi que les deux autres poèmes de Montdoré (*ad Guetaldum* et la pièce qui se trouve à la fin de l'Euclide) dans le recueil intitulé : *Delitiæ C poetarum Gallorum huiusque superioris ævi illustrium*, pars altera, collectore Ranutio Ghero. Prostant in officina Ionæ Rosæ. CIↃ . IↃ . CIX, p. 711, 712 et 715.

(2) Moréri place sa mort en 1571. Voici le témoignage sur lequel nous appuyons notre date : « 1570. Mémoire de la mort de Pierre de Montdoré. — Le XIX jour d'aoust CIↃ IↃ LXX, mourut à Sancerre l'excellent personnage Pierre de Montdoré de louable mémoire, seigneur de Rondeau, enterré le jour même. — M. de Thou met la mort dudit Montdoré l'an CIↃ IↃ LXVIII, tom. VII, p. 82, deux ans avant l'année portée par ce mémoire qui vient de bonne part... » (Bibliothèque Nationale. *Coll. Dupuy*, vol. 384, fol. 62).

(3) « Damoiselle Magdelleine Robot, vefve de feu noble homme Me Pierre de Montdoré », citée dans une pièce du 7 octobre 1570. (Bibliothèque Nationale. *Pièces originales*, 46.153, n° 8, v° Montdoré).

(4) Moréri, après de Thou, ne parle que d'un fils de Montdoré ; il eut en réalité trois, « Horace, Germain et Hierosme », cités dans un document du 25 juillet 1577. (Même vol. de la Bibl. Nationale, n° 9).

Præcipuos vivens et principem adeptus in omni
Laude locum. Patria misere civilibus armis
Oppressa, profugus Sancerras venerat alto
Colle sitas. Ibi, dum paucis comitatus amicis,
Expectat qui finis erit, quæ meta laborum,
Ante diem clausit (sic dii voluere) supremum,
Quam daret uxori, quam dulcibus oscula natis,
Compositasque domi placida res pace videret (1).

Sa belle bibliothèque n'eut pas un meilleur sort. Elle fut livrée au pillage, ainsi que de merveilleux instruments de mathématiques, en 1572, au commencement des secondes guerres civiles (2).

LÉON DOREZ.

(1) Ed. citée, p. 381.

(2) Cf. Moréri et surtout LÉOPOLD DELISLE, *Cabinet des Mss.*, t. I, p. 193. Elle était « pourvue abondamment de toutes sortes de livres, et surtout de mathématiciens grecs, la plupart mss., notés et corrigés par Montdoré lui-même ». — On peut voir encore sur Montdoré: HAAG, *France protestante*, t. VII, 469, et CUISSARD, *Etude du grec à Orléans*, dans les *Mémoires* de la société arch. et hist. de l'Orléans, 1883, XIX, 755-756.

AFRIQUE ROMAINE. CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et belles-lettres.

Séance du 19 février 1892. — M. Flamand, préparateur chargé de conférences à l'Ecole des sciences d'Alger, communique les résultats de ses recherches sur les « pierres écrites » *hadjra mekouba* (dessins et inscriptions rupestres) du Sud oranais. Ses explorations ont porté sur le territoire qui s'étend du bordj d'Aflou aux portes de Figuig et des chotts à l'oasis de Benoud, sur l'oued Gharbi (Sahara). M. Flamand signale dans cette région plus de vingt stations nouvelles, et répartit sur trois périodes les dessins et les inscriptions rupestres qu'il y a relevés:

1.° Période préhistorique, caractérisée par des images de grands animaux qui n'existent plus dans le pays, éléphants, rhinocéros bicornes, buffles à grandes cornes, à côté desquels sont figurés des chasseurs armés de flèches en silex et de grandes haches polies.

2.° Période libyco-berbère; images accompagnées de signes d'écriture; les dessins sont tracés sans grâce et sans art; ils ne représentent que des animaux qui existent encore aujourd'hui. M. Flamand subdivise cette période en deux sous-périodes, l'une archaïque ou préhistorique, l'autre libyco-berbère proprement dite.

3.° Période arabe; inscriptions arabes sans dessins, offrant de formules tirées du Coran, des sentences, des invocations ou des noms propres.

La patine qui recouvre la gravure de ces diverses périodes offre des différences sensibles, qui indiquent un long intervalle de temps entre la période préhistorique et la période libyco-berbère.

Séance du 4 mars. — M. George Perrot communique un nouveau monument découvert à Cherchel, au cours des fouilles dirigées par MM. V. Waille et le capitaine Clouet.

C'est un moule de terre cuite dont l'empreinte donne un médaillon en relief: on y voit un Pan ou un satyre qui soulève les voiles d'une nymphe endormie, mais qu'un pâtre, le saisissant par derrière, arrête subitement dans son entreprise amoureuse. L'exécution est élégante et libre. C'est probablemente la copie de quelque bronze au repoussé de l'époque hellénique.

Séance du 18 mars. — M. le marquis de Vogüé fait connaître à l'Académie les principaux résultats des fouilles que le R. P. Delattre vient d'exécuter dans une nécropole à Carthage, et sur lesquelles le savant explorateur se réserve de faire un travail d'ensemble. Il communique le texte d'une inscription funéraire trouvée sur un autre point des ruines de cette ville, et qui est celle d'un fondeur de fer. — M. l'abbé Duchesne signale à l'Académie les importantes découvertes faites à Tipasa (Algérie) par M. l'abbé Saint-Gérard, curé de cette localité. Un édifice chrétien en forme de basilique a été déblayé en partie. Ces premières fouilles ont permis de constater que l'autel, par une disposition singulière, se trouvait à l'opposé de l'abside, sur un *bêma* adossé au mur du bas de l'église. On a trouvé dans le pavé en mosaïque plusieurs inscriptions qui, outre quelques renseignements historiques, contiennent des particularités intéressantes.

Nouvelles archéologiques.

Algérie. — M. N. Waille, professeur á l'Ecole des lettres d'Alger, continue ses fouilles à Cherchell (Jol Cesarea). Il a entrepris le déblaiement d'un point de la ville antique qui paraît avoir été le forum, et d'où l'on a déjà exhumé quelques statues et fragments de statues, ainsi que des colonnes et divers morceaux d'architecture fort remarquables. Avec beaucoup de tact et de bonheur, M. Waille a su intéresser à l'œuvre qu'il poursuit depuis plusieurs années les autorités militaires de Cherchell. Le concours des officiers et des soldats est toujours précieux aux archéologues; il

faut faire les plus grands efforts pour se l'assurer. Nous félicitons vivement M. Waille d'avoir compris cette nécessité. Il a pu ainsi, avec des ressources relativement modestes, dégager presque entièrement les thermes principaux de la cité antique; grâce à la même collaboration, il attaque maintenant le forum de Cæsarea, et les découvertes déjà faites en cet endroit présagent des trouvailles intéressantes.

M. Stéphane Gsell, collègue de M. Waille à l'Ecole des lettres, et qui a publié il y a un an l'important volume sur les fouilles de l'Ecole française de Rome à Vulci, par lui dirigées, a fait, au printemps et à l'automne de 1891, deux campagnes d'exploration épigraphique et archéologique dans la province de Constantine. Du mois d'avril au mois de juin, il a visité les principales ruines de la région située au sud de Guelma et de Souk-Akras, Mdaourouch (Madaura), Okseïba (Naragarra?), Sidi-Youssef, Khemissa (Thubursicum Numidarum); en octobre et novembre, il a concentré ses recherches dans la partie occidentale du département de Constantine, entre autres points autour de l'antique Serteï. Tous les résultats de cette double mission seront publiés dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques. Il est à souhaiter que ce long travail, très riche en inscriptions inédites et accompagné de nombreux plans et esquisses, paraisse le plus tôt possible; tous ceux qui s'intéressent aux antiquités romaines de l'Afrique l'attendent avec impatience.

M. Gauckler, chargé d'une mission archéologique en Algérie, s'est installé pendant plusieurs semaines à Gouraya, à l'ouest de Cherchell. Il y a fouillé une nécropole, d'où il a tiré de nombreuses antiquités ayant un caractère phénicien, par exemple des lampes de forme nouvelle, quelques vases d'aspect bizarre, et plusieurs bijoux dont une bague en or massif. M. Gauckler a trouvé en outre une importante inscription de l'époque romaine, deux têtes en marbre, et quelques vases en terre cuite avec des *graffiti* fort curieux. Le petit village de Gouraya a été ruiné il y a moins de deux ans par une violente secousse de tremblement de

terre; les maisons ne sont pas encore reconstruites, et M. Gauckler a dû camper à quelque distance du bourg. Il faut lui savoir gré d'avoir affronté ce surcroît de difficultès; le succès de sa fouille l'a d'ailleurs amplement récompensé de la peine qu'il a prise.

Tunisie. — Les découvertes ont été fréquentes en divers points de la Tunisie à la fin de l'année 1891 et au commencement de 1892. M. G. Doublet, inspecteur chef du Service des antiquités et des arts de la Régence, a bien voulu nous tenir au courant dss plus intéressantes. A Naktar, l'infatigable M. Bordier, contrôleur civil, a déterré une inscription fort importante, qui mentionne un taurobole et un criobole offerts à la grande déesse du Mont Ida, Mater Deûm Magna Idæa, pour le salut de l'empereur Elagabale, par un prêtre accompagné des dendrophores et des *sacrati* des deux sexes. Ce texte méritera sans aucun doute d'être étudié de très près. Il sera d'ailleurs transporté au Musée du Bardo, aussitôt que les torrents seront facilement guéables. — Dans les environs de Tozeur, par conséquent déjà dans la région des oasis sahariens, M. Henry, contrôleur civil, a trouvé à Holba un linteau chrétien sur lequel sont représentés un palmier, une couronne, une colombe, une croix pallée, une rosace, et un personnage tenant une palme; malheureusement l'inscription qui était gravée sur ce linteau est très mutilée. — Enfin, dans le district de Medjez-el-Bab, en un lieu dit Chououd-el-Batel, d'où proviennent une tête de Septime Sévère, une statuette d'Atys et un cippe fort curieux qui sont actuellement au Musée du Bardo, M. Bouyac, contrôleur civil suppléant, a découvert deux statues intactes en marbre blanc, analogues à celles de Ziân et de Zarzis, un bas-relief représentant dans une niche cintrée la déesse de l'Abondance, une mosaïque et un cippe avec inscription. Au même endroit, l'Inspection des Antiquités a commencé le déblaiement d'un édifice curieux, dont les travaux de M. Bouyac ont mis les fondations à jour.

Bibliographie.

Recherche des Antiquités dans le nord de l'Afrique (1). — Le Comité des travaux historiques et scientifiques a confié à une commission composée des savants les plus compétents le soin de rédiger une sorte de manuel précis et pratique pour les archéologues et les voyageurs qui parcourent et explorent l'Algérie et la Tunisie. Sous la direction de M. G. Perrot, président de la commission ministérielle du nord de l'Afrique, MM. Salomon, Reinach, pour l'époque préhistorique, Duveyrier pour les antiquités libyques et la période arabe, Ph. Berger pour les inscriptions puniques, néo-puniques et hébraïques, R. Cagnat pour l'épigraphie romaine, H. Saladin pour tout ce qui concerne l'architecture, et Babelon pour la numismatique, ont résumé en quelques pages sobres et nettes les principaux résultats auxquels la science était arrivée. Tous les renseignements dont on peut avoir besoin immédiatement sur le terrain, devant une inscription ou un monument, sont réunis dans ce volume désormais indispensable aux archéologues africains: les alphabets libyque, punique et néo-punique, arabe même, se trouvent aussi sous la main. Un grand nombre de figures et de plans accompagnent les chapitres où M. Saladin a étudié le développement de l'architecture aux époques carthaginoise, romaine et byzantine. Beaucoup de monnaies antiques ont été reproduites en plusieurs planches hors texte: leur ensemble constitue une sorte de Corpus élémentaire des médailles africaines, dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. — Mais, si la plus grande partie du livre est consacrée à l'exposé de l'œuvre déjà accomplie, les auteurs ont aussi donné les meilleurs conseils et les in-

(1) *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'instruction publique. Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique. Conseils aux archéologues et aux voyageurs.* Paris, Ernest Leroux, un volume in-12.

dications les plus précises pour que cette œuvre soit continuée; c'est même là leur principal but. « Plus nombreux seront ceux qui nous aideront dans l'œuvre entreprise, plus féconde sera l'œuvre, plus vite elle pourra s'accomplir ». L'introduction se compose de plusieurs chapitres très utiles à ce point de vue : M. Saladin, avec une grande compétence pratique, indique quels sont les meilleurs procédés à employer pour photographier les documents archéologiques ; M. Cagnat montre comment il faut estamper et copier les inscriptions ; M. le général Derrécagaix donne des notions sommaires de topographie. Enfin le volume se termine par quelques conseils pratiques sur la manière de relever et d'étudier les antiquités soit dans les ruines, soit dans les constructions arabes, par la liste des musées, des collections particulières et des bibliothèques d'Algérie et de Tunisie, et par l'énumération des principaux ouvrages à consulter sur l'histoire ancienne, l'archéologie et l'épigraphie de l'Afrique du Nord. En appendice, les auteurs ont publié la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Une carte de l'Afrique romaine est jointe au texte.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques adresse ces Instructions non-seulement aux membres des Sociétés savantes d'Algérie et aux archéologues qui ont mission d'explorer l'Afrique, mais à tous ceux qui, établis dans le pays ou voyageurs, peuvent rendre à la science des services signalés. Il fait appel à la bonne volonté de tous les fonctionnaires, agents de l'administration forestière, ingénieurs, administrateurs de communes mixtes, instituteurs, au zèle des officiers. Il n'est douteux pour personne que les Français qui vivent en Algérie ou en Tunisie depuis plusieurs années sont les auxiliaires les plus précieux des archéologues de profession. Dès le début de l'occupation, les officiers ont étudié avec passion les monuments et les textes qu'ils rencontraient à chaque pas ; actuellement, les contrôleurs civils en Tunisie, les administrateurs algériens, les chefs de bureaux arabes sont animés d'un zèle vraiment remarquable. Il serait déplorable de décourager toutes ces bonnes volontés ; nous espérons que l'appel du Co-

mité des travaux historiques sera entendu, et que nous verrons disparaître rapidement certaines méfiances.

Ed. Cat. *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne.* — Ce livre est la thèse de doctorat de M. Cat, chargé de cours à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger. Comme l'auteur l'indique dans son Introduction, Ch. Tissot avait étudié l'*Africa* proprement dite et la Maurétanie Tingitane; M. Cat a voulu faire le même travail pour la Maurétanie Césarienne. L'*Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne* se divise en trois parties: 1° les pays et les habitants; 2° la topographie; 3° la géographie administrative. On peut donc dire que toutes les questions y sont traitées ou du moins abordées. En quelques pages, M. Cat expose l'orographie, l'hydrographie, la faune, la flore et l'ethnographie antiques de la région dont il s'occupe; sa première partie est donc un chapitre de géographie ancienne, dans lequel il se contente le plus souvent de résumer les travaux antérieurs. Mais il ne craint pas de combattre certaines idées en vogue, certaines théories faciles qui, d'un mot, prétendent expliquer tout. Ainsi, à propos du climat de l'Afrique du Nord, on croit en général qu'il s'est énormément modifié, et que la cause de ce changement est le déboisement, le fameux déboisement, ce pelé, ce galeux, d'où vient tout le mal. C'est parce que les montagnes ont été déboisées que l'Algérie et la Tunisie sont devenues des régions sèches en été; c'est parce que les forêts ont disparu que les torrents inondent pendant l'hiver et ne roulent pas une goutte d'eau de juin à octobre. Or le régime des eaux est absolument le même dans les parties les plus boisées de l'Afrique du Nord que dans les plaines ou sur les plateaux dénudés. En Khroumirie par exemple, l'O.Kebir, qui descend des montagnes d'Aîn-Draham et qui se jette dans la mer près de Tabarka, emporte les passerelles en hiver ou au printemps, et, deux mois plus tard, n'a pas vingt centimètres d'eau à son embouchure; on ne peut pourtant pas dire que la région qu'il traverse soit déboisée. Il y a en Algérie et en Tunisie une saison des pluies, qui dure de décembre à avril,

et une saison sèche qui s'étend de mai à octobre; pendant la première période, les rivières sont grossies et débordent; pendant la seconde, elles se dessèchent peu à peu. Le déboisement ne doit pas être invoqué à tout propos. En second lieu, ce qui prouve bien que le régime hydrographique était à peu près le même autrefois que maintenant, c'est que les Romains ont construit dans toute l'Afrique du nord un nombre considérable de barrages et de réservoirs, destinés à arrêter la violence des torrents et à emmagasiner des provisions d'eau pour l'été. M. Cat a donc parfaitement raison de conclure que le climat de l'Algérie et de la Tunisie n'a pas beaucoup changé depuis 1500 ans. Si la fertilité a disparu de plusieurs régions, c'est parce que les travaux accomplis par les Romains pour régulariser le régime des eaux ont été abandonnés et sont tombés en ruines. Qu'on suive l'exemple des conquérants et des colons d'autrefois, et l'on verra partout renaître la même prospérité. — Il est encore un autre point de la première partie du livre sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec M. Cat. Pour lui, le fond de la race Africaine est resté ce qu'il a été de tout temps. Phéniciens, Romains et Arabes ont passé sur la Tunisie et l'Algérie sans modifier sensiblement le type physique des Berbères. Il est certain que les Carthaginois ont très peu pénétré dans l'intérieur du pays, que, sous l'empire, peu d'étrangers, Italiens, Gaulois ou Espagnols, sont venus s'établir sur le sol africain, et que les conquérants arabes ont passé comme un ouragan plutôt qu'ils n'ont pris racine. Les Libyens de l'antiquité, comme les Berbères ou les Kabyles d'aujourd'hui, forment la race vraiment indigène, qui a pu être modifiée par moments, mais qui a gardé ses mœurs, ses coutumes, son caractère. Les vrais Arabes sont l'exception en Algérie et en Tunisie.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Cat est consacrée à la topographie. L'auteur a divisé le pays qui correspond à la Maurétanie Césarienne en plusieurs régions naturelles qu'il examine l'une après l'autre. Avec beaucoup de soin, il identifie ou cherche à identifier toutes les localités antiques que nous connaissons par

les documents, textes des auteurs, itinéraires, table de Peutinger, inscriptions. Nous ne pouvons le suivre dans cette œuvre de détail, dans l'étude de ces problèmes topographiques particuliers. L'attention, il faut bien l'avouer, est un peu morcelée; cette série de questions particulières, de développements souvent minutieux ne sauraient remplacer un tableau d'ensemble. Nous nous permettons de signaler à M. Cat deux omissions : dans le pays montagneux que traversait la voie romaine de Sétif à Costantine par Cuicul (Djemilah), outre Mons et Satafi, existait la ville de Novar (auj. Sillègue), dont on a plusieurs inscriptions; nous avons de plus été étonné de ne trouver nulle part le nom de M. Waille à propos de Cherchell; M. Cat consacre une demi-page à la description des thermes: c'est M. Waille qui les a presque complétement déblayés.

La troisième partie du livre de M. Cat, intitulée *Géographie administrative*, est divisée en quatre chapitres, qui traitent de l'administration en général, de l'armée, des routes, et du caractère de l'occupation romaine en Maurétanie. L'auteur ne consacre que huit pages à ce dernier sujet, dont l'importance est pourtant capitale. Sans doute l'épigraphie de la Maurétanie Césarienne est beaucoup moins riche que celle de la Numidie et de la province Proconsulaire. Mais, surtout en ce qui concerne la région de Sétif, une étude attentive des inscriptions montre que, si quelques colonies de vétérans romains ont été établies dans le pays dès le début de l'occupation, c'est à dire au commencement du second siècle, la plus grande partie de la population est toujours cette race indigène qui s'est superficiellement romanisée. M. Cat remarque en passant et dans une note (p. 272, n. 1) que beaucoup de documents épigraphiques rédigés en latin contiennent des noms indigènes; il aurait fallu peut-être approfondir cette question, et montrer que non seulement beaucoup de noms ont gardé leur physionomie libyque ou punique, mais encore, d'une part, que des noms bien latins, comme Donatus, Felix, Saturninus, sont probablement les équivalents de surnoms indigènes, et d'autre part qu'en

beaucoup de cas l'onomastique n'est nullement romaine. En l'absence de documents littéraires ou juridiques, l'étude détaillée des noms peut nous fournir des indices sérieux sur le caractère de l'occupation romaine dans l'Afrique du nord. Du moins la conclusion de M. Cat nous paraît fort juste. « Les Romains, dit-il, paraissent avoir assimilé les indigènes beaucoup plus que nous, Français, nous n'avons pu le faire jusqu'ici ».

Dans plusieurs passages de son livre, M. Cat a comparé ainsi l'œuvre des Romains en Algérie à celle que nous y accomplissons maintenant. Il faut le féliciter vivement d'avoir compris que souvent les études d'archéologie et d'histoire ancienne ne sont pas purement spéculatives. Malgré la différence des temps et des conditions, les Français ne peuvent que tirer profit des méthodes de colonisation qui ont été employées il y a 1600 ans en Numidie et en Maurétanie. Il faut donc s'appliquer à rechercher quelles sont ces méthodes, comment le pays fut organisé, comment toutes les ressources naturelles furent utilisées, comment la population primitive fut assimilée. M. Cat a sans doute abordé toutes ces questions; son ouvrage est plein d'observations justes et quelquefois nouvelles; il nous semble seulement que le tableau est trop morcelé, et que les conclusions générales font défaut. Tel qu'il est néanmoins, son livre mérite d'être lu; les critiques mêmes que nous avons cru devoir adresser à l'auteur témoignent de l'intérêt que nous avons pris à cette thèse.

M. Waille, *De Cæsareæ monumentis*. Dans cette thèse latine, qui est en quelque sorte le résumé des fouilles entreprises par l'auteur à Cherchell depuis plusieurs années, il ne faut pas chercher une histoire proprement dite de l'antique cité. M. Waille a simplement énuméré les principaux monuments dont on pouvait encore aujourd'hui reconnaître le plan, ainsi que les œuvres d'art déjà fort nombreuses qui proviennent des divers points où des recherches ont eu lieu. Le catalogue du Musée, qui termine l'ouvrage, en est peut-être le chapitre le plus intéressant. Parmi les sculptures découvertes à Cherchell, il en est plusieurs qui méri-

tent d'attirer l'attention; ce sont certainement des répliques de statues grecques, exécutées au plus tard vers l'an 30 ap. J. C., c'est à dire à une époque où l'on savait encore copier avec talent les originaux antiques. M. Waille avait déjà étudié plusieurs de ces statues dans des articles de la *Revue archéologique* ou dans des communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Bourlier et Gavault. *Tigzirt et Taksebt* (*1er article*), dans la *Revue Africaine*, premier trimestre 1891. — MM. Bourlier et Gavault commencent dans la *Revue Africaine* la description des ruines de Tigzirt et de Taksebt; ces ruines sont situées à 25 et à 32 kilomètres à l'est de Dellys, sur la côte. Le premier article qu'ils publient, est consacré au petit temple de Tigzirt. Ce temple est le seul monument qui soit encore debout, au milieu des débris qui jonchent le sol de la ville antique. Il est décrit par MM. Bourlier et Gavault avec une exactitude tout à fait minutieuse. C'est dans ce temple qu'a été trouvée la fameuse inscription à propos de laquelle on a tant discuté et on discute encore. Ce texte commence ainsi: *Genio municipii Rusucurritani; C. Julius Rustici f*(*ilius*) *Quir*(*ina*) [*tribu*] *Felix Rusucurritanus*.........

La ville de Rusucurru est citée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. Avant la découverte de cette inscription, et en raisonnant d'après les distances, on identifiait Rusucurru avec Dellys. Parmi les archéologues, les uns ont immédiatement pris parti pour Tigzirt, affirmant que Rusucurru était probablement constitué par les deux centres antiques dont les ruines se voient encore à Tigzirt même et à Taksebt; d'autres, parmi lesquels M. Cat, continuent à croire que Rusucurru se trouvait bien à l'endroit où s'élève aujourd'hui Dellys; d'après eux, la présence de l'ethnique Rusucurritanus sur une inscription semble indiquer que le personnage dont il s'agit n'était pas dans sa patrie, et qu'il a voulu la mentionner dans la dédicace du temple qu'il construisait. Il est certain qu'il y a de part et d'autre d'excellents arguments; nous ferons toutefois observer aux partisans de Dellys qu'à Dellys même on n'a pas encore trouvé de texte portant les

mots Rusucurru ou Rusucurritanus, tandis que plusieurs inscriptions de Taksebt, outre le texte cité plus haut, contiennent l'ethnique Rusucurritanus (*Eph. epigr.* VII, 481, 483). En outre, il n'est pas inutile de remarquer que ce temple dédié au Génie du municipe Rusucurru se trouve à peu près au centre des ruines de Tigzirt, ce qui s'explique assez difficilement si l'on identifie Rusucurru avec Dellys. — Quoi qu'il en soit, l'étude de MM. Bourlier et Gavault ne peut être que fort intéressante, et nous attendons impatiemment les articles qui doivent suivre.

La *Société archéologique du département de Constantine* vient de publier un nouveau volume de *Notices et Mémoires* (5me volume de la 3me série, 26e de la collection entière). — Les principaux travaux contenus dans ce volume sont: CL. PALLU DE LESSERT, *Vicaires et Comtes d'Afrique de Dioclétien à l'invasion vandale.* L'auteur, déjà connu par d'autres travaux du même genre sur la Numidie, ne s'est pas contenté d'énumérer les fonctionnaires impériaux dont les noms nous ont été transmis soit par les auteurs, soit par les codes, soit par les documents épigraphiques; il a résumé dans une introduction substantielle tout ce que l'on sait sur les Vicaires et les Comtes d'Afrique, sur les *officia* qui les entouraient, sur les corps de troupes et les détachements que la Notitia Dignitatum place en Afrique, sur les *præpositi limitum;* puis, sur chaque vicaire ou sur chaque comte, il a réuni les renseignements qui nous sont fournis par les documents contemporains, en discutant toutes les questions intéressantes. Une table chronologique et une table méthodique accompagnent ce travail, qui sera des plus utiles. — P. DELATTRE: *La basilique de Damous el Karita, à Carthage;* note supplémentaire contenant les inscriptions et fragments d'inscriptions découvertes dans cette basilique pendant l'année 1890. — MARTY et ROUYER, *Notes archéologiques sur Hammam-Neskoutine et ses environs*, long article avec beaucoup de détails topographiques et de descriptions d'architecture; plusieurs planches sont jointes au texte. — Lieutenant HAUNEZO, *Notes sur les nécropoles phéniciennes de Salakta et de*

Mahdia, compte-rendu sommaire des découvertes faites dans ces deux nécropoles; description des diverses sortes de tombeaux et du mobilier funéraire, très abondant. — A. POULLE, *Inscriptions diverses de la Numidie et de la Maurétanie Sitifienne.* Le vaillant président de la *Société archéologique de Constantine* a pris sa retraite comme directeur des domaines, mais non comme chercheur et archéologue. Il ne peut s'arracher à cette province de Numidie, qu'il connaît si bien, et qu'il a fait connaître au public savant avec tant de zèle et de dévouement. De la Provence, où il habite, il fait chaque année son pèlerinage d'épigraphiste dans le département de Constantine. Il en a rapporté cette fois encore plus de cent inscriptions nouvelles. Il faut signaler particulièrement les pages consacrées à l'ancienne Thibilis, aujourd'hui Announa.

G. DOUBLET, *Le Musée Alaoui en 1891.* Extrait du *Journal officiel tunisien* du 14 janvier 1892. M. Doublet, inspecteur chef du service des antiquités et des arts, a publié à part, en une petite brochure, l'énumération de tous les objets d'antiquité acquis par le musée du Bardo pendant l'année 1891. Nous citerons spécialement, provenant de Sousse, trois urnes à ossements portant des inscriptions puniques, plusieurs fragments d'ossuaires semblables avec des textes analogues, dix-sept lamelles de plomb, sur lesquelles sont gravées des incantations soit en lettres grecques soit en caractères latins (dons de MM. Privat, de Bray, Choppard et Hannezo, officiers du 4me tirailleurs algériens); — provenant de Maktar, une inscription bilingue libyque et néo-punique, envoyée par M. Bordier, contrôleur civil; — de Dougga (Thugga), plusieurs débris de stèles votives à Saturne, une base du temple de Saturne, plusieurs chapiteaux, et différents moulages du Mausolée punique de Dougga; la plupart des objets originaux ont été découverts par MM. Carton, médecin major, et Denis, sous-lieutenant au 3me bataillon d'Afrique; — enfin, provenant d'Aïn-Vassel, dans les environs de Teboursouk, une inscription de la plus haute importance, découverte par M. le Dr. Carton, mentionnant une

lex Hadriana relative aux terrains de deux *saltus*, le *saltus Lamianus* et le *saltus Domitianus*.

Une question délicate. — On se rappelle qu'au mois d'avril 1891, M. Letaille, chargé par la Direction des musées nationaux de réunir et de rapporter au Louvre un certain nombre de monuments archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, avait rencontré à Lambèse et à Batna les plus grandes difficultés de la part des autorités locales. La presse algérienne avait protesté violemment contre ce qu'elle appelait un rapt indigne; et M. Letaille avait dû laisser à la sous-préfecture de Philippeville les caisses contenant: 1° le discours prononcé à Lambèse par l'empereur Hadrien, devant toute l'armée d'Afrique, en l'an 129; 2° l'album des décurions de Thamugas (Timgad); 3° un sarcophage chrétien, dit du Bon Pasteur, découvert à Lambèse.

La question soulevée était grave. D'une part en effet, il est incontestable que les documents d'une importance capitale doivent être transportés dans les grands musées, afin que les savants et les érudits puissent les étudier de près; d'autre part, voici ce que disait avec beaucoup de raison la municipalité de Lambèse: On demande que je m'intéresse aux monuments archéologiques, que je les protège et en assure la conservation; mais, aussitôt que je découvrirai une inscription intéressante, un bas-relief curieux ou une belle œuvre d'art, je devrai m'en dépouiller au profit du Louvre ou des musées d'Algérie; on ne laissera donc dans le pays que des objets sans valeur, qui n'attireront point les savants et encore moins les touristes.

M. le Ministre de l'Instruction publique, à la fois pour mettre fin aux contestations qui avaient surgi à l'occasion de la mission de M. Letaille, et pour éviter que pareil fait ne se reproduisît à l'avenir, a pris l'avis de la Commission des monuments historiques. Le texte de cette consultation, qui a été publié dans le *Bulletin des Musées* du 25 septembre 1891, tient compte des lé-

gitimes réclamations de la province: l'administration ne devra réclamer le déplacement des objets trouvés ou recueillis qu'autant que leur importance exceptionnelle ou l'intérêt de leur conservation exigera leur dépôt dans les collections de l'Etat; en outre il faudra, autant que possible, donner à la ville dans le territoire de laquelle la découverte aura été faite un moulage de l'objet découvert. Appliquant ces principes généraux au cas particulier qui lui était soumis, la Commission des monuments historiques a déclaré qu'à son avis le discours d'Hadrien et l'album des Décurions devaient être transportés au musée du Louvre, tandis que le sarcophage dit du Bon Pasteur devait retourner au Prætorium de Lambèse. — Espérons qu'à l'avenir aucun conflit du même genre ne surgira, et qu'on saura toujours concilier, sur les indications si précises de la Commission des monuments historiques, l'intérêt général de l'Etat avec les intérêts particuliers des provinces et des villes.

J. Toutain.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Omont, *Catalogues des mss. grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, grand in-4°, XXXIV-466 pp. et 2 héliogravures.

Dans l'introduction de ce beau livre, l'auteur retrace à grands traits l'histoire de l'introduction des mss. grecs en France. Dès le Xe siècle, il y en avait quelques-uns à Lyon, à Saint-Denis et dans un petit nombre d'autres églises. La première collection qui en ait été importée chez nous au XVe siècle, par Georges Hermonyme, se composait d'une soixantaine de volumes dont aucun n'entra à la bibliothèque royale. Il faut attendre jusqu'à la fin du même siècle pour voir les rois de France s'intéresser à cette langue si longtemps délaissée, et le noyau de la belle collection qu'ils allaient réunir semble être formé des mss. grecs provenant des rois d'Aragon et rapportés par Charles VIII de la campagne d'Italie de 1495. La bibliothèque royale n'est définitivement constituée que sous Louis XII, au château de Blois ; on en a un premier catalogue dressé en 1518 et un dernier inventaire dressé en 1544, à l'occasion du transfert à Fontainebleau de la collection naissante. En 1544, comme en 1518, on n'y comptait que 40 volumes grecs.

Sous François Ier, on essaya, et avec succès, de regagner le temps perdu. Nos ambassadeurs à Venise et à Rome, Jean des Pins, George de Selve, le cardinal d'Armagnac, Guillaume Pélicier; des Italiens ou des Grecs réfugiés, Jérôme Fondule de Crémone, Antoine Eparque, Ange Vergèce, Constantin Palæocappa; des voyageurs, Pierre Gilles, Guillaume Postel, rivalisent de zèle dans la recherche des mss. grecs. Enfin, le roi acquiert la plus grande partie de ceux de Jean François d'Asola, le beau-frère d'Alde Manuce. Aussi, à la mort de François Ier, comptait-on

550 volumes grecs à la bibliothèque royale. On n'en a qu'une liste incomplète, exécutée par Ange Vergèce en 1545. Mais de beaux catalogues, alphabétique et méthodique, en furent dressés sous Henri II, entre 1549 et 1552, par Ange Vergèce et Constantin Palæocappa. M. Omont en étudie avec grand soin tous les exemplaires, originaux et copies (Paris, Vérone, Venise, Leyde).

La reproduction de ces deux catalogues, sobrement annotés, est précédée d'un tableau de provenance des mss. grecs de Fontainebleau, de leurs dates, et d'une liste numérique où sont reproduites les cotes de 1740 en regard de celles de 1550. Enfin M. Omont nous donne un tableau des ligatures employées dans l'impression du livre; c'est là la partie curieuse du volume. On s'y est servi des célèbres *grecs du roi* conservés à l'Imprimerie Nationale.

Je me contenterai d'énumérer les appendices qui achèvent de donner à cette publication un intérêt de premier ordre: — 1. Catalogue de la bibliothèque de Blois, dressé par Guillaume Petit en 1518; inventaire de 1544. — 2. Premier catalogue des mss. grecs de la bibliothèque de Fontainebleau. — 3. Liste des mss. de Jérôme Fondule envoyés à Fontainebleau (1529). — 4. Essais de catalogues des mss. grecs de la bibliothèque de Fontainebleau (Ange Vergèce, après 1549; C. Palæocappa). — 5. Catalogue des mss. grecs de Guillaume Pélicier, 1539-1542 (Paris, Leyde, Oxford et Berlin). — 6. Catalogue des mss. grecs de la bibliothèque royale sous Charles IX.

L. D.

Le Culte des Empereurs dans les cités de la Gaule Narbonnaise, par Edouard Beaudouin, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. — Grenoble, 1891, in-8° de 163 pages en deux fascicules. (Extrait des *Annales de l'Enseignement supérieur de Grenoble*, t. III).

Si l'histoire du culte rendu par les provinces de l'Empire romain à Rome et à Auguste a été l'objet d'études importantes, l'his-

toire du culte organisé par les cités en l'honneur des Empereurs a été en revanche presque complètement negligé: tout ce qu'on pouvait citer sur ce point avant l'année 1891 est un mémoire de M. Hirschfeld sur les flamines des cités d'Afrique (1). Cette année a vu paraître le beau livre de M. l'abbé Beurlier, où il est traité du culte municipal en même temps que de toutes les autres manifestations du culte impérial (2); au même moment, et sans connaître l'ouvrage de M. Beurlier, M. Beaudouin publiait dans les *Annales de l'enseignement supérieur de Grenoble* un mémoire consacré au culte municipal des empereurs dans les cités de la Narbonnaise. Ce sont les idées fondamentales du mémoire de M. Beaudouin que je voudrais essayer de dégager.

M. Beaudouin distingue nettement trois variétés du culte impérial, à savoir: celui de l'Empereur régnant, celui des *Divi* ou Empereurs divinisés après leur mort par une décision du Sénat, enfin celui de Rome et d'Auguste, qui ne s'adresse ni à l'empereur vivant, ni aux *Divi*, mais est, à proprement parler, le culte de l'Etat romain. A chacune de ces trois cultes était affecté un sacerdoce particulier.

Une question d'un ordre élevé s'imposait tout d'abord à l'attention de M. Beaudouin. — Il est incontestable que la divinisation du souverain vivant répondait, dans la moitié orientale de l'Empire, à des habitudes générales et invétérées; quant aux populations de l'Occident, il est moins facile de démêler de la conduite qu'elles tinrent quand on leur proposa d'adorer l'Empereur régnant.

M. Beaudouin a abordé de front la question; voici comment il est possible de résumer la solution qu'il présente:

César, qui se propose franchement d'établir la monarchie sur les ruines de l'ancienne constitution, se fait même à Rome considérer comme un dieu de son vivant: telle est l'origine du tem-

(1) Hirschfeld, *I sacerdoti dei municipii romani nell'Africa* (*Annali dell' Istituto di corrisp. archeol.*, t. XXXVIII (1886), pp. 28 et ss.).
(2) Abbé E. Beurlier, *Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien.* Paris, 1891, in-8.

ple fameux qui lui fut consacré sur le *Forum*. Auguste, instruit par l'expérience de son prédécesseur, veut de la monarchie la réalité bien plus que l'apparence: aussi, se souciant fort peu d'affecter des prétentions provoquantes, il s'efforce d'enrayer le mouvement qui porte ses admirateurs à le diviniser. A Rome « il est certain qu'on ne trouve la mention d'aucun temple ni d'aucun prêtre d'Auguste vivant ». Il en est de même de la majeure partie des villes italiennes: les cités où les monuments épigraphiques constatent l'existence d'un culte rendu à Auguste de son vivant sont « ou des colonies fondées par Auguste, ou des villes qui s'étaient mises sous sa protection particulière ou avaient reçu de lui quelques faveurs ». Il semble en réalité qu'Auguste, sans oser défendre à ses partisans de lui décerner les honneurs divins, ait compris que la politique lui impose de n'encourager point de pareilles tentatives. « Tibère se sentira assez fort pour n'avoir pas besoin de pareils ménagements; sans craindre de froisser ses flatteurs, il manifeste une véritable répulsion pour les honneurs divins ». En Italie, où Auguste avait eu de son vivant un assez grand nombre de flamines, les inscriptions témoignent que Tibère n'en a presque plus. « Les Empereurs postérieurs en ont moins encore ». Là-dessus les inscriptions de la Narbonnaise, minutieusement étudiées par M. Beaudouin, sont d'accord avec les inscriptions italiennes et les témoignages des écrivains littéraires. Une seule inscription à date certaine (c'est une inscription de Béziers) fait connaître un flamine d'Auguste, qui exerçait ses fonctions du vivant de ce prince (1): M. Beaudouin ne trouve aucune mention de flamine ou de temple des Empereurs successeurs d'Auguste. Donc, si on laisse de côté, outre « des manifestations infinement rares et à peu près insignifiantes », les folles adorations réclamées par des Empereurs extravagants comme Caligula ou Commode, il est permis de dire qu'après Auguste, le culte officiel, légal et public des Empereurs n'est plus « le culte rendu personnellement à l'Empereur vivant ».

(1) *Corpus Inscriptionum Latinarum*, II, 4230.

Cependant il est certain que bien des faits peuvent être interprétés et ont été interprétés, en réalité, comme des marques de la divinité de l'Empereur vivant. C'est le culte rendu au *Genius* et au *Numen* de l'Empereur; c'est le caractère religieux du nom d'Auguste que portent tous les Empereurs; c'est le titre de *Deus* qui leur est quelquefois donné; c'est l'expression *domus divina* appliquée à leur maison; c'est l'usage de placer la statue de l'Empereur parmi celles des Dieux; c'est l'attribution qui leur est faite de la couronne radiée; c'est l'habitude de porter le feu sacré devant la personne impériale. M. Beaudouin prend corps à corps les objections que la plupart de ces faits fournissent contre sa thèse. Je ne puis même songer à le suivre dans son intéressante et habile discussion. Peut-être d'ailleurs ne serait-il pas impossible de concilier la thèse de M. Beaudouin (à savoir qu'après Auguste l'Empereur vivant n'est pas en possession du culte divin) avec l'existence de ces marques extérieures de la divinité. En ce qui touche le culte du *Genius* et du *Numen*, je demeure d'accord avec M. Beaudouin que ce culte est distinct du culte de l'Empereur. Quant à la plupart des autres marques de divinité (assimilation de la statue impériale aux statues des Dieux, expression *domus divina*, expression *Deus* appliquée à l'Empereur, port du feu sacré devant la personne impériale), elles ne deviennent d'un usage régulier qu'au IIe et au IIIe siècle. Or à partir du IIe siècle, le pouvoir impérial tend à se dépouiller de l'apparence incertaine qu'Auguste lui avait intentionnellement donnée; il se dirige lentement vers la monarchie orientale de Dioclétien. Alors reparaissent tout naturellement non pas le culte et les prêtres de l'Empereur règnant, mais, appliqués à son usage, le titre et les marques extérieures de la Divinité. Ce mouvement eût logiquement conduit au rétablissement du culte personnel de l'Empereur vivant: ainsi se fût réalisée par la force même des choses l'évolution que, trois siècles plus tôt, César avait essayé inutilement de brusquer. La conversion de Constantin arrêta le courant: désormais il n'y eut plus de place pour la divinité des Empereurs vivants. Leur culte n'avait

jamais été accepté pleinement en Occident. Il est donc vrai de dire que les Empereurs, sauf César et Auguste, n'y commencèrent à être vraiment Dieux qu'après leur mort (1), alors qu'ils recevaient du Sénat l'honneur de l'apothéose.

Toutefois le culte personnel dont fut honoré Auguste de son vivant (2) ne laissa pas, en Narbonnaise au moins, d'engendrer des conséquences de la plus haute importance. Du vivant d'Auguste, par le désir du prince, fort anxieux d'amortir l'effet fâcheux qu'il redoutait des adorations qui lui étaient offertes, Rome avait été associée à son propre culte. C'est à Rome et à Auguste qu'était adressé le culte provincial de la Narbonnaise : non loin de Narbonne, c'est Rome qui était honorée avec Auguste sur l'autel fameux érigé au confluent du Rhône et de la Saône. Cependant le langage des contemporains du premier Empereur donnait souvent aux prêtres de ce culte le nom de *Flamen Augusti ;* l'autel de Lyon était alors considéré comme élevé au seul Auguste. Ces inexactitudes de langage tiennent sans doute à ce que le culte inauguré en l'honneur d'Auguste seul avait été affecté par lui à la glorification de Rome en même temps qu'à celle de sa propre personne. Or il y avait à Béziers, sous le règne d'Auguste, un prêtre municipal appelé *Flamen Augusti*; l'analogie permet de croire que le culte desservi par lui était ou devint le culte municipal de Rome et d'Auguste : de même les personnages intitulés dans la Narbonnaise *Flamen Augusti* ou *Flamen civitatis* peuvent être considérés comme des Flamines de Rome et d'Auguste. Remarquez qu'après la mort du vainqueur d'Actium, ce n'est plus lui personnellement qui est l'objet de ce culte : c'est, non plus Octave ou aucun de ses successeurs en particulier, mais l'Empereur en général qui est honoré aussi bien par les prêtres municipaux que par les prêtres provinciaux ; quant au véritable Octave, il est,

(1) Guiraud, *Les Assemblées provinciales dans l'Empire romain*, pag. 27.

(2) M. Beaudouin montre qu'un culte personnel fut rendu non seulement à Auguste, mais à plusieurs membres de sa famille.

comme tous les *Divi*, l'objet d'un culte spécial sous le nom de *Divus Augustus* (1). Ainsi le culte du souverain, accepté par César, toléré et atténué par Auguste, est devenu sous le règne de leurs successeurs le culte officiel de l'Etat romain.

Telle est dans son ensemble la thèse de M. Beaudouin; elle est exposée avec une élégance et une érudition auxquelles je me plais à rendre hommage. Qu'il me soit permis maintenant de signaler, dans l'ordre où je les rencontre, quelques unes de ses conclusions, toujours appuyées par de graves arguments. Ces conclusions intéressent toutes l'histoire du culte impérial dans la Narbonnaise :

1.° La Maison Carrée de Nîmes est un temple élevé, de leur vivant, à Caius et à Lucius César, fils adoptifs d'Auguste; l'inscription dédicatoire, restituée par Séguier, peut être datée de l'an 1 ou du commencement de l'an 2 après J. C.

2.° La flaminique municipale n'est point nécessairement la femme du flamine ; étant élue elle-même, elle a une fonction propre et indépendante de celle du flamine.

3.° Le flamine a toujours été nommé par l'*ordo decurionum;* il n'était point nommé par le peuple au temps où les Comices populaires possédaient encore le pouvoir municipal.

4.° Le flaminat municipal est une fonction temporaire et non une fonction à vie.

5.° Dans la province de Narbonnaise, les flamines sont des personnages qui ont exercé auparavant soit le duumvirat ou le quatuorvirat *juri dicundo*, soit une autre magistrature d'un rang équivalent.

6.° L'établissement du culte de Rome et d'Auguste dans la Narbonnaise n'est pas donné par la date de l'inscription de l'*ara Narbonensis* (an 11 de notre ère), cet autel étant dédié au *numen*

(1) M. Beaudouin constate d'après les inscriptions que la Narbonnaise offre, peut-être en plus grand nombre qu'aucune autre province, des *flamines divi Augusti* et des *flaminicae divae Augustae.*

d'Auguste et non à Auguste lui-même. Mais comme, pour d'autres raisons indiquées par M. Beaudouin, il est certain que le culte provincial de Rome et d'Auguste a été organisé dans la Narbonnaise du vivant même d'Auguste, il y a tout lieu de croire que l'établissement du culte municipal est à peu-près contemporain. Le culte de Rome et d'Auguste ne fut d'ailleurs, comme on l'a dit, que la transformation naturelle du culte qui fut d'abord rendu à Auguste lui-même personnellement.

Telles sont les idées capitales développées dans ce mémoire, à la fois intéressant pour l'histoire générale de la religion romaine et pour l'histoire particulière de la Narbonnaise.

PAUL FOURNIER.

Description analytique du cartulaire du Chapitre de S. Maurice de Vienne, suivie d'un appendice de Chartes, et Chronique inédite des évêques de Valence et de Die, publiées par le chanoine ULYSSE CHEVALIER.

•

M. Chevalier continue l'œuvre qu'il a entreprise dès 1869 sur les cartulaires dauphinois ; aujourd'hui, il nous donne le deuxième volume d'une publication sur l'église S. Maurice de Vienne. Dans la préface, après avoir, d'après les indications de Nicolas Chorier, de Du Cange et du président de Valbonnais, dressé la liste des diverses archives qui se trouvaient avant la Révolution dans le Dauphiné, il aborde l'histoire du cartulaire. Il nous montre les divers érudits qui successivement l'ont étudié et en ont fait de nombreux extraits ; enfin, venant lui-même clore cette longue série de savants, il dresse le bilan du travail qu'ils ont fait et de celui qu'ils lui ont laissé à faire. Des 257 documents que renferme le cartulaire, 80 étaient inédits jusqu'à ce jour, 38 n'étaient connus que par des extraits, 128 étaient publiés.

Comme il est facile de le deviner, ils sont pour la plupart d'un intérêt tout local ; ce sont des donations faites à l'église ou

au chapitre, des échanges, des achats; en un mot, les actes par lesquels les chanoines de S. Maurice augmentaient et administraient leurs domaines. Ce qui accroît l'intérêt de ces documents, c'est leur ancienneté. Si l'on se reporte à l'inventaire sommaire qu'en a dressé M. Chevalier, on voit que, sur un total de 257, 51 sont du IXe siècle, 79 du Xe, 43 du XIe et 69 du XIIe; c'est dire que tout le Cartulaire est enfermé entre le IXe et le XIIe siècle; il est donc d'une antiquité respectable. De plus, il faut se rappeler que précisément pendant cette époque, le Dauphiné, comme tout le reste du royaume d'Arles, a eu des rapports étroits avec l'Empire Germanique; aussi nous trouvons dans la série de ces actes plusieurs documents émanés d'empereurs: au n.° 35, je relève un document de Conrad II confirmant les donations faites par ses prédécesseurs à S. Maurice (31 Mars 1038), au n.° 10, une bulle de l'empereur Lothaire, fils de Louis le Pieux (vers l'an 843).

Avec la chronique des évêques de Valence et de Die, qui fait suite au cartulaire, nous tombons à de basses époques; du IXe siècle, nous allons au XIIIe, au XIVe et jusqu'au XVIe siècle; comme le dit M. Chevalier lui même: « C'est à peu-près exclusivement le récit » des vicissitudes du domaine temporel des évêques de Valence » et de Die ». Ce document renferme de précieuses indications sur la topographie médiévale du département actuel de la Drôme; mais il ne serait pas impossible d'y relever des renseignements concernant l'histoire générale. C'est ainsi que l'évêque Jean *de Pictavia* est créé en 1415 par l'empereur Sigismond comte palatin, et que la biographie de son successeur nous donne des détails sur le gouvernement en sa qualité de dauphin du futur Louis XI.

En somme, ces cartulaires dauphinois, si l'on en juge d'après celui de S. Maurice de Vienne, sont très utiles à l'histoire locale du Dauphiné et peuvent donner quelques précieux renseignements même à ceux qui ne veulent pas s'enfermer dans l'histoire provinciale.

JEAN GUIRAUD.

Stéphane Gsell. *Fouilles dans la nécropole de Vulci*, Roma, in-4°, 1891.

M. le professeur Pigorini vient de donner, dans l'excellent *Bullettino di Paletnologia* qu'il dirige, son appréciation du volume publié par M. Gsell sur les fouilles de l'Ecole française de Rome à Vulci. M. Pigorini étant à coup sûr un des juges les plus compétents dans le domaine de ces études spéciales, nous traduisons de l'italien son travail.

En 1889, l'Ecole Française de Rome eut la bonne fortune de pouvoir entreprendre des fouilles à Musignano, propriété du prince Don Giulio Torlonia, où se trouve l'antique nécropole de Vulci. Les dépenses furent supportées par le propriétaire, et la direction des travaux fut confiée à M. Stéphane Gsell, alors membre de l'Ecole. Ce dernier est l'auteur du volume, imprimé et enrichi de belles illustrations grâce à la munificence du prince.

Les explorations furent faites dans trois localités différentes du territoire de Musignano, c'est à dire 1° sur la droite de la petite rivière de la Fiora, près de l'antique pont de la Badia; 2° au lieu nommé Polledrara, au Nord du confluent de la Fiora et du Timone; 3° enfin au Nord de la célèbre Cuccumella.

Le livre de M. Gsell se compose de deux parties. Dans la première, on trouve une minutieuse description des tombes fouillées, au nombre de 136, divisées selon les endroits où elles se trouvent. Dans la seconde, sont discutées les questions auxquelles les fouilles donnent lieu par leur type et leur mobilier. Cinq index rendent possibles et faciles les recherches auxquelles se prête un semblable ouvrage, dans lequel la série des faits décrits est aussi riche que la réunion de notes et d'observations qui les accompagnent.

La première partie démontre clairement quels soins ont été apportés aux fouilles, et avec quelle méthode, rigoureusement scientifique, elles ont été exécutées ; avec quelle attention les plus petites particularités ont été notées, étudiées, et rapprochées, mal-

gré les difficultés qui s'opposaient à cette coordination. Pour se convaincre des obstacles qui se rencontraient, il suffit de se rappeler que la nécropole de Vulci a été explorée un grand nombre de fois depuis 1828, et en partie détruite, de sorte qu'on ne pouvait plus procéder que d'espace en espace pour retrouver des tombes intactes au milieu de celles déjà fouillées.

A Vulci, comme à Tarquinii et à Chiusi, pour ne citer que deux fameuses localités de l'Etrurie, les tombes les plus anciennes, celles de l'âge de fer, sont les tombes à puits. M. Gsell en a découvert quarante-deux, dont il parle amplement dans le premier chapitre de sa seconde partie; il montre clairement leur disposition, et examine les divers objets qu'elles contenaient. Nous ne pouvons ici résumer tout ce chapitre, quoiqu'il soit d'une notable importance pour la palethnologie; disons seulement qu'on y trouve une étude complète des tombes de ce genre trouvées à Vulci, et une fructueuse comparaison avec celles du même ordre qui ont été observées ailleurs.

La civilisation à laquelle appartient ce systême d'inhumation est celle que les paletnologues continuent, d'accord avec les archéologues, à appeler de Villanova. De quelle autre est-elle dérivée? Cela ne fait pas doute pour M. Gsell. D'accord avec MM. Helbig, Undset, Martha, il déclare qu'elle est née de celle des *terramaricoli* de l'âge de bronze, et s'est transformée par l'introduction pacifique des éléments venant de l'étranger. C'est ce que j'ai moi-même dit et démontré (1).

M. Gsell ne pouvait pas, dans un ouvrage de cette étendue, ne point rencontrer les vives disputes qui se sont élevées sur le nom du peuple qui pratiqua les tombes à puits. Il les a résumées dans les quelques pages qui terminent son second chapitre, déclarant, en outre, qu'à son avis une solution du problème n'est

(1) Le prince Torlonia a généreusement fait don au Musée préhistorique de Rome du matériel de quatre des tombes archaïques les plus importantes explorées par M. Gsell.

pas encore possible. Mais il est cependant du même avis que MM. Helbig et Undset (1) pour affirmer qu'à Vulci, comme à Tarquinii et à Chiusi, des tombes à puits on est passé graduellement aux tombes à fosse, sans renouvellement dans la population. Il réfute l'opinion de Von Duhn (2), qui croit que les tombes à puits appartiennent en propre aux Italiques, et que l'introduction de celles à fosse atteste l'arrivée d'un nouveau peuple, qui serait les Etrusques.

On trouve des tombes à fosse dans toutes les parties de la nécropole de Vulci, tantôt avec l'inhumation, tantôt avec la combustion des corps; car ici le système de la crémation dura longtemps encore après la disparition des tombes à puits. M. Gsell a fouillé plusieurs de ces tombes à fosse; il les a étudiées dans les chapitres II et III de sa seconde partie. Toutes ne sont pas exactement contemporaines. Les plus anciennes, selon l'opinion de l'auteur, remonteraient au commencement du VIIe siècle, les autres à la seconde moitié du même siècle. Ces conclusions sont établies sur un examen très précis du matériel que contiennent ces tombes, particulièrement des poteries de type et de fabrication locale, aussi bien que de type d'imitation et de fabrication étrangère, en les rapprochant de celles qu'on retrouve dans les sépultures de l'Italie centrale, où abondent les produits industriels de caractère et de provenance orientale (3). Pour les paletnologues est d'une grande importance l'observation que quelques uns des types des poteries du premier âge du fer sont des imitations de vases importés de matière métallique; c'est une opinion que j'avais déjà exprimée.

M. Gsell a fait des tombes à fosse une étude non moins complète que celle des tombes plus anciennes. Rien de ce qu'il im-

(1) Cf. Helbig, *Sopra la prov. d. Etruschi. Ann. dell'Inst. di corr. Archeol.*, 1884. — Undset, *L'ant. necrop. Tarquiniense, Annali*, 1889. — Martha, *L'art étrusque*, 1889.

(2) V. *Bulletin de paletnologie.*

(3) V. *Bulletin de paletnologie.*

porte de connaître n'a été omis par lui, et cette partie de son travail peut être, elle aussi, consultée avec fruit par le paletnologue. On remarquera qu'il ne se contente pas de recueillir ce qui a été dit en relation avec les faits par lui étudiés, mais qu'il apporte des considérations personnelles de nature à jeter une lumière nouvelle sur la civilisation de l'âge du fer.

Les chapitres IV et V de la seconde partie, qui sont les derniers, ont une importance secondaire pour le paletnologue, se rapportant à une période qui, à la rigueur, ne le concerne plus. Ils traitent des tombes qui appartiennent à l'âge historique de la civilisation étrusque; ce sont celles à chambre avec simple corridor, ou avec vestibule découvert ou *cassone*. Le chapitre IV traite de celles qui vont de la fin du VII[e] siècle au commencement du V[e]; et le chapitre V traite de celles d'une date encore plus récente. Cette partie des fouilles n'offre peut-être pas pour l'archéologue un très grand intérêt, parce qu'on y trouve des lacunes considérables, peu de tombes de ces époques plus récentes ayant échappé aux déprédations anciennes. Le paletnologue y trouvera cependant encore des arguments pour se convaincre, avec MM. Helbig et Martha, que les tombes à chambre n'ont pas été construites par un peuple d'une race ethniquement distincte de celle qui construisit les sépultures à puits et à fosse.

JOSEPH WILPERT. *Principienfragen der christlichen Archäologie mit besonderer Berücksichtigung der Forschungen von* Schultze, Hasenclever *und* Achelis, 1889.

Les travaux de M. de Rossi et de ses élèves ont été, dans ces dernières années, attaqués avec vivacité par quelques archéologues allemands, parmi lesquels il faut citer MM. Schultze, Hasenclever et Achelis (1). Ces érudits reprochaient aux « archéo-

(1) SCHULTZE : *Archäologische Studien*, 1880. — HASENCLEVER : *Der altchristliche Gräberschmuck*, 1886. — ACHELIS : *Das Symbol des Fis-*

logues romains » de n'avoir pas suivi dans l'étude des peintures des catacombes une méthode vraiment scientifique, et d'avoir trop souvent cédé, dans l'interprétation des symboles, à des préoccupations dogmatiques. M. Wilpert a cru devoir prendre la défense des archéologues romains, et il a intitulé sa réplique: *Questions de principes d'archéologie chrétienne.* A vrai dire, son livre est surtout une œuvre de polémique, et c'est bien le sous-titre qui en indique le mieux la nature: *Critiques des travaux de MM. Schultze, Hasenclever et Achelis.* Ces deux derniers archéologues sont, chacun, l'objet d'une étude spéciale. Dans tout le cours de son livre, M. Wilpert s'adresse en même temps à M. Schultze, qui paraît avoir inspiré MM. Hasenclever et Achelis.

M. Hasenclever ne voit dans les peintures des catacombes que de pâles copies des modèles antiques. Simples manœuvres, les premiers artistes chrétiens auraient exactement reproduit les formules des inscriptions antiques. Quant à l'ornementation des tombes, il n'auraient guère représenté d'abord que des sujets de pure fantaisie déjà consacrés par l'usage, et des scènes tirées de la mythologie. Les premiers finirent par prendre après coup une signification symbolique; les secondes furent remplacées peu à peu par des scènes analogues tirées de l'Ecriture sainte.

On ne peut entrer ici dans le détail des discussions de M. Wilpert, qui montre, par exemple, qu'on ne peut reconnaître dans les scènes de repas des représentations de fêtes bachiques et des allusions païennes au sommeil éternel de la mort. Il n'est pas moins difficile de voir le dieu soleil dans les peintures considérées jusqu'ici comme représentant Jonas endormi, et on ne saurait méconnaître les traits distinctifs qui permettent de considérer l'Orphée des catacombes comme une représentation voilée du Bon

ches und die Fischdenkmäler der römischen Katakomben.— M. Schultze a répondu à M. Wilpert dans une brochure intitulée : *Die altchristlichen Bildwerke*, 1889, et M. Wilpert a fait paraître une réplique dans la *Römische Quartalschrift*, 1890. Ces deux travaux ne paraissent pas avoir modifié sensiblement l'état de la question.

Pasteur (1). La même observation s'applique au type du Bon Pasteur lui-même, tandis que M. Hasenclever n'y voit qu'une simple scène pastorale (2) que les fidèles, il est vrai, ont plus tard rapprochée de la parabole évangélique.

Si nous passons maintenant aux sujets incontestablement tirés de l'Ecriture sainte, M. Hasenclever fait remarquer que plusieurs de ces sujets eux-mêmes ont été choisis sous la préoccupation de modèles antiques. A la place des repas funèbres, si souvent représentés sur les tombes, les chrétiens voulurent figurer la multiplication des pains et des poissons. Dans ce but, on commença par juxtaposer un certain nombre de poissons et de corbeilles remplies de pains; plus tard, par abréviation, on en vint à ne figurer que le poisson. Le sacrifice d'Iphigénie devait préparer les esprits à la représentation du sacrifice d'Abraham. L'idée de représenter la Vierge avec l'enfant Jésus dans ses bras dut être suggérée par les représentations de Dèmèter portant le jeune Bacchus. De même, on s'explique facilement la prédilection des artistes chrétiens pour l'histoire de Jonas et du monstre marin si l'on remarque la ressemblance des aventures du prophète avec celles d'Andromède. Enfin le serpent enroulé autour d'un arbre était dans l'art antique un sujet assez fréquent pour être facilement adopté par les premiers artistes chrétiens: de très-bonne heure, par une pente toute naturelle, le peuple attacha à cette représentation l'idée de la chûte originelle. Seules, les scènes des trois enfants dans la fournaise, de Daniel dans la fosse aux lions, et de Moïse frappant le rocher paraissent à M. Hasenclever ne rien devoir aux modèles antiques. Il écarte d'ailleurs avec énergie l'opinion d'après laquelle l'apôtre saint Pierre serait représenté dans les fresques de saint Calixte oous les traits de Moïse.

(1) M. Hasenclever explique le choix de ce sujet par l'initiation de l'artiste ou du défunt aux mystères orphiques.

(2) M. Schultze est d'un avis différent, et voit dans le Bon Pasteur un type essentiellement chrétien.

M. Wilpert rappelle les raisons qui ont permis aux « archéolo-romains « de présenter cette interprétation. En même temps, il gues reprend un à un les exemples proposés par M. Hasenclever, et montre que dans l'art des catacombes l'imitation de certaines scènes de la mythologie explique divers détails, fait comprendre comment quelques sujets ont pu être plus facilement acceptés, mais ne rend pas compte du choix même de ces sujets.

La seconde partie du livre de M. Wilpert est consacrée à l'étude du symbole du poisson. Elle vise directement M. Achelis, qui consent à reconnaître dans l' ΙΧΘΥΣ le symbole si connu du Christ fils de Dieu Sauveur, mais refuse d'y voir un symbole eucharistique. M. Wilpert rappelle d'abord en résumé tout ce qu'on sait du symbole du poisson d'après les écrivains ecclésiastiques, en commençant par saint Clément. Il tient compte des progrès qu'a pu faire la science archéologique depuis la dissertation classique de M. de Rossi : « De christianis monumentis ἰχθὺν exhibentibus ». Il insiste surtout sur les inscriptions célèbres d'Abercius d'Hieropolis et de Pectorius d'Autun et résume sur ce point d'une manière intéressante l'introduction au deuxième volume des *Inscriptiones* de M. de Rossi. Il présente ces deux inscriptions comme le meilleur commentaire des représentations eucharistiques qu'on trouve dans le cimetière de saint Calixte, et montre par d'autres exemples comment les monuments s'accordent de la manière la plus heureuse avec ce qu'avait pu apprendre l'étude des textes. Suivant son habitude, M. Wilpert suit dans les derniers détails les objections de con contradicteur. Il explique par exemple qu'on n'est pas en droit d'exclure de la discussion les monuments où le poisson se présente sous la forme du dauphin. Il recherche dans quelle mesure le nom ou la profession défunt ont pu influer sur le choix des ornements funéraires et spécialement sur le choix du poisson qui, en aucun cas, n'a perdu sa signification à la fois religieuse et symbolique. On remarquera en particulier l'étude consacrée par M. Wilpert au sarcophage de *Livia Primitiva*, monument du deuxième siècle trouvé

sur le Vatican non loin du tombeau de l'apôtre, et que l'on peut voir maintenant au musée du Louvre. Ce sarcophage occupe une place importante parmi les monuments qui attestent l'usage du poisson symbolique dans le cours du deuxième siècle. De plus, grâce à la réunion de l'ancre, du poisson et du Bon Pasteur, il offre un exemple de ce que M. de Rossi a pu appeler « le langage hiéroglyphique des catacombes » (1). Plus décisives encore sont trois inscriptions où à chaque symbole correspond un mot de l'épitaphe qui en explique le sens (2).

Le livre de M. Wilpert se termine par une étude sur les fresques des *cubiculi de' sacramenti* et de la crypte de Lucine au cimetière de saint Calixte. Seule, la scène du pêcheur assis sur un rocher parait à M. Achelis renfermer une idée symbolique, et il y reconnait une allusion au passage de l'Evangile qui compare les apôtres à des pêcheurs d'âmes. Il se refuse à voir l'Eucharistie dans les poissons portant le pain et le vin de la crypte de Lucine, et, pour lui ce sujet n'est qu'une représentation en raccourci de la multiplication des pains. Cette dernière scène évangélique aurait déjà été antérieurement représentée avec plus de détails dans les *cubiculi de' sacramenti*, explication qui, comme le montre M. Wilpert, est contredite par tout ce que l'on connaît de la succession chronologique des diverses parties du cimetière de saint Calixte. Dans l'un de ces mêmes *cubiculi* où l'on voit le pain et le poisson placés sur un trépied entre un homme et une femme qui sont, l'un dans l'attitude de la consécration, l'autre dans l'attitude de la prière, il n'est pas moins difficile de voir la simple représentation d'un repas ordinaire (3).

(1) Pp. 73 et suivantes; cf. p. 86.

(2) P. 83.

(3) M. Wilpert prétend prouver par l'absence de plat sur le trépied que le poisson n'était pas destiné à un repas. Il avouera que jusqu'ici, tout le monde avait cru voir et croit voir encore le poisson posé sur un plat.

Au fond, toutes ces discussions se ramènent toujours à un petit nombre de principes qu'applique M. Wilpert. Sans aucun doute, l'étude des symboles demande une grande prudence, et l'on doit ajourner toute interprétation symbolique d'un monument isolé. Un essai de ce genre suppose l'existence de monuments analogues à celui qu'on veut expliquer ou de textes relatifs à la même scène (1). Le choix des textes suppose lui-même un certain discernement: il faut distinguer avec soin les époques, et ne pas se servir d'un texte de saint Grégoire ou même de saint Augustin pour interpréter un monument du deuxième siècle. De même, la chronologie des monuments ne doit jamais être oubliée. On admettra difficilement un symbolisme très-compliqué dans les peintures les plus anciennes, tandis qu'on n'aura aucune raison de l'écarter s'il s'agit de peintures relativement récentes. Il ne faut pas être moins attentif à la topographie des monuments qui, comme le dit M. de Rossi, doit être mise à la base de toute étude de symbolisme. Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, il ne faut pas croire qu'un signe dont on aura dans tel ou tel cas particulier reconnu la valeur symbolique doit avoir nécessairement le même sens chaque fois qu'il est représenté. Il y a lieu, chaque fois qu'on le rencontre, de l'étudier d'une manière spéciale en tenant compte des circonstances particulières qui l'entourent. Ainsi on ne peut s'empêcher de reconnaître saint Pierre sous les traits de Moïse si l'on considère les verres dorés étudiés par M. Wilpert d'après Garrucci et M. de Rossi (2). La même interprétation est appuyée sur de fortes vraisemblances s'il s'agit des représentations de Moïse dans les *cubiculi de' sacramenti;* mais on ne serait pas en droit de l'étendre à toutes les représentations de Moïse que l'on trouve dans les catacombes. De même encore, il y a des cas où l' ἰχθύς n'a aucun rapport avec l'Eucha-

(1) Cf. De Rossi, *Bullettino*, 1870, p. 71.
(2) P. 24 et n°

ristie; il y en a d'autres, comme dans la crypte de Lucine, où le symbolisme eucharistique du poisson s'impose aux archéologues à l'exclusion de toute autre interprétation; il existe enfin une troisième catégorie de peintures où il se combine avec la représentation de certaines scènes évangéliques : la multiplication des pains et le repas des sept disciples sur les bords du lac de Tibériade; ce dernier cas est celui des *cubiculi de' sacramenti.*

Mais, ces règles une fois admises, il ne faut pas, sous prétexte que l'art des catacombes est un art essentiellement populaire, écarter *a priori* toute méthode qui aurait pour résultat d'y faire reconnaître la trace plus ou moins voilée d'un ensemble de doctrines très-bien coordonné. En effet, ce qui est très-compliqué pour nous pouvait l'être beaucoup moins pour les chrétiens du deuxième et du troisième siècle. Ils étaient habitués par l'enseignement oral ou écrit de leurs pasteurs, et surtout par la lecture de l'Ecriture sainte, à vivre dans un cercle d'idées qui sont aujourd'hui beaucoup moins familières à la masse du peuple.

On ne doit donc pas, comme MM. Schultze, Hasenclever et Achelis, isoler chaque scène, et s'interdire de retrouver dans l'ensemble des peintures chrétiennes un véritable cycle, suivant l'expression favorite des « archéologues romains ». Dans ce but, l'archéologie chrétienne ne peut ni ne doit se passer des éclaircissements que lui offrent les écrivains ecclésiastiques : elle agit en cela comme l'archéologie classique, qui fait des appels incessants à la mythologie et à l'histoire, et ne craint pas de recourir aux interprétations symboliques, surtout quand il s'agit de peintures qui sont en relation directe avec les croyances des religions orientales.

Toutes ces « questions de principes » sont partout indiquées dans le livre de M. Wilpert; mais on ne les y trouve pas présentées dans une étude d'ensemble. Il préfère évidemment le mérite d'appliquer les bonnes méthodes au mérite d'en faire la théorie. Ses critiques de détail sont toujours justifiées parce

qu'il a tout vu par lui-même (1). On ne peut d'ailleurs lui reprocher d'avoir oublié le principe qu'il pose dans son avant-propos: « Le point de vue religieux n'a rien à voir ici » (2). Comme preuve de son impartialité, on peut alléguer le soin avec lequel il présente dans toute leur force les objections de ses contradicteurs.

Mais l'impression du lecteur serait encore bien meilleure si M. Wilpert n'avait pas exclusivement dirigé sa polémique contre des archéologues appartenant à une confession religieuse qui n'est pas la sienne. Mieux que personne, il aurait pu signaler alors les défauts de la méthode suivie par les premiers archéologues romains (3). Il avait là surtout une bonne occasion de montrer

(1) M. Schultze, dans sa réponse (p. 17), paraît le reconnaître dans une large mesure et revendiquer plutôt la supériorité de la méthode. M. J. Ficker (*Theologische Litteratuzeitung*, 1890, n° 5) fait la même réserve. Ils oublient qu'une méthode doit surtout être jugée par ses résultats. M. Schultze prétend encore distinguer entre la méthode de M. de Rossi et celle de ses élèves. Cette distinction est peu fondée, puisque M. Wilpert a emprunté tout le fond de son livre à M. de Rossi. Cependant on pourrait citer quelques cas oùtel élève de M. de Rossi est allé plus vite que le maître dans ses conclusions. (*Bullettino*, 1882, p. 90).

(2) M. Scultze est d'un avis contraire: *Die alte christlichen Bildwerke*, p. 28. Cependant les préoccupations dogmatiques seraient ici d'autant plus déplacées que, jusqu'à présent, chacune des interprétations symboliques de M. de Rossi a pu, prise à part, être conciliée avec les différents systèmes théologiques (Voir sur ce point l'article *Catacombes* dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, et ROLLER: *Les catacombes de Rome*, t. I, p. 141 et suiv. M. Harnack, dans sa *Dogmengeschichte*, I, p. 396, 397, reconnaît d'autre part la haute antiquité de l'interprétation *matérielle* de la cène eucharistique et la réunion sur les monuments de la représentation du baptême avec la représentation de l'eucharistie). Cette diversité d'interprétations s'explique, étant donné que tout symbole renferme nécessairement une part d'obscurité. En tout cas, les archéologues feront bien d'imiter la réserve de M. de Rossi: « Archeologum enim non theologum me agere oportere probe sentio ». (*Spicil. Solesm.*, t. III, p. 572).

(3) M. Wilpert a précisément publié un travail consacré à relever les inexactitudes de leurs dessins, et dont il a été rendu compte dans le t. XI des Mélanges, p. 343.

jusqu'à quel point ils étaient dominés par des préoccupations apologétiques qu'ils ne cherchaient pas d'ailleurs à dissimuler (1). Enfin il aurait été utile de signaler expressément les « archéologues obscurs » qui, d'après M. Wilpert, seraient tombés récemment dans le même défaut (2). En résumé, il était capable, semble-t-il, de prendre la question de plus haut, et il aurait pu, sous ce titre, *Questions de principes*, esquisser une histoire générale de l'archéologie chrétienne. Entre autres avantages, il aurait ainsi montré de la manière la plus claire, même aux lecteurs superficiels, que son livre, malgré l'extrême vivacité du ton, n-est pas une œuvre de polémique religieuse. Tel qu'il est, il contient un rappel toujours utile à une méthode dont M. Wilpert prouve constamment la valeur par les heureux résultats auxquels il aboutit (3).

LOUIS GUÉRARD.

Cartulaire ou Histoire diplomatique de S. Dominique, avec illustrations documentaires, publié et commenté par le R. P. BALME des FF. Prêcheurs, avec la collaboration du R. P. LELAIDIER, du même ordre (4).

Ces deux fascicules sont l'effet d'une tentative originale. Le R. P. Balme a eu la pensée de réunir en un cartulaire tous les

(1) Voir les préfaces de Bosio et de Garrucci.

(2) P. 100; M. Kraus a porté un jugement sévère sur le travail de M. Liell consacré à l'étude des représentations de la Vierge (*Deutsche Litteratur Zeitung*, 1888, n° 22 p. 813; cité par M. Schultze : *Die alte christlichen Bildwerke*, p. 5). Le P. GRISAR (*Zeitschrift für Katholische Theologie*, 1890, p. 172) reconnaît également le tort qu'ont fait plus d'une fois à l'archéologie chrétienne les préoccupations dogmatiques.

(3) Je ne puis que signaler ici le dernier travail de M. WILPERT : *Ein Cyclus christologischer Gemälde aus der Katakombe der heiligen Petrus und Marcellinus*, 1891.

(4) Paris, bureaux de l'*Année Dominicaine*, 2 fascicules.

actes, privilèges ou donations obtenus par S. Dominique. Plusieurs ont été déjà publiés soit par dom Vaissette dans son *Histoire du Languedoc*, soit par Martène, soit par les écrivains dominicains comme Echard et Mamachi; mais en fouillant les archives du Languedoc et en particulier du département de l'Aude, celles de son ordre, la Bibliothèque municipale de Toulouse et la collection Doat, le P. Balme a pu ajouter plusieurs actes inédits à ceux que l'on connaissait déjà. Pour l'œuvre qu'il voulait consacrer au fondateur de son ordre, il ne lui a pas suffi de réunir et publier ces documents; il les a fait suivre d'un commentaire inspiré par les chroniques contemporaines, par la lecture familière des écrivains dominicains, et surtout par la connaissance parfaite des lieux qui ont été le champ d'action de la prédication de S. Dominique. Ainsi, par ce cartulaire commenté, l'auteur espère mettre en pleine lumière les origines des Frères Prêcheurs et l'œuvre de leur fondateur.

L'introduction remplit le premier fascicule; l'auteur nous y trace une biographie de S. Dominique depuis sa naissance jusqu'à la fondation du monastère de Prouille, dans le diocèse de Toulouse (1). La première partie ressemble plutôt à un panégyrique, et semble écrite pour l'édification pure des lecteurs; c'est un défaut qui ne doit pas nous étonner outre mesure et que l'on serait mal venu de reprocher avec insistance à un religieux plein de vénération pour le fondateur de son ordre. Mais l'auteur ne tarde pas à faire preuve d'un grand sens historique lorsque, avec son héros il quitte l'Espagne et ses légendes et nous décrit l'organisation des Albigeois, leurs dogmes et leurs prédications; une des pages les plus intéressantes est assurément celle où il nous raconte la consécration des Parfaits et des Croyants (2). Les cathares formaient vraiment une église avec ses croyances, ses rites et son organisation, et ils étaient animés du plus grand mépris pour l'Eglise de Rome. Le P. Balme a montré avec beaucoup de fi-

(1) Aujourd'hui département de l'Aude, diocèse de Carcassonne.
(2) Les deux degrés de l'initiation cathare.

nesse les raisons qui expliquent le succès des Albigeois et la faiblesse des catholiques avant l'apparition de S. Dominique. « Les » représentants de l'autorité pontificale, dit-il avec raison, procé- » daient avec l'apparat fastueux qui de leur temps convenait à » de hauts dignitaires de l'Eglise; on travaillait à réconcilier les » repentants, on citait les récalcitrants à comparaître, on déposait » et on excommuniait, mais on n'évangélisait pas et le peuple re- » stait presque entièrement en dehors de l'action apostolique de » l'Eglise (p. 75) ». Il fallait de plus joindre la pratique au précepte et rivaliser en austérités avec les Parfaits de la secte cathare; c'est ce que déclara avec beaucoup de force à l'assemblée de Castelnau, Diégo, évêque d'Osma, l'évêque de St Dominique. « Il est impossible, ce me semble, de reconquérir à la vérité uni- » quement par des paroles des hommes qui aux paroles préfèrent » des exemples et des actes. Voyez-les: c'est par les apparences » trompeuses de la pauvreté et des dehors d'austérité qu'ils per- » suadent les simples..... Un clou se repousse par un autre clou: » triomphez d'une sainteté menteuse par une religion vraie (p. 78) ». Pour avoir raison des Albigeois, l'Eglise devait donc leur opposer des religieux assez instruits pour prêcher et évangéliser les hérétiques, assez austères pour leur montrer la pratique et l'exemple à côté de l'enseignement. C'est précisément le but que réalisa S. Dominique dans sa prédication, c'est le programme qu'il traça à son ordre. Tout cela ressort de l'exposition claire et des déductions suivies qui forment la deuxième et la meilleure partie de cette biographie. Le P. B. nous décrit avec complaisance les débuts de S. Dominique dans son œuvre d'évangélisation; il raconte avec un soin pieux les jolies légendes, comme celle des épis ou de la Bible préservée du feu, qui ornent cette période de la vie du saint, et il se plaît à en retrouver les vestiges dans les récits et la topographie du canton de Fanjeaux; et ainsi, il arrive au moment où, pour préserver de toute influence hérétique les femmes qu'il a converties, S. Dominique fonde pour elles le monastère de Prouille.

Dès lors le P. Balme laisse la parole aux documents, et il ne la reprend que pour les commenter. Le deuxième fascicule comprend les actes qui vont de l'année 1206 à l'année 1212. Nous assistons à la fondation de Prouille, que Foulques, le nouvel évêque de Toulouse, couvre de sa protection, et à qui l'archevêque de Narbonne ne tarda pas à donner, le 17 avril 1207, l'église S. Martin de Limoux. D'autres pièces nous montrent les rolations étroites qui unissaient, en 1211, S. Dominique et Simon de Montfort; enfin, nous avons plusieurs actes curieux par lesquels des hérétiques abjurent leurs erreurs entre les mains de S. Dominique.

Nous avons tenu à entrer dans le détail de cette publication pour en mieux faire ressortir l'intérêt. Elle pourra servir à éclaircir encore les origines dominicaines; si nous nous plaçons au point de vue de l'histoire nationale, elle est une utile contribution à l'histoire des Albigeois et du Languedoc. Pour ces deux motifs, et malgré les tendances un peu trop édifiantes de l'œuvre, nous souhaitons vivement que les deux fascicules qui ont paru soient suivis de plusieurs autres, et que le P. Balme continue d'éclairer les documents par son savant commentaire.

JEAN GUIRAUD.

Giuseppe STOCCHI. *Aulo Gabinio e i suoi processi.* Torino, Ermanno Loëscher, 1892.

M. Stocchi vient de faire paraître un assez gros livre – peut-être un peu trop gros, – intitulé *Aulus Gabinius et ses procès.* C'est une étude intéressante, surtout fort complète, sur quelques-unes des dernières années de la république. Il s'agit du Gabinius qui, étant proconsul en Syrie, rétablit sur le trône d'Egypte, malgré l'ordre du sénat, Ptolémée Aulétès. Accusé à la fois d'avoir désobéi et de s'être laissé corrompre, il fut à son retour traduit en jugement comme coupable de lèse-majesté et de concussion.

Ce n'était pas lui seul qu'on visait; on cherchait à frapper en lui les triumvirs, Pompée, Crassus, César, qui étaient ses protecteurs et avaient tous plus ou moins participé à l'affaire d'Egypte. Il fallait au parti oligarchique une victime: il payait pour ceux qu'on n'osait pas atteindre. Ce procès particulier se trouve ainsi avoir une portée assez considérable et toucher à l'histoire générale elle-même. — Il a un autre intérêt. Cicéron, à son retour d'exil, avait d'abord refusé de tendre la main aux triumvirs, et même ne s'était pas fait faute d'attaquer très-violemment leurs amis. Peu à peu il se ravise, revient à son ancien parti, aux démocrates et à César, oublie ses rancunes, et, comme gage de réconciliation, défend Crassus, Vatinius, Gabinius, tous ceux qu'il avait le plus maltraités, tous ses anciens ennemis. Nous avons donc ici, une fois de plus, un exemple de la mobilité d'opinions et de la versatilité politique de l'orateur, dont il ne laissait pas d'ailleurs d'avoir quelque scrupule, à en juger par le soin qu'il mettait à se justifier dans sa fameuse lettre à Lentulus.

Ce Gabinius est une figure curieuse par les agitations de son existence et tous les événements politiques auxquels il a été mêlé. Entre les années 697 et 700 de Rome, Cicéron ne prononce guère de discours où il ne le prenne plus ou moins directement à partie, et ne parle de lui pour l'attaquer ou le louer, plus souvent pour l'attaquer. Il méritait une étude à part. M. Stocchi s'est acquitté avec grand soin de sa tâche. Il a examiné de près et discuté toutes les questions historiques et juridiques relatives au sujet. Son travail comprend deux parties, d'étendue à peu près égale: d'abord la biographie du personnage, puis les deux procès *de majestate* et *rerum repetundarum*. Si dans l'ensemble il n'aboutit pas à des conclusions nouvelles, sur bien des points de détail du moins il apporte plus de précision et de lumière. Il confirme ce que l'on savait déjà, et par des preuves plus nombreuses. C'est un livre instructif et qui sera consulté avec profit.

Mélanges d'archéologie et d'épigraphie, par Albert Dumont, réunis par Th. Homolle, et précédés d'une notice sur Albert Dumont par L. Heuzey. Un volume in-8.° de XXXV-666 pages, avec XVII planches, de nombreuses figures dans le texte, et un portrait de l'auteur. Paris, Thorin, 1892.

Autour du nom de l'auteur, si malheureusement et si prématurément enlevé à la science, des noms d'amis et de disciples dignes de lui sont réunis dans le titre que nous venons de transcrire, et çà et là dans les pages de ce volume. Mais il y a encore ici un autre hommage, celui qui, dans l'ombre d'un veuvage admirable, ajoute un nouvel honneur à une telle mémoire. C'est Madame Albert Dumont qui, après avoir pris soin de réunir les lettres de son regretté mari, a voulu réunir aussi les fragments épars de son œuvre considérable; et c'est elle qui a mérité pour sa bonne part les concours précieux grâce auxquels cette publication faite avec un soin religieux a pu être obtenue. Elle a voulu pouvoir transmettre à une chère fille un héritage et un culte...

Le souvenir d'Albert Dumont est toujours vivant parmi nous aussi, dans les regrets de cette Ecole française de Rome qu'il a tant contribué à fonder. Nommé en 1873, jeune encore, sous-directeur de ce qu'on appelait la « succursale » ou la « section romaine » de l'Ecole française d'Athènes, puis, en 1874, « sous-directeur de l'Ecole d'Athènes et directeur de l'Ecole Archéologique de Rome », il devint, à la suite du décret du 20 novembre 1875, qui établissait dans sa nouvelle forme l' « Ecole française de Rome », directeur de l'Ecole d'Athènes. Son séjour à Rome, de 1873 à 1875, n'y est pas et n'y sera pas oublié, pas plus que celui des hommes de mérite et de talent qui lui faisaient cortège, l'abbé Duchesne, Eugène Müntz, Charles Bayet, Maxime Collignon, Bloch, Homolle.... C'est l'âge héroïque de notre Ecole. Si, depuis lors, notre champ de travail s'est élargi; si l'étude du moyen âge dans les archives romaines, étude si féconde et si nouvelle, a pris parmi

nous une extension considérable; si quelques unes des dispositions du décret constitutif ne sont plus observées; si, entre l'Ecole française de Rome et l'Ecole française d'Athènes, une séparation s'est faite, excessive peut-être, peut-être remédiable au moyen de nouvelles attaches communes, il n'est presque aucun des utiles changements qui ait été en dehors des prévisions premières, et ceux qui ont travaillé avec Albert Dumont à ouvrir les voies à notre Ecole, avec un excellent esprit de critique érudite dont il a laissé tant de parfaits exemples, sont encore aujourd'hui nos modèles en même temps que nos garants vis à vis de l'attente publique. De tels disciples avec un tel maître nous ont légué une tradition et une solidarité à laquelle l'Ecole restera fidèle.

Les principaux mémoires insérés dans ces *Mélanges* concernent l'archéologie préhistorique de la Grèce, les fouilles de Mycènes, les inscriptions et les monuments figurés de le Thrace, et l'archéologie byzantine. Les érudits savent que ce sont des modèles de bonne science et de précision.

A. G.

Giornale storico della Letteratura italiana, dirigé et rédigé par MM. Francesco Novati et Rodolfo Renier, vol. XIX, 1er fascicule, 1892, pages 1 à 228. Ermanno Löscher, Turin, Florence, Rome; in-8°.

Ce fascicule contient les articles suivants: Domenico Tordi, Luogo ed anno della nascita di Vittoria Colonna marchesa di Pescara. — Venceslao Santi, Leonardo Salviati ed il suo testamento. — Wendelin Foerster, Per la critica del testo dei Capitoli dei Disciplinati di S. Nicolò in Palermo. — Francesco Novati, Le poesie sulla natura delle frutta e i canterini del comune di Firenze nel trecento. — Rassegna bibliografica. — Comunicazioni ed appunti. — Cronaca.


1
S · A · S
2
3
S A
OCTAVIVS
SACERDOS · V
MAMERTINO
4
5
OCTOBR
6
TERTVLLO · ET CLEMENTE · COS



1



2



3



4



5



6



7



8

ROMA FOTOTIPIA


1


2


3


4


5

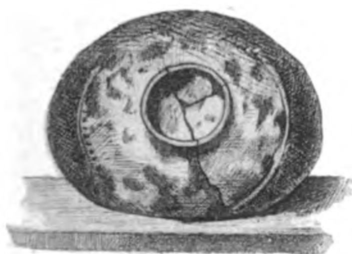

6


7


1


2


3


4


5


6


7


8


9

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE

(EPIGRAPHIE PAÏENNE)

1890-1892

Depuis plus d'un an, Carthage a vu sortir de ses ruines un certain nombre d'inscriptions. Je donne ici celles qui m'ont paru offrir quelque intérêt.

I. — Colline de Saint-Louis.

Afin de préciser autant que possible l'endroit où chaque inscription a été découverte, je signalerai les ruines d'un temple ou palais situées autour de la borne géodésique, des citernes romaines que nous avons déblayées à droite et à gauche de la Cathédrale, et enfin divers autres points de la colline.

a. — Temple ou palais.

Dans les ruines du temple ou palais situé près de la Cathédrale, au point géodésique, nous avons trouvé *treize* fragments dont *trois* seulement méritent d'être reproduits:

1.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, variant d'épaisseur entre 23 et 28 millimètres:

//////V ◂ P//////
///////PRAI//////

Haut. des lettres; à la première ligne, environ $0^{m},11$; à la seconde, $0^{m},075$. La boucle des P n'est pas complètement fer-

mée. Avant la première lettre de la deuxième ligne, double amorce qu'on dirait appartenir au sommet de deux F. La dernière lettre n'est pas complète et doit être un E. Il faut sans doute lire PRAE, peut-être le début du mot *Praetorium*. Il y aurait donc des probabilités que nous sommes sur l'emplacement d'un palais.

2.

Sur un marbre blanc à revers brut épais de 0m,06:

//////SPENICV////////

Lettres d'assez bonne époque, hautes de 0m,12. La dernière est incomplète. *Spenicus*. Ce nom n'était connu jusqu'alors que sous sa forme féminine avec les variantes: *Spenica*, *Spenika* et *Ispenica*.

3.

Le troisième débris est un morceau d'épitaphe:

D · M · S
*Val*ERIA · L/////////
///////CASTAE · /////
/////////////ANA/////////

Haut. des lettres, 0m,03.

b. — Citernes.

A quelques pas de la face longitudinale *sud-ouest* de la Cathédrale, entre celle-ci et les ruines du temple ou palais, nous

avions reconnu depuis longtemps l'existence de citernes à moitié disparues par suite de travaux anciens qui ont abaissé le niveau du sommet de la colline au-dessous du sol des habitations romaines. Ce nivellement, pratiqué sans doute par les Byzantins, a fait disparaître toute trace de mosaïque romaine sur le plateau supérieur de Byrsa, c'est-à-dire sur l'extrême sommet de la colline.

Ces citernes, au nombre de deux, sont parallèles à la Cathédrale, mais elles sont de dimension bien différente.

La plus grande, arrondie aux deux extrémités, mesure 8^{m},80 de longueur et 3 mètres de largeur.

La petite, arrondie d'un côté et rectangulaire de l'autre, n'a que 2^{m},80 de longueur et 1^{m},20 de largeur. Mais ce bassin devait être primitivement plus grand et arrondi aux deux extrémités. Il paraît avoir été coupé par une construction postérieure dont l'enduit diffère d'aspect de celui qui revêt la citerne elle-même.

Ces deux réservoirs (1) communiquent entre eux par un canal long de 3 mètres, haut de 1^{m},17 et large de 0^{m},40 à 0^{m},60. Du côté de la grande citerne, cette communication était fermée par une maçonnerie revêtue d'un enduit de couleur rougeâtre qui offre une troisième sorte de mortier.

Outre ces divers remaniements, la grande citerne était traversée dans le sens de la largeur par deux murs parallèles bâtis en pierres de grand appareil.

L'un n'avait que 0^{m},60 d'épaisseur, mais l'autre mesurait 1^{m},80. Ce dernier était traversé par un passage haut de 1^{m},55 et large de 0^{m},66, dont l'entrée a été fermée plus tard par une maçonnerie.

(1) Trois autres citernes, une grande et deux petites, ont été reconnues dans le voisinage en creusant les fondations de la Cathédrale.

Le double mur, ainsi établi à travers cette citerne dont la moitié supérieure a été détruite, fournit un renseignement précieux pour la détermination de l'âge du monument (1) qui s'élevait au-dessus et à côté, et que j'ai déjà dit être, à mon avis, un temple ou un palais, peut-être le prétoire.

Il est évident que ce qui reste aujourd'hui de l'édifice est postérieur à l'époque romaine et que sa construction ne peut être attribuée qu'aux Byzantins.

Dans leur état actuel, ces deux bassins complètement déblayés par les missionnaires mesurent $2^{m},10$ de profondeur.

La terre qui les remplissait a fourni quantité de morceaux d'une corniche de marbre numidique représentant ensemble plusieurs mètres de longueur, — des morceaux d'une corniche de marbre blanc recouverte de peinture rouge, — des fragments de colonnes et de pilastres soit à cannelures concaves soit à cannelures convexes, — des morceaux de frise, de chapiteaux, — un tambour de colonne — la partie inférieure d'une colonne de marbre jaune à cannelures concaves et obliques, — un montant d'une sorte de chancel à sommet demi-sphérique, — des débris de mosaïques, un boulet de pierre et enfin des *milliers* de morceaux de marbre fin, taillés en tablettes plus ou moins minces, de couleurs les plus variées: porphyre rouge, porphyre vert, cipolin, brèche africaine, marbre jaune de Numidie etc.

Il est à noter que les déblais ne renfermaient aucune lampe romaine, soit païenne soit chrétienne. On n'y a trouvé que le godet d'une de ces lampes de basse époque caractérisées par leur bec long et étroit et par le vernis qui recouvre leur couleur verte et jaune.

(1) Ce monument était lui-même construit sur les restes d'un grand monument punique.

Quant aux inscriptions, les deux citernes n'ont fourni que huit débris, dont trois seulement méritent d'être reproduits.

C'est d'abord le fragment d'un texte monumental. Il est gravé sur une plaque de marbre blanc épaisse au sommet de 0^m,045 et à la partie inférieure de 0^m,04 seulement.

4.

//////////////////////////////////

////////P V M ⸱ N̄/////////

//////////////////////////////////

Haut. des lettres, 0^m,065. La première ligne a été martelée à dessein. A la deuxième ligne, la lettre P, brisée dans sa moitié inférieure, pourrait être un B ou un R.

A la troisième ligne, au dessous de N, amorces de deux lettres, peut-être PI.

Ce morceau d'inscription doit être rapproché d'un autre fragment trouvé il y a plusieurs années, également près de la Cathédrale, et publié dans le Bulletin de l'Académie d'Hippone, en ces termes:

Fragment d'inscription gravée sur une plaque de marbre blanc d'une épaisseur variant entre 0^m,025 et 0^m,035. Ce texte, tout brisé qu'il est, rappelle le fameux Ασκληπιεῖον ou temple d'Esculape qui, d'après Strabon, couronnait le sommet de l'acropole. Les Grecs désignaient le dieu sous le nom d'*Asclepius*.

....S · ASCLEP*i*....

......C ⸱ A......

Haut. des lettres; 0^m,065. La première, disparue en partie, est peut-être un B.

Je crois donc pouvoir réunir ensemble, de la façon suivante, ces deux portions d'un même texte :

//////////P V M ₀ Ñ//T̄//////
///////S · ASCLEPI//////
/////////////C ₀ A/////////////

5.

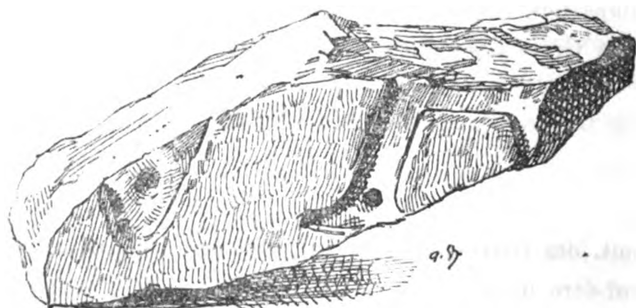
L'inscription qui suit est gravée sur un débris de frise de marbre blanc, épais de 0m,035 :

D͡N · CONS*tan*///////

Lettres mal gravées appartenant à la première ligne du texte et mesurant de 0m,11 à 0m,12 de hauteur.

6.

J'ai à parler maintenant d'un morceau de marbre sur lequel se reconnaissent deux lettres aux trois quarts disparues, mais qui offrent, à mon avis, un intérêt particulier. Voici ces deux lettres :



Le marbre qui les porte me parait être un débris d'architrave. Son épaisseur est de 0m,12. La face a été simplement râpée et l'inscription était profondément gravée en creux. Les extrémités des lettres sont munies d'un trou de scellement ayant servi à fixer des caractères de métal d'environ 0m,15 de hauteur. Chaque trou mesure un centimètre de diamètre et trois de profondeur.

C'est la première fois que j'ai l'occasion de signaler dans l'intérieur de l'ancienne ville les traces d'une inscription dont les lettres étaient incrustées de métal. Je fais cette remarque parce que j'ai trouvé précédemment, mais *extra muros*, un fragment d'inscription monumentale de ce genre (1).

On sait que, lorsque le temple de Junon Céleste fut transformé en église par l'évêque de Carthage *Aurelius*, l'an 399, la dédicace qui se lisait au frontispice était composée de lettres d'airain: *titulus aeneis grandioribusque litteris in frontispicio templi conscriptus: Aurelius Pontifex dedicavit* (2).

L'aire de ce temple était ornée de marbres fort riches: *cujus platea lithostrata pavimento ac pretiosis columnis et moenibus decorata*, et nous savons par le même texte qu'en 421, sous l'empereur Constance, par les exhortations du tribun Ursus, le temple fut rasé et l'emplacement abandonné à la sépulture des morts. Puis le bras des Vandales en détruisit l'accès lui-même pour en effacer jusqu'au souvenir. " *Urso insistente tribuno, omnia illa templa ad solum usque perducta, agrum reliquit in sepulturam scilicet mortuorum, ipsamque viam sine memoria sui nunc vandalica manus evertit* „. Ainsi parle l'auteur du *Liber de Promissionibus et Praedictionibus Dei*, qui fut témoin ocu-

(1) *Inscriptions chrétiennes trouvées de 1884 à 1886 dans les fouilles d'une ancienne basilique, à Carthage,* n° 150.

(2) Divi Prosperi opera. Louvain, 1565, p. 49.

laire de la transformation du temple de Junon Céleste en église. *Ipse tunc*, dit-il, *aderam cum sociis et amicis.*

Quoique nous n'ayons trouvé sur la colline de Byrsa que des sépultures puniques la plupart antérieures de plus de mille ans au V[e] siècle de notre ère, puis des tombes arabes datant de quelques siècles seulement, est-il permis de conclure que le débris d'inscription à caractères de métal et les milliers de morceaux de marbre trouvés dans les citernes voisines de la Cathédrale proviennent du temple de Junon Céleste?

Ce serait la confirmation de la thèse de M. Castan (1) établissant la prépondérance du culte de Junon Céleste à Carthage et l'emplacement de son temple magnifique sur la colline de Byrsa, dans l'enceinte du Capitole.

On pourrait encore invoquer en faveur de la thèse de M. Castan l'inscription découverte à l'endroit occupé aujourd'hui par le maître-autel de la Cathédrale.

Ce texte mentionnait une *Aedes Concordiae*, et l'on connaît en Algérie une dédicace à *Juno Concordia* (2) comme on en connaît une en Tunisie à *Juno Coelestis* (3).

Il est donc probable que la colline actuelle de Saint-Louis portait jadis, à côté du temple d'Esculape, celui de Junon; car on ne trouve point sur la colline voisine qui porte son nom de vestiges ayant appartenu à un monument aussi riche et aussi considérable.

Sur la colline de Saint-Louis, au contraire, chaque fois qu'on pénètre un peu profondement dans le sol, on découvre quantité de débris provenant de monuments d'une architecture imposante.

(1) *Les capitoles provinciaux du monde romain*, pages 127-152.
(2) *C. I. L. A.*, n° 4197.
(3) *C. I. L. A.*, n° 1421.

Au-dessous du temple ou palais dont les ruines nous ont fourni ce débris d'inscription monumentale, se voient les restes de grandes citernes comblées. Beaucoup de pièces intéressantes doivent y avoir été ensevelies.

Si le temple de Junon Céleste était réellement situé sur la colline de Saint-Louis, on comprend plus facilement que Beulé ait trouvé dans ses fouilles des dalles qu'il dit avoir été enlevées à la *platea lithostrata* de ce temple (1), et nous pourrions alors reconnaître quelques-uns des édicules qui l'entouraient et qui étaient dédiés à toutes les divinités (*omnium deorum aedibus vallatum*) dans les restes d'absides que nous avons retrouvées dans le flanc sud-ouest de la colline. Il y en a en *opus reticulatum* qui appartiennent à la belle époque romaine. Nous en avons découvert un beau reste entre les grands tombeaux de la nécropole punique et le mur de Théodose, construit en 424, que nous avons reconnu et déblayé sur une grande longueur.

De l'autre côté de la Cathédrale, c'est-à-dire au *nord-est*, une autre citerne romaine, rasée comme les deux précédentes, a été également déblayée par les missionnaires. Cette citerne, dont une extrémité a été recouverte par les fondations du mur latéral de la Cathédrale, mesure $2^{m},85$ de largeur, et mesurait près de 20 mètres de longueur. Dans son état actuel, la profondeur n'est plus que $1^{m},70$.

La terre qui la remplissait ne renfermait pas comme les deux autres une grande quantité de marbres. On y a cependant trouvé une poitrine de femme en bas-relief, des bases, des morceaux de colonnes, de chapiteaux, d'architraves, de corniches, de modillons, de mosaïques, un piédestal de statue et aussi des inscriptions.

(1) *Fouilles à Carthage*, p. 38.

L'une d'elles n'est qu'un débris portant plusieurs lettres brisées au sommet, hautes d'environ $0^m,09$, pouvant convenir aux quatre dernières du mot PALATIO. Ce minuscule fragment semble appartenir au même texte que le n° 20 de la série déjà publiée (1889-1890).

En voici d'autres plus considérables:

7.

En réunissant plusieurs morceaux d'une architrave de beau marbre blanc, épaisse de $0^m,18$ à $0^m,20$, haute d'environ $0^m,60$, nous arrivons à reconnaître les lettres suivantes:

'OPTI/

Magnifiques lettres, hautes de $0^m,26$.

Un autre morceau de la même inscription monumentale porte

) A I

Enfin, un dernier fragment conserve l'extrémité d'un R ou d'un X.

Le superlatif *optimus* s'appliquant surtout à Jupiter, je crois que ces débris doivent appartenir au temple de ce dieu. On sait d'ailleurs que le Capitole de Carthage était situé sur la colline de Saint-Louis, et M. Castan (1) a parfaitement établi que tout Capitole, à l'imitation de Rome, renfermait trois temples dont

(1) *Les Capitoles provinciaux du monde romain.*

l'un était consacré à Jupiter. J'ai eu plusieurs fois déjà l'occasion de signaler la découverte, sur la colline de Saint-Louis, de sculptures à feuilles de chêne, en faisant remarquer que " cet „ arbre était consacré à Jupiter dont le temple était voisin de „ Byrsa, peut-être même situé dans son enceinte „.

Depuis le savant travail de M. Castan et la découverte des présents débris de grande inscription, le doute ne parait plus possible. La Cathédrale actuelle doit marquer à peu près l'emplacement du temple de Jupiter.

8.

Dans la même citerne on a trouvé un gros morceau de marbre gris, extrémité d'une colonne qui a été sciée en long. Le haut ou le bas de cette colonne était cerclé d'un bandeau large de $0^{m},09$. Ce qui reste du bandeau porte la lettre X. Mais l'inscription principale était gravée sur la section en long. Elle se composait de trois lignes dont nous n'avons que les dernières lettres occupant une surface carrée de $0^{m},32$ de côté, à laquelle viennent s'ajouter sur la gauche deux petits fragments. Cette portion de colonne a dû servir d'architrave au dessus d'une porte. Voici l'inscription:

A I■K E N D E
⌒ ` M E A E T ЄN
.I E ˉ O S V M Ø

Hauteur des lettres, $0^{m},07$. Entre I et K, il n'y a pas place pour une lettre autre que celle dont le jambage I serait une partie. La forme du K est singulière. Le sommet de l'angle,

formé par les deux petites barres obliques, est relié à la haste verticale par une ligne horizontale. A la 2e ligne, la seconde amorce de lettre paraît appartenir à un N.

c. — Autres points de la colline.

Les fouilles de la nécropole punique ont fourni aussi des débris d'inscriptions (1). Je ne donnerai que les suivants.

9.

Au revers d'un marbre orné de moulures plates:

*Hi*L A R V S ·
vixit annis V I I ·
mens//////////X I I ·

Haut. des lettres, 0m,015.

10.

Sur un morceau de marbre blanc, à revers brut, épais de 0m,04:

////////O P T M////////
////////O P T M////////

La hauteur des lettres varie entre 0m,03 et 0m,035. Après le second M, la cassure semble correspondre au jambage d'un V.

(1) Inutile de noter que ces textes latins ne se trouvent à travers la nécropole punique que dans les endroits où le sol a été bouleversé ou recouvert à l'époque romaine et aux suivantes.

Dans ce fragment, l'aspect du marbre et la forme des lettres rappellent l'inscription publiée sous le n° 38 (1889-1890). La répétition du même mot semble d'ailleurs indiquer une liste.

11.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, haute de 0^m,40, épaisse de 0^m,035, trouvée parmi les ruines romaines au dessus de la nécropole punique et près de tombes arabes ou turques, qui datent du moyen âge:

a

I TIM

Hauteur des lettres, 0^m,28. Le trait en est large et peu profond. Ces lettres étaient peintes en rouge.

Une entaille qui traverse deux jambages de l'M prouve que cette plaque de marbre a été utilisée après la destruction du monument auquel elle a appartenu.

On serait tenté de voir un P dans la première lettre dont il ne reste qu'une amorce et lire comme dans le n° 7 OPTIM.... Mais l'amorce me parait trop rapprochée du T pour autoriser cette hypothèse.

Une autre portion de plaque de même marbre et de même provenance porte:

b

II Λ P T

Ici la hauteur des lettres n'est que de 0^m,23. Mais la hauteur de la plaque est la même (0^m,40) ainsi que le travail des

lettres. Tout semble donc établir que nous avons trouvé deux portions d'un même texte monumental. Dans le présent fragment, A et P sont les deux seules lettres certaines.

Enfin un troisième morceau, découvert quelques jours après les deux précédents, porte deux lettres qui, incomplètes, paraissent cependant de la même hauteur que dans le fragment *a*.

c

S V

Ces trois portions d'un même texte monumental (1), proviennent, avec le n° 13, des fouilles d'un édifice romain ou byzantin situé sur le flanc de la colline au dessus de la nécropole punique, à gauche du sentier qui descend à Douar-ech-chot. Ces fouilles ont fourni plusieurs colonnes, un chapiteau, des plaques et des tablettes de marbre de toute couleur en grande quantité,

(1) Pendant que ces pages étaient sous presse, nous avons trouvé plusieurs autres portions de ce texte. Ce sont, avec quelques menus débris, deux plaques longues chacune de $0^m,90$:

d

$0^m,39$ RIBVSINC

Haut. des lettres, $0^m,22$. La dernière est un C ou un O.

e

$0^m,38$ ONSTRVCT

Haut. des lettres, $0^m,22$.

et beaucoup de débris de mosaïques. L'une d'elles représentait des corbeilles remplies de fleurs et de fruits On y a aussi reconnu des personnages, des animaux, des oiseaux, des poissons etc.....

12.

Sur un morceau de marbre gris épais de $0^m,10$ et trouvé contre les remparts romains de la citadelle près des fouilles faites par Beulé :

CF

Ces deux lettres sont incomplètes, mais si on se base sur la barre horizontale du milieu de F, elles devaient avoir environ $0^m,35$ de hauteur. La première pourrait être un S et la seconde un E. J'ai tenu à enregistrer ce fragment à cause de la dimension considérable des caractères, qui sont de basse époque.

13.

Enfin, sur un morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de 27 à 32 millimètres :

//////K A R T *hag*/////

Haut. des lettres, $0^m,08$. Au dessus, amorces d'autres lettres.

En construisant la route carrossable qui monte à la Cathédrale, la tranchée du dernier coude sur le sommet de la colline a fourni, au milieu de terrasses renversées, des restes d'architecture monumentale. Il convient de signaler un morceau de grande frise et celui d'un chapiteau de pilastre à feuilles d'acanthe de dimension considérable. A côté de ces vestiges d'un

édifice important, on a recueilli plusieurs lampes chrétiennes et quelques inscriptions. J'ai cru reconnaître sur l'un des marbres le mot: PROVINCIA. Les autres inscriptions sont de très basse époque.

14.

Enfin, à mi-hauteur de la colline vers l'Est, le P. Boisselier découvrait le 26 novembre 1890 une mosaïque en partie brisée, mais dont le médaillon central était assez bien conservé. Dans un cercle formé de feuilles de laurier se voyait le groupe de Cupidon et de Psyché entre deux cippes. Celui de gauche, placé près d'un arbre, avait sa face ornée d'un vase, sorte d'œnochoé, et d'une patère. Il portait un oiseau retournant la tête. Le cippe de droite portait un coffret ouvert et rempli de bijoux.

Au dessus de ce sujet on lisait:

OMNIA DEI SVNT

et au dessons:

AGIMVR NON AGIMVS

Hauteur des lettres, $0^{m},09$.

L'encadrement de la mosaïque se composait de médaillons renfermant des oiseaux et des têtes d'animaux, cygne, têtes de panthère et de sanglier, etc...

II. — Jardin des Carmélites.

Les religieuses Carmélites, en cultivant leur jardin, ont mis à découvert plusieurs citernes romaines. Parmi les pièces re-

cueillies en remuant le sol, on compte des chapiteaux, des tronçons de colonnes, des amphores (l'une d'elles porte en graffite les lettres AFR désignant l'Afrique), une margelle de citerne, des portions de peinture murale et de mosaïque, des tessons de vases grecs et de vases romains, des morceaux de marbre, porphyre et onyx oriental, enfin quatre débris d'inscription, trois chrétiens, l'autre sans doute païen. Je reproduis ce dernier parce qu'il est grec. Il est gravé au revers d'une corniche épaisse seulement de 0m,03:

15.

//////////ΜΕΠ/////////

Haut. des lettrss, 0m,05.

III. — Le quartier de l'odéon.

16.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, épaisse de 0m,03, trouvé sur le plateau au dessus des ruines de l'odéon:

//////VCLI/////
/////CIAS · P////

Haut. des lettres, 0m,038. A la première ligne, la première lettre est peut-être un N et la troisième un E; la dernière n'est représentée que par une amorce.

IV. — Le quartier de Dermèche.

Depuis plus d'un an, ce quartier ne nous a donné que peu d'inscriptions, soit chrétiennes, soit païennes.

Voici celles qui me paraissent païennes.

17.

La première a été trouvée en creusant le talus de la grande tranchée qui précède les citernes monumentales du bord de la mer :

D M S
//////S T I M I//////
/////V I X I T *annis*
//////////////////////////

18.

La seconde offre un intérêt particulier, malgré son état incomplet. C'est l'épitaphe d'un soldat de la premiére cohorte urbaine. Elle est gravée sur une tablette de marbre blanc haute de $0^m,32$ et large d'environ $0^m,35$.

D I S M A*nibus sacrum*
Q · D O M I *tius* ////////////////
I N V E N T V S////////////////
MIL · COH · Ī · VRB · ⟩ · B////
D O M I T I V S · L I B V R N*us*
H E R E S · F E*cit*

Domitius Inventus est le troisième soldat de la première cohorte urbaine dont on retrouve l'épitaphe à Carthage. D'autres textes exhumés sur divers points de l'Afrique romaine mentionnent également cette cohorte.

" Les cohortes urbaines, dit M. Héron de Villefosse (1), constituaient une garde municipale spéciale à la ville de Rome; cette garde était à Rome à la disposition et sous le commandement du *praefectus Urbi* ".

" En réorganisant les cohortes urbaines, Vespasien ne songea pas seulement à la ville de Rome, mais il eut aussi en vue les villes de Lyon et de Carthage. Deux des cohortes urbaines furent réservées, l'une pour la Gaule et l'autre pour l'Afrique; la *cohors I urbana* fut envoyée à Lyon, et la *cohors XIII urbana* fut dirigée sur Carthage. Plus tard, ces deux cohortes changèrent réciproquement de garnison, de sorte qu'au second et au troisième siècle, c'est la Ire qui se trouve en Afrique, tandis que la XIIIe est à Lyon. Ces faits sont établis par les monuments épigraphiques des deux provinces ".

" Ce qui détermina l'empereur à envoyer une cohorte urbaine en Afrique, ce ne fut pas tant l'importance de la ville de Carthage, résidence du proconsul, que la ferme intention où il était de fournir à ses procurateurs une milice capable de les aider dans la perception et le recouvrement des revenus impériaux ".

19.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de $0^m,03$ à $0^m,04$:

//////P V L I//////

Haut. des lettres, $0^m,08$. Elles sont de basse époque. La dernière est suivie d'une amorce, peut-être Q. Au dessous de PV, sommet d'une lettre qui devait être un T dépassant la hauteur des autres caractères.

(1) Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Janvier-Février 1891, p. 25-27.

20.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc:

////////////////// *Feli*CITAS
*pia vixit anni*S XXV

Haut. des lettres, 0m,014.

V. Douar-ech-chot.

21.

Sur un morceau de marbre gris, à face grêlée, à revers lisse, épais de 0m,053, trouvé le 1er septembre 1890, entre la colline de Saint-Louis et le village de Douar-ech-chot, dans un terrain appelé Bir-ben-Hamza:

SEX//////////
IMP·////////
IMP//////////

Haut. des lettres, 0m,027. Après le signe de ponctuation, amorce d'un A ou d'un M.

Autre débris du même texte, trouvé dans le même terrain le 29 juillet 1891:

//////·F·A////

Haut. des lettres, 0m,068. Elles appartiennent à la première ligne de l'inscription.

22.

Moitié inférieure d'une stèle votive dont la face mesure 0m,25 de hauteur et 0m,15 de largeur, trouvée près du cirque, du côté qui regarde l'amphithéâtre.

//////////
VRSI
ANVS
VOTV
M SOL
VIT

L'inscription est gravée sur une pierre (*saouân*) un peu plus large qu'épaisse. De la première à la dernière ligne, la hauteur des caractères diffère entre 0m,035 et 0m,025. Nous avons déjà à Carthage trouvé plusieurs stèles votives dédiées soit à Mercure soit à Saturne.

23.

Sur une tablette de marbre blanc trouvée au nord-ouest du village :

d M · S
////////////////ıVS · CASTVS
pius · VIXIT · ANNIS
SEX
h S E

Haut. des lettres, 0m,017.

VI. La Malga.

Si de la station de la Malga, dite aussi de Saint-Louis, on se dirige vers Tunis, après avoir laissé à gauche l'amphithéâtre, et à droite le cimetière des *officiales*, on arrive bientôt à l'enceinte extérieure de l'ancienne ville, près d'un puits appelé Bir-el-Djerad contre lequel des arabes ont trouvé, il y a quelques années, quantité de lampes chrétiennes. Ils en vendirent, m'ont-ils dit, à un juif deux paniers pleins pour la somme de 90 piastres.

Avant d'arriver à ce puits, qui indique de ce côté la limite extrême de Carthage, on longe un terrain appelé Damous-Darouts et situé à droite du chemin. Les côtés *nord-ouest* et *nord-est* de ce terrain marquent un des angles des anciennes murailles de la ville. On y voit dans l'angle *nord* une construction antique, romaine, émergeant du sol à la hauteur de $1^m.50$. Cette ruine de forme rectangulaire mesure $9^m,30$ de longueur et $8^m,80$ de largeur. Chaque face est percée de deux ouvertures dont la voûte aboutit intérieurement à un pilier central.

Dans les derniers mois de 1890 et dans les premiers de 1891, des Arabes chercheurs de pierres à bâtir ont creusé dans ce terrain des centaines de trous pour fournir des matériaux aux nouvelles constructions de la Marsa. Presque partout, ils n'ont rencontré que de mauvais murs semblables, disaient-ils, à ceux des masures de leur village.

Mais non loin du chemin, ils tombèrent sur une rangée de piliers longue de 175 pas. Chaque pilier mesurait $1^m,50$ de côté. Un intervalle de 2 mètres les séparait l'un de l'autre. La direction de cette galerie, presque parallèle au chemin, peut être indiquée par une ligne partant de l'angle nord de l'habitation du chef de gare de la Malga et se dirigeant sur les puits ap-

pelés Biar-Aziz, situés sur la route de Tunis en dehors de l'enceinte de Carthage.

A $3^m,25$ de cette série de piliers, vers la route, passait un mur épais de $0^m,50$, bâti sur des fondations larges d'un mètre.

Enfin, à 7 mètres plus près encore de la route, les Arabes rencontrèrent, en deux endroits, un autre mur parallèle au précédent. Ce second mur mesurait $1^m,50$ de largeur. Il était construit en matériaux rougeâtres et jaunâtres dont la couleur contrastait avec celle des autres constructions de teinte grise.

Ce double mur et ces piliers ayant été détruits, j'ai cru digne d'intérêt de mentionner leur disparition. C'est ainsi que la ville de Carthage, convertie en une immense carrière, a été démolie pierre par pierre.

Non loin du même terrain, en arrière de l'amphithéâtre pour l'observateur placé sur la colline de Saint-Louis, dans un endroit qui a fourni déjà plusieurs statues brisées accompagnées d'inscriptions proconsulaires, et où j'ai indiqué depuis longtemps l'emplacement d'une des portes de la ville, un Arabe chercheur de pierres m'a affirmé avoir démoli autrefois deux énormes piles carrées mesurant douze à treize mètres carrés de côté et ayant fourni chacune de trois à quatre cents pierres taillées. Une troisième pile, semblable aux deux premières, a été largement entamée. L'ensemble de ces renseignements porte à croire qu'il y avait là une sorte d'arc de triomphe, ou au moins une porte monumentale.

Sur un autre point du voisinage de la Malga, dans un terrain appelé Ard-Souiria, près du coude que forme l'aqueduc de Zaghouan pour gagner les citernes, j'ai vu détruire une tour circulaire ou au moins demi-circulaire dont le mur construit avec des matériaux de toute sorte noyés dans un mortier composé de cendres, de charbon et de coquillages brûlés, mesurait $1^m,80$ d'épaisseur.

Je ne crois pas que cette tour soit celle que Beulé a signalée dans ses « Fouilles à Carthage » (1) et qui était revêtue intérieurement d'une mosaïque blanche appliquée en *opus reticulatum*. Il la place d'ailleurs plus près des citernes, *à moins de vingt mètres*. Celle dont je parle en est plus éloignée.

Voici maintenant quelques inscriptions trouvées dans le voisinage de la Malga, de l'amphithéâtre, de la *villa* de Scorpianus et des cimetières des *officiales*.

24.

Sur la face d'une grosse pièce de marbre bleuâtre, à revers lisse, épaisse de $0^m,123$, ayant sans doute servi d'architrave:

ƆNCARIVICFO
INIVSEXVICAF

Haut. des lettres, $0^m,04$. La première est un O ou un D. L'avant dernière lettre de la même ligne n'est pas absolument certaine.

25.

Sur la face d'une plaque de *saouân* blanc, épaisse de $0^m,10$, sorte de panneau de chancel à tranche supérieure arrondie en demi-cylindre:

LARV////////

Haut. des lettres, $0^m,11$.

(1) Page 48.

26.

Sur un morceau de marbre bleuâtre, à revers brut, épais de 0m,05:

//////*le*G I I I · A*ug*/////////////////

////////IS · MILIT*avit annis*////

· H · S · E ·

Haut. des lettres, 0m,024. Je crois reconnaître dans ce fragment d'inscription funéraire l'épitaphe d'un *miles Legionis tertiae Augustae Vindicis* (1).

27.

Sur une grosse dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m,07:

A R I

I · D I

Haut. des lettres, 0m,065. Le jambage qui suit R paraît appartenir à un M. La dernière lettre n'est pas non plus complète.

28.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc épaisse de 0m,02:

//////////NIV*s*//////////////////////////

Na?SIDIVS ♁ IΛNV*arius*

/////ATRIVS · FI ◠/////////////////////

///////NE ᴰ ᵀ//////////////////////////

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, nº 1642.

Haut. des lettres, 0^{m},015. Ce fragment ne parait pas appartenir à une épitaphe, mais plutôt à une liste de noms propres.

29.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^{m},032 :

//////M I N//////

Haut. des lettres, 0^{m},07.

30.

Sur une tablette de marbre blanc :

DIIS · MANIBVS · SAC ·

M BRVTTIVS ·	BRVTTIA · M · F
FELIX · PIVS · VIX	QVARTA · PIA ·
ANNIS · LX · HS · E	VIX AN · XVIII H · S E
BRVTTIA · M · F ·	SALLVSTIA · L · F ·
SECVNDA · PIA VIX	QVARTA · PIA · VIX ·
AN H · S · E ·	AN · H · S · E ·

La hauteur des lettres varie de la première ligne à la dernière entre 36 et 12 millimètres. On remarquera l'absence du nombre des années à la double dernière ligne.

31.

Sur une tablette de marbre blanc, haute de 0^{m},27 et large de 0^{m},25 :

D · M · S ·
M · CORNELIVS · LIBANVS
PIVS · VIX · ANN · L · M · X ·
H · S · E ·
D · M · S ·
M · CORNELIVS · MARCELLIA
NVS · PIVS · VIX · ANN ·
XXII · MEN · VIII ·
H · S · E ·

Haut. des lettres, 0m,017.

32.

Sur une tablette de marbre blanc, haute de 0m,18 et large de 0m,26:

D · M · S ·
DΛTVS · BLOSSIΛNI · SER
PIVS · VIXIT · ΛNN · XXXIIX
MENS II · DIES · XXII ·
H · S · E ·

Haut. des lettres, 0m,025. Les T ne diffèrent point des I et les A ne sont pas barrés.

33.

Sur un débris de tablette de marbre blanc, à veines bleuâtres, à revers brut:

C L O D *ia* //////////////////
P I A *vixit annis*///////

Haut. des lettres, 0m,025 et 0m,02.

34.

Sur un marbre, à veines bleuâtres, à revers lisse, épais de 0m,08 :

D · *m* *s*
V I P S /////////////
V E N V////////////
VIX · AN////////
H · S · *e*

Haut. des lettres, 0m,03. Le lapicide, avant de graver cette épitaphe, a tracé la hauteur des lettres.

35.

Sur une tablette de marbre blanc :

D · M *s*
I V L I A · C A S/////
PIA · VIX · AN////////
H · S · E

Ici encore, le lapicide a marqué au trait la hauteur de ses lettres, qui est de 0m,025 ; l'écartement des lignes varie de 5 à 7 millimètres.

36.

Sur un marbre blanc :

DIS *man sac*
SEX · IVN////////////

Haut. des lettres, 0m,023.

37.

Sur un marbre blanc, à revers brut :

D M *s*
/////O L I B////////
*vi*X I T *annos*

Lettres mal gravées, hautes de 0m,018. La lettre O ne mesure que 0m,01.

38.

Sur une tablette de marbre blanc :

d m · S ·
//////// *Pa*PIRIVS · FAVSTVS
*pius vi*XIT · ANNIS · LX/////
h S · E ·

Haut. des lettres, 0m,02.

39.

Sur une opale trouvée près de la Malga dans le jardin potager d'un Sicilien :

EROS

VII. — Le quartier de Mégara.

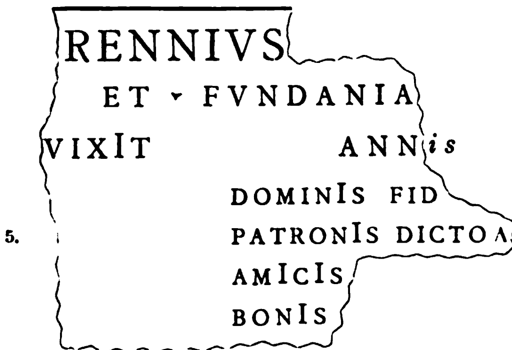
(*La Marsa et Sidi-Bou-Saïd*).

Au mois de juin 1890, la jardinier de Taïeb-Bey me disait avoir trouvé près du palais du prince plusieurs tombeaux et une inscription gravée sur une tablette de marbre. Cette dernière a été abandonnée aux Arabes et a disparu. Mais la description qui m'en a été faite indique que ce devait être une épitaphe païenne.

Entre la Marsa et Sidi-Bou-Saïd, nous avons découvert l'emplacement d'un cimetière païen. Un essai de fouilles nous y a fait trouver des tombes semblables à celles du cimetière des *officiales*, avec urnes, lampes et autres poteries.

40.

Au pied de Sidi-Bou-Saïd, vers la basilique de Damous-el-Karita, on a trouvé une inscription gravée sur une grosse pierre noirâtre épaisse de 0^m,11. Elle avait été utilisée dans nne construction. La face porte :



Lettres très bien gravées. Haut. 1re ligne, 0m,045; 2e et 3e lignes, 0m,025; aux autres, 0m,015. La dernière lettre de la 5e ligne est peut-être un M.

41.

Autre portion d'épitaphe trouvée par le P. Moulin, missionnaire d'Alger, à l'angle sud-ouest de l'enclos des Sœurs Franciscaines; marbre blanc épais de 0m,02:

FAVSTI
vi XIT *annis*

Haut. des lettres, 0m,015.

VIII. — Sidi-Daoud.

42.

Non loin du village de Sidi-Daoud, dans un terrain appelé *Aïn-Bejaoui:*

D M *s*
NEME//////////
FILIVS/////////
VIXSIM//////

Haut. des lettres, 12 à 15 millimètres.

IX. — Damous-el-Karita.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m,038, trouvée dans l'*atrium* de la basilique :

///////	////	/////////////////I
///////	////	*Em*ERITA
///////	////	*Ol*ISIPONI
///////	////	EBOR A
///////	////	NORB A
///////	////	EMERITA
///////	S	EMERITA
///////	S	EMERITA
///////	S	EBOR A
///////	////	NEAPOLI
///////	////	*Fan*OFORTV
///////	////	////// A

Haut. des lettres, 0m,015. Elles conservent des traces de couleur rouge.

Ce fragment provient d'une liste d'hommes dont la patrie était indiquée après chaque nom. Les villes ici nommées sont toutes connues:

EMERITA, dans la Lusitanie		auj.	*Mérida*
OLISIPO,	„	„	*Lisbonne*
EBORA,	„	„	*Evora*
NORBA,	„	„	*Alcantara*
NEAPOLIS, dans la Campanie		„	*Naples*
FANVM FORTVNAE, dans l'Ombrie,		„	*Fano*

C'est M. Héron de Villefosse qui a reconnu dans notre inscription le nom de cette dernière ville qui était située près de Pesaro, et est nommée dans l'Itinéraire de Cadix à Rome.

Il est probable, d'après le même savant, que cc fragment appartient à une liste de soldats. Ce seraient des légionnaires de la IIe Augusta qui était formée d'Italiens, d'Espagnols et de Gaulois. M. R. Cagnat émet un avis différent.

44.

Sur une tablette de marbre blanc:

D I S · M*an* *sac*
I A N V A *ri* ////////////
V I X · *annis* //////
M E N *s* ////////////
H *s* *c*

45.

Sur un fragment de plaque de *saouân* à revers brut :

QVE//////////////////////
NEMI//////////////////////
NVNQVI/////////////
MVLIERI///////////
/ \/ /

46.

Je crois devoir restituer ici à l'épigraphie païenne de Carthage une inscription en beaux caractères hauts de cinq centimètres et demi, sortie des ruines de la Basilique. Le style des lettres m'avait fait d'abord reconnaître un texte païen dans les trois premiers fragments découverts (1). Plus tard, neuf autres morceaux étant venus rejoindre ceux-ci, et l'un d'eux pouvant convenir au mot ECLESIA, je me déterminai à tort, malgré la forme des lettres, à l'insérer parmi les inscriptions chrétiennes (2).

Mais un treizième fragment portant le mot VVLCANO, avec l'extrémité gauche de la lettre A passant également sur le C comme dans plusieurs de nos inscriptions de l'époque d'Hadrien, me décide à la publier ici.

Le nouveau fragment inédit complète la hauteur de la plaque et réduit à cinq le nombre des lignes.

(1) *Bulletin épigraphique de la Gaule.* Inscriptions latines de Carthage, n° 399.

(2) *Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles d'une ancienne basilique* à Carthage, n° 167. Cf. *C. I. L.*, VIII, n° 13473.

Voici ce texte tel que nous le possédons aujourd'hui :

0m,44

ATTALVS HAI//////ECIT///// *sple?* NDORE PARATIS

QVAS FVDIGA////////////////////SVI TECTA DICARE

VVLCANO QVI/////////////TVS HAEC LINQVI/////////

NATIS CVM/////////////S OLIM CANENTES//////////

MORTALI//////////////VIC OGAΓ//////////////////

2e ligne. Le second A ne se reconnaît que par une amorce. Il ne reste des lettres SVIT que la partie inférieure, et des lettres CARE que la partie supérieure.

4e ligne. Le premier M, le second et le troisième S ne se reconnaissent que par une amorce.

5e ligne. La dernière lettre est B, P ou R.

X. — Points indéterminés.

47.

Sur une tablette de marbre gris, longue de 0m,29 et large de 0m,20 :

D · M · S ·

LVCRETIA · RVSTICA · PIA · VIXIT ·

ANNIS · L · H · S · E ·

L · AEMILIVS · MAXIMVS · PIVS ·

VIXIT · ANNIS · LX

H · S · E ·

Haut. des lettres, 0m,02.

48.

Sur un marbre jaune:

D M *s*
S A T//////////

Haut. des lettres, variant de 0^m,05 à 0^m,06.

49.

Sur un autre débris de tablette:

Diis M A N I B · S A *c*
////////DIVS · CN · I////

La dernière lettre est incomplète. C'est sans doute un F.

50.

Sur une tablette:

d M ❦ S
///////// *f* E L I C *itas*
pia ❦ VIX*it*
*ann*IS ❦ X////
h *s* ❦ F

Haut. des lettres, 0^m,018. La dernière semble avoir été gravée par erreur pour un E,

51.

Sur un débris de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m,029 :

P O//////////
E V D///////
A E N///////

Haut. des lettres, 0^m,014. Elles sont bien gravées.

52.

Sur un morceau de dalle de *Kadel*, à revers lisse, épais de 0^m,06 :

////////R I · C V///////////
////////Λ · PIO · SE///////
//////////////////////////ᵀ/////////

Haut. des lettres, 0^m,055. A la première ligne, les lettres ne se reconnaissent par des amorces; la lecture en demeure donc incertaine. A la deuxième ligne, lâ première lettre est peut-être un M.

A. L. Delattre.

LA NAVIGATION D'HERCULE.



Le scarabée dont nous donnons ici une reproduction (quatre fois plus grande que l'original) n'est pas entièrement inédit. M. Helbig l'a déjà présenté à l'Académie des Lincei dans une séance du mois de janvier 1891 (1); mais il n'a fait alors qu'une simple communication pour annoncer la découverte, se contentant de décrire brièvement l'objet. On nous permettra de revenir aujourd'hui sur la question et d'en parler avec un peu plus de développement (2).

I.

La pierre originale est une cornaline trouvée près de Cività-Castellana, à Corchiano, dans le pays falisque. Elle provient

(1) *Atti della reale Accademia dei Lincei (Rendiconti)*, Séance du 18 janvier 1891.

(2) C'est à l'obligeance de M. Helbig lui-même que je dois un moulage en plâtre de ce scarabée; il m'a donné, avec la faculté de le publier, quelques indications fort utiles; je lui en exprime ici ma reconnaissance.

d'une tombe, depuis longtemps dépouillée, mais qui contenait encore quelques fragments de vases attiques à figures rouges de style sévère, fragments qu'il faut faire remonter, suivant M. Helbig, aux premières années du V[e] siècle. La gravure, sur la surface ovale et plate qui forme la base du scarabée, est d'un bon travail et d'une fine exécution. Elle représente un homme entièrement nu, barbu, à la poitrine large, aux membres vigoureux, aux muscles saillants. Ses cheveux, autant que permet d'en juger la petitesse de la figure, semblent rejetés en arrière en une seule masse épaisse retenue par un nœud, ce qui lui donne l'apparence d'être coiffé d'un casque. Aucun détail n'est indiqué ni dans la chevelure ni dans la barbe : le dessin se borne au contour extérieur. L'homme est à demi couché sur un radeau, appuyé sur le coude droit, le regard dirigé en haut. De la main droite il tient une massue noueuse, abaissée ; de la gauche l'extrémité supérieure d'une voile gonflée par le vent. Cette voile, d'un système tout-à-fait primitif, est fixée au radeau par l'extrémité inférieure. Derrière le personnage, on distingue un arc. La massue, l'arc, aussi bien que les formes musculeuses du corps, font immédiatement penser à Hercule. — Dans le champ de la gravure, au-dessus du bras gauche du héros, sont figurés d'une part une étoile, de l'autre un disque et un croissant (le soleil et la lune). Le croissant s'applique exactement sur le disque et l'enveloppe de ses deux branches. Enfin, sous le radeau, sont disposées parallèlement six amphores.

Ces amphores ont de quoi surprendre ; mais elles sont si nettement dessinées, avec leur col, leurs anses et leur panse effilée par le bas, que le doute n'est pas possible : ce sont certainement des amphores. On n'y verra pas, je pense, une allusion railleuse à ce que l'antiquité nous raconte d'Hercule : on sait qu'il avait la renommée d'un grand buveur. Il n'était pas seulement le dieu de la force, le patron des athlètes ; il était

aussi le dieu qui a pour attribut le skyphos. Le théâtre attique ne s'est pas fait faute sans doute d'insister malicieusement sur ce côté vulgaire et grossier de sa nature: qu'on se rappelle l'Alceste d'Euripide et les *Oiseaux* d'Aristophane. Mais ici cette explication n'est pas de mise, et je ne l'ai mentionnée que pour l'écarter aussitôt. Le scarabée, nous le verrons, a trait à une légende qui est tout à l'honneur du héros. Supposer une intention comique de la part du graveur, ce serait aller contre la signification, plutôt grave et religieuse, de la scène figurée; d'autant plus que, si l'intention existait, les amphores devraient être placées à côté du personnage, et non sous le radeau, où elles n'auraient que faire.

Une idée vient alors. Si l'on supprimait par l'imagination le col et la pointe inférieure de l'amphore, chose facile vu les petites dimensions de l'objet, on n'apercevrait plus qu'une large panse ronde ou ovoïde, laquelle ressemblerait tout-à-fait à une outre. Serait-ce là l'explication? Faudrait-il substituer des outres aux amphores? La présence de ces outres s'expliquerait, en effet, très clairement. Dans l'antiquité, rien n'était plus fréquent que l'usage d'attacher des outres gonflées à un radeau, pour l'aider à flotter. C'est de cette façon qu'à défaut de barques on avait l'habitude de traverser les rivières. Ammien Marcellin nous parle d'un roi d'Arménie, Para, qui, dans sa fuite, est arrêté par un fleuve; il se procure dans les habitations voisines un certain nombre de lits, sous chacun desquels il assujettit deux outres, et, sur ce radeau improvisé, lui et toute sa suite gagnent la rive opposée (1). Les exemples de ce fait ne sont pas rares chez les historiens (2). Les armées romaines employaient le même procédé pour construire des ponts de bateaux;

(1) Ammian. Marcell., XXX. 1.
(2) Liv., XXI. 27, 5. — Caes., *B. C.* I, 48. — Curt., VII. 5, 18.

elles rapprochaient des planches supportées par des outres (1). Les ingénieurs ou *architecti* (2), chargés de la construction de ces ponts, s'appelaient *utricularii*. Enfin, nous savons que, dans certaines villes situées sur un fleuve, comme Arles, Vienne, Lyon, les fabricants et marchands d'outres formaient une association ou, comme on disait, un collége (3); c'était le *collegium utriclariorum*, qui se rattachait naturellement aux autres corporations faisant le service des rivières (*lcnuncularii*, *scapharii*). Il fallait que cette coutume de fabriquer des radeaux avec des planches et des outres fût bien répandue, puisqu'elle avait ainsi donné naissance à une institution régulière, dont il est souvent question dans les inscriptions.

Tout cela est assez spécieux et séduisant. Mais, pour l'admettre, il faut supposer de la part du graveur une méprise, une confusion entre les outres et les amphores. A vrai dire, ce ne serait pas chose impossible. Dans une représentation aussi petite, cette substitution d'un objet à l'autre peut se comprendre, à la rigueur. Je dis: à la rigueur seulement. Car supposer des erreurs est sans doute un moyen facile pour tout expliquer; mais, en bonne critique, on n'en doit user qu'à la dernière extrémité et comme en désespoir de cause. De plus, voici qui augmente la difficulté. Notre scarabée n'est pas seul. Il en existe un certain nombre d'autres semblables, reproduisant avec plus ou moins de variantes le même sujet. J'en connais neuf pour ma part, et probablement il y en a davantage (4). Or, sur tous

(1) Ammian. Marcell., XXIV. 3, 11.
(2) Ammian. Marcell., XXV. 6, 15.
(3) *C. I. L.*, III. 944, 1547; XII. 187, 189, 700, 729, 731, 733, 1742, 1815, 3351, 4107.
(4) Cf. Chabouillet, *Catalogue des camées et pierres gravées de la Biblioth. Nat.*, n° 1776. — Cf. *Impronte gemmarie, pubblicate dall'incisore* Tommaso Cades; n°ˢ 233-239. Ces empreintes représentent toutes, avec quelques différences sans importance, Hercule cou-

ces scarabées, le radeau est porté, sinon par des amphores (on ne peut dire précisément la forme du vase, dont l'indication est assez sommaire), du moins certainement par des vases de terre. L'objet est toujours terminé à sa partie inférieure par un petit appendice généralement rond, et porte à la partie supérieure comme deux anses qui ne permettent en aucune façon d'y voir une outre. Une méprise du graveur, admissible dans un cas isolé, ne se comprend plus dès qu'elle se répète dans neuf exemples. Il est invraisemblable que l'artiste se soit constamment trompé, que pas une fois il n'ait vu juste et n'ait eu l'idée qu'il avait affaire à des outres. En réalité, s'il a toujours représenté des amphores, j'en conclurais qu'il n'y a pas eu erreur, que la représentation est exacte, et que ces amphores ou ces vases sont bien les objets qu'il fallait.

Quelque surprenants qu'ils paraissent, ils trouvent en effet leur explication. On se rappelle ces Amours traversant la mer, montés sur un vase (ordinairement une amphore). Ce motif gracieux est reproduit à plusieurs reprises sur des pierres gravées (1). Tantôt l'Amour est debout sur le vase et retient de toute la force de ses petits bras la voile gonflée par le vent. Tantôt il est à califourchon et joue de la double flûte, laissant à un de ses compagnons ailés le soin de s'occuper des cordages. L'amphore est toujours représentée couchée horizontalement sur

ché sur un radeau. Le radeau est formé de trois, quatre ou six vases. Comme finesse de travail, elles sont loin d'égaler le scarabée que nous reproduisons dans le texte. Celle qui s'en rapprocherait le plus est le n° 237; elle est traitée dans le style archaïque comme notre pierre. — J'ai relevé encore un scarabée analogue à Pérouse, dans le musée d'antiquités conservées à l'Université. — Enfin je mentionnerai un scarabée trouvé près d'Atri, dans les Abruzzes (cf. *Rivista abruzzese, anno VI, fasc. VII*), et dont je parlerai plus loin.

(1) Cf. *Museum Florentinum*, t. I, tab. LXXVII, nos 1, 3, 4. — Chabouillet, *op. cit.*, n° 1585.

les vagues. Il semble donc bien que les anciens regardaient les vases de terre cuite comme capables de flotter. Un texte de Strabon achèvera de nous convaincre. Il nous apprend (1) que, dans le delta du Nil, sur les canaux qui reliaient les divers bras du fleuve, les Egyptiens faisaient souvent les transports avec de simples barques en terre cuite. A plus forte raison, devaient-ils avoir recours à des radeaux du genre de celui qui est figuré sur notre pierre (quelques vases réunis et supportant un lit de branches et de feuillage). Strabon n'en parle pas; mais nous pouvons le conjecturer, sans témérité aucune. Etant d'une fabrication moins compliquée que les barques, exigeant une industrie moins savante, ces radeaux ont dû venir dès l'abord à l'imagination et être inventés de très bonne heure. Ce qui est certain, c'est qu'un pareil système est encore en usage de nos jours, et que les Egyptiens modernes, comme a pu l'observer M. Eug. Guillaume dans un de ses voyages, se servent communément, en guise d'outres, de vases de terre appelés gargoulettes. Le savant directeur de l'Académie de France à Rome a bien voulu me communiquer à ce sujet les lignes suivantes, que je suis heureux de pouvoir citer: " En remontant de Girgeh à Abydos, dit-il, nous suivions une digue interminable qui semble construite parallèlement au Nil. Sur le canal qui borde à droite cette chaussée, nous voyions passer de petits radeaux formés de vases de terre cuite vides, recouverts de palmes et de tiges de sorgho. Des familles entières se confiaient à ces embarcations à la fois scientifiques et primitives. Les vases bien rangés et maintenus suffisamment écartés, grâce à des roseaux auxquels ils étaient suspendus par des liens flexibles, s'inclinaient ensemble au fil de l'eau ". Cette description concorde exactement avec le dessin de notre pierre. Sur le scarabée aussi, les am-

(1) XVII, I, 4.

phores s'inclinent doucement et parallèlement comme si elles étaient maintenues par quelque lien à égale distance l'une de l'autre. L'usage que rappelle M. Guillaume, dans cette Egypte si obstinément attachée au passé, doit être un héritage des temps lointains; il a été connu et pratiqué déjà dans l'antiquité. Ainsi s'explique sur le scarabée la présence des amphores.

II.

Cherchons maintenant à interpréter le sujet. Deux choses sont à remarquer tout d'abord: le style de la figure et le groupe formé du disque et du croissant. Celui-là est entièrement grec, celui-ci reproduit deux symboles proprement phéniciens. — Que le style soit grec et de l'époque archaïque, c'est ce que prouve suffisamment, sinon le dessin de la tête que les dimensions de la figure ne permettent pas de définir avec netteté, du moins tout l'ensemble de la représentation. Attitude raide, mouvements anguleux, épaules carrées, poitrine bombée et trop large tandis que la taille est trop mince, cuisses développées outre mesure, anatomie violemment accusée, habitude de présenter la poitrine de face, dans toute sa largeur, souci constant d'indiquer vigoureusement les muscles et de les faire saillir, même à l'excès (comme dans notre figure aux cuisses et à la poitrine), tous les caractères de l'archaïsme se reconnaissent ici de la façon la plus évidente. Il suffit de comparer l'Hercule du scarabée aux Héraklès des vases attiques à peintures noires (1). Comme structure générale du corps, la ressemblance est entière:

(1) Je renvoie, parmi beaucoup d'autres publications, aux *Auserlesene griechische Vasenbilder* de Gerhard.

même raideur, même saillie exagérée des muscles, mêmes proportions conventionnelles.

D'autre part, l'étoile, le disque et le croissant révèlent, à n'en pas douter, ainsi que je le disais, une influence phénicienne. Partout où nous les retrouvons, nous sommes sûrs que cette influence s'est exercée d'une manière ou d'une autre. La religion phénicienne, en effet, repose sur l'adoration des astres. Un dieu solaire, une déesse lunaire, quels que soient d'ailleurs les noms particuliers qu'ils reçoivent (1), voilà quel en est le fondement. Ce dieu et cette déesse sont représentés sur les monuments par les deux symboles du disque et du croissant, qui appartiennent en propre à la Phénicie et sont " comme le blason même de ce peuple (2) ". La présence du groupe sidéral sur le scarabée nous avertit aussitôt que l'Hercule représenté n'est pas l'Héraklès des Grecs, mais le dieu tyrien, Melqart, qui s'est de bonne heure, il est vrai, confondu avec Héraklès. Nous pensons alors à la légende phénicienne du héros voyageur qui a triomphé de la barbarie: il s'embarque sur un radeau et fait voile vers l'Occident pour y porter les bienfaits de la civilisation, image de ce peuple navigateur et marchand, qui, parti lui aussi de l'Orient, peu à peu, d'île en île, de rivage en rivage, est parvenu jusqu'au fleuve Océan, aux extrémités du

(1) C'est tantôt Baal-Melqart et Astarté comme à Sidon et à Tyr, tantôt Baal-Hammon et Tanit comme à Carthage.

(2) Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité,* t. III, p. 414. Je crois inutile d'insister plus longuement sur la répétition fréquente du croissant et du disque dans les œuvres phéniciennes. Ce groupe est un symbole extrêmement répandu, et d'un emploi constant pour figurer les deux grandes divinités sidérales. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à parcourir l'ouvrage de M. Perrot. On verra qu'il se retrouve non-seulement sur un grand nombre de scarabées et de pierres gravées, mais sur les stèles, les bas-reliefs, et, d'une manière générale, sur toutes les sortes de monuments phéniciens.

monde, colonisant tout le bassin de la Méditerranée, apportant partout avec lui les arts indispensables, les industries utiles, le commerce et la richesse. C'est à cette légende évidemment que fait allusion le Melqart figuré ici. Nous sommes donc en présence d'un scarabée de style grec archaïque, dont le sujet est emprunté à l'Orient. — Légende phénicienne, facture hellénique, voilà un premier point.

D'où vient cette singularité et peut-on l'expliquer? Un passage de Pausanias nous mettra sur la voie. Le périégète déclare avoir vu dans l'Hérakléion d'Erythres, ville ionienne de la côte d'Asie-Mineure, une idole représentant notre héros (1). Cette idole ne ressemble ni à celles d'Egine ni à celles de l'Attique: elle est " proprement égyptienne, ἀκριβῶς αἰγύπτιον. Le dieu est sur un radeau, ajoute l'auteur grec; il s'embarque de Tyr pour l'Occident ". — C'est la légende de tout à l'heure que nous retrouvons maintenant à Erythres, mais représentée cette fois sur une œuvre phénicienne. Car l'œuvre est phénicienne, bien que Pausanias la déclare de style égyptien. L'art phénicien, on le sait, n'a jamais eu d'existence propre et n'a fait que copier les productions des arts étrangers, de l'Egypte ou de l'Assyrie, suivant les époques. Pendant de longs siècles, la Phénicie a fabriqué de l'*égyptien* qu'elle vendait sur toutes les côtes de la mer Egée; et comme d'autre part elle s'est livrée activement au commerce des images divines, rien n'est plus naturel que cette importation à Erythres d'une idole où se sente l'imitation de l'Egypte. C'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut interpréter le mot αἰγύπτιον. Nous dirons, si l'on veut, que c'est une idole phénicienne de style *égyptisant* (2).

(1) Pausanias, VII. 5, 5.

(2) M. Furtwængler n'est pas de cet avis (cf. le *Lexicon* de Roscher, p. 2137). Pour lui l'idole d'Erythres n'est ni phénicienne ni de style égyptien; elle est grecque, et Pausanias s'est trompé. Mais

Au reste, du passage de Pausanias retenons ceci, qui est l'important: c'est que la légende phénicienne du Melqart voyageur et civilisateur avait pénétré sur la côte grecque d'Asie. Elle y était populaire sans doute, puisque la cité ionienne d'Erythres recevait dans son temple et adorait une idole qui la traduisait d'une façon sensible, aux yeux de tous. Nous admettrons encore aisément qu'elle n'était pas seulement connue des habitants d'Erythres, et qu'elle devait s'être répandue chez les peuples voisins, parmi les autres Ioniens. Cette idole que Pausanias cite avec admiration et comme une curiosité était donc célèbre en Asie-Mineure: avec elle se propageait la légende. Rien d'étonnant dès lors que cette légende se trouve figurée sur un scarabée de style grec. On comprend très bien que des

les preuves qu'il apporte ne sont pas très concluantes. Il s'appuie uniquement sur des monnaies d'Erythres qui se rencontrent surtout après Auguste et qui reproduisent, dit-il, le type de l'ancienne idole. Le dieu y est représenté debout. Il brandit de la main droite sa massue; de la gauche il tient, selon M. Furtwængler, une lance. Or ces monnaies ne présentent aucun caractère égyptien ni phénicien; la complète nudité du personnage, ses attributs n'ont absolument rien d'oriental; l'attitude raide est celle des vieilles idoles grecques. Comme l'idole d'Erythres ressemble à ces monnaies, il faut en conclure que pas plus que celles-ci elle n'est égyptienne; et ainsi l'assertion de Pausanias est fausse. Telle est la démonstration de M. Furtwængler. — Mais d'abord le motif du roi brandissant une massue est aussi bien oriental que grec; il est souvent reproduit sur des coupes phéniciennes en argent doré (cf. la coupe trouvée à Préneste, au nom d'Esmunjaïr, la patère de Dali, celle de Curium). Il peut donc très bien se trouver sur les monnaies d'Erythres un élément oriental, quoi que dise M. Furtwængler, et rien ne prouve que la représentation soit entièrement grecque. De même, ce que le dieu tient dans la main gauche ne me paraît pas être une lance; c'est plutôt une gaffe, sorte de longue perche ferrée à une extrémité, qui sert à éloigner les embarcations du rivage et à prendre le large: allusion évidemment à la légende phénicienne du voyage et du départ de Tyr, nouvel élément oriental qui se laisse saisir. — Puis, quand il s'agit de déterminer le style d'une figure, le revers d'une

graveurs ioniens se soient emparés d'un motif qui parlait aux souvenirs de tous et se prêtait en outre à la décoration de petits objets d'art. Ils l'ont reproduit, mais non plus en imitant le style égyptien de l'idole; ils ont traité le sujet à leur manière, librement, avec leur style propre, qui était précisément à cette époque le style grec archaïque. Seulement, pour rappeler l'origine et le caractère de la légende, ils ont ajouté, dans le champ de la gravure, les symboles sidéraux ordinaires, le croissant et le disque, qui reportaient l'esprit vers la Phénicie. — Ainsi notre scarabée, pour le sujet, relève d'une conception phénicienne ou sémitique; pour l'exécution, de la glyptique grecque et très probablement ionienne.

Dira-t-on que le scarabée, tout en reflétant le style grec, pourrait provenir d'une fabrique phénicienne, où l'art des villes

monnaie n'est pas suffisant; l'empreinte ne nous fera pas reconnaître avec précision si le style en est grec plutôt qu'égyptien. — Enfin M. Furtwængler tire du texte de Pausanias plus qu'il ne contient. Il dit que le héros représenté sur l'idole est debout. Sans doute il a besoin qu'il en soit ainsi pour comparer l'attitude de l'idole à celle des monnaies; car si l'attitude n'est pas la même, il ne peut plus prétendre que les monnaies nous rendent le type de l'ancienne idole, et la comparaison sur laquelle tout repose n'a plus de raison d'être. Mais le texte de Pausanias ne spécifie pas quelle était la position du personnage. Le dieu était sur le radeau (ἐπ' αὐτῇ), voilà le fait. Maintenant il pouvait être couché, comme l'indique notre scarabée, aussi bien que debout, comme le veut M. Furtwængler. A s'en tenir aux termes mêmes, on ne peut rien affirmer pour ou contre, et, par suite, la comparaison de l'idole avec les monnaies est sinon ruinée, du moins fort chancelante. Ainsi, même en admettant que le caractère des monnaies n'ait rien d'égyptien ni de phénicien, ce qui n'est pas prouvé, il n'en résulte pas que cette conclusion soit valable pour l'idole, puisque celle-ci ne ressemble peut-être pas aux monnaies. Jusqu'à meilleure preuve du contraire, il n'y a donc pas de raison de contredire Pausanias. Assurément il n'est pas à l'abri de tout soupçon; mais ici, pourquoi le mettre en doute, puisque tout s'explique parfaitement ?

helléniques d'Asie-Mineure aurait exercé son influence? Mais, à ma connaissance, avant les conquêtes d'Alexandre et la diffusion de l'hellénisme dans tout l'Orient, il n'y a pas d'exemple d'une œuvre phénicienne qui soit entièrement et purement de style grec. Quelle qu'ait été l'action de la Grèce et de son art sur les peuples de la Syrie, cette action n'a pas été complète avant la fin du IV[e] siècle. Jusque-là, même dans les ouvrages phéniciens où se montre le plus l'imitation hellénique, il y a toujours quelque signe qui révèle l'élément étranger, quelque endroit par où se trahit la présence de l'Egypte ou de l'Assyrie. Cela est vrai même de l'art de Cypre, qui cependant, par son voisinage plus immédiat, a subi plus tôt et plus profondément l'ascendant de la Grèce. C'est un style gréco-phénicien qui s'est formé en Phénicie avant Alexandre, non un style grec pur. Or l'intaille dont il s'agit ici est bien du pur style grec; on y chercherait vainement, dans le personnage lui-même, bien entendu, et non dans les accessoires, la moindre trace d'une influence égyptienne ou assyrienne.

Le scarabée n'a certainement pas été gravé par des Phéniciens; il est de fabrique hellénique. Resterait qu'il eût été travaillé par des artistes grecs installés en Phénicie, qu'il soit l'œuvre de graveurs ioniens au service de Sidon ou de Tyr. Cela n'est point invraisemblable; mais pourquoi recourir à une explication moins simple? Le passage de Pausanias que j'ai cité tout à l'heure nous apprend que Melqart avait un culte à Erythres et que la légende tyrienne était répandue dans les villes ioniennes. N'est-il pas plus naturel de supposer des artistes ioniens travaillant en Ionie même, sur une légende qui avait le double mérite de leur être bien connue, puisqu'elle était popularisée par le culte, et de leur être chère, puisqu'ils en adoraient le héros? Ne vaut-il pas mieux s'en tenir là, à ce qui est sûr ou du moins s'appuie sur un texte, plutôt que

de hasarder une hypothèse possible, mais gratuite et qui ne repose sur rien ?

Quant à la manière dont ce scarabée sera venu en Etrurie, on a le choix; et, à vrai dire, la chose est de peu de conséquence. Il aura été importé ou par les Grecs eux-mêmes directement, ou par les Grecs avec l'intermédiaire des Phéniciens. Il n'est pas rare de voir des produits d'art industriel passer ainsi par les mains de plusieurs peuples avant d'arriver à destination; et il existait assez de relations de commerce, soit entre les Etrusques et les Grecs, soit entre les Etrusques et les Phéniciens, pour que l'on admette indifféremment l'une ou l'autre alternative.

En tout cas, ce qui méritait surtout d'attirer l'attention, c'était cette légende tyrienne débarquant en pays grecs avec l'antique idole du culte, et si complètement adoptée par les Ioniens qu'elle devient un motif d'ornementation très usité pour leurs petits objets d'art. Car la représentation que nous donnons aujourd'hui n'est pas isolée, on l'a vu. J'ai sous les yeux l'empreinte en cire du scarabée trouvé près d'Atri, dans les Abruzzes (1). Le sujet est le même: c'est Hercule-Melqart sur son radeau. L'attitude est la même. Le style est archaïque également. L'exécution cependant est plus grossière. La seule véritable différence, c'est que le graveur s'est dispensé de mettre dans le champ l'étoile, le disque et le croissant. La légende, ici, semble se faire plus exclusivement encore hellénique; il n'y a plus aucune trace de son origine, aucun rappel de la Phénicie. Cet exemple, et les autres que j'ai cités plus haut, attestent clairement la diffusion de la légende et le crédit dont elle a joui dans l'antiquité. Le fait est curieux. C'est à ce titre que

(1) *Rivista abruzzese di scienze e lettere,* anno VI, fascicolo VII, luglio 1891.

notre scarabée est intéressant. Pour sa petite part, il est une preuve, à l'appui de tant d'autres, de l'action qu'a exercée la Phénicie sur les idées, la religion, l'industrie naissante des Hellènes. On ne peut plus prétendre maintenant, comme autrefois, que la civilisation grecque s'est développée spontanément, par son libre effort, pure de tout élément étranger. On ne peut même plus essayer de restreindre, autant qu'on le faisait il y a quelques années encore, le rôle de l'influence phénicienne, et plus généralement de l'influence sémitique (1). Après toutes les découvertes faites en Orient, il faut bien avouer que cette influence est réelle, et qu'il est juste de lui faire au contraire une large place. Ce n'est pas le scarabée de Corchiano qui infirmera la théorie nouvelle, loin de là. Il nous permet de la vérifier avec netteté, sur un point particulier, il est vrai ; mais chaque découverte, si petite qu'elle soit, éclaire aussi, en une certaine manière, tout l'ensemble.

Le scarabée a un autre intérêt. Il nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt un moment précis de l'histoire du grand dieu de Tyr, le passage du Melqart phénicien à l'Héraklès hellénique. Avant de perdre tout-à-fait son nom, Melqart commence par perdre sa physionomie propre pour revêtir les traits du héros grec. Il arrive même à se confondre entièrement avec lui au point de vue plastique, et, sous cette forme d'emprunt, il se hasarde dans le panthéon hellénique. C'est encore Melqart qu'on adore ; le graveur lui a laissé, sur notre scarabée, les symboles qui révèlent son origine, l'étoile, le croissant et le disque ; mais la forme a changé ; elle est devenue plus belle, mieux définie, toute grecque. Cela ne suffit point. On supprimera même ces derniers vestiges de son caractère phénicien, pour que l'adop-

(1) Milchhœfer, *die Anfänge der Kunst in Griechenland,* 1883.

tion soit plus complète ; et alors, ayant définitivement dépouillé le Melqart syrien, métamorphosé par l'art, il prendra place, sous le nom d'Héraklès, dans l'assemblée des dieux de l'Olympe pour y recommencer une nouvelle carrière et de brillantes destinées.

Edmond Courbaud.

LE CARDINAL MARCELLO CERVINI

ET L'IMPRIMERIE A ROME (1539-1550).

Une lettre de Paul Manuce et quelques lignes de Polidori (1) et de Tiraboschi (2) concernant la célèbre édition romaine du commentaire d'Eustathe sur Homère, voilà tout ce que l'on connaissait jusqu'ici au sujet des relations de l'imprimeur Antonio Blado avec le cardinal Marcello Cervini. Une série de documents conservés à l'*Archivio di Stato* de Florence va nous permettre de combler cette lacune avec une précision inespérée (3).

I.

Alexandre Farnèse, Cervini et Blado.

Marcello Cervini, qui possédait une fort belle bibliothèque (4), n'était pas un de ces collectionneurs égoïstes qui aiment à cacher leurs trésors. Aussi conçut-il de bonne heure le projet de publier les principaux textes grecs inédits conservés dans les bibliothèques italiennes et surtout dans la bibliothèque des papes.

(1) *Vita Marcelli Secundi,* Rome, in-4°, 1744, p. 87. Polidori est plus exact et plus précis que Tiraboschi; il connaît le contrat passé avec B. Giunti et cite même le chiffre de 600 écus. Il avait certainement vu les documents que nous publions aujourd'hui.

(2) *Stor. d. lett. ital.,* éd. de Florence, t. VII, p. 205 et 218.

(3) *Mss. Cerviniani,* filza XXXVIII (auj. 51).

(4) Voir mon très prochain livre sur ce savant cardinal.

C'était d'ailleurs à ses yeux un moyen, non seulement de rendre service aux lettres, mais encore d'illustrer la Vaticane qui fut sa gloire et son souci. Bien avant sa promotion à la charge de cardinal-bibliothécaire, il s'intéressait plus que personne aux destins de cette collection désormais célèbre; quand la maladie empêchait Agostino Steuco (1) de vaquer à son office, c'était Cervini, déjà cardinal, qui, désigné par Paul III, le suppléait assidûment; enfin, sous Jules III, notre cardinal eut officiellement l'administration de la bibliothèque (1550).

C'est vers 1539 qu'il paraît avoir eu d'abord l'idée de l'entreprise typographique dont nous voulons parler ici; il la fit approuver et appuyer par son élève, Alexandre Farnèse, le propre neveu de Paul III. En effet, dans une lettre datée de 1539 et adressée à Cervini lui-même, Paul Manuce nous expose ce projet dans le plus grand détail; il s'adresse en ce passage au maître et à l'élève:

.... Magna enim optimae voluntatis documenta saepissime dedistis, maiora etiam dare cogitatis; cum quidem, ut Antonius Bladus (2) ad me detulit, pulcherrimam rem et vobis dignissimam aggressi, omnes libros graece scriptos, qui nunc in bibliotheca Palatina (3) conditi asservantur, praelo subiicere cogitetis; ut, multiplicatis exemplaribus, per orbem terrarum, in usum omnium gentium omniumque saeculorum divulgentur. Cui se muneri Bladus a te esse praepositum aiebat: itaque venisse ad nos, ut et eos typos, quibus atramento illitis charta imprimitur, conflandos curaret, et,

(1) Bibliothécaire depuis le mois d'octobre 1533. Cf. E. Müntz, *La Bibliothèque Vaticane au XVI*e *s.*, p. 92.

(2) Sur Antonio Blado, cf. le médiocre livre de D. Bernoni, *Dei Torresani, Blado et Ragazzoni...*, Milan, in-12°, 1890, et surtout G. Fumagalli et G. Belli, *Catalogo delle edizioni Romane di Antonio Blado Asolano ed eredi...*, Rome, in-8°, 1891, en cours de publication.

(3) C'est ainsi que l'on nommait alors la Vaticane.

si qua praeterea sunt ad opus necessaria, maturaret. Sane sum laetatus plurimum hominemque sua sponte diligentissimum, tamen cohortari non desino, ut in ea re, quae ad commodum studiosorum, maxime vero ad tuam, ut ego sentio, gloriam spectat, operae ne parcat : eique dixi, ut ad omnia me et fratribus uteretur neque minus prolixe, quae verbis pollicitus sum, ubi ille petierit, re praestabo ; nam et hominem diligo et vero tua voluntas maximi est apud me ponderis . . . (1).

Ainsi, dès 1539, tout était décidé ; les négociations avec Blado étaient terminées ; on parlait déjà de la fonte des caractères.

II.

Le commentaire d'Eustathe sur Homère.

Il semble que l'impression ne tarda pas à commencer ; car le premier volume parut en 1542 (2). Puis, pour des raisons restées inconnues, le travail fut suspendu, et c'est grâce à l'initiative privée de Cervini qu'il fut repris un peu plus tard. Le 20 février 1545, le cardinal passait avec Niccolò Majorano (3), Benedetto Giunti (4) et Antonio Blado, un contrat dont voici la teneur :

(1) *Pauli Manutii epistolarum libri XII...*, Trévise, 1602, in-8°, p. 26.

(2) Pour la description générale de l'Eustathe, voyez Ant. Pennino, *Catalogo ragionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare esistenti nella Biblioteca Nazionale di Palermo,* Palerme, in-8°, (3 vol. — 1875-86), t. I, p. 499 ; et Emile Legrand, *Bibliographie hellénique* (XV-XVI[e] s.), Paris, in-8°, 1885, t. I, p. 237.

(3) Sur Niccolò Majorano, v. provisoirement E. Müntz. *Bibl. Vat. XVI[e] s.*, p. 66 et *passim.*

(4) Il est à peine inutile de renvoyer aux travaux connus de Bandini et de Renouard.

Essendosi à questi mesi passati per ordine di N. S.re Paulo III stampato il principio dello Eustachio greco sopra Homero (1), per mano et mezzo di messer Benedetto Gionti et maestro Antonio Blado, et essendosi poi per alcune cose soprasedato in finir di stampar detto libro, il ℞mo Mons.or Marcello Cervino, Cardinale di S.ta Croce, desiderando per l'utilita publica, che detto Eustachio si finischi di stampare, è venuto con messer Nicolo Maiorano, messer Benedetto Gionti et maestro Antonio Blado (2) alle conventioni et patti infrascritti, cioè:

Li prenominati messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio pigliano sopra di se et obligano de finir di stampar detto Eustachio sopra tutti li libri di Homero tanto dela Iliade quanto dela Odissea, à ogni loro risico et spesa, in la medesma charta ch'e gia stampato il principio di detto libro, ben corretto et ben lavorato, con la lettera infrascritta, et usarci tutte quelle diligentie che saranno possibili.

Item li detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio promettano di fare stampare quattro deli detti Eustachii in charta pecora (3), à requisitione del predetto ℞mo Cardinale et che sua S. ℞ma habbia da pagarli le charte pecore solo.

Item li prenominati promettano dare al prefato ℞mo Cardinale dieci corpi di Eustachii intieri, cioè di quelli che loro havranno stampati, con la tavola et tutto, senza pagamento alcuno, diece dico, oltre ali 4 stampati in charta pecora.

Et il predetto ℞mo Cardinale di S.ta ✠, acciò che li detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio possino con più commodita et prestezza finir di stampar detto libro, promette

(1) Les cinq premiers livres de l'Iliade.

(2) M. G. B. Beltrani (*La Tipografia Romana diretta da Paolo Manuzio*, dans la *Rivista Europea*, 1877, p. 991) donne une liste des employés de Blado qui doit être contemporaine de nos documents. On y lit à la fin: « Libri portati fuerunt in domo illorum de Iuncta de die in diem prout imprimebantur ».

(3) Les documents qui suivent prouvent que l'on n'en imprima que deux.

prestarli amichevolmente et gratis scudi seicento a julii diece per scudo, de quali gli ha dato al presente contati scudi ducento simili, et gli altri quattrocento promette darglili ala giornata, secondo che la stampa si seguirà, cioè 50 scudi il mese, dal giorno che la detta stampa sarà cominciata. Quali scudi seicento detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio se obligano ciascuno in solido et per il tutto restituire al predetto ℞.mo Cardinale di S.ta ✠, senza excettione alcuna, in termine di un'anno di poi finito di stampar per loro detto libro. Et quando per impedimento di guerre, peste ò altro fortuito caso (che Dio ne guardi) non si potesse finir di stampar detto libro al tempo conveniente, il predetto ℞mo Cardinale promette di prorogarli il termine di restituire detti 600 scudi, oltra un'anno da quel di che la stampa cessasse, quel più che parerà honesto à sua S. ℞ma. Ma in qualunque altro caso, che la stampa non si seguisse per impedimento et mancamento deli detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio, loro vogliono esser'obbligati restituire detti dinari in termine di un'anno del giorno che loro lasciaranno di lavorare et stampar detto libro.

Item il predetto ℞mo Car.le di S.ta ✠ presta ali detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio le madri et forma dela lettera greca che sua S. ℞ma ha fatto fare da messer Giovanni Honorio (1), et che la possino far gettare, à lor spese però, tante volte quante sarà bisogno per finir di stampar detto libro, con patto espresso che con la detta lettera non possino stampare ne far stampare altri libri, ne prima ne poi, senza licentia di detto

(1) On lit, à la fin du t. III de l'Eustathe, la mention suivante: *Impressum Romae apud Antonium Bladum Asulanum, et socios, typis Ioannis Honorii Manliensis Salentini Bibliothecae Palatinae Instauratoris.* MDXLIX. Cf. Müntz, *ouvr. cité*, p. 102. Les matrices allèrent certainement à Florence d'où Cervini les fit revenir, après les avoir refusées à Torrentino, en novembre 1552. Dès décembre 1552, elles furent remises en état; en 1553, elles servent à imprimer le *de Virginitate* de St Jean Chrysostome. Je reprendrai ailleurs l'histoire de cette fonte.

Cardinale. Et se mancasse alcuna lettera, che fusse necessaria, ò maiuscula ò altra, esso R̦ʃ^mo Car.^le promette farle fare senza pagamento alcuno. Nela qual lettera greca di detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio si obbligano et promettano di stampare il testo di detto Eustachio, il qual finito habbino da rendere dette madri et forma sane et salve a S. R̦ʃ^ma.

Item il predetto R̦ʃ.^mo Car.^le presti alli sopradetti le copie di detto Eustachio senza pagamento alcuno. Et farà ogni opera che messer Matthio Varii greco finischi di far la tavola da lui incominciata sopra detto Eustachio (1). Con questo però, che li detti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio siano obbligati dare al detto messer Matthio, quando li darà la detta tavola, vinticinque deli detti Eustachii stampati da loro, come che se le son già dati 25 deli stampati sin qui (2). Et quando detto messer Matthio andasse troppo in longo (3) ò pur non volesse fiuir detta tavola, li profati là possino far fare a chi loro piacerà.

(1) Sur Mathieu Devaris, v. Emile Legrand, *ouvr. cité*, t. II, p. 52 suiv. et *passim*.

(2) L'exemplaire de la Casanatense vient de Ridolfi. Il porte, audessous de la marque de Blado, l'indication suivante: *n*° 35; et, audessous de la date, les 4 vers suivants de Devaris:

Δέχνυσο σοῦ θέρεος τάδ' ἀπάργματα, δῖε 'Ρίδολφε,
χαλκογράφων γονίμοις φύντος ἐνὶ πρασϊαῖς.
σπέρμα γὰρ ὃς παρέχει, ὅδε φύντων αἴτιος ἔπλε,
κᾂν τόγ' ἐν ἀλλοτρίῳ καρποφόρησε πέδῳ.

θ
τ
M. Δ.

L'exemplaire de la Vaticane porte diverses mentions: les armes du cardinal Franc. Xav. de Zelada, l'ex-libris du Collège Romain (t. III et IV) et celui du Collège Grec (t. II).

(3) Devaris semble avoir été très consciencieux; le 22 octobre 1547, Sirleto écrit à Cervini: « Questa sera ho ritrovato messer Matteo Greco, et lo domandai in che termine era l'indice de l'Eustathio, è me disse che era gia nell' Odyssea in quel midesmo libro che se stampava questi di passati, et che andava tutta via innanci diligentemente.... ». *Vat. lat.* 6177, fol. 312.

Item il predetto R.mo Car.le farà medesmamente ogni opra et diligentia che se habbia dal Papa, dallo Imperatore et dal Re di Francia, la gratia per anni XV che nessuno altro libraro ò stampatore possi vendere ne stampare detto Eustachio, sotto gravissime pene, come è solito. (1)

Item li prenominati messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio se obligano de pigliare et vendere li cinque libri di detto Eustachio gia stampati che sonno del predetto R.mo Car.le et messer Benedetto Gionti gli ha al presente nelle mani, che sono settecento dicenove et spacciarli in compagnia di quelli che loro stamparanno et darne buon conto al predetto R.mo Car.le, cioe secondo che saran pagati a loro gli altri, pagar questi pro rata a sua S. R.ma Il che s'intenda di quelli che si venderanno; et de quelli che non se vendessino, stiano per sua S. R.ma Et se per qualche sinistro caso (che Dio non lo vogli) andassero male questi et quelli, ò parte d'essi, la parte che toccarà detto R.mo Car.le vada a danno di Sua S. R.ma (2).

(1) Le privilège de Jules III, daté de Rome, 12 mars 1550, est délivré à Benedetto Giunti et à ses associés. Aux mêmes est adressé le privilège de Charles Quint, daté de Bruxelles, 15 octobre 1541. Enfin le privilège de Henri II, daté d'Ecouen, 22 mars 1548, est adressé à Niccolò Majorano. Je cite les considérants de ce dernier acte: «...Nostre cyer et bien amé maistre Nicolas Maiorana (*sic*) nous a faict dire et remonstrer que puis nagueres il a corrigé les commentaires estans en grec faicts sur les livres d'Homère, composés par Heustatius, aucteur grec, chose qui n'a iamais esté mise en lumière, avec grande longueur de temps, où il a prins grand peine, travail et labeur, sans la despence qu'il a faicte durant le dict temps, et icelluy faict imprimer en la Ville de Rome, lequel il desideroit singulièrement metre en lumière et evidence en cestuy nostre Royaume. Toutesfoys il doubte que, au moyen de ce qu'il a jà baillé quelques doubles a aucuns de ses amys, et qu'il crainct qu'il tumbe ès mains d'aucuns libraires et imprimeurs ignorans par lesquelz il soyt mis et exposé en vente mal correct ainsi que ont esté par cy devant plusieurs de ses oeuvres: A ces causes, etc.».

(2) Pour l'exécution de ces clauses, v. les documents suivants.

Item li predetti messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio obligano per osservantia dele cose sopradette, se et tutti lor beni mobili et immobili et ragioni, presenti et futuri, ciascheduno da per se *in solidum*, et per il tutto, et giurano di osservarle inviolabilmente. Et in fede li predetti R.mo Car.le et messer Nicolo, messer Benedetto et maestro Antonio hanno voluto si facci il presente scritto, sottoscritto di lor proprie mani. Et vogliano che habbia forza di obligatione *in forma camerae*, (1) et si possi produr dinanzi a qualsi vogli tribunale o judice, senza excettione alcuna.

In Roma, ali XX di Febraro 1545 a nativitate.

M. Car. S.tae Crucis manu propria.

Io Nicolo Maiorano manu propria.

Io Benedetto Giunti manu propria.

Io Antonio Blado consento a quanto è soprascritto. (2).

Au verso se trouve cette quittance originale:

Io Benedetto Giunti ho riceputto dal prefato R.me Car.l Santa Croce scudi dugento septanta d'oro in oro, e sono per ducati 300 di Monte de Fede che S. S. R.ma ha venduto per scudi 90 d'oro in oro el cento; delle quali se ne dette per l'ordine del detto R.mo Car.le ducati 90 simili, di modo che in mano mia sono restanti scudi 180 d'oro in oro contanti. confesso haver hauti per (?) conto delli scudi 600 che S. S. R.ma ne impresta per stampare Eustatio, come per li capitoli si vede, detti scudi 90 datti per l'ordine del Car.le.

(1) Càd. d'un engagement pris devant les clercs de la chambre apostolique.

(2) Au v° du fol. 2: « Visto da messer Benedetto Giunti in la casa di Borgo, adì 3 di novembre 1551. Ne piglio detta copia ». Cette note semble relative au document qui suit. Puis: « 1545. Obligo et capitoli del Eustachio fra il R.mo Car.le S.ta Croce et li stampatori, li quali si obligano, come vedrete, di pigliare et vendere li 5 libri d'Eustatio del Car.le che gia erano stampati ».

Suit un autre document, plus récent et où se trouve mentionné le voyage en France d'un parent de Cervini:

Copia d'una poliza di messer Benedetto Gionti fatta alli 13 di 7.bre 1550 in Roma.

In casa di Benedetto Gionti sono li sottoscritti libri per conto dello Ill.mo et ℞.mo Car.le S.ta Croce.

Et primo:

Eustathii sopra li cinque libri della Eliade
d'Homero greco. . . . . n.° 728.
Theophilatti sopra li vangeli greci . . . . » 723.
Arnobii sopra li psalmi latini . . . . » 292.
Epistole de Nicola primo latini . . . . » 263 (1).

A mandarli a Lione per terra costaranno scudi d'oro 18 in circa la soma.

A mandarli per mare costaranno scudi 4 d'oro la soma in circa.

Avvertendo la S. V. ℞.ma che adesso entriamo in mali tempi da mandare libri intorno tanto per mare quanto per terra per causa che intriamo nello inverno et portano pericolo di bagnarsi.

Au verso, on lit:

Nota delli libri che sono in Roma, cavata d'una poliza di messer Benedetto Gionti, adi 13 di 7.bre 1550.

Mandatone copia à messer Gio. Batt.a Cervini in Francia (2) con due lettere del ℞.mo adi 14 di 7.bre.

Nous parlerons plus loin des trois autres ouvrages mentionnés dans ce document de 1550 que nous publions ici pour

(1) Pour ces trois derniers ouvrages, voir plus bas.

(2) Cervini a souvent fait charger son parent de missions extra-diplomatiques. Cf. Spinello Benci (un des descendants en ligne collatérale de Cervini, du côté maternel) *Storia di Montepulciano*, 2ème éd., Florence, in-4°, 1646, p. 102.

respecter l'ordre des documents originaux. Il nous faut avant tout terminer brièvement l'histoire de l'Eustathe.

Aussitôt après la signature du traité de 1545, Blado commença l'impression du second volume qui ne porte pas de date, mais qui semble avoir été terminé dès le mois de juillet 1546. En effet, dans la lettre où il demande à Ramusio de faire prêter à Blado le ms. d'Eustathe de la Marcienne, Bembo s'exprime ainsi :

Qui si è stampato Eustathio sopra la Iliade in assai bella stampa & forma. Hora vogliono stampar la Odissea. Et tutto ciò si fà per ordine di N. Signor. . . . . (31 juillet 1546) (1).

Le troisième volume parut en 1549. Enfin le quatrième volume, contenant l'index de Mathieu Devaris, fut achevé en 1550. Outre les privilèges que Cervini s'était chargé d'obtenir, il contient une importante préface de Niccolò Majorano qui avait été chargé de préparer l'édition. Cette préface est adressée à Jules III. Après la dédicace proprement dite, Majorano parle rapidement d'Homère et d'Eustathe. Comme cet ouvrage est assez rare, il est bon d'en extraire tous les détails qui intéressent l'histoire littéraire.

Voici d'abord ce que dit Majorano de l'index rédigé par Devaris :

Hujus [Eustathii] quanta doctrina sit, quam late pateat eruditis, ex ipso etiam indice omnibus estimare in in promptu est,

(1) *Delle lettere di M. Pietro Bembo*, vol. 2, Venise, 1587, in-8°, f. 61 v°. Cf. Montfaucon, *Bibl. Bibl.*, t. I, p. 471 D. — D'autre part, le 13 novembre 1546, Sirleto écrit à Cervini : « Messer Nicolò Maiorano me ha commesso che io scrivi à V. S. R.ma di parte sua come l'Eustathio sopra l'Iliade è finito con gratia de Idio et che se raccomanda à V. S. R.ma ». *Vat. lat.* 6177, fol. 14 v°.

qui, ut maior ad omnes facilius manaret utilitas, data est opera ut a doctissimo viro Matthæo devario copiosissime conscriberetur. In quem is non solum res omnes præcipue memoratu dignas contulit, sed & minima quæque totumque pene ipsum Eustathium in seriem ordinemque concinne distributum, sub unum quasi aspectum oculorum subiecit. . . .

Il passe ensuite aux mss. qu'il a utilisés dans son travail:

. . . . Sed lucubrationes in Homerum iniuria temporum ad eam iam paucitatem exemplarium redegerat, ut non multum abessent a periculo interitus, cum duo tantum, de quibus nos compertum haberemus, superessent. Quorum alterum sane emendatius ac perfectius in bibliotheca Nicolai Rodulphi Cardinalis spectatæ probitatis et doctrinæ, quocum ego annos multos familiarissime fui, una cum cœteris eius generis scriptoribus græcis quam plurimis summa cura ac diligentia osservabatur, quos vir ille amplissimus ac munificentissimus, atque bonarum literarum literatorumque omnium amator, fautor, adiutor, ingenti precio summoque studio undecumque comparaverat. (1) Hic ergo cum semper id spectasset, quibus rationibus bonarum literarum studiosis commodaret, exemplar Eustathii libentissime tradidit.

Il témoigne enfin des services rendus à l'entreprise par Marcello Cervini, par Bernardino Maffei (2) et par lui même:

(1) Trois au moins des mss. d'Eustathe de Ridolfi provenaient de Lascaris. Cf. P. de Nolhac, *Inventaire des mss. grecs de Jean Lascaris*, dans les *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, t. VI (1886), p. 260 et 261. — Sur la manière dont les mss. de Lascaris sont passés chez Ridolfi, cf. L. Dorez, *Un nouveau document sur la bibliothèque de Jean Lascaris*, dans un des plus prochains fascicules de la *Revue des Bibliothèques*. — Sur un troisième ms. d'Eustathe, v. une lettre de P. Vettori à B. Varchi (Florence, 11 août 1541), dans les *Prose Fiorentine*, t. V, Venise, 1735, in-4°, p. 12.

(2) Il était secrétaire du cardinal Alexandre Farnèse.

Nec huic operi defuit & ipse de literis optime meritus Marcellus Cervinus Cardinalis, vir integerrimus atque innocentissimus, qui cum multiplici literarum cognitione excellat, omnis sapientiæ & doctrinæ admirator & studiosus semper fuerit, tum iam diu in eam curam præcipue incumbit, ut libros veterum aut iam situ ac vetustate corruptos, instauret, aut propter exemplarium paucitatem periclitantes, coemat undique, et ad publicam hominum utilitatem in Vaticana biblioteca, quæ eius curæ commissa est, servandos curet. Is etiam ut hæc Eustathii monumenta in lucem prodirent, non solum studio & auctoritate, sed etiam pecunia editionem operis adiuvit. Neque suam hac in parte liberalitatem desiderari passus est Bernardinus Maffeus Cardinalis, vir singulari cum doctrina tum probitate. Quantum vero ego in hoc ipso opere modo publice in Romano Gymnasio (1), modo intra privatos parietes desudaverim, quamque multos et graves labores exhauserim, iis omnibus, qui non Eustathio solum, sed Homero etiam ipso iam emendatissimo utentur, iudicandum relinquo. . . .

Quant aux mss. eux-mêmes, il est facile d'en retrouver la trace. Le second ne peut être que celui de Bessarion. Le premier, ou plutôt les premiers, qui appartenaient à Ridolfi, sont passés, avec la collection de Catherine de Médicis, sur les rayons de notre Bibliothèque Nationale (2). Voici la description sommaire que veut bien m'en communiquer M. Henri Omont :

Grecs 2693-2694. Eustathe, commentaire sur l'Iliade (XV[e] s.) Ridolfi : « n.° 37 τῆς ζ' κιβωτοῦ, » corrigé en : « quartæ decimæ. »

Grec 2695. Le même sur les livres I-IX seulement. «N.° XVIIII τῆς ζ' κιβωτοῦ » de Ridolfi.

(1) Cf. Renazzi, *Storia dell' Università degli studi di Roma....*, Rome, 1804, in-4°, t. II, p. 113.

(2) Cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, t. I, p. 209, 210, 212.

Grec 2701. Le même sur les livres X-XXIV. « N.° XX » de Ridolfi.

Grec 2702. Le même sur l'Odyssée. « N.° XXI » de Ridolfi.

III.

L'ÉDITION D'EUSTATHE (*suite*). L'ÉDITION DE THÉOPHYLACTE. — FRANCESCO PRISCIANESE.

Comme on l'a vu par un des documents précédents, l'Eustathe n'est pas la seule publication de Blado qui soit mentionnée dans le dossier de Florence: nous y trouvons aussi, et à plusieurs reprises, la belle édition de Théophylacte, parue la même année que le premier volume d'Eustathe (1542). Il semble bien aussi ressortir du document publié ci-dessous *in extenso*, que Marcello Cervini encouragea vivement un autre éditeur établi à Rome, le grammairien florentin Francesco Priscianese.

1542. — **Eustachii** greci sopra Homero **stampati** per conto del R.^mo^ Car.^le^ Santa Croce sono in tutto buoni et interi n.° 1275

Et più in carta pecora. . . . . n.° 2 (1)

Restano in poter di messer Benedetto . . . . . n.° 731.

(1) Dans le traité publié plus haut, Cervini demandait *quatre* exemplaires sur vélin. Mais il semble bien, comme l'indique le présent document, et un de ceux qui suivent, qu'il n'en ait été réellement tiré que deux. Le seul complet que nous connaissions se trouve à notre Bibliothèque Nationale et provient du Vatican où il portait le n° 10.649. Cf. Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, t. IV, Paris, 1822, in-8°, p. 54-56 (auj. n°s 541-544 de la série des vélins. — Communication de M. Léopold Delisle). Le premier volume du second exemplaire vient de passer en vente à Rome (*Bibliotheca Burghesiana*, Rome, 1892, p. 250, n° 1691); c'est probablement le même que celui de la vente Askew (cf. Em. Legrand, *Bibliogr. Hellén.*, t. I, p. 231).

Eustachio di rincontro sono stribuiti come giu di sotto per ordine di Mons.r ℟mo.

1	A Don Basilio della Pace (1).
1	Al Molza (2).
1	A messer Ubaldino.
25	A messer Mathia greco in casa il (*sic*) ℟mo Ridolphi (3).
1	Al ℟mo Car.le Ridolphi.
1	Al ℟mo Car.le di Carpi (4).
2	A S. S. ℟ma (5).
1	Al ℟mo Car.le Santa Fiore (6).
2	Altri a S. S. ℟ma.
1	A messer Gio. Bap.ta Ramusio (7).
1	A messer Fausto (8) per e frati di Camaldoli.
1	Al ℟. Mon.re thesauriere.
1	Al ℟mo S.or Car.le Teatino (9).
N.o 39	

(1) Basilio Zanchi. Cf. Tiraboschi, *Stor. d. lett. ital.*, éd. de Milan, t. VII, p. 2019. — *La Pace* = Santa Maria della Pace.

(2) Cf. Tiraboschi, *ouvr. cité*, t. VII, p. 1652 et ailleurs.

(3) Cf. le traité de 1545. — Devaris était bibliothécaire du cardinal Ridolfi.

(4) V. mon article sur *Latino Latini et la bibliothèque capitulaire de Viterbe*, qui va paraître dans la *Revue des Bibliothèques*.

(5) Cervini.

(6) Guido Ascanio Sforza, petit-fils de Paul III, cardinal camerlingue depuis 1537, très connu pour son emprisonnement au château Saint-Ange sous Paul IV.

(7) Secrétaire de la république Vénitienne; éditeur d'un recueil célèbre de voyages. Cf. Renouard, *Notice sur la famille des Junte*, p. XXXII. Voir, plus haut, la lettre de Bembo.

(8) Fausto Sabeo, custode de la Vaticane. Cf. Müntz, *ouvr. cité*, p. 81 et *passim*.

(9) Giampietro Caraffa qui fut plus tard Paul IV. — A la suite de cette mention se trouvent, si je lis bien, ces trois mots qui semblent ajoutés: *hora di Napoli;* G. P. Caraffa reçut le gouvernement de l'église de Naples seulement en 1549.

A diverse Religioni di Frati.

50	A frati di san Paulo.
30	A frati della Pace.
15	A frati di San Salvadore del Lauro.
50	A frati di S.ta Maria Nova.
20	A frati di S.ta Maria transpontina.
8	A frati di S.ta Croce in Hyerusalem.
15	A frati di S.to Agostino.
8	A frati di San Grisogono.
196	
39	
235	

Mandati fuor' de Roma in commessione.

50	A Lione a Iac.° Giunti (1).
10	A Bologna a Gio. Andrea Dossena (2).
6	A Firenze a Bernardo Giunti.
70	A Vin[eti]a arede di Lucant.° Giunti (3).
105	A Bologna a Gio. Andrea Dossena per consegnare al Governatore di Bologna per ordine di S. S. R.ma.

(1) Cf. Renouard, *Notice* déjà citée, p. XIV.

(2) Le premier ouvrage imprimé par cet éditeur est l'œuvre d'un Français, Guillaume Philandrier (et non Filandro, comme dit Brunet): *Gulielmi Philandri Castilionii Galli civis Ro. in decem libros M. Vitruvii Pollionis de Architectura Annotationes. Ad Franciscum Valesium Regem Christianissimum.* On lit, à la fin de ce vol. p.t in-8° (pp. IX-370-II): *Hæc Philander commentabatur Romæ. III. Calen. Augusti. M. D. XLI. Suadente impellenteque et adiuvante Mecœnate suo* Georgio Armeniaco *Ruthenorum Episcopo, tum regis ad* Paulum III Pont. Max. *Legato.* La préface à François Ier est datée de Rome 1er août 1541.

(3) Lucantonio était mort en 1537. Cf. Renouard, *Notice*, p. VIII.

10 A Napoli a Agostino de Botti.
30 A Bologna a Lorenzo Torentino libraro (1).
23 Venduti in bottega nostra.
8 A Giordano libraro in Roma (2).

312.

Il restante sono in Casa nostra.

Theophilati (3) sopra Evangeli greci stampati per conto del ℞mo Car.le S.ta Croce.

In carta mezana . . . . n.o 100.
In carta bastarda . . . . n.o 1205.
In carta pecora . . . . n.o 4 (4).

Theophilati di rincontro distribuiti come qui di sotto per ordine di S. S. ℞ma.

1 A don Basilio della Pace.
1 Allo Spagnolo che aiuto corregere (5).

(1) Sur cet éditeur, qui imprima à Florence depuis 1547, v. [Domenico Moreni], *Annali della Tipografia Fiorentina di Lorenzo Torrentino, impressore Ducale, ed. seconda,* Florence, in-8°, 1819.

(2) La Vaticane acheta quelques livres et mss. à « messer Giordano, libraro al Pellegrino », en avril 1551. Cf. *Vat.* 3965, fol. 24.

(3) On dut imprimer ce texte sur le ms. de la Vaticane dont il est question dans le *Vat.* 3963, fol. 5 v°, n° 145. Cf. Batiffol, *Vaticane de Paul III à Paul V,* p. 117.

(4) Un de ces 4 exemplaires est à la Bibliothèque Nationale de Naples. (Fumagalli-Belli, *ouvr. cité,* p. 21, n° 67). — L'exemplaire sur papier de la Barberine porte cet *ex-libris: Ex Bibliotheca Monasterii sancti Bernardi de Urbe.* Au v° du fol. de garde, *scudi* 3. — La préface en attribue l'impression à Paul III. Il ne faut voir là qu'un acte de reconnaissance et de modestie de la part de Cervini.

(5) Cet exemplaire se trouve aujourd'hui à la Casanatense. Sur le vélin blanc qui le couvre, on lit: *A Roma. Al P. D. Torres;* sur

1 Al s.er Marcant.o Bentivogli (1).
1 Al Molza.
1 A messer Ubaldino.
1 A messer Mathia greco in casa il ℞mo Ridolphi.
1 Al ℞mo Car.le Ridolphi.
1 Al ℞mo Car.le di Carpi.
4 A S. S. ℞ma in carta pecora.
4 A S. S. ℞ma in dua volte.
1 A messer Fausto per i frati de Camaldoli.
1 Al ℞mo Car.le S.ta Fiore.
1 A maestro Stefano da Sabio (2).
1 A messer Gio. Bap.ta Ramusio.
1 Al ℞ mon.re Thesauriere.

21.

A diverse Religioni de frati. — La distribution ne présente avec celle de l'Eustathe que la différence suivante: les religieux de San Pietro in Vincula, qui ne figurent pas dans la première liste, reçoivent 16 exemplaires; ce qui fait un total de 212.

Mandati fuori in commessione. — La liste est la même que pour l'Eustathe, avec quelques différences: Dossena reçoit 220 exemplaires pour remettre au légat; les héritiers de Lucantonio

le plat inférieur: *Fran. Tor.;* sur le dos: *Theophylac. in Evang. graece, cum scholiis manusc. P. Franc. Turriani.* En effet, les marges sont criblées de notes grecques. En haut de la page cotée α: *Domus prof. Rom. Soc. Jesu inscript. cat. bibl. communis.* Nous aurons l'occasion de revenir, dans un autre travail, sur F. Torres.

(1) Un de ceux qui dressèrent l'inventaire après décès du cardinal Rodolfo Pio de Carpi.

(2) Cet imprimeur fit imprimer lui-même chez Blado. Cf. Fumagalli-Belli, *ouvr. cité,* p. 20, nº 63. — Un grand nombre de ses éditions grecques sont décrites dans la *Bibliogr. Hellén.* de M. Em. Legrand. Je ne sais à quel titre il figure dans cette distribution.

Giunti, à Venise, en reçoivent 100 et 22 ont été vendus à Rome: ce qui fait 348. " Il restante sono in casa nostra ".

Il est inutile d'insister sur ces listes qui parlent assez d'elles-mêmes, dans leur concision toute commerciale. La seconde partie de ce curieux document ne contient plus que des livres imprimés par Francesco Priscianese (1).

Epistole di papa Nicola primo (2) in foglio consegnateci per nome di Mon.or R.mo S.ta ✠ da messer Francesco Priscianese, in tutto n.° 483.

Arnobii sopra psalmi (3) in f.° consegnateci da messer Fran.co Priscianese per conto di S. S. R.ma, sono in tutto n.° 459.

(1) V. Tiraboschi, *St. d. lett. ital.*, éd. de Milan, t. VII, p. 2279.

(2) Nicolai primi pont. maximi Epistolae. *Romae, apud Franciscum Priscianensem.* M. D. XLII. In-fol., pp. 12-CLXVII. De la page CLI à la fin: *Gesta principum occidentalis Imperii ex Reginone potissimum et Sigeberto breviter commemorata.* — L'exemplaire de la Casanatense porte cette mention: *Cum notis Marcelli PP. II;* en effet, quelques-unes des notes marginales de ce volume semblent de la main de Cervini. L'exemplaire de la Barberine renferme aussi des annotations du XVIe s.

(3) Si ce titre est exact, je n'ai pas réussi à trouver un seul exemplaire de cet ouvrage. Cependant je ne puis croire que Cervini ait encouragé l'impression de ce livre à peine orthodoxe. D'autre part, Fr. Priscianese imprimait, en 1542 ou 1543, l'édition princeps de l' « adversus Gentes » de l'autre Arnobe qui ne serait pas citée dans nos documents. Sans doute nous avons affaire à une simple confusion. Voici la description du volume que nous croyons désigné ici: Arnobii disputationum adversus gentes libri octo nunc primum in lucem editi. In-fol., pp. 4-CIII-3. L'ouvrage est dédié à François Ier par F. Sabeo; cette dédicace est datée de Rome, *e Bibliotheca Palatina,* 1er Sept. 1543; elle est suivie des *testimonia,* du privilège de Paul III, datée du 13 août 1542, et de la mention du privilège de François Ier. A la fin: *Romae. In aedibus Francisci Priscianensis.* M. D. XLII (*sic*). Sur cette édition, v. Migne, *Patrol. lat.*, t. V, p. 354 suiv. L'exemplaire de la Casanatense porte l'indication de deux prix: *scudi* 3 et *giuli* 9.

Suit le détail de la distribution:

Epistole di Papa Nicola *di rincontro distribuite come qui di sotto*:

50	A Lione a Iac.° Giunti.
100	A Bologna a Gio. Andrea Dossena per consegnare al Governatore de ordine di S. S. R.ma.
50	A Perugia a Antonio Pasini per consegnare al legato de ordine di S. S. R.ma.
10	A Napoli a Agostino de Botti.
9	Venduti in bottega nostra.
1	Al R. Mon.re thesauriere.
220.	

Il restante sono in casa nostra.

Quant à l'Arnobe, il en a été remis un " al R.mo Car.le di Chieti " (1); 50 à Pérouse; 50 à Pérousa; 65 à Macerata " al governatore de ordine di S. S. R.ma "; 50 à Bologne et un au trésorier = 167.

Innocentio contra hereses (2) consegnateci da messer Francesco Priscianese per conto de S. S. R.ma. Sono in tutto n.° 740.

Assertiones contra Luterum (3) consegnateci dal detto messer Fran.co per conto di S. S. R.ma. Sono in tutto n.° 668.

(1) Autre nom sous lequel était désigné le cardinal Giampietro Caraffa.

(2) Je n'ai pas réussi à identifier ce volume.

(3) Le titre, placé au milieu d'un curieux encadrement, est ainsi conçu: *Assertio septem sacramentorum adversus Martin. Lutherum, edita ab invictissimo Angliæ et Franciæ et domino Hyberniæ Henrico eius nominis octavo.* A la fin: *Romæ in ædibus Francisci Priscianensis Florentini.* MDXLIII. *Descriptus liber ex eo est, quem ad Leonem X pont. max. Rex ipse misit.* On sait que cet autographe d'Henri VIII est exposé dans les vitrines de la Vaticane.

Pour l'*Innocentio*, nous ne trouvons que cette mention laconique: " Innocentio di rincontro sono tutti in casa nostra nº 740 ". Quant aux *Assertiones*, on en a envoyé 250 exemplaires à Bologne, 100 à Pérouse, 200 à Macerata et un au trésorier = 551. Le reste est chez les Giunti.

Lettere in risposta del Re d'Inghilterra (1) consegnateci da messer Fran.co Priscianese per conto di Mons.r Rmo S.ta Croce sono in tutto n.º 678.

Bessarioni (2) consegnateci da messer Fran.co Priscianese per conto di S. S. Rma. Sono in tutto n.º 660.

Distribution des *Lettere:* 250 exemplaires à Bologne, 200 à Pérouse, 200 à Macerata, un au trésorier = 651. La liste dressée pour les *Bessarioni* est absolument identique.

IV.

Les comptes de Bernardo Giunti.

Nous n'aurions vraiment guère le droit de désirer plus de renseignements; les papiers de Cervini continuent cependant leurs indiscrétions et nous y retrouvons tous les comptes soumis à Cervini par les Giunti.

(1) *Literarum, quibus invictissimus princeps Henricus VIII, Rex Angliæ et Franciæ, dominus Hyberniæ ac fidei defensor respondit ad quandam epistolam Martini Lutheri ad se missam, et ipsius lutheranae quoque epistolæ exemplum.* A la fin: *Romæ in ædibus Francisci Priscianensis Florentini.* MDXLIII. C'est sans doute une reproduction des éditions anglaises de Pynson (1521 et 1526); cf. Brunet.

(2) Même encadrement que celui des *Assertiones.* — *Bessarionis Niceni Cardinalis orationes de gravissimis periculis, quæ Reipublicæ*

Le premier de ces comptes nous apprend que Cervini avait eu l'intention, en 1542, d'envoyer un certain nombre de ces volumes jusqu'en Espagne: il renonça à ce projet. Il nous révèle en outre un transport de livres de Francesco Priscianese chez les Giunti le 27 mars 1544.

Dans une facture qui suit, nous voyons les religieux de Saint Paul, de Ste Maria au Trastevere, de Sainte-Croix de Jérusalem et de Sta Maria nuova verser au libraire pour le cardinal la somme de 222 écus 60.

Le troisième compte est trop important pour n'être pas intégralement publié:

Il ℞mo Car.le S.ta Croce deve dare addì 22 Agosto 1542 scudi novecento novant'uno ℔ 44 di julii 10 per scudo; sono per la stampatura et carta di 1275 Eustachii sopra Homero greci; sono fogli 162 l'uno; fanno rixime 413 fogli 50 à julii XXIIII.° la rixima, montano . . . . scudi 991, 44.

Item per dua di detti Eustachii in carta pecora, in tutto fogli 324, a baiochi sei la carta, montano scudi 19, 44.

Item per la stampatura et carta di cento Theophilati sopra Evangelii in carta mezana: sono fogli 148 l'uno, fanno rixime 29, fogli 300, a julii XXIIII la rixima, montano . . . . scudi 72, 48.

Item per la stampatura et carta di 1205 Theophilati sopra Evangelii in carta bastarda; sono fogli 148 l'uno; fanno rixime 356, fogli 340, à julii XXI.° rixima montano . . . . scudi 750, 42.

Christianæ a Turca iam tum impendere providebat. Eiusdem ad principes de pace inter se concilianda et bello adversus Turcas suscipiendo, exhortatio. A la fin: *Romæ. In ædibus Francisci Priscianensis Florentini* MDXLIII. C'est une reproduction de l'édition donnée à Paris par Guillaume Fichet. Cf. Jules Philippe, *Origines de l'imprimerie à Paris.* — Les trois ouvrages ci-dessus sont reliés dans un même volume de la Barberine, coté G. III, 37.

Item per quattro di detti Theophilati in carta pecora, fogli 542, baiochi 6 il foglio, montano. . scudi 35, 52.

Et per li correttori di mesi cinque pagati per ordine di S. S. ℞^{ma} scudi 15 il mese; in tutto. scudi 75.

Item a messer Guglielmo (1) per corregere il Theophilato de ordine di S. S. ℞^{ma} . . . . scudi 8.

Item per più spese fatte sopra più libri di S. S. ℞^{ma} come si vede nel foglio in qz° *6* (*sic*). . scudi 34, 85 ½.

1546. E adi 9 de ottobre scudi 4,50 per perdita di moneta delli scudi 66 de rincontro che ne fa buoni Giordani Galetti (?) per Lorenzo Torentino de Bologna . . . . scudi 4, 50.

1991, 65 ½.
1788

203, 65.

Suit le compte au profit du cardinal, se soldant par les 1788 écus qui figurent à la fin du compte précédent. Deux autres petites factures terminent ce cahier si intéressant pour l'histoire de l'imprimerie à Rome vers le milieu du XVIe siècle (2).

(1) Sans doute Sirleto.

(2) Cervini fit aussi plusieurs fois subventionner directement par la Bibliothèque Vaticane de coûteuses entreprises littéraires. Je ne citerai que l'exemple d'Ippolito Salviani. Voici un mandat qui le concerne: « R^{do} messer Piergiovanni, Piacciavi di pagare delli denari della libraria a Mastro Hippolito Salviani da Citta di Castello scudi sette di moneta, quali li si danno per fare stampare un libro di pesci che s'ha porre in libraria apostolica. Di casa, il di XI di maggio 1550 ». *Vat. lat.* 3965, fol. 18. — Quant aux dépenses personnelles que fit Cervini pour la préparation de ce volume, on s'en fera une idée nette par la *Correspondance de Marcello Cervini et de Pier Vettori* (1550-1554), que je vais publier.

APPENDICE.

Un épisode de l'histoire de la Vaticane (1554)

Nous avons fait allusion, dans l'article précédent, au vif intérêt que prenait le cardinal Marcello Cervini à la prospérité de la Bibliothèque Vaticane. Si l'on en veut une preuve éloquente, on n'a qu'à lire les deux lettres suivantes, où le bibliothécaire présente la défense d'un de ses employés, menacé par la convoitise de l'évêque de Vico (1).

Al Cardinale di Farnese alli 16 di 7mbre 1554.

Ill.mo et R.mo Padrone.

La libraria è il maggior Thesoro ch'abbia la Sede Apostolica perche in essa si conserva la fede dall'Heresie, come V. S. Ill.ma sa, et a voler mantenerla è necessario spendervi ogni anno molto più di quel che fin ad ora qui gli è stato assignato d'intrata come s'è fatto da poi ch'io n'ho la cura, percioche l'ho soccorsa del mio, bene in grosso.

Li Bibliothecarii ch'han preso ò piglieranno quel loco per honore et utilita propria son stati et saranno la ruina sua. Della qual cosa puo far testimonio che, quantunche io mi sia forzato d'andarla reducendo et instaurando tuttavia, non è però in tal termine che gli basti solamente la custodia (2).

Ne credo che S. V. Ill.ma, per provedere il pane ad un vescovo, voglia torre li vestimenti à tanti santi Pontifici, Patriarchi,

(1) Sebastiano Graziani. V. Gams, *Ser. Episc.* p. 941.
(2) Cervini avait ajouté deux scrittori à l'administration de la Vaticane.

Arcivescovi, Vescovi et dotti homini (1) che (come disse messer Lascari à Papa Clemente) si muoriano di freddo in quella stantia per non essere ancora rivestiti, oltre che ogni di vi s'aggiungne (*sic*) qualche libro di piu, sicondo che si trova. Et avvenga ch'io desideri ogni bene à Monsignore Sebastiano, lo desidero però senza danno della Sede nostra et senza dispregio di coloro che, se bene son morti, vivono in Cielo, et come membri principali della Chiesa restano congiunti con essonoi in charita come prima. Onde per l'amore quale sempre ho conosciuto in V. S. Illma verso le Lettere, la prego a pensare in altra provisione per Monsignor di Vico, poi che questa non saria se non dannosa al publico et poco utile per il privato suo. Et à V. S. Illma mi raccommando et bacio le mani humilmente.

D'Agubbio, etc (2).

All'Illmo et R.^mo S.^or et Padron mio oss.^o Monsr il Car.^le de Farnese Vicecanc.^re etc. (3).

La seconde de ces lettres est de très peu postérieure à la première. En voici le texte:

Al cardinale de Medici al ultimo di 7mbre 1554.

R.^mo et Illmo S^or mio oss.^o,

Perch'io so esser noto a V. S. R.^ma quant'io habbia amato et ami il Faerno, di che egli medesimo puo far testimonio, non mi estendero a dire altro a V. S. R.^ma in resposta della sua lettera,

(1) Le secrétaire avait écrit *Padri;* mais Cervini n'a pas voulu exclure de sa protection la littérature profane.

(2) Cervini était alors dans son diocèse; il était évêque de Gubbio depuis 1544.

(3) *Archivio di Stato* de Florence, *Mss. Cerviniani* filza XXXVIII (auj. 51).

senon che quanto à me so paratissimo à lassar continuare al Faerno (1) la provisione che fin qui gli è stata data della libreria, comandandomelo maxime V. S. R^ma a chi desidero in ogni cosa obedire. Ma bisogna ch'ella et il Faerno insieme s'armino per l'avvenire contra chi cercasse per causa di questa provisione quel che ha cercato hora il vescovo di Vico, perchè il mio stare forte non puo bastare sempre, non potendo promettere che Nostro Signore sia del medesimo animo che io saro. Pero io faro quel che stara in me, et al resto non saro obligato. Et a V. S. R^ma bacio le mani humilmente, raccomandando a lei il povero Faerno, come vede ch'è raccomandato a me.

D'Agubbio etc. (2).

Comme l'indique cette lettre, Cervini avait gagné la cause de Faerno dont le nom figure sans interruption dans les comptes de la Vaticane, de 1549 à 1555 (3).

LÉON DOREZ.

(1) Sur Faerno, cf. Tiraboschi, *St. d. lett. it.*, éd. de Milan, t. VII, p. 2059; et P. de Nolhac, *Biblioth. de F. Orsini, passim*.

(2) *Archivio di Stato* de Florence, *Mss. Cerviniani*, filza XXXVIII (auj. 51). Minute de la main d'un secrétaire, corrigé par Cervini qui a substitué à la première rédaction toute la fin de la lettre, depuis *della libraria*.

(3) Sur l'histoire ultérieure de Faerno († 1561) comme fonctionnaire de la Vaticane, v. P. de Nolhac, *Biblioth. de Fulvio Orsini*, p. 60.

LE DERNIER PROCÈS DE LOUIS DE BERQUIN

1527-1529

Louis de Berquin, seigneur de la terre de Berquin près Abbeville, l'une des premières et plus illustres victimes des persécutions qui eurent lieu en France contre la Réforme, fut deux fois traduit à la barre du Parlement, pour ses paroles et ses écrits entachés de luthéranisme. Le premier procès, en 1523, devait avoir déjà pour conclusion le supplice de Berquin; mais François I, qui tenait en haute estime le caractère et l'esprit de cet homme, ami des Erasme, des Budé et des Nic. Bérauld, avait évoqué l'affaire en son conseil, et sauvé le condamné. — Le second procès, repris en 1526, pendant la captivité de François I, fut retardé par les efforts de Marguerite de Navarre, protectrice déclarée de Berquin, et par la régente, qui manda deux fois aux juges de surseoir jusqu'au retour du roi; l'un des premiers actes de celui-ci (1 avril) fut d'enjoindre expressément au Parlement de ne pas procéder à l'exécution de la sentence; et, comme le Parlement ne pouvait se résoudre à se dessaisir de sa proie, François I envoya deux archers de sa garde pour l'enlever de la Conciergerie et l'amener au Louvre (17 nov.).

Ce succès aurait dû suffire à Berquin; mais il ne put s'en tenir là. " Comme il ne voulait faire tort à personne, aussi ne pouvait-il porter qu'on lui en fît (1) „. Non content d'avoir échappé deux fois grâce à l'intervention royale, il ne craignit

(1) Martyrologe de Crespin.

point qu'elle vînt à lui manquer, et il voulut une réparation complète. Il marcha au devant de l'orage, et accusa les commissaires qui l'avaient condamné. Il présenta au roi et parvint à faire envoyer à l'examen du Parlement douze propositions extraites de son principal ennemi Béda contre Erasme et Lefèvre, pour en exposer les faussetés et impiétés (9 juillet 1527). Après examen, les magistrats ne se prononcèrent pas, ce qui était une demi-victoire pour Berquin.

Les catholiques s'agitèrent de toutes parts. Dans l'assemblée des trois états, en décembre 1527, le clergé, par la voix du cardinal de Bourbon, demanda, en retour de son don pour le rachat des princes (prisonniers en Espagne), que le roi voulût bien éteindre entièrement la secte luthérienne en France, et faire châtier ceux qui avaient cette opinion, ou autre semblable. Le roi répondit qu'il voulait porter lui-même le feu à la maison de ceux qu'il pourrait croire luthériens (1).

En même temps, le chancelier Duprat se mit à la tête d'un mouvement religieux pour soulever l'opinion. Trois conciles provinciaux se réunirent successivement, afin de combattre l'hérésie: un à Lyon, un à Paris, présidé par Duprat (3 fév. 1528), et le troisième à Bourges (20 mars 1528). " La félicité et la gloire, disait le concile de Paris, n'ont appartenu qu'aux princes qui, s'attachant inébranlablement à la foi catholique, ont poursuivi et mis à mort les hérétiques comme ennemis capitaux de leur couronne (2) „.

Clément VII répondit (6 juin 1528) par une longue lettre d'éloges au chancelier, où il le priait instamment de continuer

(1) 28 déc. 1527. Lettre du card. G. Salviati à son père Jacopo. Archivi Vaticani, *Nunz. di Francia*, t. I.
(2) Labbe, *Concil.*, XIV. 462.

son œuvre de réforme ecclésiastique, et sa lutte contre l'hérésie (1).

En même temps, les violences téméraires des fanatiques protestants venaient servir l'ardeur de vengeance du parti catholique. Le sacrilège de la rue des Rosiers, où l'on brisa pendant la nuit une statue de la Vierge, souleva l'indignation du peuple de Paris (1 juin 1528). Des processions expiatoires s'organisèrent à grand bruit, et le roi y prit part (2).

Le mois suivant, un fils de Robert de la Marche, abbé en Champagne, homme de mauvaise vie et d'opinion luthérienne, se fortifia dans une terre de son abbaye, et tyrannisa le pays; menacé par le roi, il l'envoya défier, disant qu'il s'était mis au service de l'Empereur. Le roi, indigné, envoya Guise avec de l'artillerie, qui prit le château et le mit à feu et à sang, " ce qui fut un très saint ouvrage (3) ". — On profitait de tous ces incidents pour montrer au roi les dangers politiques en germe dans la nouvelle secte luthérienne, et les ferments de révolution ou de révolte qu'elle jetait dans le peuple et l'aristocratie.

Mais François I, qui ne craignait pas moins les tendances arbitraires, et despotiques du parti catholique, de la Faculté et du Parlement, continuait à défendre Berquin, dont le procès reprit en juin, révisé par une nouvelle commission.

La commission qui avait déjà condamné Berquin était un tribunal exceptionnel de quatre commissaires, placé au dessus des pouvoirs ordinaires et nommé par le pape. Le Parlement en avait demandé l'institution à la régente le 10 avril 1525, à la suite d'un fougueux mémoire contre les hérétiques, qui déplorait la malice du temps, " laquelle a fait tirer des prisons

(1) Archives nationales, Paris, L. 357. 89. Daté de Viterbe.
(2) 16 juin 1528. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.
(3) 26 juillet 1528. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

plusieurs délinquants par puissance souveraine et absolue, qui a donné audace aux autres „. — La régente l'avait autorisée, et le pape en avait envoyé le 20 mai la bulle d'institution " Dilectis filiis consiliariis supreme curie civitatis parisiensis (1) „.

A la suite de l'accusation retournée par Berquin contre ses accusateurs, le pape, sur la demande du roi, nomma par bulle une nouvelle commission, dont tous les juges étaient laïques, et quelques-uns, comme Budé, amis de Berquin. L'Université tout entière en pleura de rage et de dépit. Le nonce à Paris se fait l'écho de leurs plaintes.

" Les théologiens de Paris, qui ne cessent tout le jour de défendre la foi chrétienne, ont appris que N. S. a accordé une bulle, et député des juges tous laïques pour connaître des causes d'hérésie, et spécialement pour l'appel d'un nommé Barchino qui, dans tout le royaume, est tenu pour très grand luthérien. Ils en ont eu un profond chagrin, partie parce qu'ils ont soupçon de quelques-uns des juges, et qu'ils leur sont peu amis; partie, parce que ces juges n'ont pas de bons sentiments à l'égard du siège apostolique. Ils s'en sont affligés avec moi, me priant d'y trouver quelque remède. J'ai dit n'y pouvoir rien, mais que j'en écrirais à S. S. Laquelle pourrait, ou bien en révoquant la bulle, ou bien en adjoignant à la commission quelque prélat docte et pieux, satisfaire à leur honnête désir (2) „.

L'indignation du parti catholique s'exprime plus clairement encore dans une violente lettre anonyme (3), écrite de Paris le 1er juillet à messer Pietro Paolo (Crescentio? nonce du pape

(1) Archives générales, XI à XV *bis*, f.o 548.

(2) 30 juin 1528, Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

(3) L'auteur de la lettre semble être Alberto Fantone, qui était à Paris avec le comte de Carpi (alors malade). Les *lettere di principi* (II, 103, 4), d'où nous extrayons ces fragments, donnent aussi la réponse à cette lettre, du 15 juillet, Viterbe (II, 107, 8).

près Lautrec). Cette lettre, en italien, est évidemment faite sous l'inspiration de quelqu'un des membres les plus fougueux de l'ancienne commission (Noël Beda, le syndic de la faculté, ou Guillaume Duchesne, curé de S[t] Jean en Grève) — Le ton du début fait juger du reste. „ Honorable messer P. P., s'il était permis ponere os in cœlum, je m'exclamerais de telle sorte que peut-être N. S. en serait si irrité qu'il me haïrait pour toujours. Et cela ne m'arrêterait point; car le sujet est si grave, que je préfèrerais la gloire du Christ et les intérêts de la foi à la faveur de S. S. La seule chose qui m'arrête est la crainte du péché, sachant avec quelle révérence on doit parler de lui, pour le lieu qu'il occupe „. — La lettre est écrite d'un bout à l'autre avec le même emportement. L'auteur déclare que Luther n'aurait pu demander rien de plus que la bulle du pape. „ Je ne sais quel nouveau procédé c'est de confier la cause de l'Eglise à des juges tous laïques, mariés, et ignorants des choses de la foi, et d'exclure tous les théologiens d'une université telle que celle de Paris, où il y a plus de cent maîtres présents, qui ont toujours très âprement combattu contre les hérétiques pour maintenir l'intégrité de la foi, et l'obéissance au siège apostolique.... Sans le zèle de la dernière commission, composée de deux canonistes, des premiers du parlement, et de deux très excellents théologiens, ce royaume serait tellement infesté de l'hérésie luthérienne, que vous en auriez vu le fruit depuis longtemps. — A présent, parce qu'ils ont condamné voici plusieurs mois un Brachino, qui a quelque faveur d'aucuns, on les a révoqués et remplacés par des laïques. Et plût à Dieu que ceux-ci fussent au moins bons catholiques! Mais une partie d'entre eux est marquée du luthéranisme. A l'exception du premier président de Paris et de celui de Toulouse, tous les autres sont luthériens déclarés, ou suspects.... Parmi eux, il y a deux Italiens, dont l'un s'écria en apprenant le sac de Rome: „ Hora è pur

distrutta l'archimia della Corte Romana! „ L'autre ne discute rien autre que la question de savoir si Luther fut un archange envoyé des cieux. Le reste n'est que poètes, ou jurisconsultes purs, qui ne connaissent pas autrement les choses de la foi que pour avoir entendu quelquefois chanter la messe et vêpres. Est-il possible qu'on ait fait preuve d'une telle négligence dans une affaire aussi importante? N. S. ne songe-t-il pas quel temps est celui-ci, où les hérétiques cherchent à déposer ces saints juges, se servant de Langie (1), qui est aussi de la secte.... et voulant les remplacer par des hommes qui inclinent à leur parti. Si N. S. dit qu'il a fait la bulle sur l'instance des ambassadeurs du roi, je répondrai que, quand bien même le roi et tout le reste du monde feraient instance pour que S. S. nommât juges dans les choses de la foi des personnes qui n'y seraient pas propres, ou suspectes d'hérésie, il devrait plutôt souffrir le martyre qu'y consentir „.

Après cette profession de foi révolutionnaire, l'auteur de la lettre s'empresse, il est vrai, d'ajouter que " le roi et madame sont d'excellent esprit et de grande piété, et qu'ils ont autre chose à penser qu'à faire instance pour demander de tels juges, mais que ce sont choses faites à l'intercession et par l'œuvre de quelque autre „. Suivent les récriminations habituelles des majorités contre les minorités actives et intelligentes: " Tous ces hérétiques s'entendent ensemble et s'aident mutuellement, bien plus que ne font les justes, et ils sont très appliqués à propager leur hérésie; et si le diable le peut (et vous lui avez ouvert la porte avec cette bulle), vous ne tarderez pas à entendre parler ici d'une ruine non moindre qu'en Allemagne. — Le roi et madame sont très-catholiques; mais ils sont trop occu-

(1) Seigneur de Langey (Guillaume du Bellay, l'ambassadeur de François I à Rome).

pés pour entendre chaque jour, dans le détail, à pourvoir aux machinations des hérétiques ; c'est pourquoi il faut des hommes de grand zèle, qui ne soient occupés à rien autre „. Il en faut peu ; le grand nombre des juges, quand ils seraient excellents, est déjà un danger ; il ne devrait pas y en avoir plus de quatre, comme dans le dernier procès, deux canonistes pour le Parlement, et deux théologiens pour l'Université. Mais si l'on exclut les théologiens du jugement des choses de la foi, " il ne leur reste plus qu'à s'occuper de cuisine „. — " On devait répondre aux ambassadeurs qu'on en écrirait au légat, pour qu'il en parlât au roi et s'informât à loisir, et non pas courir précipitamment dans cette affaire sans la bien entendre. Mais c'est l'habitude que, pour faire le mal, on va à toute bride, et pour le bien, fort lentement. Ainsi l'on a oublié les brefs qu'on devait écrire contre les hérétiques, et la bulle en leur faveur est venue à tire d'aile... Pardonnez-moi si j'en ai trop dit ; mais je crève de douleur à la vue du grand scandale qui en résultera. Je vous le déclare, la cour n'est pas nette de l'hérésie ; une partie y incline ; . . . et si N. S. ne révoque point sa bulle, en peu de jours les choses en viendront au point qu'il ne suffira plus de cent bulles pour y pourvoir (1) „.

Nous avons insisté sur cette lettre parce qu'elle montre bien à quel degré d'exaltation en était arrivé le parti catholique dans l'affaire de Berquin. Une telle violence d'accusations devait inquiéter et blesser les membres de la commission nouvelle. Aussi les voit-on protester tout aussitôt de leur catholicisme et de leur zèle à châtier l'hérésie. Le légat ne jugea donc pas à propos de porter la question devant le roi (2). " Il parut au comte

(1) *Lettere di principi*, II, 103. 4.
(2) 26 juillet 1528. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

de Carpi que leurs intentions étaient excellentes ; le président de Paris se montre très ardent à punir, et les autres ont mêmes sentiments „.

Mais déjà, de différents côtés, les plaintes et les protestations contre la bulle étaient venues au pape, et avaient mis l'inquiétude dans le cœur du timide et indécis Clément VII. Sur le champ il accorda un bref révoquant la première bulle (1).

Quand le bref arriva à Paris, le légat Salviati, revenu du saisissement du premier moment, ne le jugeait plus nécessaire ; et, fort embarrassé, indécis de l'usage qu'il en devait faire, il s'adressa au chancelier, pour s'en remettre à son conseil (2). Duprat l'avertit de n'en parler pour rien au monde à François I ; car le roi serait trop irrité que le pape voulût mettre la main dans une affaire purement civile en son royaume. A la bien

(1) Réponse à la lettre anonyme précédemment citée.

15 juillet 1528. Viterbe. (*Lettere di principi;* II, 107-8).

L'auteur de la réponse, Messer Pietro Paolo (Crescentio ?), assure Fantone que le pape ne songe pas à s'offenser de la vivacité de son zèle, et qu'il le fait remercier de ses bons conseils. Il s'excuse de la bulle envoyée, en rejette la faute sur le cardinal di Monte : « J'ai honte des brefs qu'on envoie ; mais Sadolet n'est plus ici, et on prend ceux qu'on peut... Sur cent brefs, à peine en lit-on un ici ».

« A présent, à la suite de votre avertissement, s'est fait le bref que vous verrez dans les mains du Révérend légat, et qui révoque la bulle précédente... Il a été fait par Santi-Quattro ; nous n'avons personne qui sache faire mieux... L'esprit de S. S. est excellemment disposé à remédier à tout ; mais les personnes à qui elle se confie ne sont pas habiles... Avertissez-nous de tout ce qu'il faut faire ; écrivez-nous la règle à suivre, de telle sorte que nous ne puissions nous tromper ; autrement je prévois de grands scandales, et sans la faute du pape » (*Lett. di princ.* II, 108).

(2) « Je le priai de faire l'œuvre qu'il connût être le service de Dieu en cette occasion, et qu'il me dît comment j'avais à me gouverner pour que l'affaire eût la fin que N. S. désirait, qui était que qui avait erré fût châtié, et qu'aux bons fût donné courage de défendre la foi, et aux mauvais crainte de l'attaquer ».

29 août 1528. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

considérer, on n'avait pas même besoin de la bulle de S. S.; car il ne s'agissait que de voir si, dans le procès de Berquin, on avait procédé justement ou non. Il n'était pas question d'hérésie. Duprat ajouta que les théologiens cherchaient à obtenir une chose qui leur ferait beaucoup de tort, en voulant fuir le jugement de douze hommes excellents, qui étaient très disposés à châtier " qui avait erré „. Et comme le légat objectait que la bulle donnait à la commission le droit dangereux de connaître d'autres causes d'hérésie que de celle de Berquin, Duprat répondit qu'il n'y avait rien à craindre, que tels n'étaient point les termes de la bulle, et qu'il ne pensait pas que ces juges cherchassent a élargir leur compétence.

Toutes ces raisons avaient décidé Salviati à tenir secret le bref; mais de nouvelles influences vinrent s'exercer sur lui, en particulier celle du comte de Carpi, qui le pressa vivement, à l'instigation des théologiens, d'en parler au roi. Il fit tant qu'il y réussit; " et il en résulta précisément ce que le chancelier avait prédit „. — François I entra en fureur. " Si je savais, s'écria-t-il, que ce sont les juges théologiens qui ont obtenu ce bref, je les ferais mettre aussitôt aux galères! „ (" Le chancelier, écrit Salviati, m'avait presque dit la même chose „). François I, continuant sur le même ton, dit violemment qu'il n'imaginait pas que N. S. voulût mettre la main dans sa juridiction, mais que si cela était, il ne le supporterait pas. Sur quoi, il " engagea „ Salviati, d'un air menaçant, " à ne présenter le bref pour rien au monde. „ — " Et comme je lui disais que c'était une cause d'hérésie, qui intéressait autant S. M. que N. S., et qui ne devait pas être connue de seuls juges laïques, le roi me répondit que l'unique rôle de ces juges était de voir si le procès avait été fait conformément au droit, et qu'il n'appartenait qu'à lui d'en décider. Quant à la cause d'hérésie, il avait un bref de S. B. qui lui donnait pouvoir de nommer douze juges qui en

connûssent; et il les voulait nommer. Il saurait bien veiller à ce que personne dans son royaume n'osât être mauvais chrétien; et le pape pouvait être sûr que le mal d'hérésie n'entrerait point en France. „ Puis, défendant Berquin, il accusa la première commission qui l'avait condamné. “ Il me dit qu'il avait eu beaucoup de plaintes contre ces théologiens et leurs sentences injustes; que, selon ce qu'il apprenait, Berquin n'était point coupable, et qu'il en voulait savoir la vérité „. Salviati le supplia de bien prendre garde à encourager ainsi beaucoup de gens en France, qui étaient infestés de l'hérésie. Il lui rappela que Berquin avait traduit des livres de Luther, et écrit lui-même des ouvrages entachés de ce crime. Mais le roi répondit nettement que Berquin n'avait pas mérité d'être condamné pour avoir traduit l'œuvre de “ Martin „; car c'était avant que Luther fût déclaré hérétique; “ pour le reste, on y verrait et pourvoirait en bonne sorte „. — “ Tant, ajoute Salviati, que je ne sais plus que faire en cette affaire. Mais je vois bien que, si la sentence est donnée contre les théologiens, la chose sera bien scandaleuse, et rendra du cœur à beaucoup qui pèchent en cette hérésie, et par peur se tiennent cachés „ (1).

Tout semblait donc conclure à la victoire de Berquin ; les furieuses protestations de l'Université et les timides représentations du pape ne paraissaient avoir eu d'autre succès que d'exciter encore le roi en sa faveur. On sait pourtant comment se termina la tragédie, peu de mois après.

En réalité, l'énorme retentissement donné par la Sorbonne à cette cause rendait bien difficile l'acquittement de Berquin. Comme dit Salviati, le scandale eût été trop grand, et la nouvelle commission, inquiétée elle-même, devait avoir à cœur de se laver des accusations dangereuses lancées contre elle. Seul

(1) 29 août 1528. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

un coup d'autorité du roi pouvait sauver Berquin cette fois encore, comme en 1523 et en 1526; mais, au moment où François I faisait cette violente sortie contre les théologiens de l'Université et contre l'abus de pouvoir du pape, il se croyait tout puissant en Italie; déjà mécontent de Clément VII, qui se refusait à sortir de la neutralité en sa faveur, et l'obsédait de ses réclamations gênantes contre Venise et Ferrare, il ne prenait plus aucun soin de le ménager. — Le lendemain même de la conversation avec le légat, arrivait à la cour la terrible nouvelle du désastre de Naples et de la mort de Lautrec. Toutes les espérances françaises s'écroulaient d'un coup en Italie; et le roi passant, suivant son habitude, de l'excès de confiance à l'excès de découragement, se rapprochait aussitôt du pape, et recourait à sa médiation pour une paix ardemment désirée. Ce n'eût donc pas été le moment de braver l'opinion catholique et d'irriter le pape, en donnant raison contre eux au condamné Berquin.

Berquin, de son côté, ne faisait rien pour aider ceux qui lui voulaient du bien. Son inflexible et agressive probité était fatigante pour tous et compromettante pour ses amis. De nouvelles révélations vinrent l'accabler; on sait le reste. Il refusa de se soumettre à l'arrêt qui le dégradait de tous ses titres et honneurs, le condamnant à faire amende honorable " pour avoir tenu la secte de Luther ". Malgré Budé, il persista à en appeler de la commission à demi favorable au Parlement, son mortel ennemi. Le résultat ne se fit pas attendre; le Parlement, assemblé le 17 avril 1529 au matin, révisa la procédure pour la forme, et rendit la sentence de mort, qui fut exécutée dans l'après-midi, fort précipitamment, dans la crainte d'une nouvelle intervention du roi, alors absent de Paris.

" A Paris fut samedi dernier brûlé comme hérétique un gentilhomme nommé Barquin, qui avait été condamné à mort

avant que le roi revînt d'Espagne, et délivré par la grâce de S. M. Les théologiens de Paris s'affligeaient que N. S. eût commis sa cause à douze juges laïques, devant lesquels il voulait soutenir qu'il lui avait été fait tort; et ils le condamnèrent à la prison perpétuelle, au pain et à l'eau; il appela de cette sentence et fut aussitôt condamné au feu et brûlé. On dit qu'il s'est repenti, et mourut en bon chrétien; chose qui donnera grande crainte à tous les autres qui voudraient pécher en telle ribauderie, et purgera ce royaume de cette malédiction luthérienne, qui pullulait extrèmement (1) „.

Le court récit du légat est d'accord avec les autres relations du supplice. Le franciscain qui assistait Berquin, prétendit qu'il avait reconnu son erreur; mais cela ne semble guère conciliable avec l'extrême fermeté du personnage (2), qui eût été, d'après de Bèze, si le roi ne l'avait abandonné, le Luther de la France.

ROMAIN ROLLAND.

(1) 14-23 avril 1529. Giovanni Salviati à Jacopo Salviati.

(2) Dans une fort belle lettre à Ch. Utenhove, du 1er juillet 1529, Erasme s'élève avec colère contre la déclaration du franciscain. « C'est la coutume de ses pareils, après la mort d'un supplicié, de faire courir le bruit qu'au milieu des flammes il a chanté la palinodie, afin de recueillir l'honneur de la religion vengée, en même temps qu'ils évitent la haine de la multitude et le soupçon d'imposture ».

ARCHÉOLOGIE SARDE — LA COLLECTION GOUIN

(Voir notre planche V)

Les musées archéologiques soucieux de se maintenir au courant de la science et de ses plus récents progrès se disputeront cette collection, si, quelque jour, elle leur est offerte. Elle est déjà bien connue des savants spéciaux. M. F. Gouin, ingénieur aux mines du Rio Ollastu (Cagliari), l'a héritée de son père, Léon Gouin, mort en 1888, qui l'avait formée avec persévérance, et aurait souhaité qu'elle prît place dans quelque musée français. Léon Gouin avait acquis une honorable notoriété par ses recherches personnelles. On a de lui, dans le *Bullettino di paletnologia italiana* du professeur Pigorini, 10me année, pages 1-9, une Note remarquée *Sur une grotte sépulcrale néolithique dite de S'Orreri, près Flumini maggiore en Sardaigne.* On a de lui, en collaboration avec M. Alphonse Baux, dans le recueil intitulé : *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, année 1884, un *Essai sur les Nuraghes et les bronzes de Sardaigne.* M. Baux a seul signé plusieurs autres études sur les mêmes sujets auxquelles son ami n'était sans doute pas resté entièrement étranger : *Notes sur des antiquités sardes*, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive de Rome*, 1879; *Grotte sépulcrale néolithique S'Orreri à Flumini maggiore, Sardaigne*, dans le même recueil, 1884 ; *La poterie des Nuraghes et des tombes des géants en Sardaigne* dans la *Revue archéologique*, 3e série, tome V ; *Les bronzes de Teti et le fer en Sardaigne*, ibid. ; *Note sur la métallurgie du cuivre en Sardaigne*, ibid. tome XIV.

M. F. Gouin nous a autorisés à reproduire par la photographie un certain nombre des objets dont se compose cette collection. On y remarquera plusieurs types nouveaux à côté de spécimens analogues aux divers objets de ce genre déjà publiés ailleurs, dans le grand ouvrage de La Marmora, dans le *Bullettin*

d'archéologie sarde, dans l'important mémoire publié par M. Pais parmi les *Mémoires* de l'Académie royale des Lincei, dans le *Bullettin de paletnologie italienne*, dans l'*Histoire de l'art antique* de MM. Perrot et Chipiez. Ce dernier livre surtout a donné toute une série de ces singulières figurines de bronze qui se trouvent en grand nombre dans la collection Gouin, et dont on peut juger par notre planche, où presque toutes sont analogues mais inédites.

Les recherches archéologiques en Sardaigne soulèvent un grand nombre de problèmes d'un grand intérêt : civilisation antérieure à l'âge du fer, époque des Nuraghes ; civilisation phénicienne et carthaginoise ; industrie métallurgique ; art primitif. Et ces recherches ont été poursuivies pendant ces dernières années avec un réel succès. M. F. Vivanet, aujourd'hui conservateur du musée de Cagliari, a retrouvé en 1890 à Lei les restes d'une fonderie appartenant à l'âge de bronze, pendant que M. P. Zamponi faisait une découverte analogue dans le territoire de l'antique Olbia. Ils ont recueilli des morceaux de caolin apporté d'ailleurs, des pierres volcaniques dont on faisait des récipients destinés à la fonte du mineral, des fragments d'obsidienne . . . des statuettes de bronze enfin fabriquées précisément en ces lieux. Non loin de ces fonderies antiques se trouvent encore aujourd'hui des Nuraghes, avec les traces de très anciens groupes d'habitations que faisait vivre sans nul doute cette active industrie.

Un des plus curieux épisodes de la toute dernière campagne est celui qu'a exposé M. Vivanet il y a seulement quelques mois. Il a retrouvé, entièrement submergée dans une lagune, toute une zône où dut exister quelque important sanctuaire de la période carthaginoise, avec un culte prolongé jusque dans les temps romains. Il a retiré de l'eau des amphores remplies d'ossemens de bœufs et de chèvres, restes probables de sacrifices, et fermées avec des pommes de pin. Il a recueilli des masques de terre cuite habilement travaillés, les uns de forme et d'apparence probablement hiératiques, les autres d'un entier et heureux réalisme : toute une céramique alimentée par l'argile plastique de la région. La

zône recouverte par les eaux paraissait limitée par des palissades, dont quelques débris subsistaient.

Dans le dernier fascicule du *Bullettino di paletnologia italiana* (mai-juin 1892), M. Lovisato a donné une très curieuse étude sur ces singulières grottes artificielles qui ont servi de tombes aux primitifs habitants de la Sardaigne, et qui sont généralement connues sous le nom de *Maisons des fées (domos de gianas)*.

C'est particulièrement dans un lieu antique nommé Abini, tout voisin du village actuel de Teti, que Léon Gouin a fait d'heureuses trouvailles. Ábini est situé au fond d'une sorte d'entonnoir qu'entourent de toutes parts des montagnes à l'aspect sévère. On y aperçoit épars les débris, croit-on, de plusieurs Nuraghes. C'est là qu'en 1865 des paysans trouvèrent, à la profondeur d'un mètre, une chambre en pierre contenant des figurines et des armes de bronze que le musée de Cagliari put acquérir. De nouvelles fouilles, en 1878, furent plus fructueuses encore. C'est tout près de là que Léon Gouin, en 1882, acheta des terrains et commença des fouilles. MM. Perrot et Chipiez ont donné dans une de leurs planches, d'après un croquis de M. Gouin, l'aspect de la *cachette de Teti*.

Nous n'avons reproduit, parmi les objets de la collection Gouin, qu'un certain nombre de figurines en bronze représentant des personnages: c'est naturellement, au point de l'art primitif, ce qu'il y a de plus intéressant.

M. Perrot, dans l'*Histoire de l'art*, a fort habilement défini, autant que cela est possible, ces diverses images. Nous renvoyons à son livre ceux qui voudraient se rendre compte de ces représentations étranges.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons imprimé en tête de notre volume intitulé *Mélanges G. B. De Rossi* (mai 1892), et très utilement de l'aveu de tous, la liste entière des publications de l'illustre archéologue romain jusqu'à cette date. On nous saura gré de communiquer maintenant la liste entière jusqu'à ce jour des nombreuses publications que M. le professeur Rodolfo Lanciani, le brillant élève de M. De Rossi, a données sur l'archéologie et la topographie romaine. M. Rod. Lanciani vient d'être élu correspondant de l'Institut de France. Il va commencer prochainement sous les auspices de l'Académie royale des Lincei, la publication de sa grande carte archéologique de Rome.

1. Intorno alla grande pianta di Roma antica. *Atti della r. Accad. dei Lincei*, série II, tome III, 18 juin 1876.

2. Di alcune opere di risanamento dell'agro romano, eseguite dagli antichi. *Memorie della r. Accad. dei Lincei*, série III, tome IV, juin 1879.

3. Il sepolcro di C. Sulpicio Platorino. *Notizie degli scavi*, décembre 1880.

4. Topografia di Roma antica. — I comentarii di Frontino intorno le acque e gli acquedotti. Silloge epigrafica acquaria. *Lincei, Memorie*, série III, vol. IV, janvier 1880.

5. Scavi di Ostia. *Notizie degli scavi*, décembre 1880, et avril 1881.

6. Il Pantheon e le terme di M. Agrippa. *Ibid.*, octobre 1881, août 1882.

7. I nuovi scavi del foro romano. *Ibid.*, avril 1882.

8. L'aula e gli uffici del senato Romano. *Lincei, Memorie*, série III, vol. XI, 1882.

9. L'atrio di Vesta, con appendice del comm. de Rossi. *Notizie degli scavi*, août 1882.

10. Sugli orti degli Acilii, *Bull. dell'Ist. germ.*, 1868, p. 119.

11. Iscrizioni portuensi. *Bull. dell'Ist. germ.*, 1868, p. 227.

12. Recenti scoperte di Roma e suburbio. *Ibid.*, 1869, p. 225; 1870, p. 14, 41, 74; 1869-1870; 1871, p. 241, 257.

13. Iscrizione ligoriana. *Ibid.*, 1873.

14. Scavi nel portico di Ottavia. *Ibid.*, 1878, p. 209.

15. Il tempio de' Castori. *Ibid.*, décembre 1871, p. 11.

16. Sull'Atrium Vestae. *Ibib.*, 1884, p. 145.

17. Ricerche topografiche sulla città di Porto. *Annali dell'Ist.* 1868, p. 144.

18. Sulle mura e porte di Servio. *Ibid.*, 1871, p. 40.

19. I portici della regione IX. *Ibid.*, 1883, p. 1.

20. Delle scoperte avvenute nel nuovo quartiere del Castro pretorio. *Bull. della Comm. archeologica Comunale*, 1872, I, p. 5.

21. Delle scoperte avvenute nei colli Viminale ed Esquilino. *Ibid.*, 1873, I, p. 66.

22. Scoperte alla salita delle tre Pile. *Ibid.*, 1873, I, p. 138.

23. Delle scoperte avvenute nei colli Viminale e Quirinale. *Ibid.*, 1873, I, p. 223.

24. Delle scoperte principali avvenute nell' Esquilino. *Ibid.*, 1874, II, p. 33, 195.

25. Le antichissime sepolture esquiline. *Ibid.*, 1875, III, p. 41.

26. Lapidi e latercoli militari scoperti sull' Esquilino. *Ibid.*, 1875, III, p. 77.

27. Il tempio di Giove ottimo massimo. *Ibid.*, 1875, p. 165.

28. Decreto edilizio intorno il sepolcreto esquilino. *Ibid.*, 1875, p. 190.

29. Ara di Vermino. *Ibid.*, 1876, IV, p. 24, 121, 165.

30. Elogio di M. Valerio Messalla. *Ibid.*, 1876, IV, p. 48.

31. Miscellanea epigrafica. *Ibid.*, 1877, V, p. 5, 161, 253.

32. Di un busto attribuito all'Antonia Drusi. *Ibid.*, 1877, V, p. 113.

33. Delle scoperte avvenute in Piazza di Pietra. *Ibid.*, 1878, VI, p. 10.

34. Supplementi al volume VI del *Corpus Inscript. Lat.*, *Ibid.*, 1878, VI p. 93, 239, VIII p. 9, 1878-1880.

35. Supplementi al vol. VI del *Corpus Inscr. lat.*, *Bull. della Comm. arch. comun.*, VIII, p. 132, 1880; IX, p. 3, 197, 1881; XI, p. 213, 1883; XII, p. 3, 1884; XII, p. 39, 1884; XIII, p. 94, 161, 1885.

36. Le iscrizioni dell'anfiteatro Flavio. *Ibid.*, VIII, p. 211, 1880.

37. Degli antichi edificii componenti la chiesa dei SS. Cosma e Damiano. *Ibid.*, X, p. 29, 1882.

38. La basilica Matidies et Marcianes. *Ibid.*, XI, p. 5, tav. I-II, 1883.

39. L'Iseum et Serapeum della regione IX. *Ibid.*, XI, p. 33, 1883.

40. Il tempio di Apolline palatino, il tempio della Vittoria. *Ibid.*, XI, p. 185, 1883.

41. Il busto di Anacreonte. *Ibid.*, XII, p. 25, 1884.

42. La villa Castrimeniese di Q. Voconio Pollione. *Ibid.*, XII, p. 141, 1884.

43. Gli alloggiamenti degli Equites Singulares. *Ibid.*, XIII, p. 137, 1885.

44. Di un frammento della pianta marmorea severiana. *Ibid.*, XIII, p. 157, 1885.

45. Movimento edilizio della città in relazione con l'archeologia e con l'arte. *Ibid.*, XIV *passim* pendant l'année 1886.

46. Fistole acquarie letterate. *Ibid.*, XIV, 102, 1886.

47. Delle scoperte avvenute nei disterri del palazzo della Banca Nazionale. *Ibid.*, XIV, p. 184, 1886.

48. La Venus hortorum Sallustianorum. *Ibid.*, XVI, p. 3, 1888.

49. Il campus Salinarum romanarum. *Ibid.*, XVI, p. 83, 1888.

50. Notizie del movimento edilizio della città in relazione con l'archeologia e con l'arte. *Ibid.*, XVI, p. 127 etc., 1888.

51, 52. Il foro di Augusto. *Ibid.*, XVII, p. 70 e 117, 1889.

53. Delle scoperte avvenute nei disterri pel nuovo palazzo di giustizia. *Ibid.*, XVII, p. 173, 1889.

54. Ara dell'incendio Neroniano. *Ibid.*, XVII, p. 331, 379, 1889.

55. Ricerche sulle XIV regioni urbane. *Ibid.*, XVIII, p. 115, 1890.

56. La cloaca massima. *Ibid.*, XVIII, p. 95, 1890.

57. G. B. de Rossi. Piante icnogr. e prospettiche di Roma. *Archivio della Società Reale di Storia Patria*, vol. III, p. 251, 1880.

58. Frammenti medioevali venuti in luce negli scavi recenti. *Ibid.*, vol. III, p. 375, 1880.

59. Il codice Barberiniano XXX, 89. *Ibid.*, vol. VI, p. 1, 1883.

60. Otto Richter: Topographie d. Stadt Rom; (recensione) *Ibid.*, vol. XII, 1889.

61. Il tempio della dea Dia, *apud* HENZEN, *Atti dei fratelli Arvali*, Roma, Salviucci (appendice) 1872.

62. Il cimitiero di Generosa e lo xenodochium di Porto. *Bull. di arch. cristiana* del comm. G. B. De Rossi, 1868.

63. Intorno una pianta medioevale del Palazzo de' Cesari, *Piante di Roma* del comm. de Rossi, 1880.

64. Iscrizioni di Cures, lettera al prof. Teodoro Mommsen. *Comm. phil. in honorem Mommsenii*, Berlino, Weidemann, 1877.

65. Sulle vicende edilizie di Roma, in *Monografia di Roma e campagna presentata dal Governo ital. alla Espos. di Parigi del 1878*, vol. I, p. 1, 1878.

66. The hidden wealth of the Tiber. *Newyork Herald*, 29 mars 1875.

67. Results of recent excavations. *American Cyclopedia*, p. 1698, 1876.

68. Guida del Palatino compilata da C. L. Visconti e R. Lanciani, con pianta delineata da A. Zangolini. Roma, fratelli Bocca, 1873.

69. Catalogo del Museo italo-greco capitolino (inedito). *Archivi Comunali*, 1867.

70. Relazione sul sepolcreto di Concordia (inedito). *Arch. del Min. Istr. publ.*, 1879.

71. I nuovi musei Capitolini. Roma, Salviucci, 1876.

72. A romance of old Rome. *North american Review*, janv. 1890.

73. Recent discoreries of works of art in Rome. *Century*, févr. 1887.

74. The Burial of Rome. *Chantauquan*, octob. nov. 1889.

75. Les récentes fouilles d'Ostie, *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, vol. IX.

76. The quarries out of which Rome was built. *The Esquiline*, avril 1890.

77. The Esquiline hill. *Ibid.*, nov. 1889.

78. Archaeological recollections of the Pincian hill. *Ibid.*, déc. 1890.

79. Recent discoreries at Pompei. *Youth's Companion*, déc. 1890.

80. Rome in the light of recent excavations. Boston, Houghton Mifflin, 1888.

81-140. Sessanta descrizioni di ritrovamenti archeologici o recensioni di libri d'archeologia e d'arte nel periodico *The Athenaeum*, Londra, 1876-1892.

141-245. Centoquattro relazioni ufficiali su rinvenimenti archeologici, pubblicati dal sen. Fiorelli nelle *Notizie degli scavi*, 1877-1890.

246. Roma antica e Londra moderna. *Nuova Antologia*, 1878.

247. I bassorilievi di piazza di Pietra. *Opinione*, 6 févr. 1880.

248. Il monumento nazionale a Vittorio Emmanuele, *Ibid.*, 23 gennaio, 1878.

249. Delle scoperte avvenute nel cimiterio di Domitilla. *Ibid.*, 12 maggio 1877.

250. Miscellanea topografica. *Bull. della Comm. arch.* XVIII, décembre 1890.

251. Le antiche cave di travertino dette del Barco. Roma, 1887.

252. L'itinerario di Einsiedeln e l'ordine di Benedetto Canonico. *Monumenti antichi della r. Accademia dei Lincei*, tome 1er, in-folio, 1890.

253. Gli Horti Aciliorum sul Pincio. — La Domus Cornificiae. — Il vicus Alexandri. — La Basilica Julia. — Larario del vico Patricio. — La cosidetta casa di Decio. — Di un negotiator celeberrimus Suariae et Pecuariae. — Il XVI termine milliare dell'Appia, etc. *Bull. della Comm. arch. comunale*, vol. XIX, 1891.

254. Underground Christian Rome. *The Atlantic Monthly*, juin 1891.

255. The Pageant at Rome in the year 17 b. C. *Ibid.*, févr. 1892.

256. Il settantesimo natalizio del comm. G. B. de Rossi. *Bull. della Comm. arch.*, XX, p. 5.

257. Gli edificii della prefettura urbana fra la Tellure e le Terme di Tito e di Traiano. *Ibid.*, p. 19.

258. Le mura di Aureliano. *Ibid.*, p. 87.

259. Pagan and Christian Rome. Boston. Houghton Mifflin, 1892.

Maxime Collignon. *Histoire de la sculpture grecque*, tome premier, Paris, Firmin-Didot, 1892, in-4°.

M. Collignon nous a donné tout dernièrement le premier volume de son histoire de la sculpture grecque. Cet ouvrage vient très heureusement combler une lacune: il manquait en France jusqu'à présent. Ce n'est pas que nous n'ayons dans les revues ou les bulletins spéciaux quantité d'articles savants et de dissertations excellentes sur l'art hellénique; mais si nous voulions considérer dans son ensemble la sculpture grecque, embrasser d'une seule vue ses origines, ses progrès, l'époque de sa perfection et son acheminement vers la décadence, nous étions forcés de recourir à l'Allemagne ou à l'Angleterre, aux ouvrages d'Overbeck ou de Lübke, de M. Murray ou de M[rs] Lucy Mitchell. Désormais, sur cette matière comme sur tant d'autres points de la science archéologique, la France pourra se suffire à elle-même et ne sera plus tributaire de l'étranger.

Mais le livre de M. Collignon fait mieux encore que d'être l'équivalent chez nous des ouvrages allemands ou anglais. Il y ajoute, les complète, dispose d'éléments d'information plus nombreux, voit mieux les rapports des questions entre elles, pose les problèmes avec plus de précision, ce qui est déjà commencer à les résoudre. Par cela seul qu'il a paru en 1892, qu'il est plus

un avantage réel. Depuis vingt ans, les études archéologiques se transforment incessamment, on pourrait presque dire de jour en jeune que ses devanciers d'une dizaine d'années (1), il a sur eux jour. Non-seulement le docteur Schliemann, par ses fouilles en Troade, à Mycènes, à Tyrinthe, a révélé pour les époques primitives, à demi légendaires, une civilisation et un art qu'on soupçonnait à peine; mais, plus récemment, d'heureuses découvertes en divers points du monde grec, auxquelles notre Ecole française d'Athènes a contribué pour sa bonne part, sont venues éclairer d'un jour tout nouveau la période jusque-là si obscure du VI[e] siècle. L'histoire de l'archaïsme a été véritablement renouvelée. M. Homolle à Délos, M. Holleaux au temple d'Apollon Ptoos en Béotie, M. Cavvadias à l'Acropole d'Athènes, nous ont fait connaître d'une manière inattendue le style de ces vieux maîtres que M. Collignon appelle d'un mot très heureux les primitifs. Grâce surtout aux travaux de M. Cavvadias, qui ont ramené à la lumière cette charmante série de sculptures mutilées, lors de l'invasion persique, par les soldats de Xerxès dans le grand pillage de 480, c'est tout l'art attique antérieur aux guerres médiques, cet art que l'on croyait à jamais disparu, qui reparaît à nos yeux et revit brusquement évoqué devant nous avec une netteté singulière. De nombreux comptes-rendus ont paru, relatant presque au jour le jour les précieuses découvertes et les portant à la connaissance du monde savant; mais un ouvrage d'ensemble s'imposait, où l'on réunît ces articles épars, où l'on coordonnât tous les résultats acquis, où l'on exposât enfin d'une seule suite, d'une haleine, et, comme disent les Latins, d'une même teneur (*uno tenore*), l'histoire renouvelée, au moins dans ses origines, de la sculpture hellénique. C'est à ce besoin que répond le livre de M. Collignon.

Le présent volume va des commencements les plus lointains de l'art, des premières ébauches où l'on puisse saisir « comme

(1) L'ouvrage d'Overbeck (3[ème] édition) remonte à 1880, celui de M[rs] Lucy Mitchell à 1883.

l'éveil du sentiment plastique chez les Hellènes » jusqu'à la grande époque du Ve siècle. Il comprend donc la période des origines encore tout engagée dans l'art oriental, celle de l'archaïsme où l'art grec fait effort pour secouer le joug des influences étrangères et affirmer son indépendance, celle enfin de la perfection avec les trois illustres maîtres d'alors, Myron, Polyclète, surtout Phidias. Le second volume conduira la sculpture hellénique jusqu'au début de l'art gréco-romain et s'arrêtera au seuil de l'époque impériale.

Cet ouvrage s'adressant à la fois au grand public et au public savant, nous pouvons entrevoir dès à présent quel en sera le caractère. L'auteur ne cherchera pas à tout dire; il ne voudra pas entrer dans tous les détails auxquels se plaît une critique purement scientifique, discuter tous les problèmes, épuiser les questions. L'histoire des origines de l'art grec et de la part qui revient aux influences orientales dans ces commencements de la plastique fournirait à elle seule, si l'on voulait l'étudier à fond, la matière d'un aussi gros volume que celui que publie aujourd'hui M. Collignon. Et de même pour chaque autre partie. M. Collignon connaît toutes les discussions, il a étudié à part lui tous les problèmes; mais il nous fait grâce de ses notes. On sent sous toutes ses pages un fonds très solide, des connaissances très étendues; mais il n'a retenu pour nous que la substance de ses lectures; c'est une érudition légèrement portée et qui n'entrave pas sa marche.

Ce qu'il s'attache avant tout à mettre en relief, c'est la suite, le développement, et, pour employer un mot à la mode, l'évolution de la sculpture grecque. L'ouvrage est entrepris dans un esprit essentiellement historique. Faire l'histoire des écoles de sculpture, en y joignant celle des artistes et de leurs œuvres; suivre pas à pas l'éducation, bien lente à ses débuts, du génie hellénique, en marquer les progrès successifs; montrer les formes d'art, les procédés techniques se transmettant de l'Orient à l'Ionie et aux îles de la mer Egée, et des îles débarquant dans la Grèce continentale, dans le Péloponnèse, en Béotie, en Attique; faire voir la liaison, la continuité, l'enchaînement de cette histoire, et comment un gain acquis

se ne perd plus, mais au contraire en amène un autre; nous découvrir comment, par exemple, on passe de la sculpture sur bois au travail de la pierre et du marbre, du grossier *xoanon* et du type dédalique primitif au type viril connu sous le nom de l'Apollon d'Orchomène, comment d'autre part ce type viril si rigide d'abord, à force d'être reproduit dans tout le cours du VI[e] siècle, se modifie peu à peu par toute sorte de variantes et de nuances insensibles, s'assouplit, écarte les bras du corps et les ploie au coude, porte une main en avant, reçoit des proportions plus élancées et plus exactes; étudier toutes ces transformations, quelque humbles qu'elles soient, car elles aboutiront à la sculpture attique du temps de Périclès; expliquer le magnifique essor du V[e] siècle par le patient travail des maîtres primitifs, et la riche floraison de l'art grec par ces germes lointains, presque informes, le génie enfin d'un Phidias par toute cette longue période de recherches et d'efforts qui seuls l'ont préparé et rendu possible, tel est l'objet du livre de M. Collignon. À la fin de chaque chapitre, l'auteur s'arrête un moment pour voir où il en est de sa marche, se rendre compte de l'étape franchie et mesurer le chemin parcouru; il tient à s'assurer des progrès qu'il a faits et, en quelques mots précis, il résume les résultats obtenus. Ajoutons que, s'il étudie la sculpture grecque à un point de vue surtout historique, s'il cherche principalement à comprendre la manière dont les œuvres se sont produites, à les replacer dans leur milieu, parmi les influences de tout genre qui ont contribué à les former, il ne se croit pas pour cela dispensé de les juger, et il analyse telle statue ou tel bas-relief avec un goût, une justesse qui dénotent un sentiment extrêmement fin des choses de l'art.

Cette première partie de son ouvrage présentait de grandes difficultés. Comment retracer la suite et le développement continu d'une histoire avec tant de lacunes dans les séries et un nombre de documents relativement si petit? Bien que les fouilles de ces vingt dernières années aient été merveilleusement fécondes et aient éclairé d'une façon inattendue la période archaïque, ce

n'est point encore assez pour permettre d'y faire la pleine lumière. L'historien de l'art, bien souvent, manque des monuments nécessaires pour rétablir avec sûreté la filiation qu'il pressent entre deux écoles ou deux maîtres, ou bien il se heurte à des noms d'artistes dont nous n'avons gardé que le souvenir. Dans cette étude difficile, M. Collignon a employé avec une rare habileté tous les moyens d'information dont il disposait. Tantôt, pour nous faire comprendre certaines œuvres dont nous ne savons presque rien, il a recours à des œuvres postérieures dans la facture desquelles il retrouve la trace, le souvenir et l'influence des précédentes; c'est ainsi qu'il nous donne une idée des *xoana* et de cette sculpture sur bois dont j'ai parlé plus haut, en nous mettant sous les yeux d'anciennes statues de pierre ou de marbre qui en dérivent. Tantôt, autour d'un artiste dont le nom seul a survécu, comme Calamis, il groupe tous les renseignements épars. A l'aide des textes littéraires, il reconstitue la liste de ses œuvres; à l'aide des médailles, des monuments conservés dans les musées et d'une attribution encore indécise, il essaie de démêler les caractères propres de son style ou du moins d'en saisir quelque reflet. Cela ne suffit point. Tout rapprochement lui est bon pour nous laisser une impression nette de l'artiste et rendre sa figure plus vivante; il trouve des termes ingénieux de comparaison avec l'art moderne. Peut-être, songeant à la sculpture italienne de la Renaissance, comprendrons-nous mieux ce qu'a pu être Calamis: « Nous nous rappellerons ceux des artistes florentins qui représentent avec le plus d'éclat, à la fin du XV[e] siècle, l'époque de transition; nous nommerons volontiers Mino de Fiesole, le maître charmant, soigneux et raffiné dans l'exécution, auquel il n'a manqué peut-être, comme à Calamis, qu'un peu d'audace et de liberté ». De la sorte, grâce à ces rapprochements, grâce à quelques hypothèses qui ont au moins pour garants de leur vraisemblance le goût et le sentiment délicat de l'auteur, cette histoire, au lieu d'être souvent une nomenclature de noms propres, s'anime, prend de l'intérêt et de la vie; les œuvres se groupent autour d'une physionomie d'ar-

tiste, les artistes se groupent en écoles; on se reconnaît, on voit clair au milieu de ces périodes encore un peu confuses, et on sait gré à l'auteur de vous conduire si sûrement.

Dans ses conjectures cependant, M. Collignon sait se garder de toute témérité. Là où il serait trop dangereux d'affirmer, il se tient sur une prudente réserve; et ce n'est pas une de ses moindres habiletés. Toutes les origines de l'art grec sont encore pleines de tant d'incertitudes qu'en l'état actuel de nos connaissances, trop de données nous manquant pour conclure, le plus sage souvent est de s'abstenir. Dans ces premiers chapitres, M. Collignon se préoccupe moins de trouver du nouveau à tout prix, d'apporter des opinions entièrement personnelles, de se lancer dans de brillantes mais dangereuses hypothèses, que de recueillir des faits, de chercher les rapports qui les unissent, d'exposer les résultats les plus certains et les opinions les plus vraisemblables, en un mot de déterminer avec netteté ce qu'on peut regarder dès maintenant comme acquis à la science et la limite au-delà de laquelle commence la conjecture. C'est merveille de voir, lorsqu'il aborde la question des influences orientales ou celle des rapports de l'art grec continental, au VII[e] siècle, avec l'art des îles et de l'Ionie, comme il glisse sans se heurter au milieu de tous les écueils. Il s'avance sans se hasarder, s'assure de la solidité du terrain, et dès qu'il s'aperçoit que le sol pourrait lui manquer sous les pieds, il évite la chute par une phrase comme celle-ci: « Il est prudent de ne rien affirmer » ou bien « Nous devrons suspendre notre jugement ». Ainsi, en écartant les difficultés insolubles, en s'abstenant de multiplier les problèmes et d'embrouiller les questions, il fait un peu de lumière au milieu de ces obscurités. S'il n'arrive pas à les chasser entièrement (le pourra-t-on jamais?), il les dissipe du moins en partie par l'adresse et la clarté de son exposition; le lecteur n'a aucune peine à suivre l'auteur partout où il le mène, tant les questions lui sont bien présentées et facilement expliquées: il aurait vraiment mauvaise grâce à en demander davantage.

Car c'est là un dernier mérite — non des moins grands — du livre de M. Collignon, ce charme de l'exposition; et je me reprocherais de n'en point parler en terminant. Il se fait lire avec le plus grand plaisir, ce qui n'est pas défendu, je pense, même à un livre de science, et la forme en égale le fond, ce qui ne gâte jamais rien. Tout cela est écrit d'une plume élégante, élégance sobre et précise, vraiment attique, qui résulte uniquement de la netteté de la pensée et de la justesse de l'expression. M. Collignon, en parlant des marbres d'Olympie ou des sculptures de Phidias, s'est souvenu que la Grèce était aussi le pays de Lysias et de Platon.

E. COURBAUD.

Byzantinische Zeitschrift. Leipzig, Teubner, 1ère année, 1ère livraison. (Il doit paraître quatre livraisons par an).

M. Karl Krumbacher, aujourd'hui professeur à l'Université de Munich, publiait l'année dernière une Histoire de la littérature byzantine qui est un vrai chef-d'œuvre de science et de clarté. Ce livre excellent comble une grave lacune, et il rendra les plus précieux services à tous les travailleurs, historiens ou philologues, qui s'occupent du grec médiéval. M. Krumbacher était donc mieux préparé que personne par l'étendue de ses connaissances, par la rigueur de sa méthode, par les qualités d'un esprit éminemment synthétique, à prendre la direction de la *Revue byzantine:* c'est e titre du nouvel organe périodique, dont le premier fascicule al paru ces jours-ci chez Teubner.

La publication de cette *Revue* est un fait important sur lequel il convient d'attirer l'attention. M. Krumbacher indique lui-même, dans une préface, les raisons de l'initiative qu'il a prise, et le but qu'il poursuit. Depuis plusieurs années déjà, divers savants ont relevé les études byzantines de l'injuste dédain qui les frappait. « Mais la cohésion et l'unité ont jusqu'ici fait défaut à cet effort

scientifique. Les meilleurs travaux entraient dans le cadre élargi de la première revue quelque peu spéciale qui s'offrait, et demeuraient par là même trop souvent inconnus ou tout au moins peu accessibles ». On n'avait pas le sentiment que les études relatives au moyen-âge grec doivent former un domaine scientifique spécial, ayant sa valeur propre. Les recherches étaient entravées par mille difficultés, et le monde byzantin ne tenait pas encore, dans les sciences historiques, le rang auquel il a droit. Les études byzantines ont besoin, pour se développer, d'un organe central et indépendant.

Le moment n'est-il pas venu de donner aux travaux de ce genre une impulsion décisive? Aujourd'hui, tout ce qui se passe en Orient, depuis les pays du Balkan jusqu'à l'Arménie et à la Perse, nous intéresse et nous passionne. Mais où sont les origines historiques de ces populations si diverses, sinon dans le monde byzantin? Les Russes et tous les peuples slaves du Danube sont les héritiers authentiques des Grecs du moyen-âge, qui leur ont transmis leur religion, leur civilisation, et même, jusqu'à un certain point, leurs traditions politiques. En dehors même de ces considérations actuelles, on s'accorde à reconnaître aujourd'hui que le rôle de la civilisation byzantine dans l'histoire générale a été d'une importance souveraine. De ce côté, un champ immense est ouvert au chercheur. Qu'il s'agisse de la langue et de la littérature, — de la théologie et de la liturgie, — de l'histoire et du droit, — de l'archéologie et de l'art, les questions les plus diverses sollicitent l'attention. Pour les études archéologiques, en particulier, on se trouve devant un domaine en grande partie inexploré. Il faudrait dresser un inventaire méthodique de tous les monuments byzantins, épars en Orient. Les écoles d'archéologie peuvent rendre, à cet égard, de grands services. M. Krumbacher signale l'initiative prise par le directeur de l'Ecole française d'Athènes, qui vient de faire entrer l'étude des monuments byzantins dans le programme des recherches de cette école. Le gouvernement impérial russe prépare la fondation d'un Institut ar-

chéologique à Constantinople: les pensionnaires de cet Institut auront surtout à s'occuper du monde byzantin.

La nouvelle *Revue byzantine* donnera une large place aux études d'archéologie. D'une manière générale, tous les travaux qui concernent le moyen-âge oriental, tous ceux qui nous montrent un aspect de la civilisation byzantine, pourront y être reçus.

La *Revue* a un caractère nettement international. Parmi les collaborateurs de M. Krumbacher, on trouve des noms français, allemands, russes, anglais, grecs ou italiens. Dans notre pays, en particulier, les études byzantines sont déjà très honorablement représentées par de nombreux savants, dont il a obtenu les promesses: MM. Schlumberger et l'abbé Duchesne, de l'Institut, M. Diehl, ancien membre des deux écoles de Rome et d'Athènes, MM. Legrand et Psichari. Puis ce sont, en Allemagne, MM. de Boor et Treu de Breslau, Gelzer de Iena; en Autriche MM. Jagić de Vienne, et J. Strzygowski de Graz; en Russie, MM. Kondakov et Veselovskij de Pétersbourg, M. Uspenskij d'Odessa; en Grèce, MM. Hatzidakis et Sp. Lambros; en Angleterre MM. Bury de Dublin et Tozer d'Oxford; en Italie, MM. Sathas de Venise et J. Müller de Turin. Le directeur de la *Revue* avait cru d'abord devoir n'admettre que des articles écrits en allemand ou en français; mais ce premier numéro contient déjà un article en anglais. L'italien et le grec moderne seront également admis.

La première livraison de la *Revue*, fort bien composée, nous donne une idée très nette de ce qu'elle doit être. — Elle comprend trois parties: dans la première sont les articles originaux; nous signalerons, entr'autres, une pénétrante étude de M. Diehl sur les mosaïques byzantines de Nicée, un curieux article de M. Strzygowski sur l'art byzantin. Il n'y a pas de planches illustrées dans ce premier fascicule; mais nous croyons savoir que les prochains numéros doivent en contenir. La deuxième partie est réservée à des comptes-rendus critiques de livres récemment parus. Enfin la troisième, sur laquelle il faut attirer l'attention, est composée de courtes notices bibliographiques, et de petites com-

mnications. Ces notices, fort bien faites, nous donnent en quelques lignes une idée précise de l'ouvrage ou de l'article signalé. Elles sont rangées méthodiquement sous différents chefs: littérature, — langue, — métrique et musique, — théologie, — histoire et géographie, — histoire de l'art et numismatique, — sciences diverses, droit, médecine, etc. Toutes les communications, découvertes locales, renseignements divers, qui peuvent intéresser les études byzantines, seront reçues dans cette troisième partie.

La *Revue byzantine* est donc appelée, croyons-nous, à rendre de très-grands services. Elle suscitera de nouvelles recherches ; elle mettra en communication tous ceux qui, dans l'Europe savante, s'intéressent au monde byzantin; elle attirera de plus en plus l'attention sur des études trop négligées jusqu'ici.

Le lecteur agréera sans doute que nous indiquions, ne fût-ce que très-brièvement, le contenu des articles originaux publiés dans le premier fascicule de la *Revue byzantine:*

C. de Boor: *L'histoire romaine de l'Empire au point de vue byzantin.* I. *L'Anonymus post Dionem.* Il s'agit d'un texte, relatif à l'histoire de l'Empire, qui a été utilisé par différents historiens byzantins. Les fragments qui en restent ont été publiés par Mai, en partie comme extraits de Dion Cassius, en partie à la suite de Dion. En réalité, ceux de ces fragments qui concernent la période impériale appartiennent au même auteur, qui paraît être un contemporain de Justinien, Petrus Patricius: c'était l'hypothèse de Niebuhr, dont M. de Boor démontre la vérité par de nouveaux arguments.

Gelzer: *Josua Stylite et les partis qui divisent l'église d'Orient à son époque.* Josua Stylite est l'auteur d'une chronique syrienne, parue dans les premières années du VIe siècle. Plusieurs érudits l'ont cru monophysite. M. Gelzer reprend la question, en montrant l'état religieux de la Syrie à l'époque de Josua; comme le patriarche d'Antioche, Flavien, paraît être le personnage préféré du chroniqueur, il faut déterminer à quel parti se rattachait Flavien. La conclusion de l'article, c'est que Flavien appartenait au

tiers parti, à celui de la conciliation, et que Josua Stylite doit être rangé dans la même catégorie.

PREGER: *Le chroniqueur Julios Polydeukes.* La chronique attribuée à cet auteur est en réalité anonyme. Le titre a été mis arbitrairement en tête du texte par un helléniste du XVI[e] siècle.

BURY: *L'identité de Thomas le Slavonien.* Il s'agit d'un personnage assez énigmatique, qui a joué un grand rôle sous Michel II, en fomentant des révoltes contre l'empereur.

STRZYGOWSKI: *L'art byzantin.* L'auteur, combattant la théorie de Springer, d'après laquelle l'art proprement byzantin ne commencerait qu'au VII[e] siècle, montre l'importance du IV[e] et du V[e] siècle dans l'histoire de son développement. Logiquement, l'art byzantin et l'art chrétien primitif doivent être étudiés immédiatement après l'art antique et avant l'art du moyen-âge (art arabe, art occidental).

DIEHL: *Mosaïques byzantines de Nicée.* L'église consacrée sous le vocable de la Dormition de la Vierge renferme de très importantes mosaïques, qui sont décrites en détail dans cet article. Par son architecture, le monument se rapporte à la seconde moitié du XI[e] siècle; le caractère iconographique et le style des mosaïques ne conviennent pas moins à cette époque.

TREU: *Mazaris et Holobolos.* Mazaris est l'auteur d'un Dialogue des morts (I[ère] moitié du XV[e] siècle). M. Treu, en étudiant un nouveau manuscrit, qui renferme, à côté du dialogue, d'autres écrits de Mazaris, nous donne d'utiles renseignements sur l'auteur, Holobolos, et sur les principaux personnages contemporains qui sont nommés dans son œuvre.

Du même: *Demetrios Kydones.* Courte note sur un personnage de la cour de Bysance à la fin du XIV[e] siècle.

HATZIDAKIS: *Remarques critiques sur quelques auteurs grecs du moyen-âge.*

JAGIĆ. *Le sage Akyrios.* C'est un vieux conte oriental, ayant son analogue dans les *Mille et une Nuits*, que M. Jagić reproduit d'aprés une ancienne version de l'église slave. Il existe de ce récit une rédaction russe et une rédaction serbe, étroitement apparen-

tées, et dont la source commune est un manuscrit byzantin, aujourd'hui perdu.

KUHN: *Remarques sur « le sage Akyrios »*.

PATZIG: *Dictys de Crète*. Différents érudits, entr'autres Dunger, ont soutenu que l'*« Ephemeris belli Troiani »* attribué à Dictys de Crète, et en réalité composé par le latin Septimius, n'était pas une traduction du grec, mais une œuvre originale. M. Patzig examine à nouveau la question, et démontre, par l'examen attentif de divers textes byzantins, où est utilisé ce rècit de Dictys, que Septimius a certainement travaillé sur un original grec.

JULES GAY.

Joseph WILPERT. *Die Gottgeweihten Jungfrauen in den ersten Jahrhunderten der Kirche*, 1892.

Dans la première partie de ce travail, consacré à l'étude des « vierges consacrées à Dieu », l'auteur a réuni les renseignements que lui ont fournis sur ce sujet, soit les œuvres des Pères des cinq premiers siècles, soit les inscriptions chrétiennes. A l'aide de ces sources, il expose la haute idée qu'on se faisait de la virginité dans l'antiquité chrétienne; il étudie la nature du vœu de virginité et les cérémonies qui l'accompagnaient, en insistant sur les textes de Tertullien, qui représente dans ces questions le témoignage le plus ancien; il décrit la prise d'habit, montre combien était variable l'âge nécessaire pour la profession, quel était le genre de vie des vierges; comment, dans les écrits de saint Ambroise, on voit apparaître les commencements de la vie en commun (1); quelle était enfin la récompense céleste qui, d'après l'opinion commune, attendait la vierge consacrée.

(1) Mgr Wilpert (p. 47) distingue les *virgines monasticae* ou *monachae*, qui vivaient en commun, des *virgines ecclesiasticae* ou *canonicae*, qui n'étaient pas séparées du monde. Il ne dit pas jusqu'à quelle époque ce dernier système a été officiellement reconnu par l'Eglise.

Dans cette première partie du travail de M.gr Wilpert, on chercherait en vain des aperçus nouveaux, qu'à vrai dire le sujet ne comportait guère (1). A raison même de la compétence de l'auteur en ces matières, on aurait été bien aise de connaître, par exemple, son avis sur les origines (2) et le développement des idées ascétiques dans l'église romaine, le crédit qu'elles rencontrèrent tout d'abord parmi les femmes, l'attitude de l'autorité ecclésiastique, la confiance enfin que méritent les *passions* des différentes vierges romaines. De même, on regrette que M.gr Wilpert n'ait pas dit un mot des discussions qui se sont élevées au sujet du récit de saint Jérôme relatif à l'arrivée à Rome de saint Athanase avec les deux ascètes égyptiens Ammon et Isidore (3). En effet, l'impression produite par cet évènement, surtout parmi les femmes, est considérée comme un fait capital dans l'histoire de l'ascétisme occidental. On voudrait enfin quelques éclaircissements sur les relations qui ont pu exister entre les deux institutions des vierges et des veuves, spécialement dans l'église romaine (4), et sur la catégorie des personnes que les inscriptions nous présentent comme ayant gardé la continence dans le mariage. M.gr Wilpert n'insiste guère davantage sur des abus contre lesquels les

(1) Cf. Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise,* Partie I, liv, I, ch. L, LI, LII, LIII.

(2) Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien,* p. 405.

(3) Weingarten, *Der Ursprung des Mönchtums,* 1877, p. 17.

(4) Thomassin (*l. c.*, ch. L) croit qu'il faut comprendre les vierges au nombre des veuves assistées dont parle le pape Corneille dans sa lettre à Fabien d'Antioche, (Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, 43). M. Réville est du même avis: (*Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes primitives*). Il s'appuie sur un texte de saint Ignace d'Antioche (*Ep. ad Smyrn.*, XIII) et sur un texte de Tertullien (*De virg. vel.*, 9) pour montrer que, de bonne heure, les vierges ont été assimilées aux veuves, et, à ce titre, inscrites sur les rôles de l'Eglise, à tel point que, dans la langue ecclésiastique du deuxième siècle, χήρα signifie vierge aussi bien que veuve. Il montre encore comment les vierges, d'abord moins considérées que les veuves, passèrent ensuite au premier rang.

Pères de l'Eglise se sont élevés avec la plus grande force. Mais, en somme, il garde le mérite d'avoir mis en regard des textes les données de l'archéologie, et d'avoir ainsi confirmé des résultats déjà acquis.

La deuxième partie de son travail porte sur des points plus spéciaux, et a plus d'originalité. Elle a pour objet l'étude des vierges chrétiennes dans les peintures des catacombes. M.gr Wilpert s'occupe en première ligne de la fameuse fresque du cimetière de Priscille représentant une *velatio*. Tel était le sens que Bosio attachait déjà à cette peinture, et presque tous les archéologues ont admis cette interprétation (1), que M.gr Wilpert justifie par une analyse minutieuse de la fresque. On lui saura surtout gré de la belle reproduction en couleur qu'il en a donnée, et que M. de Rossi a déclarée être la meilleure de toutes les reproductions faites jusqu'ici dans les catacombes (2).

Après avoir ainsi étudié cette fresque, qu'il attribue au commencement du IVe siècle, M.gr Wilpert montre, en s'appuyant sur le Sacramentaire gélasien, la place qu'occupait dans la liturgie de la *velatio* la parabole des vierges sages et des vierges folles. Il cite encore trois inscriptions funéraires de vierges qui font des allusions directes à cette même parabole. Aussi est-on disposé à

(1) Il faut excepter MM. Schultze, Roller et Davin. Ce dernier a cédé une fois de plus au désir de trouver partout des Suzanne dans les catacombes, et a donné au sujet de cette fresque des explications de pure fantaisie, qui ne valent pas mieux que sa reproduction (*Revue de l'art chrétien,* 1880, p. 150 et sq.). Il vient d'ailleurs de publier un gros volume de 900 pages sous ce titre assez énigmatique : *Les antiquités chrétiennes rapportées à la cappella greca du cimetière de Priscille, à Rome.* Je n'ai pu jusqu'ici lire que la Préface ; elle renferme un panégyrique de Pie IX.

(2) On ne distingue pas très-nettement l'objet que la vierge tient dans ses mains. Est-ce un rouleau ou un voile ? M.gr Wilpert pense que c'est un voile, mais ne croit pas que la première hypothèse puisse changer quelque chose au sens de la scène : la vierge tiendrait dans sa main un rouleau où serait écrite la formule du vœu.

le croire lorsqu'il nous dit que les deux fresques représentant cette scène, qu'on trouve dans le cimetière Ostrien et dans le cimetière de sainte Cyriaque, sont en relation directe avec la profession de virginité faite par la défunte représentée sous les traits d'une orante. Le chœur des vierges accourant au devant de la défunte, vierge elle-même, paraît à M.gr Wilpert avoir été représenté sur un sarcophage de Pise.

Le livre se termine par l'étude d'une série d'inscriptions relatives aux vierges, étude qui aurait pu avec avantage être placée au commencement du volume, avec la critique des sources. Quelques unes sont inédites, et viennent des catacombes de saint Hippolyte, de Thrason et de sainte Domitille.

Les conclusions générales sont courtes, et M.gr Wilpert se contente de dire que, dès les premiers siècles, on voit apparaître la vie religieuse avec les traits essentiels qui l'ont distinguée plus tard. En somme, ce travail, comme les précédents du même auteur, se recommande par une grande connaissance des catacombes, et surtout par les belles planches qui font suite au volume et en augmentent le prix. On sait d'ailleurs que les livres de M.gr Wilpert, s'ils ne dépassent pas une centaine de pages, ont, entre autres mérites, celui d'être édités avec le plus grand soin, je dirai presque avec luxe; chacun en est bien aise excepté.... l'acheteur.

Louis Guérard.

E. Gerspach. *La manufacture nationale des Gobelins.* Paris, Delagrave, un vol. in-8° avec reproductions photographiques, 1892.

M. E. Gerspach, administrateur actuel de la manufacture des Gobelins, a eu l'heureuse idée de réunir en un volume de 270 pages, très clairement disposé et rédigé, une foule d'informations et de documents en même temps que de jugements critiques sur les di-

verses phases du travail, sur les conditions de succès, sur les résultats obtenus, sur les progrès à préparer en ce qui concerne le noble établissement qu'il dirige. Qu'un tel livre doive être une utile contribution à l'histoire des arts, et particulièrement de la peinture, cela va de soi. — Pour ne citer qu'un épisode, mais célèbre entre tous, le volume de M. Gerspach a des pages qu'on fera bien de consulter sur les tapisseries du Vatican et les fameux cartons de Raphaël. Il n'y a qu'à parcourir, soit les deux volumes de M. Passavant et l'appendice, au premier de ces volumes, sur Thomas de Bologne, soit les notes de M. Milanesi à la Vie de Raphaël (IV[e] volume de la grande édition, 1879), soit l'*Histoire de la tapisserie* de M. Eug. Müntz, pour apercevoir combien de lacunes et d'incertitudes il y a encore dans nos connaissances sur ce seul sujet.

Les dénominations mêmes par lesquelles on désigne chacune des dix pièces qui composent la *tenture* des *Actes des Apôtres* ne sont pas entièrement fixées, et M. Gerspach aura rendu service en réunissant, d'après les inventaires officiels et les ouvrages autorisés, des titres quelquefois très divers, qu'il a pris soin d'identifier.

On trouve le premier sujet désigné indifféremment par l'une ou l'autre des cinq appellations suivantes : *La Navicelle. La Pesche. La Pêche miraculeuse. La Pêche miraculeuse de saint Pierre. Apparition de Jésus-Christ à saint Pierre.*

Il y a, pour le second sujet, les titres fort divers que voici: *Paissez mes brebis. La Vocation de saint Pierre. Apparition de Jésus-Christ aux apôtres. La Mission de saint Pierre. Jésus-Christ confiant les clefs à saint Pierre. Le bon Pasteur ou saint Pierre recevant les clefs. Jésus-Christ apparaît à ses apôtres après la résurrection et institue saint Pierre pasteur. Saint Pierre recevant les clefs du paradis.*

On a pour le troisième : *La Lapidation de saint Etienne. La Mort de saint Etienne. Le Martyr de saint Etienne. Le Martyr de saint André.*

Pour le quatrième: — *Elymas frappé de cécité. La Guérison de l'aveugle. La Guérison de l'aveugle par saint Paul. Saint Paul aveuglant le magicien devant Sergius. Saint Paul interrogé devant le proconsul en Asie. Saint Paul convertissant le proconsul Sergius. L'Aveuglement du mage.*

Pour le cinquième: — *Le Sacrifice du veau. Le sacrifice de Lystre. Saint Paul et saint Barnabé à Lystre. Saint Paul et saint Barnabé à Lystre pris pour des dieux et refusant un sacrifice.*

Le sixième est tantôt *Le tremblement de terre*, tantôt *Saint Paul en prison.*

Le septième est toujours appelé *La conversion de Saint Paul.*

Au huitième se rapportent les dénominations suivantes: — *Le Temple. Saint Pierre et saint Jean guérissant un possédé à la porte du temple. La Guérison des malades. La Guérison du paralytique par saint Pierre. Saint Pierre et saint Jean guérissant le paralytique à la porte du temple. La Guérison du paralytique. Jésus-Christ guérissant le paralytique. Saint Philippe guérissant un estropié.*

Celles-ci au neuvième: — *Saint Paul à l'Aréopage. Saint Paul prêchant à Athènes. Saint Paul à Ephèse. Le Discours de saint Paul. La Prédication de saint Paul. Saint Paul prêchant devant l'Aréopage d'Athènes. Saint Paul à Athènes.*

Et au dixième ces cinq titres: — *L'Histoire d'Ananie. La Punition d'Ananie et de sa femme. La Mort d'Ananie. La Guérison du possédé. La Mort d'Ananie et de Saphire.*

La confusion est telle que trois titres qu'on voit donnés à certaines tapisseries de la même suite n'ont pu être identifiés par M. Gerspach: *Dieu le père; Saint Pierre donnant l'aumône; Saint André conduit au supplice.*

L'auteur du nouveau volume nous parle encore d'une autre désignation, fort bizarre. Des copies de la même célèbre *tenture* connue sous le nom d'*Actes des Apôtres*, copies envoyées de Rome sous Louis XIV, ont été, même aux Gobelins, attribuées à un Père

Luc, de l'ordre des Récollets, élève de Simon Vouet ; mais il résulte de la correspondance de Colbert avec le duc de Chaulnes, ambassadeur de France auprès du Pape, et avec Ch. Errard, premier directeur de l'Académie de France à Rome, que, dès 1670, les pensionnaires du Roi travaillaient à cet ouvrage. L'Académie de France, dans la pensée de Colbert, devait presque s'identifier avec l'Académie de Saint Luc, fondée à Rome au XVI[e] siècle par Muziano de Brescia. Il est donc infiniment probable qu'une similitude de noms aura causé l'attribution erronée.

Trois des dix pièces dont se compose la *tenture* dite des *Actes des Apôtres : La conversion de saint Paul*, *La lapidation de saint Etienne*, et *Saint Paul en prison*, manquent à la série de tapisseries de la manufacture des Gobelins. M. Gerspach a obtenu l'autorisation de les faire reproduire.

La *Conversion* est sur le métier. La *Lapidation* suivra de près. *Saint Paul en prison* est copié en ce moment même sur la tapisserie du Vatican par M. Danger, pensionnaire sortant de l'Académie de France à Rome.

Quand ces trois pièces seront terminées, dit M. Gerspach, notre mobilier national possédera la *tenture* complète des *Actes*, qui n'existe en cet état qu'au Vatican.

Mélanges G. B. De Rossi. *Recueil de travaux publiés en l'honneur de M. le Commandeur Giovanni Battista de Rossi.* Supplément aux *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome, tome XII.

Ce volume contient, outre une bibliographie détaillée de l'œuvre de M. G. B. de Rossi, les mémoires suivants : I. Audollent, Sur un groupe d'inscriptions de Pomaria (Tlemcen) en Maurétanie Césarienne. — II. Bloch, L'interdiction des sacrifices humains à Rome et les mesures prises contre le druidisme. — III. De La Blanchère, Le flambeau punique (dessin dans le texte). —

IV. Delaville Le Roulx, Liste des Grands Prieurs de Rome de l'ordre de l'Hopital de Saint Jean de Jérusalem. — V. De Nolhac, Les manuscrits de l'Histoire Auguste chez Pétrarque. — VI. Digard, Le domaine des Gaetani au tombeau de Cecilia Metella. — VII. Dorez, La Bibliothèque de Giovanni Marcanova (...-1467). — VIII. Duchesne, Saint Barnabé. — IX. Durrieu, Une vue intérieure de l'ancien Saint Pierre de Rome au milieu du XV[e] siècle, peinte par Jean Foucquet (planche hors texte). — X. Fabre, Recherches sur le denier de Saint Pierre en Angleterre au moyen âge. — XI. Geffroy, Une vue inédite de Rome en 1459 (planche hors texte). — XII. Gsell, Note sur la basilique de Sertei (Maurétanie Sitifienne). (Dessins et planches). — XIII. Guiraud, Le commerce des reliques au commencement du IX[e] siècle. — XIV. Jullian, La religion romaine deux siècles avant notre ère. — XV. Lafaye, Supplicié dans l'arène (une planche dans le texte). — XVI. Le Blant, Les sentences rendues contre les martyrs. — XVII. Lécrivain, Observations sur la contrainte par corps et les voies d'exécution dans le droit grec. — XVIII. Martin, Un manuscrit de l'*Abrégé de Chronologie* de Nicéphore. — Les stiques des *Acta Thomae*. — XIX. Michon, La collection d'ampoules à eulogies du Musée du Louvre (planches dans le texte). — XX. Müntz, Plans et monuments de Rome antique (planches hors texte). — XXI. Pératé, La résurrection de Lazare dans l'art chrétien primitif. — XXII. Prou, Le monogramme du Christ et la croix sur les monnaies mérovingiennes (planche gravée, hors texte). — XXIII. Toutain, Une borne milliaire inédite.

Le volume des *Mélanges G. B. de Rossi* (VIII-392 pages in-8° et planches) n'est pas compris dans l'abonnement au recueil périodique des *Mélanges d'archéologie et d'histoire.* Il se vend quinze francs, à Paris chez Thorin, à Rome chez Spithöver. — Il n'a été tiré qu'à trois cents exemplaires.

Giornale storico della Letteratura italiana, dirigé et rédigé par MM. Francesco Novati et Rodolfo Renier, vol. XIX, 2e et 3e fascicules, 1892, pages 229 à 484. Ermanno Löscher, Turin, Florence, Rome; in-8°.

Ce double fascicule contient les articles suivants: G. Alfredo Cesareo, Su l'ordinamento delle poesie volgari di Francesco Petrarca (*suite*). — Severino Ferrari, Camillo Scroffa e la poesia pedantesca (*suite*) — Guglielmo Volpi, Ser Giovanni Fiorentino e alcuni sonetti antichi. — Francesco Novati, Ser Giovanni del Pecorone. — Remigio Sabbadini, Ancora l'Aurispa. — Orazio Bacci, Notizie biografiche di rimatori italiani dei sec. XIII e XIV. — Vittorio Cian, Due Brevi di Leone X in favore di Cristoforo Longolio. — Giovanni Sforza, Il Pananti in Inghilterra. — Rassegna bibliografica. Comunicazioni ed appunti. Cronaca.

CHRONIQUE.

La salle de consultation de la Vaticane. — La *Gazette d'Augsbourg*, dans son supplément du 7 juin 1892, s'occupe d'un intéressant projet duquel nous avons déjà parlé dans nos Lettres à l'Institut. On sait que Léon XIII, non content d'avoir ouvert aux travailleurs l'*Archivio segreto*, a permis que les immenses archives du *Laterano* fussent transportées au Vatican et livrées à l'étude. Le premier progrès dû à sa libéralité avait attiré un grand nombre de *studiosi*, que le nouvel et généreux appel du Saint Père va décupler. Déjà une foule de colonies savantes viennent, depuis quelques années, demander aux Archives Vaticanes le complément définitif d'histoire que, sur chaque sujet, elles seules peuvent donner. Ce ne sont pas seulement les grands pays qui veulent achever sur telle ou telle époque leur histoire générale ; ce sont aussi les provinces, les villes, les corporations... Leurs missionnaires, placés en présence des documents d'archives, ont besoin de perpétuelles références à des recueils imprimés. Le travailleur Polonais, le travailleur Hongrois, Bohémien, Slave, Russe, Scandinave, le Brandebourgeois, le Silésien, le Hessois, l'Anglais, l'Irlandais... invoque des recueils tout spéciaux qu'il aurait sous la main dans sa ville, dans son couvent, dans son Université, mais qui, naturellement, ne se trouvent que difficilement à Rome. D'eux-mêmes, ces pèlerins de la science ont proposé au Vatican de lui apporter, pour qu'il les leur réserve, à eux et à leurs successeurs, l'*apparatus* nécessaire à tant de recherches spéciales. Ainsi est née la pensée d'une salle *de consultation* devant offrir, au profit des travailleurs de la Bibliothèque ou de l'Archive, un très grand nombre de livres *à la main.* Le savant et dévoué P. Ehrle, l'auteur d'une histoire de la Bibliothèque Vaticane désormais bien connue, a recueilli cette pensée et s'est chargé de la conduire à bonne fin. On veut que la nouvelle institution soit prête pour la prochaine saison de travail, en octobre 1892, — en même temps

que, par les soins de M.gr Carini, de nouveaux fonds seront mis en un nouvel ordre à la Bibliotèque Vaticane, après le déplacement laissant libres les appartements Borgia, — en même temps que le Préfet des Archives, M.gr Ciasca, se trouvera en mesure d'ouvrir à l'étude les nouvelles collections concédées par le Saint Père.

Une partie de la Bibliothèque et la salle de travail des Archives sont maintenant établies au rez-de-chaussée, le long de la *via delle fondamenta*, en face des jardins pontificaux. La salle de travail de la Bibliothèque est restée au premier étage. Entre le local affecté aux Archives et celui qu'occupe le gros de la Bibliothèque, on a disposé trois immenses salles, également accessibles aux travailleurs de l'une et de l'autre part, et qui commencent de recevoir dès maintenant ce qui est destiné à salle de consultation. Il y aura là 50 à 60,000 volumes. L'espace contigu à la Bibliothèque, celui où se trouve une statue de Saint Thomas, contiendra les livres disposés selon le partage entre les différentes sciences. Celui qui confine aux Archives, et qui est orné d'un buste de Léon XIII, recevra les livres distribués selon la division en pays. Un système raisonné d'étiquettes permettra les recherches promptes et faciles. Les principales séries seront les suivantes: il y aura les grands recueils de sources historiques non encore annulés par des publications nouvelles, les collections de documents, de chroniques intéressant les états, les provinces, les villes, les évêchés, les monastères, les familles; — les meilleures histoires générales soit de pays particuliers soit de périodes spéciales; — les publications utiles pour la topographie, la bibliographie, la biographie, avec les meilleurs atlas ou cartes géographiques; — les collections relatives à l'histoire de la littérature ou aux monuments de l'art; les recueils de lois et d'ordonnances; les dictionnaires de toutes les langues et des dialectes; — les catalogues et inventaires de bibliothèques ou d'archives; — les revues d'histoire locale.

Déjà des présents considérables ont été faits par les gouvernements, par les académies et universités, et par les administra-

tions locales de chaque pays pour le prompt établissement de la salle de consultation. Un généreux donateur, de Hongrie, a offert deux mille francs : les livres achetés avec cette somme seront tous revêtus de son nom. Beaucoup d'autres utiles contributions sont annoncées.

On va placer au musée du Louvre, et la *Revue Archéologique* publiera très prochainement, une importante mosaïque antique. Elle forme un rectangle de 8 m. 86 de long sur 4 m. 48 de large, et il en reste plus des trois quarts. C'est la plus considérable qui soit jamais entrée dans nos collections nationales.

Elle comptera aussi, dit le journal *Le Temps* (22 juin) parmi les plus curieuses et les mieux conservées. Un cultivateur de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) l'a découverte, il y a un an, dans sa terre de la Chantrerie, moins productive en récoltes qu'en débris antiques, dont elle est littéralement encombrée. Comme on était alors au milieu de la mauvaise saison, le fossé ouvert fut comblé de terre, et l'exhumation n'eut lieu qu'au printemps suivant. M. Georges Lafaye, ancien membre de l'Ecole française de Rome, aujourd'hui maître de conférences à la Sorbonne, qui se trouvait à Lyon à ce moment, a fait sur place une intéressante étude de ce monument.

La mosaïque, qui se trouvait entre les fondements des murs d'une grande salle, se composait autrefois de quarante compartiments carrés, séparés par une torsade à sept couleurs. Il en reste vingt-sept encadrés dans une bordure de rinceaux multicolores. Quatre compartiments qui se trouvaient aux angles représentaient une grosse fleur de lotus épanouie, surmontée d'un masque féminin. Quatre placés dans les intervalles étaient remplis par des têtes de Méduse, les trente-deux autres par des sujets à personnages.

Au centre, quatre petits génies symbolisent les quatre saisons : l'hiver est monté sur un sanglier, le printemps sur un taureau,

l'été sur un lion et l'automne sur un tigre, compagnon de Bacchus. Mais ce qui fait surtout l'intérêt du monument, c'est la suite des dix-neuf tableaux représentant des scènes de la vie rustique: groupés autour des saisons, ils constituaient, par l'orientation même de l'ancienne salle, une sorte de calendrier rustique.

Autour de l'hiver on voit la semaille des fèves, la meule, le transport du fumier, le four, le tressage des paniers, un sacrifice domestique et des ménagères semblant serrer quelque récolte.

Près du printemps on remarque l'arrivée de la cicogne, et la greffe des arbres. Près de l'été, un sacrifice à Cérès, la fête des moissonneurs, la récolte du chaume. Enfin, l'artiste a encadré l'automne de la cueillette du raisin, sur les arbres et sur les treilles, du foulage du raisin dans la cuve, du labourage et des semailles, du poissage des jarres à vin, de la cueillette des fruits, du pressoir.

Tous ces petits sujets sont exécutés avec beaucoup de variété; les figures ont de la vie et les mouvements de la justesse. Quant à leur intérêt archéologique, on peut le deviner par ce que nous avons dit, et l'on s'en rendra mieux compte encore quand on aura mis la mosaïque en place. Il est probable qu'on l'installera sous l'escalier Daru.

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a décerné le prix Bordin, sur ce sujet: « Rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et aux vieux lyriques grecs », à M. Georges Lafaye, maître de conférences à la faculté des lettres à Paris, ancien membre de l'Ecole française de Rome.















ROMA FOTOTIPIA DANESI

LE THÉÂTRE ROMAIN DE SIMITTHU (Schemtou)

La ville antique de Simitthu, dont le nom se retrouve à peine modifié dans l'appellation moderne Schemtou, est une des nombreuses cités africaines dont les ruines sont assez bien conservées pour qu'on en reconstitue facilement le plan général. Dans son ensemble, la cité avait la forme d'un gigantesque V, dont l'angle intérieur est occupé par les collines de marbre, et et dont les deux branches sont limitées sur leurs faces extérieures l'une par la Medjerdah, autrefois le Bagradas, l'autre par l'O. Melah, torrent qui se jette dans le fleuve principal non loin du pont célèbre dit de Trajan. Sur les indications de M. Cagnat, professeur au Collège de France, avec l'approbation de M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, et grâce à une subvention que l'Académie des Inscriptions et belles-lettres a bien voulu m'accorder, j'ai commencé pendant l'été de 1892 le déblaiement méthodique des ruines de Simitthu. Jusqu'à présent (1), mon principal effort a porté sur le théâtre, qui occupe à peu près exactement la pointe du V. La plupart des théâtres grecs étaient ou adossés à une colline, comme celui de Dionysos à Athènes, ou même taillés dans le roc vif, comme celui de Syracuse. Parmi les théâtres construits à l'époque romaine, il en est qui s'appuient au flanc d'une montagne, comme ceux d'Orange, de Djemilah et de Timgad; il en est d'autres qui sont isolés et entièrement bâtis, comme l'étaient à Rome les théâtres de Marcellus et de Pompée. Le théâtre de Simitthu

(1) Ce rapport a été communiqué à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 5 août 1892.

n'est ni adossé à une hauteur ni tout à fait isolé. Le diamètre et par conséquent la scène sont dirigés du N-E au S-O; l'extrémité S-O domine immédiatement la berge, en cet endroit fort élevée, du torrent. Cette situation toute particulière mérite d'attirer l'attention. Pourquoi ce théâtre n'a-t-il pas été adossé aux collines qui s'avancent comme un coin entre les deux parties de la ville? On peut croire, et cette hypothèse me paraît assez vraisemblable, que les habitants de la cité africaine n'ont voulu compromettre nulle part l'exploitation du marbre; il est en effet digne de remarque que très peu de constructions s'appuient au flanc même de la masse de marbre, et que la matière précieuse a été extraite dès l'antiquité en plusieurs points différents de la montagne. — Ce théâtre n'est pas toutefois élevé sur un terreplain; il a été construit en un endroit où existait une déclivité assez prononcée, puisque seul l'étage supérieur des gradins émergeait au-dessus du sol des rues environnantes; mais cette déclivité naturelle a dû être accentuée par des moyens artificiels, comme le prouve la construction même du monument. En effet, bien que la *præcinctio*, qui, dans l'intérieur du théâtre, se trouve au premier étage, soit exactement de niveau avec le sol extérieur, l'hémicycle est tout entier bâti, depuis le sol de l'*orchestra* jusqu'au sommet des gradins; en outre, comme nous le verrons plus loin, le mur souterrain qui entoure l'hémicycle jusqu'à la hauteur de la *præcinctio* est d'une épaisseur considérable; il semble qu'on ait redouté sinon un éboulement, du moins une poussée des terres environnantes. Quant à la scène, je ne puis pas encore indiquer quelle était sa situation par rapport au niveau du sol antique; je ne l'ai pas entièrement déblayée, et je n'en ai reconnu que l'extrémité antérieure, le *frons scenæ;* il me semble toutefois qu'elle est d'une façon très sensible en contre-bas, car elle se trouve à 4 mètres au-dessous de la *præcinctio*.

Lorsque je suis arrivé à Schemtou, l'étage supérieur des gradins émergeait seul au-dessus du sol. Dans l'intérieur du théâtre, j'ai creusé deux tranchées perpendiculaires l'une à l'autre en forme de T, la branche horizontale du T étant parallèle à la scène et la branche verticale allant du milieu de la scène au sommet de l'hémicycle; chaque tranchée a 3 mètres de large, 12 mètres de long et 4 mètres de profondeur; l'ensemble des terres déplacées peut être évalué en chiffre rond à 450 mètres cubes.

Le théâtre de Simitthu est de dimensions moyennes; la scène a 29 mètres de long d'une extrémité à l'autre; l'*orchestra* est un demi-cercle qui mesure 12 mètres de rayon; le théâtre tout entier est un hémicycle dont le diamètre dépasse 40 mètres. Dans le sens vertical, la *præcinctio* qui règne à mi-hauteur se trouve à 4 mètres au-dessus du sol de l'*orchestra*, et le plus élevé des gradins de l'étage supérieur la domine de 5^{m}50.

Les gradins sont divisés en deux parties bien distinctes: 1° de l'*orchestra* à la *præcinctio*, ils sont formés de blocs de marbre placés en retrait les uns sur les autres; derrière cette masse de pierres bien taillées se développe un couloir voûté qui fait le tour de l'hémicycle; il y a dans cette partie inférieure, que j'appellerai le 1er étage, 6 gradins; 2° au-dessus de la *præcinctio*, les gradins, au nombre de 10, s'appuient sur une série de voûtes obliques. En général, dans les théâtres qui ne sont pas adossés à une montagne, tous les gradins sont construits de la même façon: ils sont soutenus par des voûtes obliques; c'est également le cas pour les amphithéâtres. Il n'en est pas de même à Schemtou; aussi les puissantes substructions qui supportent l'hémicycle sont-elles une des parties les plus intéressantes du monument.

En arrière du premier étage des gradins et au-dessous du second étage, se trouve un système architectural qui comprend

dans son ensemble deux couloirs voûtés concentriques de forme demi-circulaire; ces deux couloirs, dont les axes sont distants l'un de l'autre d'environ 10 mètres, communiquent entre eux par une série de chambres souterraines de formes variables; ils viennent déboucher à leurs deux extrémités sur deux passages qui s'ouvrent entre la scène et les gradins, et qui permettent d'aboutir directement daus l'*orchestra*.

Il est probable que l'on passait du couloir intérieur dans l'*orchestra* par plusieurs passages de plain-pied ménagés entre les gradins; ces passages remplacent dans ce théâtre les escaliers qui ailleurs descendent de la *præcinctio* et déterminent les *cunei;* j'ai retrouvé l'un d'entre eux au sommet de l'hémicycle. Quant au couloir extérieur, il était limité par un mur très puissant, construit en pierres de taille, enterré dans la plus grande partie de son développement, et n'apparaissant qu'au-dessus de la rivière. En cet endroit, on peut constater qu'il repose sur un soubassement en blocage. Ce mur, d'une épaisseur moyenne de 1^m 50, n'est, bien entendu, percé d'aucune ouverture, puisqu'il est souterrain; il paraît avoir été destiné surtout à empêcher l'éboulement des terres environnantes.

Les chambres, de forme généralement carrée, qui sont intercalées entre les deux couloirs concentriques sont au nombre de 13, comme les voûtes supérieures qui soutiennent les gradins du second étage. Leur construction est subordonnée à la forme de ces voûtes. Je ne pourrai d'ailleurs les décrire que sommairement, ne les ayant pas fouillées; mais il me faut auparavant parler des voûtes supérieures.

Ces voûtes, dont l'ouverture est large de 4 mètres, sont au nombre de 13, disposées symétriquement 6 d'un côté, 6 de l'autre, autour d'une voûte centrale. Elles s'ouvrent toutes sur une sorte de pourtour extérieur, qui se trouve au niveau de la *præcinctio* et du sol environnant. Ce pourtour, large de 4 mètres, repose

précisément sur le couloir concentrique extérieur. En face du centre de chacune des voûtes qui soutiennent les gradins, un regard s'ouvre dans le sol du pourtour : au milieu du blocage de marbre qui constitue la voûte du couloir, a été insérée une pierre plate carrée mesurant environ 0^m60 de côté ; dans cette pierre a été creusé un large trou circulaire, par lequel le couloir prenait jour. Il y avait 13 de ces regards, autant que de voûtes. Les 13 voûtes sont séparées les unes des autres par des murs puissants en blocs bien équarris, épais de 1^m70. J'ai dégagé tout le pourtour et j'ai retrouvé, outre deux bases bien conservées, plusieurs tronçons de colonnes, dont un fort considérable. Il est donc probable qu'en avant de chaque mur de séparation était placée une colonne non engagée ; dans cette hypothèse, il y aurait eu en tout 14 colonne, encadrant les 13 voûtes. Les bases qui se sont conservées sont d'un style simple et sobre. Il se peut aussi que ces bases et ces colonnes aient été placées sur le mur extérieur, de manière à soutenir un portique voûté.

Ces voûtes ne sont pas construites de la même façon, car elles ne jouent pas toutes le même rôle dans l'économie architectonique du théâtre. Les unes sont des passages de plain-pied entre le pourtour extérieur et la *præcinctio* ; d'autres, bien moins profondes, recouvrent des escaliers qui donnent accès aux gradins les plus élevés ; d'autres enfin, qui ne s'ouvrent que sur le pourtour extérieur, forment tout simplement le toit de quelques-unes des chambres disposées entre les deux couloirs voûtés concentriques; en ce qui concerne ces dernières, je n'ai pas pu vérifier si des escaliers descendaient du pourtour jusqu'au niveau de l'*orchestra*, ou bien si ces voûtes étaient fermées par des balustrades le long du pourtour.

Ceci étant posé, si l'on examine les coupes qui figurent à la fin de ce travail, on se rend compte des relations qui existent entre

la forme de ces voûtes supérieures et celle des chambres placées au-dessous. Sous un passage de plain-pied, il y a une simple voûte en berceau; sous un escalier montant, il y a une chambre recouverte de deux voûtes obliques qui se coupent: ces chambres paraissent prendre jour dans l'intérieur du théâtre par des soupiraux qui s'ouvrent sur la *præcinctio;* enfin, lorsque la voûte supérieure n'est ni un passage de plain-pied ni un escalier montant, la chambre inférieure ne fait qu'un avec la voûte elle-même.

La voûte centrale, autour de laquelle les autres sont disposées symétriquement, n'est ni un passage de plain-pied ni un escalier montant; elle ne fait donc pas communiquer le pourtour avec l'intérieur de l'hémicycle. A droite et à gauche, les autres voûtes se succèdent dans l'ordre suivant: un escalier montant, un passage de plain-pied, une voûte comme la voûte centrale, un passage de plain-pied, un escalier montant, une voûte comme la voûte centrale.

Grâce à tous ces détails, nous pouvons nous figurer comment on accédait à la *præcinctio* et aux gradins supérieurs du théâtre. Du dehors on entrait sur le pourtour extérieur, qui servait sans doute aussi de promenoir pendant les intervalles du spectacle. De ce pourtour on pénétrait sur la *præcinctio* par les passages de plain-pied; peut-être, sans que toutefois l'on puisse rien affirmer, accédait-on par le même chemin aux gradins inférieurs du second étage; ce qui est certain en tout cas, c'est qu'il y avait 4 escaliers de 10 marches qui permettaient d'atteindre les gradins les plus élevés.

Si j'ai pu retrouver le mode d'accès aux gradins de l'étage supérieur, il n'en est pas de même pour les gradins d'en bas et pour l'*orchestra.* Je n'ai encore rencontré dans mes fouilles aucun escalier conduisant du niveau des rues environnantes et du pourtour extérieur au sol de l'*orchestra.* Il est toutefois im-

possible d'admettre que l'on descendît de la *præcinctio* jusqu'en bas ; car entre le partie plane de cette *præcinctio* et le plus élevé des gradins de l'étage inférieur, s'arrondit la voûte du premier couloir concentrique ; il y a là une surface courbe d'un mètre au moins de développement, qui sépare le plus nettement du monde les deux parties de l'hémicycle ; en outre, comme nous l'avons vu plus haut, les *cunei*, au lieu d'être séparés par des escaliers allant de la *præcinctio* à l'*orchestra*, le sont par des passages qui interrompent les gradins, et qui font communiquer directement l'*orchestra* avec le premier des couloirs voûtés concentriques.

N'ayant pas déblayé complètement les gradins inférieurs, je ne puis tenter pour cette partie du théâtre une description aussi détaillée que pour l'étage supérieur. Il est fort probable que ces gradins, tout à fait enterrés, sont à peu près intacts, et qu'une fois dégagé dans son ensemble, le théâtre de Simitthu présentera l'un des hémicycles les mieux conservés de l'Afrique romaine.

J'ai déjà indiqué qu'il y avait entre les extrémités de l'hémicycle de gradins et le front de la scène deux passages ; ces passages, larges de 2^{m}80, sont pratiqués sous des voûtes que je n'ai pas pu dégager entièrement, mais où l'on trouvera peut-être les escaliers donnant accès du dehors dans l'*orchestra*. Quant à la scène, je ne puis décrire que son extrémité antérieure, le *frons scenæ* ; le talus d'une de mes tranchées tombe à pic sur lui ; toute la scène est encore enterrée. Le *frons scenæ* n'est pas une ligne droite ; il se creuse pour former cinq concavités demi-circulaires, dont l'une se trouve au centre, et dont les quatre autres sont disposées symétriquement à droite et à gauche. Tandis qu'au centre le niveau de la scène paraît n'être élevé que de quelques centimètres au dessus du sol de l'orchestra, aux deux extrémités j'ai reconnu un mur en pierres de taille

parfaitement conservé sur une longueur d'environ six mètres de chaque côté. En l'état de la fouille, je ne veux hasarder aucune hypothèse sur ce détail.

Le théâtre de Simitthu est construit tout entier en marbre. D'une manière générale, les parties droites, gradins et murs verticaux, sont en blocs bien équarris ; le marbre n'a pas été poli ; il est resté, pourrait-on dire, à l'état de pierre calcaire; on en reconnaît néanmoins la couleur ; tel bloc a une nuance franchement rouge, tel autre est plutôt jaune; tel autre a même un ton violet ou bleu foncé. Les parties courbes, comme les voûtes, sont en blocage, ou, pour employer une expression usitée dans la carrière moderne, en caillasse de marbre, c. à d. en débris de marbre noyés dans un ciment d'une incroyable dureté. Ces éclats sont, eux aussi, de toutes les couleurs, jaunes, rouges, roses, violets ou bleus foncés, presque noirs.

Mais ce sur quoi je désire surtout attirer l'attention, c'est sur la mosaïque qui forme le pavement de l'*orchestra*, et dont je n'ai pu encore voir qu'une partie, environ la moitié. Cette mosaïque ne représente certainement pas un sujet d'ensemble, puisque dans la partie découverte ne se trouve aucune figure, aucun fragment de groupe ni de personnage. Il est possible toutefois que des médaillons isolés ornent les parties encore enterrées ; car j'ai pu suivre à plusieurs reprises des lignes de cubes bleus tantôt droites, tantôt courbes, parallèles ou perpendiculaires au front de la scène ; elles servent peut-être d'encadrements. Ce qu'il y a de certain, c'est que les innombrables petits cubes de marbre qui forment cette mosaïque sont tous nuancés ; il serait difficile d'en trouver un seul qui soit absolument blanc. Depuis le jaune ou le rose pâle jusqu'au bleu très foncé et au rouge vif, on peut dire que toutes les nuances des marbres qui ont été exploités dans l'antiquité à Simitthu sont représentées sur cette mosaïque : jaune pâle, jaune crème, jaune d'or, rose thé, rose,

rouge clair, rouge sang, orange, lilas, violet, bleu foncé presque noir, tels sont les principaux tons que j'ai pu observer sur la mosaïque. A première vue, on pourrait croire que ces petits cubes aux couleurs si variées ont été placés à tort et à travers. Mais lorsque l'on examine de près les nuances des diverses parties limitées par les lignes de cubes bleus, on reconnaît aisément que le hasard seul n'a pas présidé à la composition de ces nuances. Il y a telle partie de la mosaïque où la nuance générale est le jaune, telle autre partie où c'est plutôt le rose; mais cette nuance générale est obtenue par la juxtaposition de petits cubes allant soit du jaune pâle presque blanc au jaune d'or, soit du rose thé au rose vif. Parfois, au milieu d'une nuance de ton pâle brille un petit cube rouge vif ou violet foncé.

Par conséquent, même si la mosaïque ne contient ni dessin ni médaillons, elle a cependant un double intérêt : d'abord elle est comme une synthèse des marbres antiques de Simitthu, et l'on peut y retrouver des échantillons de toutes les variétés du fameux *marmor numidicum*. En second lieu, au point de vue de la coloration, il ne sera point banal d'étudier si les mosaïstes de Simitthu se sont laissé guider dans leur tâche par le seul instinct, ou s'ils ont observé quelque loi dans la juxtaposition des nuances.

La mosaïque, qui mesure près de 12 mètres de rayon, n'est pas partout intacte ; il y a quelques fragments détériorés, quelques trous dans les parties que j'ai découvertes; mais l'ensemble me paraît jusqu'à présent assez bien conservé.

Le théâtre de Simitthu diffère des théâtres déjà connus par sa disposition générale et par maints détails de construction. Il n'est pas non plus la reproduction exacte du théâtre idéal, dont le plan a été tracé par Vitruve. Il y aurait donc grand intérêt, semble-t-il, à ce qu'il fût complètement déblayé, et même étudié au point de vue purement architectural.

Pendant mes fouilles, j'ai retrouvé dans les déblais plusieurs objets qui méritent d'attirer l'attention :

1.° Un bronze moyen module de l'empereur Philippe. Au droit, l'empereur, tête laurée, tournée à droite; autour IMP////// LIPPVS AUG. La tête bien frappée est assez nette ; cette monnaie pourra peut-être rendre quelque service pour l'iconographie de l'empereur Philippe. Au revers, figure de femme drapée debout, tenant de la main droite un long caducée, de la main gauche une corne d'abondance. Dans le champ S C (senatus consulto) ; autour FELICITAS TEMP. Ce coin est déjà connu (voir Cohen, *Médailles impériales*, IV p. 191 n°s 136-8).

2° Un vase en terre cuite non vernissée, décoré sur le col et sur le haut de la panse de lignes géométriques en rouge vif; plusieurs autres débris de vases décorés de lignes droites ou de lignes courbes de couleurs diverses. Ces quelques débris sont fort curieux; leur technique rappelle celle des plus anciens vases peints de style insulaire.

3° Deux fragments d'inscriptions malheureusement très mutilées: sur l'un d'entre eux se restituent les noms des empereurs Valentinien et Valens; sur l'autre on lit: PROV AFRICAE.

4° Un linteau de porte, sur lequel est sculpté le groupe si populaire dans l'Afrique romaine du disque et du croissant.

Outre ces quelques objets isolés, j'ai retrouvé tant dans le pourtour extérieur qu'au centre même de l'hémicycle les indices certains d'une occupation postérieure du théâtre. A une époque qu'il est difficile de déterminer exactement, le théâtre de Simitthu a été transformé en habitation. — Dans la terre qui encombrait le pourtour, j'ai rencontré des briques de construction, dont plusieurs intactes, des tuyaux de poterie de dimensions considérables s'emboîtant les uns dans les autres, un très

grand nombre de débris de vases en terre cuite, enfin la moitié d'un moule pour fabriquer les lampes. Il se pourrait que nous fussions ici en présence d'un petit atelier de potier.

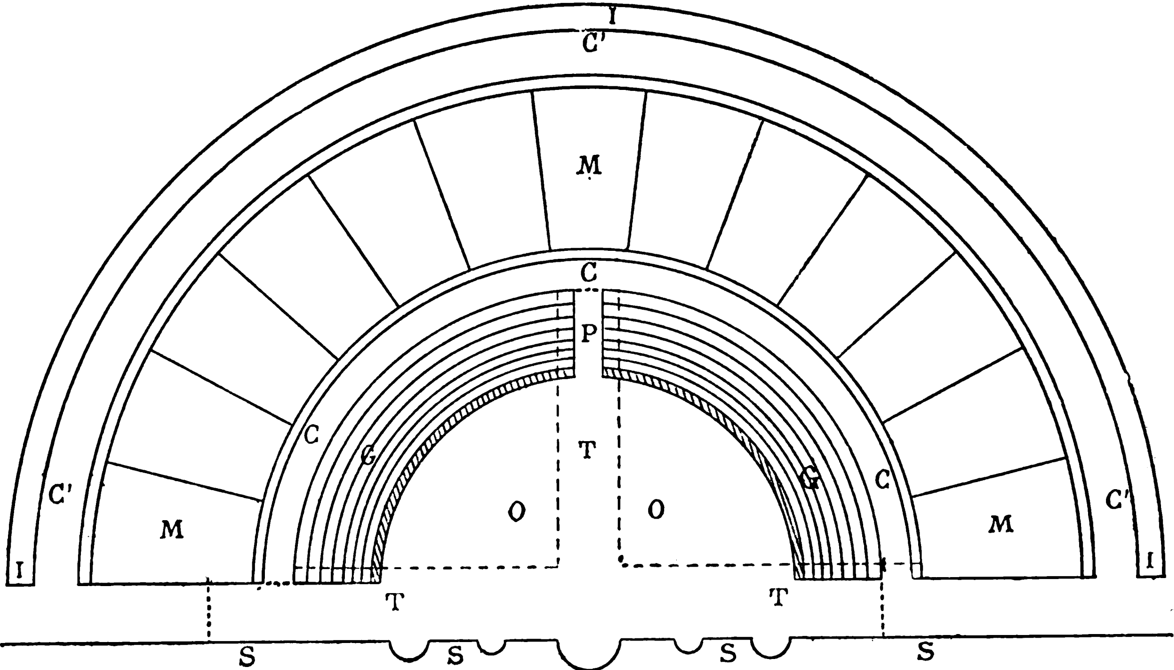
Dans l'intérieur du théâtre, sur l'*orchestra* et près de la scène, les indices sont peut-être plus significatifs encore: on a retrouvé à plus de 3 mètres de profondeur, et tout près du sol antique, du minerai de fer fondu et deux pioches en fer; au milieu de la terre, on a vu beaucoup de débris de charbon; en cet endroit, de plus, la mosaïque est toute constellée de taches de rouille. Il me paraît difficile de ne pas admettre qu'il y a eu là un atelier de forgeron ou de fondeur.

J. Toutain.

Légende explicative des planches I, II, III.

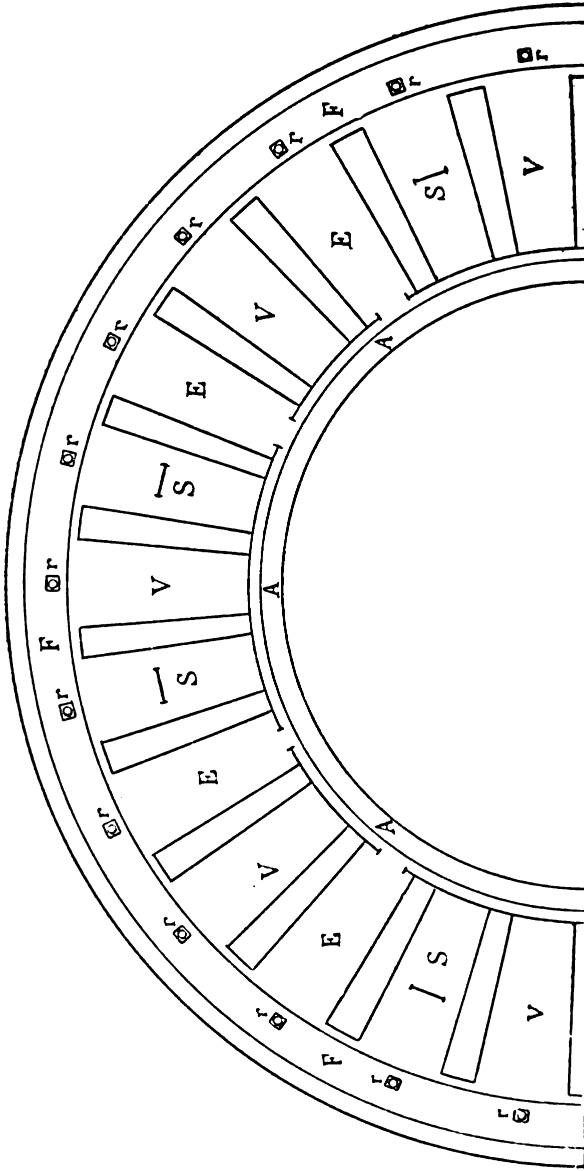
OO	*Orchestra* (pavée en mosaïque).
SSSS	Mur antérieur de la scène (*frons scenæ*).
TTT	Tranchées creusées pendant l'été de 1892.
GG	Gradins encore enterrés.
P	Passage entre les gradins.
CCC	Couloir concentrique intérieur.
MMM	Chambres entre les deux couloirs.
C'C'C'	Couloir concentrique extérieur.
III	Mur extérieur de l'hémicycle.
AAA	*Præcinctio.*
VVVVV	Voûtes sans communication avec la *præcinctio.*
EEEE	Passages de plain pied.
SSSS	Escaliers montant aux gradins supérieurs.
FFF	Pourtour.
r r r...	Petits regards donnant jour au couloir *c'c'c'*.

Pl. I.

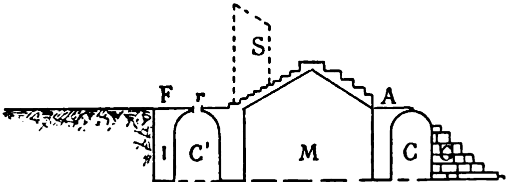


Plan du théâtre de Simitthu (étage inférieur).

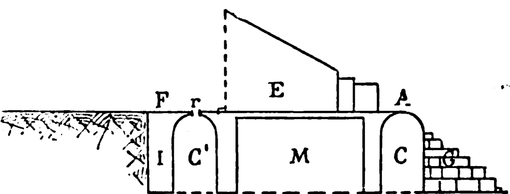
Pl. II.



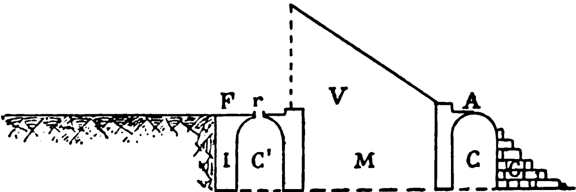
Plan du téâtre de Simitthu (étage supérieur)



Coupe suivant un escalier montant.



Coupe suivant un passage de plain pied.



Coupe suivant une voûte comme la voûte centrale.

NOTES SUR QUELQUES MONUMENTS BYZANTINS DE L'ITALIE MÉRIDIONALE

III. (1)

Les chapelles souterraines de la Terre d'Otrante.

Dans l'histoire de l'hellénisme italien, la Terre d'Otrante tient une place considérable. Située à l'extrémité la plus orientale de la péninsule, séparée par un canal de faible largeur des rivages de l'Epire, elle a été en tout temps le trait d'union naturel entre la Grèce et l'Italie. Depuis les moines basiliens fuyant la persécution des Iconoclastes jusqu'aux Albanais désireux d'échapper à la domination ottomane, tous les fugitifs, tous les colons venus d'Orient y ont trouvé asile; et nulle part l'hellénisation n'a été plus complète et plus durable. Nulle part le rite grec ne s'est plus longtemps maintenu, nulle part les établissements monastiques de l'ordre de S. Basile n'ont été plus nombreux et plus florissants, nulle part la langue grecque ne s'est conservée avec une plus longue ténacité (2). Aujourd'hui encore, dans quelques villages de la province de Lecce, on parle un dialecte fortement mélangé de grec ou d'albanais (3); et, à chaque pas

(1) Voir *Mélanges de l'Ecole française de Rome,* t. X, p. 284 et t. XI, p. 1, pour les deux premières parties de ce travail.

(2) Cf. mon article sur *les grottes érémitiques de la région de Brindisi* (*Bull. de corr. hellén.,* t. XII (1888) p. 441-448) et le livre récent de M. Battifol, *L'Abbaye de Rossano,* p. XXVII-XXIX.

(3) Cf. Aar, *Note storiche sulla Terra d'Otranto* (Arch. stor. ital., série 4ª, VI, 101 et IX, 260-261) et Morosi, *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto.*

fait dans cette région, on rencontre les traces visibles des pieuses fondations répandues en si grand nombre par les Byzantins sur le sol de la Terre d'Otrante. J'ai déjà fait connaître les curieuses peintures qui décorent les chapelles de Carpignano, de Soleto et de Brindisi (1), et j'ai sommairement retracé l'histoire du grand monastère basilien de S. Nicolas di Casole (2); beaucoup d'autres monuments non moins précieux conservent le souvenir des communautés grecques de l'Otrantin; à Supersano, à Ruffano, à Patù, à Veglie, à Erchie, mais surtout dans la chapelle souterraine *dei Santi Stefani* près de Vaste, des restes de peintures, parfois considérables, attestent la profonde et durable empreinte dont la Grèce byzantine a marqué ce pays.

I.

Au sud-ouest d'Otrante, à peu de distance du village de Vaste, on rencontre, au flanc d'une petite colline, une grande chapelle artificiellement creusée dans le tuf, et où l'on descend par plusieurs marches: on l'appelle dans le pays la grotte *dei Santi Stefani*. La forme, comme le montre le plan ci-contre (3), en est assez régulière (4): deux rangées de piliers la divisent en trois

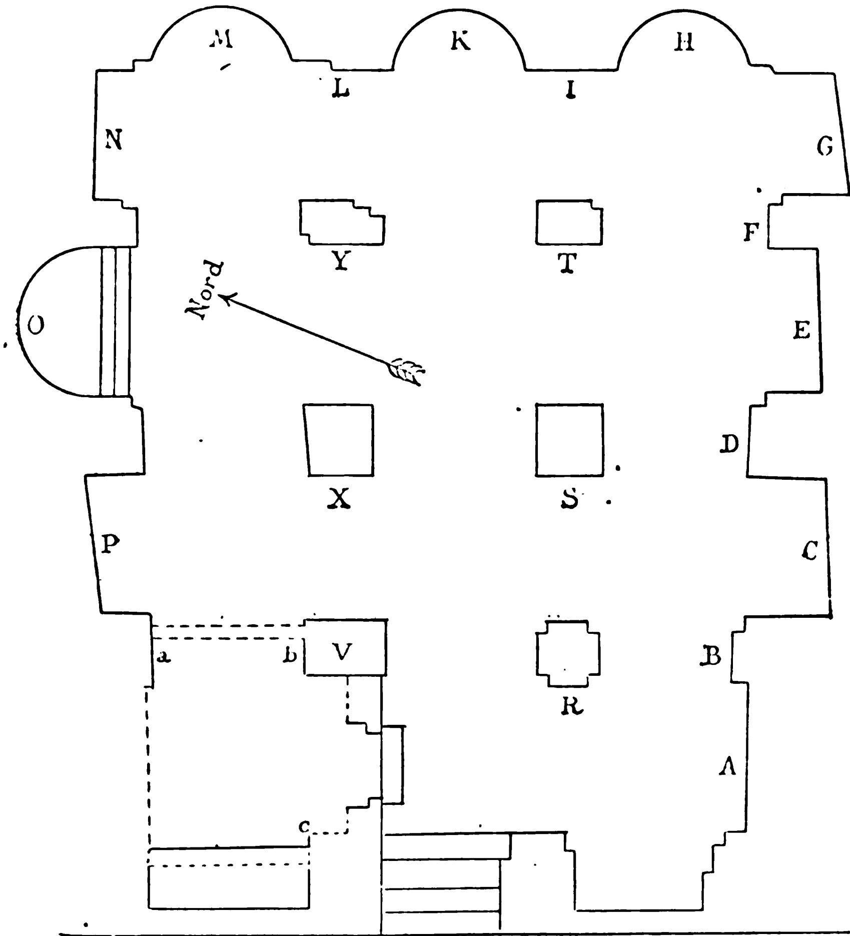
(1) *Peintures byzantines de l'Italie méridionale* (Bull. de corr. hellén., t. VIII, (1884), 264-281; t. IX (1885), 207-219; t. XII, (1888), 441-459.

(2) *Mélanges de l'Ecole de Rome,* t. VI, (1886). Cf. Omont, *Le Typicon de S. Nicolas di Casole près d'Otrante* (Revue des Etudes grecques, 1890, p. 381).

(3) Je dois ce plan à l'aimable obligeance de M. de Giorgi, dont j'ai eu tant de fois, dans mon voyage, l'occasion d'apprécier la courtoise amitié.

(4) Le mur *abc* est en effet de construction récente: la portion ainsi détachée de la chapelle a été transformée en dépôt pour les instruments aratoires, au grand dommage des peintures qu'on y remarquait.

nefs, dont chacune s'achève en abside; sur les parois latérales, des niches de profondeur variable sont ménagées dans l'épais-



Plan de la grotte dei Santi Stefani.

seur du rocher. Les dimensions de cette sorte de basilique attestent déjà son importance: large de 10m.20, elle mesure 11.m40

dans sa plus grande longueur; sa hauteur est de 3m.10 (1). Les peintures qui la décorent donnent à cette chapelle plus d'intérêt encore, et prouvent que depuis le XIIe siècle au moins jusqu'au XVe ou XVIe, elle fut le centre d'une importante communauté hellénique (2).

Originairement les parois de cette petite église — murailles latérales, absides et piliers — étaient tout entières recouvertes de peintures; une grande partie de ces fresques subsistent encore aujourd'hui. Toutefois un simple coup d'œil montre qu'elles n'appartiennent point toutes à une même époque; ici, comme en la plupart des monuments religieux de cette sorte, on s'y est repris à plusieurs fois pour achever la décoration picturale, et des restaurations d'époque postérieure sont venues souvent

(1) La hauteur primitive était de 2m.60 seulement; des fouilles récentes ont abaissé le niveau du sol (De Giorgi, *La provincia di Lecce,* II, 15). On trouvera dans ce livre (II, 14-23) une description assez exacte de la chapelle *dei Santi Stefani.*

(2) On a découvert dans le sous-sol de la grotte plusieurs inscriptions funéraires, qui prouvent également la grécité de cette communauté. Elles ont été publiées par M. de Giorgi (loc. laud., t. I, pl. 2) et sont ainsi conçues:

ЄΚΟΙΜΙΘΗΟΔΟV
ΛΟCΤΟVΘ̄VCΤЄ
ΦΑΝΟCΙЄΡЄVC
ΑΝΤΙωΚ⌉

ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ θέου Στέφανος ἵερευς Ἀντιωχ[είας.

L'autre fragment, appartenant peut-être à la même épitaphe, dit:

ΧЄCωΤЄΡΤΟΝ
CΟΝΔΥΛΟ
μΟΧΘΗ

...[X[ρίστ]ε σῶτηρ τόν σὸν δοῦλον μοχθη[ρόν.

recouvrir par de nouvelles images les fresques anciennes. Ainsi, à l'entrée même de la grotte, dans la niche A, sous une grande et médiocre figure de la Madone, on aperçoit nettement les restes d'un enduit plus ancien, où apparaissent des vestiges de peintures plus soigneusement exécutées; et en effet le caractère de la fresque indique sans conteste une époque assez basse. Elle n'est point antérieure à la fin du XV[e] siècle, non plus que les deux saints représentés sur l'arcade extérieure de la niche A; l'un d'eux est d'ailleurs désigné, par une inscription *latine*, sous le nom de S[t] François. Au même groupe, exécuté ou restauré à une date assez récente, il faut ajouter le S[t] Pierre figuré au pilastre B, et désigné, lui-aussi, par une inscription *latine:* et sans nous attarder davantage à cette série de peintures, aussi médiocres que peu anciennes, nous passerons aux autres fresques de la grotte, qui toutes sont accompagnées de légendes *grecques*. Pourtant, parmi elles aussi, un examen attentif distinguera deux époques différentes; et l'on ne se fonde point ici, pour établir cette distinction, sur des divergences de style, peu probantes en matière d'art byzantin, mais bien plutôt sur l'étude minutieuse des enduits qui supportent les peintures. Certaines figures sont tracées sur une couche de plâtre très-épaisse et fort dure, qui s'applique directement aux parois rocheuses de la grotte; telles autres, au contraire, sont peintes sur un autre enduit, de composition différente, d'épaisseur et de résistance moindres, et cet enduit, en s'écaillant, laisse transparaître des fresques d'une époque plus ancienne. On en conclura qu'originairement la chapelle tout entière était décorée de peintures d'une même date, et de cette période primitive il subsiste, surtout dans le fond de la crypte, des restes assez considérables et d'une haute importance; plus tard, à mesure que ces fresques premières s'altérèrent, des restaurations ont paru nécessaires; mais, au lieu de se borner à raviver par quelques coups de pinceau l'éclat des

figures pâlies, on les a tout entières recouvertes d'une couche fraîche de plâtre, et sur ce fond nouveau on a tracé des images nouvelles. On ne saurait donc examiner trop scrupuleusement la nature de l'enduit qui porte les peintures actuellement existantes: elle seule suffit, même en faisant abstraction du style, à classer ces fresques en deux groupes nettement distincts.

Des peintures qui jadis décoraient l'abside C, il ne reste nulle trace reconnaissable: le mur de fond a été crevé par les paysans pour donner du jour à la crypte. Au pilastre D, une sainte est représentée, en longue robe fleurie, en riche manteau doublé d'hermine, la couronne en tête, et tenant d'une main une palme verdoyante, tandis que l'autre s'appuie sur une roue. Une inscription grecque nous apprend son nom:

Η ΑΓΙΑ ΑΙΚᾸΤΕ
ΡΗΝΗ

A ses pieds, s'agenouille une petite figure, enveloppée d'une longue robe brune, la tête couverte d'une sorte de capuchon, les mains jointes dans un geste de prière, et, suivant l'usage, une inscription recommande le fidèle à la protection divine:

ΜΝΗ̅ΘC ΚΕΤΗCΔȢ
ΛΗCȢ ΔΟΝΑC

μνήσθητι, Κ[υρί]ε, τῆς δούλη[ς] σου Δόνας.

Plus loin, dans la niche E, S[t] Nicolas est figuré en buste, vêtu du costume épiscopal et désigné par une légende grecque; à ses côtés, dans l'arcade intérieure de cette niche, deux saints au visage imberbe sont debout; tous deux portent la longue robe à la mode byzantine, par dessus laquelle flotte un ample

manteau bleu, qu'une fibule attache sur l'épaule droite. Leurs noms, écrits en lettres grecques, se lisent difficilement; pourtant, dans la figure de droite, j'ai cru reconnaître S[t] Georges; l'autre représente sans doute le compagnon ordinaire du saint, S[t] Démétrius. Tous deux sont traités d'une main assez habile, et leur visage ne manque ni de vie ni d'expression; pourtant le type est tout latin, et je ne pense point qu'on doive reculer au delà du XIV[e] siècle la date de ces peintures.

Au pilastre F, un saint, vêtu d'une robe bleue ornée de broderies, tenant d'une main les Evangiles et de l'autre une petite croix, est fort endommagé. Dans la niche G le désastre est plus complet encore; seules quelques traces d'inscription permettent de croire qu'on y voyait une figure de l'archange Gabriel, faisant ainsi pendant à l'archange Michel, que nous trouverons dans la niche N.

Les peintures de l'abside H sont tout autrement intéressantes. Leur style diffère entièrement des fresques précédemment décrites, et en effet l'enduit qui les porte appartient à la couche primitive, directement appliquée sur la paroi rocheuse. On y voit le Christ debout entre les archanges Michel et Gabriel. Le Sauveur, dont les pieds nus se posent sur un tabouret incrusté de pierreries, porte une longue tunique rouge, sur laquelle retombe en draperies assez harmonieuses un manteau bleu foncé. D'une main, il tient le livre des Evangiles timbré d'une croix; l'autre se lève pour bénir suivant le rite de l'église orientale. Le tête est ceinte du nimbe crucigère; le visage, quoique fort allongé, est d'un beau type; de longs cheveux bruns, une barbe assez courte l'encadrent; de grands yeux très ouverts l'éclairent, séparés par le nez droit et long; le modelé des chairs est assez heureux. Aux côtés du Christ, les deux archanges, longues figures d'une sveltesse un peu grêle, s'inclinent vers le Sauveur dans l'attitude de la prière; leur tête nimbée se couronne de

cheveux bruns traversés d'une bandelette blanche; de grandes ailes retombantes étoffent et équilibrent leur stature. Les légendes des personnages sont grecques (Ο ΆΡΧΑΓΓΈΛΟ⁊ ΓΑΒΡΙΗΛ) et dans le champ de la peinture une inscription en beaux caractères donne le début de la formule connue:

ΚЄ ΜΝΗϹ Τȣ
Δȣ.....

La paléographie de cette dédicace, fort supérieure à celle des inscriptions précédentes, montre, comme le style même des peintures, qu'on leur doit assigner une date bien antérieure aux fresques décrites jusqu'ici. Sans doute l'exécution est loin d'être remarquable, et les proportions sont faussées par l'excessif allongement des figures; néanmoins l'œuvre n'est point sans mérite, et doit vraisemblablement être rapportée au XII[e] siècle.

Au pilastre I, S.[t] Antoine, vêtu d'une longue robe rouge, tient d'une main le bâton abbatial; de l'autre il porte un cartel, sur lequel on lit:

ΗΗΠΟΜΟΝ-ΜЄ
ΤΑЄΓΡΑΤΗΑϹ
ΥΠΟΤΑϹϹϤΔЄ
ΜΟΝΑϹ

Sous cette orthographe barbare, on reconnaît aisément la légende dont le Guide de la Peinture (1) accompagne la représentation du saint: ἡ ὑπομονὴ μετὰ ἐγκρατείας ὑποτάσσει τοὺς δαίμονας; et il n'est point sans intérêt, dans une figure où certains traits sont empruntés à la tradition latine (2), de retrouver

(1) *Guide de la peinture* (éd. Didron), p. 330 et 445.

(2) Par exemple le cochon couché aux pieds du saint, et que l'on ne rencontre pas en Grèce (Didron, *ibid.*, p. 330).

cette exacte observance des règles de l'iconographie byzantine. Aux pieds de S.[t] Antoine, un dévot est agenouillé, et sa prière s'exprime selon la formule ordinaire, dans laquelle malheureusement le nom du fidèle a disparu. La tête du saint, qu'encadre une longue barbe blanche, est belle; et cette image appartient visiblement au même groupe chronologique que la Sainte Catherine précédemment décrite.

Il en est de même de l'abside centrale K, où l'on aperçoit aisément, sous les peintures actuelles, les traces d'une couche de plâtre plus ancienne. Sur le fond noir de la niche, se détache une grande figure de la Madone, représentée debout, les mains levées en attitude d'orante, vêtue d'une longue robe d'un rouge vif, et la tête ceinte d'un nimbe constellé d'étoiles. A sa droite un saint, habillé d'une tunique blanche, sur laquelle une sorte de surplis rouge est jeté, est agenouillé aux pieds de la Vierge; l'inscription grecque qui l'accompagne l'appelle ......O ΘЄΟΛΟΓΟC; c'est probablement S.[t] Jean l'Evangéliste. D'une main il tient un cartel déroulé, de l'autre il désigne à l'attention de la Madone quatre petits personnages agenouillés vers la droite de l'abside, vêtus de longues robes sombres et levant dans l'attitude de la prière leurs mains chargées de couronnes. Au dessus d'eux, une inscription précieuse donne la date de la peinture et le nom des dédicants:

MNἸΘCΔЄCΠ-ΝΑΤȣΔȣΛȣCȣΑΝΤѠΝΙȣΚ,ΤȣCVMBΙ.ΜΑ ......
ΔȣΛΗΤΞΗϬCΚЄ ΤȣΤЄΚΝϚΑVΤ.ΜΑΡΙΑCΚ,ΚΤ^EΡΙΝΑC .... ΙΑΧΙΡ ...
...... ΝȣΤȣΙΝΙΓ ϵΤ° ϛωΠδ

μνήσθητι, δεσποίνα, τοῦ δούλου σου 'Αντωνίου κ[αὶ] τοῦ συμβί[ου] Μα[ρίας?] Δουλητζήας (?) καὶ τ[ῶν] τέκν[ων] αὐτ[ῶν] Μαρίας καὶ Κατερίνας. [Γράφεν δ]ία χειρ[ός..........] νοῦ του (?) ἰν[δικτίονος] ιγ ἔτο[υς] ϛωπδ.

L'an du monde 6884 correspond à l'année 1376. On peut donc en toute certitude attribuer au XIV[e] siècle la série des peintures tracées sur la seconde couche d'enduit: aussi bien plusieurs des figures appartenant à ce groupe représentent-elles les saints patrons des fidèles qui ont fait décorer l'abside principale (S.[te] Catherine, S.[t] Antoine, etc.); enfin la paléographie des inscriptions est la même que celle de la grande dédicace.

Sur l'arc extérieur de l'abside K, on voit à gauche le prophète Zacharie, tenant en main un cartel déployé; de l'autre côté de l'arcade, une lampe à plusieurs branches est allumée (1); au milieu, une figure de moine est attirée vers le prophète, et à côté on lit l'inscription:

Η ΛVΧΝΑ Τ_V ΔΔЄ ЗΑΧΑΡΙΑC

ἡ λυχνὰ τοῦ .... Ζαχαρίας.

Au pilier L, un saint, en riche costume épiscopal, portant la mitre et la crosse, date également du XIV[e] siècle. L'inscription grecque qui le désigne est fort endommagée (Ο Α(γίος) ..ΝΕΑΙ). A ses pieds une femme est agenouillée, et près d'elle on lit cette prière:

ΜΝΗ^ΘC ΚЄΤΗCΔȢ
ΑΗCȢ ....
ΚΑΛΗΑC

Μνήσθ[ητι], κ[ύρι]ε, τῆς δούλη[ς] σου ..... καλίας.

De nouveau, dans l'abside M, des peintures plus anciennes apparaissent: comme celles de l'autre abside latérale, avec les-

(1) Cf. Didron, *Guide de la peinture,* 291.

quelles elles offrent de frappantes analogies, elles sont tracées sur la couche d'enduit primitive; comme elles, elles sont d'un style plus sévère, et d'une exécution plus soignée. Elles représentent trois des saints les plus chers à l'église grecque, S.t Nicolas, S.t Basile et S.t Grégoire de Nazianze; et malgré l'allongement excessif des figures, elles comptent parmi les meilleures de la grotte *dei Santi Stefani*. Au milieu, S.t Nicolas est debout, en costume épiscopal, tenant d'une main le livre des Evangiles, bénissant de l'autre suivant le rite oriental; des cheveux blancs, une longue barbe blanche encadrent son visage, qu'animent et éclairent de grands yeux largement fendus. A droite, S.t Grégoire, en dalmatique claire et long manteau sombre, par dessus lequel retombe le pallium croisé sur la poitrine, élève d'une main une petite croix et, de l'autre, tient le livre saint; la tête un peu longue, largement dénudée au sommet du front, s'encadre sur les côtés de cheveux légèrement bouclés; la barbe noire est taillée court; une fine moustache ombrage les lèvres; le nez est fort, les méplats des joues très-saillants, jusqu'à donner à l'austérité du visage quelque chose de disgracieux. S.t Basile au contraire est d'un type admirable: la tête, encadrée de beaux cheveux et d'une longue barbe noire, est pleine de vie et d'expression; l'attitude n'est pas moins heureuse: enveloppé d'un ample manteau noir, sur lequel retombe le pallium constellé de croix, il tient à deux mains l'Evangile pressé sur sa poitrine. D'ailleurs les trois figures sont également remarquables par l'habile arrangement des draperies, par le soin minutieux avec lequel sont traités les cheveux et la barbe, par l'éclat inaccoutumé qui brille dans les yeux; malgré le manque de proportion qui exagère la hauteur des statures, ces saints immobiles et calmes ont une grande et fière allure; si on les compare aux fresques voisines du XIVe siècle, on sentira tout d'un coup l'énorme différence qui les sépare, et

l'on n'hésitera point à les attribuer au XII[e] siècle. A la même date on rapportera la fresque qui décore la niche N, et qui, ainsi que les peintures des absides latérales, est tracée sur la couche primitive. Elle représente l'archange S.[t] Michel, en tunique blanche et grand manteau rouge, s'appuyant sur une longue haste; par son riche costume, par ses grandes ailes éployées, par cette tête juvénile aux cheveux bouclés que le nimbe auréole, cette belle figure rappelle les œuvres les plus incontestables de l'art byzantin du XII[e] siècle; mieux conservée que les peintures des absides, elle est dans la crypte *dei Santi Stefani* le monument le plus remarquable.

Le reste de la décoration appartient presque entièrement au XIV[e] siècle. Dans l'abside O, où l'on accède par deux marches, les peintures ont entièrement disparu; dans la niche P, une Madone fort endommagée tient l'enfant sur ses genoux. Enfin, sur les piliers qui séparent les travées de la chapelle, des saints sont représentés à chacune des quatre faces.

Au pilier R, le premier à droite de l'entrée, une seule figure subsiste, celle de S.[t] Georges, désigné, ainsi que tous les suivants, par une inscription grecque. Au pilier S, c'est d'abord, du côté de la nef principale, S.[t] Antoine, tout semblable à la figure du pilastre I, tenant en main un cartel où l'on lit :

ΑΓΑΠΙCΑΤΕΤ̃
ΘΝ̄ΚΑΙΜCΗ
C...

ἀγαπήσατε τὸν Θ[εό]ν καὶ ...

A ses pieds un fidèle est agenouillé, avec l'inscription:

ΜΝΗ^θ^C ΑΓΙΕΤ8
Δ8Λ8C8
ϚΕΦΑΝ8

Μνήσθ[ητι], ἅγιε, τοῦ δούλου σου Στεφάνου.

Sur les autres faces du pilier, on trouve un St Etienne, en longue robe blanche collante ornée de broderies au cou et aux manches, portant sur les épaules un petit manteau blanc et chaussé de fines bottines rouges, dans le véritable costume d'un seigneur du XIVe siècle; puis un autre St Antoine, sur le cartel duquel on lit:

ΜΟΝΑΧΟCΚΑΙ
ΝΟΔΩΞΟCΕΡ
ΓΑΤΗCΑΜΗC
ΤΟC

μοναχὸς καινόδοξος ἐργάτης ἅμισθὸς (1)

Enfin au 4e côté du pilier se trouve un autre St Etienne, semblable au premier.

Au pilier T, du côté de la nef centrale, on voit St Pantéléimon (Ο ΑΓΙΟC ΠΑΝΤΑΛΕVΜΟC), — St Etienne, vêtu cette fois d'une longue dalmatique rouge, — un saint inconnu, aux longs cheveux blancs, tenant en main un volumen et vêtu d'une longue robe bleue doublée de rouge, aux manches largement

(1) Sur ces sentences morales placées dans la bouche des saints solitaires, cf. *Guide de la Peinture,* p. 330-336.

ouvertes, — S.[t] André enfin, dans le costume habituellement attribué à ce personnage.

Au premier pilier du côté gauche (V) deux figures seules sont visibles, les autres étant engagées dans la maçonnerie récente: c'est une S.[te] Catherine, semblable à celle du pilastre D, et un saint ermite.

Au pilier X, trois figures seulement sont conservées: du côté de la nef centrale, c'est S.[t] Martin, en costume épiscopal, coiffé d'une mitre basse et portant la crosse; à ses pieds un fidèle est agenouillé, et sa prière s'exprime suivant l'usuelle formule:

Θ
MNHC ΑΓΙΕ ΤὸȣΔȣΛȣCȣ
ΠΙΑΡΤ

Μνήσθ]ητι], ἅγιε, τοῦύ δολου σου Μαρτ[ίνου].

Puis c'est un saint ermite, et encore une fois S.[t] Etienne, tout semblable aux deux images du pilier S, et qui semble avoir été particulièrement honoré dans cette chapelle (1). Sous cette dernière figure on voit apparaître des traces de peintures plus anciennes.

Enfin au pilier Y, on trouve du côté de la nef centrale un saint moine, au visage allongé et dur, et deux figures qui, à des titres divers, méritent une plus longue attention. L'une est une Madone du XIV[e] siècle, sous laquelle on aperçoit les restes d'une décoration plus ancienne; à ses pieds, à côté d'une petite figure vêtue de blanc, cette incription est tracée:

(1) C'est à cette multiplicité des images de S.[t] Etienne que la crypte doit son nom populaire de grotte *dei Santi Stefani*.

ΙΠΝΗ͂C
ΜΘΤȣ
ΔȣΛȣCȣ
ΠΑΠΑ
ΓЄѠΡ
ΓΙȣΥȣ
ΛΑΥΡЄΝ
ΤΙȣΟΒΦЄΡ
ΤȣΤȣ ΑΓ
ϚЄΦΑΝȣ

Μνήσθ[ητι], μ[ήτερ] θ[εοῦ], τοῦ δούλου σου πάπα Γεωργίου υἱοῦ Λαυρεντίου οβφερτου (?) τοῦ ἁγίου Στεφάνου.

texte qui semble montrer que, dès le XIV[e] siècle, la chapelle autour de laquelle se groupait cette communauté grecque était consacrée sous le vocable de S[t] Etienne. — L'autre figure du pilier Y représente S[t] Philippe, et la conservation aussi bien que l'exécution en sont tout-à-fait remarquables. Vêtu d'une tunique de couleur sombre sur laquelle le manteau retombe en harmonieuses draperies, le saint tient un rouleau de la main gauche et de la droite bénit suivant le rite grec. La tête, imberbe et juvénile, est d'un modelé excellent; le cou bien dégagé est ferme et plein; le nez droit est long et mince, les yeux grands et bien fendus; des cheveux bruns, ramenés sur le front, couronnent un ovale élégant et pur. Comme les peintures de la décoration primitive, cette fresque est tracée sur la couche de plâtre ancienne, et au vrai elle est bien supérieure aux autres figures qui couvrent les piliers. Quoique le type soit plus latin que grec, elle doit sans doute être rapportée au XII[e] siècle.

J'ai insisté — un peu longuement peut-être — sur les monuments que renferme la chapelle de St Etienne; pourtant je ne crois point en avoir exagéré l'importance. Trois groupes de peintures s'y rencontrent en effet: les unes, les plus médiocres et heureusement les moins nombreuses, datent vraisemblablement de la fin du XVe ou du XVIe siècle; *et déjà elles sont toutes latines*. Un second groupe, aisément reconnaissable, appartient au XIVe siècle; une date certaine l'atteste, et d'ailleurs les costumes suffiraient à le prouver; le St Etienne si fréquemment représenté sur les piliers semble un chevalier du XIVe siècle, la Ste Catherine une grande dame du même temps; et les fidèles humblement agenouillés aux pieds de leurs saints protecteurs portent non moins nettement l'empreinte de l'époque. Pourtant des légendes grecques désignent encore ces figures, des inscriptions grecques expriment les prières qui leur sont adressées, et le peintre qui trace ces images se préoccupe, ou l'a vu, d'observer jusqu'en leurs détails les règles minutieuses du *Manuel de la Peinture*. C'est qu'aussi bien il vit au milieu d'une communauté toute grecque; c'est que, dans la chapelle qu'il décore, le rite grec préside à la célébration des offices; c'est qu'enfin il sent derrière lui une longue tradition hellénique. Avant que les restaurations du XIVe siècle n'eussent introduit dans la chapelle de St Etienne *les images gréco-latines qui forment le second groupe*, une décoration plus ancienne, et celle-là toute byzantine, couvrait les murailles du sanctuaire. De ce groupe primitif, directement appliqué sur la paroi du rocher, des restes importants nous sont heureusement parvenus: c'est, dans l'abside latérale de droite, le Sauveur entre les deux archanges; c'est, dans l'abside latérale de gauche, les trois saints évêques Nicolas, Basile et Grégoire, d'une si grave et si sereine beauté; c'est, tout auprès, l'admirable figure de l'archange St Michel; c'est probablement encore le St Philippe du dernier pilier. Sans

doute ces œuvres sont d'une élégance moins raffinée que telle fresque du XIV[e] siècle; le style en est plus sévère et plus rude, l'exécution parfois moins savante. Sans doute elles ont les défauts de l'art byzantin du XI[e] et du XII[e] siècle, l'allongement disproportionné des figures, l'austérité trop monastique des visages; mais par là même elles méritent l'attention, car *elles sont purement byzantines*, tout exemptes de l'influence latine qui, même dans ce pays tout grec, a fini par pénétrer les œuvres du XIV[e] siècle. Elles appartiennent sans nul doute au XII[e] siècle; peut-être même pourrait-on sans trop de témérité reculer leur date jusqu'à la fin du XI[e] siècle.

Ce n'est pas là le seul intérêt des peintures de la chapelle de S[t] Etienne: elles montrent encore avec quelle ténacité se conservaient au XIV[e] siècle, dans cette Italie jadis byzantine, la langue, la religion, les mœurs et les traditions artistiques de Byzance. Et notez qu'il ne s'agit point ici d'une communauté monastique repliée sur elle-même et comme fermée aux bruits du monde; des femmes, des enfants, des paysans viennent faire leurs dévotions à cette chapelle; un humble *papas* en est le desservant; cependant tous restent précieusement attachés aux traditions du passé, ils s'obstinent à demeurer des Grecs. Et pourtant, sans qu'ils s'en aperçoivent, à côté d'eux une lente transformation s'accomplit; sous la main des peintres grecs, les influences latines se mêlent insensiblement aux enseignements de l'iconographie byzantine; aux vieilles pratiques du XII[e] siècle succède un art nouveau, où les apparences demeurent helléniques, où déjà le fond est latin. Nous avons déjà montré ailleurs des exemples de cette évolution artistique; nulle part elle n'est plus sensible que dans la chapelle de S[t] Etienne; et parmi tant d'informations que nous y pouvons recueillir, certes ce n'est point là la moins intéressante.

II.

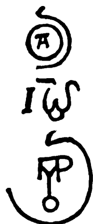
Les autres peintures de la Terre d'Otrante, qu'il nous reste à étudier, confirmeront pleinement les remarques générales que nous venons de faire: les chapelles de Supersano, de Ruffano, de Patù, d'Erchie, d'Ostuni, de Veglie nous montreront par une série d'exemples la lente transformation qui, aux peintures purement byzantines, a substitué les traditions de l'art latin, et fait pénétrer des enseignements nouveaux là même où l'élément grec semble s'être conservé le plus intact.

Près du village de Supersano, situé dans la partie méridionale de la Terre d'Otrante, au sud-ouest du bourg de Maglie, on rencontre, ouverte au flanc d'une colline assez élevée, la grotte dite *de Celimanna.* Elle est partiellement décorée de peintures. Tout d'abord, à droite de l'entrée, c'est un buste de S[t] Nicolas, en costume épiscopal, tenant d'une main le livre des Evangiles, bénissant de l'autre selon le rite latin: des deux côtés de la tête du saint, son nom est écrit *ici en grec*, *là en latin.* A côté de lui, S[t] Jean l'Evangéliste est debout, vêtu d'une tunique rouge à larges manches, sur laquelle un ample manteau est drapé; d'une main il porte un livre ouvert, de l'autre il donne la bénédiction latine; son nom est écrit en latin seulement. Plus loin une autre figure, à la tête longue, ascétique, à la barbe hérissée et touffue, aux cheveux relevés en aigrette sur le sommet du crâne, tient d'une main un cartel, où l'on entrevoit quelques traces d'une inscription grecque; l'autre main se lève dans le geste de la bénédiction orientale. C'est S[t] Jean le précurseur, comme l'indiquent deux inscriptions, *l'une grecque*,

l'autre latine, disposées le long du visage du saint (1). A gauche de la porte, ou trouve S[t] Etienne et S[t] Benoît, d'époque postérieure aux autres figures; puis vient S[t] André, désigné seulement par une inscription grecque, et qui toutefois donne la bénédiction latine; enfin une dernière figure est particulièrement remarquable par son costume. Elle porte une longue robe d'un bleu foncé tirant sur le noir, par dessus laquelle une *stola* d'étoffe brune est passée; la tête est coiffée d'une sorte de calotte, brune également. Le visage, long et amaigri, s'allonge encore par une barbe taillée en pointe; les mains sèches et effilées tiennent l'une une petite croix grecque, l'autre une sorte de béquille sur laquelle s'appuie le saint. L'air et le costume sont d'un moine; et quoique le nom, écrit en lettres grecques, soit malaisément déchiffrable, il faut sans doute reconnaître dans cette figure l'un des saints solitaires si nombreux dans le *Guide de la Peinture* (2).

Toutes ces fresques, comme bien l'on pense, n'appartiennent pas au même temps: les unes, comme ces saints exclusivement latins, S[t] Etienne, S[t] Benoît, S[t] Jean l'Evangéliste, datent d'une époque assez basse, probablement du XV[e] siècle; au contraire,

(1) L'inscription grecque se compose de trois ligatures assez compliquéés:



c'est-à-dire: ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ Προδρομός.

(2) Didron, *loc. laud.*, p. 330 sqq.

les saints dont les légendes sont exclusivement ou partiellement grecques paraissent d'une date plus ancienne; et, si l'on en juge par la figure de St André, qui rappelle fort exactement les images de ce saint tracées à S. Vito dei Normanni et ailleurs, ces peintures doivent être attribuées au commencement du XIVe siècle. Mais ce qui, dans ce dernier groupe, mérite d'être particulièrement signalé, c'est le mélange qu'on y rencontre des légendes grecques et latines. Il prouve que la langue n'est point, comme on l'a cru (1), un élément suffisant pour distinguer dans l'Otrantin les écoles artistiques; telle image, comme le St André, dont le nom est ici écrit en lettres grecques, reproduit en effet exactement le type des figures latines de ce personnage; tel saint, dont le nom est transcrit en grec, donne la bénédiction selon le rite latin; enfin, malgré leurs légendes grecques, les peintures de Supersano appartiennent à l'école latine; et la juxtaposition des deux langues, le soin que l'on a mis à traduire en grec le nom latin des saints montrent tout simplement avec quelle longue persistance ce pays a conservé, à défaut des traditions artistiques de Byzance, du moins le souvenir de l'hellénisme (2).

Un peu plus loin, au village de Ruffano, dans la crypte de l'église *del Carmine,* on trouve, à côté d'une Annonciation du XVe siècle, deux peintures plus anciennes. C'est d'abord un St Pierre, vêtu d'une longue tunique rouge et d'un manteau blanc, tenant d'une main un volumen, donnant de l'autre la bénédiction. La tête, fort bien conservée, est d'un beau caractère; une barbe et des cheveux blancs en encadrent l'ovale un peu long; une légende grecque placée tout auprès donne le nom

(1) Lenormant, *Notes archéologiques sur la Terre d'Otrante* (Gaz. archéol., 1881-82, p. 122-124.

(2) Cf. mon article dans les *Mélanges,* XI, p. 45-48.

du personnage. Sur un pilier voisin une autre figure, enveloppée d'un manteau rouge, est représentée assise, le corps légèrement penché en avant, la main traçant des caractères sur un livre ouvert, où on lit:

. . . . . T	. . . . . .
OVЄV	VIOVT
AΓΓЄ	OVΘ̄V
ΛIOV	

C'est la formule même dont le *Guide de la Peinture* accompagne la représentation de l'Evangéliste St Marc: 'Ἀρχὴ] τοῦ εὐαγγελίου ['Ιησοῦ χριστοῦ,] ὑιοῦ τοῦ Θεοῦ (1); et en effet une inscription grecque placée à côté du saint le désigne sous ce nom. Le type tout oriental et l'attitude du personnage rappellent d'ailleurs de façon frappante les Evangélistes si fréquemment représentés dans les miniatures du XIIe siècle. C'est à cette date (fin du XIIe siècle) que je rapporterais volontiers ces peintures qui, quoique fort endommagées, sont loin d'être une œuvre médiocre (2).

(1) Didron, *loc. laud.*, p. 301-302.

(2) Je n'ai point à décrire ici le bas-relief signalé par Lenormant sur la façade de l'église de S. Maria della Strada à Taurisano, et attribué par lui au IXe siècle. Ce curieux monument, qui représente l'Annonciation, semble en effet de provenance byzantine; j'incline même à croire qu'il n'est qu'un fragment d'un monument plus important, dont un autre morceau se trouverait encastré dans la même façade. Le bas-relief, qui mesure 1^m.42 de long sur 0^m.80 de hauteur, est brusquement coupé aux deux extrémités, et on y remarque l'amorce de nouvelles arcades toutes semblables à celles qui abritent l'archange et la Madone. En outre, au dessus du bas-relief, une autre sculpture est scellée dans la façade. Elle représente un agneau nimbé, portant une croix; le travail paraît de la même époque que l'Annonciation, et il semble bien que les deux fragments proviennent d'un même monument.

Au sud de Ruffano, non loin du cap de S. Maria di Leuca, s'élève, auprès de Patù, un curieux monument messapique, entièrement bâti en grosses pierres régulièrement taillées et entassées sans ciment. On l'appelle *le Cento Pietre*. Transformé au moyen-âge en une église chrétienne, cet édifice fut selon l'usage décoré de peintures; aujourd'hui il sert d'étable, et on en a pris si peu de souci que la plupart des fresques ont entièrement disparu. Une seule subsiste dans un état suffisant de conservation, et elle mérite de retenir l'attention; elle offre en effet un type assez rare dans l'iconographie byzantine.

Sur un trône byzantin, surmonté d'une arcade, une femme est assise; un grand manteau rouge l'enveloppe; sur la tête elle a un chaperon de la même couleur. Ses yeux allongés, son nez droit et fin, sa bouche mince, ses mains effilées disent assez l'origine byzantine de cette peinture; au vrai, on croirait voir une Panaghia du XIe ou du XIIe siècle. Pourtant il n'en est rien; sans doute cette femme porte sur ses genoux un enfant, mais ce n'est point le Christ. Vêtu, comme la mère, du manteau et de la coiffe rouges, cet enfant tient les mains étendues et levées dans une attitude d'orante; son visage, qu'encadrent les plis du voile, rappelle d'une manière frappante le type donné à la mère; enfin un nimbe plein auréole ses cheveux ramenés sur le front. De plus, aux côtés de la figure principale, au lieu des sigles habituels M̄-P̄ Θ̄V̄, on lit le début d'une inscription ainsi conçue:

A
Γ
I
Ā

C'est évidemment Ste Anne, la mère de la Vierge, que le peintre a ici représentée: et comme la peinture, d'un fort bon style,

appartient sans doute au XIe siècle, on voit quelles en sont à la fois l'importance et la rareté (1).

A côté de cette figure, une Madone, dont le type rappelle l'image précédente, tient dans ses bras le Christ; elle date de la même époque que la fresque de Ste Anne. Puis vient un saint, vêtu d'une tunique rouge brodée de fleurs, et portant autour du cou un superhuméral orné de pierreries, qui se prolonge par une longue bande descendant jusqu'au bas de la tunique. Si l'on ajoute à ces trois figures quelques fragments informes d'une Annonciation — un coin de bâtiment avec quelques lettres où se lit le mot KVPIOC — on aura énuméré tout ce qui reste de la décoration primitive des *Cento Pietre*. A une époque postérieure appartiennent quelques saints fort endommagés, une sainte en costume byzantin, tous désignés jadis par des légendes grecques, mais qui ne sont point antérieurs au XIVe siècle. Toutes ces peintures sont au reste extrèmement ruinées; et la figure de Ste Anne est le seul monument considérable que l'on doive signaler à Patù.

Un autre fragment, de date assez ancienne, est conservé dans la grotte *dell'Annunziata*, située à 3 kilomètres du village d'Erchie, entre Lecce et Tarente (2). La disposition de cette crypte, creusée profondément dans le sous-sol rocheux, est assez singulière. On y descend par un escalier d'une quinzaine de marches, que recouvre et protége une construction en grosses pierres de taille entassées sans ciment, dont les parois latérales se rap-

(1) On trouve pourtant cette représentation indiquée dans le *Manuel* (p. 135), et on signale au couvent de Vatopédi, dans l'Athos, une mosaïque portative figurant ce sujet (Brockhaus, *Die Kunst in den Athos-Klöstern,* p. 98).

(2) Cette grotte n'est donc point, comme l'indiquait Lenormant (*Gaz. Archéol.* 1881-82), la crypte de l'église paroissiale du village d'Erchie, et cela pour une bonne raison: elle est située en pleins champs fort loin des habitations.

prochent pour porter au sommet une couverture de larges dalles; sur les murailles de ce couloir on remarque de nombreuses traces d'inscriptions. La grotte elle-même, fort vaste, est de forme circulaire, et soutenue par plusieurs piliers; sur l'un des côtés, un mur détermine un segment sur une partie du cercle, formant ainsi un espace réservé, auquel donne accès une petite porte à cintre surbaissé. Au fond de cette sorte de sanctuaire une petite abside est ménagée; une peinture assez curieuse la décore. C'est une figure de St Georges, vêtu d'une tunique rouge, coiffé d'un capuchon de même couleur, tenant d'une main un médaillon circulaire, de l'autre portant la lance; une ceinture d'or serre les vêtements à la taille et retombe en une large bande sur le devant de la tunique. Sur le mur extérieur de l'iconostase une Annonciation était représentée; malheureusement l'humidité a fort endommagé ces peintures, et la chose est d'autant plus regrettable qu'elles semblent être de date assez ancienne. Le St Georges paraît, d'après le type que lui a donné le peintre, devoir être attribué au XIe siècle, et incontestablement il est l'œuvre d'un artiste byzantin.

Dans le voisinage d'Ostuni, entre Lecce et Brindisi, un autre groupe de peintures se rencontre. Aux environs de cette petite ville, on montre, tout auprès de la mer, plusieurs grottes décorées de fresques; toutes n'offrent point pourtant un égal intérêt. A *Santa Maria della Nova*, à *S. Biagio in Rialbo*, on ne voit que de médiocres figures, accompagnées de légendes latines et d'un style tout latin; à *Santa Maria d'Agnano* on trouve moins encore; les peintures à inscriptions grecques qui ornaient jadis cette chapelle ont été passées à la chaux, et l'édifice est devenu une étable; seule la *lama de Villanova* présente des restes assez curieux. Dans cette étroite et sauvage vallée, qui s'ouvre sur la mer, une communauté érémitique assez importante semble avoir trouvé asile; sur toute la longueur du ravin,

des grottes nombreuses s'ouvrent aux deux flancs des collines; même une cellule a été creusée, par un raffinement d'ascétisme assez bizarre, dans l'épaisseur d'un gros bloc de rocher isolé au milieu de la vallée, et l'on voit encore la fenêtre qui l'éclairait et la porte qui y donnait accès. Plus loin, dans une vaste grotte voisine de la mer, on trouve la chapelle, jadis entièrement décorée de peintures, dont quelques rares fragments ont seuls échappé à la destruction. D'un côté, c'est S[t] Jean le Théologue, au visage imberbe, à la tête expressive, vêtu d'une tunique blanche et enveloppé d'un manteau rouge aux draperies élégantes et souples; d'une main il tient un volumen, de l'autre il donne la bénédiction. D'autre part, c'est S[t] Nicolas, en costume épiscopal, bénissant d'une main, portant de l'autre le livre des Evangiles. Son visage, qu'encadre une longue barbe grise, est d'un type tout byzantin; les yeux en particulier, par un trait caractéristique, sont fortement relevés vers les tempes. Des légendes grecques désignent les deux personnages, et de fait on doit attribuer ces figures à l'école byzantine de l'Otrantin. Elles sont en effet assez heureusement traitées; les draperies sont excellentes, le modelé des chairs assez habile; les mains sont fines, les visages point trop allongés ont l'ovale plein et pur: on peut, je crois, leur donner pour date le XII[e] siècle environ.

La crypte de Veglie (1), au contraire, nous montre le dernier effort des écoles de peinture de l'Otrantin. Cette crypte, qui s'ouvre en pleins champs, et où l'on descend par plusieurs marches, ne renferme en effet que des fresques du XV[e] siècle. La valeur en est médiocre, l'importance artistique très-secondaire; mais on y observe un fait curieux, le mélange, en proportions presque égales, des légendes grecques et des inscriptions latines. A côté d'une Madone allaitant l'enfant divin, et

(1) A l'ouest de Lecce.

debout entre deux anges, à côté du Christ remettant les clefs à S[t] Pierre et l'Evangile à S[t] Paul, scènes toutes deux désignées par des légendes latines, S[t] André a son nom écrit en lettres grecques, et de même S[t] Antoine, qui vient après; puis le latin reparaît pour S[t] François d'Assise. Dans l'abside, Dieu le Père, tenant une colombe sur sa poitrine, et ayant sous ses pieds le Christ crucifié, est latin, aussi bien que S[t] Jean l'Evangéliste et S[t] Jean Baptiste dressés à ses côtés: l'inscription désigne ainsi ce groupe: $\overline{\text{SCA}}$ TRINITAS. Au contraire S[t] Michel, perçant le dragon de sa lance, et tenant un médaillon circulaire avec les sigles ΜΛ | Θ̄ / ΙΓ̄ | Τ̄ est tout grec; et de nouveau vient un saint latin, S[t] Antoine de Padoue, auquel succède un S[t] Etienne grec.

Au plafond de la crypte, dans un cercle, le Christ est représenté, et sur le cartel qu'il déploie on lit les mots:

ЄΓѠЄΙ
ΜΙΗΘVΡΑ

Autour de lui quatre anges, et les symboles des quatre évangélistes, plus loin deux séraphins et des mondes roulant dans le ciel étoilé complétent la décoration.

Toutes ces peintures, nous l'avons remarqué, appartiennent à une même époque, le XV[e] siècle; pourtant le grec et le latin s'y rapprochent et s'y confondent. Le style en est nettement et exclusivement latin; pourtant certaines figures sont désignées par des légendes toutes grecques, sans qu'on ait même songé, comme à Supersano, à accompagner ces noms helléniques de leur équivalent latin. On voit par là combien on aurait tort de se fonder sur la différence des langues pour établir la distinc-

tion des écoles ; on voit surtout — et c'est la conclusion essentielle qui ressort de toutes ces études — avec quelle longue persistance, malgré tous les efforts de l'église latine, la langue et la religion grecques se sont maintenues dans l'Italie byzantine.

Ch. Diehl.

GROUPES DE LA TRIPLE HÉCATE
AU MUSÉE DU LOUVRE

Le catalogue des représentations de la Triple Hécate, riche pourtant d'une centaine et plus d'exemplaires, qu'a dressé, il y a quelque dix ans, M. Petersen dans sa minutieuse étude (1), n'avait à signaler (2) qu'un seul monument conservé au Musée du Louvre, un groupe de trois déesses accolées, debout l'une contre l'autre, rapporté d'Ancyre en 1862 par M. G. Perrot à la suite de sa mission en Galatie: encore ne s'agissait-il que d'une représentation fort grossière et appartenant à une basse époque. Il suffirait pourtant du nombre seul des représentations de ce type pour attester, en l'absence de tous autres témoignages, la faveur dont il jouissait chez les anciens: les textes, de plus, nous apprennent que la Triple Hécate, patronne des carrefours, avait son image non seulement aux croisées des chemins, mais à l'entrée des villes, aux portes des maisons; elle était la gardienne du seuil aussi bien que le guide du voyageur hésitant sur sa route. Il y aurait donc intérêt, toute valeur artistique même mise à part, à réunir des témoins d'un culte aussi populaire; mais les exemplaires aujourd'hui exposés au Louvre ont mieux que la valeur de simples documents. Quelques-uns au moins se signalent par la qualité du travail. Ils représentent en outre presque toutes les différentes classes qu'on a justement distinguées dans ces monuments, et donnent ainsi par leur variété

(1) Eugen Petersen, *Die dreigestaltige Hekate, Archaeologisch-Epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich*, t. IV, 1880, p. 140; V, 1881, p. 1.

(2) *Ibid.*, V, p. 65, Yc.

même une vue sommaire des formes successives par où s'est développé le type de la Triple Hécate.

Il ne semble pas que l'idée de représenter Hécate sous une triple figure remonte très haut dans les conceptions de l'art grec. Hécate, dans ses représentations les plus anciennes, apparaît sous les simples traits d'une femme, portant d'ordinaire deux torches, et se montre encore souvent sous cette forme, alors même qu'a été créé le type de la déesse triple (1). Tel est par exemple le bas-relief rapporté par M. Perrot d'Irmeni-Keui près Cyzique (2), représentant " une femme, vue de face, qui, de ses deux bras étendus, tient levés deux flambeaux. Sur les épaules on distingue les agrafes d'une tunique à manches courtes, qui laisse à découvert l'avant-bras. Par dessus ce vêtement est jetée une longue draperie, qui passe sous les aisselles, et qui se serre à grands plis sur la poitrine, où elle semble s'attacher et se retenir aux rondeurs du sein; de là elle tombe jusqu'aux pieds, ample et droite, en laissant deviner sous l'étoffe les formes et le mouvement du corps (3). " A la droite de la figure est un chien, et des trois divinités entre lesquelles hésite M. Perrot, Déméter, Hécate ou Artémis, il semble bien que ce soit Hécate qu'ait entendu représenter l'artiste (4). Mais, si Déméter doit

(1) Roscher, *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, v. *Hekate*.

(2) Exposé aujourd'hui *Salle de Milet*, dans l'embrasure de l'une des fenêtres donnant sur la cour du Louvre, où sont rassemblés les monuments provenant de Cyzique; *Catalogue sommaire des Monuments de sculpture*, n° 3196.

(3) Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 81; planche IV, 6.

(4) Il se pourrait qu'on dût rapporter également à Hécate une petite tête coiffée d'une haute stéphané, que possède le Louvre, et qui provient d'une statuette; le caractère juvénile de la figure conviendrait bien à la déesse. Inventaire MNB, n° 1161; exposée, *Salle de Clarac*, dans la partie supérieure de la vitrine E.

être écartée, M. Perrot remarque avec raison qu'entre Artémis, pour laquelle le fait pencher la disposition de la coiffure, d'ailleurs presque tout entière disparue, et Hécate, il existe de si intimes rapports qu'il est quelquefois difficile de déterminer avec certitude si telle image doit être attribuée à l'une plutôt qu'à l'autre.

Il arriva en effet d'assez bonne heure qu'Hécate se confondit plus ou moins avec d'autres déesses, et, plus qu'avec toute autre, avec Artémis et Perséphone, dont elle n'est qu'une autre incarnation.

Une curieuse petite stèle à fronton, sculptée sur ses deux faces, qui provient d'Athènes et appartient aussi au Musée (1), nous montre un premier exemple de ce besoin de dédoubler et de multiplier pour ainsi dire la personnalité d'Hécate. Sur l'une des faces se voit une déesse debout, vêtue de la tunique talaire et du diploïdion serré à la taille, la tête, d'où tombent deux longues mèches, surmontée d'un haut polos que recouvre un large voile. Un chien est assis à côté d'elle et lève la tête comme pour reconnaître sa maîtresse. D'une main celle-ci tient la patère, de l'autre elle s'appuie sur un sceptre, insigne de la souveraineté qui convient à Hécate reine des enfers. L'autre face n'a gardé de cette représentation que le chien assis, dont la présence ne nous permet pas de nous éloigner du mythe d'Hécate; mais la déesse coiffée du polos a fait place à une divinité plus jeune, la tête nue, enveloppée d'un ample manteau qui recouvre presque entièrement la tunique, et tenant des deux bras étendus les deux hautes torches qui sont familières aussi à Perséphone. (V. à la page suivante la figure 1).

(1) Inventaire MNB, n° 2091; exposée, *Salle de Clarac,* dans la partie inférieure de la vitrine G.



Fig. 1.

Le travail d'identification, dans la suite, fut poussé plus loin. Sous l'influence des mystères qui enseignaient les origines et les généalogies cachées des dieux, à la faveur des hymnes orphiques, la parenté d'Hécate s'étend à des déesses en principe fort éloignées d'elle : elle devient vraiment la déesse aux noms nombreux, πολυώνυμος (1). Mais à quelle conception première dut-elle sa triple personnalité ? Il est vraisemblable, quoique plus tard on y ait vu une allusion à son triple empire sur le ciel, la terre et la mer, ou sur le ciel, la terre et les enfers, que l'origine en doit être cherchée dans le caractère de divinité lunaire qui est avant tout propre à Hécate. La triple image d'Hécate répondrait à la lune croissante, pleine, et décroissante, et tel est, selon la remarque ingénieuse de M. Roscher, l'aspect des groupes qui la représentent que l'œil y saisit en même temps une figure de face répondant à la pleine lune et deux profils répondant aux deux quartiers. M. Petersen, que suit M. Reinach (2), pense aussi que la triple Hécate figure les trois divinités du mois lunaire, qui portaient les noms de Séléné, d'Artémis et d'Hécate ; mais, ainsi que le fait observer M. Reinach, tandis que, en tant que chasseresse, Artémis « conserva une individualité distincte dont l'antiquité ne perdit jamais conscience, dans les œuvres d'art qui la représentent avec les deux autres divinités lunaires, c'est la personnalité d'Hécate qui domine et qui s'assimile les deux autres, au point de les absorber complètement (3) ».

Le nom seul par où l'on invoquait la déesse garda la double appellation d'Artémis-Hécate, et c'est elle qui figure sur la base

(1) Roscher, v. *Hekate*.

(2) S. Reinach, *Triple Hécate, marbre du Musée d'Amiens, Album archéologique des Musées de province*, p. 104, pl. XXIII.

(3) Il faut noter toutefois que sur un groupe au moins, une Triple Hécate de la Villa Wolkonsky (Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, I, p. 163, n° 617), la présence du carquois rappelle la conception de la divinité chasseresse. Cf. Roscher, *l. c.*, p. 1897.

d'un *Hecataion* récemment découvert à Epidaure entre le temple d'Asclépios et le temple appelé par Pausanias temple d'Artémis, où le culte rendu à la divinité revêtait sans doute le caractère du culte d'Hécate (1).

Le type plastique aussi bien, par un effet même de cette prépondérance exclusive, subit une sorte de retour en arrière vers l'unité, qui fit qu'après avoir donné trois corps à Hécate, par un compromis entre la conception première, une, et la triple personnalité, on ne lui donna plus que trois têtes sur un seul corps. Ainsi se distinguent deux grandes séries d'*Hecataia*, la première de beaucoup la plus nombreuse et la plus ancienne, originaire de la Grèce propre pour la plupart et des côtes d'Asie Mineure, la seconde dont le domaine plus vaste comprend en outre l'Italie et la vallée du Danube (2). Il en est un, on le verra, parmi les exemplaires du Louvre, qui semble appartenir à ce second groupe; mais deux autres, de plus, permettent de saisir, au moins dans une certaine mesure, le passage de la première à la seconde représentation, soit qu'il s'agisse de trois têtes surmontant un hermès commun, soit que, comme dans l'Hécate d'Ancyre, une partie des deux corps latéraux soit invisible, ne laissant plus subsister en apparence que quatre bras au lieu de six.

Il arrive le plus souvent, alors même que le monument comprend trois figures bien distinctes adossées à un pilier central, que ces trois figures sont identiques. M. Petersen en fait une première classe, la plus importante, dont on peut noter trois variétés, suivant que les deux mains relèvent la tunique, ou

(1) Cavvadias, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1885, p. 54, pl. 2, nos 12 et 12a. La plinthe ovale qui sert de base au groupe porte l'inscription Ἀρτέμιδι Ἑκάτη ἐπηκόῳ Φάβουλλος.

(2) Petersen, IV, p. 146.

qu'une seulement a conservé cette pose et que l'autre porte une torche, ou qu'enfin l'une tient la patère, l'autre la torche (1). Tel est le cas du bel *Hecataion* du Musée d'Amiens, récemment publié par M. S. Reinach, " où les trois déesses semblent des épreuves tirées d'un même moule (2) ". Ailleurs deux seulement des figures sont restées identiques (3) ; d'ordinaire, elles n'auront d'autre geste que de porter les mains à leur tunique, et le souci d'indiquer un attribut a amené le sculpteur à donner à la troisième soit une torche, soit un fruit, soit une patère. Les trois déesses enfin peuvent être légèrement différentes ; mais, le plus souvent, une main du moins garde le même mouvement, une des deux poses essentielles, soit qu'elle relève le vêtement, soit qu'elle porte une torche. Toute la différence ne va, semble-t-il, jamais plus loin — et c'est un cas rare — qu'à laisser le même attribut à deux mains seulement : sept exemplaires en tout représentent chez M. Petersen les trois variétés de cette classe ; encore quelques-uns sont-ils incomplets ou connus seulement par des dessins (4).

Un huitième est celui qui, après avoir fait partie de la collection Sabatier, vendue à Paris il y a quelques années, est entré récemment au Louvre (5). Les trois figures sont adossées à une colonne centrale légèrement évasée à son sommet que termine une moulure ; elles portent le chiton descendant jusqu'aux pieds,

(1) *Ibid.*, *l. c.*, p. 147 et suiv., I, A, B, C, D.

(2) Reinach, p. 101.

(3) Tel est par exemple, en dehors des monuments mentionnés par M. Petersen, un *Hecataion* trouvé à Epidaure, dont il a été question plus haut, où deux des figures, relevant leur himation d'une main, portent de l'autre un fruit, tandis que la troisième a les deux bras pendants, l'un à son vêtement, l'autre tenant, semble-t-il, une patère.

(4) *Ibid.*, p. 156 et suiv., IV, Q, R, S.

(5) Inventaire MNC, n° 1395; *Catalogue*, n° 636; haut. 0m. 42. Exposé, *Salle de Clarac*, dans la partie supérieure de la vitrine E (V. à la p. suivante fig. 2).

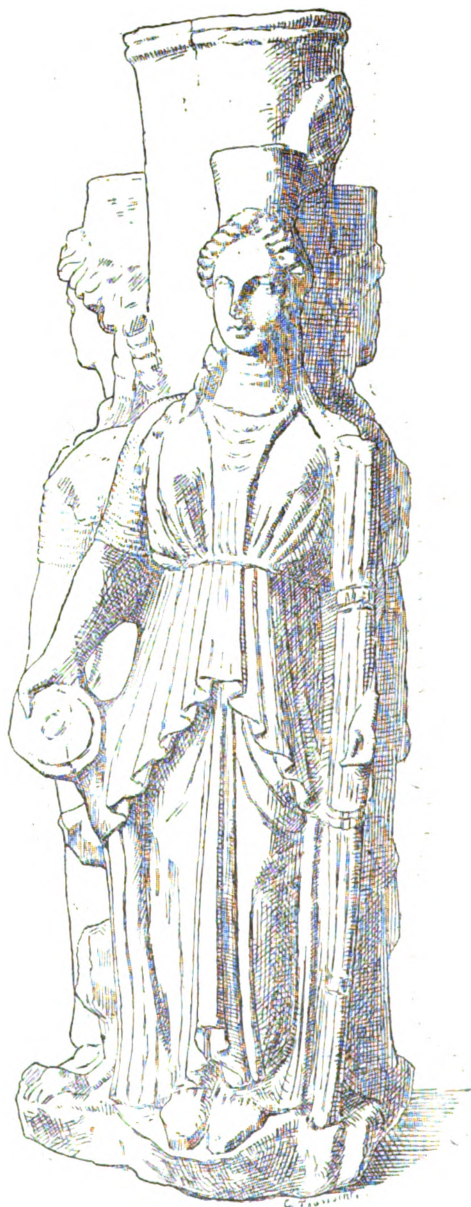


Fig. 2.

dont l'extrémité supérieure repliée forme un surplis inégalement tombant, plus retroussé sur le devant, plus long sur les côtés. La ceinture est haute, et sous l'étoffe s'accuse nettement la proéminence des deux seins. L'une des déesses tient la longue torche et la patère, au dessous de laquelle a pris place un chien accroupi (1); à sa gauche, sa compagne, dont le bras droit est brisé, semble avoir porté les deux mains à son chiton; la troisième ne le tient plus que de la main gauche; de l'autre main, mutilée, elle portait sur sa poitrine un fruit disparu. Tels sont deux *Hecataia* conservés à Athènes et à Argos, et un troisième qui, après avoir appartenu au Musée du château de Cattajo, près d'Este, se trouve aujourd'hui à Vienne (2). Surmontées du polos traditionnel, les trois têtes offrent la coiffure habituelle, les cheveux tombant en large masse soigneusement travaillée sur la nuque avec deux longues mèches isolées sur les épaules.

La conception de la Triple Hécate non seulement comme divinité lunaire, mais comme divinité protectrice des points où les routes se divisent, où les chemins se séparent, τριοδῖτις, est sans doute un des motifs de la faveur avec laquelle les artistes ont donné à ces monuments l'aspect d'hermès, d'où les têtes seules se dégagent, et c'est à cette catégorie qu'appartient un second *Hecataion* du Louvre (3).

Intact dans toute sa hauteur (4), il viendrait, dit-on, de Crète, mais est-ce bien là sa provenance réelle? Athènes, nous le savons, est le lieu d'origine du plus grand nombre des *Hecataia*, et l'inspiration première en tous cas, sinon la provenance,

(1) Les pattes de derrière du chien subsistent seules avec une partie de la tête.

(2) Petersen, IV, p. 157, R a, b, c.

(3) Inventaire MNC, n° 1036; exposé, *Salle de Clarac*, dans la partie supérieure de la vitrine E (V. page suivante fig. 3).

(4) Les extrémités des nez ont seules un peu souffert.

en paraît bien attique. Haut de 31 centimètres et demi, il se compose d'un prisme triangulaire dont les faces, à arètes légèrement abattues, mesurent de sept à huit centimètres de large, et que surmontent trois têtes couronnées d'un polos commun. Un visage correspond à chaque face, dont les angles sont pour ainsi dire continués par les longues mèches qui tombent en s'évasant de chacune des chevelures: d'où résulte une certaine lourdeur qui fait paraître les figures trop larges, et qu'augmente le cou presque sans modelé s'unissant directement à l'hermès à la naissance des épaules. Le travail pourtant n'est pas mauvais, et l'on doit signaler le faire plus libre de la coiffure, qui forme deux souples bandeaux et encadre le visage, sans plus être partagée en boucles soigneusement distinctes que strient à intervalles réguliers des cannelures destinées à en traduire l'ondulation. Trois trous enfin se voient sur les arètes, occupant environ la place de l'origine des bras, et destinés sans doute à fixer des appendices en métal·

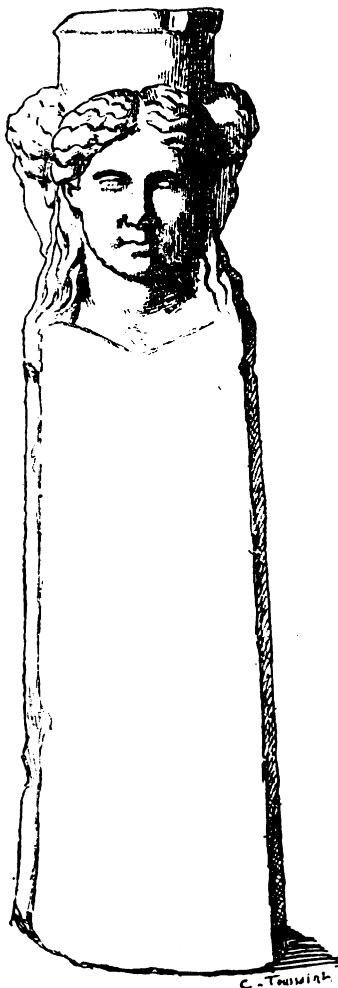


Fig. 8.

Tout autre par sa structure aussi bien que par l'époque à laquelle il appartient est le marbre rapporté d'Ancyre par

M. Perrot (1), monument bizarre qui n'est pas un bas-relief et en a l'aspect, où la figure indépendante ne se détache pas sur un fond, et pourtant, taillée dans une mince plaque, n'est travaillée que sur une face. Trois déesses diadémées, vêtues de tuniques talaires dont le surplis est serré par une ceinture sous les seins, se dressent sur une plinthe, debout à côté l'une de l'autre, leurs trois têtes semblables accolées (2), et regardant devant elles sans autre différence que le polos qui coiffe la figure du milieu. Mais sont-elles, ainsi que le dit M. Fröhner, placées de façon à former pour ainsi dire un seul corps? On le croirait sans doute; et, à voir ces torches symétriques, réunies en outre dans le haut par une barre transversale, que portent les deux mains de la statuette du milieu et l'unique main de ses compagnes, l'idée première qui se présente à l'esprit est que le sculpteur, embarrassé pour rendre les six bras et laisser pourtant aux trois figures une apparente unité, n'a trouvé d'autre moyen que de souder à la figure médiane les deux figures extrêmes, quitte à leur faire perdre le membre du côté ainsi sacrifié. Il n'en est pourtant rien, et la disposition de la main nous montre que le bras visible des deux déesses latérales est le bras voisin du centre, le bras gauche chez la déesse de droite, le bras droit chez celle de gauche. La comparaison au surplus avec un *Hecataion* du Musée de Berlin, dont M. Petersen l'a rapproché (3), ne laisse point de doute sur l'intention voulue. Ici le dos des figures, ou pour mieux dire le revers du monument, légèrement

(1) Fröhner, *Notice de la Sculpture antique,* n° 430, d'après lequel le monument aurait formé le n° 41 du catalogue de la mission d'Asie-Mineure; il n'en est pas fait mention dans l'*Exploration archéologique de la Galatie.* Exposé aujourd'hui, *Salle de Clarac,* dans la partie supérieure de la vitrine E (V. page suivante fig. 4).

(2) La tête de la figure de gauche manque, les deux autres ont été recollées.

(3) *Ibid.*, V, p. 64, Xj.



Fig. 4.

arrondi, ne porte que des stries obliques, destinées peut-être à simuler sommairement un vêtement; mais sur le marbre de Berlin le bras manquant des figures latérales est succinctement indiqué, et nous révèle ainsi que, sur l'un comme sur l'autre, et malgré la position donnée à la tête, celles-ci doivent être considérées comme vues de profil. Telle est la raison qui n'a fait attribuer à leur corps qu'une demi-largeur, telle aussi l'explication de la pose des mains: œuvre, il faut le dire, où la maladresse de l'artiste n'a d'égale que la grossièreté du travail.

Hécate, dans le marbre d'Ancyre, ne garde déjà plus pleinement sa triple personnalité: deux des figures sont incomplètes; mais la faute en est imputable au sculpteur qui, n'ayant pas su prendre parti entre la ronde-bosse et le bas-relief, a placé les trois têtes sur la même ligne sans renoncer au dessein, insuffisamment rendu, de faire voir deux des corps de côté. Une conception au contraire s'est fait jour dans l'art grec, — dont M. Roscher reconnaît le plus ancien exemple dans l'Hécate de la frise des géants de Pergame (1), — où la déesse, tout en gardant ses trois têtes et ses six bras, et par là tout l'essentiel de son triple caractère, n'a plus qu'un seul corps: conception née peut être des nécessités du bas-relief, mais qui s'est ensuite imposée également aux œuvres de ronde-bosse, et de laquelle relève, il me semble, un *Hecataion* que le Louvre a acquis de M. Gréau (2), où les têtes, quoique tout indépendantes et nullement engagées l'une dans l'autre — à peine le polos empiète-t-il légèrement sur l'arrière des crânes, — sont néanmoins adossées directement, sans l'intermédiaire du pilier qui sert de support nécessaire et de séparation aux trois figures des

(1) *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, p. 1908.

(2) Inventaire MNC, n° 1367; *Catalogue*, n° 1311; haut. 0m.085. Exposé, *Salle de Clarac*, dans la partie supérieure de la vitrine E.

Hecataia du type le plus commun. Il n'est pas, à vrai dire, inconnu. Le Bas l'a dessiné à Athènes au cours de son voyage (1), et M. Petersen le mentionne ainsi : " Trois têtes sans caractère archaïque et sans boucles ; les encolures semblent se confondre ; un polos commun paraît avoir surmonté le groupe (2) „ Mais qu'était-il devenu ? M. Reinach, malgré toutes les patientes recherches dont témoigne le texte qu'il a joint à sa réédition du *Voyage en Grèce et en Asie Mineure*, n'en avait pas retrouvé la trace (3). Il n'est pas douteux qu'il faille le reconnaître dans le petit marbre de l'ancienne collection Gréau (4) où se trouvaient également quelques autres monuments rapportés par Le Bas

(1) Le Bas-Reinach, pl. 112, II.

(2) *Ibid.*, V, p. 24, Va.

(3) Le Bas-Reinach, p. 104 : « Triple Hécate, les têtes seulement ; hauteur 0.09 ». — Je regrette de n'avoir pu signaler également, assez tôt pour qu'il leur donnât place dans ses *Addenda* (*Antiquités du Bosphore Cimmérien,* Introduction, p. XIV), parus au moment où s'imprimait cet article, quelques autres monuments dessinés par Le Bas, dont la destinée présente a échappé à M. Reinach. Il y a déjà mentionné la présence au Musée d'Artillerie de l' « Etendard (?) de bronze », qu'il n'avait pu découvrir lors de la publication du *Voyage en Grèce* (pl. 109, p. 102) et que le colonel L. Robert, *Catalogue des collections composant le Musée d'Artillerie en 1889,* t. I, p. 108, C. 78, indique, je ne sais sur quelle autorité, comme trouvé dans l'Archipel. Les deux bas-reliefs suivants sont aujourd'hui conservés au Louvre :

1° « Monument consacré à Cybèle », Le Bas-Reinach, pl. 44, p. 69. Ancienne collection Gréau, *Catalogue*, n° 1326, avec cette indication : « Bas-relief trouvé à Smyrne ». Acquis par le Musée du Louvre à la vente de mai 1891.

2° « Repas funéraire, trouvé au Pirée. », *Ibid.*, pl. 54, p. 73. Donné en 1881 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Léopold Hugo. L'Académie décida qu'elle le ferait remettre au Louvre (*Comptes-Rendus,* séances des 25 mars et 13 avril). Cette décision resta sans effet jusqu'en décembre 1891, époque où, sur la réclamation de la Conservation des antiquités grecques et romaines, il est entré au Musée et a été exposé dans la *Salle Grecque* nouvellement remaniée.

(4) Voir à la page suivante la figure 5.

et notamment un petit torse de femme attique dans le costume archaïque de la fin du VIe siècle (1). Seules malheureusement les têtes subsistent, brisées au niveau du cou ; mais l'encolure, contrairement à l'assertion de M. Petersen, est bien distincte



Fig. 5.

pour chacune. Il semble donc difficile d'y voir, comme il l'a fait, le fragment d'un hermès. Il faudrait en effet de toute nécessité que les faces de celui-ci correspondissent aux différents visages, et l'on imagine difficilement comment se fût faite la transition entre les arêtes et le rentrant creusé entre deux encolures. L'absence de boucles, qui, dans l'autre *Hecataion*, servent à donner aux têtes qu'elles encadrent un aspect plus massif et prolongent graduellement les angles du prisme, ajou-

(1) *Catalogue* n° 1287. Trouvé à Athènes. Signalé en quelques mots par M. Homolle, à propos de la série des Artémis déliennes, dans les *Monuments Grecs*, n° 7, année 1878, p. 59. Acquis par le Musée du Louvre à la vente de mai 1891 et exposé aujourd'hui, *Salle de Clarac*, dans la partie supérieure de la vitrine G.

terait ici beaucoup encore à la difficulté. Une telle modification à la coiffure traditionnelle nous montre en outre que nous sommes en présence d'un type différent, plus récent sans doute, ainsi qu'en témoigne le rendu des cheveux enserrés au dessus du front par une mince bandelette; et telle est bien aussi l'impression que laissent les figures. Je n'en sache point d'aussi exemptes de la raideur qui gâte la plupart des monuments analogues, et, — malgré les légères injures qui empêchent d'apprécier pleinement tous les détails et ont fait disparaître l'extrémité des trois nez, — qui présentent autant de charme. Toutes marquées encore de couleur rouge sur les lèvres, les yeux et la chevelure, avec la place vide du polos traité à part et dont la matière sans doute différente ajoutait à la polychromie, elles me semblent appartenir à l'un des meilleurs qui nous soient parvenus parmi les *Hecataia*.

Il me reste à dire quelques mots d'un dernier monument représentant la Triple Hécate, qui, par le type reproduit, aurait dû prendre rang plus haut, puisque la distinction des trois déesses y est nettement observée, mais dont la nature spéciale et l'époque beaucoup plus basse justifient la place que nous lui assignons. Il s'agit en effet d'une de ces pierres gravées gnostiques, si nombreuses dans les premiers siècles chrétiens, sur laquelle la Triple Hécate est associée à une légende cabalistique qui occupe l'extrémité inférieure du champ et court sur le socle mouluré où se dresse le groupe. MM. Petersen et Roscher ont signalé un certain nombre



Fig. 6.

de cornalines analogues (1); mais la pierre ici n'est point un bijou pouvant être porté en amulette, elle consiste en un fragment assez gros et informe d'une pierre noire qui semble un minerai de fer et dont une face seule soigneusement polie a reçu la gravure (2). Les détails de l'attitude, du costume, des attributs ont sans doute varié ainsi que l'exige la différence des temps: la figure centrale qui brandit les torches, quoique identique aux autres pour tout le reste, paraît même avoir pris la tête d'un démon cornu, à moins toutefois qu'on ne doive voir dans ces étranges appendices l'extrémité mal rendue du chignon formé par la coiffure des deux divinités latérales; les mains de celles-ci en outre portent le fouet et le poignard, attributs inconnus aux *Hecataia* précédents, et communs, semble-t-il, à toutes les pierres de ce groupe. Mais l'essentiel du type, au fond, est resté le même, et les trois déesses se dressent toujours adossées, l'une de face, les deux autres de profil, vêtues de la longue tunique qui tombe jusqu'aux pieds et du diploïdion serré par une ceinture et coiffées du polos.

Il serait hors de propos et superflu de rechercher ici après MM. Petersen et Reinach l'origine de ce type dont un texte souvent cité de Pausanias semble attribuer la création à Alcamène: " Alcamène, dit-il, est, je crois, le premier qui ait réuni trois statues d'Hécate en une seule; l'Hécate qu'il a faite ainsi est celle que les Athéniens nomment *Epipyrgidia*, parce qu'elle est voisine du temple de la Victoire sans ailes (3) „. M. Petersen, plus frappé des traits qui semblent indiquer une époque

(1) Petersen, V, p. 74, DD a-h; Roscher, p. 1908.
(2) Inventaire MNC n° 994; haut. 0m.055, larg. 0m.015. Exposée, *Salle de Clarac*, dans l'un des compartiments de la vitrine plate centrale. (Voir la figure 6).
(3) Pausanias, II, 30.

postérieure, et notamment de la position élevée de la ceinture, que nous avons signalée à nouveau dans l'*Hecataion* du Louvre, n'ose se figurer l'Hécate *Epipyrgidia* sur le modèle des groupes qui nous sont parvenus. Tel n'est pas l'avis de M. Reinach. "Une œuvre aussi marquante, répond-il, que l'Artémis-Hécate d'Alcamène, placée en un point de l'Acropole où elle attirait tous les regards, doit avoir été imitée en Attique, où nous savons que les *Hecataia* étaient si nombreux qu'il y en avait devant presque toutes les maisons d'Athènes. Or, comme les *Hecataia* que nous possédons dérivent incontestablement d'un même modèle, il est difficile de ne pas admettre que ce modèle était bien le groupe vu par Pausanias (1). „ Je ne veux relever qu'un des arguments introduits dans la discussion, la façon dont les figures d'Hécate tiennent la patère: " elles ne la présentent pas au spectateur, mais la serrent étroitement contre leur corps. Cette particularité se retrouve dans les figures de jeunes filles de la procession des Panathénées, qui font partie de la frise du Parthénon (2). „ N'y aurait-il pas là une généralisation un peu hâtive? Il conviendrait en tous cas de s'assurer de près que le fait est aussi constant qu'on l'assure. Le seul *Hecataion* du Louvre au contraire où figure la patère nous la montre, tout à l'inverse, de face, le creux en avant, appuyée seulement par un bord à la hanche (3), et peut-être serait-ce exagérer que d'insister sur ce point comme sur " un indice qu'il ne faut pas perdre de vue quand on veut fixer la date de l'original grec auquel remontent les *Hecataia* de nos Musées. „

ETIENNE MICHON.

(1) *Ibid.*, p. 107.
(2) *Ibid.*, p. 105.
(3) Il en est de même sur la petite stèle provenant d'Athènes où se voit une double représentation d'Hécate, dont il a été question au début de cette étude.

NOTE AU SUJET DE L'INCINÉRATION EN ÉTRURIE

Dans un article récent (1), un savant bien connu, M. von Duhn, a examiné les passages de mon livre *Fouilles dans la nécropole de Vulci* où il est traité de l'incinération et de l'inhumation, et il a contesté l'exactitude des observations que j'ai présentées à ce sujet. Il l'a fait avec une parfaite courtoisie, dont il est de mon devoir de le remercier.

J'ai indiqué (2) qu'il est souvent difficile, vu le mauvais état des tombes et la mauvaise conservation des ossements, de reconnaître avec certitude le mode de sépulture appliqué aux morts à Vulci. Je pense cependant qu'on peut arriver à quelques conclusions.

Dans mes fouilles, j'ai constaté que les restes des morts incinérés ont été déposés dans deux sortes de récipients : 1° urnes de la forme dite de Villanova; 2° bassins de bronze ou d'argile (3). — Les urnes ont été recueillies presque toutes dans

(1) *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia Patria per le provincie di Romagna. III^a Serie, T. X (1892), fasc. I-III.* Extrait, 16 pages. « I riti sepolcrali a Vulci secondo Gsell ».

(2) P. 362, n. 1.

(3) Outre ces deux sortes de récipients, j'ai trouvé dans deux tombes à fosse (XX, n° 1 et XXII, n° 2) une jarre contenant des ossements calcinés, et dans un petit réduit creusé dans le sol d'une tombe à caisson (*a cassone*) de la fin du sixième siècle (tombe LXIV) une urne à deux anses certainement cinéraire, comme l'admet aussi M. von Duhn (p. 12 de l'article cité). Enfin l'amphore attique décrite p. 49 (n° 87) a pu contenir aussi des cendres humaines, mais cela est douteux.

les tombes primitives à puits (*a pozzo*), pour lesquelles l'usage de l'incinération n'est contesté par personne. En outre, dans deux tombes à fosse très primitives et de petites dimensions (tombes LXXV et XXXVI), j'ai trouvé des urnes contenant aussi des cendres et des ossements calcinés humains (1): l'une de la forme de Villanova, mais en terre jaune avec une décoration géométrique peinte; l'autre en bronze, identique à des urnes, en bronze aussi, recueillies dans des tombes *a pozzo* de Corneto. La fosse XXXVII, qui est de grandes dimensions et plus récente que les précédentes, contenait encore une urne en terre (n° 1), d'une forme dérivée de celle de Villanova, et que j'ai qualifiée d'urne cinéraire parce qu'il y avait dedans des cendres et des os calcinés *humains*. Mais l'usage de ces urnes cinéraires ne s'est pas maintenu à Vulci: dans une tombe à chambre très ancienne (LXXIII, A, n° 3), il y avait bien encore un vase d'un type voisin de celui de Villanova; mais il n'avait pas servi à renfermer les restes d'un mort.

Dans un certain nombre de tombes à fosse et à chambre, j'ai constaté l'existence de bassins de bronze ou de terre, contenant des ossements calcinés et des cendres. M. von Duhn est porté à y reconnaître des restes d'animaux. Dans plusieurs cas cependant, mes procès-verbaux les qualifient nettement de restes *humains*. Il s'agit des tombes à fosse LXXII (n° 7), LXXVII (n° 20) et à chambre I (n° 1), VI (n°s 1 et 2), LXIV, A (n° 4), XCV (n° 1). Si j'ai été aussi affirmatif, c'est parce qu'aucun

(1) Par une distraction que M. von Duhn a du reste facilement reconnue, p. 13 de son article (mais à la p. 11, il ne s'est pas aperçu de ce lapsus), j'ai qualifié à la page 348 les tombes XXXVI et LXXV de tombes à inhumation: j'ai voulu dire au contraire *incinération*. — Par le mot *cinéraire*, dont je me suis servi pour qualifier les urnes enfermées dans ces deux tombes (p. 86 et p. 170), j'ai entendu indiquer nettement que j'avais trouvé dedans des restes *humains incinérés*.

doute n'était possible à cet égard. J'ai du reste eu soin de laisser à l'intérieur des bassins des tombes I et VI les restes qu'ils contenaient et je les ai fait rapporter en cet état au Musée Torlonia, à la Lungara. — La tombe LXXVII était vierge et le bassin contenant les restes du mort se trouvait au milieu de la fosse; les bijoux (fibules, collier, spirales pour les tresses de cheveux) étaient placés en tas à l'ouest de ce bassin: d'ailleurs la disposition de l'ensemble du mobilier funéraire exclut l'hypothèse de la déposition d'un cadavre (voir fig. 52). Dans la tombe I, vierge aussi, il y avait deux banquettes: sur l'une était étendu un mort inhumé, sur l'autre se trouvait un bassin contenant les restes d'un mort incinéré (1). Pour la tombe VI, où il y avait deux services funéraires (2), j'ai noté que chacun des deux bassins contenait un mort, qu'en particulier on voyait dans chacun d'eux les restes d'un crâne, calcinés naturellement comme les autres ossements. La tombe paraît avoir été visitée dans l'antiquité; cependant les bassins, disposés symétriquement sur la banquette, n'avaient pas été déplacés. — Il est incontestable que c'est l'usage de l'inhumation qui a fait adopter le type de la tombe à fosse, qui a fait ménager dans la tombe à chambre la banquette destinée à servir de lit au mort. Il n'en est pas moins vrai que les faits indiqués ci-dessus prouvent qu'à Vulci des morts incinérés ont été déposés dans des fosses ou sur des banquettes.

Je crois donc devoir mettre en dehors de toute discussion ce fait: à Vulci, au septième siècle et au commencement du sixième, des morts incinérés ont été enfermés dans des bassins qui sont soit en bronze, soit en terre, mais avec des formes

(1) Il n'y avait, il est vrai, dans cette tombe qu'un seul service funéraire; mais il en était de même dans la tombe LXXX, chambre A, contenant deux morts inhumés.

(2) Voir en particulier les numéros 3-6 de cette tombe.

manifestement copiées sur des exemplaires en bronze; ces bassins ont été placés soit dans des fosses, soit dans des chambres. Dans la ville voisine de Corneto, au sixième siècle, on s'est en général servi pour l'incinération, non de bassins, mais d'amphores à figures peintes, pour la plupart d'importation, et on les a enfermées dans des tombes d'un type spécial, les tombes dites *a buco* (1), tombes dont le nombre, déjà très respectable, s'accroît à chaque fouille (2).

J'ajoute qu'à Vulci le mobilier des tombes des morts incinérés ne se distingue pas de celui des morts inhumés et que dans une tombe (la tombe I) un mort incinéré a été déposé à côté d'un mort inhumé. On tirera de cela toutes les conclusions que l'on voudra: je n'ai voulu présenter ici que des faits que, pour ma part, je considère comme certains.

Pour d'autres tombes à fosse et à chambre que j'ai fait fouiller à Vulci, j'ai dit seulement que les bassins trouvés dans ces tombes contenaient des " cendres et des os calcinés " en ajoutant parfois " qui semblent humains ": tombes à fosse XIX, n° 1; XXI, n° 1; XXXVIII, n° 17; LVIII, n° 13; tombes à chambre II, n° 1; XII, C, n° 18; LIII, A, n° 1; LV, n° 1; LXV, B, n° 18. Si je me suis exprimé avec cette réserve, c'est parce que le mauvais état des tombes et des récipients, ou bien la petitesse des ossements, ne me permettait pas d'y reconnaître avec certitude des restes humains. Mais étant donné d'une part que je n'ai trouvé dans ces tombes aucun os non brûlé (3), d'autre part que dans d'autres tombes indiquées plus haut des bassins semblables contenaient *certainement* des morts incinérés, il est probable qu'il en était de même des bassins que je viens d'énumérer. Je n'oserais pas dire que cela n'est point douteux,

(1) Voir *Fouilles à Vulci*, p. 320.
(2) Helbig, *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 123; 1892, p. 157.
(3) La tombe XII, C fait seule exception.

d'abord parce que les os des morts inhumés se sont souvent très mal conservés à Vulci, ensuite parce que j'ai trouvé (tombe LXVII, n° 10) des cendres et des os qui m'ont paru appartenir à un mouton dans un bassin exactement semblable pour la forme à ceux des tombes VI (n°s 1 et 2) et LXIV, A (n° 4), dans lesquels ont été déposés des restes humains.

Je soumettrai cependant à M. von Duhn et aux futurs fouilleurs une remarque des plus simples qui, je l'avoue, ne m'est pas venue à l'esprit à Vulci. C'est que ces débris d'animaux comestibles, placés à l'intérieur des tombes dans des vases ou plats, représentent des *aliments* laissés au mort : or, plus ou moins réduits en cendres, ils auraient constitué un repas comme on ne s'est jamais permis d'en offrir à personne (1). Il y aurait donc lieu de se demander si les résidus noirâtres que j'ai constatés autour de quelques os d'animaux sont bien des cendres, s'ils ne seraient pas simplement de la terre mêlée à quelque substance comestible. Il en résulterait que, même quand on ne peut pas reconnaître exactement la nature des os, les bassins où se trouvent véritablement des *cendres* et des ossements *calcinés* contiennent certainement des restes humains.

En se servant de mes procès-verbaux de fouilles, dont il a fait une étude minutieuse, mon savant contradicteur a dressé à la fin de son article un tableau destiné à montrer qu'après la période des tombes *a pozzo*, je n'ai trouvé à Vulci aucun cas *certain* d'incinération, mais seulement deux cas *probables* (tombe à fosse très primitive LXXV ; tombe LXIV appartenant à la fin du sixième siècle). Voici le tableau que je me permettrai de dresser à mon tour, en utilisant les mêmes documents (j'attribue

(1) On ne saurait invoquer à ce sujet les fruits et les gâteaux en terre-cuite que l'on trouve dans des tombes de Grèce et d'Italie (voir par exemple Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 242-243) ; ce sont des objets de substitution, symboles des véritables aliments.

à des inhumés toutes les tombes où je n'ai trouvé aucune trace d'incinération) (1) :

	Inhumés (*certains et probables*)	Incinérés	Moyenne probable des incinérés
Tombes à pozzo (1).	0	Certains : 42.	100 %
Tombes à fosse primitives (2).	2	Certains : 2 (tombes XXXVI et LXXV).	50 %
Tombes à fosse récentes (3).	12	Certains : 3 (tombes XXXVII ; LXXII et LXXVII). Probables : 6 (t. XIX : XX ; XXI : XXII ; XXXVIII ; LVIII).	43 %
Tombes à chambre primitives (avec des vases importés à décoration géométrique et des vases corinthiens primitifs) (4).	17	Certains : 2 (tombes I et LXIV, A). Probables : 3 (t. II ; XII, C ; LV).	22 %
Tombes à chambre (époque de l'importation des vases corinthiens à figures d'animaux) (5).	44	Certains : 3 (tombes VI, n°s 1 et 2 ; XCV). Probables : 2 (t. LIII A et LXV, B).	10 %
Tombes à chambre (époque de l'importation des vases attiques, jusqu'au commencement du cinquième siècle) (6).	15	Certain : 1 (tombe LXIV). [Douteux : XLIX, B, n° 87].	6 %
Tombes postérieures (de la fin du cinquième siècle au troisième) (7).	40 environ	0	0 %

(1) *Fouilles à Vulci*, p. 248 sq.
(2) P. 345 sq. Il est regrettable que nous n'ayons qu'un très petit nombre de tombes appartenant à cette période, fort importante pour l'étude des deux usages funéraires.
(3) P. 360 sq.
(4) P. 526, première série du tableau.
(5) *Ibid.*, seconde série.
(6) *Ibid.*, séries suivantes.
(7) P. 528 sq.

(1) Je laisse de côté les tombes où il n'y avait rien et celles dont la fouille a dû être interrompue avant qu'on y eût trouvé des ossements.

Les conclusions probables qu'on peut tirer de ce tableau sont que l'introduction de l'inhumation n'a pas fait disparaître à Vulci l'incinération; que l'incinération n'a décru que lentement; qu'il a fallu une période de temps que l'on peut évaluer approximativement à plus de deux siècles pour qu'elle disparût complètement.

Stéphane Gsell.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE GAETANO MARINI ET ISIDORO BIANCHI

Le manuscrit italien 1555 de la Bibliothèque nationale de Paris (folios 212-236) contient quatorze lettres de Gaetano Marini au Père Isidoro Bianchi, Camaldule, qui s'intéressait, comme Marini, aux études archéologiques. Ces lettres font partie d'une vaste collection épistolaire réunie au commencement du siècle par un amateur peu connu, Pietro Custodi, et acquise il y a environ vingt-cinq ans par la Bibliothèque nationale. M. Auvray, ancien membre de l'Ecole française de Rome, remarqua ces lettres au milieu de papiers moins importants ; il en prit copie, et les destina à notre volume des *Mélanges De Rossi*. Diverses circonstances forcèrent d'ajourner cette publication : il importait en particulier de la compléter à l'aide de quelques recherches dans la Bibliothèque Vaticane : M. Goyau, membre actuel de l'Ecole française, s'est chargé de ces recherches.

On sait que les nombreux papiers laissés par Gaetano Marini, et possédés par la Vaticane, ont été rangés et catalogués, avec un soin extrême, par M. le commandeur De Rossi. Ils remplissent 131 volumes (mss. 9020-9151 du fonds latin). Les lettres adressées à Marini occupent 20 volumes (mss. 9042-9062). Ajoutons que la même bibliothèque a récemment acquis la correspondance entre Marini et Giovanni Fantuzzi ; ces manuscrits, non encore catalogués, ont été communiqués à M. Goyau par la bienveillante obligeance de Mgr Isidoro Carini (1).

(1) Mgr Carini lui-même a donné de curieux extraits de ces lettres à Fantuzzi, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, 1892, XX, p. 311-314.

Dans le manuscrit 9043 sont contenues un certain nombre de lettres de Bianchi à Marini: on a choisi, parmi ces lettres, pour les publier ici, celles qui répondent aux lettres de Marini conservées à Paris. Nous donnerons ainsi toute la correspondance échangée entre Gaetano Marini et Isidoro Bianchi sur les questions suivantes:

1° Le *locator scaenicorum*, d'après l'inscription d'Aurelius Plebeius (*C. I. L.*, XIV, 2299).

2° La *gestatio* et les *diaetae*, d'après deux inscriptions de Rome (Gruter, 201, 8 et 9).

3° L'inscription, d'ailleurs fausse, d'Antistius Vetus (*C. I. L.*, V, 659*).

4° L'inscription de Bédriac, relative aux *Artani* (*C. I. L.*, V, 4088).

5° L'inscription funéraire des *Lucilii* (*C. I. L.*, V, 4108).

La question de la *locatio* et la question des *gestationes* préoccupèrent particulièrement Marini. Nous en avons la preuve par deux passages des *Aneddoti di Gaetano Marini*, que publia à Rome, en 1822, son neveu Marino.

Dans le premier de ces passages, Marino résume l'opinion de Gaetano sur les *gestationes* et les *diaetae*; nous reproduisons ce résumé: il permettra de comprendre plus aisément les discussions épistolaires qui vont suivre:

« Una lettera di più pagine al P. Isidoro diretta sopra le *gestazioni*, e *diete* degli antichi, può riguardarsi come uno de' suoi primi lavori. Le *insolazioni*, che fra le gestazioni annovera, dice essere stato un esercizio, che si praticava dai Romani giacendo, o passeggiando senza vesti al sole. Distingue diverse specie di gestazioni; quelle in cui si usavano i navigli per mare, o per fiume; quelle che si facevano coll'essedo, collo scanno o lettica, col cocchio, e col cavallo. Passa ad intrattenersi de' diversi luoghi destinati alle gestazioni. Parlando poi delle diete, afferma non in-

tendersi per esse solamente quella parte di casa ove si cenava, ma doversene il significato estendere a tutto il luogo che uno abitava. Tuttavia essere verissimo, prosegue, che talvolta *dieta* fu presa per solo cenacolo; ed afferma che in una stessa casa eranvi più *diete*. Troveremo vero tutto ciò se riflettiamo che Lucullo chiese a Pompeo e a Cicerone di poter loro scegliere la camera pel convito, laonde nella famosa dieta detta di Apollo, da cui derivò il proverbio di *cenare in Apolline* (1), li convitò. E nel palazzo di Cesare vi fu la *cenazione* di Giove; e Alessandro Severo, e Domiziano diverse *cenazioni* sappiamo aver costruite; e l'iscrizione a Giove Dolicheno, riportata negli *Arvali* alla pag. 533 (2), ci dice che certo Publicio Modestino fece costruire *Pecunia sua cenatorium*, ossia *coenaculum*, come in tal significato si legge nelle Glosse di Filoseno (3) ai Frati Sevirali, e Claudiali; e la Sunamitide fece ad Eliseo nella sua propria casa un Cenacolo: faciamus ergo ei coenaculum parvum, et ponamus in eo lectulum, et mensam... La molta erudizione di cui arricchisce la sua lettera, eruditissimo in quell'età giovanile lo dimostra, e fa conoscere con quanto sapere si potea scrivere su ciò, e quante cose più dirne di Giacomo Bossio (4), che molte ne omise nella sua dissertazione su lo stesso argomento ricordato nella Biblioteca Bunaviana (5). Il padre Zaccaria nel suo *Saggio critico* (6), e il celebre Ab. Cancellieri (7) in parecchie sue opere, ed altri, rammentarono le gestazioni; e fra

(1) Voy. Tommaseo, *Dizionario della lingua italiana*, art. *Apolline*.

(2) Marini, *Atti degli Arvali*, p. 533. — *C. I. L.*, XI, 696.

(3) Pseudo-Philoxène, *Glossarium graeco-latinum*, publié par Goetz, *Corpus glossariorum*.

(4) Bossio, *De gestatione*. Leipzig, 1738.

(5) Il s'agit de la bibliothèque du comte de Bunau, dont le catalogue fut imprimé par les soins de Franke, de 1750 à 1756.

(6) *Saggio critico della corrente letteratura straniera degli autori della storia letteraria d'Italia*, 2 vol. 8° (Modène, 1756).

(7) François-Jérôme Cancellieri (1751-1826), dont l'activité érudite est postérieure aux lettres de Marini sur la *gestatio*, ne sera pas mentionné dans ces lettres. On trouvera des détails sur cet archéologue bien connu dans Tipaldo, *Biografia degli illustri Italiani*, VI, p. 409.

i monumenti gruteriani alcuni ne sono che ad esse hanno rapporto. De' Triclinii, che una cosa stessa erano delle diete, si parla nel tomo secondo degli *Arvali* alle pagine 534 e 535, e vi si dice che *Cenatorii, Accubiti, Apparatorii, Discubizioni, Stibadii,* erano voci sinonime e dirette tutte a denotare uno stesso oggetto » (*Aneddoti*, p. 17-19).

Dans le même ouvrage, à la p. 32, il est question des observations de Marini sur l'inscription d'Aurelius Plebeius:

« Commenta le voci *Locatores, Mancipes, Diurni, Magistri, Scribae, Doctores, Respublica corporis,* e *Navicularii,* della interpretazione delle quali voci alcuna cosa si ha negli *Arvali* ».

M. Goyau a retrouvé, au manuscrit 9115 de la Vaticane, les nombreuses notes de Marini sur la signification de ces divers mots. Il a retrouvé, de plus, au même manuscrit, une copie faite par Marini lui-même, de ses plus importantes lettres à Bianchi, où sont discutées ces questions érudites. A certains endroits, la copie est plus complète, plus riche en références que le texte même adressé à Bianchi. Nous indiquerons en note les additions au texte, ainsi trouvées dans la copie.

Ces divers documents, ainsi qu'un certain nombre d'opuscules et revues du dix-huitième siècle, qu'on chercherait vainement en France, ont permis à M. Goyau de donner à ces lettres le commentaire qu'elles comportent, et qu'avait tout d'abord entrepris M. Lucien Auvray avec le concours de M. Louis Duvau.

Intéressantes pour l'érudition même, les lettres que nous publions nous paraissent surtout précieuses pour l'histoire de l'érudition. Elles nous font pénétrer dans ce monastère de *Classe*, près Ravenne, dont les Camaldules avaient fait, durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, un important centre d'études; elles nous donnent une idée de l'activité scientifique que certains savants locaux, qui étaient en même temps de grands savants, dé-

veloppaient à cette époque dans les moindres villes italiennes; elles nous révèlent certaines polémiques, comme celle sur la Rotonde de Ravenne, qui n'intéressent aujourd'hui que l'archéologie, et qui intéressaient, alors, la gloire traditionnelle des cités. Au moment précis où furent écrites ces lettres, l'archéologie scientifique, grâce au labeur d'un grand nombre d'érudits, acquérait un splendide développement. Les résultats de ce labeur nous sont connus; les conditions dans lesquelles il s'exerçait nous seront dévoilées par ces lettres. Elles nous mettent au courant du travail quotidien de ces archéologues, de leurs petites préoccupations, de leurs grandes ambitions.

Nos références aux *Aneddoti* renvoient à l'ouvrage de Marino Marini cité plus haut. Nos références aux *Novelle Letter.* renvoient aux *Novelle Letterarie* de Florence, dirigées par Lami. Nos références à Tipaldo renvoient aux dix volumes de la *Biografia degli Italiani illustri*, publiée par Tipaldo dans la première moitié de notre siècle. Nos références à Coppi renvoient à l'écrit suivant: *Notizie sulla vita e sulle opere di Monsignor Gaetano Marini, raccolte dall'Ab. A. Coppi e lette nell'adunanza dell'Accademia Tiberina de' 17 dicembre 1815* (Rome, s. d.). Nos références à tout manuscrit que nous désignons par un chiffre sans en marquer la provenance se rapportent aux manuscrits du fonds latin de la Vaticane.

I.

[25 décembre 1760].

Cajetanus Marinus Isidoro Blanco Camaldulensi, s. p. d. (1).

Etsi nunquam veritus sum ne tibi essem carissimus, amoris tamen erga me tui non mediocrem profecto fidem fecerunt litterae tuae, quibus cum IV[a] dies ante nonas esset adscripta, a. d. X ta-

men kalendas januarii mihi redditae sunt. Cum enim ex iis intellexerim te praeclare de me lo[quu]tum fuisse cum Rota (2), equite Ravennate, tui amantissimo, eique me in scribendi [(3) d]entem ac bene moratum hominem praedicasse, quo ipsum mihi amicum adcingeres [ ] quidem extitit benevolentiae signum. Nam quid amplius ab amico expectes, nisi ut tibi omnia sua communicet, amicos imprimis? Macte animo, mi Pater Isidore suavissime; summas, mihi crede, tibi habeo gratias; vix enim me de facie nosti, vix me semel aut iterum es alloquutus, ut statim tuorum mihi amorem concilias. Sed cave, per Deos, ne rationibus tuis tibique male consulas, qui, dum mihi amicum Rotam efficis, in periculo es ne illius ipse iacturam facias. Quid enim si te mentitum senserit ingenuus adolescens, qui me illaudatissimum ipsi laudaveris? (4) quid si fucum sibi a te factum intellexerit? quid si leonina pelle indutus rudis onchet asellus? quid denique, si, cum Rota falsa de me opinione adductus, amicitiam meam tanquam docti hominis expeterit? quid, inquam, si illi me patefaciam, atque hunc errorem eripiam? Ergo sane, ne aliquid in hoc detrimenti capere videaris, tibi suasor et auctor sum, ut de iis laudibus quas plena manu (ut saepe prodigus amor est) in me contulisti, in sermone cum Rota quidquam detrahas; eique amorem in me laudando sequutum esse ingenue fatearis, ne de tanti adolescentis benevolentia mei caussa pericliteris. Caeterum, ut aperte loquar quod sentio, plurimum me tibi devinctum scias, quod eruditissimi, ut narras, juvenis gratiam verbis tuis mihi conciliaveris, cuius ego si ullam unquam partem promereri potuero, praeclare mecum actum esse existimabo. Nunc vero quantum tuae litterae apud me pondus ac momentum habuerint, ex hoc facile intelliges, quod iis acceptis, nihil mihi potius fuit, quam ut Rotae epistolam mitterem, qua et voluntati tuae morem gererem, et officio meo satisfacerem. Pro certo igitur habeas me adolescentem commendatione tua mirabiliter amare, ac si quid ipsi acciderit, in quo industria mea efficere possit aliquid, maximae mihi esse curae ut voluntatem hanc meam plane perspiciat. Interea vehementer etiam atque etiam a te peto

primum, ut me ames, quod et tua [m]ente facis, deinde ut amicissimi tui multa laude praestantis Rotae benevolentiam [ ]e conserves. Iuvenardus (5) noster vi διαρροίας pene confectus, tibi multam salu[tem]. Quid de problemate illo sentias, de quo mecum per Garatonum (6) egisti, scire discupio. Reverendissimum tuum abbatem Orsum (7), ac theologum Iuvanellum (8) plurimum meo nomine salvere jusseris. Vale.

Datis in oppido Archangeliano, VIII Kalendas januarii (9) anno a Christo nato CIƆIƆCCLXI.

[Au dos:] Al molto illustre e reverendo signore e padrone colendissimo, il padre D. Isidoro Bianchi, nel convento di Classe. Ra[venna].

ANNOTATIONS.

(1) Isidoro Bianchi, dont cette correspondance fera connaître l'érudition et les travaux archéologiques, avait, en 1760, vingt ans. Elevé gratuitement par les Camaldules de Crémone, il venait de prendre l'habit religieux au monastère de *Classe*. Marini, après des études faites au séminaire de Rimini, étudiait alors les mathématiques et les lettres sacrées à Sant'Arcangelo, sous la direction de Mattia Giovenardi.

(2) Nous manquons de renseignements sur les destinées de ce ce personnage. Il est nommé dans certaines lettres d'Isidoro Bianchi et de Pietro Borghesi à Marini (voy. en particulier ms. 9043, fol. 296): son nom complet est Petrus Rota (parfois aussi on l'appelle Rotius). Le manuscrit 9057 (folios 208 à 217), renferme huit lettres de Rota à Marini: les six premières sont de 1762, la septième est de 1769, la huitième est sans date. Ces lettres ne renferment aucune discussion érudite; il y est question de problèmes d'algèbre (fol. 210), des débats entre leibnitziens et cartésiens au sujet de la force vive (fol. 211). A en juger par ces lettres, Rota fait l'effet d'un « honnête homme » qui veut avoir des clartés de tout, mais nullement d'un savant.

(3) Il y a quelques courtes lacunes dans cette lettre, par suite d'un accident arrivé au feuillet où elle se lit; ces lacunes sont représentées ici par des blancs entre crochets.

(4) Marini, à qui l'on recommandait ainsi des jeunes gens désireux de s'instruire, n'avait lui-même, à cette époque, que dix-huit ans.

(5) Probablement Mattia Giovenardi, dont Marino Marini (*Aneddotti*, p. 145) nous dit que « versatissimo nella filosofia, nella teologia, nelle lingue greca ed ebraica, fu allievo del Dott. Bianchi ». Après avoir appris la philosophie et les lettres grecques à Rimini sous la direction de Giovanni Bianchi, le jeune Marini, revenu à Santarcangelo, étudia les lettres sacrées et les mathématiques à l'école de Mattia Giovenardi. C'est ce que nous apprennent Coppi, p. 11 et l'épigraphe des *Componimenti poetici* (Cesena, 1764) offerts à Marini lors de son examen de droit à Ravenne.

« Domum redux ss. studiorum cursum
in schola Mathiae Iuvenardii
inter Planci discipulos nobilissimi
confecit ».

(6) Ce personnage, dont on retrouvera le nom dans les lettres suivantes, est l'érudit Gasparo Garatoni (1743-1817). Originaire de Ravenne, Garatoni fut à Bologne le camarade de Marini et demeura son ami. Lorsqu'en novembre 1763, Garatoni quitta Bologne pour aller à Rome, Marini en éprouva un très vif chagrin, comme en témoigne une lettre qu'il écrivit à Amaduzzi (voy. ms. 9038, fol. 6-8, et Marino Marini, page 21 des *Aneddoti*). — Gasparo Garatoni fut, dans toute la force du terme, un *cicéronien*. Il enrichit la bibliothèque Barberini, qu'il dirigea pendant trente-sept ans, des meilleures éditions de Cicéron. Il publia à Naples, chez Porcelli, à partir de 1777, trente-cinq discours de Cicéron, en 9 volumes, avec de précieux commentaires. La Plancienne surtout lui paraissait admirable. Il la traduisit en italien. Niebuhr, Wernsdorf, admiraient beaucoup l'érudition cicéronienne de Garatoni. Après sa mort, en 1821 et 1822, Wernsdorf, publiant une édition des *Philippiques*, les commenta exclusivement à l'aide des notes laissées par Garatoni. Certains travaux inédits de Garatoni sur Cicéron furent déposés à la bibliothèque de *Classe*, après la mort de l'auteur, par Dionigi Strocchi et Alessandro Agucchi. Ils seraient peut-être consultés avec profit pour l'étude de Cicéron. Nous devons spécialement mentionner un volume manuscrit de 210 pages; *Locorum ex orationibus Ciceronis apud rhetores, grammaticos aliosque antiquos extantium accurata recensio.* Alessandro Cappi, publiant en 1847 le catalogue de la bibliothèque de *Classe*, écrivait : « Degna opera sarebbe e di gran lode e onore per Ravenna il pubblicare le note tutte e le aggiunte dell'insigne uomo intorno Cicerone » (Cappi, *La biblioteca classense illustrata ne' principali suoi codici e nelle più pregevoli sue edizioni del secolo XV.* Rimini, 1847, p. 109). — On peut consulter, au sujet de Garatoni : Tipaldo, I, p. 482-483; — Filippo Mordani, *Vita de' Ravegnati illustri* (Ravenne, 1837), p. 238-242; — enfin Marino Marini, *Aneddoti*, p. 142-143. — Le manuscrit 9050 contient

de nombreuses lettres de Garatoni à Marini. Un écrit de Marini lui est dédié: c'est la *Lettera sopra un'antica Iscrizione cristiana,* publiée en 1772 dans le *Giornale de' Letterati di Pisa.*

(7) Nous n'avons pas de renseignements sur Orsi.

(8) Il s'agit du P. Andrea Giovanetti, Camaldule. Son nom revient fréquemment dans les *Novelle Letterarie* de cette époque: à la date du 11 octobre 1765, on lit que le P. Giovanetti, « per mantener sempre nel suo insigne monastero (di Classe) il buon gusto delle scienze, e maxime quello della filosofia, ha ultimamente chiamati a se da Roma gli eruditi Isidoro Bianchi e Clemente Blasi » (*Novelle,* XXVI, p. 614); à la date de 1766, on lit que Giovanetti dirige le *Museo Classense* « con tanta sua lode e merito » (*Novelle,* XXVII, p. 827). Il dirigea plus tard le couvent de S. Grégoire à Rome, puis devint cardinal et archevêque de Bologne en 1777, et mourut en 1801. Dans son *Commentarium de rebus Camaldulensibus* (p. 33), écrit en 1787, le P. Sanclemente, après avoir déclaré qu'il ne parle point des Camaldules vivants, fait une exception en faveur de Giovanetti, et lui consacre les lignes suivantes: « Singularem in ecclesiasticis rebus humanioribusque litteris, scientiam studiumque cum assidua fidelissimaque muneris sui administratione mirifice conjungit ». On peut consulter, au sujet de Giovanetti, deux documents qui remontent à l'époque de son élévation au cardinalat: l'*Orazione Lapidaria* de l'abbé Amaduzzi, réimprimée en 1782 au tome XXXVII de la *Nuova Raccolta di Opuscoli,* p. 18-22; et l'*Epistolaris gratulatio* du Camaldule Fattorini (Bologne, 1777). — Le ms. 9051 contient quatre lettres de Giovanetti à Marini (fol. 156-163); et le ms. 9088 (fol. 25 et suiv.) contient un grand nombre de lettres de Giovanetti à Amaduzzi (au sujet de ce dernier personnage, voy. ci-dessous). Enfin une lettre de Marini à Fantuzzi, du 21 mai 1777, contient de curieux détails sur les innovations dont Giovanetti fut l'auteur lorsqu'il devint archevêque de Bologne.

(9) Santarcangelo, ville d'Emilie (district de Forli), patrie de Marini. Dans les *Aneddoti,* p. 145 et suiv., on trouve de nombreux renseignements sur les glorieux souvenirs dont cette petite ville se fait honneur. Ses habitants prétendaient que la petite rivière du Luso, qui baignait cette ville, était l'ancien Rubicon; les gens de Rimini soutenaient la même opinion. Giovanni Bianchi la soutint dans un opuscule, contre la prétention des habitants de Césène, qui identifiaient l'ancien Rubicon avec le Pisanello. — On peut consulter sur Santarcangelo un écrit de Marino Marini: *Memorie storico-critiche della città di S. Arcangelo* (Rome, 1814).

II.

Le manuscrit ne fait pas connaître la date de notre seconde lettre. Elle est certainement postérieure à celle dont nous l'avons fait précéder. Nous apprenons, par la première, que Rota est adressé à Marini, et, par la seconde, que Marini et Rota sont désormais en relations. D'autre part, celle-ci est certainement antérieure au mois de juillet 1764; car à cette date Balducci, ici mentionné, avait cessé de vivre, comme il résulte d'une lettre de Bianchi, citée ci-dessous. Cette lettre doit être rapportée à l'année 1763, durant laquelle Marini fit un séjour à Ravenne pour y obtenir la *laurea dottorale*. Il y prévoit, d'ailleurs, qu'il sera à Rome au mois de novembre de l'année suivante ; or, précisément, Marini vint à Rome en décembre 1764 (*Aneddoti*, p. 22).

Al soavissimo Isidoro, salute.

Non fate, amabo te, de' cattivi sospetti de' fatti miei e dell'amore che vi porto, perchè abbia indugiato tanto a rispondere alla dolcissima (direi di più, se avessi in pronto epiteto più esprimente) vostra lettera, segnata sotto de' 23 dello scaduto, perchè anche tacendo io v'amo, e v'amo medullitus (1). Se il signore Borghesi nostro carissimo (2) vi leggerà una mia lettera scrittali l'ordinario scorso, e con cui rispondeva ad una sua rendutami colla vostra, intenderete la cagione del mio silenzio. A ciò aggiugnete che io sono ora divenuto alquanto pigro, e non amo più tanto il carteggio quanto una volta; e la ragione è chiara, perchè gli amici miei, dirò meglio, i conoscenti, giacchè pochi sono i veri amici come voi, vanno multiplicando tutto dì, e ne trovo principalmente quallora intraprendo qualche viaggio e mi occorre fermarmi in qualche luogo. Questi vorrebbero che io scrivessi e tutti m'importunano con lor lettere. A dirvela, mi seccano e mi sono accorto che lo

scrivere rubba molto tempo, che sarebbe meglio impiegato nella lettura di qualche libro, o nell'allevare un qualche parto della mente feconda.

Ultimamente in Ravenna conobbi un certo tal P. Porcari Rochettino (3), amico del nostro Gasparaccio (4); questi per aver qualche mia lettera, mi ha persino mandato a regalare certi pezzi di marmo; ma io non ho ancor pensato a lui, ne molto mi curo dell'amor suo, essendo un frate inerudito, che è la cosa più mostruosa del mondo. Ciò però che non può l'amore, l'adempirà in breve la civiltà. Sed de his hactenus.

In Ravenna, rividi tutti i Classensi (5). Ma permettemi che io vi parli colla mia solita libertà. Ora che mancate voi, non v'è più un vero galantuomo. Io non so, il vostro galantomismo una volta poneva come un mantello alla *fraternità* degli altri, e, partito voi, si è posto in vista ciò che allora non appariva. Almeno così è parso a me, che in questo mi pregio di aver occhi da Lince. Negli anni addietro mi pareva di veder in Chiassi il regno del galantomismo, ma ora più non cel trovo. L'abate *abatizza*, e mi trattò con qualche gravità. Dio buono, cosa non pareva egli per me in quella sua lettera! In S. Clemente (6), non v'è punto di monaco e tutto pute di frate. Rota mi usò qualche attenzione e di cui mi contento. Fattorini (7) all'apparenza fece molto, ma clanculum mordet, ed alle sue lodi non est fidendum. D. Domenico ha perduto molto del suo brio e de'suoi arguti motteggi. Ma a che serve che io vi ragioni di tutti? Voi gli conoscete più di me, ma non volete dir l'animo vostro. D. Mariangelo (8), che io stimo assaissimo, era fuori di città, e mi dispiacque molto di non averlo potuto rivedere. Questi l'altro dì mandómmi a salutare con somma distinzione. Rota co' professi fu in Ribano (9), ne' giorni addietro, e pochi dì sono fu in Santarcangelo e venne a casa mia, ma io allora era in Rimino. Domani vengono in Ribano i novizzi. Io però credo di non rivederne alcuno, giacchè mercoledì parto pe' Monti, e spero di consumare girando più di un mese. Domenica scorsa vidi in Rimino Fattorini, e volle che io il conducessi a vedere il d^r Bian-

chi (10), del quale però fu poco soddisfatto, non avendo potuto vedere in tal giorno il suo museo, ed essendo stato costretto ad avere la sofferenza di udirlo per più di due ore a non parlar d'altro che di podice et c..., e dire le più grandi coglionerie del mondo. A Fattorini, per quanto m'accorsi, dispiacque ciò, tanto più che vi si trovaron presenti varie altre persone, e fra queste il nostro canonico Giovenardi. Io vi confesso di non aver mai trovato Bianchi sì allegro, quanto il vidi quel giorno, a segno che Giovenardi il credette ubbriaco.

Ma io ho scritto molto, e nulla per anche in risposta alla vostra. Orsù dunque alle mani, diceva colui, che non le avea. Se voi vi tratterete in Roma per due anni, io vi rivedrò assolutamente, sperando di portarmi costì al novembre dell'anno venturo (11). Ho piacere che il mio Amaduzzi (12) vi piaccia. Fatene conto, perchè è egli uno de' più vecchi amici che io m'abbia. Egli mi ha scritto assai bene di voi, e mi disse anche di volervi venire a ritrovare.

Vi ringrazio di quanto mi promettete pel museo; io vorrei poter corrispondere in qualche cosa a vostro prò. Ora sono tutto intento a cercar roba per la storia naturale (13), e ne aspetto da tutte le parti. Un amico da Bologna mi scrive di aver molte cose per me, ma mi domanda in cambio delle medaglie di uomini illustri. Io non so dove mi cacciar la testa per esse; qui non v'è modo di averne. Se mai ne ritrovaste in Roma, provvedetemene alcuna, ed avvisatemi di quanto spenderete. Ecco nuovo intrigo. Ma l'amicizia nostra e l'uso di essa non debbe aver limiti.

I duumviri (14) Giovenardi con Balducci (15) vi risalutano. Voi date un amplesso al nostro Borghesi. Addio. State sano e persuadetevi che io v'amo più di quello vi potete credere, e che v'ho sempre in bocca col nostro Gasparaccio, che quì vi manda un saluto. Il signore Gaspero (16) non vi ha voluto scrivere un iota, e sì era quì presente ed eccui ancora. Iterum vale.

Il vostrissimo Marini.

[Au dos:] Al molto reverendo Padre signore Padrone colendissimo, il padre D. Isidoro Bianchi. S. Gregorio (17). Roma.

ANNOTATIONS.

(1) Réminiscence de Plaute, *Mostellaria*, v. 243.

(2) Il s'agit ici de Pietro Borghesi, de Savignano (1722-1794), père de l'illustre Bartolomeo Borghesi. Poète à ses heures, il avait publié en 1754, à l'occasion du mariage de sa sœur, une *Canzone anacreontica.* Mais il s'occupait surtout d'archéologie et de numismatique. Dans sa préface à la réédition de l'ouvrage de Bellori, dont il sera question plus loin, Amaduzzi déclare qu'il doit à Pietro Borghesi de très utiles conseils, et l'appelle *vir eruditissimus ac numismaticae rei cultor studiosissimus* (p. VIII). Il est fréquemment question, dans les lettres du temps, de la collection de médailles que possédait Pietro Borghesi (en particulier dans une lettre de Bianconi à Marini, manuscrit 9044, fol. 32). Un livre paru à Rome en 1778 sous le nom du cardinal de Zelada: *De nummis aliquot aereis uncialibus*, était l'œuvre de Pietro Borghesi. Longtemps avant sa mort, il acheva un vaste travail sur les médailles consulaires, qu'il ne publia jamais. Il surveilla les études du petit Bartolomeo, né en 1781; et c'est sous la direction de Pietro que le docte *bambino* publiait, dès l'âge de onze ans, sa *Dissertazione su di una Medaglia Ravignana dell'imperatore Eraclio* (Cesena, 1792). — Une étroite amitié unissait Gaetano Marini et Pietro Borghesi. L'inscription dédicatoire des *Componimenti poetici* offerts à Marini en 1764 se termine ainsi:

De honore accepto
Petrus Burghesius Dom. Sabinian.
In multam ejus expectationem adductus
Amico doctrinarum et sui studiosiss.
gratulatur.

Le manuscrit 9044 (folios 254 et suiv.) contient six lettres de Borghesi à Marini. — On peut consulter, au sujet de Pietro Borghesi: Tipaldo, III, p. 174; — Mazzucchelli, *Gli scrittori d'Italia*, II, p. 1730; — Cavedoni, *Cenni intorno alla vita ed agli studi del conte Bartolomeo Borghesi* (Modène, 1860), p. 4.

(3) Nous n'avons aucun renseignement sur ce P. Porcari Rochetino.

(4) Peut-être s'agit-il de Gasparo Garatoni (v. ci-dessus).

(5) Le monastère de *Classe*, qui nous apparaît, dans ces lettres, comme un centre d'études fort intéressant, était aux environs de Ravenne. Il se trouvait dans le voisinage de l'ancien port romain. On lit dans l'ouvrage de Gasparo Martinetti Cardoni: *Ravenna antica,* 1873 (*Lettera prima*): « E forse a caggione del soggiorno degli

operai della flotta, e del grande mormoriò e dei clamori svariati delle voci dei marinari e degli artefici nell'esercitare i loro mestieri, questo luogo s'incominciò a chiamare Chiasso o Chiassi; come lo appellarono Dante e il Boccaccio; e, forse dopo, più volgarmente fu detto *Classe* ». Quoi qu'on doive penser de ces étymologies, le renseignement atteste que les mots *Chiassi* et *Classe* (on trouve l'un et l'autre, à quelques lignes de distance, dans les lettres de Marini) désignent un seul et même endroit.

A la fin du dix-huitième siècle, les moines Camaldules de *Classe* avaient une grande réputation de science: les *Novelle Letterarie* de Florence, la principale revue savante de l'Italie à cette époque, attachaient la plus grande importance à leurs avis, et inséraient fréquemment leurs communications. Possédant plus de soixante mille écus de revenu annuel, ils employaient une partie de cette fortune à enrichir leur bibliothèque. Après les dépôts de Rome, la bibliothèque de *Classe* comptait parmi les plus riches des Etats pontificaux. Le P. Fracchi, qui la dirigeait à l'époque dont nous nous occupons, y faisait venir les meilleurs journaux d'érudition publiés en Europe. Le monastère de *Classe* possédait aussi un beau cabinet de médailles et une collection d'inscriptions. De temps à autre, dans des leçons faites publiquement, les jeunes étudiants devaient expliquer et commenter certains de ces textes. C'est encore ce monastère, — qualifié *albergo delle lettere* dans un article des *Novelle Letterarie,* XXVI, p. 644, — qui abritait une importante société littéraire de Ravenne, l'*Accademia de' Concordi,* fondée par le P. Zaccarelli en 1677. En présence du cardinal légat et des premiers personnages de la ville, les beaux esprits du temps y venaient lire leurs productions poétiques en des séances solennelles plusieurs fois par an. Les études archéologiques et les divertissements littéraires n'étaient pas la seule occupation des moines de *Classe:* on cultivait très sérieusement parmi eux la philosophie et les sciences exactes. Le P. Grandi, de *Classe,* traducteur des *Eléments d'Euclide,* et mathématicien de grand nom, avait laissé d'excellents disciples. Luigi Bello, biographe d'Isidoro Bianchi, nous révèle la nature et la portée des études philosophiques qu'on faisait à *Classe:* « Bandito il gergo aristotelico, erasi già introdotta nelle loro pubbliche scuole la buona filosofia, che i più grandi uomini aveano tratta da quelle tenebre in cui giaceva ».

On trouvera des renseignements nombreux sur *Classe* et les *Classensi* dans les *Novelle Letterarie* de Florence et dans l'ouvrage de Luigi Bello: *Memorie sulla vita e sugli studi dell'abate Isidoro Bianchi, professore emerito di etica nel ginnasio di Cremona* (Cremona, presso i fratelli Manini: sans date). Alessandro Cappi a publié à Rimini, en 1847 (tipografia Orfanelli e Grandi), le catalogue des manuscrits et des plus précieuses éditions de la *Biblioteca Classense.*

Ajoutons enfin que la bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome possède le manuscrit suivant, originaire de S[t] Grégoire du Cœlius (nº 50 du fonds de S[t] Grégoire): *Diplomatum atque instrumentorum ad monasterium Classense S. Apollinaris pertinentium, copiae e monasterii ejusdem archivis exscriptae.*

(6) Il s'agit ici du P. Arrigo Sanclemente, de Crémone. Il était Camaldule, et lecteur de philosophie à *Classe*. Les *Novelle*, XXVI, p. 641, le signalent comme l'auteur de « due polite e brillanti elegie latine »; et le même recueil, XXVII, p. 828, annonce que le P. Sanclemente s'est chargé de l'interprétation d'une médaille acquise par le *Museo Classense*. Comme beaucoup d'Italiens à cette époque, Sanclemente faisait deux parts dans sa vie: celle des petits vers et celle de l'érudition. Le principal ouvrage du P. Sanclemente parut à Rome en 1793, sous le titre: *De vulgaris aerae emendatione*. Certains de ses écrits intéressent l'histoire des Camaldules, en particulier le *Commentarius de vita et rebus gestis Ferdinandi Romualdi Guiccioli, patricii Ravenn. ordinis S. Benedicti congregat. Camaldul. et Ravennatis ecclesiae archiepiscopi*, 1765, publié au tome XIII de la *Nuova Raccolta* de Calogera, et surtout le *Commentarium de rebus Camaldulensibus, honori Romualdi Braschii Honestii cardinalis, Camald. patroni, consecratum,* Rome, in-folio, 1787, précieux opuscule dans lequel Sanclemente énumérait toutes les gloires de l'ordre des Camaldules. — Le ms. 1562 du fonds italien, à la Bibliothèque nationale, contient quatre lettres autographes de Sanclemente à Isidoro Bianchi, et la copie d'une cinquième (fol. 106 et suiv.). Le ms. 9057 de la Vaticane contient quelques lettres de Sanclemente à Marini.

(7) Il s'agit ici du P. Mauro Fattorini (1727-1790). Originaire de Bologne, il professa la philosophie à *Classe*. Il s'occupait aussi d'érudition, et, en 1756, publiait avec Mingarelli et Giovanetti, autres moines Camaldules, des remarques sur quelques inscriptions conservées à *Classe*. En 1763, l'archevêque de Ravenne, Guiccioli, nomma Fattorini son théologien. L'année suivante, le Jésuite Rubbi écrivait à Marini, dans une lettre du 18 décembre (ms. 9057, fol. 249): « Le P. Fattorini, troisième lecteur de *Classe*, travaille à un ouvrage qui le peut immortaliser. Il veut répondre à Justinus Febronius. C'est une nouvelle qui intéressera Rome, qui tressaillera de joie. Le P. Fattorini a déjà fait la première partie. On m'a dit qu'elle est très bonne, qu'on l'imprimera avec la seconde, quand il aura achevé. Le P. général la veut dédier au pape ». Ces lignes inédites attestent les inquiétudes suscitées par le fébronianisme, dans le monde religieux d'Italie: au même moment, le P. Zaccaria, que mentionneront plus loin les lettres de Marini, préparait un *Anti-Fébronius*. Au reste, l'activité théologique de Fattorini demeura presque ignorée: il ne publia pas l'ouvrage qu'annonçait ainsi le P. Rubbi.

A la mort du P. Mauro Sarti, en 1766, le pape Clément XIII chargea Fattorini de continuer l'histoire de l'Institut de Bologne, commencée par Sarti. En annonçant ce fait, les *Novelle Letterarie* qualifient de la sorte Fattorini: « uomo già noto alla Reppublica letteraria per il suo profundo talento e sapere, e che non lascerà di emulare la gloria del chiarissimo defunto » (XXVII, p. 829). Une lettre d'Isidoro Bianchi, publiée dans le même recueil (1768, p. 461 et suiv.), expose avec force détails la méthode qu'adopta Fattorini pour exécuter ce travail. L'ouvrage parut en deux volumes, sous ce titre: *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus.* Des lettres très curieuses de Marini à Giovanni Fantuzzi, datées du 13 février 1773, du 30 mars 1773 et du 26 février 1774, attestent que ce travail ne répondit pas entièrement aux espérances des savants. Ce livre fut le seul témoignage de l'érudition de Fattorini. Il vécut encore plus de vingt ans, durant lesquels il ne composa qu'un petit opuscule de dévotion: *Philotée*, et mourut abbé de Sainte-Sévère, à Pérouse. On peut consulter sur ce personnage: Giovanni Fantuzzi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, IX, p. 96-97.

(8) Nous ne possédons aucun renseignement sur D. Domenico et sur D. Mariangelo.

(9) Il est question de cet endroit appelé Ribano dans plusieurs lettres de Garatoni; en particulier, dans une lettre du 28 août 1762, Garatoni écrit: « Rotio Bononiensi Planci contubernali, qui cum familia sua Ribanum proficiscebatur» (ms. 9050, fol. 232). Dans une autre lettre du même (fol. 116), Ribano est mentionné avec Poggio et Savignano: il semble qu'on doive chercher ce lieu dans le voisinage de Ravenne.

(10) Il s'agit ici de Giovanni Bianchi (1693-1775), de Rimini. Il était médecin de son métier; l'histoire naturelle et l'archéologie le séduisaient. Les archéologues le consultaient souvent: Amaduzzi, p. ex., lui demandait des renseignements sur l'inscription de Nicodemos, dont il sera question ci-dessous, et recevait de Giovanni Bianchi, au sujet de cette seule inscription, une volumineuse correspondance. — Une lettre adressée à Marini par Fr. Vincent Dominique Fassino, de Bologne, en septembre 1763, atteste la grande érudition de « Janus Plancus »: et l'impression qu'il produisait sur ceux qui l'approchaient: « Virum cognovi fama minorem, re majorem. Dii boni, quanta musarum graecarum latinarumque peritia! Quae memoria, sane tenacissima, quam in termine LXX aetatis annum egresso non admirari non potui? Sed nimius essem si singula quae ipsi amica natura dona concessit, commemorare contenderem (ms. 9049, fol. 290). Ce savant de grande réputation était tout dévoué à sa ville de Rimini: il y fonda des écoles, il y restaura l'Académie des Lincei; il fit de Rimini ce que nous verrons Olivieri faire de Pesaro, c'est-à-dire un

petit centre scientifique. — Marini avait été son élève durant deux années, comme nous l'apprennent ces lignes de l'épigraphe qui ouvre les *Componimenti: « Arimini in philosophicis et graecis institut. Janum Plancum audivit v. c. omnigena eruditione abundantem »*. Lorsque Marini se rendit à Bologne, Bianchi le recommanda aux savants les plus notables de cette ville. Ses élèves, devenus grands hommes à leur tour, lui témoignaient leur reconnaissance: Amaduzzi, par exemple, le fit nommer médecin honoraire de Clément XIV. — Cf. Mazzucchelli, *Scrittori d'Italia,* II, 2ª parte, p. 1139-1148; il énumère 47 opuscules imprimés, 27 articles, et 7 œuvres encore manuscrites de Giovanni Bianchi (Janus Plancus). Encore cette énumération, dressée en 1763, était-elle antérieure de plus de dix ans à la mort du fécond érudit.

(11) Les *Aneddoti*, p. 22, rapportent que Marini arriva à Rome en décembre 1764.

(12) Il s'agit ici du philologue Giovanni Christofano Amaduzzi, de Savignano (1740-1792). Cette petite ville s'honorait alors de deux grands érudits: Pietro Borghesi, qui d'ordinaire y résidait et qui publiait trés peu; Amaduzzi, qui n'y résidait pas et qui publiait beaucoup. Ses nombreux écrits, qui paraissaient à Rome, n'étaient pas négligés par les gens de Savignano; ils accordaient des honneurs à sa famille, pour rendre hommage à leur grand homme absent. En vertu d'une délibération officielle prise dans cette petite ville, le frère d'Amaduzzi fut nommé conseiller de second ordre « per il merito del Sig. Christofano Amaduzzi, soggetto notissimo per l'erudizione, e per le lingue che possiede, e per la parzialità con cui è riguardato da Clemente XIV » (Cité par Bianchi, *Elogio dell'abate Amaduzzi*, p.49). Amaduzzi, plus tard, devait léguer sa bibliothèque aux habitants de Savignano. Il avait fait ses études au séminaire de Rimini; dès 1762, il fut à Rome. On trouvera, à la fin de l'*Elogio* que lui consacra Bianchi, une liste détaillée de ses nombreux écrits. La charge qu'il obtint à l'imprimerie de la Propagande lui fournit l'occasion de ses travaux les plus originaux. Il mit en effet de savantes préfaces en tête des alphabets que publia la Propagande: *Alphabetum veterum Etruscorum* (1771), *Hebraicum* (1771), *Graecum* (1771), *Brammhaninicum seu Indostanum* (1771), *Malabaricum* (1772), *Tangutanum sive Tibetanum* (1773), *Barmanum* (1776), *Armenium* (1784), *Aethiopicum* (1789). On trouve de nombreuses lettres d'Amaduzzi dans le manuscrit 9038 de la Vaticane, et dans le manuscrit 1545 du fonds italien à la Nationale de Paris. Le manuscrit 9042 de la Vaticane renferme aussi quelques lettres d'Amaduzzi à Marini. Nous reviendrons, à l'occasion des lettres suivantes, sur les rapports de ces deux savants. — L'éloge d'Amaduzzi, écrit en 1794 par Isidoro Bianchi, est un désagréable spécimen d'emphase et de mauvais goût, mais contient de précieux renseignements.

(13) Gaetano Marini s'était adonné, de bonne heure, à l'étude des sciences naturelles, et avait réuni une collection dont il était fier. On lit dans l'épigraphe mise en tête des *Componimenti,* en 1764 : « Philosophiam naturalem maxime coluit ; musaeum quin etiam satis copiosum instituit ». Il est souvent question de ce musée dans les lettres de Marini. En octobre 1761, Amaduzzi, écrivant à Marini, proteste de son amour pour l'histoire naturelle, que Marini avait mis en doute, et annonce à son ami l'envoi de treize coquillages précieux (ms. 9042, fol. 171). En 1762, Marini écrit à Amaduzzi : « Tu velim si qua Romae ornamenta φυσικὰ reperire poteris, quae loci sint ejus quem probe nosti, ne dubitaveris mittere » (*Aneddoti,* p. 12). Marini, s'adressant au même correspondant, lui dit encore : « Voi avete ragione di dirmi cacodemone... Io pel mio Museo farei il diavolo e l'arcidiavolo... Lo studio poi della storia naturale in me va crescendo sempre più, e posso dirvi che ne sono pazzo » (*Aneddoti,* p. 13). Gaetano Marini fit un catalogue latin de ce musée; son neveu Marino en possédait quelques fragments (*Aneddoti,* p. 16).

(14) Ce mot *duumviri* désigne vraisemblablement quelque dignité scolaire ou académique existant à *Classe.* Dans une lettre de Zirardini à Marini, du 29 juin 1765 (ms. 9060, fol. 17), il est question des *duumviri Classensi reip. litterariae instituendae;* dans une lettre de Giovanni Bianchi à Marini (ms. 9043, fol. 311), il est question des *duumviri Camaldolesi.*

(15) Ce Balducci nous est fort peu connu. Il est mentionné dans une lettre d'Amaduzzi à Marini, du 22 décembre 1762 : « Al Sig. Pietro darete nuova, che il sig. Canco Balducci non è più confessore delle monache » (ms. 9042, fol. 174). Il mourut avant le 18 juillet 1764. A cette date, en effet, Bianchi écrit à Marini (ms. 9043, fol. 298) : « Se a S. Arcangelo passate vicino al sepolcro del buon Balducci, velim

Praeteriens dicas sit tibi terra levis,

che è il Requiem amico da voi cantato nelle fredde ceneri del gran Muratori ».

(16) Les lettres d'Amaduzzi envoient souvent à Marini les salutations de ce « signor Gaspero » (Bibl. Vat., fonds lat., 9042, fol. 176; lettre de janvier 1763 ; — fol. 179, lettre du 9 mars 1663).

(17) Bianchi avait soutenu, très-brillamment, ses conclusions théologiques devant le chapitre général des Camaldules à Faenza. D'emblée, on le nomma professeur de philosophie et de mathématiques aux écoles publiques de *Classe.* Mais, avant de prendre cette chaire, il obtint d'aller étudier, au couvent de Saint-Grégoire à Rome, le droit canonique et civil, l'histoire romaine et les lettres grecques (Voy. Luigi Bello, *Vita del P. Bianchi,* p. 8 et sq.).

III.

S. Gregorio. Roma 8 Febbraio 1764.

Ieri dopo pranzo furono da me il signor Pietro Borghesi ed il nostro Ab[e] Amaduzzi, e mi trovarono in letto a contrastare colla amica mia febre. Amaduzzi a cui domandai conto de fatti vostri cavò una vostra lettera piena per ogni parte di Pataffi Bolognesi. Mi consolai propriamente e mi consolo adesso con voi che vi siate fatto amico d'un sì dilettevole genere di studi. Al giorno d'oggi bisogna esser universale; ed osiamo che chi sà racapezzare un iscrizione e maneggiare con impostura una patacca si distingue assai gloriosamente fra la turba del volgo. Io ho piacere che abbiate un sì bel commercio di lettere coi nostri communi amici; ma vorrei anche che qualche volta vi ricordaste del vostro D. Isidoro che è tutto dedicato alle amicaglie. So che voi vi lagnate del mio silenzio; eppure voi mi siete debitore di un riscontro. Sul finir di decembre io vi scrissi una ben lunga lettera, che tra le altre cose racchiudeva anche in se l'augurio di molti anni felici. Io non ne ho ancor veduta la risposta. Voi adunque siete il reo de repetundis.

Sed tu ex amicis certis mihi es certissimus,

come costui che è nominato da Plauto in *Trinum:* I, 47 (1). Onde volontieri mi servo di quell'aureo precetto d'Orazio *Sat.* 3, vers. 43 (2).

Vellem in amicitia sic erraremus, et ipsi
Errori nomen virtus potuisset honestum;
At, pater ut gnati, sic nos debemus amici,
Si quod sit vitium, non fastidire.

Egli è verissimo che alle volte nello scrivere io pecco un pò di negligenza. Ma provatevi a mantener meco un carteggio vivo

di erudizione e poi vedrete che colle lettere io giungero fino al merito di seccarvi, e per incominciare fin d'adesso a darvi qualche sorta di pascolo, eccovi un iscrizione su cui sto facendo le mie osservationi.

Il Grutero la porta a pag. 112 (3).

GESTATIO
CIRCINI EXTERIÒR
A DIETA · APOLLINIS
AD · DIETA · EANDEM
IN CIRCUITU · P ∞CC.
LXXVII · EFF · VIII · M · P · II · ET · P · CCX.
E · XLVII · P · M · $\overline{\text{XII}}$ · ET P · XVIIII
GESTATIO · INTERIOR A DIETA
EAND · IN CIRCUIT · P · ∞ · EFF · V
P · ∞ · E LX · M · P · $\overline{\text{XIII}}$.

Voi avrete il mio parere su di questa lapide quando io avrò avuto il vostro. Quando si scava di fresco un sasso, tutti vorrebbero avere la fortuna di illustrarlo, e niuno pensa a spiegare tanti bei monumenti che nudi come si dissoterravano si leggono nè nostri raccoglitori. Mesi sono ebbi da Milano una bella iscrizione sepolcrale posta ad un tribuno de soldati. Presto, presto la vedrete fra gli opuscoli Calogeriani (4) colle mie note. L'iscrizione è de tempi di Augusto, fa menzione della guerra d'Azio e di certi doni militari de quali non v'è alcuno esempio. Nella med[a] è nominato un C. Antistio console; e nei fasti consolari dalla guerra Azziaca, ciòve dall'anno di Roma 722 all'anno 802 e più, in la ancora troverete nominati consoli quattro altri cui della istessa famiglia. Onde per definire in qual anno fosse console C. Antistio celebrato nella lapide, *opus est*, come vedete, *calculo et linea*.

Della mia febre non vi diro altro se non che questa vecchia traditora viene di volta in volta a farmi visita e jeri appunto era un mese che non l'aveva più avuta attorno. Se costei non mi lascia in pace per questa primavera, io penso di dar un addio a Roma ed alle sue grandezze, che val più la mia pelle che tutto il mondo.

Io non so se nell'Instituto di cotesta città vi siano le pitture di Ercolano (5). A buon conto voi potrete vedere una si stupenda opera in casa Ercolani. Se avete occasione di vedere il signor Av.° Montefani (6), fatemegli servitore. Che fa il nostro Gasparino? Ditegli almeno che mi scriva un « si vales bene est e. q. val. » Addio.

P. S. Ho dissugellata a bella posta la lettera per aggiungervi due altri versi. In questo punto sento che Gasparino sia per venire a Roma per primavera. Sto a vedere ch'egli mi compatisca avvanti d'improviso od egli o voi scrivetemi qualche cosa su di ciò. Tutto vostro D. Isidoro Bianchi.

ANNOTATIONS.

(1) Plaute, *Trinummus*, v. 194 (éd. Ritschl).

(2) C'est la satire 3 du livre I.

(3) *Inscriptiones antiquae totius orbis romani in absolutissimum corpus redactae, curis secundis Jani Gruteri et notis Marq. Gudii emendatae et cura Geor. Graevii recensitae: acced. annotationum appendix et indices, ut et Tironis et Senecae notae (cum praefatione P. Burmanni).* Amsterdam, 1707, 4 vol. in-folio. — L'inscription que cite ici Bianchi se trouve dans Gruter, non à la page 112, mais à la page 201, avec cette mention: Romae, in vinea Benedicti de Ponte, in Exquiliis, ubi fuere olim thermae Gordiani.

(4) La mention des *Opuscoli Calogeriani* et la nécessité d'expliquer cette mention nous amènent à parler dès maintenant du P. Calogera, Camaldule (1699-1768), dont il sera question plus loin. La plus grande partie de son existence s'écoula au convent de Saint-Michel, près de Venise. Il fut l'auteur de publications pieuses et le directeur de publications savantes. Nous citerons parmi ces dernières; *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici* (Venise, 1728-1754, 51 vol. in-12); *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici* (Venise 1755-1778, 24 vol. in-12, continué après la mort de Calogera par le Camaldule Fortuné Mandelli). Ces deux recueils présentent un caractère différent des *Novelle Letterarie* de Lami. Les *Novelle* étaient une sorte de chronique érudite, et accueillaient volontiers les polémiques entre savants; les *Raccolte* sont des recueils de dissertations académiques, souvent assez longues. De 1762 à 1765, Calogera essaya de fonder un périodique analogue aux *Novelle;* ce fut *La Minerva, o sia nuovo Giornale*

de' Letterati d'Italia (Venise, in-4.°). On trouvera des renseignements au sujet du P. Calogera en tête du tome XXVIII de sa *Nuova Raccolta*, et dans les *Annales Camaldulenses* de Mittarelli et Costadoni, VIII, p. 701.

L'inscription dont Bianchi promet la publication fut insérée par ses soins, non dans le recueil de Calogera, mais dans les *Novelle Letterarie*, XXVI, p. 361 et sq., à la date du 25 avril 1765. Les éditeurs du *Corpus* la considèrent comme fausse (*C. I. L.*, V, 659*). Voici cette inscription: *q · antistio c · f · q · n · uet* · || *ob singularem eius uirt* · || *ab imp · aug · aur · aur · bis d* || *et in bel · act · p · trib · milit* || *sup · num · const · cens · pot* || *c · antistius cos · p · b · m* || *m · quod sibi u · med . pos* · || *ren · cur* || *it · ual · maximo sac* || *d · solis qui hoc mon* || *cons · et fl · callide ux* || *libertis libertabus pos* || *eorum s · u · t · l · in cir* || *pp · xxiix.*

(5) Bianchi fait allusion à la publication suivante: *Le Antichità di Ercolano, esposte con qualche spiegazione da Ottav. Ant. Bajardi.* Au moment où fut écrite cette lettre, les trois premiers volumes de cet ouvrage avaient déjà été publiés à Naples, en 1757, 1760, 1762 (in folio).

(6) Il s'agit peut-être de cet avocat Montefani qui, d'après les *Aneddoti* (p. 16), communiqua au jeune Marini des extraits des opuscules de botanique écrits par Costanzo Felici et conservés à l'Institut de Bologne.

IV.

Bologna, 25 febbraio 1764.

Amico carissimo.

Vedete il bello accidente! Dopo che noi siamo stati de'mesi e mesi in silenzio, finalmente a tutti due nel tempo stesso vien l'estro di scrivere l'uno all'altro, e quasi quasi di cose medesime. Veramente la nostra è un' amicizia naturale, che ha communi i principj e le idee; niente v'ha in essa di affettato, e tutta spira una perfett' armonia. Noi ci amiamo di reciproco amore a marcio dispetto del fato, che non ci vuole insieme. Ma che importa ciò? Due cuori generosi sanno amarsi anche disgiunti, e ciò non si permette ad animi vili. Ecco il divario che ritrovò Isocrate fra gli

sciocchi ed i prudenti. Οἱ μὲν γὰρ τοὺς φίλους παρόντας μόνον τιμῶσιν, οἱ δὲ καὶ μακρὰν ἀπόντας ἀγαπῶσι (1). Ma senz'altre parole vengo alla graziosissima vostra. Ho piacere che l'abate Amaduzzi seguiti ad essere uno de' vostri, come lo è uno de' miei famigliarissimi, de'quali voi siete l'ἄρχων. Sento ch'egli vi mostrasse una mia, in cui avea trascritti molti pataffi Bolognesi, e che da ciò voi siate venuto in cognizione che io mi diletti di cose anche antiche. Veramente io non posso negar ciò, ma bisogna che vi confessi senza iattanza che sono molto addietro in tale studio, che richiede un numero immenso di cognizioni; vado facendo qualche cosa quando posso, e godo di leggere delle iscrizzioni, ma quel benedetto laconismo mi fa bene spesso haerere aquam. Tuttavia, non mi sgomento, e posso assicurarvi che

Fortem animum praesto rebus quas turpiter ago (2).

Ed ora giacchè voi mi promettete un vivo carteggio quallora voglia trattenervi con materie erudite, io per guadagnare questo pomo veramente aureo mi sforzerò di farlo in quel modo che saprò. Ma la cosa comincia molto male. Voi mi avete mandata una iscrizzione di cui io non ne so racapezzare un'acca. Quelle tante misure mi hanno imbrogliata la testa per modo che io non la so leggere neppure. L'ho riscontrata sul Grutero della edizione di Amsterdam (3), e l'ho trovata in quatro luoghi diversa dalla copia che voi mi avete mandata. Aggiugnete che non ho potuto consultare alcun libro come avrei voluto, perchè la libreria è chiusa da un mese e più, cosa che mi fa bestemmiare Bologna e tutte quante le sue leggi. Sicchè se volete che io arrivi a capir qualche cosa di quella iscrizzione, mandatemi le vostre osservazioni, che ne farò quell'uso ch'io debbo. Potreste anche trascrivermi la lapida milanese, giacchè chi sa quando mai la vedrò negli Opuscoli del Calogera (4). De C. Antistii consoli fra il 721 e l'802 ne trovo due soli, cioè nel 724 e nel 776, ed un'altro ne viene nel 803, cioè un'anno dopo l'802. E giacchè voi mi avete tentato per la prima volta con una lapida del Grutero, io ve ne proporrò due altre riferite dallo stesso,

la prima alla pag. 821, 5 (5), in cui si legge *uxori Gratuitae*, su di cui voi mi direte il vostro parere; e l'altra alla pag. 434, 4 (6), intorno alla quale voi avrete molto da dire.

Ora vi trascriverò una iscrizzione trovata, due anni sono, nel territorio di Bologna, e che è inedita (7). Ella è questa:

L · ATTIO · L · L · DIONI
PATRONO
ANNAEAE · Ɔ · L · STATIAE
CONCVBINAE
L · AELIVS L · L · SALVIVS APOL T · F · I
ARBITR · LAETI · ET · ATTICI · LIB

Tempo fa, mi fu presentata l'iscrizzione posta ad Aurelio Plebeio (8) e posseduta ora dal vostro P. reverendissimo Sarti (9). Io sudi essa per essere un frammento, non seppi dir altro, se non che quel Liberto era impressario di comedie latine, scrivano e direttore degli attori. Amaduzzi vi avrà mostrato il pataffio greco di quel Nicodemo Caporione della tribù Tiburana, che per quanto mi dice manderà presto alla luce. (10) Io ho il merito di avere interpretata a dovere la penultima linea, cosa che non fece ne Bianchi di Rimino, ne Amaduzzi, il quale però, a quel che m'accorgo, farà suo quanto gli ho detto intorno a quel monumento. Veramente ciò poco importami, che non sono sì vanarello, che quaeram laureolam in mustaceo (11); tuttavia ricercherei nell'amico un poco più di modestia. Ciò resti fra noi. Delle copie delle antichità di Ercolano in Bologna ve ne sono quattro o cinque che io so, ed una ve n'è anche alla libreria dell'Istituto, che io ho veduta qualche volta, ma non m'è giunta nuova, avendo più volte scarta bellato un tal libro in casa il dottor Bianchi, che lo ha per dono del Rè.

Che razza di febre è mai cotesta vostra, che non vi vuol lasciare in pace? O voi non usate i dovuti rimedj per cacciarvela d'attorno, o ch'ella è superiore a tutti gli antidoti. Io pure prima di ritornare in Bologna, fui fieramente attaccato da una maledetta febre terzana, che in meno di venti dì mi avea fatto un bel torso

da notomia; ma in virtù di mezza libra di china-china andò pe' fatti suoi, e non si lasciò più vedere, ed ora io mi sono ringrassato per il doppio di prima. Adesso che siamo ne' Bacchanali, e che la stagione invita per se stessa a divertirsi, io vado assaporando le delicie Bolognesi, ma per modo che poco o niente restano defraudati i miei studj.

Gasperino vi saluta senza fine, e dice di non saper nulla della sua venuta in Roma. Salutatemi il P. reverendissimo vostro (12) e gli amici communi. Non vi dico che mi amiate, che di ciò sono troppo sicuro. Attendete alla salute vostra, che preme a me quanto a voi. Addio, anzi buona notte, giacchè è già suonata l'*Ave Maria*.

Marinius tuissimus.

[Au dos :] Al molto reverendo Padre e Signore padrone colendissimo, il Padre D. Isidoro Bianchi.
S. Gregorio.
Roma.

ANNOTATIONS.

(1) Isocrate, Πρὸς Δημόνικον παραίνεσις, 1.

(2) Juvénal avait dit (*Sat.*, VI, 97): *Fortem animum praestant rebus quas turpiter audent.*

(3) Cf. la note 3 de la lettre III.

(4) Cf. la note 4 de la lettre III.

(5) Cette inscription est publiée comme suit par Gruter: *Dis Manibus et memoriae Quintiae Honestillae feminae pietatis eximiae ac pudiciciae singularis Cornelius uxori Gratuitae et fili matri b. m.* Elle porte cette mention d'origine: *In silva Lucana apud Benacum.* Elle ne se trouve pas au *Corpus.*

(6) L'inscription publiée dans Gruter, p. 434, 4, se trouve au tome X du *Corpus*, sous le numèro 1138: *C. Mamercio Sp. f.* || *Januario q · aed · praet ·* || *II vir · q · et* || *P. Paccius Januarius* || *filio naturali et* || *Mamercia Grapte* || *mater infeliciss. filio* || *et cognatae piissimis* || *fecerunt.* — Dans l'exemplaire de Gruter contenant des annotations manuscrites de Marini, et conservé à la bibliothèque du Vatican (fonds latin, 9146), l'inscription de Mamercius est accompa-

gnée de quelques références manuscrites à des textes juridiques, malheureusement peu lisibles.

(7) Nous ne savons pour quelle raison cette inscription ne figure pas dans le tome XI du *Corpus* parmi les inscriptions de Bologne: autant du moins qu'une lecture attentive nous a permis de nous en assurer, l'index du volume n'étant pas encore publié. Elle se trouve d'ailleurs au tome XXV (1764) des *Novelle Letterarie* de Florence, col. 322 ss., dans une lettre de l'abbé Gio. Christoforo Amaduzzi datée de Rome, 28 avril; Amaduzzi ajoute: « Una lapida ritrovata nel Bolognese, e di cui mi è stata favorita copia per lettera segnata sotto dei 31 dello scorso marzo dal colto ed erudito giovane il sig. Abate Gaetano Marini, di Santarcangiolo, il quale tra gli altri nobili studi, che ora coltiva in quella florida città, non lascia addietro il dilettevole dell'erudizione antiquaria ». Le commentaire dont Amaduzzi fait suivre cette publication comprend seulement quelques renseignements sur les *gentes Attia, Annaea* et *Aelia,* et quelques réflexions sur le droit qu'avaient les affranchis de posséder des esclaves. Une lettre de Marini, que nous publions plus loin, atteste qu'Amaduzzi, avant d'envoyer cette inscription au journal de Lami, avait négligé de demander la permission de Marini. Cette inscription fut déposée à la *Libreria di S. Salvatore,* à Bologne, comme le témoigne une lettre de Bianchi à Lami, du 3 septembre 1767 (*Novelle Letterarie,* 1767, p. 637). Bianchi, dans cette lettre, donne une nouvelle copie de cette inscription, et ajoute: « Io leggo nell'ultima linea di questa Inscrizione: *Arbitratu,* come una tal voce leggesi distesa nella lapida riferita dal Reinesio alla Classe VI, 20, il quale ne parla poi a lungo alla pag. 46 ».

(8) L'Inscription d'Aurelius Plebeius, dont il sera longuement question dans les lettres suivantes, se trouve dans *C. I. L.*, XIV, 2299; la voici:

Aurelio · Augg · lib*ert* · || plebeio electo locatori *diu* || rno scribae et mag || istro perpetuo corpo || ris Scaenicorum L*a* || tinorum inconpa*rabi* || li fide rempu*bl. ger* || enti corpo*ris supra* || scripti manc*ipi* || gregum do*minorum* || Augg... || et.. C'est une inscription de l'*Ager Albanus.* Bianchi la publia en 1764, dans le journal vénitien *La Minerva.* Dans les lettres qui suivent, Marini étudie longuement cette inscription. On s'en préoccupa beaucoup dans le cercle de ses amis: le 10 novembre 1764, Biancani lui parle, dans une lettre, de cette inscription de M. Aurelius « della quale con le vostre dotte riflessioni siete tanto benemerito ». (*Bibl. Vat.*, *fonds lat.*, 9644, fol. 12).

(9) Le personnage ici mentionné est le P. Mauro Sarti, de Bologne (1709-1766). Camaldule, il enseigna la théologie à Ravenne, de 1749 à 1755. Ce théologien était doublé d'un érudit: en 1748, il écrivit, d'après un manuscrit d'Avellana, la Vie de Saint Jean de Lodi; de

1748 à 1752, il intéressa les archéologues par ses dissertations sur l'emplacement de *Cupra Montana*, localité du Picenum. L'inscription des *Cuprenses Montani*, qui donna lieu à ces dissertations, est au numéro 5700 du tome IX du *Corpus*; et M. Mommsen, à la page 543 de ce même volume, expose la polémique qui s'engagea entre le P. Sarti et le P. Borgia au sujet de ces *Cuprenses Montani*. L'identification de *Cupra Montana*, avec Massaccio di Jesi, défendue par Sarti, est acceptée par M. Mommsen. — Abbé du couvent de Saint-Grégoire à Rome à partir de 1755, le P. Sarti rassembla dans ce couvent de nombreuses inscriptions et un choix précieux de belles éditions: c'est ce que nous apprend, entre autres documents, une lettre inédite d'Amaduzzi à Marini, écrite de Rome le 12 juin 1762 (*Bibl. Vat.*, *fonds lat.*, 9042, fol. 165). Les inscriptions recueillies par le P. Sarti et conservées à Saint-Grégoire furent publiées avec commentaires, en 1765, par les P. Biagi et Sandri, Camaldules, dans l'ouvrage suivant du Jésuite Oderici: *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata. Accedunt inscriptiones et monumenta, quae extant in bibliotheca monachorum Camaldulensium S. Gregorii in monte Coelio, explicationibus illustrata.* — Le pape Benoît XIV chargea le P. Sarti d'écrire l'histoire de l'Institut de Bologne: il mourut avant d'avoir achevé cette œuvre; elle fut terminée et publiée par le P. Fattorini. On peut consulter, au sujet du P. Sarti, la notice très-détaillée qui lui fut consacrée par Isidoro Bianchi dans les *Novelle Letterarie* de 1766, p. 805-812 et 822-829; — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, VII, p. 323 et seq.; — Mittarelli et Costadoni, *Annales Camaldulenses*, VIII, p. 696-697.

(10) Une lettre d'Amaduzzi, du 4 février 1764 (ms. 9042, fol. 190), nous éclaire sur cette inscription: « Circa l'altra greca lapida di Nicodemo, converrà che io ve ne stenda un nuovo esemplare, giacchè il primo non potè essere molto esatto a cagione della terra e del calcinaccio, che coprivano l'intera epigrafe. Eccovene dunque un fedele:

ЄΝΘΑ · ΔЄ · ΚЄΙΤΑΙ · ❦
ΝЄΙΚΟΔΗΜΟϹ ❦
ΟΑΡΧѠΝ
ϹΙΒΟΥΡΗϹΙѠΝ · ΚΑΙ
ΠΑϹΙ ΦЄΙΛΗΤΟϹ
ΑΙΤѠΝ · Λ · ΗΜЄΡ · ΜΒ
ΘΑΡΙΒΛЄΒΙΝЄѠΤΕΡЄΟΥ
ΔЄΙϹ · ΑΘΑΝΑΤΟϹ

Io così traduco: Heic jacet Nicodemus princeps Siburesiorum et omnibus amabilis. Annos (natus) XXX, dies XXXXII. Confide inno-

centissime. Nemo immortalis. — Que' popoli, che passano sotto nome di Siburesiorum, potrebbano forse essere quelli della tribù Suburana, che fù anche detta Siburana. Plinio mentona certi popoli Suburitani della Spagna Tarraconese; ma io credo, chè questi non abbiano nulla, che fare nel proposito nostro. Quel Νεικοδημος, quel Φιλητος, e quel Αιτων potranno essere tutti sbagli del quadratario. Finalmente leggo l'ultima linea: Θαρρειαβλεβινεώτερε, facciendo venire il primo da θαρρέω, o θαρσέω, *confido*, ed il secondo da ἀβλαβής, *innoxius*, giacchè quell' αβλεβινεώτερε è un comparativo, che potrebbe stare in luogo del superlativo, come dell volta anche il superlativo fa le veci del comparativo, siccome si può vedere sul Budeo. Il Sig[r] Dott[r] Bianchi in parte è del mio sentimento, ed egli colle sue conghietture mi ha dato molto lume per dare di questa Inscrizione una perfetta interpretazione ». — Dans une autre lettre, du 28 avril 1764 (fol. 194), Amaduzzi revient encore sur les difficultés de lecture que présente ce texte: « Circa poi alla cacografia dell'Αἴτων non mi sono mai maravigliato, perchè ho veduto, che non v'è nelle lapidi strafalcione sì madornale in materia di scrittura che non abbia esempio ».

Amaduzzi publia d'ailleurs cette inscription, avec un commentaire en latin, dans la quatrième édition des *Fragmenta vestigii veteris Romae*, de Bellori, p. 31, n. 51. Elle fut jugée fausse par le P. François Antoine Sandri, Camaldule, qui la publia avec quatorze autres inscriptions grecques à la page 381 des *Dissertationes*, ci-dessus mentionnées, du P. Oderici. — Boeckh, repoussant l'opinion de Sandri, l'a insérée au *Corpus Inscr. Graec.*, III, 6447. Il interprète la ligne 7: θάρρει, Ἀβλάβι νεώτερε, et ajoute le commentaire suivant: « Σιβουρήσιοι nomen fortasse repetendum a Subura vico Romae, ubi collegium fuerit Judaicum, cui praefuit Nicodemus. Ablabius videtur filius fuisse Nicodemi posthac in eodem sepulcro conditus ». — Dans le ms. 9115, fol. 176, on trouve une longue note de Marini sur l'inscription de Nicodemus. Mais elle n'élucide pas les principales obscurités du texte, et consiste presque exclusivement en un commentaire du mot νεώτερε.

(11) Réminiscence de Cic., *Ad Att.*, V, 20, 4. Parlant de Bibulus, qui pensait remporter en Asie de faciles victoires, Cicéron dit: *In eodem Amano cœpit loreolam in mustaceo quaerere.*

(12) Il s'agit du P. Mauro Sarti (voy. la note 9 de cette lettre).

V.

Caietanus Marinius Isidoro suo, s. p.

[3 marzo 1764 (1).]

Se Giovenale disse di Roma

Magnis opibus dormitur in Urbe (2),

io penso poterlo dire anche di Bologna, poichè sono molti dì che io non posso più dormire, quando sono già le otto ore, o al più le nove, sebbene rare volte arrivi a tanto. Questi vigilanti e indiscreti villani che nella mattina ancor nascente introducano (*sic*) la legna in città, sono tanti, ed hanno secu certi grossi carri strascinati da mezza dozena di bovi per lo meno, e tutti armati di ferro, che quando si muovano sveglierebbero non che uno di leggier sonno, come me, ma, vi giuro, che chiunque anche con una libra di oppio in corpo, e un barile di succo di papaveri, per tale strepito sarebbe costretto a rompere il suo sonno eternale. La mia camera è situata sopra una pubblica strada, e non ho modo di procacciarmene d'altra fatta. L'anno passato però non era soggetto a tale incommodo, che dormiva in altra parte, e affatto rimota. Io d'ordinario non dormo molto, ed ora pochissimo: a sonni pomeridiani non posso avvezzarmi ancora. L'incommodo poi ch' io soffro la mattina resta compensato in parte dallo studio, ch' io faccio in tal tempo, che è veramente tutto a proposito per l'applicazione. Pensate adunque con qual piacere io vi scriva la presente, che ve la scrivo sulle nove ore. Non sarà di quel peso che è la vostra, a cui rispondo, ma non sarà tampoco inutile affatto, e di riporsi fra le oziose.

La diffinizione del *locare* di Tullio (3) (lasciate che io il dica in pace di tant' uomo, che non si sa se sia stato gran legale) non è affatto generale, come dovrebb' essere, ristringendosi solo a que' capi di locazione, ne' quali il *locatore* è pagato. Ma vi sono de' casi ne' quali uno *locat*, eppure dalla sua locazione non riporta pagamento, anzi paga egli stesso ; ciò osservate in chi *locat opus faciundum* (4). Date un'occhiata a' commentari dell'Oiselio alle Istituzioni di Caio, p. 167 e 168 della edizione dello Scultingio (5), e vedrete trattato a lungo questo argomento. Io non so che vogliate che io concilii di que' tanti passi della Verrina. A me pare che tutto sia chiaro, niente si contradica, ed ogni cosa approvi l'oppinion mia. Ma pure giacchè il volete, eccovi il commento, anzi la storia di que' luoghi che voi mi proponete, e in breve. P. Giunio *aedem Castoris habuit tuendam* (6), che è lo stesso che *sartam tectam debuit tradere*. Morendo lasciò un figlio pupillo. Verre fu deputato, *ut de sartis tectis cognosceret*. Costui visita il tempio di Castore, e trova che le colonne non stanno a perpendicolo ; ordina che si drizzino le colonne, e un tutore del pupillo vi acconsente, ma gli altri contutori fanno risentimento, s'adoprano perchè il pupillo non abbia a soggiacere a questa spesa, e finalmente pensano ad una transazione con Verre, proferendo certa somma di danaro per tal lavoro. Parve poco a Verre, sicchè pensò di porre all'incanto il lavoro per addrizzar quelle colonne, che poi si doveva pagar dal pupillo, *locaturum se esse confirmat* (7), e poco tarda che *incipit locare* (7). Vengano i tutori all'incanto, e vogliano essi prender sopra di se il lavoro, acciocchè così il pupillo soffra men male. Giunio, uno de' tutori, *digitum tollit* e fa la sua offerta. Ciò dispiace a Verre, perchè, se da tutori *opus pupillo redimeretur*, cioè, se il pupillo stesso avesse preso sopra di se il rifacimento delle colonne, *si res abiret ab eo mancipe, quem ipse apposuisset*, vale a dire, se non si fosse fatta la locazione a que' *redentori*, che, Verre voleva, Verre non faceva verun acquisto. Sicchè fa legge che il pupillo non possa fare le sue offerte, *ne liceat pupillo redimere* e ad altri *locatur opus*. — Ecco il fatto. Ma non è chiaro, chiaris-

simo ? Voi quì vedete che *locare* sempre si dice di chi *opus faciundum dat*, e *redimere*, di chi *opus faciundum suscipit*. E non siete voi assicurato ancora abbastanza della differenza di questi due verbi tanta, quanta passa fra l'*emere* e il *vendere*? Signor, sì : la cosa è chiara, e voi dovete persuadervi del vero. — Non voglio però negarvi che qualche volta si è scambiato il *conducere* e il *redimere*, il *conductor* e il *redemptor*, e preso l'uno per l'altro; ma questi due non si sono giammai confusi col *locare* e *locator* (8), da quali dispendano, e trovo solo che questo verbo talvolta si è accommunato col *vendere*. Ed è ciò tanto vero, che gli eruditi correggano un passo di Asconio ne' commenti alla 2ª Verrina, n. 54 (9), che dice *locator sartorum tectorum*, e leggano *conductor*, o almeno dicano che Asconio usò tal voce καταχρηστικῶς. Le parole del Mazzocchi (10) non contradicano punto a quanto io scrisse ; giacchè egli non dice che presso i latini fosse lo stesso *locare et redimere*, come pare che voi crediate, ma dice solo che *locare* veniva ad esser lo stesso che *sarta tecta locare*, e *redimere* che *sarta tecta conducere*. *Da mihi hanc veniam, mi Isidore, et patere ut in eo quod de hac commentatus es ingenii tui acumen desiderem*. Dio sa ove eravate colla testa, quando scriveste tai cose.

Passo alla voce *Manceps* (11), che io non pretesi mai di rispingere, e farla cosa diversa affatto dal *conductor*, quando vi scrissi che mancipi erano detto (*sic*) i Pubblicani, cioè *redemptores vectigalium*, ma volli con ciò esprimervi la vera proprietà della voce, e l'uso più frequente che di essa fecero i Romani. Ciò che mi dite de' Portitori, de' Pecuarii e di altri Pubblicani mi erà già notissimo, e tanto che *nota magis nulli domus sit sua;* ne io intanto vi feci motto di costoro nella mia lettera, perchè non fu mio scopo dirvi tutto ciò che si poteva dire del Mancipe. Per altro alle varie razze di Mancipi che voi mi avete nominate, potrete aggiugnere anche il *manceps* nominato nel seguente marmo. Vedretelo nelle Miscellanee erudite dello Sponio (12), il quale spiega quel *Manceps* così: *Servus in officinis ubi aes et argentum fundebatur ad monetam cudendam*.

P. CALLISTIVS · P. F.
IVSTVS
MANCIPS
OFFICINARVM
AERARIARVM
QVINQVAE
ITEM · FLATVRAE
ARGENTARIAE

Circa la parola *diurno* avendo io veduta una lettera del vostro Padre reverendissimo Sarti, in cui diceva di non sapere che cosa volesse significare tal vocabolo, non m'indussi punto a credere che a voi fossero passate per mente le Comedie diurne e notturne, anzi credetti di essere io il primo a spiegare così un tal nome. Ma non sapendo se vi fossero realmente tale comedie, non volli determinarmi affatto a tale riflesso. Che si facessero di giorno, sapete ch'io n'era già persuaso per que' due passi che allora allora ritrovai sugli autori, e che vi communicai; ma non sapeva che si fossero fatte anche di notte; e di ciò io richiessi il vostro oracolo; ma voi mi recate un'altro passo di Cicerone, per persuadermi sempreppiù le comedie diurne; ma delle notturne, ch'era ciò ch'io voleva, non mi avete fatta parola. Mi mandate al Grevio (13); ma vi dirò che avea già data un'occhiata a molti opuscoli che trattano di Comedia, portati dal Gronovio (14) nel T. 8 delle Antichità greche, e niuno mi ha detto in qual tempo del giorno si recitassero le comedie, che era cosa molto necessaria a sapersi. Di certo so che le comedie nella loro origine furono notturne, onde alcuni pensarono che fossero così ditte ἀπὸ τοῦ κώματος (15), che significa sonno grave e profonde; ma le comedie antichissime non hanno punto che fare con quelle che si recitarono verso il fine della Republica Romana, e a tempo degli Imperatori (16).

Con tutto ciò che voi mi avete scritto delle manomissioni e de' varii generi di cittadinanza, mi avete fatto un gran torto, perchè mi fate pensare, che voi mi crediate affatto ignorante della legge civile

erudita, e mi stimiate per uno appena pena iniziato nelle cose di antichità. Checchè sia però, io ho tale stima e concetto di voi, che non posso non soffrir di buon animo i vostri insegnamenti, ed ascoltarvi anche in cose che io so e che debbo sapere per professione. Voi colla manomissione, che mi ricordate fatta da quel Ruffiano Plautino, mi avete mosso a questo discorso. A ciascuna persona anche vilissima era permesso per gius naturale ed anche civile manomettere i proprj servi colle debite solennità però e cautele. I collegj e società avevano i servi suoi particolari, dunque potevano anch'essi usare di questo commune diritto. E se ciò è, a che serviva che M. Aurelio facesse legge (17), e dasse loro, come in privilegio, la facoltà di manomettere? Che bisogno avevano di ciò, quando la natura da se egli aveva provvisti abbastanza? Forse io non so che mi dica, e la mia argomentazione manca in un qualche sillogismo; ma vi confesso che non conosco l' errore. Onde così proseguisco il mio raziocinio. Se M. Aurelio diede a' collegj tal privilegio, bisogna credere che i servi pubblici e delle università fossero in qualche cosa diversi da' privati, e non potessero ottenere la libertà da loro padroni. E se i scenici ancora componevano corpo e collegio, dunque non potevano anch'essi manomettere i proprj servi, come poteva ciascun privato, ma avevano bisogno del privilegio della legge, che voi dovete provarmi ancora che abbia avuto luogo nel corpo de' scenici. E poi dovete rispondermi anche all'altro dubbio, ch'io vi feci, ed è l'essere stati gl'istrioni per lo più di condizione servile. E se il nostro Aurelio fù liberto, e se alcuni liberti saliranno a dignità riguardevoli, ciò non prova punto la vostra proposizione, e vi resta sempre da provare che ad esso fosse data tal facoltà di manomettere, che io non leggo data mai ad alcun uomo privato; anzi se voi volete persuadermi che ad uno del collegio si dava facoltà di manomettere a nome di tutto il collegio medesimo, dovete produrmi una legge che permetta ciò, ed allora io mi acquieterò; perchè in materia di cose antiche uno non può asserir cosa alcuna, se non la prova. Del sacerdozio amministratosi da varii pantomimi ed istrioni, io me ne

rido, dopo di aver letto Isocrate, che dice ἱερωσύνη παντὸς ἀνδρός, (18) come lo è anche presso noi.

E poi che sacerdozio ebbero mai cotesti vostri pantomimi? quello del sinodo, che i dotti interpretano corpo e unione de'scenici, detta communemente *Grex* e *Familia* da Plauto nel Prologo de Menecmi (19); il quale nome, come sapete, si attribuisce anche a gladiatori. Intorno alla voce sinodo (20), leggete il Falconieri (21) sopra le iscrizzioni atletiche, e il Salmasio (22), ne' commenti alla Storia Augusta, e vedrete quanto bene discorrano di esso questi due grand'uomini. Niuno vi negherà che gl'istrioni avessero i loro sacrifizj, i loro sacerdoti e pontefici; ma io ciò non pertanto non posso di essi far maggior stima, che non ho fatto sin qui, perchè tali cose erano tanto volgari e communi, che le avevano anche i privati nelle case loro proprie. Sempronio Nicocrate (23), che voi mi nominate come sacerdote, io non credo che fosse tale, ma solo aggregato al sinodo, oppure uno *de grege scenico;* ed a proposito di questo Nicocrate, osservate di che onesto carattere fossero mai i virtuosi da teatro. Egli si vanta di essere stato mercante di belle donne, e se ne compiace cogli amici: ΕΥΜΟΡΦΩΝ ΓΕΝΟΜΗΝ ΦΙΛΟΙ ΓΥΝΑΙΚΩΝ. Che vuol dir questo? Ch'egli era stato un solenne ruffiano e corrompitore delle donne, quali egli doveva prostituire a commodo degli amici e di chi voleva divertirsi.

Mi dite che ne' tempi bassi i collegj furono chiamati corpi, e in ciò le fate da leggista. Io non ho avuto tempo di riscontrare le leggi che mi nominate, e vedere se fossero posteriori di tempo all'imperador M. Aurelio Antonino, a cui fu contemporaneo il nostro Aurelio Plebejo; ma perchè non ho scoperta ancora l'istituzione del collegio de' scenici (24), ne autore che nomini tal raunanza con nome sì specioso, anzi trovo che tutti generalmente parlano con pochissimo vantaggio di essa, e le leggi spezialmente, non so rimuovermi dalla oppinione di prima. Mi nominate il collegio *de' suonatori* (25), forse perchè siete stato d'avviso che questo debba allargar la strada al corpo degli istrioni per andare in possesso anch'essi del collegio; ma io trovo troppo dissuguaglianza fra loro, perchè i primi furono

ordinati per servigio pubblico, e per le cose di religione, come sapete, e gli altri non servivano ad altro che a tenere allegra la città, e corromperla colle loro disonestà. E poi il collegio de' suonatori è molto rispettabile per la sua antichità, essendo egli il primo collegio che fosse istituito da Numa (26). Le raunanze delle Ambubaje, celebri pe' loro postriboli, ogni un vede che furono detti collegj da Orazio (27) abusivamente, e come per ischerzo.

Verso il fine della lettera, voi avete aggiunto un paragrafo che non ha luogo nella nostra questione: perchè io non credo di avervi mai scritto che le leggi vietassero il dare la libertà alle persone seniche; ma la proposizione che io avvanzai da principio fù il negare che il privilegio dato da M. Aurelio a collegi si dovesse estendere anche al corpo degli istrioni. De' liberti senici ne trovo per tutto, ma non trovo mai un servo da teatro che sia stato manomesso dal corpo de' virtuosi o dal gregge. E poi, che hanno che fare co' senici veri ed aggregati al sinodo, o alla compagnia i loro servi? E quì notate che la legge permette di manomettere i servi delle università e collegj, e non i collegiali medesimi; ma se Aurelio fosse stato manomissore del gregge, avvrebbe data la libertà a' compagni scenici e... [La fin manque.]

ANNOTATIONS.

(1) La date n'est pas de la même main que la lettre. Peut-être elle indique le jour où Bianchi a reçu la lettre.

(2) Juvénal, *Sat.*, III, v. 235.

(3) Les passages de Cicéron où est mentionnée la *locatio* sont très-nombreux (voy. Forcellini, au mot *locatio*, et Merguet, *Lexicon Ciceronianum*). Nous n'avons pu déterminer, à vrai dire, quel est celui de ces passages auquel Marini fait ici allusion comme à une définition précise.

(4) On distingue la *locatio rei*, la *locatio operarum*, et la *locatio operis*. Dans le premier cas, le propriétaire donne sa chose à bail: il s'appelle *locator* et est payé; le preneur s'appelle *conductor*, et paie. Dans le second cas, l'une des parties demande à l'autre un travail, et paie: on l'appelle *conductor;* celui qui fournit son travail, un domestique p. ex., s'appelle *locator* et est payé; on dit de lui:

locat operas suas. Dans le troisième cas, l'une des parties livre à l'autre un objet sur lequel doit s'exécuter un certain travail : on l'appelle *locator,* et, cette fois, c'est le *locator* qui paie; on dit de lui: *locat opus faciundum.* Dans ce cas, l'ouvrier, qui reçoit l'objet, est dit *conductor.* Voy. Accarias, *Précis de droit romain,* 3e édit., II, p. 501-503.

(5) *Jurisprudentia vetus antejustinianea, ex recensione et cum notis Schultingii,* Leipzig, 1737, in-4°. Le commentaire d'Oisel, que reproduit cette édition, était paru en 1658.

(6) Cicéron, *Seconde action contre Verrès,* I, 50.

(7) Cicéron, *Seconde action contre Verrès,* I, 54.

(8) Le titre 2 du livre XIX du *Digeste* permet de se bien rendre compte de la différence entre *conducere* et *locare.* Une note marginale de Marini (ms. 9015, fol. 179) renvoie à Cujas, *Observationes,* II, 28.

(9) Marini fait allusion à la phrase suivante de Pseudo-Asconius (*In Act. II in C. Verrem,* lib. I, par. 142): « Haec omnia venduntur si rationi publicae locator sartorum tectorum non responderit » (*Ciceronis Scholiastae,* éd. Orelli, II, p. 196).

(10) Marini fait allusion à l'ouvrage suivant de Mazochi: *Alexii Symmachi Mazochii in mutilum Campani amphitheatri titulum commentarius.* Naples, 1737. — P. 158, Mazochi aborde le commentaire de l'inscription: *Lucceius Peculiaris redemptor prosceni ex biso fecit.* — P. 163. Il explique: Lucceius iste redemptor prosceni, non a fundamentis, opinor, exstruendi, sed tuendi fuit. Apud veteres enim scriptores *locare aut redimere aedes sacras* idem fuit, quod earum sarta tecta locare aut conducere. Cicero, lib. I, in Ver., n. 50: " Aedem Castoris, judices, P. Junius habuit tuendam „; atqui ejus heres redemtor eadem oratione non raro appellatur. Paucis interjectis: "Cum L. Octavius, C. Aurelius cos. aedes sacras (supple tuendas) locavissent „. Accedit quod qui apud Labeonem l. 60, 8 D. locat. *redemtor pontis* appellatur, a viris doctis is capitur, qui eum sartum tectum tuendum susceperat: quamquam equidem portorii redemtorem (sicuti *redemtores vectigalium* dicuntur) ibi interpretari malim. Ad sartorum tectorum autem redemtores non tantum integrum tueri aedificium pertinebat, verum etiam munditiem quaerere, et urinam aliasque hujusmodi sordes arcere.

(11) Au ms. 9115, on trouve une longue note de Marini sur l'emploi du mot *manceps.* Il montre que *manceps* et *redemptor* ont souvent une signification presque analogue ; à cet effet, il cite : 1° Asconius, *In Divin. Verr.,* 10 : « Mancipes sunt publicanorum principes, Romani homines : qui quaestus sui causa, si decumas redimunt, decumani appellantur ; si portum aut pascua publica, portitores aut pecuarii : quorum ratio scriptura dicitur. Hi omnes exigenda a sociis suo periculo exigunt, et reipublicae repraesentant, providentes etiam in

illa redemptione commodis suis » ; 2° un texte de Tac., *Ann.*, III, 31, qui nomme *mancipes itinerum* les personnages appelés d'ordinaire *redemptores viarum*. Cherchant à déterminer quel peut être le rôle du *manceps* dans une troupe de comédiens, Marini écrit : « Manceps gregum fortasse in se sumebat omnes impensas pro agenda fabula, ad hoc mercede ipsi constituta ab ipso grege, aut ipse gregi salaria dabat, omni sibi jure servato in nummis, qui a spectatoribus solvebantur ». — On trouvera ci-dessous, dans une lettre de Bianchi, d'intéressants détails sur le sens de *manceps*.

(12) Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis* (Lyon, 1685, folio), p. 214. Il fait précéder l'inscription de cette mention: *Romae, in villa Justiniani*, et lit la première ligne: P · CALVIVS · P · F · Marini ne cite qu'une partie de l'inscription; elle se termine ainsi:

HOC MONVMENTVM
CVM AEDIFICIO
ME VIVVS FECI MIHI ET
CALVIAE ASCLEPIADI
CONIVGI

Orelli, 4217, publie cette inscription, mais lit : P. Claudius (au lieu de *Callistius*). Au sujet de l'origine de l'inscription, il dit : « Loco incerto, ex Brummero dat Conradi *Script. min.*, t. I, p. 200 ».

(13) Graevius, *Thesaurus antiquit. romanarum* (Leyde, 1697-1702).

(14) Ces opuscules du *Thesaurus antiquitatum graecarum* de Gronovius (t. VIII) sont les suivants: 1.° Lilii Gregorii Gyraldi Ferrariensis, *de comoedia ejusque apparatu omni et partibus commentarius* (p. 1457-1492); 2.° Julii Caesaris Scaligeri, *de comoedia et tragoedia ejusque apparatu omni et partibus commentarius* (p. 1495-1548); 3.° Jo. Baptistae Casalii Romani, *de tragoedia et comoedia lucubratio* (p. 1599-1624); 4.° Alberici Gentilis, *de actoribus et spectatoribus fabularum non notandis disputatio* (p. 1629-1680); 5.° Evanthii et Donati, *de tragoedia et comoedia commentatiunculae* (p. 1683-1692); 6.° *De fabularum, ludorum, theatrorum, scenarum, ac scenicorum antiqua consuetudine libellus, ex optimis auctoribus collectus, ad comicos facilius intelligendos* (p. 1695-1712); 7.° Joh. Ludovici Fabricii, *de ludis scenicis* διάλεξις *casuistica* (p. 1713-1756). — La consultation de ces deux recueils de Gronovius et Graevius est singulièrement facilitée par l'opuscule suivant, paru à Bologne en 1853: *Catalogi quatuor quorum duo ad Gronovii, Graevii, Sallengre, Poleni et Burmanni thesauros antiquitatum, duo ad collectionem scriptorum rerum italicarum Muratorii, Tartinii, et Mittarelli.*

(15) Cf. Gregorius Gyraldus (dans Gronovius, VIII, p. 1476); « *Quare cum id noctu agi coeptum esset* ἀπὸ τοῦ κώματος, *hoc est, a somno comoediam dictam voluere* ».

(16) Au ms. 9115 de la Vaticane, fol. 187 et sq., on trouve l'indication d'un certain nombre de textes, rassemblés par Marini, et concernant l'heure à laquelle se donnaient les représentations sciniques ou les jeux de gladiateurs.

(17) *Dig.*, XL, 3, 1 : Ulpianus libro quinto ad Sabinum. Divus Marcus omnibus collegiis, quibus coeundi jus est, manumittendi potestatem dedit.

(18) Réminiscence d'Isocrate, Πρὸς Νικόκλεα, 1 : Ταύτης τῆς ἀνωμαλίας καὶ τῆς ταραχῆς αἴτιόν ἐστιν, ὅτι τὴν βασιλείαν, ὥσπερ ἱερωσύνην, παντὸς ἀνδρὸς εἶναι νομίζουσιν, ὃ πάντων τῶν ἀνθρωπίνων πραγμάτων μέγιστόν ἐστι, καὶ πλείστης προνοίας δεόμενον.

(19) Plaute, *Ménechmes*, Prologue, v. 74 : *Sicut familiae quoque solent mutarier.*

(20) Sur le mot *synodus*, voy. les *Indices* des *Inscriptiones graecae Italiae* de Kaibel, p. 751.

(21) Falconieri (Ottav.), *Inscriptiones athleticae*, Rome, 1668, in-4°. Il cite, p. 1, une inscription grecque relative aux *athletae cultores Herculis*, et contenant les mots : Ἡ ἱερὰ ξυστικὴ σύνοδος (cf. Boeckh, *C. I. G.*, 5908, et Kaibel, 1109). Il commente ces mots, p. 18-19 : « Synodus apud Graecos idem aliquando, quod apud Romanos collegia aut corpora. Sic in marmore Veneto (ap. Gruter, p. 309, 1) : ἡ σύνοδος τῶν μυστῶν τῆς μεγάλης θεᾶς θεσμοφόρου Δήμητρος. Sic Strabo, ubi de Museo Alexandrino (lib. XVII) : ἔστι συνόδῳ ταύτῃ καὶ χρήματα ἱερὰ καὶ ὁ ἱερεὺς, σύνοδον vocat collegium Philologorum qui in Museo Alexandrino alebantur ». Falconieri cite ensuite Saumaise (voir la note suivante), et, d'après Saumaise, l'inscription que voici : *M. Aurelio Aug. lib.* || *Acilio Septentrioni* || *pantomimo sui* || *temporis primo* || *sacerdoti synhodi Apollinis pa* || *rasito* (= Wilmanns, 2625).

(22) Saumaise, en 1620, publia à Paris une édition de l'*Histoire Auguste*, et un commentaire. Le passage de ce commentaire auquel renvoie Marini se trouve à la page 38-39 : il est suggéré par ce texte de Spartien, *Vita Hadriani*, 14 : « *Et Graeci quidem volente Hadriano Antinoum consecraverunt* ».

(23) L'inscription de Sempronius Nicocrates, ici mentionnée, est la suivante (Boeckh, *C. I. G.*, III, 6287) :

Μ. Σεμπρώνιος Νεικοκράτης.
Ὃν κρύπτει κόνις ἥ δ'], ἤμην ποτὲ μουσικὸς ἀνήρ,
παντοίων μελέων] ποιητὴς καὶ κιθαριστής·
. . . . μάλιστα δὲ καὶ συνοδείτης
πολλὰ βυθοῖσι καμὼν· [ἐν] ὁδ[οι]πορί[αι]ς δ' ἀτονήσας
ἔνπορος εὐμόρφων γενόμην, φίλοι, μετέπειτα γυναικῶν.
Πνεῦμα λαβὼν δάνος οὐρανόθεν τελέσας χρόνον ἀνταπέδωκα,
καὶ μετὰ τὸν θάνατον Μοῦσαί μου τὸ σῶμα κρατοῦσιν.

(24) Cf. les inscriptions sur les collèges de comédiens, mentionnées par Liebenam, *Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens*, p. 123-124; et en particulier: *C. I. L.*, III, 3423: *collegium scaenicorum* (Aquincum); XII, 1929: *scaenici Asiaticiani et qui in eodem corpore sunt* (Vienne); XIV, 2299: *corpus scaenicorum Latinorum* (Albano). — Dans ses notes sur la question (ms. 9015, fol. 194), Marini ne conteste pas l'existence de collèges de comédiens; il renvoie à Gori, *Auctarium ad disceptationem de locatoribus scenicorum* (dans les *Symbolae litterariae*, Florence, 1748, tome II, p. 187-188); Gori cite, en cet endroit, l'inscription de Bovillae (*C. I. L.*, XIV, 2408) mentionnant un *commune mimorum*, et l'inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, 1014) mentionnant le *collegium scabillariorum*.

(25) Sur les *collegia tibicinum*, voy. Liebenam, *op. cit.*, p. 125.

(26) Plut., *Numa*, 17.

(27) Horace, *Satires*, I, 2, 1.

(*A suivre*)

Lucien Auvray et Georges Goyau.

BIBLIOGRAPHIE

M. Paul Fabre, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la faculté des lettres de Lille, vient de présenter à la faculté des lettres de Paris deux thèses remarquables. Sa thèse latine a pour titre: *De patrimoniis romanae ecclesiae usque ad aetatem Carolinorum;* sa thèse française est un volume de 250 pages, intitulé: *Etude sur le Liber censuum de l'Eglise romaine*, qui fait partie de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.* M. Fabre a commencé en outre, dans la série in-quarto des publications de l'Ecole française de Rome, la publication du *Liber censuum,* avec commentaire perpétuel. Le premier fascicule a paru au commencement de l'année 1889.

Le *Liber censuum* était, au moyen-âge, le Registre sans cesse tenu à jour des propriétés foncières possédées par l'Eglise romaine et de ses revenus. A diverses époques, surtout après des périodes d'anarchie et de dispersion d'archives, il s'est fait de ce livre des refontes et des rédactions nouvelles. Nous avons connaissance d'une de ces rédactions de la fin du cinquième siècle, qui est restée d'usage courant durant quatre cents années. Mais Rome et la papauté ont subi, pendant les X[e] et XI[e] siècles, de dures épreuves, au cours desquelles les vieux titres de l'Eglise romaine se sont dispersés. Grégoire VII a eu grand' peine à réorganiser cette sorte de cadastre. Ses efforts se sont toutefois continués; on s'est remis à recueillir et à coordonner les titres domaniaux de l'Eglise, on a dressé de nouveaux états de revenus, et c'est tout ce patient travail que reprend à la fin du XII[e] siècle, en 1192, pour en faire un Grand livre définitif, le camérier Cencius, l'officier chargé des temporalités de l'Eglise, bientôt pape lui-même sous le nom d'Honorius III.

Le *Liber censuum* contient à la fois l'énumération, province par province, des débiteurs de l'Eglise romaine avec la quotité

de leurs redevances, et la copie des actes et documents qui constituent la propriété et la suzeraineté du Saint Siège, donations, testaments, contrats d'achat ou d'échange, serments d'hommage etc. Il offre donc à l'historien capable de l'interpréter les moyens de reconstituer en quelque mesure la formation, le lent progrès, les vicissitudes, les raisons d'être d'une étonnante domination territoriale, différente de toutes les autres par son principe, par son étendue, par sa durée.

M. Fabre a entrepris le travail considérable qui consiste, d'abord à établir le texte de ce *Liber censuum* en rapprochant de la rédaction de 1192 (1) les rédactions antérieures, puis à publier pour la première fois ce texte avec des notes qui en définissent tous les termes et en interprètent toutes les obscurités, et finalement à tirer de cette étude une vue d'ensemble, avec des conclusions démontrées à l'aide des pièces que fournit le *Liber* ou de celles qu'on lui peut adjoindre. Cette vue d'ensemble est exposée dans sa thèse française. La thèse latine, sur les patrimoines de l'Eglise, est une sorte d'introduction.

La thèse française porte cette dédicace : A la mémoire de mon maître Fustel de Coulanges. Fière devise, qui n'eût pas été permise à beaucoup d'autres, mais qui, dans le cas présent, est le digne hommage d'un disciple qu'ont approché d'un tel maître à la fois un rare mérite scientifique et une affection devenue filiale.

Les deux dissertations de M. Fabre retracent ensemble certains aspects jusqu'à présent bien peu connus de la formation et des vicissitudes du domaine et du pouvoir temporel des papes pendant deux périodes consécutives, depuis le quatrième jusqu'au XIII[e] siècle. La plus ancienne de ces deux périodes, qui s'étend jusqu'au X[e] siècle environ, jusqu'à l'anarchie carlovingienne, peut être appelée la période des patrimoines. La seconde est ce que l'auteur appelle celle des cens, c'est-à-dire des *terrae censuales* ou *precariae*, la période féodale.

(1) Manuscrit 8486 de la Bibliothèque Vaticane.

Dans la première, la communauté chrétienne possède au même titre que les corporations ou *collegia* reconnus par la loi romaine; elle acquiert, conserve, administre ses lieux de réunion et de sépulture et ses biens; le pontife est personnellement propriétaire des immeubles qu'il a pu acquérir ou que de nombreux donateurs lui ont conférés. Sur ces domaines, le pape ni la communauté chrétienne n'a ni ne réclame d'autre autorité ni d'autres droits que ceux que reconnaît à tout possesseur la loi générale. Il y a le *patrimonium* de l'Eglise, le *patrimonium* du Pontife romain, comme il y a le *patrimonium* de l'empereur et de la famille impériale. Le pape et l'église sont promptement devenus de grands propriétaires.

Le patrimoine ecclésiastique, tout comme l'ancien patrimoine romain, se compose de *fundi*. Le mot *fundus* désigne, comme on le sait, un grand domaine qui peut se partager suivant le système oncial, mais dont les parties resteront solidaires au point de vue de la levée de l'impôt. Il désigne, à vrai dire, une unité fiscale. Une lettre de Grégoire le grand mentionne la donation à l'Eglise romaine de huit onces de toute une fortune, huit onces, c'est-à-dire les deux tiers (1). Ces *fundi* conservent dès le temps de la république romaine, pendant la première période de l'empire, et bien plus tard encore dans la constitution et dans les inventaires du domaine de l'Eglise, le nom de leur premier possesseur quiritaire. Les documents officiels enregistraient, à chaque changement de propriétaire, l'indication primitive, c'est-à-dire le nom de la famille qui avait d'abord possédé: on ajoutait à ce nom une terminaison en *anus*. Beaucoup de dénominations d'allure toute classique, que nous retrouvons, par exemple, dans les textes du huitième siècle, attestent ainsi une très ancienne formation: *fundus Caesarianus*, *fundus Octavianus*, *fundus Pompeianus*, *fundus Sa-*

(1) Il faut lire, sur ce difficile sujet, un savant travail de M. Lécrivain, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, année 1885.

turninus, *fundus Fortunae*, *campus Veneris*... Parfois plusieurs *fundi* voisins étaient réunis en un groupement considérable qui prenait le nom de *massa* sans que le fundus perdît, au point de vue du cadastre, le caractère d'unité fiscale : c'est un mouvement qu'on voit naître dès le temps de Septime Sévère, et qui se multiplie au temps de Constantin. Une autre désignation devient fréquente vers la même date sans qu'on puisse la caractériser avec précision : c'est le *saltus*, autre sorte de *latifundium*. Le nom s'est appliqué, au moins tout d'abord, à de grands domaines en partie incultes, mais non pas déserts Il y a sur ces terres des populations rustiques. Fustel de Coulanges a étudié et mis en lumière avec un singulier bonheur les conditions de ces *rustici* ou *coloni*; il a dit à quelles redevances, à quelles obligations, à quel personnel administratif ils étaient assujettis ; on se rappelle sa belle étude sur l'inscription du *pagus Burunitanus*. M. Fabre reproduit ses résultats en habile interprète.

Peu à peu, à mesure que se retire l'autorité de l'administration impériale, celle du Saint Siège sur les habitans des terres qui lui appartiennent augmente. Grégoire le grand, à la fin du sixième siècle, par sa vigilante et ferme sollicitude à l'égard de ses *conductores*, en assurant leur bonne conduite et leur crédit, en prévenant leurs excès, accroît leur puissance, qui devient pour les colons une protection précieuse. Déjà de son temps on voit la distinction s'établir entre la *familia* ou les *patrimoniales*, c'est-à-dire les habitans des domaines de l'église, et les *extranei*, les *urbani*, les *cives*. Dès l'origine aussi, le patrimoine ecclésiastique s'est imposé des conditions particulières. Si les papes font des distributions aux pauvres, comme le gouvernement impérial, c'est avec un esprit nouveau de charité qui doit féconder ces dons. M. Fabre, d'après les textes, a tracé un très curieux tableau des institutions de bienfaisance établies et régulièrement entretenues par la papauté au VI[e] et au VII[e] siècle. De grandes distributions d'aumônes ont lieu à des époques solennelles. Dans Rome et dans toute l'Italie, le Saint Siège ouvre des hospices pour les pèlerins,

xenodochia, pour les vieillards, *gerocomia*, pour les orphelins, *orphanotrophia*. Souvent c'est un laïque, parfois de haute distinction, qui est placé, comme *dispensator* et comme *pater*, à la tête de quelqu'un de ces établissements charitables. Grégoire premier envoie trois cents sous d'or pour les pauvres de Sicile. Martin premier, en 654, répond à ses accusateurs: « Vous ne savez pas ce qu'est l'église romaine. Quiconque vient, misérable, invoquer son hospitalité reçoit tout selon ses besoins. Saint Pierre ne renvoie sans le combler de ses dons nulde ceux qui accourent à lui; mais chacun d'eux reçoit, pour lui-même et pour qui l'accompagne, un pain excellent et des vins dediverses sortes ». *Vos, domini mei, nescitis ecclesiam romanam. Nullum immunem suis donis Sanctus Petrus repellit venientium illuc, sed panis mundissimus et vina diversa dantur, non solum ei, sed et hominibus ei pertinentibus*. Malades et pèlerins étaient, dans Rome, particulièrement logés au Latran. M. Rohault de Fleury a retrouvé quelques restes du portique de ce palais offrant des tracesde peintures: c'est probablement ce qui subsiste d'une décoration qu'on sait avoir été ordonnée aux mêmes lieux par le pape Adrien premier, à la fin du huitième siècle, et qui représentait les pauvres secourus. Ainsi s'explique que les biens de l'église soient désignés souvent, dans les textes du VI° et du VII° siècle, par cette expression: *bona pauperum*.

Principalement depuis que la loi publiée par Constantin en 321 avait reconnu et proclamé la légalité des donations faites en faveur de l'Eglise, il est inouï de combien de territoires disposaient le Saint Siège et les grandes basiliques, ou même les églises et abbayes, par suite de libéralités qui s'inspiraient de la foi religieuse. Ces domaines étaient situés, soit dans les environs de Rome, soit dans la basse Italie et la Sicile, soit même dans les pays lointains.

Le baptistère du Latran, par exemple, possède tout un groupe de fonds africains, une propriété dans l'île de Gaulos, près de Malte, une autre vraisemblablement dans l'île de Céphalonie. Les fonds attribués aux basiliques de Saint Pierre et de Saint Paul

se trouvent en grande partie dans les provinces orientales de l'empire. M. l'abbé Duchesne, dans ses savants et si intéressants commentaires au *Liber pontificalis* (1), a fait remarquer que ces propriétés orientales, outre le revenu en argent monnayé, fournissaient en nature divers produits recherchés et rares; la seule énumération de ces denrées ouvre une curieuse perspective sur l'étendue et la puissance des communications entretenues par le Saint Siège à la fin de la période impériale. C'étaient, dit l'abbé Duchesne, le papier, le lin, le nard, le baume, l'huile de Chypre, la myrrhe, le storax d'Isaurie (autre sorte de baume encore employé en pharmacie), le poivre, le safran, la cannelle, le clou de girofle... « Or la plupart de ces produits ne venaient pas des localités où se trouvaient les biens fonds des basiliques. Les clous de girofle venaient des Moluques; le poivre, la cannelle, le nard venaient de l'Inde; la myrrhe, d'Arabie ou d'Abyssinie. Le papyrus ne croissait qu'en Egypte; le baume ne se récoltait que sur les bords du Jourdain. Probablement les administrateurs des basiliques mettaient plusieurs de ces produits dans le commerce local; et il est intéressant de voir les églises vénérées des apôtres Pierre et Paul servir d'intermédiaires, au quatrième siècle, pour le commerce des épices, entre l'Orient le plus lointain, l'Indoustan, Ceylan, les îles de la Sonde, les Moluques, et l'Italie latine avec tous ses tributaires occidentaux ».

Le synode de l'an 502 déclara les biens de l'Eglise inaliénables: le Saint Siège n'avait pas le droit de les vendre. Dans ces conditions, soit pour se délivrer d'une administration complexe et gênante, soit par une pensée de désintéressement ou même de charité, — c'est à celle-ci que paraît croire M. Fabre d'après quelques textes, — il se laissa aller à accueillir les nombreuses suppliques qui lui étaient adressées, et entra dans le système des locations emphytéotiques. On voit se produire, à la fin du VI[e] siècle, la substitution de l'emphytéose à la *conductio* ou simple

(1) Introduction, page CXLIX.

location. Grégoire premier concède des terres pour vingt ans, pour trente ans, ou bien pour la vie de l'emphytéote, pour sa vie et celle de ses fils et petits-fils, pour sa vie et celle de deux successeurs après lui. Le résultat, facile à prévoir, parut clairement en moins de deux siècles. Le Saint Siège ayant renoncé à toute direction immédiate sur des domaines nombreux et lointains, les emphytéotes rendirent des comptes incomplets, les revenus du propriétaire suprême en furent diminués, et le droit éminent lui-même, grâce à l'agitation des temps et à la longueur des délais, put en certains cas s'effacer et s'oublier.

Outre cela, les troubles profonds et les désastres affligeaient souvent Rome et l'Italie. Le transfert de l'empire à Byzance, la disparition de toute autorité impériale, les incursions répétées des Barbares, les attaques incessantes des Lombards contre les possessions du Saint Siège purent contribuer à grandir le rôle des papes en les offrant comme seuls protecteurs aux populations abandonnées, mais opposèrent à leur administration d'insurmontables difficultés. La campagne romaine devenait déserte, et la malaria y exerçait ses ravages. Les pontifes du VIIe et du VIIIe siècle, en présence de tant de périls, ne s'abandonnèrent pas; ils adoptèrent énergiquement deux moyens de défense.

Le premier de ces deux moyens fut l'intéressante institution des *domus cultae*.

Tout en adoptant sur une large échelle le système de la location des terres, tout en concédant des emphytéoses qui lui devaient être si peu profitables, le Saint Siège ne s'était jamais départi de quelques exploitations directes, à peine confiées à des *rectores* qui surveillaient le travail de colons relevant immédiatement de l'Eglise romaine. Quand ils virent les propriétés lointaines presque disparues, et d'autre part la campagne romaine près de leur échapper elle-même par la dévastation et l'altération du sol, les papes résolurent de retourner à l'ancien système de culture et d'administration directe, et d'instituer tout autour de Rome des colonies agraires relevant d'eux seuls, qui seraient comme au-

tant de forteresses contre les incursions ennemies, contre la désertion et la fièvre.

La *domus culta* du VIII[e] siècle diffère de la colonie proprement dite par plusieurs caractères. Les colonies rustiques étaient alors nombreuses, formées comme d'elles-mêmes, insensiblement, et en général sur les antiques villas romaines. Les *domus cultae* au contraire, toujours en petit nombre, furent, à certaines dates précises que les biographes des papes ont notées, des créations expresses des pontifes, réunissant ensemble divers fonds de cultures quelquefois très diverses, *fundis et casalibus*, *vineis*, *olivetis*, *aqui molis*, pour former un groupe notable d'habitations autour d'une ou de plusieurs églises. L'acte de fondation est une charte qui stipule surtout le droit inaliénable de l'Eglise, comprenant le domaine éminent et les fruits. Des dispositions de détail y sont jointes, du même genre que celles dont se compose le célèbre capitulaire de Charlemagne *de villis*. Le *Liber pontificalis* nous a conservé une citation curieuse à cet égard: c'est ce fragment de la charte d'une *domus culta* fondée par Adrien premier à la fin du VIII[e] siècle. Il y est dit que la nouvelle institution devra perpétuellement être consacrée au service des pauvres du Christ. Le blé et l'orge que chaque année donnera devra être porté dans les greniers de la Sainte Eglise et y être conservé à part. Il en sera de même pour le vin et les légumes; on y joindra chaque année, à titre de provisions, la chair de cent porcs. Tout le produit de la *domus culta* devra être employé à l'assistance des pauvres, dont cent ou plus seront nourris chaque jour au palais du Latran à Rome.

Telle autre charte destinait les revenus d'une *domus culta* à l'entretien et aux dépenses du Saint Siège, qui retirait d'ailleurs de ces fondations d'autres profits encore. Ce n'était pas une médiocre force pour les papes de voir obéir à leur direction immédiate ces groupes considérables de colons assemblés autour de Rome. Il allait de soi qu'ils pouvaient en attendre diverses sortes de services. Quand le pape Léon IV, au milieu du IX[e] siècle,

voulut entourer de murailles la région Vaticane, pour former ce qu'on appela de lui la cité léonine, les habitans des diverses communautés éparses dans la campagne romaine furent requis ou vinrent d'eux-mêmes pour prendre leur part de ce grand travail, et l'on peut lire encore aujourd'hui, encastrées dans les murs qui entourent la basilique et le palais du Vatican, deux inscriptions qui attestent que telle courtine ou telle partie des murs a été construite par la *militia* de telle *domus culta*. Et ce mot de *militia*, désignant un de ces groupes, est remarquable; il nous autorise à penser que le service militaire était au nombre des obligations requises: les papes n'avaient pas négligé cet appoint de force effective, dont ils avaient grand besoin contre les ennemis du dehors et même du dedans.

L'institution des *domus cultae* a duré du huitième au onzième siècle. Il est certain qu'elle a été fort utile non seulement au Saint Siège, mais à l'Italie. Elle a fait reculer la malaria de la campagne romaine; si, avec cela, des exemples tels que celui d'Adrien premier, qui entreprit de restaurer les aqueducs rompus par les Barbares, avaient été suivis, le fléau eût peut-être été vaincu. L'histoire des *domus cultae*, n'est pas encore écrite. Elle le sera prochainement par un savant romain, M. Tomassetti, qui a publié déjà dans l'*Archivio della Società romana di Storia patria* de très utiles études sur l'histoire de la campagne romaine.

Le second moyen qu'invoquèrent les papes pour se défendre contre les périls qui les menaçaient, insultes des Lombards, mauvais vouloir de l'empire grec, jalousies intérieures, fut l'alliance des princes carlovingiens, de ces princes de la maison d'Héristal, qui avaient eux aussi, leur fortune à faire. Appelés par les pontifes, ils passèrent les Alpes; ils édifièrent Rome par leurs démonstrations de piété; une dévotion particulière à Sainte Pétronille leur valut, à l'égard de cette sainte fort vénérée alors, un parrainage profitable. Comme elle était dite, à cause d'une inscription peut-être mal comprise, fille de Saint Pierre, une confusion d'idées bien caractéristique de ce temps-là donna une si-

gnification comme de famille à l'alliance des Carlovingiens avec le Saint Siège. Le culte de Pétronille fut placé sous la protection de la France, qui devint la fille ainée de l'Eglise. Jusque dans notre temps ces liens subsistent, et la chapelle de Sainte Pétronille, dans la basilique de Saint Pierre, demeure sous le patronage français. Naguère encore, l'ambassadeur de France à Rome, après avoir présenté ses lettres de créance au Saint Père, allait s'agenouiller d'abord à la confession de Saint Pierre, puis à l'autel de Sainte Pétronille. Son Eminence le cardinal de Reims a obtenu tout récemment qu'une lampe donnée par la France et confiée aux soins d'un clerc français fût consacrée pour brûler perpétuellement dans la chapelle de la Sainte. On sait combien fut féconde pour les deux parties l'alliance conclue au huitième siècle: le couronnement de Charlemagne fut la réponse aux donations de Pépin et de Charlemagne lui-même, qui achevèrent de fonder, aux points de vue territorial et politique à la fois le domaine temporel du Saint Siège. Les papes, au terme de cette période, furent de très riches et très puissants propriétaires terriens. Et c'était, à vrai dire, pour avoir eu, dès le commencement de la lutte engagée dans le duché de Rome entre l'Eglise et l'aristocratie laïque, entre l'*Ecclesia Dei* et l'*Exercitus Romanus*, de solides ressources financières, c'était à cause de leur richesse en biens fonds, qu'ils avaient triomphé: Pépin et Charlemagne purent facilement leur donner la consécration officielle d'un pouvoir qu'ils exerçaient en fait dans l'Italie centrale.

Ils allaient devenir, dans une période suivante, de vrais princes féodaux: le mouvement du siècle les entraînait invinciblement dans cette voie. Au milieu de la décadence carlovingienne, alors que la vieille machine de l'administration romaine achevait de se ruiner, et que les chefs des royaumes barbares étaient sans force durable, chaque possesseur chercha où serait contre le désordre quelque protection. Les plus petits essayèrent de s'attacher aux plus grands, et ceux-ci aux chefs suprêmes, aux rois et

aux princes. Parmi la faiblesse générale, celui de ces chefs qui était revêtu de l'autorité religieuse apparut aisément comme le plus puissant protecteur. De même qu'on invoquait, par la *recommandation*, les ducs, les comtes, les rois, pour obtenir leur tutelle, on se tourna aussi, et plus fréquemment encore, vers l'Eglise. Il n'y a pas de puissance qui soit supérieure, selon la croyance de ces temps, à celle des saints. Ils ont fait des prodiges pendant leur vie; ils continuent, après leur mort, à faire des miracles: voilà qui est bien audessus de toute puissance humaine. Grégoire le grand raconte, dans sa Vie de Saint Benoît, qu'un chef barbare, au temps du roi goth Totila, persécutait et dépouillait les faibles. Déjà il avait commencé de tourmenter un homme de la campagne pour lui extorquer son argent et ses biens, quand celui-ci déclara, faussement peut-être, qu'il avait, par la recommandation, remis sa terre entre les mains de Benoît, le serviteur de Dieu. Aussitôt le Barbare, interrompant les supplices, ordonna au paysan de marcher devant lui, les mains liées derrière le dos, et d'aller vers le monastère. Dès qu'on aperçut le saint, qui lisait et priait assis devant la porte, le Barbare lui cria: « Debout, debout! rends les biens de cet homme, que tu as reçus de lui ». Surge, surge! et res istius rustici redde quas accepisti! » Mais à peine le saint avait-il porté ses regards sur les liens du prisonnier que ces liens tombaient, et le Barbare, en grande terreur, invoqua avec larmes un pardon et une bénédiction.

On s'adressait aux saints après leur mort avec autant et plus de confiance encore que de leur vivant, car la puissance surnaturelle qui, pensait-on, se dégageait de leurs restes devait être supérieure à celle qu'ils avaient due, pendant leur vie, à leurs mérites (1). Presque aussitôt après la fondation du monastère de

(1) M. Jean Guiraud, membre de l'Ecole française de Rome, a publié récemment dans le volume de nos *Mélanges* offert en hommage à M. de Rossi un très curieux article sur le commerce des reliques au IX[e] siècle, commerce qui prouvait, au moins à l'origine, la foi vive de l'acheteur et probablement aussi du vendeur.

Saint Bénigne de Dijon, au VII[e] siècle, on voit les hommes libres d'une localité voisine de Salins, dans le Jura, se placer, eux et leurs biens, sous le patronage du saint, en venant chaque année déposer sur son autel un cens fixé par eux-mêmes. En échange de cette condition exactement satisfaite, la nu-propriété, le domaine éminent de la terre recommandée est transféré au saint lui-même, c'est-à-dire au monastère dont il est le fondateur et le patron, et ce monastère, à partir de ce jour, doit sa constante et effective protection. Un nouveau genre de propriété se forme, qui a pour base la force de la croyance religieuse acceptée de tous. La sanction suprême est l'excommunication, arme aussi redoutable au point de vue des intérêts temporels et des effets civils que sous le rapport religieux.

Or y a-t-il un saint plus vénéré que Saint Pierre, le prince des Apôtres?

On n'approchait qu'avec une sorte de terreur, à cause des miracles qu'on y attendait, de la célèbre *confession* où repose le corps du Prince des Apôtres, caché aux yeux sous ces deux grilles qu'on appelle la première et la seconde cataracte. Il suffisait de déposer audessus de ce tombeau l'acte même par lequel on recommandait un domaine, en s'engageant à payer un cens annuel, pour entrer en communication directe, pensait-on, avec l'apôtre, pour opérer en quelque sorte une tradition en mains propres qui l'engageait lui-même; le pontife de Rome était le représentant du saint.

Les chartes relatives à la fondation du monastère de Vézelay offrent un clair exemple de toute la transaction. Le fondateur, comte Gérard de Roussillon, écrit au pape Nicolas I[er] qu'il soumet la nouvelle institution à la ville très sainte et très auguste et aux tombeaux éternellement vénérés des bienheureux apôtres Pierre et Paul; il la remet au pouvoir du très saint pontife de Rome, à condition toutefois que Rome ne la concèdera jamais en bénéfice à quelqu'un d'autre que les moines dudit couvent. « Je confie ces saintes demeures à perpétuité à vos soins, ô bienheu-

reux pontife, à vous et à vos successeurs, à cause de ma vénération pour les saints apôtres dont vous tenez la place, et pour que vous daigniez les gouverner, les protéger et les défendre, de telle manière que les moines placés sous votre patronage vivent en liberté conformément à la règle, ne devant rien à personne, sauf la charité chrétienne, n'étant soumis à aucune redevance envers personne, sauf envers l'apôtre Pierre et son vicaire ». Le pape accepte; il déclare dans sa réponse qu'en faveur du monastère fondé à Vézelay, il concède et établit des privilèges tels qu'il ne soit permis à personne, dignitaire d'aucune sorte, prêtre ou roi, de rien enlever, soustraire, appliquer à son usage personnel ou concéder à autrui, sous aucun prétexte, de ce qui constitue la dotation du couvent. Il mentionne expressément cette clause qu'aucun de ses successeurs, en aucune circonstance, ne se croira permis d'accorder en bénéfice, d'échanger, de céder moyennant un cens, ou de retenir pour soi aucune parcelle de tout ce qui appartient à la fondation. Mais les pontifes recevront le cens fixé par le fondateur lui-même dans l'acte de cession, une livre d'argent chaque année. Le pape ajoute ces mots importants: « Si quelqu'un parmi les évêques, les fonctionnaires ou les laïques de tout ordre vient à enfreindre les règles établies par nous, qu'il soit frappé de l'anathème apostolique, déchu de tous honneurs et dignités, et exclu de toute participation au corps sacré du Christ ». Voilà le pontife prononçant de sa propre autorité la révocation des fonctionnaires de l'ordre civil qui contreviendraient à ses prescriptions. Et on a les exemples du pouvoir civil reconnaissant légitimes de telles déclarations. Plus tard, le pape Jean VIII, confirmant le privilège de Vézelay, menace, en cas de désobéissance, les rois eux-mêmes. Le Saint Siège voit ses anathèmes ratifiés par la société civile.

Quelle relation est ainsi créée entre l'Eglise romaine et le monastère recommandé? L'Eglise a le domaine éminent, la nu-propriété, en échange du cens annuel qu'elle reçoit; mais c'est tout: elle n'a aucun droit sur le domaine utile. Sa protection crée

du moins au monastère une réelle autonomie, non pas spirituelle; mais il y a du moins la libre élection de l'abbé par les moines sauf l'approbation ultérieure du Saint Siège, et l'interdiction faite à l'évêque de célébrer pontificalement la messe sans y avoir été convié, de venir se loger avec ses gens ou de prélever un droit de gîte. Nul ne pourra rien réclamer des moines, en or ou autrement, comme présent ou offrande, ou comme équivalent pécuniaire d'un hommage soit spirituel, soit temporel.

Or ces conditions étaient celles de ce qu'on appelle l'immunité, privilège de concession royale. Tandis que le prince avait seul naguère qualité pour accorder cette faveur, voici que le Saint Siège s'en arroge le droit, par un grave empiètement sur la prérogative royale, et c'est ce que les rois eux-mêmes acceptent et confirment, sans nulle idée de protestation.

Quand Guillaume d'Aquitaine, en 910, fonde le monastère de Cluny, il stipule que les moines, en échange d'un cens à acquitter tous les cinq ans au Saint Siège, seront soustraits à toute domination temporelle, même de la part du pouvoir royal. D'ailleurs nul parmi les princes de la terre, nul comte, nul évêque, pas même le pontife de Rome, ne pourra, sous peine de la malédiction divine, toucher aux propriétés du monastère, les morceler, les diminuer, les échanger, ou les donner en bénéfice à quiconque. L'abbaye est pour le Saint Siège une propriété inaliénable.

Tout cela échappe au pouvoir des rois, et le privilège de Cluny, qui marque nettement la condition de ces grands monastères devenus censiers de Rome par la recommandation est d'autant plus remarquable et important que l'ordre de Cluny couvrit bientôt l'Europe entière; il eut dans sa dépendance jusqu'à deux mille monastères; il constitua un état souverain, autonome, *sine rege, sine duce, sine principe existens*, qui étendit à la fois l'autorité et les obligations du chef de l'Eglise romaine.

Cette condition privilégiée que procure la recommandation aux innombrables monastères, et qui est désigné dans les documents contemporains sous le nom de *libertas, libertas romana*, a bientôt

compris, nous l'avons vu, outre les avantages temporels, tels que l'indépendance à l'égard des pouvoirs laïques, des avantages spirituels, tels que l'indépendance à l'égard des évêques. On a, de la sorte, prévenu le danger d'une absorption des fondations religieuses par les pouvoirs laïques, et assuré au dedans la vie religieuse de ces monastères.

Le domaine de l'Apôtre a, du reste, vu venir à lui bien d'autres censiers que les monastères et les églises. Des villes, des principautés, des royaumes, figurent aussi dans ce nombre, et c'est ici surtout que se montre l'élément vraiment féodal, quand, par exemple, en l'an 1000, le pape Silvestre II accorde en bénéfice au comte Darferius et à ses descendants la ville et le comté de Terracine, sous condition de service militaire. Le pape signale lui-même le changement qui s'opère ainsi dans les habitudes de l'administration pontificale : « Voilà trop longtemps, dit-il, que les pontifes romains concèdent les biens de l'Eglise pour une rente fixe, aliénant de la sorte pour un cens insignifiant les plus belles parcelles du domaine apostolique. Nous croyons devoir rompre avec ces pratiques, et établir que la concession présente entraînera de la part du concessionnaire le service militaire.... Nous voulons d'ailleurs, pour que les droits de propriété de l'Eglise romaine soient bien marqués et que la prescription en soit empêchée, que tous les ans, au mois de janvier, il soit payé à l'Eglise une somme de trois sous d'or... ». On voit qu'en même temps que s'introduit dans le domaine de l'Eglise le système féodal, le cens récognitif du domaine éminent subsiste, selon la vieille habitude romaine. « L'idée que Rome continuait à se faire de ce cens, dit M. Fabre, a dominé pendant plus de trois siècles les rapports du Saint Siège avec la plupart des monarchies européennes. C'est là qu'il faut chercher la clé de bien des prétentions et de bien des évènements ».

En vertu de quel droit, par exemple, Nicolas II accorde-t-il en 1059 à Robert Guiscard l'investiture de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile? La papauté ne s'est autorisée ici que de

l'acte par lequel le rusé conquérant a reconnu tenir ses nouveaux domaines de Saint Pierre, en promettant de payer une rente annuelle. Et les successeurs de Robert Guiscard sauront fort bien contraindre les papes, même par les armes, à recevoir leur hommage, à accepter comme sanction et rançon de conquêtes nouvelles un accroissement de cens.

En Espagne, à mesure que les rois chrétiens reprennent sur les Infidèles les anciennes terres visigothiques, ces rois mettent leurs nouveaux états sous la protection du Saint Siège, sauf un cens annuel. Rome d'ailleurs, avec un Grégoire VII, revendique, peut-être d'après la légendaire donation de Constantin, des droits antérieurs sur la péninsule ibérique.

Dès le commencement du XI[e] siècle, le roi de Pologne paie un cens à l'Eglise romaine. Alexandre II réclame au roi Sven de Danemark le cens de ce royaume, que ses ancêtres avaient coutume, est-il dit, d'acquitter régulièrement. Grégoire VII, comme Alexandre II, rappelle à Guillaume le Conquérant que le royaume d'Angleterre a toujours payé un cens annuel à Rome, en reconnaissance du service que Rome lui a rendu en lui apportant la foi. Grégoire réclame de même en France le denier par feu. Il déclare que la France et la Saxe ont été offertes à Saint Pierre par Charlemagne ; et il entend que le cens ou denier de Saint Pierre est un *signum devotionis et libertatis*, c'est-à-dire un signe à la fois de soumission à Rome et d'indépendance à l'égard de toute autre puissance. Encore au XIII[e] siècle, sous un pape tel qu'Innocent III, on voit des seigneuries et des royaumes se mettre ainsi sous la protection du Saint Siège, et celui-ci menacer d'excommunication quiconque menace ses clients ou vassaux.

Il n'y a pas besoin de faire remarquer quelles vicissitudes devaient imposer au système qu'on vient de décrire les grands changements politiques. Il est évident que, sous les pontificats les plus puissants et les plus énergiques, il se confirmait et s'étendait, la protection du Saint Siège devenant alors très effective; elle devait être contenue et diminuée quand le pouvoir impérial, avec

les Othons, par exemple, opposait un contrepoids à Rome. Il est clair aussi que la même institution qui contribua si énergiquement à la puissance du Saint Siège menaça parfois la société ecclésiastique et civile par les abus qui en furent faits: c'est ce qui arriva, par exemple, quand les établissements monastiques prétendirent tous à l'indépendance vis à vis de l'ordinaire: on sait combien Saint Bernard s'en alarma. Ce fut la tâche assignée à chacun des grands papes de justifier par une puissante protection les donations et hommages qu'on leur prodiguait.

Je crains de n'avoir pas donné par cette analyse une juste idée du travail de M. Fabre sur le *Liber censuum*. Il ne s'est pas proposé de retracer l'histoire de la formation, des accroissements, des conditions du domaine temporel des papes, mais celle du cens; il s'est contenté de mettre ainsi en lumière un des principaux éléments de cette action puissante, de nature toute morale et religieuse dans son principe, en vertu de laquelle la Papauté a vu venir à elle une domination temporelle qui lui imposait de multiples devoirs. Il s'est appliqué surtout à interpréter pas à pas chacun des épisodes principaux que lui révèlaient les textes compris dans le *Liber censuum Sanctae Romanae Ecclesiae.*

J'ai dit qu'en outre de ces deux volumes, M. Fabre a commencé, dans la collection des publications in-quarto de l'Ecole française de Rome, une édition savante du *Liber censuum.* C'est là que se montre clairement, dans l'infini détail d'un consciencieux commentaire perpétuel, la science précise et sincère de son auteur. Je donnerai, je pense, quelque idée de l'excellence de ce travail, et de la rare utilité dont il sera pour l'historien, pour le géographe, pour l'économiste, pour le philologue, si je montre, par une citation prise au hasard, tout ce qu'il offre d'observations savantes. A la page 121 de ce premier fascicule, le rédacteur du *Liber censuum* énumère les divers cens que le Saint Siège doit réclamer dans le comté et la cité de Ferrare.

Romana ecclesia, dit-il, *debet habere pro censu de civitate Ferrariensis* (sic) *quinquaginta solidos lucensium;* cinquante sous lucquois. De ce texte M. Fabre prend occasion pour des commentaires numismatiques dont ne se passera pas aisément l'historien du moyen-âge. On trouve dans ses notes, dont beaucoup sont de petites dissertations d'une science originale, ce que sont et ce que valent aux XI[e] et XII[e] siècles la monnaie lucquoise, la monnaie de Vérone, la monnaie de Milan, la monnaie impériale, la monnaie du sénat, la monnaie de Provins, ce que c'est que les besants, les florins, les gros tournois, les oboles, livres, sous et blancs, les marabotins, les *malachini*, les *massamutini*, les *squifati*, les *tari*....

Romana ecclesia debet habere pro censu medietatem tributi ripe, tres partes de ripatico, tres partes portus de Rupta Ficaroli. Tout ceci désigne les divers droits de péage sur la navigation du Pô.

Le *ripaticum*, c'est le droit de passage des marchandises sur les fleuves. Le *portus*, c'est le droit d'ancrage. La *Rupta Ficaroli*, c'est la bouche principale du Pô; elle s'est ouverte au milieu du XII[e] siècle un peu au dessous de la localité appelée Ficcarolo; cet évènement modifia considérablement la situation commerciale de Ferrare, et ouvrit à Venise la navigation du fleuve.

L'Eglise romaine réclame dans le même comté à titre de cens *districtum de mercato.* Le *districtus* ou *curia*, nous dit M. Fabre, c'est le droit de justice, le droit de sévir contre les coupables, *distringere*, c'est-à-dire le droit de percevoir le produit des amendes et des confiscations, puisque la justice, au moyen-âge, est une source de profits, une sorte de domaine que son propriétaire peut vendre ou inféoder.

L'Eglise romaine réclame encore *omni anno bis generale placitamentum*, c'est-à-dire les deux repas ou la somme représentant les deux repas que les hommes libres doivent offrir au comte, représentant du pape, lors qu'il vient, deux fois par an, tenir les plaids généraux auxquels ils sont tenus de se rendre, sous peine d'amende.

L'Eglise romaine réclame enfin dans cette province, qui fait partie de ses états immédiats, *totam arimanniam de plebe Corna Cervina,* c'est-à-dire tout l'impôt que représente le service militaire dû par les arimannes ou hommes libres de la paroisse Corna Cervina. M. Fabre a ici toute une dissertation qui montre vivante au XII[e] siècle une des institutions du temps de Charlemagne.

Quand la publication du *Liber censuum* par M. Fabre, avec un tel commentaire, sera achevée, quand elle sera munie des index et des tables qui en faciliteront l'usage, les historiens du moyen-âge auront pour leurs études un grand secours de plus.

Une érudition pénétrante et précise, une critique rigoureuse, un impérieux besoin de définir chaque terme d'une langue relative à des institutions pour nous encore obscures, une science toute de première main, une étude exigeante de l'important détail qui aidera bientôt à la vue d'ensemble, à ces traits on reconnaîtra le disciple de Fustel de Coulanges. Mais je ne serai pas récusé par M. Fabre si je dis que, dans la même collection in-quarto de l'Ecole française de Rome où il publie son *Liber censuum,* il rencontrait une publication antérieure, analogue à la sienne, et qui lui a été un enseignement aussi et un modèle: je veux dire la savante édition du *Liber pontificalis,* donnée par M. l'abbé Duchesne.

A. G.

Notices sommaires des manuscrits grecs d'Espagne et de Portugal, par Charles Graux, mises en ordre et complétées par M. Albert Martin. Un vol. in-8° de 323 pages. Paris, E. Leroux, 1892. Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires,* tome II.

On connaissait jusqu'ici, en Espagne, deux grandes collections de manuscrits grecs, celle de la Bibliothèque Nationale de Madrid et celle de l'Escurial. Ces deux collections avaient été décrites dans trois catalogues. Le premier est dû à un savant espagnol du siècle dernier, J. Iriarte; il contient la description de la première

moitié du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Madrid; les deux autres sont l'œuvre d'un savant français, E. Miller. En 1848, notre compatriote publiait le catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial; en 1889, il achevait l'œuvre d'Iriarte en publiant la description de la seconde moitié du fonds de la Bibliothèque Nationale. Un total de 820 mss. ont été décrits dans ces trois catalogues: 582 pour l'Escurial, 244 pour la Bibliothèque Nationale. Là ne se bornaient pas les richesses de l'Espagne; on savait déjà depuis longtemps qu'il y avait des manuscrits grecs ailleurs qu'à l'Escurial. M. Ruelle, M. Villa-Amil, avaient donné des renseignements sur des manuscrits grecs conservés dans diverses villes d'Espagne. Ce sont ces divers fonds que fait connaître le présent catalogue. Le nombre des manuscrits qui s'y trouvent s'élève à 245; les principales collections sont celles de la Bibliothèque du Roi à Madrid avec 47 mss.; des Archives à Madrid avec 30; de la Bibliothèque de l'Université de Salamanque avec 43; de la Bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Tolède avec 43; de la Bibliothèque du Pilar à Saragosse avec 31. Le Portugal n'entre dans cette liste qu'avec 16 manuscrits. Charles Graux avait dressé les notices relatives aux manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques espagnoles. M. Albert Martin, dans un voyage qu'il a fait en Espagne, a vu un grand nombre des mss. décrits par Graux; il a pu ainsi, à la fois, vérifier l'exactitude de la description et se rendre bien compte de la méthode suivie par Graux: il a dû aussi mettre en ordre ces notices, compléter les renseignements bibliographiques qui les accompagnent. Graux n'était pas allé en Portugal; ce qui concerne ce pays est donc l'œuvre exclusive de M. Albert Martin. On peut dire qu'à l'exception de quelques renseignements fournis par Haenel et Ruelle sur les mss. de Tolède et de l'Académie de l'Histoire de Madrid, et par Villa-Amil sur les mss. de l'Université de cette même ville, les descriptions du présent catalogue sont toutes nouvelles et donnent des renseignements inédits jusqu'ici. Le volume se termine par une table des copistes et une table des matières dressées toutes les deux par M. A. Martin.

Espérandieu, *Inscriptions antiques de Lectoure*, in-8°, 1892; Auch, chez G. Foix; Paris, chez Thorin.

Aucune de ces inscriptions n'était inédite. Un grand nombre sont connues depuis bien longtemps; les autres ont paru dans la *Revue épigraphique* de M. Allmer. Néanmoins cette publication locale a son intérêt, et M. Espérandieu a raison de dire que son recueil peut se justifier. Est-ce seulement par les motifs qu'il nous donne dans sa brève introduction? Sans doute la Revue de M. Allmer ne contient pas tout, et l'*Epigraphie de la Gascogne* de M. Bladé « réduit les explications à la partie technique ». Mais si M. Espérandieu a mis tant de soin à éditer ces textes, avec leur bibliographie et des commentaires la plupart du temps très-discrets, c'est que les inscriptions de Lectoure sont d'une valeur historique incontestable, et qu'il importe de les grouper entre elles pour en bien faire connaître tout le prix. Sur trente-huit, il n'y en a qu'une dizaine de funéraires; on compte quatre dédicaces religieuses, une seule base de statue, une seule borne milliaire; tout le reste, plus de la moitié, provient d'autels tauroboliques. Ces monuments, d'un caractère si particulier, se répartissent entre trois séries différentes, qui correspondent à trois grandes manifestations religieuses en l'honneur et pour le salut de l'empereur et de la famille impériale. L'une est du 18 octobre 176, sous Marc-Aurèle; les deux autres sont du 24 mars 239 et du 8 décembre 241, sous Gordien III. C'est dans le rapprochement et le groupement de ces inscriptions tauroboliques qu'il faut chercher la véritable raison d'être du présent volume; la meilleure preuve est qu'il contient tout un cinquième chapitre consacré à une étude d'ensemble sur les tauroboles. Après De Boissieu (*Inscriptions de Lyon*), qui a vieilli, après Goehler (*De matris magnae apud Romanos cultu*), qui est très-court sur cette matière, M. Espérandieu recherche l'origine, la nature, examine

les différentes formes de ces étranges cérémonies. Il dresse la liste des dédicaces et des formules tauroboliques, celle des « tauroboles faits pour autrui » et des « tauroboles directs ou paraissant tels », celle de tous les archigalles, prêtres et prêtresses de Cybèle et d'Attis connus par les inscriptions. Il est regrettable que la disposition même de l'ouvrage entraîne quelquefois M. Espérandieu à des redites: c'est ainsi qu'il discute page 32, dans son commentaire de l'inscription 14, les diverses traductions qu'on a pu donner du mot « vires tauri », et qu'il revient encore page 107 sur cette discussion, pour combattre la théorie récemment développée par M. Cagnat (*Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1891, n.° 3).

Quant aux monuments de Lectoure, ils présentent une particularité curieuse à noter: sur presque tous on lit qu'une femme a fait le taurobole. Presque tous aussi contiennent la formule « hostiis suis », de ses propres victimes.

A signaler dans le reste du recueil: n.° 2, le symbole de la roue sur un autel; n.° 3, la mention d'un *nummularius* (pourquoi M. Espérandieu n'en cite-t-il qu'un, à Bénévent, pour toute l'Italie? on en connaît d'autres, à Aquilée, Crémone, Antium, Capoue, etc.); n° 30, l'épitaphe d'une jeune fille: *non fui; fui, memini; non sum, non curo* (M. Espérandieu disserte un peu trop longuement peut-être sur la croyance des anciens à l'immortalité de l'âme, mais rapproche ingénieusement cette inscription d'autres formules analogues); n.° 31, la mention d'un *procurator Augustorum*.

H. GRAILLOT.

ANDRÉ PÉRATÉ.—*L'archéologie chrétienne* (Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts, publiée sous la direction de M. Jules Comte. Collection Quantin. Paris, May et Motteroz, 1892).

Cet excellent précis étudie tour-à-tour les catacombes et leurs peintures, les basiliques et leurs mosaïques, les miniatures, les sar-

cophages, les dyptiques et autres menus objets. Trop de détails érudits disperseraient l'intérêt: M. André Pératé les a bannis. Des considérations trop ambitieuses sur la nature et les origines de l'art chrétien refroidiraient l'intérêt: M. André Pératé en est très sobre.

L'archéologie chrétienne est une science fort bien constituée, et fort avancée. A chaque page de son livre, M. Pératé nous le laisse sentir; rarement il le proclame. Il est instructif sans être didactique. Parfaite est sa discrétion: il éveille la curiosité sans avoir l'air de la solliciter ; il suggère une multitude d'associations d'idées ou d'images, sans jamais les imposer; et comme il confie souvent au lecteur le soin de rapprocher, de résumer ou de conclure, il lui en inspire toujours l'envie. Les exigences du sujet le contraignent parfois de se répéter : il s'y résigne avec je ne sais quelle souplesse, qui empêche ces répétitions de devenir fastidieuses. Enfin le texte de M. Pératé est perpétuellement — je ne dirai pas éclairé, car M. Pératé n'est jamais obscur, — mais commenté par de gracieuses illustrations. Ce manuel est tout à la fois d'une lecture agréable et d'une consultation facile : deux qualités qui, trop souvent, s'excluent l'une de l'autre.

Quelle que soit l'œuvre d'art qu'il étudie, peinture souterraine ou mosaïque, sarcophage ou miniature, M. André Pératé cherche toujours et nous invite à trouver avec lui ce que cette œuvre emprunte aux anciennes traditions artistiques du paganisme et ce qu'elle renferme de nouveau, d'original, de spécialement chrétien. L'emploi de la mosaïque pour couvrir les voûtes des basiliques est propre à l'art chrétien : c'est la seule décoration qu'il ait vraiment créée. La peinture, au contraire, la sculpture de sarcophages, et, dans une certaine mesure, l'architecture lui furent transmises par l'art païen.

Si l'on considère les procédés, cette symétrie dans la décoration, qu'affectent les sculpteurs de sarcophages chrétiens, est exactement conforme à la tradition antique; la basilique chrétienne paraît adopter la forme de la basilique romaine et emprunter

l'*atrium* de la maison romaine ; enfin les mausolées, comme celui de Sainte-Constance, doivent être rapprochés des anciennes rotondes.

Si l'on considère les motifs, beaucoup subsistent qui sont païens, à côté de ceux que le christianisme introduit : le sarcophage de la Gayolle, et surtout le seau baptismal de Turin, sur lequel Silène ivre coudoie le Bon Pasteur, sont de frappants exemples de cet assemblage bizarre. Au reste, un certain nombre des motifs qui survivent n'ont rien de choquant pour le spectateur chrétien ; tels sont ces rinceaux, feuillages et guirlandes, dont la crypte de saint Janvier au cimetière de Prétextat fournit un admirable spécimen; ces rivières peuplées d'oiseaux et de batelets, que montrait jadis la mosaïque de Sainte-Constance, et que montrent les mosaïques absidales de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran; ces personnifications de fleuves, de villes, de montagnes, comme le vieux Jourdain, que représente encore, au cinquième siècle, le mosaïste du baptistère de Ravenne, ou comme les nombreuses figures miniées qui ornent le Josué du Vatican ; ces Saisons chastement nues, qu'on voit au cimetière de Domitille ; ou bien enfin ces décorations de style pompéien, représentant, soit des architectures fantaisistes, soit des paysages, comme en possède, dans le même cimetière, le *cubiculum* d'Ampliatus. Certaines figures ou scènes païennes, aussi, furent christianisées par le sens qu'on leur attacha ; il suffit de rappeler, à cet égard, la signification mystique des scènes de vendanges, et l'histoire d'Orphée : quasi païen encore dans un plafond du cimetière de Domitille, ce personnage paraît tout-à-fait chrétien dans un plafond du cimetière de Calliste.

Les procédés sont anciens, et certains motifs aussi ; mais l'inspiration est nouvelle : de là l'originalité de l'art chrétien. Ce ne sont pas seulement l'Ancien et le Nouveau Testament qui vivifient cette inspiration ; il en faut chercher la source également : 1° dans les Evangiles apocryphes ou autres écrits de même valeur (Adoration de Jésus par le roi égyptien Aphrodisios, dans une

mosaïque de Sainte-Marie-Majeure ; légende du chien de Simon le Magicien, représentée sur un sarcophage de Fermo) ; 2° dans les œuvres patrologiques qui possédaient une certaine vogue, comme le *Pasteur* d'Hermas (Représentation de jeunes filles bâtissant une tour, dans le vestibule supérieur des catacombes de Naples); 3° dans les prières usuelles des chrétiens, comme en témoignent les comparaisons établies par M. Le Blant entre les liturgies funéraires et certaines représentations des sarcophages. C'est seulement en se rappelant certains passages des Livres Saints et de ces liturgies, relatifs à l'âme chrétienne, au Christ lui-même, à l'Eucharistie, que l'on peut comprendre la signification mystique de l'Orante, du Bon Pasteur, de l'Agneau, du vase de lait, du poisson ; et le dogme actuel de l'Eglise, déjà déposé dans ces anciens livres, éclaire les représentations anciennes des catacombes.

Secondé par une telle technique et soutenu par de telles inspirations, l'art chrétien, dont M. Pératé développe l'histoire durant six siècles environ, fut plus symbolique avant la Paix de l'Eglise, plus riche et plus complet après cette Paix. On peut dire, d'une façon générale, que les scènes de souffrances et les scènes de triomphe apparaissent dans l'art chrétien durant la seconde période seulement. L'art des catacombes ne représentait pas les souffrances du Christ ; la Passion et le Crucifix apparaissent au cinquième siècle sur la porte de Sainte-Sabine, au sixième dans les mosaïques de Saint-Apollinaire-Nouveau. L'art des catacombes ne représentait pas les souffrances des martyrs : à peine y peut-on citer la peinture de Calliste représentant le jugement de Partenus et Calocerus ; ces scrupules disparaîtront plus tard ; au monument de Galla Placidia, le mosaïste a figuré le martyre de Saint Laurent. Enfin l'art des plus anciennes catacombes, avant la Paix de l'Eglise, ne connaissait pas les représentations, solennelles et triomphales, du Christ donnant la loi, du Christ juge ; encore moins figurait-il ces grandes scènes apocalyptiques dont s'inspireront, au contraire, beaucoup de mosaïstes, depuis ceux de Sainte-Pudentienne et de Saint-Paul hors les murs, qui, aux quatrième et cinquième siècles,

introduisirent les représentations de l'Agneau divin et du Christ triomphant, jusqu'à celui de Sainte-Praxède, qui dessine pour la première fois, au neuvième siècle, au milieu d'un étrange fouillis de personnages, l'enceinte apocalyptique de la Jérusalem céleste. Ainsi s'ajoutaient de nouveaux sujets aux motifs de décoration qu'avait légués l'art des catacombes.

Ces motifs eux-mêmes, en effet, ne disparaissent pas entièrement. Avec le symbolisme qui lui était familier, l'art chrétien de l'époque primitive dissimulait volontiers sous le couvert d'allégories bibliques les récits ou les renseignements du Nouveau Testament. Moïse frappant le rocher, par exemple, représentait Saint Pierre, dépositaire par excellence de la puissance sacerdotale, faisant jaillir les eaux spirituelles et la grâce des sacrements; ce détail de symbolisme est attesté par la légende de deux verres dorés et par une des inscriptions de la coupe de Podgoritza. Lorsque l'art devint moins exclusivement symbolique, il ne négligea point, pour cela, ces scènes bibliques qu'il s'était habitué à représenter; confrontant volontiers le symbole, qu'il conservait, avec la chose symbolisée, qu'il ne dissimulait plus, il imagina ces majestueuses compositions qui déroulent aux yeux du fidèle le parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament; par exemple les mosaïques de Sainte-Constance, la porte de Sainte-Sabine, enfin maint sarcophage. Ainsi ce parallélisme était comme l'explication et le développement de l'ancien symbolisme.

Ce parallélisme, si fréquent qu'il fût, ne devint une règle en aucune façon. Très souvent, dans la seconde période de l'art chrétien, on rencontre, soit encore des représentations exclusivement symboliques, comme ces mosaïques de Saint-Vital, qui glorifient le sacrifice de la Messe, soit des représentations historiques, sans portée symbolique, comme les scènes bibliques, choisies et distribuées au hasard, qui ornaient, du quatrième au dix-septième siècle, la nef de Sainte-Marie-Majeure, ou comme les scènes évangéliques, mieux choisies et mieux groupées, qui décorent, depuis le sixième siècle, Saint-Apollinaire Nouveau.

Mais, quelle que soit l'époque à laquelle on l'envisage, la préoccupation habituelle de cet art chrétien, est toujours, suivant l'expression de Saint Grégoire le Grand, de donner aux fidèles un « catéchisme en images ». Dans les chambres des sacrements de Saint-Calliste, et dans les catacombes en général, il fallait déchiffrer ces images ; sur les mosaïques des basiliques, il suffit d'un regard pour les lire. De part et d'autre, la décoration a un autre but qu'elle-même ; elle se propose d'instruire, et de rappeler à l'esprit, par les yeux, soit des récits, soit des dogmes.

Les livres de MM. Collignon, Jules Martha et Paul Girard, publiés antérieurement dans la collection Quantin, se rapportaient à des époqnes où la religion semblait souvent faite pour l'art ; le charmant livre de M. André Pératé nous montre une religion nouvelle s'appropriant l'art et la mettant à son service.

GEORGES GOYAU.

Les volumes de M. Collignon : *L'archéologie grecque* et *La mythologie figurée*, celui de M. Jules Martha : *L'archéologie étrusque et romaine*, celui de M. Paul Girard : *La peinture antique*, comptent, aussi bien que ceux de M. Pératé, de M. Bayet, de M. Müntz, de la même collection, au nombre des œuvres récentes où se montrent les résultats des travaux si heureusement accomplis par nos deux écoles savantes d'Athènes et de Rome. On y a le dernier mot d'une science archéologique qui a fait dans ces derniers temps de si étonnants progrès, et cette science y est exposée avec un talent littéraire fidèle à nos meilleures traditions. Les illustrations y sont toutes nouvelles. La collection Quantin, par de tels livres, par ceux de MM. Lechevallier-Chevignard (*Les styles français*), Delaborde (*La gravure*), Lafenestre (*Peinture italienne*), P. Paris (*Sculpture antique*), Ed. Corroyer (*Architecture gothique*), Maspero (*Archéologie égyptienne*), E. Babelon (*Archéologie orientale*), Th. Deck (*La fayence*), V. Laloux (*L'architecture grecque*), etc., aura puissamment contribué à fonder en France l'enseignement des Beaux-Arts.

Metropolitan Museum of Art. Tentative lists of objects desirable for a collection of casts, sculptural and architectural, intended to illustrate the history of plastic art. For private circulation among those whose advice is sought in the preparation of final lists to enable them the more readily to make suggestions to the special committee of casts. New-York. *Printed for the committee, June 1891.*

Depuis que les communications entre les différents pays sont devenues si rapides et si intimes par l'achèvement des chemins de fer, par l'invention de la photographie et de ses dérivés, par la puissance des moyens de navigation, l'histoire de l'art, qui ne peut s'édifier que par de multiples comparaisons, est devenue possible. Il faut à cet enseignement, tout jeune encore, des instruments particuliers, bibliothèques d'art et d'archéologie, collections photographiques, galeries de moulages. L'Allemagne commence à être bien munie ; presque chacune de ses universités possède ce triple élément, et chaque galerie de moulages est accompagnée d'un catalogue raisonné qui, contenant un nombre infini de références, offre une science considérable sous un petit volume. Il en est ainsi pour la galerie de Bonn, accrue peu à peu par des antiquaires tels que Welcker et Otto Jahn ; celle de Munich a le catalogue de Brunn ; celle de l'Académie des beaux-arts de Vienne a celui de M. Lützow ; celle de Halle a le petit et utile volume de M. Conze ; celle de Berlin a l'excellent catalogue de Friedrichs-Wolters ; celle de Strasbourg a celui de M. Ad. Michaëlis ; par ses notations abrégées et claires, par ses divisions précises, par ses renvois incessants au manuel classique de Friedrichs-Wolters, le catalogue de M. Michaëlis offre toute une histoire critique de l'art gréco-romain. — En France, indépendamment des efforts de M. Félix Ravaisson, M. Maxime Collignon à la Sorbonne, M. Lechat à la faculté de Montpellier, M. Pierre Paris à la faculté de Bordeaux, ont

commencé, au point de vue de l'antiquité classique, des collections qui vont promptement grandir. On sait, pour ce qui est de l'art du moyen-âge, l'heureux résultat des efforts de M. Courajod au musée parisien du Trocadéro. A Rome, M. le professeur Löwy va pouvoir compléter et ordonner la collection de moulages d'après les marbres antiques récemment donnée au gouvernement italien...— L'Amérique n'entend pas rester en arrière, et il faut s'attendre à la voir faire grand. Un premier témoignage en est le volume dont nous venons de donner le titre. Un comité spécial s'est formé à New-York en vue d'obtenir un vaste musée de moulages de nature à donner une idée complète du développement de l'art dans tous les temps. Pour bien préparer l'œuvre, on a fait imprimer une liste déjà fort étendue des morceaux qu'il faudrait réunir ; on a marqué à quels lieux, en quels pays, dans quels musées se trouvent les originaux. On a indiqué le prix de chaque moulage... On a enfin laissé à côté de chaque page imprimée une page blanche, en priant tout lecteur expérimenté d'y inscrire ses additions et ses remarques. M. Edward Robinson, conservateur des antiquités classiques au Musée des beaux-arts de Boston, qui s'est particulièrement dévoué, avec science et talent, à cette œuvre, se charge d'expédier le volume à qui en adresse une demande justifiée, à qui, estimant comme il convient une telle entreprise, offre d'y contribuer par ses informations et ses conseils. Ces listes sont déjà très curieuses en elles-mêmes par la multiplicité des renseignements rangés en bon ordre. Les hommes les plus exercés y trouveront à apprendre. Pour faire juger du livre, citons-en ce qui concerne l'Ecole de Pergame (page 28):

« Epoque hellénistique, 332-146 av. J.-C. — *Grand autel de Pergame :* Le groupe d'Athéné ; — l'original à Berlin ; prix du moulage pour l'étranger : 600 marcs. = Le groupe de Zeus ; — id. — 500 m. = Divinité à cheval ; — id. — 100 m. = Apollon ; — id. — 100 m. = Géant au côté droit de l'escalier ; — id. — 170 m. = Cybèle et son compagnon ; — id. — 480 m., etc. etc. Puis viennent : le Gaulois égorgeant sa femme, de la Villa Ludovisi, 1000

francs chez le mouleur romain M. Malpieri ; le Gaulois mourant du Capitole, chez le même : 240 francs ; puis le groupe d'Attale, etc... ».

Les listes concernant l'art allemand, anglais, français, italien du moyen-âge, la sculpture italienne de la Renaissance, l'architecture, offrent par la simple énumération des objets d'art soigneusement signalés un véritable intérêt ; et l'on peut juger par ce peu de lignes du curieux ensemble d'utilité pratique et de valeur scientifique que présente un pareil catalogue.

A. G.

La collection Barracco, publiée par Frédéric Bruckmann d'après la classification et avec le texte de Giovanni Barracco et Wolfgang Helbig. Première livraison, in-folio, Munich.

M. le sénateur Giovanni Barracco s'est fait à Rome sa maison de Socrate, — quatre ou cinq salons où il a pour amis d'admirables témoins de la sculpture antique, par lui triés avec un soin extrême, *amici primae admissionis*, amis qu'il a su réunir en un groupe homogène et qui ne se sépareront plus. « Je l'aime, dit-il dans la Préface de cette première livraison, je l'aime, cette collection de vieux marbres, à cause des joies intimes qu'elle me procure, et je m'y attache d'autant plus tous les jours que j'ai l'intention bien arrêtée de la léguer tout entière à mon pays ». Homme de science pratique et de goût, M. le sénateur Barracco a formé là comme un petit musée de sculpture antique comparée où toutes les principales écoles sont représentées ou du moins indiquées. On trouvera en tête de la livraison qui vient de paraître une liste des principaux objets dont se compose la collection entière. L'art égyptien, l'art assyrien, l'art cypriote, l'art italique et étrusque, y figurent par d'excellents morceaux. Mais c'est, bien entendu, le pur art grec qui domine. On peut en croire l'impression profonde de calme beauté qui s'empare du visiteur au seul premier

aspect de cette galerie où la lumière et l'ombre sont habilement réparties et ménagées à chaque œuvre. — Beaucoup de pièces de cette collection sont déjà célèbres pour les historiens de l'art. Les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* que publie l'Ecole française de Rome ont donné une bonne reproduction par Dujardin de la *Tête de Marsyas*, d'après Myron, avec un texte de M. Maxime Collignon. MM. Matz et Duhn, dans leur catalogue raisonné des marbres antiques conservés à Rome en dehors des collections publiques, ont souvent complété leurs séries par des références à la collection Barracco. Il est heureux que la connaissance de tant d'œuvres d'élite soit maintenant propagée par une publication telle que celle qu'a entreprise l'habile maison Bruckmann, de Munich. De fort belles phototypies accompagneront un texte rédigé, d'accord avec M. le comte Barracco, par le savant professeur Helbig. Ce sont de véritables ouvrages d'art, ces représentations étonnantes de réalité et de vérité, deux qualités différentes. On trouvera dès cette première livraison de très beaux spécimens de ce que sera tout le recueil: un excellent bas-relief égyptien représentant un fonctionnaire de l'ancien empire; le sphinx désormais bien connu de la reine Hat-Shepu du second empire thébain; la partie inférieure d'une stèle sépulcrale attique, et la supérieure d'une statue de Mercure criophore, deux modèles archaïques; puis une statue d'éphèbe du grand et bel art du cinquième siècle; et une admirable tête de Jules César en basalte, avec l'étoile au front, comme le veut Suétone; cela en attendant une quarantaine d'ouvrages grecs de l'époque archaïque, ou des cinquième et quatrième siècles. A. G.

Dr Wilhelm Fraknoi. — *Mathias Corvinus, König von Ungarn*, 1458-1490. Traduction allemande, Freiburg im Breisgau. Un vol. in-8°, Herder, 1891.

Il est heureux qu'une traduction allemande soit venue faire mieux connaître l'excellente histoire de Mathias Corvin, écrite en

hongrois par Mgr Fraknoi, abbé mitré de Szegzard en Hongrie, chanoine de Varad, second président de l'Académie hongroise des sciences. L'auteur a consulté nombre d'archives et de dépôts de manuscrits, dont quelques-uns peu abordables, à Rome, à Paris, à Berlin, à Vienne, à Munich, à Prague, à Dresde, à Venise, à Modène, Florence, Mantoue, etc. Des archives de familles lui ont été ouvertes. Il a composé avec de tels secours un tableau vivant et complet d'un des personnages qui ont rempli pendant la seconde moitié du quinzième siècle un grand rôle de protection à l'égard de l'Europe occidentale. Constantinople venait de succomber. Les Turcs avaient déjà le pied dans l'Europe orientale. Les projets de croisade, avec un Pie II, se ranimaient sans beaucoup d'efficacité. Ce fut un grand service rendu à la civilisation que la résistance opposée à l'invasion ottomane par des héros tels que Mathias Corvin. — Une partie très intéressante de son rôle historique fut l'accueil qu'il fit à la Renaissance. On trouvera dans le volume de Mgr Fraknoi de très curieux renseignements à ce sujet. Il suffit, pour le pressentir et en être averti, de feuilleter son livre, où la chromolithographie, la phototypie, les fac-similés de miniatures, de sceaux et d'armoiries, les reproductions de bas-reliefs et de documents calligraphiques forment comme un petit musée historique. Mathias Corvin s'est rendu célèbre par sa riche bibliothèque et sa faveur à l'humanisme et aux arts en même temps que par son action politique. Son biographe a rendu exactement ce double trait.

J.-J. Berthier. — *Commentatio cui titulus: la Porte de Ste Sabine à Rome* (En tête de l'*Index lectionum quae in Universitate Friburgensi per menses aestivos anni MDCCCXCII inde a die III Maii habebuntur*). Friburgi Helvetiorum. Typis consociationis Sancti Pauli, 1892.

Le P. Berthier a détaché d'une *Histoire de l'église et du couvent de Ste Sabine à Rome*, qu'il prépare, cette importante étude.

La fameuse porte a été souvent décrite; mais les nombreux travaux parus jusqu'ici étaient trop brefs: c'étaient des indications plutôt que des études; il fallait reprendre une à une les questions que soulève le monument, question de date et question d'auteur, les résoudre, puis décrire les dix-huit bas-reliefs qui ont subsisté jusqu'a nous.

Telle est la division très rationnelle du mémoire du P. Berthier.

Presque toutes les dates possibles, entre le Ve et le XIIe siècle, ont été assignées à la porte de Ste Sabine; à défaut de tout document historique, c'est le seul examen du monument qui peut guider les recherches; or l'auteur démontre de la manière la plus probante que le style de tous les panneaux, sauf quatre, ne permet pas de les attribuer à une époque autre que celle de la fondation même de Ste Sabine, au Ve siècle.

Cette « question redoutable » écartée, il reste à déterminer quel artiste a sculpté les bas-reliefs. Pour le P. Berthier, c'est un grec. Au Ve et au VIe siècle, Rome subissait plus que jamais l'influence de l'Orient; l'Aventin en particulier semblait être dès cette époque un séjour de prédilection pour les Grecs de Rome. Enfin la phrase grecque gravée sur l'un des panneaux, qui n'est point un sigle ou un texte conventionnel, mais qui a bien été choisie arbitrairement par un grec, semble confirmer l'hypothèse de l'auteur. Toutefois celui-ci déclare qu'il n'y a pas encore à ce point de vue certitude absolue.

La seconde partie qui comprend la description de chacun des dix huit panneaux, renferme une étude détaillée, un commentaire très-abondant des scènes si intéressantes sculptées par un artiste de grand talent. L'auteur examine pour chaque bas-relief l'opinion de ses devanciers, l'adopte ou la combat après une minutieuse étude.

Nous ne pouvons pas suivre le P. Berthier dans le détail de cette enquête délicate; mais ce beau mémoire nous fait vivement souhaiter la publication de l'*Histoire de Ste Sabine.*

F. S.

JEAN DUPUIS. — *Œuvres de Théon de Smyrne, traduites pour la première fois du grec en français, avec le texte en regard.* Un volume grand in-8° de XXVIII-404 pages, contenant en outre un nouveau *Mémoire* de M. J. Dupuis sur *Le nombre géométrique de Platon.*

Théon de Smyrne, mathématicien et philosophe platonicien, vivait sans doute au commencement du second siècle après J.-C. C'est peut-être lui, selon M. Dupuis, que Plutarque introduit comme interlocuteur dans son livre *Du visage qui apparaît sur le disque lunaire*, dans les *Questions de table*, et dans le livre *Sur le* εἰ *du temple de Delphes.* Théon avait composé ou projeté dans son ensemble un manuel des sciences mathématiques destiné particulièrement aux Platoniciens et intitulé: *Des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon.* C'était un vaste ouvrage dont nous pouvons juger par d'importantes parties. On y trouve, a dit Th. Henri Martin une multitude de documents précieux pour l'histoire de l'astronomie, de la philosophie et de la littérature grecques, des citations et des fragments de poètes et de prosateurs perdus, notamment d'amples extraits des traités astronomiques du péripatéticien Adraste et du platonicien Dercyllidès, qui interprétaient diversement l'astronomie de Platon pour la concilier avec les découvertes d'Hipparque. — M. Dupuis donne dans ce volume la première traduction française de ce qui nous reste de l'ouvrage de Théon. Ces parties nous sont parvenues par plusieurs manuscrits, dont deux principaux à la *Marciana* de Venise. M. Edouard Hiller en a donné, d'après ces mêmes manuscrits, une excellente édition, que le nouveau traducteur a prise pour guide quant au texte, sans s'abstenir de proposer quelquefois d'autres leçons, dont il avertit soigneusement le lecteur. On trouvera ici les informations nécessaires sur les travaux dont Théon de Smyrne a précédemment été l'objet, sur les éditions et traductions de Boul-

liau, de De Gelder et de Th. H. Martin. La nouvelle publication suggérera, au point de vue de l'histoire des sciences, des obser-servations utiles. M. Dupuis, au cours de cette patiente et consciencieuse étude. que pouvait seul entreprendre un mathématicien habile et expert, a trouvé dans Théon la confirmation de l'interprétation par lui proposée naguère du fameux *Nombre géométrique de Platon*, de cette *grande année* après laquelle tous les évènements humains devaient se reproduire dans le même ordre. Il suffit de parcourir la traduction qui nous est offerte pour remarquer à l'aide de quelles étranges imaginations l'auteur grec associait ensemble les mathématiques, la musique et l'astronomie. Qui ne voit de quel intérêt peut être, s'il est bien compris, un tel ouvrage, au point de vue non pas seulement de l'histoire des sciences, mais aussi de l'histoire des idées intellectuelles et morales?

WALTZING. — *Le recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*, Louvain, 1892.

Sous ce titre, M. Waltzing retrace l'histoire des recueils épigraphiques antérieurs au *Corpus* et du *Corpus* lui-même. Quiconque veut apprendre à consulter les collections épigraphiques trouvera dans cet opuscule une excellente initiation. — On sait que le tome XIII du *Corpus* contiendra les inscriptions de Gaule et de Germanie: M. Waltzing donne l'utile catalogue d'un certain nombre de publications épigraphiques locales, où l'on peut trouver, dès maintenant, les inscriptions de plusieurs régions de la France. — M. Waltzing vient encore de publier, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (tome XIV, n° 9-10), une inscription latine découverte à Foy (Luxembourg). Cette inscription, qui paraît être du premier siècle, atteste la dédicace d'un portique au dieu Entarabus et au Génie d'une centurie; d'où l'on doit conclure naturellement qu'il y avait à Foy, dès le premier siècle, une station militaire.

G. GOYAU.

Corrispondenza tra L. A. Muratori e G. G. Leibnitz, conservata nella R. Biblioteca di Hannover ed in altri istituti e pubblicata da Matteo Campori (Modena, tip. Vincenzi; 1892, in-8° de XLIII-337 pages). — Extrait des *Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie Modenesi*, série IV, vol. III.

C'est en 1708 que Muratori et Leibnitz furent mis en relation; Leibnitz était conseiller du duc de Brunswick, Ernest-Auguste; Muratori était l'archiviste-bibliothécaire du duc de Modène, Rinaldo, neveu par alliance du prince allemand. Les maisons d'Este et de Brunswick, unies par un récent mariage, avaient une origine commune; l'historien de l'une et l'historien de l'autre devaient nécessairement se rencontrer. Longtemps même avant de connaître Muratori, Leibnitz avait fait dans les archives italiennes de longues recherches généalogiques, sur l'invitation du duc de Brunswick.

De la correspondance des deux savants, on ne connaissait à ce jour que des fragments. Cent pièces environ composent l'intéressant recueil de M. Campori: près des trois quarts étaient restées inédites; elles sont tirées pour la plupart d'un précieux registre de la bibliothèque royale de Hanovre, signalé il y a quelques années seulement, par M. Edouard Bodemann.

L'objet principal de ce *carteggio*, ce sont et ce devaient être les recherches auxquelles Leibnitz et Muratori se livraient parallèlement sur l'histoire des maisons d'Este et de Brunswick. Les lettres qu'ils échangent, — écrites en français quand Leibnitz tient la plume, en italien quand le signataire est Muratori, — constituent, comme le dit très justement M. Campori, un véritable commentaire critique des *Antichità Estensi* du savant italien et des *Scriptores rerum Brunswicensium* de son illustre correspondant. Cependant, les préoccupations du moment n'en sont pas complètement absentes; on y trouvera de nombreux renseignements sur le différend qui s'était élevé entre le Saint Siège et la maison

d'Este au sujet du comté de Comacchio, et qui fit couler des flots d'encre au commencement du XVIII[e] siècle.

Les rapports des deux savants semblent avoir été assez cordiaux, avec plus de déférence de la part de Muratori, ce qu'explique suffisamment la différence des âges et des situations. Ils s'envoient mutuellement leurs publications parues ou même encore à paraître; c'est ainsi que Muratori fit parvenir à Leibnitz, en 1715, le manuscrit du tome premier de ses *Antichità Estensi*. Ce procédé amical n'eut d'ailleurs pas les suites qu'on en pouvait attendre, et fut même l'origine d'un dissentiment assez imprévu: Muratori se plaignant du peu d'empressement que mettait Leibnitz à lire son manuscrit et à le lui retourner; et Leibnitz, de son côté, tout entier à sa querelle avec Newton, s'étonnant de l'impatience vraiment trop grande de son correspondant. Finalement, Muratori ayant fait faire une nouvelle copie de son travail, l'orage fut dissipé, et les bonnes relations continuèrent entre les deux savants; elles ne devaient plus durer longtemps, car, quelques mois après cet incident, Leibnitz succombait, à l'âge de 70 ans.

La publication de M. Campori est faite avec soin; quelques documents tirés des archives des Gonzague, à Mantoue, et relatifs aux recherches de Muratori, forment un utile appendice à sa correspondance; de bonnes tables terminent le volume.

LUCIEN AUVRAY.

Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia. Volume II, parte II. Napoli, 1892, 4°, 324 p. avec planches.

M. Capasso, surintendant de l'archive de Naples, a terminé la publication des *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia*. Nous avons aujourd'hui la 2[e] partie du tome II, avec des tables et des index détaillés. Le tome I avait paru en 1881, la 1[ère] partie du tome II en 1885. Le but du savant auteur était de réunir, publier et commenter tous les textes relatifs à l'histoire du duché byzantin de Naples. Cette histoire se termine naturel-

lement en 1140, avec l'entrée du roi Roger à Naples. Mais, dans les cinq siècles qui précèdent, le duché de Naples a eu sa vie propre. Devenu autonome après la chûte de l'exarchat, il a conservé, tout en maintenant son indépendance, la civilisation byzantine, ou plus exactement latino-byzantine. Il a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Italie méridionale, à l'une des époques les plus confuses que l'on connaisse. Or les textes destinés à éclairer cette histoire se trouvaient jusqu'ici répandus dans des recueils fort divers, et la plupart trop anciens. Une édition critique et un classement méthodique étaient nécessaires. La publication de M. Capasso, œuvre d'une science très sûre et d'une vaste érudition, comble cette lacune.

Le premier volume contenait: 1° la Chronique des ducs et princes de Bénévent, Salerne et Capoue et des ducs de Naples (texte et abondant commentaire); 2° la très importante Chronique des évêques de Naples, par Jean Diacre; 3° quelques documents, lettres de papes ou extraits des *Acta Sanctorum* destinés à illustrer les Chroniques.

Dans la première partie du tome II se trouvent les *Regesta neapolitana ab anno 912 ad annum 1139*, soit un recueil de près de 700 pièces, actes de donation ou de vente, testaments, etc., analysés ou publiés intégralement et disposés dans l'ordre chronologique. Quelques-unes de ces pièces sont inédites. Enfin la deuxième partie du tome II contient: 1° les diplômes et chartes des ducs de Naples — quelques-uns inédits; 2° les *Capitularia et pacta*, traités des ducs de Naples avec leurs voisins; 3° les inscriptions du duché de Naples.

Comme les précédents, ce volume contient de savantes dissertations de l'auteur: l'une sur la cour et la chancellerie des ducs de Naples, une autre sur la topographie du duché de Naples, une troisième sur les sceaux et monnaies. De très belles planches ornent l'ouvrage, et reproduisent quelques-uns des plus précieux monuments de l'art napolitain à l'époque des ducs. Enfin je signalerai deux cartes du plus haut intérêt: l'une est une carte du duché

de Naples; l'autre, un plan topographique de la ville de Naples au XIe siècle, où se trouvent indiqués les régions de la ville, les églises et les principaux édifices. Dans l'*Archivio storico per le province Napoletane*, M. Capasso publie un commentaire détaillé de ce plan. C'est là un travail entièrement neuf, et qui témoigne d'une science profonde.

JULES GAY.

Giornale storico della letteratura italiana, dirigé et rédigé par F. NOVATI et R. RENIER, vol. XX (1892, 2e semestre). Ermanno Loescher, Turin, Florence, Rome; in-8o.

Le vingtième volume contient les articles suivants: F. FLAMINI, Francesco Galeota, gentiluomo napolitano del quattrocento e il suo inedito Canzoniere. — G. A. CESAREO, Su l'ordinamento delle poesie volgari di F. Petrarca (*suite et fin*). — P. BOLOGNA, La stamperia fiorentina del monastero di S. Jacopo di Ripoli e le sue edizioni (*suite*). — E. PÉRCOPO, Laudi e devozioni della città di Aquila; lexique, index, appendice (il codice Morbio delle Laudi). — S. FERRARI, Di alcune imitazioni e rifioriture delle « Anacreontee » in Italia nel secolo XVI. — **Variétés:** LUZIO et RENIER, Il probabile falsificatore della « quaestio de aqua et terra » — E. LAMMA, Il codice di rime antiche di G. G. Amadei. — L. FRATI, Un'egloga rusticale del 1508. — V. CIAN, Per la storia del sentimento e della poesia sepolcrale in Italia ed in Francia, prima dei « Sepolcri » del Foscolo. — **Communications:** R. RENIER, Spigolature Ariostesche. — B. CROCE, La « Philenia » di Antonio Mariconda. — S. CARINI, La Coronazione di Corilla giudicata da Gaetano Marini. — E. PÉRCOPO, La stampa napoletana del 1506 delle « Rime » del Chariteo. — F. FLAMINI, Ancora sui sonetti pseudo-polizianeschi. — A. LUMBROSO, Una lettera di Vittorio Alfieri.

TABLE DES MATIÈRES

SUPPLÉMENT AU TOME XII

DES

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE:

MÉLANGES G. B. DE ROSSI

V. plus haut (pages 351-353) le catalogue des études et des planches comprises dans ce volume

---


GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000310156

